



**HAL**  
open science

# Ces autres espaces. Les jardins publics dans les grandes villes du monde arabe : politiques et pratiques au Caire, à Rabat et à Damas

Gaëlle Gillot

► **To cite this version:**

Gaëlle Gillot. Ces autres espaces. Les jardins publics dans les grandes villes du monde arabe : politiques et pratiques au Caire, à Rabat et à Damas. Géographie. Université François Rabelais - Tours, 2002. Français. NNT : . tel-00685241v2

**HAL Id: tel-00685241**

**<https://theses.hal.science/tel-00685241v2>**

Submitted on 5 Apr 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE FRANÇOIS RABELAIS – TOURS



U.F.R. Droit, Economie et Sciences Sociales  
Ecole doctorale « Hommes et Sociétés »  
Laboratoire URBAMA, UMR 6592



**Thèse pour obtenir le grade de  
Docteur de l'Université de Tours  
GÉOGRAPHIE**

*Présentée et soutenue publiquement par :*

Gaëlle GILLOT

## **CES AUTRES ESPACES**

**Les jardins publics dans les grandes villes du monde arabe :  
politiques et pratiques au Caire, à Rabat et à Damas.**

*Préparée sous la direction de  
Monsieur le Professeur émérite Jean-François TROIN  
Co-direction scientifique : Monsieur Jean-Charles Depaule*



**Jury :**

**Jacques Chevalier**, Professeur, Université du Maine, Le Mans, (rapporteur)  
**Jean-Charles Depaule**, Directeur de recherches CNRS, Laboratoire d'anthropologie urbaine,  
Ivry-sur-Seine  
**Daniel Pinçon**, Professeur, Institut d'aménagement régional, Aix-en-Provence, (rapporteur)  
**Pierre Signoles**, Professeur, Université François Rabelais, Tours  
**Jean-François Troin**, Professeur émérite, Université François Rabelais, Tours

SEPTEMBRE 2002



Centre de Ressources Électroniques sur les Villes



Cette thèse a été numérisée et mise en ligne dans le cadre du  
programme de numérisation de thèses de Crévilles  
<http://crevilles.org>

*A mes parents*

## **CES AUTRES ESPACES**

**Les jardins publics dans les grandes villes du monde arabe :  
politiques et pratiques au Caire, à Rabat et à Damas.**

## *Remerciements*

*Cette thèse n'aurait pas abouti sans le soutien sans faille de mes proches qui ont tout accepté. Je les remercie profondément de leur implication dans ce travail qui me tenait à cœur.*

*Les conseils, les questionnements, les indications bibliographiques et/ou théoriques et les encouragements de M. Jean-François Troin et M. Jean-Charles Depaule, mes directeurs de recherche, leur relecture attentive du manuscrit et leurs suggestions m'ont été précieux et toujours constructifs et enrichissants. Malgré un peu d'attente, ils voient enfin cette recherche terminée ! Je les remercie très vivement et chaleureusement de leur solide appui.*

*Mes remerciements vont également aux Directeurs des Centres Français à l'étranger (le CEDEJ, le Centre Jacques Berque – anciennement IRMC Rabat- et l'IFEAD) qui, en m'attribuant de petites bourses m'ont permis d'effectuer les séjours sur le terrain, sans lesquels cette recherche n'aurait pas été possible.*

*Je veux enfin remercier toutes les personnes (nombreuses), quelque soit leur statut, qui m'ont accordé du temps et de l'attention pour s'entretenir avec moi à propos des jardins. J'y ai été très sensible et je n'en oublie aucune.*

# TABLE DES MATIÈRES

<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>12</b>
<b>PREMIERE PARTIE : NAISSANCE ET DEVELOPPEMENT DU JARDIN PUBLIC.....</b>	<b>24</b>
INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE.....	24
<b>CHAPITRE 1 : L'HOMME ET L'APPARITION DES JARDINS.....</b>	<b>26</b>
<i>I) La nature de l'homme.....</i>	<i>26</i>
A- La séparation de l'homme et de la nature.....	26
B- Garder contact avec le milieu naturel : la troisième nature, ou la nature clôturée.....	28
C- L'homme et la « troisième nature » : une relation antique.....	30
1) La Mésopotamie, la matrice du jardin.....	30
2) Les pharaons et leurs jardins.....	32
3) Les influences perses des jardins grecs.....	33
<i>II) Les paradis : représentation et idéal.....</i>	<i>35</i>
A- Le jardin ou la représentation idéale du monde.....	35
1) Une représentation.....	35
2) Une signification.....	37
B- le jardin, parfum de paradis sur terre.....	38
1) Une réaction au milieu naturel.....	38
2) Le paradis, un jardin religieux.....	39
a- Une légende perse.....	39
b- Le jardin et la Bible.....	40
c- Le jardin et le Coran.....	41
<i>III) la cité et la nature.....</i>	<i>43</i>
A- Les cités de référence.....	44
1) Damas : la suavité de l'oasis.....	44
2) Bagdad : ville des Mille et Une Nuits.....	45
3) Marrakech : la maîtrise et les miroirs d'eau.....	46
4) Grenade : une cité glorieuse.....	48
B- Les jardins de l'islam.....	49
1) L'eau.....	49
2) La géométrie.....	50
<b>CHAPITRE 2 : LES VILLES ET LES JARDINS, ETAT DES LIEUX D'UNE EVOLUTION.....</b>	<b>52</b>
<i>I) Au Caire, les jardins hédonistes du Nil.....</i>	<i>53</i>
A- Dès les origines, des jardins luxueux.....	53
1) Fustât.....	53
2) La puissance du gouverneur.....	53
B- La victorieuse verdoyante.....	55
1) Al-Qâhira.....	55
2) Des plaisirs nautiques.....	56
3) « Une des plus grandes villes du bassin méditerranéen ».....	58
C- Des lacs et des jeux de plein air.....	58
1) Une citadelle.....	58
2) L'eau et la prospérité.....	60
3) L'aménagement de l'Azbakiyya.....	61
D- Des fruits, des saules et des cafés.....	62
1) Une expansion protégée par les frontières de l'empire ottoman.....	62
2) Les jardins de la résidence de Qâsim Bey.....	63
3) Des cafés au Caire.....	64
4) Vingt-deux jardins.....	65
<i>III) L'oasis, les jardins et Damas.....</i>	<i>68</i>
A- L'oasis à l'origine de Damas.....	68
1) Le « halo de lune ».....	68
2) Un repli sur les habitations.....	70
3) La ville noble et féconde.....	71
B- Damas sous les Ottomans : vers une réglementation urbaine.....	73
1) Des cafés dans les jardins.....	73
2) Des faubourgs dans les jardins.....	74
3) L'entrée dans l'époque contemporaine.....	78

III) <i>La nature intime de Rabat</i> .....	82
A- Du camp et ses vergers à la cité impériale .....	82
1) Un camp militaire fortifié .....	82
2) Un aqueduc et des vergers .....	83
3) De la stabilité à la cité .....	84
B- Rabat dans les vergers .....	85
1) Des 'arsa .....	85
2) La ville contre les jardins .....	86
C- La nature cachée de Rabat .....	88
1) La ville introvertie .....	88
2) Les riyâd .....	89
CHAPITRE 3 : PERCEPTION DES VILLES D'ORIENT ET MODELE OCCIDENTAL .....	94
I) <i>Installation et perception des villes vernaculaires par les Occidentaux</i> .....	96
A- L'arrivée des Occidentaux en Egypte, au Maroc, en Syrie .....	96
1) L'arrivée en Egypte .....	96
2) L'arrivée au Maroc .....	98
a- L'établissement du protectorat .....	98
b- Un <i>credo</i> colonial .....	99
3) L'instauration du mandat syrien .....	101
B- Les villes vernaculaires dépréciées par les Occidentaux .....	103
1) Des descriptions de désordre urbain .....	103
2) Des descriptions de décrépitude et de saleté .....	106
II) <i>L'hygiénisme ou la ville moderne occidentale</i> .....	109
A- Une nouvelle idée de la société .....	109
1) Des découvertes scientifiques .....	109
2) Un rapport renouvelé à la nature .....	111
3) La peur des classes ouvrières .....	112
4) « L'avènement des loisirs » .....	114
B- Une nouvelle idée de la ville .....	116
1) Des utopies ou la ville idéale .....	117
2) La nature remède aux maux sociaux et urbains .....	120
a- Les jardins ouvriers .....	120
b- Jardins et distanciation sociale .....	123
3) Vers une ville morale, spectacle et de loisirs .....	125
a- La ville spectacle .....	125
b- Le « jardin public » .....	127
c- Le parc paysager moral <i>versus</i> le jardin de plaisirs immoral .....	128
d- Apprendre en s'aérant .....	130
CHAPITRE 4 : L'INFLUENCE DES EUROPEENS SUR L'AMENAGEMENT DES VILLES « ORIENTALES » .....	133
I) <i>La rupture</i> .....	134
A- Une (nouvelle) politique urbaine .....	134
1) Au Caire : la « mise en place d'une ville moderne » .....	134
a- La volonté d'aménager .....	134
b- Les racines d'une stratégie de modernisation urbaine .....	137
2) A Rabat : les débuts de la planification urbaine .....	137
3) A Damas : une modernisation de fait .....	139
B- Des spécialistes occidentaux et des projets planifiés .....	141
1) Au Caire, des experts occidentaux mais pas encore de plan .....	141
a- Des initiatives d'étrangers .....	141
b- Des techniques et techniciens étrangers .....	142
c- Une carte et un plan de travail .....	143
d- Changement d'influence : l'occupation britannique .....	145
2) Rabat et l'expérimentation urbaine .....	145
3) Un premier plan d'aménagement pour Damas .....	147
II) <i>Les réalisations : de nouvelles villes et des jardins</i> .....	149
A- Nouvelles villes et nouveaux quartiers .....	149
1) Les quartiers modernes du Caire .....	149
a- Héliopolis, la « ville soleil » .....	150
b- Garden-City .....	153
2) La « ville nouvelle » de Rabat .....	155
3) La nouvelle ville de Damas .....	158
B- Multiplier les jardins publics .....	160
1) Au Caire, créations et réaménagements .....	160
a- Aménagement, réaménagement de l'Azbakkiyya .....	160
b- Le jardin botanique et zoologique .....	162

c- L'aquarium et le Gezira Sporting Club.....	164
2) Le système des parcs de Rabat.....	165
a- Le jardin d'essais.....	166
b- Le Triangle de Vue et le Bois de l'Agdal.....	168
c- Le Chella et le jardin andalou.....	169
3) Les petits jardins de Damas.....	171
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE.....	176
<b>DEUXIEME PARTIE : LES PRATIQUES DES JARDINS PUBLICS.....</b>	<b>178</b>
INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE.....	178
CHAPITRE 5 : LE JARDIN PUBLIC DANS LA VILLE : UN ESPACE AUTRE.....	186
I) <i>Un espace public différent</i> .....	187
A- L'îlot dans la ville.....	187
1) Les limites des jardins.....	188
2) La verdure publique.....	193
B- L'espace et le temps.....	195
1) Une rupture spatiale.....	195
2) Une rupture temporelle.....	198
II) <i>Les innombrables visages</i> .....	202
A- La vie publique.....	202
1) Un usage réglementé.....	202
2) Voir et être vu.....	208
a- Constituer un groupe.....	208
b- Conquérir un territoire.....	209
c- La convenable présence des femmes.....	211
B- La vie cachée.....	213
1) Les amours clandestines.....	214
2) Les exclus de la ville.....	216
a- Un espace de référence pour les mendiants.....	216
b- L'espace refuge des vendeurs illégaux.....	217
3) Les comportements jugés déviants et délictueux.....	218
a- Les rencontres d'homosexuels.....	218
b- Un lieu de travail pour les prostituées.....	219
c- Vendre et consommer de la drogue.....	219
CHAPITRE 6 : LE JARDIN PUBLIC, UN LIEU POPULAIRE.....	222
I) <i>La pratique fragmentée des espaces urbains</i> .....	223
A- L'espace urbain abandonné aux pauvres.....	223
1) La fin de l'ostentation dans l'espace public.....	223
2) L'espace public n'est plus autant un lieu de représentation du pouvoir.....	227
3) Une perception différenciée des quartiers.....	228
B- Des espaces « réservés ».....	230
1) Une fréquentation discontinue de l'espace urbain.....	231
2) Les clubs : un espace socialement homogène et favorisé.....	235
a- Le Gezira Sporting Club.....	236
b- L'Automobile club et le club de Chasse : deux traditions différentes.....	240
c- Les nouveaux clubs : jeunes, chics et modernes.....	243
II) <i>Le jardin public, un espace populaire</i> .....	244
A- L'appropriation populaire des jardins publics.....	244
1) Une forte demande.....	244
2) Le club du pauvre.....	249
B- Le « droit à la ville ».....	252
1) Se sentir pris en compte.....	253
2) Pratiquer toute la ville.....	256
CHAPITRE 7 : LA PRATIQUE DES JARDINS PUBLICS, L'ADEQUATION A UN PROGRAMME IMPLICITE.....	261
I) <i>Les activités génériques</i> .....	263
A- La promenade quotidienne.....	263
B- La sortie avec les enfants.....	268
1) L'enfant et le jardin public.....	269
a- Une acquisition récente de l'histoire.....	269
b- La salle de jeu familiale et sécurisée.....	270
c- L'enfant dans la rue.....	272
d- Le jardin culturel pour enfants de Sayyeda Zeinab (Le Caire).....	275
2) Promenade enfantine, sortie féminine.....	280
C- La sieste, la recherche d'aventures frivoles et la « salle » d'étude.....	284
a- La sieste : dormir au jardin.....	284



b- La recherche d'aventures frivoles.....	286
c- Le jardin transformé en « salle » d'étude.....	290
II) <i>Les activités spécifiques aux grands jardins</i> .....	296
A- Le jardin : une « salle » de sports.....	296
1) Pratiquer la course à pied.....	297
2) La marche, un sport en plein essor.....	301
B- Déjeuner sur l'herbe, un restaurant de plein air.....	304
1) Manger en plein air.....	305
2) Le restaurant du pauvre.....	309
C- S'instruire en se promenant.....	311
1) Les jardins hérités.....	311
a- Le jardin botanique Orman : développer la connaissance des végétaux.....	311
b- Le jardin zoologique : pour une éducation à la vie sauvage.....	316
2) Les jardins plus récents ou récemment rénovés : développer ou affirmer une spécialité.....	323
a- Le Jardin japonais et le Jardin international.....	323
b- Un nouveau jardin : Al-Azhar.....	330
c- Des bibliothèques dans les jardins.....	334
CHAPITRE 8 : LES MOMENTS D'EXCEPTION DES JARDINS PUBLICS.....	339
I) <i>Les fêtes de printemps : une pratique héritée</i> .....	339
A- La <i>nzaha</i> (Maroc) : pique-niquer dans les collines.....	340
B- Les fêtes de printemps en Syrie : une tradition qui s'éteint.....	342
1) Les anciennes fêtes de printemps à Homs.....	342
2) Le nouvel an kurde.....	345
C- Cham el-Nessim, fête des jardins.....	347
II) <i>Les manifestations culturelles ou sportives investissent les jardins</i> .....	358
A- Des manifestations sportives.....	359
B- Des manifestations culturelles : faire rayonner les jardins.....	362
1) Les festivals de musique : une volonté des municipalités.....	362
a- A Damas : du jazz à Tishreen.....	362
b- « Jazz aux Oudaïas » à Rabat.....	363
c- Le festival du Jardin international au Caire.....	364
2) Des expositions aux foires florales.....	366
a- Des expositions florales : attirer les amateurs de botanique.....	366
b- Un festival des jardins.....	368
CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE.....	371
<b>TROISIEME PARTIE : DES JARDINS PUBLICS AUX ESPACES VERTS : UNE NOUVELLE IDEE DE LA NATURE URBAINE</b> .....	<b>373</b>
INTRODUCTION DE LA TROISIEME PARTIE.....	373
CHAPITRE 9 : LES JARDINS PUBLICS DEVIENNENT DES EQUIPEMENTS.....	375
I) <i>Du jardin à l'espace vert</i> .....	376
A- Place du jardin public dans les aménagements urbains d'aujourd'hui.....	376
1) A Rabat : un héritage préservé avec difficultés.....	377
2) Au Caire : la redécouverte des jardins publics.....	382
3) A Damas : préserver la Ghouta pour compenser le manque de verdure urbaine.....	388
B- La naissance de « l'espace vert ».....	394
1) Vers la fin de l'art des jardins publics.....	395
2) L'invention des espaces verts.....	396
3) L'exportation de la notion d'espace vert.....	399
C- Créer un jardin public : les processus et administrations au Caire, à Rabat et à Damas.....	400
1) Créer un jardin au Caire : un processus long et compliqué.....	401
2) Le processus de création d'un jardin à Rabat : une multiplicité d'intervenants.....	403
3) La création d'un jardin à Damas : remplir le cahier des charges.....	404
II) <i>Des espaces verts souvent pauvres mais incontournables dans les plans d'aménagement</i> .....	406
A- Les espaces verts permettent une gestion facilitée du foncier et de l'expansion urbaine.....	407
1) Contrôler les terrains.....	407
2) Constituer des réserves foncières.....	408
3) Envisager une plus-value foncière.....	409
4) Endiguer l'expansion spatiale des villes par une « ceinture verte ».....	410
a- La ceinture verte de Rabat : créer de la distance.....	411
b- La ceinture verte du Caire : un projet vite abandonné.....	413
c- La ceinture verte naturelle de Damas : préserver la Ghouta.....	416
B- Les espaces verts permettent de modeler une image de la ville.....	417
1) Embellir la ville.....	418
2) Moderniser la ville.....	419

3) Reconvertir des lieux dégradés.....	420
<b>CHAPITRE 10 : UNE NOUVELLE NATURE URBAINE : PRINCIPES ECOLOGIQUES ET JARDINS PRIVATISES.....</b>	<b>424</b>
<i>I) Vers un urbanisme végétal écologique.....</i>	<i>425</i>
A- Le retour du questionnement du rapport homme/nature .....	425
1) La ville désenchantée .....	425
2) La nature réenchantée .....	429
a- Le développement d'un sentiment écologiste .....	429
b- La nature, remède aux maux de la ville .....	433
B- Le gazon changé en geste écologique .....	436
<i>II) Les jardins publics privés et les cités jardins fermées .....</i>	<i>440</i>
A- Vers les nouveaux jardins publics : privés et suréquipés .....	441
1) La concession des espaces publics au privé .....	442
2) La création de parcs de loisirs privés .....	446
B- Des cités-jardins privées .....	451
1) S'extraire de la ville .....	452
2) Les cités-oasis : un marché.....	453
3) L'homogénéité sociale réalisée et ostentatoire.....	462
CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE.....	465
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>467</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>475</b>

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### Chapitre 1

Figure 1 : Les jardins suspendus de Babylone.....	31
Figure 2 : Exemple de Chahar Bagh : « Le jardin du bonheur », musée de Delhi.....	31
Figure 3 : Villa et jardin d'un grand seigneur égyptien.....	33
Figure 4 : L'âme dans son jardin. Dans l'au-delà, le jardin du mort demeure auprès de lui.....	33

### Chapitre 2

Figure 5 : Le Caire à la fin du XVIIIe.....	56
Figure 6 : Le Caire à l'époque fatimide.....	57
Figure 7 : Vue de l'Azbakiyya, fin XVIIIe siècle.....	62
Figure 8 : Les jardins de la résidence de Qasim Bey.....	63
Figure 9 : Le palais de Qasim Bey.....	63
Figure 10 : Le Caire ottoman.....	66
Figure 11 : Les quartiers de Damas.....	75
Figure 12 : « Vue de Damas » à la fin du XIXe siècle.....	77
Figure 13 : « Jardins et café sur les bords du Barada (Damas).....	79
Figure 14 : Espace planté à Rabat aux XIIe, XVIIe et XXe siècle.....	87
Figure 15 : Riyad à Rabat.....	90
Figure 16 : Plan du riyad de la casbah des Oudaïas.....	91

### Chapitre 3

Figure 17 : La cité-jardin de Howard.....	119
---	-----

### Chapitre 4

Figure 18 : Le Caire d'Isma'îl. (source : A. Raymond, <i>Le Caire</i> , p. 307).....	144
Figure 19 : Plan de concession d'Héliopolis, 1907.....	152
Figure 20 : Plan de situation de Garden City au Caire.....	154
Figure 21 : Plan de lotissement de Garden City.....	154
Figure 22 : Plan d'extension de Rabat en 1918.....	156
Figure 23 : L'évolution historique de Damas.....	159
Figure 24 : Plan de situation du jardin de l'Azbakiyya.....	161
Figure 25 : Plan du jardin de l'Azbakiyya.....	161
Figure 26 : Plan du jardin zoologique de Giza.....	164
Figure 27 : Plan d'extension de Rabat de Prost, espaces libres.....	166
Figure 28 : Plan du jardin d'essais, Rabat.....	167
Figure 29 : Plan du jardin du Triangle de Vue, Rabat.....	169
Figure 30 : Plan de la medersa des Oudaïas, Rabat.....	171
Figure 31 : Plan du jardin des canons, Damas.....	173
Figure 32 : Carte de localisation des jardins au Caire.....	183
Figure 33 : Carte de localisation des jardins à Damas.....	184
Figure 34 : Carte de localisation des jardins à Rabat.....	185

### Chapitre 5

Figure 35 : Clôture du parc de l'Azbakiyya.....	188
Figure 36 : Clôture du parc de Fustât, Le Caire.....	188
Figure 37 : Grilles du jardin zoologique, Le Caire.....	188
Figure 38 : Entrée du parc de Fustât, Le Caire.....	190
Figure 39 : Entrée du jardin zoologique, Le Caire.....	190
Figure 40 : Allées cimentées du jardin des Canons à Damas.....	192
Figure 41 : L'environnement urbain du jardin d'essais, Rabat.....	196

Figure 42 : L'environnement urbain du jardin Orman, Le Caire.....	196
Figure 43 : Terre-plein central du jardin d'essais, Rabat.....	196
Figure 44 : Banc dans le jardin des Canons à Damas.....	197
Figure 45 : Banc dans le jardin d'Essais, Rabat.....	197
Figure 46 : Jets d'eau au jardin des canons, Damas.....	198
Figure 47 : Une fontaine « traditionnelle » au jardin des Oudaïas.....	199
Figure 48 : Le jardin des Oudaïas, Rabat.....	200
Figure 49 : Jardin Municipal, Damas.....	205
Figure 50 : Jardin Dar el-Ulum, Nadia et sa mère à l'ombre de leur arbre (Le Caire).....	207
Figure 51 : Amoureux dans le jardin zoologique,.....	215
Figure 52 : Amoureux dans le jardin al-Jahez, Damas.....	215

## Chapitre 6

Figure 53 : L'espace public abandonné aux couches populaires. Le Caire.....	225
Figure 54 : Le Caire, quartiers râqi.....	230
Figure 55 : La voiture, mieux que le bus.....	234
Figure 56 : Plan de localisation du Gezira Sporting club, Le Caire.....	237
Figure 57 : Le Gezira Sporting Club, vu de la Tour du Caire.....	237
Figure 58 : Le champ de tir du club de chasse.....	242
Figure 59 : Le pavillon du Club de chasse.....	242
Figure 60 : "Respirer" au Jardin botanique Orman, Le Caire.....	248
Figure 61 : Deviser au jardin Sebki à Damas.....	251
Figure 62 : A l'entrée du "jardin des poissons" au Caire.....	257
Figure 63 : Plan de Masaken Barzeh.....	259

## Chapitre 7

Figure 64 : Aire de jeux pour les enfants, jardin de Fustat, Le Caire.....	271
Figure 65 : Carte des moins de 15 ans au Caire et localisation des jardins.....	274
Figure 66 : Environnement urbain du jardin culturel pour les enfants de Sayyeda Zeinab, Le Caire.....	275
Figure 67 : Minaret en spirale de la mosquée Ibn Tûlûn, Le Caire.....	277
Figure 68 : Plan en spirale du Jardin culturel pour les enfants de Sayyeda Zeinab, Le Caire.....	277
Figure 69 : L'architecture du Jardin culturel pour les enfants de Sayyeda Zeinab.....	278
Figure 70 : Un couple sur chaque banc dans le jardin pharaonique, Le Caire.....	289
Figure 71 : Le bois de l'Agdal à Rabat, s'isoler pour étudier.....	292
Figure 72 : Pique-nique à Orman, Le Caire.....	307
Figure 73 : Le barrage de Qanater, 25 km au nord du Caire.....	308
Figure 74 : Orman, le jardin des cactus, Le Caire.....	312
Figure 75 : Orman, l'entrée de la roseraie, Le Caire.....	312
Figure 76 : Jardin Orman, le pont aux amoureux. Le Caire.....	313
Figure 77 : Au zoo du Caire, nourrir les girafes et les pélicans.....	317
Figure 78 : Poser devant les hippopotames au zoo du Caire.....	318
Figure 79 : Plan du jardin zoologique et botanique en 1934, avant leur séparation. Le Caire.....	318
Figure 80 : Les jardins Botanique et zoologique, séparés par la rue de l'université.....	319
Figure 81 : Embellissements en galets au zoo du Caire.....	321
Figure 82 : La fanfare de l'Académie de police défile dans le zoo le vendredi au Caire.....	322
Figure 83 : Plans de localisation du jardin japonais.....	324
Figure 84 : Le Jardin Japonais de Helwan.....	326
Figure 85 : Le "jardin géographique" de l'Egypte au jardin international, Le Caire.....	328
Figure 86 : Le jardin de la Corée du sud au jardin international, Le Caire.....	329
Figure 87 : Le jardin Al-Azhar.....	331
Figure 88 : Travaux à côté du mur de Saladin dans le Jardin Al-Azhar, Le Caire.....	331
Figure 89 : Localisation de jardin Al-Azhar.....	332
Figure 90 : Projet d'aménagement du parc Al-Azhar.....	333

## Chapitre 8

Figure 91 : la N'zaha dans les collines de Fès, Maroc.....	341
Figure 92 : Pique-nique dans les collines de Fès au printemps. Maroc.....	342

Figure 93 : Pique-nique de Cham el-Nessim au zoo. Le Caire. ....	348
Figure 94 : Jouer au volley ball, grâce à un "filet" de ceintures tendu entre deux arbres.....	350
Figure 95 : Orman, un jardin très fréquenté pour Cham el-Nessim, Le Caire. ....	352
Figure 96 : L'allée principale du zoo à 10 heures du matin. Cham el-Nessim, Le Caire. ....	352
Figure 97 : Vêtements de fête pour les enfants, et pose joyeuse.....	353
Figure 98 : "Pelouse interdite". Cham el-Nessim à Orman, Le Caire. ....	353
Figure 99 : Cham el-Nessim, un pique-nique coiffé. Jardin zoologique, Le Caire. ....	355
Figure 100 : Les abords du zoo à 10 heures du matin le jour de Cham el-Nesim,.....	356
Figure 101 : Tous les moyens sont bons pour se rendre dans un jardin en famille. ....	357
Figure 102 : Les banderoles et fanions de la course du Rotary au Bois de l'Agdal. Rabat. ....	360
Figure 103 : Les petits coureurs du cross du Rotary portent un grand dossart. Rabat. ....	360
Figure 104 : Exposition de plantes dans le jardin du musée de l'agriculture.....	367

## Chapitre 9

Figure 105 : Tableau du rapport entre la population, la superficie bâtie, espaces verts à Rabat en 1922. ....	377
Figure 106 : Évolution du ratio espace de verdure par habitant (m <sup>2</sup> ), 1912-1994.....	378
Figure 107 : Évolution de la population de Rabat, 1912-1994. ....	378
Figure 108 : Jardin al-Jahez à Damas. (plan d'aménagement de 1968).....	388
Figure 109 : Parc Tishreen à Damas. L'allée principale.....	390
Figure 110 : Parc Tishreen à Damas, vue sur la ville.....	390
Figure 111 : Damas, espace vert fermé au public. ....	391
Figure 112 : Rond-point paysagé rue Ibn Khaldoun, Damas. ....	392
Figure 113 : Terre-plein central de l'Avenue de la Ligue Arabe en 1995,.....	409
Figure 114: Plan de la ceinture verte de Rabat.....	412
Figure 115 : Projet (abandonné) de la ceinture verte du Caire (GOPP, IAURIF, <i>Eastern</i> .....	415
Figure 116 : Ceinture verte de Damas.....	416
Figure 117 : Les essais de végétalisation du futur parc Al-Azhar, avril 2000. le Caire. ....	420

## Chapitre 10

Figure 118 : Densité de population et jardins au Caire.....	427
Figure 119 : Aire de jeux du jardin Dar el-Ulum, vue de la rue.....	444
Figure 120 : Wonder Land au jardin international. ....	446
Figure 121 : Wonder Land au jardin international. ....	446
Figure 122 : Carte postale publicitaire pour Dream Park (recto). ....	447
Figure 123 : Carte postale publicitaire pour Dream Park (verso). ....	448
Figure 124 : Plan de situation de Hay Ryad, Rabat. ....	454
Figure 125 : Plan de Hay Ryad. ....	456
Figure 126 : Photo aérienne de Hay Ryad.....	457
Figure 127 : Plan général de Dream Land. ....	459
Figure 128 : Immeuble Caribbean à Dream Land.....	460
Figure 129 : Mirage city. ....	461

# **INTRODUCTION**

## INTRODUCTION

« Il y a (...), et ceci probablement dans toute culture, dans toute civilisation, des lieux réels, des lieux effectifs, des lieux qui sont dessinés dans l'institution même de la société, et qui sont des sortes de contre-emplacements, sortes d'utopies effectivement réalisées dans lesquelles, les emplacements réels, tous les autres emplacements réels que l'on peut trouver à l'intérieur de la culture sont à la fois représentés, contestés et inversés, des sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisables. Ces lieux, parce qu'ils sont absolument autres que tous les autres emplacements qu'ils reflètent et dont ils parlent, je les appellerai, par opposition aux utopies, les hétérotopies (...). (...) [Et] peut-être est-ce que l'exemple le plus ancien de ces hétérotopies, (...) c'est le jardin »<sup>1</sup>.

Dans cette conférence de 1967 *Des espaces autres*, Michel Foucault qualifie les jardins « d'étonnantes créations » et définit à travers son concept d'hétérotopie leur complexité, puisqu'ils sont à la fois totalement issus d'une culture, manifestations et produits de ses valeurs, et aussi phénomènes hors du temps et des normes. Le jardin est un objet singulier.

Il entraîne dans son sillage nombre d'images, d'odeurs, de légendes, de rêves, de souvenirs d'enfance et de mythes aussi. Du jardin de curé à Versailles, du potager aux jardins des plantes, la panoplie est large, aussi ne peut-on pas en traiter de façon générale. Le jardin dans le monde arabe renvoie de façon inévitable aux célèbres jardins suspendus de Babylone<sup>2</sup>, jardins de l'Alhambra ou encore au Bagdad des Mille et Une Nuits. Ils évoquent inmanquablement la fraîcheur des gouttelettes d'une fontaine aux mosaïques, son ruissellement, l'ombre d'une végétation épaisse et fleurie, la langueur et le raffinement d'un Orient suave, sensuel, au parfum de jasmin. Si ces jardins mythiques ont fait la fortune des légendes et des représentations occidentales liées à l'Orient, il faut souligner qu'ils appartiennent à la catégorie des jardins privés. Oeuvres de seigneurs ou d'élites de riches

---

<sup>1</sup> Michel Foucault, « Des espaces autres » (1967), *Dits et écrits*, t IV, p. 1752-1762, 1984.



civilisations, ils étaient réservés à l'usage de quelques propriétaires privilégiés et de leurs amis qui possédaient un accès à l'eau. La plus grande partie des populations n'en jouissait qu'au travers de pâles copies dans des cours intérieures ou se contentaient des vergers alentours. Le jardin a toujours été un objet ou une manifestation de la ségrégation socio-spatiale urbaine.

Leur réputation entretenue par des publications aussi nombreuses qu'inégale quant à leur qualité, ces jardins mythiques s'imposent, incontournables, dès qu'il est question de jardins dans le monde arabe. Mais ils appartiennent désormais à l'histoire, au patrimoine. S'ils ont été des modèles, ils ne le sont pas demeurés dans des villes qui ont profondément changé depuis. Clos, invisibles de l'extérieur, exceptée la cime des arbres, ils appartiennent à la catégorie des espaces privés des villes. Très connus, beaucoup et bien étudiés par des historiens, des architectes, des paysagistes ou par les spécialistes de l'art paysager, ils continuent pourtant à retenir l'essentiel de l'intérêt porté aux jardins du monde arabe par les Occidentaux, mais également par les chercheurs orientaux eux-mêmes. Les jardins publics en revanche ne possèdent pas cette fascination.

## **Les jardins publics**

Une différence fondamentale existe entre les jardins publics et les jardins privés. Face à l'histoire millénaire et bien connue des jardins privés en Orient, les jardins publics n'ont qu'une histoire récente à opposer. Elle est liée aux échanges culturels et idéologiques entre l'Europe -et en particulier la France- et le monde arabe, mais aussi aux luttes politiques et militaires sanglantes de l'histoire coloniale du bassin méditerranéen. Si le jardin public est né en Europe et a pris son sens contemporain à Paris sous le Second Empire, à travers les travaux du Baron Haussmann, il a été exporté dans le monde arabe à la faveur d'influences diverses très fortes en matière d'aménagement urbain. À peu près inconnu sous cette forme avant la première moitié du XIXe siècle, il est lié à la fondation d'un espace public urbain et ne peut être distingué du mouvement urbanistique moderne fondé sur l'hygiénisme et l'ordonnement de la ville.

L'espace public s'oppose à l'espace privé et se définit comme la partie du domaine public urbain non bâti, affecté à des usages collectifs et publics. À partir du XIXe siècle, en Occident, l'espace public devient l'espace de la circulation, de l'échange marchand et des

---

<sup>2</sup> Alors qu'ils ne sont pas de tradition arabe. Ils fondent cependant une partie majeure de la représentation des jardins arabes qui s'en inspirent largement.

promenades. Le jardin public, qui se définit comme un espace enclos à dominante végétale, protégé des circulations générales, libre d'accès, conçu comme un équipement et géré comme tel, devient un lieu essentiel de la récréation, de l'ostentation et de l'embellissement. Sous le Second Empire, le Baron Haussmann dote Paris d'un système de parcs qui devient un modèle non seulement pour toutes les villes de France, qui le calquent jusque dans la forme des jardins (les plans en ellipse), mais également pour des villes de l'étranger, dont Le Caire. C'est avec ce modèle en tête que les voyageurs décrivent l'Orient qu'ils visitent, et c'est également ce modèle que les colonisateurs auront à cœur de répéter (avec des modifications dues aux évolutions de l'époque) à l'étranger, dans les colonies ou les zones et pays sous influence française ou séduits par ce modèle, telles que l'Égypte, la Syrie et le Maroc. Le jardin public se propagera dès lors partout où les Français construisent des villes (coloniales) comme en Afrique Noire et sera un des éléments qui caractérisent la modernité d'une ville.

On peut lire de très nombreux articles ou ouvrages consacrés au système des parcs et jardins de Paris au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>, à leur aménagement, à leur rôle, et beaucoup d'ouvrages historiques sur cette période charnière présentent les enjeux politiques, économiques et sociaux de tels équipements. Plus récemment, avec Louis-Michel Nourry<sup>4</sup> notamment, on a commencé à quitter Paris et à s'intéresser aux jardins publics des villes de province. Si l'on étudie le monde arabe, c'est uniquement à travers l'œuvre que Jean-Claude-Nicolas Forestier, conservateur des parcs et jardins de Paris, a réalisée lors d'une mission à Rabat<sup>5</sup> dans les années 1920. Les pratiques des jardins n'ont fait l'objet que de quelques rares recherches (le livre de Pierre Sansot<sup>6</sup>, et la thèse de Francine Barthe Deloisi<sup>7</sup> par exemple), alors qu'on sait aujourd'hui qu'il ne s'agit pas simplement d'espaces de récréation, généralement réclamés par les habitants, mais qu'ils sont sélectifs du point de vue des comportements et les pratiques citadines et offrent un lieu de distinction entre la culture savante et la culture populaire. Les jardins publics du monde arabe quant à eux n'ont jusqu'à maintenant été qu'effleurés dans

<sup>3</sup> On peut lire par exemple un « classique » : CHOAY, Françoise, « Haussmann et le système des espaces verts parisiens », *Revue de l'art*, 1975, p.83-99, ou encore : HUGUENEY, Jeanne, « Haussmann et les jardins publics », REAU Louis, LAVEDAN Pierre, HUGUENEY Jeanne, AUZELLE Robert, *L'œuvre du Baron Haussmann Préfet de la Seine (1853-1870)*, Paris, PUF, 1954, 159 p., p.91-123.

<sup>4</sup> NOURRY, Louis-Michel, *Les jardins publics en province. Espace et politique au XIX<sup>e</sup> siècle*, Presses Universitaires de Rennes, 1997, 265 p.

<sup>5</sup> Collectif, *Forestier, Jean-Claude-Nicolas. Du jardin au paysage urbain*, Paris, Picard, 1990, 283 p. Voir notamment l'article de Bénédicte Leclerc, « La mission au Maroc ».

<sup>6</sup> SANSOT, Pierre, *Jardins publics*, Paris, Payot, 1993, 272 p.

<sup>7</sup> BARTHE-DELOIZI, Francine, *Parcs et jardins. Étude de pratiques spatiales urbaines (Les Mureaux-Saint-Germain-en Laye)*, sous la direction de P. CLAVAL, UFR Géographie, Paris IV Sorbonne, Décembre 1996, 367 p. + Corpus iconographique.

certaines recherches<sup>8</sup>, voire ignorés. Aucune recherche systématique n'avait encore été menée. Face à leur importance en terme de composante du tissu urbain et d'élément de structuration spatiale des villes, compte tenu de leur impact politique, économique et social, notamment à travers les pratiques des « citadins ordinaires », cette absence de recherche sur les jardins publics apparaît étonnante et injustifiée.

Au-delà de leur aspect banal, les jardins publics sont bien des « espaces autres », ou des hétérotopies au sens de Foucault, autour desquels se nouent de nombreux enjeux qui amènent à formuler des hypothèses d'ordre historique, politique, économique et social. Le jardin pose immédiatement la question du rapport entre la ville et la nature, de l'image de la ville, des fonctions du jardin public et de la pratique de la ville. Il est possible d'étudier cela à travers le jardin public, sans doute moins poétique que le jardin privé, mais, par sa caractéristique d'espace ouvert à tous en toute liberté, beaucoup plus riche d'enseignements pour une étude de géographie urbaine et sociale. À l'origine non productif, le jardin public, où se rencontrent le spatial et le social, la communauté et l'espace sur lequel elle vit, ouvre des pistes de réflexions et de connaissances encore très peu exploitées dans le monde arabe.

## **L'origine de la recherche**

Cette recherche sur les jardins publics du monde arabe prend sa source dans une étude menée pour le diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble. Elle portait sur les modes de comportements des femmes dans les espaces publics du Caire. Au cours de cette recherche où l'on me rapportait essentiellement les codes de comportement à adopter dans la rue ou sur les lieux de travail, le jardin public n'apparaissait pas. Aucune femme interrogée à l'occasion n'en parlait. Or, lors de mes déambulations à travers la ville, il m'était apparu que les jardins publics que je voyais (l'Azbakkiyya, le jardin Dar el-Ulum à Mounira, le jardin des Poissons à Zamalek, par exemple) étaient largement fréquentés par des femmes : seules, avec des enfants, en couple, avec des amies ou des amis. Dans une ville qui semblait conçue pour le seul mouvement (il n'y avait pas de banc dans le centre ville par exemple, excepté sur les bords du Nil), les jardins publics étaient les seuls lieux permettant aux femmes de s'arrêter. Après consultation des fichiers de bibliothèques où aucune publication significative n'était

---

<sup>8</sup> On peut noter l'intérêt porté aux jardins publics d'Alep par Jean-Claude David et de Casablanca et Rabat par Françoise Navez-Bouchanine. On les voit apparaître dans les études urbaines sur Le Caire (voir Arnaud par exemple), dans quelques articles sur Rabat et très peu à propos de Damas.

répertoriée sur le sujet, et une longue conversation avec Jean-Charles Depaule, je décidai alors d'en faire un objet de recherche, limité (pendant cette période aixoise) au Caire.

Travailler sur les jardins publics du monde arabe, il y a sept ans, semblait futile aux yeux de beaucoup (Français comme Orientaux), n'intéressait pas ou faisait sourire. Y a-t-il tout d'abord des jardins publics dans le monde arabe ? Ensuite, étudier ce type de lieu, est-ce vraiment un sujet ? Aujourd'hui, ces questions sont désormais rarement posées, que ce soit en France ou en Égypte, et le jardin public semble avoir acquis une meilleure image, probablement à la faveur de l'intérêt récemment renouvelé sur les deux rives de la Méditerranée, pour les jardins de tous types. Étonnamment, il semble que le jardin, quel qu'il soit, soit désormais à la mode. Les revues consacrées aux jardins du monde entier ou aux plantes pour potagers, les numéros spéciaux, les articles, fleurissent chaque année plus nombreux au printemps en France. Au Maroc, en Égypte et en Syrie, on trouve aussi des couvertures qui leur sont consacrées et les expositions florales de Damas et du Caire prennent chaque année plus d'ampleur. Un mouvement global porte les citoyens à s'intéresser aux jardins de façon générale et permet, aujourd'hui mieux qu'hier, de justifier une recherche sur les jardins publics.

Sous une apparence anecdotique, la recherche sur les jardins publics s'inscrit dans le paysage de la recherche urbaine dans le monde arabe. Les questions se posent de l'héritage d'un urbanisme occidental exporté dans le monde arabe, de l'appropriation de la ville moderne par les habitants, de la stratégie des autorités locales à l'égard de l'aménagement des jardins publics, et des nouvelles tendances que l'on peut lire à travers ces aménagements et leurs significations. Ces dernières, ajoutées aux pratiques des jardins, nous renseignent sur les valeurs des sociétés urbaines, celles qui se montrent et celles qui se cachent, sur leur perception des modes de comportement, mais également sur l'idée de modernité urbaine, de la place des canons occidentaux en matière d'aménagement urbain. Apparus assez brusquement dans des sociétés qui en général ne les avaient pas demandés, les aménagements urbains modernes, réalisés en même temps que la perte de souveraineté des pays, ont bouleversé les valeurs et les modes de vie. Les habitants se sont appropriés avec impatience pour certaines, plus lentement pour les autres, ces aménagements nouveaux.

Embrassant nécessairement toute la hiérarchie sociale (du Prince au teneur), une recherche sur les jardins publics ne peut se désintéresser de ceux qui conçoivent les aménagements urbains. Elle ne peut pas ne pas se demander, dans quel contexte de l'histoire des mentalités ces derniers sont réalisés. Elle ne peut pas non plus, ne pas s'interroger sur les

usagers eux-mêmes, ceux du passé et ceux du présent, tant on sait qu'un jardin public non fréquenté devient rapidement une décharge. Ainsi, un jardin public ne le reste que s'il possède des usagers. Par conséquent, l'interaction entre les différents acteurs, décideurs et usagers se fait naturellement. Les aménageurs et les usagers entretiennent une relation complexe et on ne peut pas se contenter de les opposer. Ainsi, il est bon de s'attacher à dépasser les dichotomies simplistes entre ceux qui conçoivent et ceux qui pratiquent les espaces, même s'il est sans doute vrai que deux approches différentes existent. C'est aussi dans cette approche que la recherche s'inscrit dans le courant des études portant sur les compétences des citoyens ordinaires à travers l'étude des pratiques et des représentations des jardins publics par leurs usagers et ceux qui ne s'y rendent jamais.

Lieux de récréation aujourd'hui largement réclamés par les habitants, les jardins publics sont aussi des espaces d'embellissement, d'ostentation, de distinction, de conquête de la ville et également de liberté. Ils sont des espaces autres et, parce que fermés, tout en restant ouverts à tous ils permettent des comportements nulle part ailleurs possibles, offrent un lieu au désordre. Leur singularité est à la hauteur de leur polyvalence, à la fois dans ce qu'ils représentent, dans ce qu'ils permettent et parfois dans ce qu'ils suggèrent.

### **Le choix des trois villes**

Le but de cette recherche était de vérifier si dans le monde arabe comme en France, la création de jardins publics découlait d'une volonté visant un idéal de ville, grâce à une conception renouvelée et mythique des rapports entre la ville et la nature. Il s'agissait de chercher quelles conséquences les jardins publics ont eu sur les tissus urbains, l'image des villes, et sur les citoyens eux-mêmes. L'objet était aussi de saisir à travers les réalisations récentes, ou dans leur absence, dans l'entretien des jardins et l'image qu'ils possèdent aujourd'hui, quels étaient les projets et objectifs de l'aménagement urbain des villes et de dégager peut-être des tendances générales, élargies sans doute à d'autres pays ou aires culturelles, dans lesquelles ces villes s'intégraient. À travers le prisme, le filtre particulier et original du jardin public, il s'agissait de mettre en évidence des phénomènes dont seul celui-ci est révélateur.

Au Caire, à Rabat et à Damas, se présentaient, pour une part, des situations identiques. Appartenant toutes trois au bassin méditerranéen, à la culture arabo-musulmane, partageant pour le sens commun au moins une histoire urbaine commune (« la » ville « islamique »), ces

viles ont-elles pour autant développé des processus communs ? Elles proposaient aussi des situations et des caractères profondément différents et elles ont connu des destins divers. Le Caire, bien que son histoire soit plus récente que celle de Damas, est plus connu, et son rôle a été plus tôt plus marqué que celui de Damas. Quant à Rabat, jumelle et rivale de Salé, elle n'a connu de véritable expansion que lorsqu'elle a pu se distinguer de sa voisine des bords du Bou Regreg, le fleuve qui les sépare. L'histoire du Caire et de sa modernisation n'est pas synchrone avec celles de Rabat et de Damas qui semblent se développer plus tard et plus lentement, mais les changements (voulus et provoqués par les dirigeants locaux dans le cas du Caire, alors qu'ils sont imposés à Rabat et Damas), présentent de larges similitudes.

Ces trois villes non seulement n'ont pas la même taille, mais n'occupent pas non plus une place comparable en terme d'importance dans leur pays, ni à l'échelle régionale. Elles sont cependant toutes trois des capitales, et à ce titre elles cristallisent les changements urbains et sociaux, en sont plus ou moins des laboratoires. Elles ont connu toutes les trois des périodes de forte expansion : il importait donc de comparer la place et le sens qu'elles accordaient aux jardins publics dans leur croissance. En travaillant sur une seule ville, il aurait été possible sans doute de dégager un modèle, une tendance, mais probablement singulière. La comparaison permet de mieux comprendre la façon dont certaines évolutions, certains mécanismes, se produisent, d'en mesurer la portée et le caractère exceptionnel ou non selon les villes. Y a-t-il convergence, divergence ? Un tel questionnement permet de saisir une tendance à un niveau plus global, une dynamique plus générale. Dans le cas du Caire, de Damas et de Rabat, le croisement des influences ajoute un élément dans la structure du lien. Ces trois villes permettent d'étudier des régions variées, situées à des points importants de la rive sud et est de la Méditerranée.

Le Caire est la plus grande ville du monde arabe et du continent africain. On la surnomme Oum el-Dounia, la Mère du Monde. Souligné depuis Ibn Khaldoun, son rôle dans l'histoire méditerranéenne a été majeur, notamment au point de vue symbolique. Capitale de la Syrie, Damas est trois fois moins peuplée que Le Caire et jouit également d'une très grande réputation dans le monde arabe. Comparée par les Anciens au paradis sur terre, la ville est auréolée d'images verdoyantes et célébrée pour sa douceur de vivre. Son rôle d'étape sur la route de la Mecque l'a fait connaître. Ses richesses et sa beauté, héritées du temps où elle était la capitale du califat ommejade, sont admirées à travers le monde arabe entier, et au-delà. Sa situation géographique en fait à nouveau une ville de relais géopolitique entre Beyrouth, Amman et Bagdad. Aujourd'hui, plus, peut-être, que Le Caire ou Rabat, Damas représente

(dans l'imaginaire commun des Occidentaux) l'image même de « l'Orient ». Rabat en revanche reste une petite capitale politique et administrative. Située sur la rive atlantique de l'Afrique, n'ayant pas appartenu à l'empire ottoman, devenue tardivement ville impériale, elle se situe à la périphérie géographique du monde arabe. La France y a laissé une forte empreinte, et c'est certainement la ville la plus européenne des trois.

Situées à trois points-clés du monde arabe (si l'on fait abstraction de la péninsule arabique), le Machrek, l'Égypte, le Maghreb, ces trois capitales permettent d'étudier un même phénomène dans un ensemble non homogène. Il aurait sans doute été passionnant d'étudier également Alger, Tunis, Tripoli, Beyrouth, Amman, Bagdad, ainsi que Mascate, Doha, Sanaa<sup>9</sup> ou Riyad ; de comparer Alexandrie au Caire, Alep à Damas, Casablanca à Rabat<sup>10</sup>. Mais il fallait faire un choix pour des raisons évidentes de faisabilité. Inévitablement arbitraire, sentimental mais aussi pratique, favorisé par le fait qu'il y existaient des structures facilement accessibles et ouvertes aux chercheurs, tel a été mon choix. Je laisse à d'autres le plaisir de défricher un terrain qui reste encore largement inexploré, notamment dans la péninsule arabique !

## **La méthode de travail**

Il faut signaler ici que cette recherche sur les jardins publics est inscrite dans la tradition scientifique française. Les sources consultées en France, en Égypte, en Syrie et au Maroc sont essentiellement en français. Soit elles ont été écrites dans cette langue (au Caire : documents anciens d'urbanisme ou les récits de voyageurs, conservés essentiellement à la bibliothèque de l'IFAO, de l'Institut d'Égypte, de la bibliothèque du musée de l'Agriculture ou du CEDEJ ; à Damas, à la bibliothèque de l'IFEAD ; à Rabat les documents conservés à la bibliothèque de la Source, à celle de l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme - INAU-, au Centre Jacques Berque), soit elles ont été traduites de l'arabe. Toute source disponible en anglais a également été consultée. Le nombre de celles en arabe que j'ai

---

<sup>9</sup> Dans le cadre d'une mission UNESCO/Université autonome de Barcelone, j'ai par ailleurs étudié la vieille ville de Sanaa, exemple extrême de la privatisation des jardins potagers puisque ces derniers sont cachés de la rue par de grands murs en terre et sont insoupçonnables. Très liés au recyclage de l'eau des ablutions et du nettoyage des mosquées, les jardins maraîchers de Sanaa doivent cependant surtout leur survie aux jardiniers qui les entretiennent. Il existe par ailleurs deux jardins publics à Sanaa, dans la ville moderne, à l'usage essentiellement familial.

<sup>10</sup> Des enquêtes ont d'ailleurs été réalisées dans deux de ces villes, Casablanca et Alep, dans le but de mener cette comparaison. Mais faute de temps et de moyens pour mener une telle recherche, il m'a fallu abandonner l'ambitieuse enquête par binômes dans chacun des pays, et ne considérer finalement que les capitales.



exploitées est plus restreint du fait de mon accès limité à la langue écrite. J'ai bénéficié de la gentillesse de plusieurs personnes<sup>11</sup> qui m'ont aidée à repérer des articles de journaux et des ouvrages et à en traduire des passages. Il y a là un handicap bibliographique que je devais souligner. Les sources de première main, des entretiens nombreux, en français, en anglais ou en arabe, de personnes ayant des responsabilités dans l'aménagement urbain, des universitaires ou des usagers des jardins ont, je l'espère, rétabli un équilibre dans mes sources d'informations. Des « correspondants permanents »<sup>12</sup> dans les trois pays m'ont permis de vérifier ou d'obtenir des informations fiables concernant des chiffres ou des événements récents et des termes techniques.

La majeure partie de l'information sur les jardins publics a été recueillie lors de séjours au Caire, à Rabat et à Damas. Pour des raisons pratiques, les séjours en Égypte ont été les plus nombreux et les plus longs. Le Caire est la ville sur laquelle je travaille depuis le plus longtemps, et le hasard a voulu que ce soit pour un séjour de six mois dans cette ville que j'obtienne une bourse de recherche. Par conséquent, les enquêtes ont été plus fouillées et plus approfondies sur cette ville, dont on peut dire qu'elle constitue le cœur de la recherche. C'est à partir de l'Égypte qu'elle s'est élargie à Rabat puis à Damas.

Les nombreuses enquêtes menées auprès des usagers et se sont déroulées sur plusieurs années, chaque séjour étant une occasion de faire des entretiens, « officiels » ou informels, dans les jardins et partout où je pouvais obtenir des informations. L'observation a été pratiquée de façon concomitante afin de tenter de recouper les propos de mes interlocuteurs, et ainsi de confronter ce que l'on me disait et ce que j'observais. La prise de note des observations a été systématique et aussi précise que possible, gagnée au souci du détail et de la description qui tente d'épuiser le lieu. Les entretiens enregistrés et retranscrits avec rigueur ont été analysés de façon ordonnée. La confrontation rigoureuse entre observations et entretiens, et leur organisation systématique, constituent les fondements épistémologiques de mes descriptions et analyses.

---

<sup>11</sup> Je tiens ici à remercier Salam Kawakibi, Estelle Gillot et Nessim Henein pour leur aide dans les traductions d'écrits, quels qu'ils soient.

<sup>12</sup> Il s'agit d'Estelle Gillot au Caire, de Salam Kawakibi en Syrie, de M'Hammed Idrissi-Janati au Maroc. Je les remercie très chaleureusement de leur coopération amicale.

## Le questionnement

Représentatif à bien des égards des mentalités, des us et coutumes et des conceptions des pays, le jardin public est un patrimoine fragile. Facteur de prestige, de reconnaissance, d'ordre public dans la ville, c'est un espace qu'on considère ici sous ses aspects matériel et social puisqu'il a des utilisateurs variés, et que des codes d'usage s'y déploient, qui permettent d'ailleurs des transgressions, qui lui sont peut-être particulières. C'est également un espace de travail où l'on trouve des gardiens, des jardiniers, des employés pour le fonctionnement des cafétérias ou pour les manèges. Ces espaces ont des fonctions à remplir auprès de leurs usagers qui attendent qu'ils soient calmes, ou au contraire festifs et bruyants, sans danger, dépaysants, qu'ils permettent l'émerveillement, la distraction, les rencontres. Les fonctions et les aménagements des jardins publics sont décidés et mis en oeuvre par les politiques, les aménageurs et les gestionnaires.

Après une fin de XIXe siècle très propice à l'aménagement de jardins publics au Caire (la plupart des grands jardins publics du Caire ont été réalisés entre 1880 et 1895) puis dans la première moitié du XXe siècle à Rabat (dans les années 1920-1925) et à Damas (années 1930), ils ont connu une longue période pendant laquelle ils ont été délaissés. Seuls les jardins déjà créés subsistaient difficilement et nombre d'entre eux ont été privés d'une partie de leur surface. Les jardins publics étaient devenus des espaces non essentiels dans des villes qui connaissaient une croissance urbaine exponentielle.

En Occident, depuis les années quatre-vingt dix, essentiellement, la mode du jardin et du jardinage s'est emparée du grand public et est devenu un sujet fructueux pour l'édition, l'audiovisuel et l'horticulture de masse (jardineries). La crise urbaine, l'héritage de l'écologisme avec une sorte de retour au local, à la terre, l'apologie de la diversité, la volonté de remodeler l'espace public, et la réintroduction de la nature en ville, vécue comme une panacée se sont diffusées également dans le monde arabe. Dans ces villes très polluées, l'aménagement d'un jardin, voire d'une pelouse, donne ainsi le sentiment et l'illusion de lutter contre la pollution, sans avoir besoin d'affronter directement ses causes réelles (notamment le développement incontrôlé de la circulation automobile), et satisfait le regard. Les coopérations techniques entre la France et le Maroc, l'Égypte et la Syrie<sup>13</sup> ont achevé de répandre l'idée,

---

<sup>13</sup> Une équipe de l'IAURIF a travaillé pendant 12 ans au Caire en collaboration avec le GOPP (ministère de l'aménagement) sur des projets d'aménagement urbain. Daniel Pinseau, architecte français est l'auteur du Schéma d'aménagement et d'urbanisme de Casablanca. Cette influence française, est récemment moins évidente en Syrie.

désormais considérée comme traditionnelle, selon laquelle seule une ville verte, une ville où la nature est présente, est une belle ville et une ville agréable à vivre. Mais la nature n'est pas seulement composée de végétal. Elle est aussi contenue dans la présence de l'eau. Or ces villes sont toutes trois situées au bord de fleuves ou cours d'eau. La reconquête des bords des fleuves et leur mise en valeur par la médiation végétale appartiennent aujourd'hui à une volonté, désormais mondiale, d'améliorer le cadre de vie, de le revitaliser et par là-même de redynamiser la vie sociale par une participation des habitants à la gestion de leur ville. Hérités des thématiques hygiénistes, qui étaient à l'origine de l'implantation des jardins publics dans les villes au XIXe siècle, ces thèmes d'écologie urbaine se traduisent différemment suivant les pays mais reflètent une dimension mondiale du débat sur les villes et notamment sur les villes durables.

En réinsérant de la « nature » dans la ville, les autorités publiques ou les entreprises privées montrent un intérêt renouvelé pour les jardins et les espaces publics non bâtis, et leurs conséquences sur le tissu social des villes. Cette évolution amène à s'interroger sur la manière dont on est arrivé à la création des jardins publics. Ce questionnement puise ses racines dans le rapport harmonieux (mythique) entre l'homme et la nature, le contexte de la réalisation des premiers jardins et comment et pourquoi, de privés, on a pu les rendre publics. Si des jardins ouverts au public existent depuis des siècles, partout dans le monde, la nouveauté du XIXe siècle en France, est de chercher à concevoir des jardins dont le but explicite est précisément d'accueillir le public (donc des équipements). Leur exportation et leur appropriation dans le monde arabe, par les pays dans lesquels l'Europe exerçait une influence importante marque une rupture entre des conceptions de la ville, avant et après l'introduction des jardins publics qui ne se réalise que de pair avec la création ou l'aménagement de villes ou quartiers modernes, si évidemment visibles aujourd'hui au Caire, à Rabat et à Damas. La pratique de ces espaces autres, non pas *bien qu'ils* soient publics mais *parce qu'ils* sont publics, donne à voir, rend lisibles mieux que n'importe quel autre phénomène, les valeurs, les usages, les normes socialement largement partagées et les transgressions des sociétés qui les ont adoptés.

Ainsi, s'il est ici abordé à travers un regard qui relève essentiellement de la géographie urbaine et sociale, il est indéniable que le jardin public est un objet pluridisciplinaire par excellence. On pourrait avancer que le jardin public est un objet social total. Face aux « maux de la ville », le jardin ou la verdure en général, voire l'espace vert qu'il est devenu, est perçu comme apportant des réponses à toutes sortes de problèmes qu'ils soient d'ordre écologiques ou sociaux. On attend également de lui qu'il lutte contre la désagrégation de la ville, qu'il

retisse les continuités et solidarités sociales (entre uniquement les groupes sociaux aisés parfois), qu'il apporte de la cohérence au tissu, qu'il valorise l'image de la ville, masque ses défauts et attire les touristes.

Bon à tout, devenu indispensable, le jardin semble accentuer les écarts et les ségrégations, semble souffrir d'un entretien insuffisant et d'un manque de moyens financiers et artistiques. Il ne semble pas non plus échapper à une logique de privatisation de l'espace public dans ces trois villes. Ces constats, ces interrogations mènent alors aux questions suivantes : quand, comment et pour quelles raisons le jardin public a-t-il été introduit au Caire à Rabat et à Damas ? Quel a été le contexte d'un bouleversement urbain dont il est sans doute une des manifestations ? Quel poids les influences étrangères ont-elle exercé sur les tissus anciens, les images de la ville, les mentalités et les pratiques urbaines ? Quelles pratiques les usagers ont-ils développées et comment ces dernières ont-elle évoluées ? Que montrent-elles ? Comment les jardins publics ont-ils récemment évolués et suivant quelles tendances ? Peut-on parler d'une mutation actuelle du jardin public ?

**PREMIERE PARTIE :**

**NAISSANCE ET DEVELOPPEMENT  
DU JARDIN PUBLIC**

## PREMIÈRE PARTIE : NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DU JARDIN PUBLIC

### INTRODUCTION DE LA PREMIÈRE PARTIE

« Aujourd’hui, [l’Esbekieh] est un beau jardin (...) [mais] il faut bien convenir que la place (...), toute belle qu’elle est, rappelle encore beaucoup l’Europe » écrit Eugène Poitou<sup>1</sup> qui voyage au Caire en 1860. On voit que même dans des villes du bout du monde, les jardins attirent l’attention des voyageurs qui ne manquent pas de les décrire abondamment dans leurs récits, qui font toujours appel aux sens et aux « impressions » de leurs visiteurs. C’est que les jardins ne laissent pas indifférents. Ils touchent à ce que l’homme a de plus intime en lui : son rapport à la nature, et la quête de la connaissance de lui-même. Ce rapport a évolué au fil du temps et le jardin a pris peu à peu sa place dans les villes, sous des formes différentes d’une région de la terre à une autre.

On situe la naissance du jardin d’agrément en Perse. Celui-ci a ensuite voyagé en se modifiant peu à peu, en laissant partout des traces. Les influences se sont croisées en circulant avec les hommes et les idées. En s’intéressant à la naissance du jardin d’agrément et au rapport de l’homme avec la nature, on comprend comment les références se sont imposées, pourquoi les schémas de pensées et les conceptions des vies et des villes idéales peuvent un jour se ressembler dans des lieux ou des cultures pourtant éloignés.

On comprend aussi beaucoup mieux pourquoi, lorsqu’il s’agit de chercher des remèdes aux maux de la ville, c’est vers la nature que les hommes se tournent. La nature et la ville : deux constructions théoriques et concrètes que l’on a longtemps opposées, mais qui ont forcément évolué parallèlement l’une à l’autre. Leur rapport dialectique fait continuellement évoluer la perception de l’une et de l’autre. Les villes se construisent contre la nature, en la repoussant toujours plus loin, mais elles tentent souvent d’en préserver des fragments en leur sein (les jardins) qui dépendent de la représentation de cette dernière à un moment donné.

Ainsi, l'histoire du développement des villes et le contexte de ces représentations éclairent et expliquent les formes des villes et celles des jardins qui existent aujourd'hui. Il serait par conséquent dommage de se priver d'un instrument qui nous en permet l'analyse.

Les grands travaux d'Hausmann à Paris, influencés par une pensée hygiéniste de la seconde moitié du XIXe siècle constituent un moment clé dans la vie des jardins. On y puise les arguments qui ont amené les colonisateurs à construire et justifier des villes et des quartiers nouveaux dans les pays conquis. Si les jardins existaient depuis toujours au Caire, à Rabat et Damas, ils ne revêtaient pas la même forme, ni étaient dotés des mêmes vertus. Devenus des équipements publics, ils sont (ré)introduits au Caire, à Rabat et Damas, par force, ou sous l'influence de l'urbanisme colonial (qui a, entre autres, pour premier effet de limiter le dépaysement des Occidentaux) comme des symboles de la modernité urbaine, engendrant des comportements nouveaux, et dissipant le « rêve oriental » qu'Eugène Poitou cherchait au Caire en regardant la place de « l'Esbekieh ».

---

<sup>1</sup> *Un hiver en Égypte*, p.74.



## CHAPITRE 1 : L'HOMME ET L'APPARITION DES JARDINS

En 1994 John Dixon Hunt postulait dans une de ses conférences au Collège de France que « le jardin est une forme d'expression qui se trouve dans toutes les civilisations connues et remonte à leur origine »<sup>2</sup>. Il en déduisait que cette présence universelle doit probablement répondre à des besoins humains fondamentaux, liés à l'expression de notre rapport à la nature.

La place que l'homme réserve à la nature dans son organisation spatiale en dit long sur son rapport à son environnement physique. Les jardins, dont le plus célèbre est celui d'Éden, ont donné à l'homme l'occasion de s'interroger sur sa place dans l'univers et ses origines. En lui permettant de se mesurer à la nature en terme de domination technique, il évoque également un état originaire de l'homme, où il vivait en harmonie avec la nature. Les Créations et les évocations de paradis, toujours sous forme de jardins merveilleux lui ont fourni des réponses et un modèle idéal de contact avec Dieu et la nature. Fort de ces certitudes, l'homme a cherché à créer, sous forme de jardins devenus aujourd'hui légendaires, les conditions physiques adéquates pour approcher sur terre ce que serait une vie sous le signe de l'harmonie retrouvée avec la nature.

### **I) LA NATURE DE L'HOMME**

#### **A- La séparation de l'homme et de la nature.**

De l'aveu même de Maurice Merleau-Ponty, s'appêtant à donner un cours sur une histoire de la nature au Collège de France, celle-ci est une notion très difficile à définir : « Peut-on valablement étudier la notion de nature ? » s'interrogeait-il, pour commenter plus loin : « La nature est un objet énigmatique, un objet qui n'est pas tout à fait un objet ; elle n'est pas tout à fait devant nous. Elle est notre sol, non pas ce qui est devant mais ce qui nous porte »<sup>3</sup>. On peut avancer que la nature est donc tout ce qui entoure l'homme sans en être son oeuvre. Elle est aussi « l'essence », l'être profond de tout sujet ou de tout phénomène sensible.

Dans la philosophie du XVIIIe siècle, l'homme, issu de la nature, aurait vécu en pleine harmonie avec cette dernière, dans un état de béatitude et d'accord avec le monde qui

---

<sup>2</sup> *L'art du jardin et son histoire*, p.20.

l'environnait, mais également, soumis à ses lois. Ceci aurait représenté l'état originaire de l'humanité. Cet « état de nature », ou « nature originaire », développé par Rousseau, qui représente l'état brut, sauvage, le degré zéro de la société ou encore « l'homme tel que la nature l'a formé », représente pour l'auteur un concept théorique dont il n'est pas sûr lui-même qu'il ait jamais existé. Ce concept s'oppose à la « nature actuelle » de l'homme, artificielle, qui montre un être « devenu » social grâce à sa qualité première et spécifique qui le distingue des animaux, la « perfectibilité ». En sortant de l'état de nature, l'homme s'en est séparé de façon irréversible. Il s'est coupé de son état naturel dans lequel « il vivait en accord avec lui-même et avec le monde environnant, ne faisant qu'un avec l'un et avec l'autre »<sup>4</sup>.

Cette séparation a permis à l'homme de s'arracher à l'obscurité intellectuelle dans laquelle il vivait et ainsi de trouver le chemin de la liberté<sup>5</sup>. Depuis, l'homme cherche à découvrir quelle était sa « nature première » et à déterminer sa place dans l'univers. Son intérêt très vif pour la nature aurait par conséquent pour seul but la quête de l'homme par lui-même.

Pour les romantiques, la distance est sans cesse croissante entre l'homme moderne et la nature. Plus il s'en éloigne, plus il cherche à la comprendre. Par la science, le travail et la vie dans une société urbaine, l'homme tendrait donc à toujours plus se libérer de l'emprise que la nature avait sur lui, pour mieux la soumettre, à force d'artifices, à ses propres désirs et à sa maîtrise. L'état naturel semble avoir définitivement disparu avec la Révolution Industrielle qui a entraîné des bouleversements dans l'image et la réalité de la nature, au point d'en perdre parfois toute relation avec elle. On le regrette ou on l'exalte tour à tour. Mais la nature est dotée d'une réalité qui n'est jamais remise en cause.

De cette rupture originelle (rétrospectivement, ne s'agit-il pas d'une illusion que cet accord parfait ?) découle le rapport de fascination/répulsion de l'homme envers la nature. On place au néolithique une mutation majeure de l'homme qui « de prédateur nomade devient producteur sédentaire. (...) Son rapport à la nature se modifie complètement : d'intégré à elle presque autant qu'un animal, il commence à la manipuler, à la canaliser, à l'intégrer dans le milieu qu'il secrète »<sup>6</sup>. Pour surmonter sa terreur face à des événements qu'il ne comprend ni

---

<sup>3</sup> *La nature. Notes, cours au Collège de France*, Paris, Seuil, 1995 (1968), p. 19.

<sup>4</sup> Shelling, *Idées pour une Philosophie de la Nature* (1797), *Essais*, traduction de S. Jankélévitch, éd. Aubier-Montaigne, 1946, p. 46-47.

<sup>5</sup> La liberté a eu pour condition unique une coupure fondamentale et brutale entre la nature et l'homme.

<sup>6</sup> Gilles Hottois, cité par Nathalie Blanc, *La nature dans la cité*, p.71.

ne maîtrise<sup>7</sup>, le seul moyen dont il dispose est l'étude, pour mieux la dominer et la contrôler<sup>8</sup>.

Les connaissances scientifiques de chaque époque ont joué un rôle considérable dans la représentation de la nature par l'homme. Entre les représentations des limites de la terre peuplées par des créatures monstrueuses (avant que Pythagore ne découvre au VI<sup>e</sup> siècle avant J.C. que la terre était sphérique), ou l'arrivée en Amérique en 1492 de Christophe Colomb, ou la conviction que la terre était le centre de l'univers (avant que Copernic ne montre en 1543 que le soleil se trouve au centre de l'univers et que la terre tourne autour de lui), et les photographies satellites de notre planète, le chemin est long, et les images bien différentes. La science ne s'est en outre pas développée à la même vitesse ni de la même manière dans toutes les parties du globe, ce qui a permis une transmission de part et d'autre et un enrichissement des savoirs.

Mais plus on sait, plus les techniques et les productions de biens « artificiels » se développent, plus, la distance entre l'homme et son milieu originel semble croître. En effet, parallèlement au développement des connaissances dans l'histoire, les hommes ont considérablement développé les villes, partout sur le globe, et y ont peu à peu effacé la nature au profit des productions d'espaces humains, dont les pouvoirs *de facto* de la nature étaient savamment éliminés. Mais dans sa quête de bonheur et de liberté, l'homme a besoin d'un contact avec la nature, quelle que soit sa forme.

## **B- Garder contact avec le milieu naturel : la troisième nature, ou la nature clôturée**

L'état de nature reste pour l'homme en général, une forme « d'âge d'or », une période idéale pendant laquelle il était en relation avec le monde réel, ce qu'on appellerait dans le langage commun la « vraie vie », dotée des qualités de simplicité, de bien, de beau. Mais cette nature, davantage végétale qu'animale, n'est pas unitaire, elle est multiple.

D'après John Dixon Hunt (1996, p. 27-28), Cicéron avait fait la description, dans son traité *De Natura deorum* qui circulait pendant la Renaissance, « de ce qu'on appellerait de nos jours le paysage agricole - développement des cultures, infrastructure urbaine, etc. - en

---

<sup>7</sup> On peut citer les grands phénomènes atmosphériques, les tremblements de terre, éruptions volcaniques (...), mais également à une échelle moindre les maladies, et des phénomènes moins effrayants comme la reproduction des espèces...

<sup>8</sup> Descartes au XVII<sup>e</sup> siècle insistait sur le développement de l'esprit scientifique qui permettrait à l'homme de contrôler la nature : « Connaissant la force et les actions du feu, de l'eau, de l'air, des astres, des cieus et de tous

utilisant le terme de *seconde nature* (*altera natura*). Il écrivait en particulier : « Nous semons du blé, plantons des arbres, fertilisons le sol par l'irrigation, maîtrisons les fleuves et redressons ou détournons leur cours. En résumé, par le travail, nous essayons, pour ainsi dire, de créer une seconde nature au sein du monde naturel »<sup>9</sup>. Aujourd'hui, nous appelons de façon courante cette seconde nature, « nature », campagne, par opposition à la ville. « Mais Cicéron, écrit Hunt, est là pour nous rappeler le fait crucial que cette seconde nature n'existe que par l'entremise de l'homme, elle est seconde puisqu'elle est dérivée d'une autre nature (...). Seule la « première » nature est intacte, pure, virginale. Pour Cicéron, il s'agissait sans doute de la nature où vivaient les dieux.<sup>10</sup> ».

Quand la Renaissance réinventa le jardin d'agrément, deux commentateurs italiens, Jacopo Bonfadio et Bartolomeo Taegio, eurent chacun l'idée, dérivée de ce traité de Cicéron, du terme de « troisième nature » pour désigner les jardins : « La nature, quand elle s'intègre à l'art, est élevée au rang de créatrice qui devient l'égale de l'art et que l'union des deux engendre une troisième nature (*terza natura*) que je ne sais comment nommer »<sup>11</sup>. Ainsi s'ajouta une troisième nature aux deux natures de Cicéron. Le jardin baroque, désigné sous cette expression, s'intégrait à un paysage varié qui permettait, grâce à la perspective qui ouvrait le champ visuel sur les reliefs environnants (à la fois les terres agricoles et le paysage « vierge »), de prendre conscience de la juxtaposition et de la signification des trois différentes natures. La troisième nature était donc un espace distinct des autres types de nature, tout en reprenant, mais pour l'agrément, des formes de la seconde (terrasses, canaux...).

Ce qui la distingue de la nature première et ce qui la constitue est sa clôture et tout ce qui la sépare du reste, l'en démarque. Le jardin occidental est étymologiquement un dérivé de *hortus gardinus*, jardin enclos. *Gardinus* vient du francique *gart* ou *garto*, clôture. De là découlent l'italien *giardino*, l'espagnol *jardin*, et l'anglais *garden*<sup>12</sup>. Le jardin occidental porte en son nom même la clôture, quand le jardin oriental porte le paradis. Ainsi, ces séparations visibles concrètement et aussi symboliques font du jardin un espace parfaitement localisable sur un territoire réel et délimité qui conditionne son existence. Ce sont ses frontières qui entretiennent le rapport de tension entre le monde ou le microcosme du jardin, et l'espace qui

---

les autres corps qui nous environnent, aussi distinctement que nous connaissons les divers métiers de nos actions (...) [nous pourrions] nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature. »

<sup>9</sup> *De natura deorum*, II, 60, 151-2.

<sup>10</sup> *Idem*, p. 28-29.

<sup>11</sup> Jacopo Bonfadio dans une lettre de 1541, citée par Hunt (p. 26).

<sup>12</sup> *Dictionnaire historique de la langue française*.

l'entoure, le faisant également passer au stade de représentation symbolique et intérieure du monde environnant.

### **C- L'homme et la « troisième nature » : une relation antique<sup>13</sup>**

On trouve des témoignages très anciens de jardins dans l'histoire humaine, ce qui a amené à considérer qu'il était un premier signe de civilisation de l'homme sédentaire. Le jardin se trouve à la frontière de la nature et de la société. Sans faire leur historique détaillé, on peut s'attacher aux étapes les plus décisives de la naissance des jardins d'agrément.

#### *1) La Mésopotamie, la matrice du jardin*

Il semble que ce soit en Mésopotamie que l'on ait retrouvé les vestiges des plus vieux jardins, comme le jardin domanial à Mari, sur l'Euphrate, près de la frontière syro-irakienne. Il « date du milieu du troisième millénaire avant J-C<sup>14</sup>. Il s'agit d'un petit jardin situé à l'ouest du palais royal de manière à protéger ce dernier du soleil. Il en reste des branches et la racine d'un palmier fossilisé ; cependant, la trace la plus importante de ce jardin est le réseau de canalisation l'alimentant en eau par une conduite dérivée de l'Euphrate »<sup>15</sup>. Gabrielle Van Zuylen affirme dans son ouvrage *Tous les jardins du monde* (p.12) que « l'existence de grands jardins publics est attestée » en Assyrie au début du deuxième millénaire avant J-C. De même, les fouilles archéologiques et l'étude de textes ont permis de découvrir que les premiers rois mésopotamiens entretenaient déjà des jardins autour de leurs palais et que les temples en étaient aussi pourvus.

Les jardins les plus célèbres de cette région restent ceux de Babylone, archétype de l'œuvre qui pérennise une civilisation. Classés par le Grec Antipatros de Sidon parmi les Sept Merveilles du monde antique, ils sont devenus une légende, qui a probablement déformé la réalité. Ils restent cependant pour Michel Baridon une référence incontestable dans « l'influence que les jardins des grands empires de Mésopotamie ont eue en Grèce, à Rome et plus tard à Bagdad au temps des califes abbassides et de la rapide extension de l'islam. ». La localisation des vestiges des jardins de Babylone n'est pas sûre et l'histoire hésite sur leur année de construction, mais rien ne permet cependant de mettre en doute qu'ils ont existé.

---

<sup>13</sup> Cette partie historique est notamment inspirée des ouvrages de Michel Baridon et Gabrielle Van Zuylen.

<sup>14</sup> Mais on ne sait pas exactement ce que recouvre le terme de « jardin public ».

<sup>15</sup> El-Kholi, Mohammed, « Le jardin aux époques omeyyade et abbasside », *Syrie, un patrimoine inédit*, p.93.

Selon l'historien romain Flavius Josèphe, ce serait sous le règne de Nabuchodonosor II (604-562 av JC) qu'ils auraient été construits. La légende ajoute que ce serait par amour de son épouse d'origine perse, la reine Sémiramis, qui regrettait les collines et les montagnes boisées de son pays, que le souverain aurait fait aménager ces jardins. Leur système hydraulique ingénieux et complexe les distingue particulièrement. Situés là où le Tigre et l'Euphrate sont les plus proches, ils pouvaient bénéficier d'eau en abondance dans des régions pourtant arides. Les études montrent que les jardins se présentaient sous la forme d'un ensemble de terrasses sur lesquelles des arbres et des fleurs étaient plantés, donnant une image de fertilité et rehaussant la majesté des bâtiments environnants.

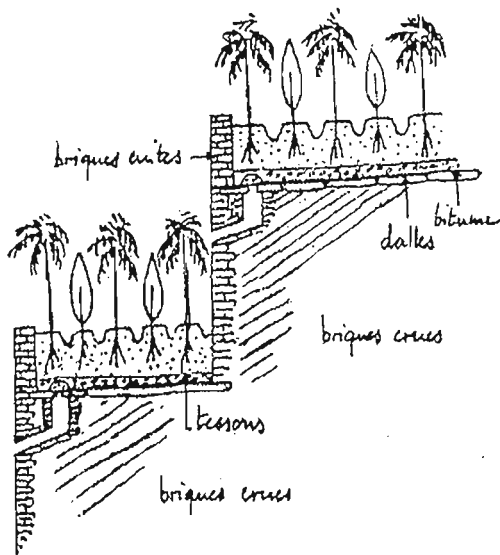


Figure 1 : Les jardins suspendus de Babylone (Croquis de Donald J. Wiseman, *Nebuchadrezzar and Babylone*, Oxford University Press, 1985)

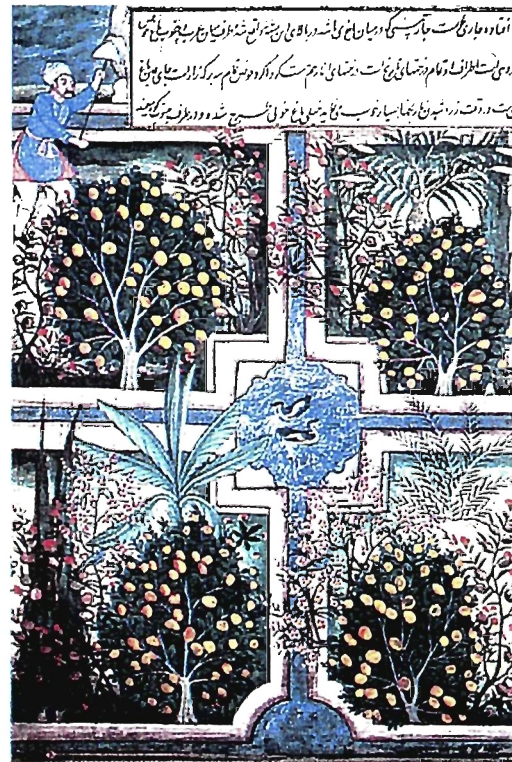


Figure 2 : Exemple de Chahar Bagh : "Le Jardin du Bonheur", musée de Delhi.

Si Babylone est devenu un mythe fondateur dans l'imaginaire des jardins, des jardins moins spectaculaires, mais dont l'influence fut grande, se développèrent en Perse, les *paradeisos*<sup>16</sup>. Il est maintenant reconnu que la source des jardins d'agrément se trouve dans

<sup>16</sup> Une exposition intitulée « Échos du paradis, les jardins persans et leur rayonnement » a eu lieu du 30 mars au 1er juillet 2001 au Trianon du parc de Bagatelle (Paris), qui rappelait les origines perses du jardin d'agrément, et la richesse et la variété de ses représentations (sur des estampes, des plats, des tapis, etc.).

les origines de la civilisation perse<sup>17</sup>. L'exemple le plus connu est le jardin du palais de Pasargades, à environ cent kilomètres au nord de l'actuelle Chiraz (Iran). Posséder un jardin était le signe d'une volonté de stabilité géographique. Conçu selon un plan que l'on appelle *chahar bagh* (ou *tchahar bagh*), il se présentait sous la forme d'un rectangle subdivisé par des canaux d'irrigation en quatre rectangles égaux. Les Perses qui se disaient « maîtres des quatre quartiers du monde » adoptèrent cette simplicité géométrique qui fut ensuite reprise, notamment par les musulmans.

## 2) Les pharaons et leurs jardins

Louis Keimer dans son ouvrage traitant des *Jardins zoologiques d'Égypte*, note que « le roi Aménophis IV - Akhnaton (1372-1354), amateur d'animaux et de plantes rares, entretenait dans ses superbes parcs situés à Tell el-Amarna, près de Mellaoui, des antilopes et des bouquetins ». Il signale à la page suivante que « déjà Thoutmès III (1504-1450) s'était intéressé beaucoup à la faune et à la flore des pays étrangers. C'est au cours de sa troisième campagne asiatique qu'il rapporta en Égypte des spécimens de la faune et de la flore syrienne qu'il fit représenter à Karnak dans une série de bas-reliefs connus sous le nom de jardin botanique<sup>18</sup> de Karnak »<sup>19</sup>. Nous savons aujourd'hui grâce à l'archéologie que les jardins étaient largement développés sur les rives du Nil qui bénéficiaient d'une topographie et d'un climat particuliers. Plus précisément peu avant le Moyen-Empire (2035-1668), nous avons connaissance, grâce à des peintures murales et des inscriptions, de jardins d'agrément cultivés aux abords des villas, des temples et des palais (voir figure 3). Les Égyptiens antiques associaient les jardins à la vie éternelle. Puisque pour aller vers l'immortalité, les défunts étaient entourés des objets qui leur avaient été les plus précieux durant leur vie, les jardins peints sur les murs les accompagnaient dans ce voyage (voir figure 4). On sait également que nombre de célébrations de l'Égypte antique était des hommages aux grands cycles de la nature, et que le culte du Nil, assimilé à la fertilité, avait une importance prépondérante dans ces hommages.

<sup>17</sup> C'est ce qu'affirme, entre autres, John Brookes dans son ouvrage *Gardens of Paradise. The history and design of the great Islamic gardens*.

<sup>18</sup> Il s'agit des bas-reliefs du temple d'Amon à Karnak. Ce jardin botanique est voisin d'ailleurs des 36 potagers représentés dans le même temple.

<sup>19</sup> p. 83 et 84-85.

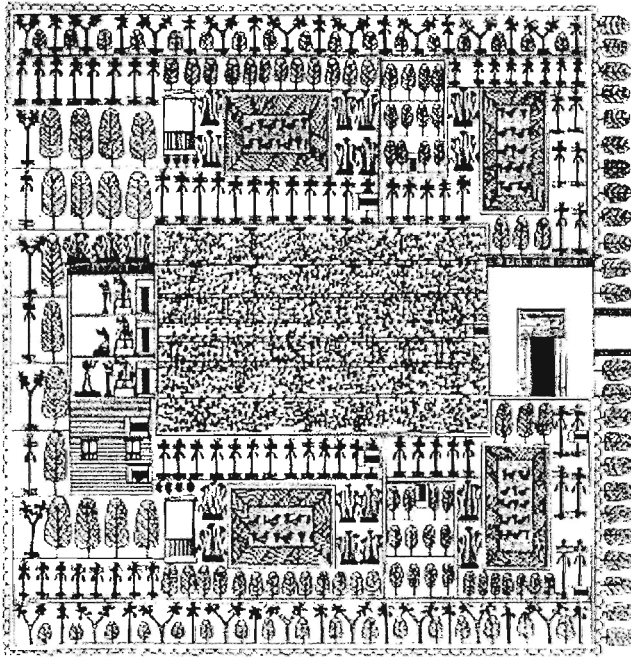


Figure 3 : Villa et jardin d'un grand seigneur égyptien (Maspéro, *Histoire des peuples de l'Antiquité*, Hachette, 1895, I, p. 295)



Figure 4 : L'âme dans son jardin. Dans l'au-delà, le jardin du mort demeure auprès de lui (G. Perrot et G. Chirpiez, *Histoire de l'art dans l'Antiquité*, Paris, Hachette, 1887, I, p. 307)

### 3) Les influences perses des jardins grecs

Michèle Brunet dans son texte « Le courtil et le paradis » (p. 160) écrit que « à partir du IV<sup>e</sup> siècle avant J-C, la langue grecque s'enrichit d'un nouveau mot, *paradeisos*, emprunté à l'ancien persan ». Si les Grecs connaissent le jardin dans lequel on cultive les légumes destinés à la nourriture, ils s'enrichissent à cette époque d'un jardin dont la finalité est l'esthétisme et l'agrément. L'auteur note que « la caractéristique essentielle du *paradeisos* était sa beauté, qui flattait l'œil comme l'odorat et suscitait [l']admiration étonnée [des visiteurs] » (p. 160). L'étude des mots permet, d'après Michèle Brunet, de corriger l'affirmation selon laquelle « il aurait existé des « parcs publics » et une « ceinture verte » dans et autour des cités grecques à l'époque classique ». Celle-ci reposerait sur un emploi abusif et anachronique du vocabulaire. Elle nous apprend que « la sensibilité des Grecs à ces époques n'était pas tournée vers la Nature et ses beautés » et que par conséquent, les jardins de plaisance n'étaient qu'une notion étrangère et peu acclimatée. S'ils en connaissent cependant l'existence, ils les jugeaient « comme l'une des manifestations extérieures les plus marquantes de la richesse et du luxe perses » (p. 164). Toujours selon cet article, les



empereurs romains, quant à eux, créèrent les premiers jardins et parcs publics dans la Rome du 1er siècle av. J-C. On a maintenant montré que leurs modèles furent « orientaux » et que ce ne fut qu'à leur retour des provinces grecques d'Orient que ces lieux furent introduits à Rome, pour ensuite connaître un certain développement dans la Grèce de l'époque impériale.

Les jardins d'agrément se sont ainsi répandus dans le monde antique. Les conquêtes, les empires et les diverses formes d'échanges entre les peuples sont loin d'avoir été étrangers à cette universalisation des jardins destinés au plaisir des sens et au repos de l'âme. Michel Baridon souligne que les esclaves ayant participé à la construction du jardin et du palais de Susa, en Perse, étaient d'une très large diversité géographique (Assyriens, Égyptiens, Éthiopiens, Babyloniens, Ioniens...). On peut donc facilement comprendre une influence si importante hors de la Perse et une « fertilisation culturelle croisée »<sup>20</sup> dans les pays en contact par les mouvements de leurs populations. Détachés de la nécessaire production des aliments, les jardins étaient devenus des lieux où l'art trouva à s'exprimer et devinrent porteurs de symboles. Ils voyagèrent de Perse et Mésopotamie en Syrie et en Égypte, se répandant jusqu'à l'Espagne et au Maghreb, influençant la Grèce et l'Italie romaine.

De cet espace clos, dont on retrouve des témoignages très anciens, l'homme, de façon universelle, a fait un espace de représentation du monde. Par idéal il a voulu que cette représentation soit parfaite et extrêmement belle, agréable, rafraîchissante, parfumée, reposante et surtout, plus facile à vivre que le milieu naturel dans lequel il évoluait quotidiennement. Cette nature idéale a été assimilée au paradis, « idée compliquée (...), avant ou après la vie, mais jamais pendant ; une illusion qui n'est nulle part spatialisée, mais où la nature est magnifique »<sup>21</sup>. Le paradis, décrit dans les livres religieux, est assimilé à des jardins merveilleux. En effet, là où la nature donne le meilleur d'elle-même en beauté et en abondance, elle devient un lieu de plaisir et de facilité contrairement à ce qu'elle est réellement. Elle représente un monde idéal dans lequel la vie serait idéale.

---

<sup>20</sup> John Brookes, *idem*, p. 32.

<sup>21</sup> Séverine Auffret, *Aspects du Paradis*, Arléa, 2001, 238 p. (introduction).

## II) LES PARADIS : REPRÉSENTATION ET IDÉAL

### A- Le jardin ou la représentation idéale du monde

#### 1) Une représentation

Les jardins, espaces clos et organisés, sont des réalisations symboliques du monde. Leur vertu première est d'imiter la nature, mais en l'embellissant, en ne retenant des matériaux « bruts » que l'essence. L'art des jardins à la Renaissance, période à laquelle on redécouvre, en Europe, le jardin d'agrément, serait selon John Dixon Hunt une représentation globalisée des meilleurs des matériaux bruts de la nature<sup>22</sup>. Il ne s'agit pas de réaliser des copies « résumées » du monde naturel, mais bien d'articuler les éléments et de construire un ensemble capable de dégager un sens. Le jardin ne remplit pas seulement une fonction mimétique, mais donne à voir la nature, la rend lisible et compréhensible.

Cette volonté de faire de l'art des jardins une discipline pédagogique se lit parfaitement à partir du XVIIe siècle dans les « jardins géographiques », étudiés par Jean-Marie Besse dans son article « Les jardins géographiques, lieux et espaces de la mémoire »<sup>23</sup>. L'idée de ces jardins est de représenter, de « mettre sous les yeux » un territoire, un pays ou un continent. Il s'agit de donner la possibilité de parcourir physiquement un territoire, de lui donner une consistance, d'en terminer avec les abstractions. « Pour cela, explique Jean-Marie Besse (p.246), le meilleur moyen est celui qui consiste à le représenter sous une forme miniaturisée, un modèle réduit qui pourrait dès lors être inspecté à loisir ». Ces cartes naturelles et vivantes n'échappent pas aux contraintes de la cartographie en général : que représenter et de quelle manière ? Ils mettent en œuvre un répertoire soigneusement choisi de l'histoire, de la mémoire nationale et de la politique. Mais le jardin géographique a de supérieur à la carte qu'il place l'élève en situation de « visualiser » ce qu'il doit apprendre, de lui donner « une sorte de réalité saisissable » (p.251) et de mettre en œuvre un « jugement de l'œil » (p.252). Ainsi, le jardin géographique, carte très étendue, remplit mieux que la carte traditionnelle le programme analogique de la cartographie. Il permet par conséquent un meilleur apprentissage et la formation d'une conscience géographique. La conscience de l'étendue et de la variété du monde serait alors permise par une « dimension gullivérienne »

---

<sup>22</sup> Voir p. 49 de son ouvrage *L'art du jardin et son histoire*.

<sup>23</sup> Cet article est une contribution à l'ouvrage *Le jardin, art et lieu de mémoire* (p.243-298). Le paragraphe qui suit en est inspiré.

qui montrerait un monde rapetissé, pouvant être saisi d'un seul coup d'œil<sup>24</sup>, et qui relève d'un fantasme très ancien : voir le monde de haut, dans sa grandeur et sa totalité. Le jardin géographique permet de réaliser un tel désir. « Le jardin est une miniaturisation de la grandeur, mais c'est justement cette miniaturisation qui permet au géographe de faire l'expérience de la grandeur de la terre »<sup>25</sup>. Si on connaît surtout des projets de jardins géographiques<sup>26</sup>, ils n'en restent pas moins un idéal de représentation du territoire, à des fins pédagogiques, que l'on retrouve sous diverses formes ailleurs qu'en Europe. Ainsi, le schéma *chahar bagh* n'était-il pas la représentation des « quatre quartiers du monde » ?

Forme de connaissance du monde, de représentation et de médiation, les jardins des hommes reflètent et participent à la constitution des croyances, du pouvoir et des structures sociales. On sait que les peuples ont généré des formes différentes d'organisation des jardins, au cours de leur histoire, en fonction de l'environnement, de la culture et des valeurs mises en avant par ces civilisations ; les jardins offrent en raccourci une image du monde qui les entoure, et l'homme qui crée un jardin est lui-même un élément du monde naturel transformé par sa vie en société (culture, éducation...).

Une parenthèse, dont les conséquences furent majeures, fut pourtant initiée par l'Angleterre, au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans cette certitude que la représentation était une fonction essentielle du jardin. Les influences multiples et complexes, et le développement des thèmes dits « naturels » dans les arts aboutirent à formuler l'idée (fondamentalement fautive selon Hunt) que le parc, le jardin n'étaient pas des représentations de la nature mais la nature elle-même. Cette évolution dans la conception des jardins se répandit et l'on commença à aménager des jardins « naturels » qui fleurirent au XIX<sup>e</sup> siècle partout en Europe et dans toutes les régions où elle était influente. On abandonna alors les éléments devenus indispensables aux jardins qui devaient donner des exemples clairs et représentatifs de la

<sup>24</sup> Jean-Marie Besse, op. cit, p.293.

<sup>25</sup> *Idem*, p.294.

<sup>26</sup> Par exemple le projet de Alexandre Deleyre, *Convention nationale. Idées sur l'éducation nationale*, Paris, Imprimerie Nationale, s.d. (juin ou juillet 1793), celui de Jean François, *La science de la géographie*, Rennes, 1652, chap. XIV, ou encore Le Baron de Bouis, *Parterre Géographique et Historique, ou nouvelle Méthode d'enseigner la Géographie et l'Histoire. Dépouillée de la contrainte des Méthodes ordinaires, et réduite en forme d'amusement simple et facile*, Paris, 1737. On se reportera utilement à ce propos à l'article de Jean-Marc Besse, « les jardins géographiques », op. cit. On peut voir dans la représentation de l'égypte au jardin international, au Caire, une réalisation du jardin géographique (voir chapitre 7 pour une description et une illustration de ce jardin).

variété de la nature<sup>27</sup>, telles les grottes artificielles, les rochers et les labyrinthes, rappelés à la mémoire du promeneur au cours de sa déambulation dans le jardin.

## 2) Une signification

En réalisant une représentation de l'espace naturel, l'homme cherche à trouver un langage, une médiation entre la nature et lui-même. La nature est dans ce cas délimitée pour satisfaire le besoin humain de protection. Elle évolue cependant, car elle n'est jamais achevée, rompant ainsi le sentiment de paix que l'homme croyait y trouver grâce à une forme de fusion. Or la nature dominée résiste en existant dans le temps, ce qui oblige l'homme à une réflexion sur la durée, le cycle des saisons et donc sur l'alternance de la vie et la mort. Mais en fixant des limites stables à la nature, à travers le jardin, l'homme se donne un espace de méditation, un lieu protecteur et à l'abri de la nature, celle qui est encore « sauvage », celle des ténèbres et de l'infini qui révèle la petitesse de l'homme et de ses civilisations.

On pourrait presque l'assimiler à la volonté de retrouver, de façon régressive, l'espace maternel, le ventre d'une mère, dans lequel tout était simple, facile et protégé<sup>28</sup>. Cette intimité entre l'homme et son jardin amène souvent à parler du jardin comme d'un « miroir de l'âme », un espace sensible dans lequel on peut se laisser aller à un retour sur soi, afin de tenter de voir clair dans son âme, comme l'évoque Jean-Marc Châtelain dans sa contribution à l'ouvrage *Le Jardin, art et lieu de mémoire*. De même c'est dans cet environnement, que l'on considère (à tort) sans artifice, que sont mises en avant les notions de sincérité et d'ouverture du cœur. Paradoxalement, alors que le jardin est le lieu dans lequel la société se met en scène, où elle représente ses structures et ses valeurs, les hommes y trouvent, grâce à la présence de la nature, un espace de vérité, d'authenticité, une échappatoire à la vie sociale. La « nature » semble fiable : elle ne ment pas et on ne peut l'impressionner par des apparences. On peut s'y présenter tel que l'on est vraiment, donner libre cours à ses sens et son esprit. Alors, les jardins recueillent des confidences. Sorte de confessionnal, ils incitent avec douceur à s'épancher et à se pencher sur soi, avec le sentiment que ni les paroles ni les pensées ne pourront en sortir, puisqu'elles sont protégées par les clôtures : ils sont des jardins secrets. Tout ce qui s'y dit et s'y passe ne sera pas connu hors des murs.

---

<sup>27</sup> Voir à ce propos John Dixon Hunt « Les jardins comme théâtres de la mémoire » dans *Le Jardin, art et lieu de mémoire*, p.229-242.

<sup>28</sup> Ce qui renforce encore la nécessité pour le jardin d'être précisément délimité et clos.

Fort de ces qualités, non seulement le jardin serait une représentation idéale de la nature, mais aussi de la société. On pourrait y vivre une vie heureuse, débarrassée des inconvénients et aléas de la vie humaine et terrestre. On serait au paradis.

## **B- le jardin, parfum de paradis sur terre**

### *1) Une réaction au milieu naturel*

Dans le monde arabe la nature est souvent aride, torride en été, et met à rude épreuve les corps des hommes qui y vivent. En Égypte, comme en Syrie et au Maroc, quelques régions exceptées, le sable, la poussière, la sécheresse et la chaleur sont les caractéristiques du climat. La nature est visiblement hostile aux hommes. L'eau est la denrée la plus précieuse et c'est dans ces régions que des systèmes très complexes de pompage, de canaux de dérivation et de conduite de l'eau ont été mis au point. Maîtriser l'eau en la stockant et en la répartissant de façon ingénieuse était -et demeure- la seule condition de survie. Les caravanes qui parcouraient le désert ne pouvaient trouver le repos que dans les oasis. Celles-ci, synonymes de présence de l'eau, de verdure, d'ombre, de fraîcheur, d'abondance et de repos, comparées au désert, se présentent, selon l'expression de Biada Sadik<sup>29</sup>, comme des « antithèses du désert ».

Elles réunissent tout ce dont ont besoin les hommes qui parcourent le désert. L'eau en constitue l'âme. On la désire donc abondante et facilement repérable alors qu'elle est rare. Cette présence rend « miraculeuse » l'existence de l'oasis. Distincte de l'environnement hostile qui l'entoure par des limites souvent franches, l'oasis tranche par toutes ses caractéristiques sur l'enfer du désert. Féconde, comme les femmes, l'oasis est ce qui permet à la vie de ne pas s'éteindre, elle nourrit et reconforte. Elle comble les sens malmenés par les rigueurs de la chaleur et de l'aridité en procurant aux hommes du désert des sons, des nourritures et des parfums oubliés, des paysages fertiles et des plaisirs qui donnent à l'homme une place dans un monde enfin accueillant. Son environnement, face à la dureté du désert est perçu comme idéal et inattendu, comme un cadeau de la nature, ou de Dieu.

Dans ces conditions de rupture si franche avec la nature environnante, les hommes ont voulu reconstituer ces espaces privilégiés près de leurs demeures afin de bénéficier quotidiennement de leurs avantages. L'oasis est reconnue comme étant la référence première

---

<sup>29</sup> Dans sa thèse *Espaces verts et planification urbaine. Cas de Rabat*, p.13.

des jardins orientaux. Vécus comme des lieux de la « bonté de Dieu », permettant la méditation, ils ont été confondus avec le paradis lui-même, jardin merveilleux, jamais localisé, mais décrit avec des détails précis. Les livres religieux promettent un paradis-jardin qui ressemble au sol où il a été inspiré.

## 2) *Le paradis, un jardin religieux*

### a- Une légende perse

Le jardin et le paradis sont liés. Leur assimilation remonte aux croyances qui entourent la création du monde, et la séparation du ciel et de la terre. Légendaires, elles n'en ont pas moins constitué l'essentiel de ce que l'on croyait savoir sur les origines du monde pendant des siècles et ont été reprises par les Livres religieux. Mais si les jardins d'agrément sont d'abord apparus sur le sol perse, la liaison jardin/paradis en est également issue. Une légende perse raconte que « Zoroastre, né vers 660 avant J.C. avait enseigné aux mèdes qu'Ormuzd, le dieu de la lumière avait fait surgir de l'argile le premier couple humain et lui avait donné pour demeure un jardin merveilleux qu'illuminait la clarté d'un éternel matin ». Ce jardin, cerné par quatre fleuves, desquels on avait fait dériver des canaux d'irrigation, possédait les plus belles fleurs et les fruits les plus rares, entourés de prairies où poussaient des céréales à profusion. À la suite d'une faute, un des esprits fut précipité au fond de l'abîme, où il devint l'incarnation du mal. S'en suivit une guerre entre le « monde d'en haut », ou monde céleste, et le « monde d'en bas ». L'homme en était réduit à gratter la terre pour assurer sa subsistance, mais il conservait au plus profond de lui-même le regret lancinant du Paradis perdu. « Soucieux de faciliter la Rédemption de l'homme (...) [Ormuzd] lui enseigna l'art difficile de construire des jardins. C'est-à-dire des Paradis Terrestres qui seraient des répliques du Paradis Céleste dont il avait conservé le souvenir »<sup>30</sup>.

C'est de cette légende que l'assimilation entre le jardin et le paradis est née. D'elle découle celle qui existe dans la Bible et le Coran. L'étymologie du mot « paradis » nous fait remonter à cette période ancienne de l'histoire puisqu'en perse ancien, paradis et jardin se confondaient en un même mot : *paradeisos*. En arabe, le paradis se dit *Djanna*<sup>31</sup>, qui signifie jardin, mais qui est employé pour paradis. D'autres termes coraniques considérés comme des

---

<sup>30</sup> Jacques Benoît-Méchin, *L'homme et ses jardins, ou les métamorphoses du paradis terrestre*, p.104-106.

synonymes de paradis, sont en fait des particularisations de « jardin ». On trouve, parmi les plus courants : *'Adan* (Éden) et *firdaws* qui vient de *farâdis* (demeure de la Paix). Le terme *bûstân*, explique Georges Marçais dans l'article du même mot dans *l'Encyclopédie de l'islam*, est un mot persan composé de *bû* (odeur, parfum) et du suffixe de lieu *estân*. Il s'emploie habituellement dans le sens de « jardin potager » et quelques fois pour « verger ». Georges Marçais note que « c'est à l'Iran, patrie de la plupart de nos fruits, pays par excellence des plantations irriguées et des cultures arbustives, que le monde musulman doit vraisemblablement son initiation à l'art des jardins. Le fait que les mots arabes tels que *bustân* ou *firdaws* sont empruntés au persan suffiraient pour justifier cette conjecture. »

## b- Le jardin et la Bible

Les livres des grandes religions monothéistes ont tous été « inspirés » dans une même région, ce qui explique, on le sait, un certain nombre de similitudes dans les préoccupations à expliquer les origines du monde et les légendes qui y sont liées. Il en est de même pour les grandes catégories de l'humanité : le bien, le mal, l'enfer et le paradis, issus justement de la création du monde et d'une faute originelle de l'homme.

Dans la Bible, c'est au deuxième jour qu'apparaissent la verdure, les arbres et leurs fruits, et au sixième jour l'homme puis la femme. Immédiatement après avoir fait de l'homme un être vivant, « Yahvé Dieu planta un jardin en Éden, à l'orient, et il y mit l'homme qu'il avait modelé »<sup>32</sup>. Le jardin possède « toute espèce d'arbres séduisants à voir et bons à manger, et l'arbre de vie au milieu du jardin, et l'arbre de la connaissance du bien et du mal » (Genèse, 2-9). Le texte de la Genèse rapporte ensuite que le jardin était arrosé par un fleuve, divisé en quatre bras (Genèse, 2-10). Ces quatre bras semblent faire directement référence à la division *chahar bagh* des *paradeisos* perses. Le paradis biblique intervient très tôt dans le récit, mais sa description en est succincte, et l'homme en est très tôt exclu. Il en reste surtout une impression de parfaite harmonie avec la nature, généreuse spontanée et fertile, contrairement à ce que les hommes pouvaient connaître dans un espace géographique dont la principale caractéristique est le désert : d'Arabie, de Syrie, du Neguev. Ainsi, la simple présence des quatre branches d'un fleuve pouvait être considérée comme le paradis lui-même. Sur terre,

<sup>31</sup> Selon la transcription utilisée dans *l'Encyclopédie de l'islam*.

<sup>32</sup> Genèse, 2 (8). Les citations de la Bible de ce paragraphe sont issues de *La Bible de Jérusalem*, Pocket, 2000.

aucun jardin n'existe sans l'intervention de l'homme. La Bible n'en parle pas, mais le Coran est davantage prolixe en terme de descriptions du jardin-paradis.

### c- Le jardin et le Coran

Le jardin de l'islam est héritier de la tradition perse. L'étymologie et la tradition ont réutilisé facilement le plan d'ensemble géométrique et les quatre fleuves qui selon le Coran coulent au paradis. L'islam est né dans un pays de désert parsemé d'oasis où, écrit Michel Baridon (p. 210), « tout prédispose l'homme à apprécier les bienfaits de la nature, car elle n'en est guère prodigue ». Si l'oasis est la référence générique du paradis décrite par le Coran, il semble que Damas ait constitué un modèle de choix pour le paradis. Selon la Tradition, le Prophète n'a-t-il pas refusé d'entrer à Damas sous le prétexte qu'on ne pouvait pénétrer qu'une seule fois au Paradis ? Dans *Gardens of Paradise. The history and design of the great Islamic gardens*, John Brookes écrit aussi que « les descriptions des jardins du Coran ont pu être inspirées par les réels jardins de Damas, ville qui aurait été vue et appréciée par les marchands de la Mecque à la fin de leur longue route caravanière et qui auraient été vus comme un véritable paradis en contraste à l'aride sauvagerie de leur pays d'origine » (p. 19).

Les jardins étaient aménagés afin de procurer fraîcheur et repos, plaisirs et facilité. Ils représentent dans cette optique une sorte de paradis sur terre destiné à pénétrer dans un monde meilleur, approchant celui promis aux Croyants, sans qu'il soit nécessaire de mourir. Le paradis était vu comme un réel contraste avec la vie terrestre et non une continuité. Cela commençait par conséquent par un retournement du climat, dès lors très agréablement tempéré par les éléments du jardin.

La description que fait le Coran du jardin de l'au-delà est en effet fort attirante, et c'est de façon insistante que reviennent les évocations d'une vie bienheureuse dans un paysage extraordinaire. On note à la suite d'André Miquel<sup>33</sup> que le mot *djanna* est utilisé plus de deux cents fois dans le Coran et qu'il y a un peu plus d'une centaine de versets consacrés à la notion de paradis. La présence du jardin est donc constante dans le Livre de l'islam. Il comporte quelques éléments essentiels qui sont l'ombre et l'eau. « Les quatre fleuves principaux du paradis sont spécifiés, un d'eau, un de lait, un de vin et un de miel »<sup>34</sup>. On retrouve les quatre fleuves du jardin d'Éden de la Bible, mais ici, il ne s'agit pas seulement

---

<sup>33</sup> *La géographie du monde musulman*, Paris, La Haye, New-York, Mouton, (éditions de l'EHESS), 1980, t3.

<sup>34</sup> John Brookes, op. Cit. p.17.



d'eau qui s'écoule dans leurs cours. Louis Gardet dans son article « Djanna » de l'*Encyclopédie de l'islam* répertorie quelques-uns des plaisirs énumérés dans le Coran, qui attendent les croyants au paradis. Les jardins seront *sublimes* (LXXXVIII, 10) et garnis de nombreuses *fontaines à l'eau jaillissante*, fontaines *aromatisées de camphre ou de gingembre* (LXXXVI, 5 et 17). Ils seront parcourus par des *ruisseaux d'une eau vive* (LXXXVIII, 10). L'*ombrage* des arbres magnifiques, rares et généreux sera large et étendu. On y trouvera des *fruits à profusion et à toute saison* (mention fréquente). Les épines des végétaux n'existeront plus. Les croyants pourront se promener à volonté dans ces jardins, et s'y reposer sur des bancs où il sera possible de s'accouder. Des pavillons s'y trouveront, occupés par des vierges (les fameuses *Houris*), prêtes à accueillir les élus. *Des parterres de plantes* belles et précieuses seront séparés les uns des autres par des canaux d'eau fraîche qui rafraîchiront l'air. Des chemins tracés en suivant les axes du jardin permettront de se promener dans ce paysage idéal<sup>35</sup>.

C'est dans ce cadre merveilleux que les croyants seront accueillis en arrivant au paradis, au cours d'un printemps éternel qui diffusera une clarté éternelle. Ils y vivront une vie dans laquelle tous les sens seront comblés, dans le bruissement des feuilles, le parfum des fleurs et des fruits, le raffinement de la beauté du cadre. Boisson (vin), poésie et amour, telles sont les promesses du paradis.

Mais le jardin est également un symbole de l'état dans lequel l'âme du croyant doit se trouver pour posséder la sérénité nécessaire à la foi véritable et sincère du musulman. Lieux favorables à la méditation et à la réflexion, les jardins du paradis symbolisent le jardin intérieur, l'âme de l'homme qui est destiné à vivre au paradis. Le jardin est dans ce sens une description allégorique de l'état psychique de l'homme comme l'écrit Ralph Blakstad dans son article « What is an Islamic garden ? Where is paradise ? » (p.22) : « Le paradis est un état

<sup>35</sup> Louis Gardet fait une description synthétique et « résumée » du paradis à partir du Coran dans son article *Djanna*, de l'*Encyclopédie de l'islam* : « Un printemps éternel diffusera une clarté éternelle. Une journée du paradis équivaut à mille journées terrestres. Le matériau dans lequel il est construit est fait de musc, d'or et d'argent. Les palais sont en or, argent, perles, rubis, topazes, etc. Autant de descriptions qui pourraient être prises en un sens métaphorique, mais où les commentaires voient à l'ordinaire des réalités concrètes. -- Le ruisseau *al-Khawthar* (cf. Coran CVIII, I), au parfum plus pénétrant que le musc, coule sur des perles et des rubis entre des rives d'or. Quatre fleuves, dont on précise les noms, sourdent de montagnes de musc, coulent entre des rives de perles et de rubis, et versent aux élus du lait « au goût inaltérable », du vin « volupté pour les buveurs », du miel « clarifié ». Mention est faite de quatre montagnes (...), d'une large vallée, de plaines innombrables, d'arbres fruitiers merveilleux. Un cheval au galop mettrait cent ans à sortir de l'ombre du bananier (...). Une seule feuille du « Jujubier de la Limite » pourrait abriter toute la Communauté des croyants. Il y a au paradis des « chevaux et des chameaux d'une blancheur éclatante », peut-être des chèvres et des brebis, et les *Rafraf* ailés, créés de rubis rouge, seront les montures des élus. ». Louis Gardet ajoute que les « délices paradisiaques » possèdent le même souci de détails hyperboliques et concrets (délices du boire, du manger, du repos, de l'amour, de la musique...).

d'esprit. L'allégorie du jardin du Coran est une analogie de cet état d'esprit ; et davantage, le jardin islamique créé physiquement est une analogie de cet état d'esprit ».

Ainsi, le jardin possède une valeur symbolique très importante chez les musulmans. Il est très profondément ancré dans la culture religieuse. « L'homme y prête à la nature le langage formel qui lui sert à comprendre la pensée du Créateur, et ce langage lui paraît d'autant plus vrai qu'il correspond au paysage dans lequel le jardin s'inscrit » confirme Michel Baridon<sup>36</sup>. La présence au paradis sera aussi récompensée par une plus grande proximité avec Dieu. Les descriptions précises, parsemées de détails sensibles, le rendant « réalisable » au moins en partie, on comprend alors pourquoi les hommes ont tenté de faire descendre le paradis sur terre en créant des jardins dans les villes.

### III) LA CITÉ ET LA NATURE

Les jardins d'agrément, représentations de la nature, forme de recherche de la place de l'homme dans l'univers et sa création ont rapidement trouvé leur place dans les cités. Traits d'union entre les hommes et leur créateur, espace de détente et de plaisir, d'harmonie retrouvée, ils ne pouvaient demeurer hors des murs des villes, lieux de représentation et de légitimation des princes. La nature dont les lois étaient de mieux en mieux connues, devenait moins hostile, moins dangereuse et surtout, pouvait se montrer généreuse en bienfaits et plaisirs lorsqu'on prenait la peine de la cultiver. À mesure que les hommes ont pu affirmer leur force contraignante sur la nature, ils l'ont intégrée à la ville. Mais c'est sur un mode antagonique que la ville et la nature se sont rencontrées. La nature représentait tout ce qui était naturel, originel, « sauvage » voire irrationnel, alors que la ville était le reflet de la civilisation humaine, de sa suprématie intellectuelle et technique. La nature ne pouvait donc pénétrer dans la ville que sous une forme domestiquée, civilisée. C'est ce que permirent les jardins. L'homme originel avait affaire à la nature « objective », le citadin a affaire au jardin, né d'une substance culturelle, dans lequel il rencontre pourtant la « vraie » vie (« vrais » arbres, « vraies » fleurs, « vraie » lumière...), mais mise en scène et dépouillée de sa toute puissance. En terre d'islam, les styles de référence ont pris place dans les villes.

---

<sup>36</sup> Op. cit. p. 221.

## A- Les cités de référence

« Les jardins portent à son comble l'orgueil de la cité »

Hymne à l'E.Zida (F. Köcher, ZA, 1959, p.237 : 4)<sup>37</sup>

Outre les jardins de Babylone qui constituent à la fois une légende et une référence, on compte en terre d'islam des villes dont la réputation s'est fondée sur la présence de jardins et leur étroite articulation avec le tissu urbain. Il ne s'agit pas de définir un « plan » de cité traditionnelle, mais bien d'essayer de comprendre pourquoi des villes ont marqué les imaginaires au point de devenir pour certaines d'entre elles des modèles mythiques. Damas, Grenade, Marrakech et Bagdad possèdent dans l'imaginaire populaire une place à part qu'elles doivent à la présence en leur sein des jardins qui assurèrent la postérité de leur nom.

### 1) Damas : la suavité de l'oasis

Si le mot « Damas » résonne dans les esprits comme un lieu enchanteur, cela n'est pas étranger à l'image véhiculée depuis des siècles par les religions, les poètes et par la géographie particulière de cette ville. Fondé au sein d'une oasis, la Ghouta, particulièrement verdoyante, fertile et en complet contraste avec l'espace désertique qui l'entoure, Damas doit pour une part son existence au petit fleuve Barada qui la traverse.

La conquête des pays commença très rapidement dans l'islam. La Syrie fut un des premiers pays conquis et la dynastie omeyyade (656-740) choisit Damas comme capitale. Mohammed El-Kholi rappelle qu'elle « est décrite dans la littérature de l'époque comme le *jardin des Arabes*, ou encore le *paradis sur terre*. Dès leur installation à Damas, les Omeyyades se sont passionnés pour le jardin et les cours d'eau, au point de ne construire leurs palais et leurs administrations que sur la rive nord du Barada, ce fleuve qui descend de la montagne et s'enrichit des eaux des nappes phréatiques de la région d'Al-Fija »<sup>38</sup>. Les palais et riches demeures possédaient des jardins soignés et luxuriants, au point que le palais du calife Mo'aouya était connu sous le nom de *Qasr al-Khadra* (le Palais Vert). Mohammed El-Kholi commente : « L'ensemble était un bouquet de couleurs éblouissantes et de parfums

---

<sup>37</sup> Cité par Jean-Jacques Glassner « à propos des jardins mésopotamiens », *Jardins d'orient*, Res Orientales III, GREMMO, 1991, p.9.

<sup>38</sup> Op. cit. p. 80.

enivrants. Au milieu de la cour, il y avait souvent une fontaine. La technique du jet d'eau était une spécialité de Damas [grâce] aux différents niveaux d'altitude des confluent du Barada » (p. 80-81). Il était courant de voir les palais entourés de « ceintures vertes » pour les protéger de l'excessive chaleur de la région.

L'abondance de l'eau fraîche au goût excellent a depuis toujours émerveillé les visiteurs de passage à Damas, écrit Anne-Marie Bianquis dans le numéro d'*Autrement* consacré à Damas (p.20). Grâce à la présence de cette eau, on cultivait à Damas, des arbres fruitiers, et notamment de très nombreuses espèces d'abricotiers, pruniers, pêchers de même que des noyers ou encore des vignes et des oliviers entre lesquels des légumes poussaient facilement et en abondance. La rose de Damas était aussi très réputée et a traversé les océans. L'eau abondante et fraîche, jaillissant des fontaines, les vergers touffus et les riches cultures maraîchères côtoyant des palais raffinés ont donné de Damas une vision esthétique et un sentiment de paradis. Elle resta ancrée dans la mémoire d'Abd el-Rahman Ier lorsqu'il s'installa à Cordoue et qu'il transmit sa nostalgie à sa cour et à ses descendants.

## 2) Bagdad : ville des Mille et Une Nuits

L'empire passé sous domination abbasside, le calife Al-Mansur (754-775) décida de transférer la capitale de l'empire, de Damas à Bagdad. Situé au carrefour des routes menant aux extrémités de l'empire, le site de Bagdad offrait également des avantages certains, dont celui de se trouver entre le Tigre et l'Euphrate. La forme circulaire de la ville donnée par Al-Mansur est restée célèbre dans le monde entier. La ville avait été voulue somptueuse et le palais situé en son exact centre pouvait représenter l'extrême concentration du pouvoir. Des jardins avaient été aménagés autour du palais et étaient pourvus de nombreux jeux d'eau, d'arbres fruitiers et de riches kiosques, accentuant encore l'impression de luxe et de volupté. Les travaux d'hydraulique prirent une ampleur encore jamais égalée et toute la zone entre les deux fleuves était couverte de canaux qui irriguaient divers types de jardins (vergers, potagers...), démontrant le pouvoir du prince à rendre fertile le désert. Les jardins des palais étaient consacrés à l'hédonisme.

Haroun el-Rachid fut le calife abbasside le plus célèbre. Son nom est passé à la postérité grâce à un récit très populaire qui le met en scène : *Les Mille et Une Nuits*. Ce récit vieux d'environ sept siècles se déroule dans une cité dont le modèle est Bagdad. Au-delà des histoires de voleurs, d'adultère ou des créatures inhumaines, se trouvent des descriptions

souvent enjolivées de la ville d'Haroun el-Rachid. Si les habitations sont d'un luxe extravagant, les jardins bénéficient également de caractéristiques propres à provoquer le rêve et la fascination. On lit par exemple dans l'*Histoire du Prince Ali*, (version de René Khawam) une description par le Prince Ali, invité chez sa bien-aimée, d'un jardin qu'il qualifie de « canton du paradis » :

« À l'extrémité de ce salon, derrière les places d'honneur (...), de grandes fenêtres ouvraient sur l'extérieur : basses elles permettaient au regard de tout voir d'un riche jardin dont le massif de fleurs reproduisait en écho les dessins de la coupole. Sur les côtés, l'eau se déversait d'un grand bassin dans un autre, plus petit et, au bord, dans des vases de métal plaqué d'un or que rehaussaient des pierres d'un grand prix, poussaient du basilic, des nénuphars, des narcisses, des roses de toutes les couleurs, des violettes, des camomilles, des giroflées rouges. Les arbres avaient, tout autour, mêlé leurs branchages et laissaient pendre leurs fruits mûrs. On pouvait voir ceux-ci se détacher pour venir doucement s'abandonner sur la surface de pièces d'eau chaque fois qu'une bataille était livrée par des escadrilles d'oiseaux harcelant leur légion serrée. C'est que nombreuses étaient les espèces volantes, qui du haut du ciel étaient attirées par ce jardin, s'y laissant guider d'un battement d'ailes, et là, se livraient à des chants alternés composant une sorte de conversation ininterrompue. »<sup>39</sup>

On retrouve dans cette description tous les éléments du paradis évoqués dans le Coran. Le récit a attribué à Bagdad, considérée comme une des plus belles cités de l'empire abbasside, une représentation idyllique synthétique de la ville.

### 3) Marrakech : la maîtrise et les miroirs d'eau

L'islam s'est répandu au galop, dans les pays des rives de la Méditerranée notamment, influençant au passage les architectures vernaculaires tout en les respectant. Marrakech fait partie de ces villes légendaires, renommées pour leur douceur de vivre et leur beauté due en grande partie à la présence de jardins hors de l'ordinaire, inspirés du Coran. D'après Mohammed El-Faïz<sup>40</sup>, les deux jardins les plus connus et les plus représentatifs de l'art des jardins le plus accompli à Marrakech sont ceux de l'Agdâl et de la Ménara. Ils remontent au début de l'époque almohade (XII<sup>e</sup> siècle) et font partie des plus anciens jardins du monde arabo-musulman. Les Almohades, en remontant vers le nord, propagèrent leur modèle de jardins et de pièces d'eau, dans de nombreuses villes dont Rabat par exemple. On relève différents types de jardins : *bustân* (« vergers comportant à la fois des plantations de rapport et

<sup>39</sup> *Les Mille et Une Nuits*, tome II : « Les cœurs inhumains », édition Phébus, Paris 1989, 366 p., p.278.

des plantes d'agrément », p. 15), *agdâl* (« jardins impériaux qui se trouvent à proximité des palais des sultans, (...) généralement divisés en enclos et entourés de remparts », p.18), *'asra* (jardins situés dans la cour d'une maison et cultivés dans un but alimentaire), *janna* (plur. *Jnân*, « qui désignent un espace planté d'arbres fruitiers et de palmiers », p. 20) et enfin *riyâd*<sup>41</sup> (qui désigne à la fois un jardin clos dans la maison, une extension au-delà d'un plan en U d'une maison, et un jardin qui entoure la maison et se limite aux parcelles voisines).

Héritiers de leurs ancêtres mésopotamiens, égyptiens, persans et syriens, les Almohades n'en créèrent pas moins leur propre style en aménageant les jardins de l'Agdâl et de la Ménara vers 1150 ou 60. Leur « secret » repose dans leur savoir-faire hydraulique : était né l'art des grands bassins, réservoirs en eau pour la ville et ses jardins. Océan artificiel, les réservoirs permettaient de disposer d'eau pour une mise en scène festive et l'irrigation de parcelles verdoyantes, prolongées sur une distance qui tendait vers l'infini. C'est la grandeur de l'aménagement, la domination de la nature et par conséquent la force du « prince » qui caractérisent, entre autres, les jardins de Marrakech à leur fondation. C'est aussi dans ces jardins que la frontière entre les salles de réception et les jardins est devenue plus floue, par une circulation de l'eau ininterrompue, faisant de ces pièces des « appartements où coulent des ruisseaux »<sup>42</sup>. Forts de cet acquis et de ce savoir faire en matière d'irrigation, les Almohades ont propagé leurs modèles jusqu'en Andalousie.

---

<sup>40</sup> L'essentiel de cette partie consacrée à Marrakech est inspiré de l'ouvrage de Mohammed El-Faïez *Jardins de Marrakech*.

<sup>41</sup> Pour Mohammed Métalsi, « Le *riyâd*, qui est le pluriel de *rawdâ*, « parc », « cimetière » signifie le fameux *bustân* persan. Dans l'aire hispano-mauresque, il s'applique généralement au jardin intérieur des palais et des riches demeures citadines. Il est l'agrandissement et l'enjolivement du patio. Si l'archéologie a largement montré que le *riyâd* s'inspire de l'héritage de la Perse, le patio à péristyle proviendrait du bassin méditerranéen. » « Genèse du jardin en Islam », *Qantara*, n°39, printemps 2001, p.34.

#### 4) Grenade : une cité glorieuse

« La ville de Grenade est vraiment sans égale,  
Le Caire, Damas, d'Iraq la capitale  
ne sont que le prix de la fiancée  
Face à Grenade, fiancée dévoilée. »<sup>43</sup>

Quand Abd al-Rahman Ier, petit-fils du calife de Damas, qui avait échappé au massacre de sa famille en 750 arriva en Espagne, il fit de Cordoue la capitale de son émirat où il fonda la dynastie des Omeyyades, semant ainsi les graines du « mythe andalou »<sup>44</sup>. Sous Abd al-Rahman III après la construction d'une nouvelle ville, Madinat Al-Zahrâ, non loin de Cordoue, sur la rive droite du Guadalquivir, les connaissances acquises furent employées à exalter l'éclat et le raffinement de l'architecture, la douceur de vivre et la puissance du « prince ». De grands jardins furent aménagés dans cette ville. « Le califat de Cordoue était alors "l'ornement du monde" »<sup>45</sup>, qui déclina pourtant rapidement au début du XIe siècle.

C'est à Grenade cependant, seule rescapée de la conquête arabe et dominée dès lors par les Almohades venus du Maroc (Marrakech), que l'art des jardins fut porté à son apogée au cours du XIIIe siècle. Grenade s'inscrit directement dans la tradition de Madinat al-Zahrâ et de Marrakech dans le sens où elle fut dès l'origine une ville royale, régnavant sur la cité bourgeoise en contrebas, et sur tout le sultanat du même nom<sup>46</sup>. L'Alhambra et le Generalife sont aujourd'hui encore considérés comme les plus somptueux jardins des pays du pourtour de la Méditerranée. Ils exercent une telle emprise sur l'imaginaire commun (celui des Arabes et celui des Occidentaux) que lorsque l'on évoque les jardins dans le monde arabe contemporain, l'on est immédiatement confronté à leur image. Déjà objets d'une grande admiration à l'époque de leur aménagement, ils sont le fruit d'un croisement de connaissances venues d'Orient, d'influences venues du Maroc et issues du bouillonnement intellectuel qui caractérisait Grenade à cette époque de résistance à la Reconquête chrétienne<sup>47</sup>. Conçus dans

<sup>42</sup> Barrucand Marianne, Bednorz Achim, *L'Architecture maure en Andalousie*, PML éditions, 1995, p.206.

<sup>43</sup> Poème anonyme, cité par W. Hoenerbach, *Islamische Geschichte Spaniens*, Zurich et Stuttgart, 1970, p.413.

<sup>44</sup> Titre d'un colloque tenu à l'IMA dont les actes sont publiés dans *MARS*, n°9, 1998.

<sup>45</sup> Michel Baridon, op. Cit. p. 244.

<sup>46</sup> D'après *L'Architecture maure en Andalousie*, op. cit. p. 183.

<sup>47</sup> L'Institut du Monde Arabe à Paris a présenté une exposition sur ce thème du 28 novembre 2000 au 15 avril 2001. Mettant en évidence les influences syriennes dans le rayonnement de l'Andalousie, cette exposition montrait à quel degré de raffinement était arrivée la civilisation de Cordoue et Grenade au cours des derniers siècles du Moyen Âge.

le but d'être une « pure louange à Dieu et au sultan, un desiderata réitéré de béatitude et de bonheur perpétuels »<sup>48</sup> les jardins de l'Alhambra et du Generalife se référaient à une conception idéale de la cité, une ville-paradis.

Partout la géométrie et l'usage des couleurs triomphent dans l'architecture des jardins de l'islam. Le quadrillage des canaux d'eau, souligné par l'alignement des arbres, les bassins et les fontaines, les fruits et les fleurs en sont des constituants essentiels. Par définition, ces jardins sont clos, et cela d'autant plus qu'ils sont contenus la plupart du temps dans les cours intérieures des habitations. Espaces privé, retraites, ils peuvent alors être un lieu de relaxation totale, hors du monde et du temps. John Brookes<sup>49</sup> affirme qu'en permettant et suscitant la mise en éveil des sens, les jardins ne pouvaient qu'être confinés dans la sphère privée, afin de préserver l'espace public de tout stimuli sensuel et ainsi d'en préserver le calme.

## **B- Les jardins de l'islam**

Les jardins de l'islam se définissent d'abord par leur diversité. Mais au-delà, on peut toutefois dégager des éléments-clés, constants, qui les rapprochent les uns des autres. Originaires de pays arides, ils sont généralement tributaires d'un manque d'eau endémique qui a amené leurs concepteurs à développer une science de l'hydraulique très poussée dans le but de faire paraître abondant un bien rare. La géométrie est la deuxième caractéristique la plus remarquable.

### *1) L'eau*

Jamais les bâtisseurs n'ont pu oublier que l'eau était un élément dont il fallait user avec parcimonie, ruse et intelligence. De nombreux travaux archéologiques sur les sites des villes d'Orient, d'Andalousie et d'Afrique du nord en particulier, ont montré à quel point les réseaux hydrauliques étaient adaptés aux terrains sur lesquels les villes étaient implantées et relevaient d'une pensée générale de l'organisation du réseau pour recueillir et distribuer l'eau sans la gaspiller. Le recyclage, largement répandu, était à la base de ce système très au point<sup>50</sup>.

---

<sup>48</sup> José Miguel Puerta Vilchez, « L'architecture parlante », *Qantara*, n°37, automne 2000, p.42.

<sup>49</sup> Op. cit. p.22.

<sup>50</sup> Par exemple, on peut parfaitement observer le cycle de l'eau traditionnel dans les jardins maraîchers de Sanaa. On suppose que le système a été mis au point de façon globale pour toute la vieille ville au moment de ses premières extensions. L'eau était pompée dans la nappe phréatique grâce à des puits à traction animale, et stockée dans les bassins « *birka* » à la mosquée. Elle servait pour les ablutions des prières et était ensuite rejetée



Les canalisations utilisées dans les jardins jouaient sur leur profondeur, largeur et grandeur du passage d'un bassin à l'autre pour ralentir, accélérer, ou faire jaillir l'eau. Le plan reposait sur le circuit de l'eau et les effets que l'on souhaitait obtenir d'elle. Tour à tour miroir, jeu, doux clapotis ou pluie cristalline, l'eau éveillait la vue, l'ouïe, le toucher et le goût. Vantée pour sa fraîcheur, sa transparence ou son goût inégalable, sans oublier ses vertus vitales pour la végétation, elle est capitale au jardin d'islam.

L'eau est d'ailleurs d'autant plus agréable qu'elle est appréciée dans un environnement ombragé par une végétation touffue et variée. Les palmiers, qui ne procurent presque pas d'ombre font cependant partie des plantes indispensables à ces jardins, probablement à cause du souvenir persistant de l'oasis. Plantés selon un schéma ordonné, ils puisent leur luxuriance dans l'abondance du liquide qui ruisselle à leurs pieds.

Contenu dans un terrain délimité et fermé (la clôture est essentielle à son épanouissement), le jardin s'organise d'abord autour des angles des canaux d'irrigation qui en déterminent la forme. Adeptes de l'ordre, les concepteurs des jardins l'étaient par conséquent aussi de la géométrie.

## 2) *La géométrie*

L'héritage persan du plan *chahar bagh* (le rectangle divisé en quatre rectangles égaux par des canaux d'eau) est devenu, selon les archéologues qui ont travaillé en Orient (Syrie, Irak...) une base du jardin d'islam. Il correspondait parfaitement à la mythologie coranique des quatre fleuves et a donc été naturellement adopté, accentué dans les jardins les plus vastes par le quadrillage des canaux d'eau. Michel Baridon impute cette inclination pour la géométrie à une première raison qui serait conventionnelle. Il note qu'« un art auquel on interdit la représentation de l'homme et de l'animal tend nécessairement vers l'abstraction » (p. 218).

Une seconde cause à ce développement serait religieuse : « la Création suffit à la gloire du Créateur. Ce qui revient à l'homme, ce n'est pas de copier des formes et de leur conférer un caractère symbolique, c'est de les représenter par des signes qui lui servent à les comprendre. Puisque la géométrie et l'optique révèlent à l'homme l'ordre du cosmos, puisque le Coran l'encourage à cultiver les sciences, il pourra faire d'un jardin le lieu où il rejoint les

---

dans une autre *birka*, située dans le jardin de la mosquée. Une fois que cette deuxième *birka* était pleine, elle était vidée en direction du jardin, en passant par des canaux « *qanat* » qui alimentaient les « *saqia* », autres canaux en terre qui irriguaient les parcelles en suivant une pente. (Voir *Les jardins de l'ancienne ville de Sanaa, Yémen*,

desseins de la divinité en traçant une image-idée du monde » (p. 220). Il y aurait eu dès la Création un impératif qui poussait l'homme à la célébrer sans l'imiter. Ainsi, le dépouillement géométrique aurait permis à l'homme de mieux comprendre la pensée du Créateur.

La géométrie jouissait d'un statut de science noble qui a permis son développement parallèlement à celui des mathématiques, des sciences du calcul et de l'astronomie, en interrelation avec les savants grecs, par le biais de traductions. Les formes géométriques des jardins furent alors reconnues comme scientifiques.



À la recherche d'origines incertaines, décrites par les religions monothéistes et une branche de la philosophie comme un état d'harmonie avec la nature, l'homme tente de reprendre contact avec son milieu naturel. Il imagine qu'il vivait alors dans un monde parfait, facile, et éternel, avant d'en être brutalement extrait. Les descriptions du paradis lui permettent de se donner une place dans l'univers et de se rapprocher du bonheur. Les hommes ont depuis toujours inclus des jardins dans leur horizon quotidien, qui, quand ils n'étaient pas l'expression de la grandeur et magnificence d'un prince, étaient au moins une victoire sur la nature environnante, hostile et « irrationnelle ». Par son intervention, l'homme a créé une forme de nature à son service, représentante d'un monde idéal, fondé sur des images légendaires. Mais les jardins ont aussi contribué à donner des cités des images de luxe, de vie calme et voluptueuse que les hommes ne cesseront de développer. Le rapport entre les hommes et la nature est devenu ambigu dans la mesure où l'on confond aujourd'hui facilement la nature « telle qu'elle fut à l'origine », ou la première nature (celle de Cicéron) et, par rétroaction, « une re-naturalisation de formes construites et désormais considérées comme naturelles »<sup>51</sup>. L'eau et les éléments végétaux, sont devenus, dans le cadre des jardins en ville, des espaces surinvestis de valeurs positives. Au-delà de l'image de la ville et du besoin des citadins pour des repères « naturels », des implications multiples sont à l'origine de la volonté des hommes de doter leurs villes de jardins. Les situations actuelles des villes d'Égypte, de Syrie et du Maroc découlent de l'histoire de leur développement dont les jardins sont loin d'être absents.

---

Rapport de la campagne de l'Université Autonome de Barcelone pour l'UNESCO, sous la direction de Miquel Barcelo, avril 2001).

<sup>51</sup> Jean-Pierre Marchand, op. cit. p. 250.

## CHAPITRE 2 : LES VILLES ET LES JARDINS, ÉTAT DES LIEUX D'UNE ÉVOLUTION

Nécessaires à la survie des cités, qui dépendaient largement de leur arrière pays et des campagnes environnantes, les jardins aménagés à proximité ou à l'intérieur de la ville permettaient une certaine sécurité alimentaire face aux invasions ou aux sièges. Loin d'être d'abord des décors urbains, les jardins des villes du monde arabe ont pourtant suscité la fascination et on a loué leur fraîcheur et leur ombrage de longue date.

Depuis quelques années remis en question grâce aux avancées de la recherche dans des disciplines variées (histoire, géographie urbaine, architecture, ...), le modèle de cité arabo-islamique que l'on croyait immuable et applicable partout, de même que comparable aux cités médiévales européennes, a été bouleversé. On ne peut établir aujourd'hui de modèle unique dont seraient issues Le Caire, Damas ou Rabat, mais plutôt une pluralité de modèles dont elles ont bénéficié selon les périodes de l'histoire et l'origine géographique de leurs bâtisseurs<sup>1</sup>.

Les grandes villes de l'Orient, au même titre que celles d'Occident répondent aux besoins des hommes qui les créent et les développent. Elles répondent à trois grandes fonctions que définit Eugen Wirth dans son article « La vie privée en tant que dominante essentielle des villes de l'Orient islamique »<sup>2</sup> : commandement et défense, économie et marché, vie religieuse et spirituelle. Il ajoute (p. 124) que « chaque ville est (...) un cadre d'action créé par des hommes pour leurs différents besoins spécifiques ». Au-delà des infrastructures liées aux besoins élémentaires (voirie, habitations, ravitaillement...), on trouve des « constructions et établissements urbains qui servent de cadre d'action aux comportements à caractère spécifiquement culturel, aux rituels, aux institutions, etc. ». C'est à cette catégorie qu'appartiennent notamment les mosquées, écoles, cafés, cimetières, les jardins et les parcs. Mais on ne doit pas s'y tromper, ces espaces urbains n'appartiennent pas tous à la sphère publique de la ville et longtemps les jardins ont fait partie, presque uniquement, du domaine

---

<sup>1</sup> Voir le colloque international « Sciences sociales et phénomènes urbains dans le monde arabe » qui s'est tenu du 30 novembre au 2 décembre 1994 à Casablanca. Il avait notamment pour objectif de « définir les caractéristiques et les spécificités de l'urbanisme et de l'habitat dans le monde arabe (...) avant les bouleversements des XIXe et XXe siècles ». Les actes du colloque ont été publiés sous la direction de Mohammed Naciri et André Raymond en 1997 (cf. bibliographie).

<sup>2</sup> Dans *Sciences sociales et Phénomènes urbains dans le monde arabe*, actes du colloque de Casablanca, 1997, op. cit.

privé. Jardin maraîcher sur les bords du fleuve, jardin d'agrément au sein de la maison, le jardin n'était généralement pas un espace public. Néanmoins, il contribuait à la structure de la ville et au mode d'habiter qui s'y développait. On observe au Caire, à Damas et à Rabat des histoires urbaines différentes, d'où jamais les jardins ne sont absents, avant que l'avènement de l'urbanisme dit « colonial » ne produise de grands bouleversements. Cette rupture a eu lieu à la fin du XVIIIe siècle et a contribué à changer le visage des villes tout au long du XIXe siècle. Elle va de pair avec la production d'un discours sur la « modernisation urbaine ».

## **D) AU CAIRE, LES JARDINS HÉDONISTES DU NIL**

### **A- Dès les origines, des jardins luxueux**

#### *1) Fustât*

Les origines du Caire remontent à 642 lorsque les Fatimides créèrent Fustât sur une terrasse dominant le Nil d'une vingtaine de mètres, afin d'éviter les inondations. D'abord ville-camp, elle devint rapidement une capitale et se fortifia. Abritant quelques dizaines de milliers d'hommes, elle se nourrit de nombreuses et importantes migrations et son extension se produisit vers le nord. Profitant de l'établissement d'une tradition d'indépendance, l'Égypte devint sous le règne du gouverneur turc Ibn Tûlûn (868-905) un état autonome sous suzeraineté abbasside. Fustât se développa et Ibn Tûlûn en fit une capitale à la mesure de ses ambitions. De nouvelles constructions au nord de la ville ancienne donnèrent naissance à Al-Qatâ'i. Elles révèlent selon Marcel Clerget dans le premier tome de son *Étude de géographie urbaine et d'histoire économique* publiée en 1934, « la préoccupation de chercher plus de fraîcheur, moins d'humidité, en même temps qu'une position forte s'appuyant sur les contreforts du Moqattam » (p.115).

#### *2) La puissance du gouverneur*

Un autre souci majeur était de marquer les esprits des habitants en construisant une ville plus belle, plus luxueuse et plus « démonstrative ». C'est ainsi qu'Ibn Tûlûn aménagea un hippodrome dans la plaine qui séparait son palais des canaux du Nil. Il servait aux revues militaires, au manège hippique, au cirque et à divers jeux. Cet hippodrome, déjà synonyme de

grandeur, fut ensuite « transformé en un parc magnifique par le fils d'Ibn Touloun » (p.115), Khumârawayh, et porta le nom de Rumayla. Doris Behrens Abouseif dans son article « Gardens in Islamic Egypt » explique que contrairement aux jardins que le Caire connaissait sous les Fatimides, celui-ci n'était pas situé à proximité d'une source d'eau et il fallut construire des aqueducs pour amener l'eau du Nil au jardin. Il était planté de palmiers et d'arbres fruitiers, de fleurs multicolores et d'herbes aromatiques comme le basilic et le safran. Des oiseaux « parures » avaient été introduits, tels que des perroquets. Le parcours de l'eau dans le jardin était l'occasion de créer de petits bassins d'où elle jaillissait. Des pavillons avaient été construits près des bassins afin de profiter de la fraîcheur que l'eau procurait. Doris Behrens-Abouseif (1992) rapproche ce jardin de la version marocaine qu'on connaît sous le nom d'*agdâl*<sup>3</sup>.

Le désir d'aménager la ville afin qu'elle représente la puissance et la richesse de son auteur se lit encore dans l'aménagement de jardins potagers et de vergers luxuriants dans lesquels de petits palais pour les émirs furent construits sur les pentes des collines proches du Moqattam. Ces vergers, plantés densément, étaient des entreprises très lucratives c'est pourquoi ils étaient protégés par des murs et des chaînes qui en interdisaient l'entrée. On ne pouvait y pénétrer sans le consentement du propriétaire qui veillait jalousement sur ses récoltes. Dans certains jardins, se trouvaient des bœufs, des moutons ou même des chameaux. Les étangs et canaux qui reliaient le Nil à la ville en permettaient une irrigation régulière. Ils se remplissaient au cours de l'été<sup>4</sup> et devenaient l'attraction des habitants. Lorsque l'eau se retirait, les dépressions se couvraient de végétation et devenaient des sortes de parcs sauvages.

Au moment de leur avènement en 905, les Abbassides détruisirent systématiquement les palais et constructions édifiés sous le règne de la dynastie d'Ibn Tûlûn. Il en reste un élément : la mosquée qui est aujourd'hui l'un des plus anciens bâtiments du Caire. La capitale n'a pas connu d'expansion notable à cette période mais son activité économique et sa prospérité poussent déjà à la considérer comme une des plus importantes villes du monde arabo-musulman.

<sup>3</sup> Voir sous-partie III sur Rabat dans ce chapitre.

<sup>4</sup> Pendant la crue estivale du Nil.

## B- La victorieuse verdoyante

### 1) Al-Qâhira

C'est en 969 que les Fatimides (969-1171) fondèrent Al-Qâhira (la *Victorieuse*). Cette période est fondamentale dans l'histoire du Caire et représente véritablement l'acte de naissance de la ville qui deviendra la plus grande métropole de l'Afrique et du Moyen-Orient. Destinées par le calife Al-Mu'izz à devenir la ville qui domine le monde, ville de l'élite et rivale triomphante de Bagdad, de nouvelles fondations y furent construites à l'ouest du mont Moqattam. Ce nouveau noyau urbain était hors d'atteinte des eaux des crues du Nil et éloigné de peu de Fustât qui était habitée par des chrétiens et des sunnites égyptiens. Al-Qâhira, désormais ville administrative, politique et de palais (qui fermait ses portes la nuit) connut une activité économique d'étendue internationale qui lui assura puissance et prospérité, de même qu'une intense activité intellectuelle et artistique. Marcel Clerget signale que « sous les premiers Fatimides, les bords est, sud-est et sud de [l'étang « Birkat al-Fil »] se couvrent de jardins en attendant d'être suffisamment secs et habitables » (p.136). On draina et assainit le Birkat al-Fil ainsi que le *khalig* qui longtemps avait constitué la limite du Caire vers l'est.

Le *khalig* était un canal dont les origines remontent aux pharaons. Il avait été creusé dans le but de relier le Nil à la mer Rouge et possédait une entrée sur le Birkat al-Fil. Abandonné et remis en chantier plusieurs fois, il s'achevait dans une dépression du sud-est du Delta du Nil<sup>5</sup>. Au Caire, il servait notamment à l'irrigation des jardins.

---

<sup>5</sup> Voir Doris Behrens-Abouseif (1985), *Azbakiyya and its environs. From Azbak to Ismâ'il, 1476-1879*.

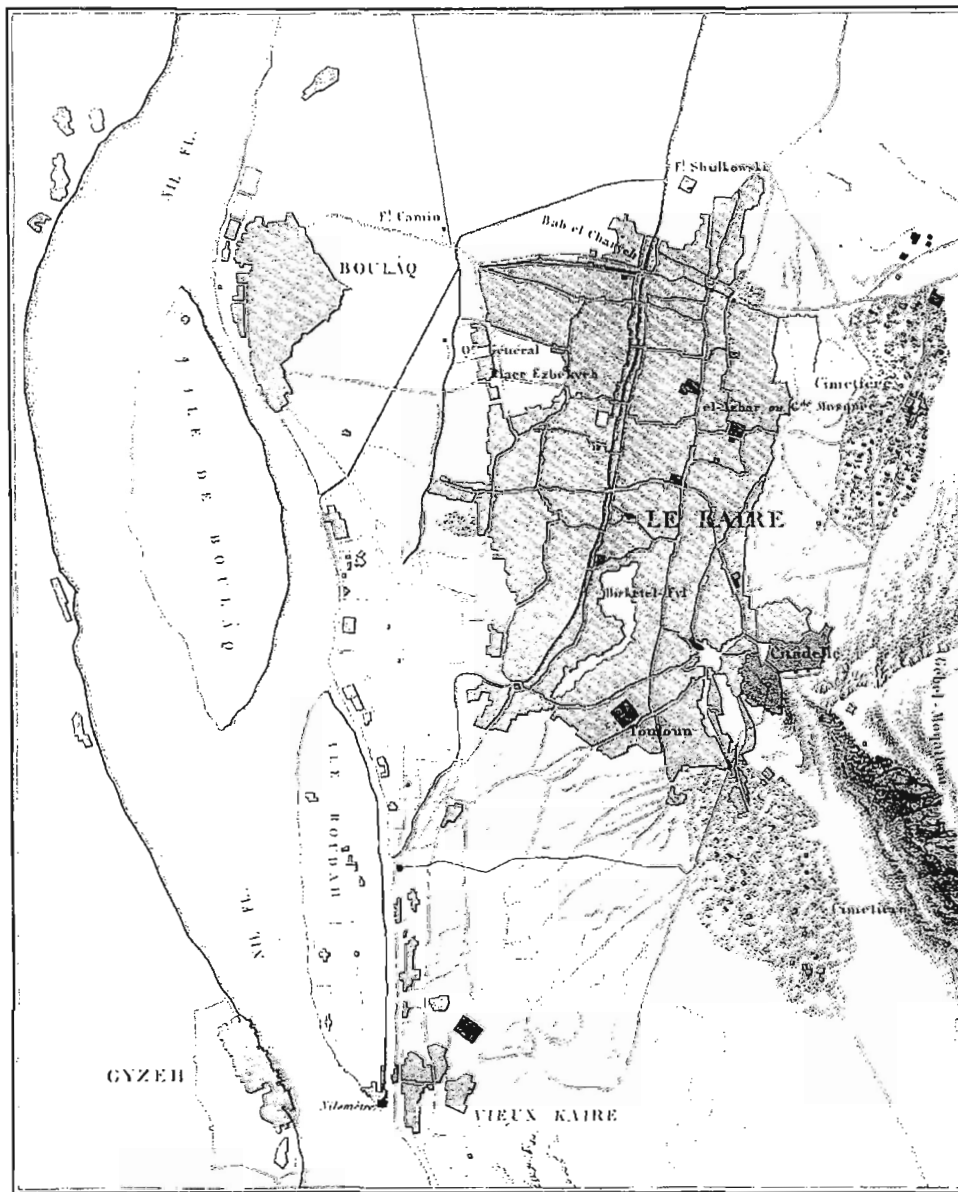


Figure 5 : le Caire à la fin du XVIIIe siècle (Description de l'Égypte)

## 2) Des plaisirs nautiques

À cette période, le cours du Nil changea et se déplaça vers l'ouest, laissant alors disponibles des terrains entre le *khalig* et le fleuve. Ils furent loués et plantés d'arbres fruitiers. L'image de la capitale était alors dominée par un caractère agricole, mais Doris Behrens-Abouseif (1985, p.2) affirme qu'au cours de l'histoire, le *khalig* avait été associé au loisir : la distraction, les excursions et la plaisance sur le canal. L'hiver lorsque l'eau se retirait, elle était remplacée par de la végétation que les habitants se plaisaient à regarder. Un grand jardin

(jardin de Kâfûr) avait été aménagé à côté du petit palais de l'ouest qui comprenait un manège.

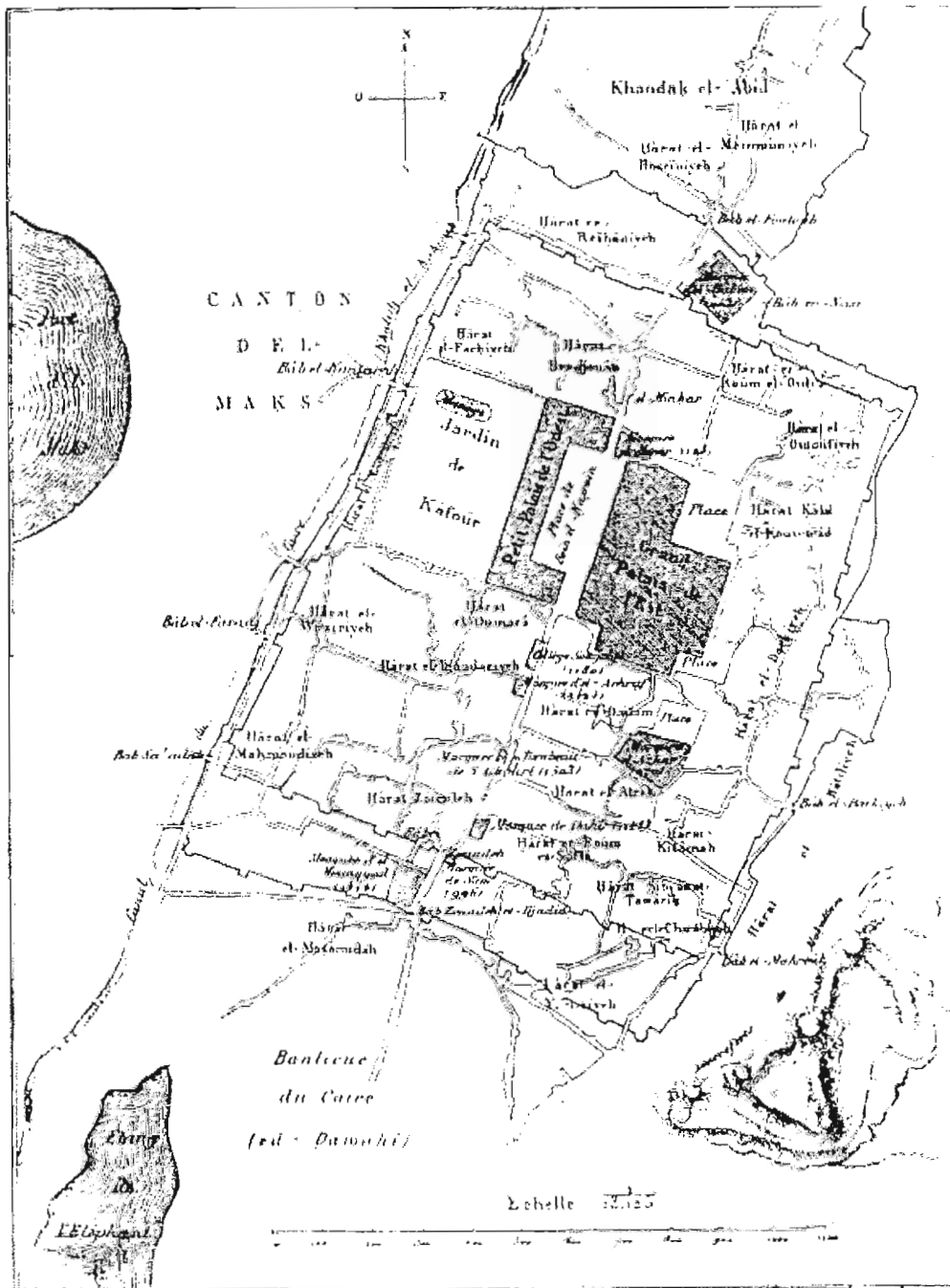


Figure 6 : Le Caire à l'époque fatimide (source : M. Clerget, p.127)

Il n'en reste rien dans ce quartier du Khan el-Khalîfî densément bâti depuis. Doris Behrens-Abouseif (1985, p.5) relève que « plus au sud, entre al-Maqs et le quartier d'al-Lûq, les Fatimides établirent un belvédère à l'intérieur d'un jardin connu sous le nom de bustân al-Dikka. Là, les califes auraient célébré l'ouverture du *khalig*. Cette cérémonie avait lieu au début de la saison des crues au Caire (début du mois de juillet), quand l'eau avait atteint un



niveau suffisamment haut pour permettre l'ouverture du canal ». Cette fête, initiée par les Fatimides est restée l'une des plus importantes du Caire jusqu'à la fin du XIXe siècle.

### 3) « Une des plus grandes villes du bassin méditerranéen »

Les deux siècles pendant lesquels les Fatimides régnèrent sont vus comme l'apogée de la capitale. Il est difficile d'estimer le nombre d'habitants de la ville à cette époque car les chiffres les plus variés circulent. André Raymond dans son ouvrage *Le Caire* avance néanmoins qu'il pouvait y résider 120 000 habitants, ce qui est important pour l'époque : « Fustât était bien une des plus grandes villes du bassin méditerranéen de ce temps » (p.18). Un grand nombre de services collectifs y étaient déjà organisés tels que le ramassage des ordures (contre une contribution financière) ou l'installation et l'entretien de canalisations souterraines et d'égouts. Mais l'expansion de la ville fut partiellement interrompue en 1168 par un incendie volontairement allumé afin d'empêcher qu'elle ne devienne une base de la conquête des Francs. La population d'Al-Qâhira tendit de plus en plus à devenir proche de celle de Fustât dont des quartiers entiers étaient délaissés. Peu à peu al-Qâhira s'affirma face au déclin de Fustât.

## C- Des lacs et des jeux de plein air

### 1) Une citadelle

Sous le règne de Saladin (ou Salah el-Dîn) et de sa dynastie ayyoubide (1175-1249), l'Égypte resta un état autonome et la destinée de la capitale fut « orientée pour six siècles par la construction d'une citadelle qui allait devenir le centre de la vie officielle, politique, administrative et militaire de l'État » écrit André Raymond (*Le Caire* p.88). Saladin prit la décision de construire la citadelle sur le mont Moqattam, en 1176, sur le modèle des villes fortifiées qu'il avait vues en Syrie. De plus, la capitale devait être enfermée dans un mur qui prendrait appui sur la citadelle pour des raisons de sécurité extérieure mais également de contrôle intérieur des populations de Fustât et d'Al-Qâhira. Ce mur fut à l'origine de l'unification postérieure des deux villes que les nombreux échanges avaient déjà amorcée. La citadelle fut utilisée comme centre du pouvoir politique de l'Égypte du XIIe au XIXe siècle. Dès le XIIIe siècle, on prit l'habitude de désigner la capitale égyptienne par *Misr* qui signifiait

« éléments militaires ». Son importance et influence devinrent si prépondérantes que le nom de la ville fut attaché au pays tout entier. C'est ainsi que l'Égypte porte en arabe le nom de *Misr*, comme sa capitale. Fustât devenait la vieille ville. Ce sont les Occidentaux du Moyen Âge qui la désigneront par « Le Caire », Fustât devenant le « Vieux Caire ».

Saladin détruisit des quartiers entiers construits par les Fatimides et les remplaça, autour de Bab Zuwayla, par de vastes jardins. Marcel Clerget (p.146) commente que « cette banlieue y gagna un aspect bien plus plaisant dont profitèrent en particulier les habitants de la citadelle ». Il ajoute que « à l'ouest, d'autres jardins apparurent ensuite, notamment à el-Louq, faisant de ces quartiers une sorte de parc qui se maintiendra en partie à l'époque des Mamlouks et dont Jean Thénau, venu avec une ambassade de Louis XII<sup>6</sup>, a laissé une description enthousiaste : « Moults somptueux jardins, pleins de tous fruitiers, comme citrons, oranges, cassis, abricots arrosés soirs et matins de l'eau du Nil, que tirent bœufs et chevaux »<sup>7</sup>. C'est à cette époque que des arbres fruitiers furent importés de Syrie et que la greffe des arbres (afin d'obtenir de meilleurs fruits) fut initiée avec succès.

Dans le même temps, des jardins fatimides, de préférence assez proches du Nil, disparurent au profit de l'aménagement d'hippodromes pour lesquels de la boue était nécessaire<sup>8</sup>. Doris Behrens-Abouseif (1992) écrit qu'en 1462 l'émir mamelouk Gânibak « aménagea un jardin (*bustân*) à côté de son palais qui, selon Ibn Tagrîbirdî, était comparable à celui de Khumâwayh. Il couvrait une surface de 1200 *feddâns*<sup>9</sup> le long des berges du Nil et possédait des portes. Dans le but de gagner du terrain supplémentaire pour son jardin, il rasa une grande colline et en utilisa la terre pour remplir une dépression du jardin initial. Sur la rive du Nil, Gânibak construisit un quai pour les bateaux de même que deux dômes surplombant le fleuve pour les soufis venant de l'extérieur de l'Égypte ; il y donna de formidables banquets accompagnés de représentations musicales » (p.307).

<sup>6</sup> Louis XII régna sur la France de 1498 à 1515.

<sup>7</sup> Cité par Clerget, p.146.

<sup>8</sup> La boue était prélevée sur les berges du Nil et acheminée jusqu'à l'hippodrome à dos de chameaux et d'ânes. Elle était ensuite répandue sur l'hippodrome, arrosée et tassée pour constituer un terrain à la fois souple et ferme.

<sup>9</sup> Soit 504 ha.

## 2) L'eau et la prospérité

Du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, l'Égypte connut une période de paix et de prospérité qui fut bénéfique à la croissance de sa population qui serait passée de 2,4 millions à 4 millions. Le Caire en profita et grandit. De nouvelles et nombreuses constructions furent réalisées, notamment les fondations sultaniennes. Les palais de l'époque fatimide furent transformés et disparurent peu à peu. Les commerces, les boutiques et les caravansérails connurent une expansion rapide pendant que la ville s'étendait vers le nord et l'ouest. Des Mamelouks se lassèrent de la citadelle aride et bâtirent des constructions à Roda afin de profiter de la proximité de l'eau et de la verdure. Mais c'est encore à la citadelle que des travaux hydrauliques importants furent menés (notamment par les souverains Qalaoun et Barqouq, d'après Marcel Clerget) afin d'apporter l'eau nécessaire à l'alimentation des bâtiments ainsi que des bassins et des nouveaux et nombreux jardins plantés sur le plateau du Moqattam.

Pourtant, Le Caire accueillait une population toujours plus nombreuse et les jardins qui entouraient les maisons à l'époque fatimide furent peu à peu bâtis. Un nouveau canal fut creusé à partir de 1324 (le *khalig* Nassîri) au nord du *khalig* ancien à partir duquel, de nombreux canaux de dérivation furent créés afin d'irriguer des vergers au milieu desquels furent construites des habitations. Le site de l'hippodrome situé au pied de la citadelle fut conservé mais peu à peu transformé en un jardin public du même nom, Rumayla, dans lequel, explique Doris Behrens-Abouseif (p.78), les sultans mamelouks jouaient au polo et assistaient à la prière, avec la Cour, les jours de fête. Rumayla était aussi le point de départ des pèlerinages et un lieu permanent de réjouissances. La ville paraît alors aux yeux d'Ibn Khaldun comme « la métropole de l'univers, l'*iwan* de l'islam et la fontaine de la science et de l'art »<sup>10</sup>.

Mais cette prospérité souffrit beaucoup de l'épidémie de peste qui ravagea, dépeupla et affaiblit l'Égypte et sa capitale en 1348. Une période de crise s'installa dans le pays à la fin du XIV<sup>e</sup> et au début du XV<sup>e</sup> siècle, caractéristique de la période mamelouke. La capitale se redressa cependant et les autorités commencèrent à prendre conscience de la nécessité d'aménager cette ville, profondément marquée par les extensions successives et désorganisées. L'immigration de ruraux vint accroître le nombre d'habitants. On procéda à

<sup>10</sup> *Discours sur l'Histoire universelle*, Paris, Sindbad, 1978, t. 3, p.1238.

des rénovations du bâti, notamment dans la vieille ville. La capitale s'étendait désormais au-delà de ses murs d'enceinte. Il résulta de l'importante activité de construction des Mamelouks que les grands jardins à l'intérieur de la ville ne restèrent pas longtemps une caractéristique de la cité, qui se développait désormais sur la partie alluviale des rives du Nil.

### 3) *L'aménagement de l'Azbakiyya*

De vastes bassins, ou réservoirs d'eau faisaient partie du paysage urbain de l'époque. Ces lieux offraient de nombreuses opportunités de loisirs, surtout l'été. Nombreux étaient ceux qui étaient construits au sein même des jardins. Ils procuraient aux habitants les plus proches fraîcheur et jeux d'eau, vue apaisante et possibilité de canotage ainsi que de feux d'artifice. Certains y nageaient.

C'est à cette période qu'un ancien commandant en chef des armées mameloukes, le prince Azbak<sup>11</sup> (1414-1498), personnage à la tête d'une immense fortune, voulut créer un lieu de réjouissance aquatique. Il possédait des terres entre le canal Nassîri et le *khalig* qu'occupaient des arbres et de la boue. La géographie du lieu lui inspira l'envie de créer un lac sur le mode des réservoirs qui existaient ailleurs à l'époque<sup>12</sup>. Il creusa donc l'endroit et le relia au canal Nassîri afin de recevoir les eaux du Nil en crue. Une promenade pavée fut aménagée sur les rives du lac<sup>13</sup> et nommée « Azbakiyya » en honneur de son fondateur. Au sud-est du lac, Azbak se fit bâtir un palais qui lança la mode des résidences élégantes. Les travaux durèrent de 1476 à 1485, date à laquelle on célébra avec faste pour la première fois la fête de la crue du Nil à l'Azbakiyya. L'événement marqua les esprits puisqu'il fut vécu comme une des plus grandes réalisations urbaines de l'époque. De fait, l'Azbakiyya devint rapidement un nouveau centre de la ville du Caire, complémentaire et concurrent du jardin Rumayla. Des tavernes et des maisons de prostitution s'installèrent à proximité, rendant le lieu encore plus populaire. Un grand jardin d'arbres fruitiers entourait le quartier au sud, à l'est et à l'ouest.

---

<sup>11</sup> Voir chap. 3 de Doris Behrens Abouseif (1985).

<sup>12</sup> Au Maroc par exemple, voir chapitre 1.

<sup>13</sup> On peut aisément parler de lac dans la mesure où le « réservoir » s'étendait sur une surface de 50 feddans, soit 200 000 m<sup>2</sup>.

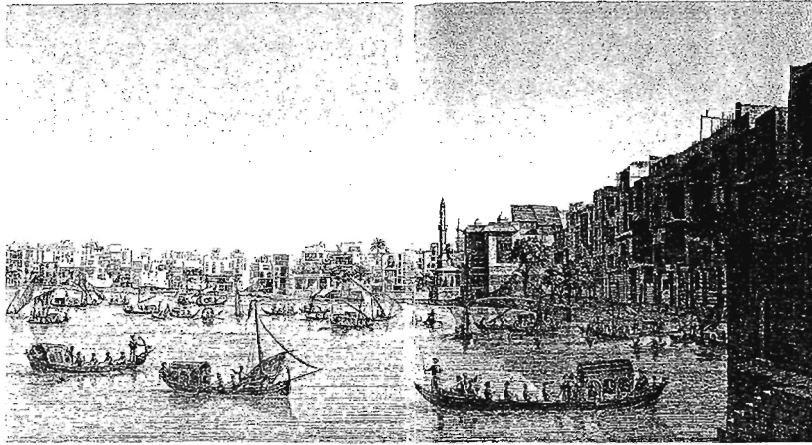


Figure 7 : Vue de l'Azbakiyya, côté de l'ouest, fin XVIIIe siècle (Source : *Description de l'Égypte*).

## D- Des fruits, des saules et des cafés

### 1) Une expansion protégée par les frontières de l'empire ottoman

Sous les Ottomans, qui y restèrent pendant trois siècles<sup>14</sup>, l'Égypte perdit son statut de centre pour celui de périphérie puisqu'elle devint simple province de l'empire. Mais ceci n'affecta pas trop l'évolution du Caire qui connut alors une réelle expansion : la ville occupait en effet une place centrale dans le commerce ottoman, et le développement des pèlerinages à la Mecque et à Médine lui profita puisqu'elle était un des lieux de formation des caravanes en direction des Lieux saints. André Raymond dans son ouvrage *Grandes villes arabes à l'époque ottomane* note que « les grandes villes de l'empire turc se développèrent en faubourgs non protégés » car « les dimensions même de l'empire constituaient une protection suffisante » (p.41).

L'Azbakiyya souffrit de désaffection durant la conquête ottomane. Ne le fréquentaient plus que les amateurs de prostituées, de drogue et d'alcool vendu dans les tavernes chrétiennes, et les marginaux de la ville. On y jetait des détritrus et le canal n'était plus entretenu ce qui engendrait des miasmes. Pourtant, le côté est du lac conserva quelque renommée et des étrangers y firent bâtir de riches résidences et aménagèrent des jardins plantés de variétés diverses d'arbres fruitiers qui devinrent les lieux de « rendez-vous amoureux » du quartier, selon les voyageurs cités par Doris Behrens-Abouseif (1985, p.42).

Ces endroits étaient très luxueux et les fontaines près de petits pavillons et les décorations en marbre rehaussaient la beauté des lieux. L'extension de la ville ne se fera de ce

<sup>14</sup> 1517-1798.

côté que plus tard, au début du XVIIIe siècle, laissant les abords de l’Azbakkiyya libres de bâtiments et le lieu propice au développement de vergers. La rive ouest de l’Azbakiyya resta couverte de terres agricoles jusqu’au XIXe siècle, interrompues seulement par endroits de palais avec jardins. En attendant, la ville continuait à croître au sud de Bab Zuwayla comme depuis la construction de la citadelle.

## 2) Les jardins de la résidence de Qâsim Bey

Autour du canal Nassîri, des jardins s’étaient aussi développés, dont ceux de Qâsim Bey, et la population du Caire s’y rendait notamment l’été pour prendre l’air et profiter des loisirs que la verdure pouvait offrir. Les jardins de la résidence de Qâsim Bey sont réputés pour avoir été les plus prestigieux du Caire au XVIIIe siècle. Ils étaient organisés selon un plan géométrique, divisé de la même manière qu’un terrain agricole : « Appelé *Jardin des saules pleureurs*, il était ceinturé par une clôture maçonnée et traversé par des ruisseaux et des digues ombragés de treilles et était décoré par des chutes d’eau et des fontaines de pierre. En plus des saules, on faisait pousser des palmiers, des arbres fruitiers, des céréales et du trèfle pour faire de ce jardin un lieu productif. Le palais entouré par une vaste terrasse dominait le panorama du jardin et du lac »<sup>15</sup>. Le jardin fut ouvert au public et aménagé dans cette optique (« lieu d’aisance », et café dans lequel des musiciens se produisirent). D’après l’auteur, Qâsim Bey réalisa un bon bénéfice de l’aménagement de son jardin.



Figure 8 : Les jardins de la résidence de Qasim Bey (Description de l’Égypte)

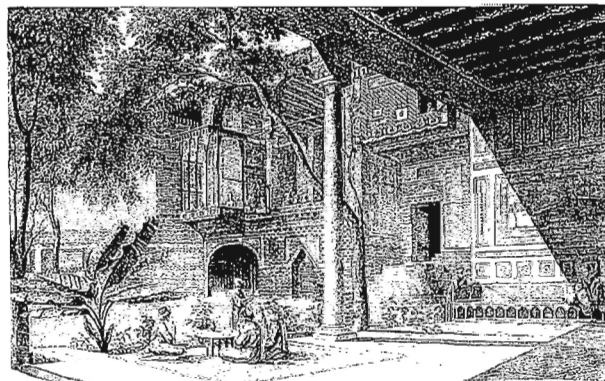


Figure 9 : Le palais de Qasim Bey (Description de l’Égypte)

Ce quartier n’était pas non plus bâti et restait globalement une zone agricole, là aussi à l’exception de quelques palais, construits pour le compte de citoyens aisés, qui donnaient sur le canal. Doris Behrens-Abouseif remarque (1992, p. 306) que de nombreux jardins étaient

<sup>15</sup> Doris Behrens-Abouseif (1992), « Gardens in Islamic Egypt », p. 309 (traduit de l’anglais).

aménagés sur des terrains *waqf* (biens de main morte). Les documents du *waqf* les décrivent comme très lucratifs mais, on trouve rarement des descriptions concernant leur organisation interne. Cela suggère à l'auteur que la façon dont ils étaient arrangés ne suivait probablement pas un schéma préétabli.

### 3) *Des cafés au Caire*

D'après Michel Tuchscherer, l'expansion du café fut très rapide en Égypte à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Cette boisson très appréciée était vendue dans les « cabarets » ou des tavernes. On les nommait à l'époque des « maisons du café » (*bayt qahwa*). On trouvait ces établissements dans tous les quartiers de la ville, sans exception. Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il ne semble pas que des établissements spéciaux aient été construits pour abriter les cafés, mais plutôt qu'ils furent, la plupart du temps, insérés dans des boutiques. S'ils se trouvaient généralement dans les zones les plus commerçantes de la ville, ils se répandirent rapidement dans les lieux liés au temps de loisir, comme tout autour de l'étang de l'Azbakiyya. Ils devenaient le complément indispensable d'une promenade en barque ou à pied. Lieu de « tous les divertissements, les spectacles y étaient multiples. Bouffons, baladins et autres prestidigitateurs exerçaient leurs talents devant un public bruyant »<sup>16</sup>.

Ouverts à tous, ils permettaient aux hommes comme aux femmes de boire cette décoction nouvellement arrivée et pourvue, dans l'imaginaire commun, de vertus presque autant que de vices. Néanmoins, les lieux dans lesquels on servait du café devinrent rapidement des hauts lieux de la sociabilité cairote, « des hommes de conditions et d'origines diverses se retrouvaient ensemble dans les multiples cafés de la ville, à toute heure de la journée »<sup>17</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'était devenu une boisson courante, très largement consommée au Caire. Offrir une tasse de café était un signe honorifique envers un ami ou un visiteur. Ainsi, les lieux de promenade les plus fréquentés de la ville, se dotèrent rapidement de cafés qui connurent un grand succès. Ombragés par les arbres des rives du Nil, des canaux et des lacs, ils attiraient, aussi pour leur fraîcheur, les consommateurs qui s'y reposaient et y fumaient un narghilé.

---

<sup>16</sup> Tuchscherer, Michel, « Les cafés dans l'Égypte ottomane (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) » dans Desmet-Grégoire et Georgeon, *Cafés d'Orient revisités*, p.91-112, p.110.

#### 4) *Vingt-deux jardins*

À la fin de la période ottomane, en 1798, Le Caire abritait environ 250 000 habitants. D'après André Raymond, sa population aurait augmenté d'environ cinquante pour cent pendant le règne ottoman. La seule carte précise de cette période fut réalisée par les auteurs de la *Description de l'Égypte*, arrivés au Caire avec l'expédition de Bonaparte.

Les jardins se situaient essentiellement à l'ouest du *khalig* et étaient peu éloignés du Nil. Ils étaient plantés de légumes et de fruits, et mis à part Rumayla, les Cairotes ne connaissaient pas les jardins publics. Rumayla ne resta d'ailleurs pas longtemps un jardin. Il fut rapidement transformé en place. Jomard ne consacra pas plus de quelques lignes aux jardins dans sa « Description de la ville et de la citadelle du Kaire », parue en 1812 dans la *Description de l'Égypte* par les Savants de l'Expédition Française. Il signale seulement que le Caire possédait vingt deux jardins à la fin du XVIIIe siècle qui n'étaient en rien comparables à ceux qui existent en Europe à la même époque puisqu'il s'agissait là de plantations de vignes, bananiers, orangers, citronniers acacias et sycomores. On en profitait non pas en s'y promenant, mais de l'intérieur de petits kiosques couverts de vigne.

Comme partout ailleurs, l'eau joua un rôle prééminent dans les jardins de cette période au Caire, mais il ne semble pas que leurs aménagements aient utilisé un style particulier, comme par exemple le plan symétrique *chahar bagh*. Il semble en revanche que l'on puisse faire un parallèle entre Le Caire et Bagdad, notamment en raison de leur situation géographique qui leur permettait de disposer d'eau en abondance, et de la répartir là où il y en avait besoin grâce à un système complexe de canaux. Et également dans l'idée même que l'on se faisait de l'usage des jardins : un « plaisir terrestre »<sup>18</sup>.

Ces jardins, s'ils étaient privés, n'étaient par contre pas inclus dans les habitations, mais les entouraient. La maison organisée autour d'une cour intérieure n'était, semble-t-il, que l'apanage des plus riches demeures cairotes. Selon l'étude menée par Nelly Hanna<sup>19</sup>, une large majorité des maisons occupées par des personnes d'un niveau économique moyen et faible, au XVIIe siècle, ne possédaient pas de cour intérieure, et par conséquent, encore moins de jardin. Ceci est sans doute une caractéristique qui différencie Le Caire des villes de Syrie et du Maroc. En effet, dans cette cité déjà surpeuplée, l'espace était si rare que seules les familles

---

<sup>17</sup> *Idem*, p. 95.

<sup>18</sup> *Idem*, p. 312.

<sup>19</sup> « Social implications of housing types in 17th and 18th century Cairo » dans Naciri et Raymond (dir.), 1997, p. 85-92.



les plus les plus aisées pouvaient se permettre de le « gaspiller » en une cour ou un jardin. On construisait déjà plutôt des habitations verticales.

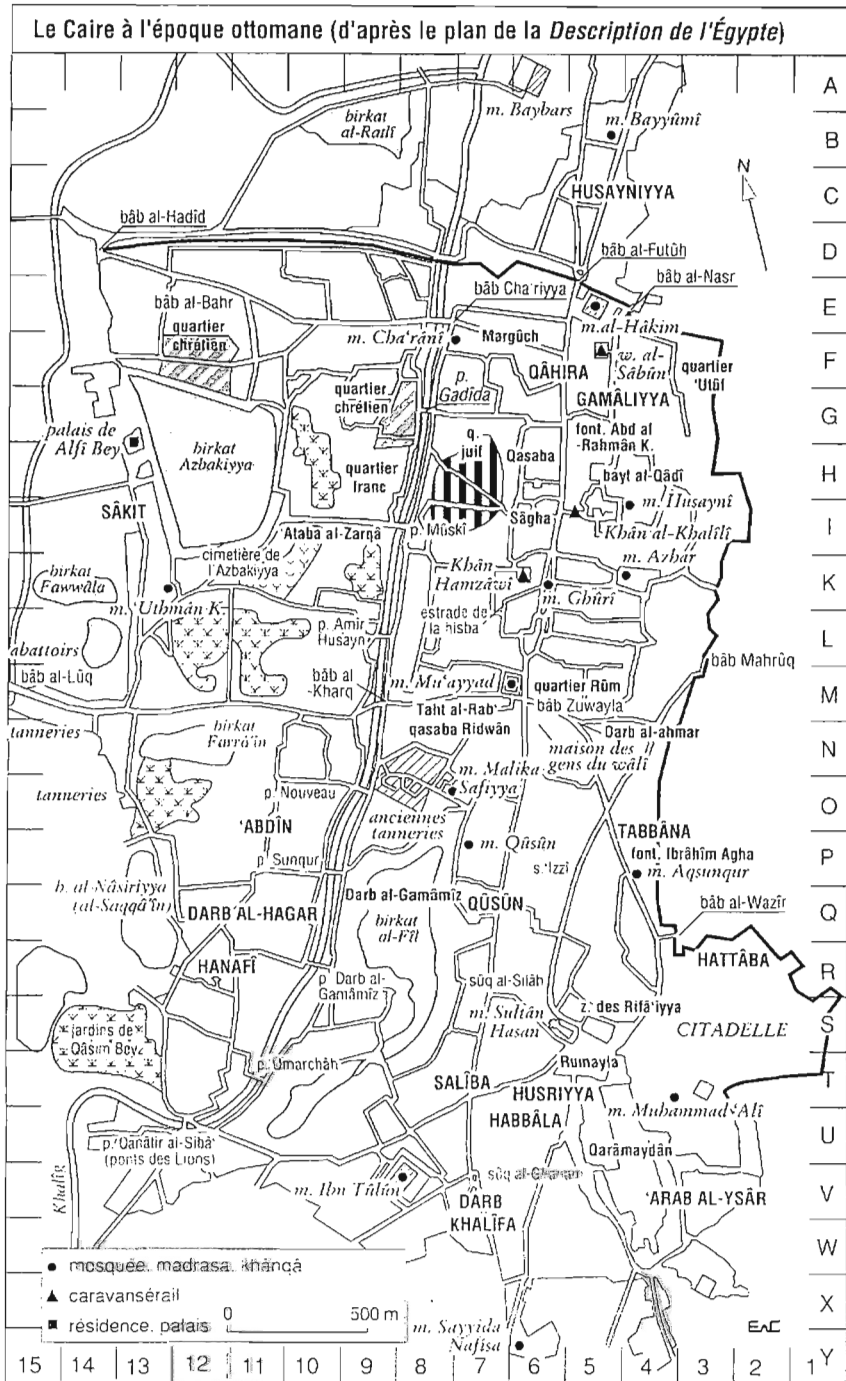


Figure 10 : Le Caire ottoman (tiré de A. Raymond, *Le Caire*, Fayard, 1993, p. 219)

L'expédition française en 1798 marque traditionnellement une rupture dans l'évolution de l'Égypte et son « entrée dans la modernité ». Les Français y débarquèrent dans un double but : conquérir le pays et le soumettre à une étude approfondie. Les influences croisées des

savants de l'expédition et des responsables égyptiens, l'implication des premiers dans l'organisation de la vie et des seconds dans la ville produiront un bouleversement des valeurs et des réalisations urbaines.

Ce qu'ils trouvèrent en arrivant au Caire était une ville profondément marquée par le site sur lequel elle s'était développée. Les jardins qui étaient majoritairement des vergers, tendaient à occuper une place importante dans les moments d'oisiveté des citoyens. Verdoyants, ouverts et parfois équipés de cafés à proximité, ils étaient le but de promenades répétées dès les premiers jours de chaleur. Certains d'entre eux avaient été aménagés afin d'accueillir le public et ils furent peu à peu assimilés à des jardins pour le public. Ainsi, nombreux, fréquentés par des couches très différentes de la population du Caire, les jardins marquaient le paysage de la ville.

Le développement urbain du Caire se lit à travers les influences diverses qui ont déterminé les grandes tendances de son évolution. Liées aux contextes culturels, socio-politiques et démographiques de l'Égypte à toutes les périodes, on ne peut les séparer de l'histoire de la Syrie, et de celle de Damas en particulier, tant les influences ont voyagé d'un lieu à l'autre et tant l'histoire les a réunis au fil des conquêtes. Sans se copier l'une et l'autre, les deux villes ont connu des dirigeants identiques, ou issus de mêmes dynasties, et ont ainsi partagé des références communes.

Si les dates de la fondation de Damas sont floues, on sait, grâce aux fouilles archéologiques, que la ville existait déjà quatre mille ans avant J-C. Implantée « au point où le seul cours d'eau pérenne de la région, le Barada, franchissant la montagne, débouche dans la plaine avant de se perdre dans le désert »<sup>20</sup>, Damas sut devenir une oasis fertile, « une des plus riches régions agricoles de toute l'Asie Mineure »<sup>21</sup>, et sut s'affirmer immédiatement comme une métropole. Son histoire ne peut se démarquer de ses jardins qui constituèrent sa richesse, son attrait et sa renommée.

---

<sup>20</sup> Nikita Elisséeff, article « Dimashk », *Encyclopédie de l'islam*, p.286 (t 2).

<sup>21</sup> *Idem*.

### III) L'OASIS, LES JARDINS ET DAMAS

#### A- L'oasis à l'origine de Damas

##### 1) Le « halo de lune »

Malgré les nombreuses légendes qui courent sur sa fondation, on sait que Damas fit réellement son entrée dans l'histoire au Xe siècle avant J.C. C'est dans les textes relatifs au siège mené contre elle par le monarque assyrien Salmanasar III qu'apparaissent pour la première fois, deux éléments majeurs de sa matérialité urbaine : ses remparts et surtout ses jardins. À l'occasion de ce siège en 841 av. J.C., Salmanasar fit couper les arbres des jardins. Ainsi, les jardins de Damas entrèrent décapités dans l'histoire. La ville passa sous domination grecque en 332 av. J.C. avec la conquête d'Alexandre, puis sous influence romaine en 64 av. J.C. avec Pompée.

Les voyageurs qui la décrivent pendant l'antiquité vantèrent tous sa beauté et, le système d'irrigation et les jardins fertiles aidant, y situèrent le paradis terrestre. Sous influence romaine, la ville développa un style urbain occidental, symbolisé par une artère de 25 mètres de large qui traversait la ville d'est en ouest, correspondant au *decumanus* des villes romaines<sup>22</sup>. De nouvelles murailles, en forme de quadrilatère et percées de sept portes<sup>23</sup>, furent construites et la ville s'y densifia peu à peu.

Tout autour de la ville, une ceinture de jardins maraîchers et de vergers irrigués par des dérivations multiples du Barada entouraient la cité. Un aqueduc fut également édifié à cette période (*al-Qanawât*). Le résultat des efforts en matière de maîtrise hydraulique fut la « floraison de vergers dans cette cité riante, l'aménagement de jardins dans chaque maison, et l'agrandissement de l'immense tache de verdure qui entoure Damas comme "le calice entoure la fleur" ou "le halo de lune" », explique Selim Abdul-Hak dans son ouvrage *Aspects de l'ancienne Damas* (p.29). Les Romains donnèrent à Damas l'ossature de sa ville médiévale.

En 635, à l'issue d'un siège de six mois mené par le général musulman Khalid bîn al-Walid, Damas fut libérée des Byzantins peu appréciés de la population, et rattachée au jeune califat de Médine. Elle se tourna désormais vers l'Orient et le désert<sup>24</sup>. Mais la ville avait produit une forte impression sur les nouveaux conquérants qui la qualifièrent de « grain de

<sup>22</sup> Cette artère, qu'on nomme maintenant Via Recta, existe toujours, amputée de quelques mètres dans le sens de la largeur.

<sup>23</sup> Dont la « porte des jardins » (Bâb al-Farâdîs).

beauté de la terre »<sup>25</sup>. À l'intérieur des murailles, les espaces libres manquaient alors, des campements furent installés hors de la forteresse et formèrent les embryons de nouveaux quartiers.

Sous la dynastie des Omeyyades, Damas retrouva son rôle de capitale, accentué par l'empire extrêmement étendu. Nikita Elisséeff observe que « les Umayyades allaient porter à son apogée la fortune de la nouvelle capitale ; pendant un siècle, elle sera le centre urbain de la province métropolitaine du califat et le cœur d'un des plus grands empires que le monde ait connus » (p.288). La ville traversa d'abord une période de prospérité qui permit le développement des canaux dérivés du Barada et par conséquent des terres agricoles, situées à l'extérieur des remparts. Implantée au carrefour des routes des caravanes et du pèlerinage vers La Mecque, Damas faisait figure « d'entrepôt planétaire ».

Mu'âwiya y avait fait construire, hors les murs, un palais connu sous le nom de Qasr al-Khadra (le palais vert)<sup>26</sup>, entouré de jardins raffinés agrémentés de nombreux jets d'eau et de fontaines, au sein d'une verdure luxuriante. Il était dit que « le vin et la poésie coulaient à flot, (...) [que] l'érotisme, sous toutes ses formes, au même titre que la grammaire et la théologie, avait ses lettres de noblesse »<sup>27</sup>. C'est sous la dynastie des Omeyyades que fut édifiée la Grande Mosquée, sous l'ordre du calife al-Walid 1er. La renommée de la ville s'étendait hors de la Syrie et fut encore accentuée par des récits et des poèmes faisant l'apologie de la cité. On connaît par exemple les vers du poète As-Sanawbari (mort en 945)<sup>28</sup> :

*« La fraîcheur étanche ma soif et puissent mes jours être  
abreuvés par la Barada et en goûter les pâturages.  
« Les ruisseaux de cristal s'y répandent à profusion au milieu  
des vergers enclos où poussent une abondante végétation.  
« Par ici, une pomme que l'on prendrait pour une joue ; par  
là, une grenade que l'on prendrait pour un sein.  
« Comme il est agréable le séjour de Darayya ! Là, j'ai mené  
une vie aussi limpide que le miel.  
« J'ai à Bab Djayrun des « gazelles » et je fais don de mon  
amour à l'une puis à l'autre.  
« Le monde de Damas est agréable pour celui qui l'a choisi et  
je ne veux pas d'autre lieu que Damas pour vivre ici-bas. »*

<sup>24</sup> D'après les termes de Nikita Elisséeff, op. cit., p.288.

<sup>25</sup> Ce qui, en arabe, est un jeu de mot. *Cham* est le nom arabe de Damas et *Chamiyya* signifie grain de beauté.

<sup>26</sup> Voir chapitre 1.

<sup>27</sup> Degeorge, op. cit., p.14-15.

<sup>28</sup> Ces vers sont cités dans la *Description de Damas* d'Ibn Asakir traduite par Nikita Elisséeff.

Cette période de prospérité tant chantée par les poètes et favorisée par la paix ne dura pas et des luttes intestines éclatèrent. Des incendies détruisirent des quartiers entiers de la cité.

## *2) Un repli sur les habitations*

La domination de la dynastie omeyyade sur la Syrie prit fin en 750 et les édifices qu'elle avait bâtis furent détruits. Sous les Abbassides, Damas fut déchu de son rang de capitale au profit de Bagdad et l'insécurité de même qu'un état d'insurrection latent s'installèrent dans la cité, désormais simple ville de province, pour environ un siècle. Mais sa situation géographique lui conserva un rôle de plaque tournante pour le commerce. En 878, elle fut occupée par les troupes de l'officier turc Ahmad Ibn el-Tûlun, nommé gouverneur d'Égypte en 868 par le calife, et qui s'était déclaré indépendant. Plusieurs gouverneurs se succédèrent en peu de temps à Damas dans une atmosphère d'agitation politique et sociale.

En 970, les Fatimides prirent le pouvoir au Caire puis à Damas et installèrent un pouvoir chi'ite, adversaire de celui installé à Bagdad, sunnite. Les rivalités religieuses provoquèrent de nombreuses destructions à Damas et les pillages des récoltes des jardins reprirent. À force de destructions et de reconstructions, la ville aux bâtiments alignés et aux rues droites devint un espace dans lequel les édifices s'imbriquèrent les uns aux autres sans tracé régulier. Les rues devinrent étroites et sinueuses, et beaucoup se terminèrent dès lors en impasses fermées par des portes. Les maisons demeurèrent spacieuses, mais désormais sans ouverture sur la rue, et repliées sur elles-mêmes, autour d'une petite cour pavée où jaillissait souvent une fontaine. Des arbres, des vignes y étaient plantés et on pouvait y trouver des fleurs. Le jasmin, la rose et le laurier conservaient, malgré la période troublée, un attrait certain dans l'agrément des habitations, qui, protégées derrière leurs murs en torchis, étaient vécues comme hauts lieux de sécurité. Le réseau des canaux fournissait l'eau nécessaire aux bains, aux mosquées (pour les ablutions) et aux habitations les plus aisées. Elle demeurait abondante et d'excellente qualité. Les villages de l'oasis entourant Damas se densifièrent, et les jardins furent fermés par des hauts murs en terre séchée mêlée de paille hachée, afin de préserver les récoltes des pillages.

Le calme revint peu à peu et de nouveaux quartiers se construisirent partant notamment à l'assaut des pentes du mont Qâsiûn. L'expansion de Damas se produisit hors des remparts : au nord, au sud-ouest et au sud furent fondés de nouveaux faubourgs. André

Raymond fait remarquer que ces faubourgs se développèrent le long des routes commerciales les plus importantes : celles qui conduisaient vers la Syrie du nord, le Hauran, la Palestine et le Hedjaz<sup>29</sup>. Les bords du Barada furent particulièrement prisés pour installer des moulins à eau destinés à broyer des céréales diverses (blé, sorgho, orge...).

### 3) *La ville noble et féconde*

À l'arrivée de Nûr al-Dîn en 1154 qui établit sa résidence à Damas, la ville retrouva son rôle de capitale d'un pays qui s'étendait alors des contreforts de la Cilicie aux collines de la Galilée. Le nouveau maître de Damas concentra ses efforts pour faire rayonner le sunnisme et fit bâtir dans la ville de nombreux établissements d'enseignement religieux et des mosquées. Les murailles de l'enceinte furent consolidées et les portes renforcées ou modifiées. Au XI<sup>e</sup> siècle, les croisés semèrent la terreur dans les villes et les dirigeants syriens se mobilisèrent afin de rejeter les Francs à la mer. Malgré l'insécurité et les destructions chroniques que connaissait Damas depuis près de deux siècles, elle conservait une image de ville prospère.

Idrissi dans sa *Géographie* écrivait en 1154 qu'elle « est considérée comme une des villes les plus nobles de la Syrie. Sa situation est admirable, le climat sain et tempéré, le sol fécond, les eaux abondantes, les productions variées, les richesses immenses, les troupes nombreuses, les édifices superbes. De cette ville dépend un territoire montueux et une vallée cultivée et fertile que l'on appelle la Ghuta (...) où sont des villages aussi considérables que des villes (...) et dont la population de chacun s'élève de mille à deux mille personnes. La majeure partie d'al-Ghuta se compose de vergers et de jardins traversés par des cours d'eau, en sorte que la quantité et la bonté des fruits que produit cette vallée sont incomparablement supérieures à tout ce qu'on peut imaginer, et que le pays de Damas est l'un des plus délicieux qui soit sorti de la main du Créateur »<sup>30</sup>. Si la plupart des édifices dont parle Idrissi n'existent plus aujourd'hui, la réputation de la ville en revanche est restée bien réelle. Damas occupait à l'époque une place économique dont on possède de nombreux témoignages.

Peu après la mort de Nur al-Din (mai 1174), Damas tomba au pouvoir de son lieutenant Saladin revenu rapidement d'Égypte. En 1171, il y avait vaincu le califat fatimide, à la grande satisfaction du pouvoir abbasside. L'Égypte et la Syrie se trouvèrent alors réunies

<sup>29</sup> Voir Raymond André, *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*.

<sup>30</sup> Idrissi, *Géographie*, trad. Franç. Par A. Jaubert, Amsterdam, 1975, t.1, p.349-350.

sous une même autorité. Sous le règne de Saladin, Damas connut une des périodes les plus brillantes de son histoire. Les nouveaux quartiers continuèrent à se développer, les quartiers anciens se densifièrent et des constructions diverses furent édifiées. Les mosquées, les écoles religieuses (*madrassa*), les bains, les caravansérails, les commerces et le tracé des rues de cette époque donnèrent à la ville une grande part du visage architectural qu'elle possède encore aujourd'hui. Elle acquit au cours du XIIe siècle une image d'idéal sur terre chez les musulmans. Ibn Jubayr, voyageur andalou écrivit en 1184 à son propos : « Paradis de l'Orient, horizon où s'en lève la beauté éclatante et magnifique, elle fut le sceau de tous les pays de l'islam que nous avons visités, (...). Elle est parée de plantes aux fleurs embaumées et elle surgit sous la parure joyeuse de ses jardins. Elle tient dans l'ordre de la beauté une place éminente. Sur son lit de parade, elle brille des ornements les plus magnifiques (...). Elle a des parterres dont la brise langoureuse revivifie les âmes. Elle se laisse voir à ceux qui la regardent en un dévoilement étincelant (...). Les vergers font autour d'elle un cercle pareil au halo qui entoure la lune »<sup>31</sup>.

Les Mamelouks qui succédèrent à Saladin s'installèrent en Égypte et en Syrie en 1260 et régnèrent jusqu'à l'arrivée des Ottomans en 1516. Le sultan résidait au Caire, à la citadelle, mais par le jeu des rivalités internes et d'une organisation très fine qui caractérisèrent le régime, il régnait sur Damas. Ce régime, militaire avant tout, restaura la sécurité qui entraîna une très importante prospérité de la ville. Elle redevint plus que jamais le centre des échanges commerciaux de la région, et les caravanes des pèlerinages se multiplièrent, obligées de séjourner hors de la ville faute de place. Les jardins de l'oasis et des rives du Barada furent élargis et cultivés intensivement afin de fournir une production de victuailles suffisante pour le ravitaillement de la population et celui des voyageurs. L'occupation de la ville par les Mongols en 1400 mit un terme à sa prospérité, et jamais elle ne put retrouver la grandeur qu'elle connut à cette époque.

Les campagnes incessantes contre les Ottomans au nord de la Syrie, la baisse des revenus du commerce<sup>32</sup> et l'état d'insurrection endémique contribuèrent à affaiblir Damas. C'est dans ce contexte, et à l'issue de défaites militaires, que les Mamelouks perdirent le contrôle de la Syrie et de l'Égypte au profit des Ottomans qui s'installèrent à Damas et au

<sup>31</sup> *Voyages*, trad. franç. M. Gaudefroy-Demombynes. Documents relatifs à l'histoire des croisades, t. 6, 1953-1956, p.301.

<sup>32</sup> Les Portugais découvrirent le passage par le cap de Bonne-Espérance à la fin du XVe siècle et détournèrent par cette voie le commerce maritime de la mer Rouge ce qui diminua considérablement le trafic des caravanes.

Caire en 1516 et 1517. Pourtant, les villes n'en furent pas pour autant bouleversées. Le Caire était désormais la capitale de la province égyptienne pendant que Damas était celle de la plus étendue des trois provinces que comptait alors la Syrie.

## **B- Damas sous les Ottomans : vers une réglementation urbaine**

Dans un premier temps, la conquête ottomane assura à la Syrie un calme relatif et Sulayman (1520-1566) pratiqua une politique de prestige qui porta l'empire à son apogée, et le mena jusqu'aux portes de Vienne en 1529. Damas se trouva à nouveau au centre d'échanges commerciaux intenses. On estime sa population à 55 000 habitants au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et la ville est généralement décrite comme un lieu agréable et facile à vivre. Les voyageurs notaient que « les maisons sont belles à l'intérieur avec des jardins et des fontaines »<sup>33</sup>, et que si la ville était entourée de murailles et d'un fossé, elle communiquait avec une ceinture de vergers fertiles.

Les Ottomans contribuèrent à doter Damas d'édifices importants comme des ponts, des *madrasa*, des caravansérails, des mosquées etc. La ville se développa le long des rives du Barada à l'ouest de la ville. On doit à cette époque la Takiya Sulaymaniyya, ensemble de bâtiments destinés à recevoir les pèlerins désargentés, agrémenté d'un jardin et d'une cour carrée avec un bassin. Le voyageur Jacques De Villamont<sup>34</sup> qui le visita en 1590 décrit le bâtiment comme « bien bâti et fort agréable à raison du beau jardin qui y est et de belles galeries voûtées qui l'environnent ».

### *1) Des cafés dans les jardins*

Au XVI<sup>e</sup> siècle apparurent des établissements dans lesquels on pouvait consommer du café, les *khammara*<sup>35</sup>. Introduit en 1534 à Damas<sup>36</sup>, le café connut immédiatement un grand succès et des établissements destinés à sa consommation se multiplièrent. Agrémentés de tapis, de fontaines et d'un bassin dans la cour, et meublés de bancs et de petites tables, ils devinrent des lieux essentiels de la vie sociale damascène. Ils se répandirent à l'intérieur de la ville et en sortirent peu à peu vers des lieux que l'on fréquentait pour leur calme et la verdure.

<sup>33</sup>Cité par Degeorge p. 38.

<sup>34</sup> *Les voyages du seigneur de Villamont*, Arras, Imprimerie G de la Rivière, 1606, p.435.

<sup>35</sup> Traduit par « taverne » dans le lexique de *Cafés d'Orient revisités*, p.215. Khammara vient de Kham (alcool) ou de khamra (vin). Le café s'est donc ajouté aux boissons alcoolisées que l'on consommait dans ces tavernes.

<sup>36</sup> Bien avant qu'au Caire.



Les bords du Barada appréciés pour la promenade virent fleurir des *khammara* qui permettaient aux promeneurs de se reposer.

Randi Deguilhem, dans sa contribution à l'ouvrage *Cafés d'Orient revisités*, indique qu'à cette époque, les plus célèbres et les plus agréables étaient le café Sinâniyya (ou « Grand café »), le café Nawfara, situé derrière la grande mosquée et toujours célèbre aujourd'hui, et le café Nahrayn. Elle fait remarquer que l'habitude de passer de longues heures dans ces lieux rapidement associés à la détente, aux rendez-vous ainsi qu'à l'échange de drogues, ou aux réunions politisées, se répandit dans toutes les couches sociales de la ville, permettant ainsi une « sorte d'harmonisation des disparités socio-économiques entre les citoyens » (p.129).

## 2) Des faubourgs dans les jardins

Parallèlement au développement de lieux de plaisir et de détente, la suprématie de la ville en matière de commerce s'amointrit et elle se situait au XVIIe siècle en moins bonne position qu'Alep, sa rivale de toujours. Les échanges avec l'Europe et l'Orient transitaient alors davantage par Alep que par Damas, et si elle vendait toujours son artisanat et exportait du blé et des raisins, ses produits étaient considérés de moins bonne qualité que ceux d'Alep.

Au cours de ce siècle, la cité se dota peu de nouveaux édifices importants, mais ses faubourgs s'étendirent à la faveur de la sécurité retrouvée. Les remparts furent considérés comme inutiles et laissés à l'abandon, cependant que les fossés furent comblés. La ville s'étendit vers l'ouest, dans le voisinage de la Takiya Sulaymanyia, le long du Barada et de nombreuses habitations aisées furent construites dans le quartier de Qanawat. Mais c'est au sud, le long de la route de la caravane que le faubourg du Midan<sup>37</sup>, déjà esquissé, prit le plus d'extension.

<sup>37</sup> Pour l'histoire du faubourg du Midan, voir Brigitte Marino, *Le faubourg du Midân à Damas à l'époque ottomane. Espace urbain, société et habitat. (1742-1830)*, Institut Français de Damas, Damas, 1997, 433 p. « Le faubourg du Midân tire, bien entendu, son nom du *Maydân*, « grande aire dégagée, bien plane et, en général, quadrangulaire, destinée à tous les exercices équestres ». Ce *maydân*, dont l'existence est attestée à Damas dès le XIIe siècle, était l'un des deux principaux de la ville : le *Maydân al-Ahdar* était situé à l'ouest de la ville intra-muros, à proximité de la citadelle, et le *madyân al-Hasâ* au sud-ouest de la ville intra-muros, dans une zone où s'est développé le faubourg qui nous intéresse » (p.65).

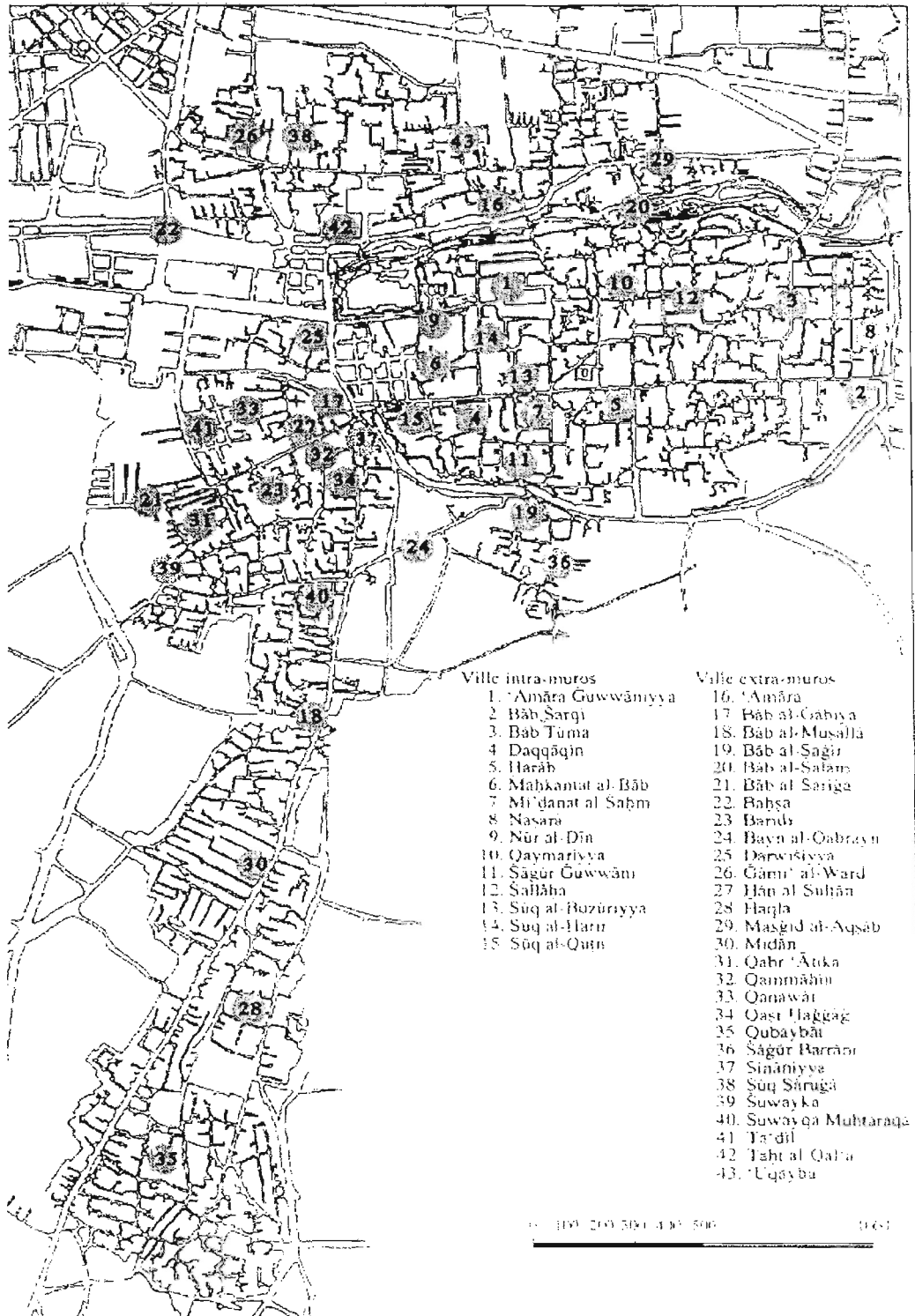


Figure 11 : Les quartiers de Damas. On reconnaît le faubourg du Midan par sa forme allongée au sud de la ville intra-muros. (tiré de B. Marino, *Le faubourg du Midan...*, p.355)

Au nord de la ville, le quartier de Salihya devint à ce moment un lieu de résidence aisée et secondaire. L'endroit réputé pour être le plus sain et le plus frais de la ville attira notamment les Européens établis à Damas. Ils vantèrent les atouts de ce quartier d'où on pouvait atteindre en quelques minutes la montagne « du sommet de laquelle on a une vue

superbe sur la plaine et la ville (...)»<sup>38</sup>. Les maisons bâties à cet endroit étaient dotées de jardins privés pour lesquels les propriétaires tiraient profit des canaux dérivés du Barada qui coulaient de la colline<sup>39</sup>. Les jardins maraîchers de ce faubourg étaient comme partout ailleurs entourés de grands murs en pisé.

Damas fut aussi vantée pour son art de vivre plaisant et joyeux, lié à la présence de jardins dans lesquels on trouvait « tout ce qui est nécessaire au plaisir de la vie et à très bon marché »<sup>40</sup>. On célèbre ses cafés dont un, en particulier, qui se situait près de Bab al-Salam, hors des murs, et qui était « hautement agréable au goût turc : construit sur l'eau avec des cascades délicieuses, tout entouré d'arbres et de plantes de la plus belle espèce »<sup>41</sup> ; on pouvait y assister à des concerts et y écouter des conteurs. De façon générale, il semble d'après les descriptions des voyageurs que les rives du Barada étaient très prisées pour le loisirs des citadins, et que la plupart des belles demeures étaient entourées d'un jardin d'agrément, ce qui donnait un aspect très verdoyant à la ville, et très aéré pour ce qui concerne les faubourgs.

Si le quartier central de la ville était dense, il l'était cependant moins qu'au Caire puisque les maisons demeuraient des bâtiments d'un étage au maximum (et ne dépassant jamais deux étages) et possédaient une cour centrale dans la majorité des cas ; alors qu'au Caire, à la même époque, on avait déjà affaire à des habitations à plusieurs étages, destinées au logement de plusieurs familles dans des appartements différents, sans cour ni jardin<sup>42</sup>. Damas reste « la ville d'agrément par excellence » des XVIIe et XVIIIe siècles.

Le palais qu'As'ad Pasha al-'Azem fit construire à partir de 1749, au sud de la mosquée des Omeyyades, reste le bâtiment le plus célèbre du Damas du XVIIIe siècle. Non seulement il fut construit en employant des matériaux saisis dans la ville sur d'autres bâtiments, mais il fut aussi le symbole de la grandeur et du luxe de toute une ville. Formé de plusieurs ailes, le bâtiment possède une cour dans laquelle un jardin fut aménagé. Planté d'orangers, de citronniers, de jasmins et de rosiers, il restait frais grâce aux diverses pièces d'eau agrémentées de jets. Le Pasha s'y installa et y vécut avec ses femmes et enfants. Dans son voisinage cependant, dans les quartiers les plus densément peuplés, on observa pendant les XVIIe et XVIIIe siècles un déclin de la ville : l'insalubrité gagna, les bâtiments étaient mal

<sup>38</sup> Lortet, *La Syrie d'aujourd'hui, voyages...*, p.598-599.

<sup>39</sup> Voir L. D'Arvieux, *Mémoires du chevalier d'Arvieux*, Paris, Charles-Jean-Baptiste Delespine, Paris, 1735.

<sup>40</sup> *Idem*, p.446.

<sup>41</sup> Voir J.A. Van Egmond, et J.Heyman, *Travels through part of Europe, Asia Minor, ...Syria, Palestine, Egypt, etc.*, London, L. Davis and C. Reymers, 1759, t2, p.249.

<sup>42</sup> Voir Nelly ,Hanna, op. cit.

entretenus et les habitants redoutaient les fièvres et les maladies dues à l'eau et aux fruits. Les murs de terre des demeures semblaient abandonnés.



Figure 12 : "Vue de Damas" à la fin du XIXe siècle (tiré de Lortet, *La Syrie d'aujourd'hui...*, p. 369)

Au XIXe siècle, Damas entra dans un nouveau siècle d'instabilité politique. Toujours dominée par la Porte et son sultan, Mahmud II (1808-1839), la Syrie fut confrontée à Ibrahim Pasha, envahisseur de l'intérieur de l'empire. Il était envoyé par le sultan pour sécuriser la route du pèlerinage. Ibrahim pasha, fils de Mohammad 'Ali, pasha d'Égypte, installa son régime (1832-1840) en entreprenant des réformes importantes. Il divisa la Syrie en cinq *pashalik* dont un était constitué de la région de Damas<sup>43</sup>, centre de la nouvelle administration, gouvernée dès lors par Sharif Pasha, membre de la famille d'Ibrahim. Jean Sauvaget écrit en 1936 que « l'occupation de la Syrie par [le fils de] Mehemet Ali (1832-1840) marque pour Damas le début de l'époque contemporaine. (...) Désormais, (...) la vieille ville se vide au bénéfice des faubourgs où s'établissent tous les organismes nécessaires à la vie d'une grande cité moderne, et des quartiers neufs se créent de toutes pièces au milieu des jardins »<sup>44</sup>. Par la mise en oeuvre de réformes radicales qui bouleversaient l'ordre traditionnel, le régime d'Ibrahim Pasha devint très rapidement impopulaire. Des troubles éclatèrent et le sultan ottoman leva une armée afin de reconquérir la Syrie. Les puissances européennes l'appuyèrent dans sa victoire mettant ainsi l'empire sous tutelle, sans que les troubles cessent toutefois. Les querelles religieuses, attisées par le régime des « capitulations »<sup>45</sup> qui avait été instauré entre

<sup>43</sup> Les régions de Alep, Tripoli, Acre et Gaza constituaient les quatre autres pashalik.

<sup>44</sup> *Damas et la Syrie du sud*, p.19.

<sup>45</sup> Le premier traité des capitulations fut signé le 18 octobre 1569 entre la France et l'empire ottoman. Il comprenait deux parties : un traité d'établissement et un traité de commerce. La première partie du traité

l'empire et l'Europe, connurent leur apogée avec le massacre des chrétiens de Damas<sup>46</sup> qui détruisit de très nombreuses maisons. Après le massacre, le quartier chrétien fut peu à peu reconstruit et cette reconstruction était pratiquement achevée vingt ans plus tard.

### 3) *L'entrée dans l'époque contemporaine*

Hormis cet épisode tragique de l'histoire de Damas, le XIXe siècle fut marqué par le déplacement du centre de gravité vers l'ouest des remparts. Ibrahim Pasha construisit un nouveau sérail et des casernes à proximité de la citadelle. Des rues droites, pavées et plantées d'arbres, furent construites où des boutiques s'installèrent. Le quartier devint un lieu de promenade, d'autant plus que l'ancien hippodrome, inauguré sous Nûr al-dîn au XIIe siècle et situé un peu plus à l'ouest, offrait un grand espace de verdure. Dans la relation de son séjour de *Deux ans en Syrie et en Palestine (1838-1839)*, Édouard Blondel écrivait que « le vendredi et le dimanche, les Damasains vont en foule hors de la ville à la promenade du Maydan. D'antiques noyers accordent leur bienfaisant ombrage à ce site riant qui est arrosé par le Barada. Là, les amateurs d'équitation s'y exercent à lancer le *jérid*, à la grande satisfaction de la galerie des spectateurs qui applaudissent à l'adresse des combattants (...). Partout sous les arbres, le long du ruisseau, une affluence de femmes enveloppées dans leurs manteaux blancs uniformes. Les plus jeunes et les plus jolies d'entre elles écartent complaisamment leurs voiles et vous adressent la parole lorsque vous passez et qu'elles ne sont pas surveillées de trop près par d'importuns indigènes » (p. 178).

Le Barada devint un autre lieu de promenade très fréquenté à l'occasion des moments de détente des citoyens. Ses rives furent aménagées en 1866 et l'habitude de s'y rendre ne fit que s'accroître à cette occasion. Les cafés s'y multiplièrent souvent en même temps que des jardins qui étaient considérés comme publics, puisqu'on pouvait s'y installer et profiter de la verdure. Louis-Charles Lortet écrivit dans la relation de son séjour à Damas que « plusieurs quartiers de la ville renferment des jardins publics, au milieu desquels se trouvent des cafés qui sont brillamment illuminés chaque soir, ombragés de grands arbres et sillonnés par des ruisseaux limpides. (...) Les jardins sont pourvus d'estrades, élevées sur des pieux, à deux mètres au-dessus du sol, et sur lesquelles les Damasquins s'étendent nonchalamment pour

---

garantissait aux Français l'application d'un droit spécialement établi pour eux et leur permettant d'échapper largement aux lois ottomanes. L'Angleterre, la Hollande, l'Autriche... signeront également de tels traités.

<sup>46</sup> Entre le 9 et le 16 juillet 1860, environ 6000 chrétiens (seuls les hommes sont comptés) furent massacrés. Un nombre indéterminé de femmes et d'enfants furent tués ou enlevés dans le désert.

fumer et prendre le café. (...) Ces terrasses sont destinées à permettre aux consommateurs de sentir plus facilement la brise pendant les soirées étouffantes de l'été. »<sup>47</sup>.



Figure 13 : "Jardins et café sur les bord du Barada" (Damas),  
(tiré de Lortet, *La Syrie d'aujourd'hui...*, p. 368)

Il ne s'agit pas de jardins publics tels qu'on les trouve à la même époque en France par exemple (paysagés, pourvus d'équipements et entretenus par la municipalité...) que décrit Lortet, mais d'espaces plantés privés, de vergers, dans lesquels des cafés se sont installés. Les jardins sont ouverts en même temps que les cafés, faisant de ces complexes des espaces de loisirs privés, ouverts au public. D'ailleurs Lortet ne fait-il pas remarquer que « les prétendus jardins de Damas ne sont *que*<sup>48</sup> des vergers plantés en amandiers, figuiers, pêchers, grenadiers et abricotiers » (p.368) ?

À l'ouest de Salihya, un nouveau quartier, al-Muhajirin, se constitua à la fin du XIXe siècle. Installé sur les pentes du mont Qâsiûn, il marque l'abandon, à Damas, des formes d'habitat qui étaient les siennes jusqu'alors. Un plan en damier et des maisons de trois étages firent leur apparition. Le site du quartier, sa vue agréable sur la vallée du Barada, sa bonne aération attirèrent les populations aisées qui s'y firent bâtir des habitations luxueuses, parfois seulement secondaires. Peu à peu les jardins qui séparaient les faubourgs de Damas disparurent au profit du bâti. Les citadins accentuèrent alors leur habitude de se rendre dans les vergers de la Ghouta qui, moyennant un petit pourboire, étaient ouverts à tous. « De petites maisons blanches percent ça et là la verdure de ces forêts, et servent de demeure au jardinier, ou de lieu de récréation à la famille du propriétaire ; ces jardins sont peuplés de chevaux, de

<sup>47</sup> *La Syrie d'aujourd'hui...*, p.368.

<sup>48</sup> Souligné par nous.

moutons, de chameaux, de tourterelles, de tout ce qui anime les scènes de la nature », écrit Lamartine dans *Souvenirs, Impressions, Pensées et paysages pendant un voyage en Orient, 1832-1833* (p. 258).

À la fin du XIXe siècle, Damas s'étendait déjà de tous côtés autour de son noyau d'origine. Le tissu urbain des quartiers anciens avait préservé une certaine aération grâce aux cours des maisons traditionnelles, aux berges du Barada qui n'étaient pas bâties, notamment en raison des inondations. Les quartiers qui gravissaient les pentes du Qâsiûn permettaient aux familles aisées de vivre dans un environnement verdoyant, à l'écart de l'agitation de la vieille ville dont les voyageurs occidentaux du XIXe siècle nous rapportent le déclin. Ces mêmes voyageurs avancent des chiffres d'habitants qui varient de 35 000 à 400 000.

La ville, sous le gouvernement des Ottomans avait engagé un processus de rénovation, de « modernisation » et d'embellissement de son tissu. Ses liens avec la Ghouta, qui lui fournissait toujours un ravitaillement de qualité et abondant, malgré quelques périodes de sécheresse ou d'invasion par les sauterelles, ne s'étaient jamais distendus et l'oasis offrait un lieu de repos et un but de promenade reconnus et appréciés des citadins. Le premier conflit mondial sera l'occasion que l'Occident attendait, pour instaurer sa domination officiellement en Orient, et notamment, pour la France, celle d'imposer son mandat et accentuer, selon les termes de Frank Friès, « un long processus d'occidentalisation de l'espace urbain » lancé sous les Ottomans qui avaient adopté des « pratiques urbaines, planifiées et formulées par des règles »<sup>49</sup>.

En effet, écrit Anne-Marie Bianquis en 1980 dans sa contribution à l'ouvrage *La Syrie d'aujourd'hui*<sup>50</sup>, c'est « sous le gouvernement de Midhat Pacha (nommé en 1879) que s'amorce le développement qui conduit au Damas actuel ». Une renaissance<sup>51</sup> s'esquisse avec des travaux qui consistent en l'élargissement de certaines voies de la vieille ville, le comblement des fossés qui entouraient les remparts, l'ébauche de la construction d'un nouveau quartier (Merjé), le long du Barada, destiné à abriter des bâtiments publics tels que le nouveau sérail (l'Administration civile), la municipalité, la poste, l'état major et un peu plus loin, la gare<sup>52</sup>. De nouveaux quartiers sont construits ainsi que de nouvelles routes reliant

<sup>49</sup> « Le règlement ottoman de construction après incendie aux prises avec les Français, à Damas, sous le Mandat français (1925-1926) », p.54.

<sup>50</sup> Dirigé par André Raymond. Voir l'article « Damas et la Ghouta » p.359-384.

<sup>51</sup> Voir l'article de Anne-Marie Bianquis « Damas et la Ghouta ».

<sup>52</sup> Une ligne de chemin de fer est inaugurée entre Damas et Beyrouth en 1894.

Damas à Beyrouth par exemple. Une ligne de tramway est également inaugurée. La ville reste cependant encore unie à son oasis et la vieille ville n'est pas encore complètement coupée du reste de ses extensions et de son nouveau centre « moderne ».

Damas, comme Le Caire s'est établi sur les rives d'une rivière, et près d'un mont. Toutes deux, elles tirèrent profit de la topographie du site pour le rendre fertile et prospère. Mais Damas y réussit incomparablement mieux que Le Caire et bâtit sa réputation sur ses jardins. Ces deux villes ont bénéficié, après l'avènement de l'islam, des caravanes du pèlerinage qui se rendaient chaque année à La Mecque et en tirèrent un rôle économique important dans la région. Mais Le Caire était déjà une des plus grandes villes du monde arabe alors que Damas, même si elle était considérée comme la « perle de l'Orient », par les voyageurs occidentaux, restait une ville petite et secondaire de l'empire ottoman. Ces deux villes, à un rythme similaire développèrent leurs jardins, leurs vergers, protégés de hauts murs en terre séchée, et les « grignotèrent » au fil de leur extension, les repoussant plus loin, hors de la ville et sur les rives inondables des cours d'eau. Mais ceci les rendit plus attrayants et l'habitude de s'y promener devint rapidement très répandue. Des cafés s'y installèrent afin de profiter de la fraîcheur des ombrages et du calme que la verdure procurait. Cafés et jardins de plaisance se développèrent simultanément. Les jardins d'agrément étaient réservés aux cours des maisons aisées et des palais des hommes puissants. Ils reflétaient le pouvoir et la richesse des aristocraties qui régnaient sur les villes.

Rabat ne semble pas héritière des tendances qui dominèrent Le Caire et Damas. Issue d'une histoire moins ancienne et d'une taille assimilable à une simple bourgade, comparativement aux deux autres villes, Rabat a pour point commun avec le Caire son origine militaire (un camp), alors que Damas était une cité commerciale. Elle partage avec Damas l'importance de la maison individuelle. Toutes trois possédaient leurs vergers aux pieds de leurs remparts.

À Rabat, contrairement au Caire, mais avec une certaine ressemblance avec Damas, la ville traditionnelle, qui s'est développée sur la rive gauche de l'embouchure du fleuve Bou Regreg, avait pour élément dominant, la maison qui structurait la ville. Cette maison, aveugle et orientée vers l'intérieur, possédait généralement une cour, dans laquelle il était courant de trouver un jardin. Malgré l'aspect très minéral des villes traditionnelles marocaines, l'histoire montre que les jardins, comme au Caire et à Damas, y avaient leur place, même si celle-ci était quelque peu excentrée.



### III) LA NATURE INTIME DE RABAT

#### A- Du camp et ses vergers à la cité impériale

Les premières fondations de Rabat remontent à la présence romaine au Maroc. Installée sur les pentes du vallon du Chella, à proximité d'une rive du fleuve Bou Regreg facilement accessible, la cité était arrosée par l'eau d'une source abondante et pure, provenant d'une nappe aquifère. Des vergers et des jardins furent aménagés rapidement afin d'alimenter la ville, et l'été, lui procurer de la fraîcheur grâce aux ombrages des arbres.

##### 1) Un camp militaire fortifié

Sur la pointe la plus avancée de la rive gauche du Bou Regreg, la pointe des Oudaïas, une casbah fut édiflée entre 1142 et 1145 par le troisième souverain almoravide, Tachfin Ben Ali (1143-1145). La forteresse s'étoffait peu à peu et est considérée comme l'origine de la ville de Rabat, d'après Jacques Caillé dans son ouvrage *La ville de Rabat jusqu'au protectorat français. Histoire et archéologie*. La forteresse était un camp militaire et religieux (d'où le nom Ribât<sup>53</sup>) à partir duquel, la ville se développa afin de contenir les contingents de militaires destinés à combattre les chrétiens d'Espagne. Irène Menjili de Corny dans son ouvrage *Jardins du Maroc* fait remarquer que la citadelle était munie d'une vaste enceinte défensive qui contenait la ville, et qu'une deuxième enceinte s'étendait vers le sud-est rejoignant la colline aux sépultures romaines face au Chella. Elle note que « ce sont les deux enceintes réglementaires de l'urbanisme ancien au Maroc : le *dôr* et le *sôr*, entre lesquelles se situent les vergers, potagers et autres cultures » (p.69). Ces vergers et potagers furent désignés sous le nom de *jnan*. Les *jnan* étaient les jardins clos qui se situaient entre les deux ceintures de murailles qui entouraient la ville. Ils étaient constitués de terres agricoles qui approvisionnaient la ville en produits frais. Non irrigués, ils dépendaient de la pluviométrie et étaient par conséquent plantés d'essences adaptées au climat tels que les oliviers, les orangers et les citronniers. Les habitants de Rabat s'y promenaient et allaient y chercher l'ombre des arbres fruitiers et des palmiers pendant les chaleurs de l'été.

---

<sup>53</sup> « Rabat » vient du nom Ribât al-Fath, « camp de la victoire ».

## 2) *Un aqueduc et des vergers*

Aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, la région de l'estuaire du Bou Regreg joua un rôle fondamental au Maroc, notamment en ce qui concerne les déplacements des troupes militaires. Rabat se densifia alors peu à peu. Sa survie assurée par la présence des jardins situés, au sein même de ses remparts, sur des terres très fertiles grâce aux alluvions apportées depuis toujours par le Bou Regreg, ne posa pas de problème dans un premier temps. Le problème essentiel, portait sur l'alimentation en eau de la cité qui n'en possédait pas. Elle ne pouvait pas non plus utiliser l'eau du fleuve Bou Regreg dans la mesure où celle-ci est salée par la présence de l'océan Atlantique où il se jette.

L'Almohade 'Abd al-Mu'min (1133-1163), fit construire un canal d'adduction, un aqueduc, afin de faire profiter Rabat des eaux de la source Gheboula, comme ce fut également le cas pour Fès et surtout Marrakech qui possédait à l'époque la grandeur d'une capitale alors que Rabat n'était encore qu'un camp militaire en transformation. Cette source était située à dix-neuf kilomètres au sud-ouest de Rabat. Mais les luttes de succession entre les Almohades et les Mérinides entraînèrent de nombreuses destructions à Rabat. Irène Menjili de Corny cite Léon l'Africain qui nota à cette occasion qu'à peine « la dixième partie [de la ville] est demeurée en son entier ». L'aqueduc de 'Ain Gheboula et le pont, construit par Yacoub al-Mansûr (1184-1199), qui avait fait de Rabat sa capitale, furent détruits.

La ville fut pillée et saccagée au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle par des chrétiens. L'aqueduc fut restauré en 1285, sous l'ordre du sultan mérinide Abû Yûsuf (1258-1286), très influencé par les styles architecturaux andalous et l'utilisation festive de l'eau, distribuée en fontaines et en bassins. Sous cette dynastie, Rabat continua à jouer son rôle de place forte, peuplée de militaires. Mais l'enceinte était quasiment inhabitée et on y trouvait seulement des vignes et des jardins. Seule la casbah restait un lieu de vie. On y suppose l'existence d'un jardin et de quelques cours plantées. Mais jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, Rabat ne fut pas mise en valeur par les sultans qui lui préféraient Marrakech ou des ports de l'Atlantique tels que Safi ou Agadir. Ainsi, seules quelques maisons de notables, situées hors de la casbah possédaient des jardins. Dans le cœur de la ville, bien protégée par les murailles de la forteresse, la population vivait dans un réseau urbain dense, se ravitaillant au sein de la ceinture de vergers qui longeait les remparts sud et est de la ville. Selon Jacques Caillé, elle renfermait plus de 200 maisons d'habitation<sup>54</sup>.

---

<sup>54</sup> Voir p 80.

En 1610, la ville connut un second souffle avec l'arrivée des réfugiés d'Espagne (les Moriscos<sup>55</sup>) qui s'installèrent dans l'enceinte de Yacûb el-Mansûr laissée vide de constructions jusqu'alors, et couverte de vergers et de jardins. Cette nouvelle ville couvrait une partie de l'ancien camp militaire et ses habitants cultivèrent l'autre partie avec du blé, de l'orge, des fèves et y entretenirent des vignes. Après une stagnation de trois siècles, Rabat renaissait.

### 3) *De la stabilité à la cité*

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les chérifs alaouites, arrivés du Hedjâz, furent accueillis avec une certaine bienveillance par les Marocains. Ils finirent par pacifier le pays à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle après des luttes intestines et conclurent une paix avec les Turcs. À partir de 1757, la dynastie alaouite connut une période de stabilité ce qui lui permit de réorganiser le pays par le Makhzen et de relancer la construction et l'aménagement des villes. Moulay Ismaïl (1672-1727) fit édifier une élégante résidence au sein de la casbah. C'est également à cette période qu'il fit aménager une citerne recueillant les eaux de pluie amenées des terrasses pour l'usage des habitants.

Le calife Sîdî Muhammad ben Abdallâh (1757-1790), petit-fils de Moulay Isma'îl se fit construire (en 1773) une résidence d'été à Rabat, entouré d'un *agdâl*<sup>56</sup> délimité par la construction d'une muraille dans la partie sud-est de l'enceinte almohade. Cette construction plaça Rabat parmi les villes impériales, mais la priva d'une grande partie de son verger et de son vignoble. Irène Menjili de Corny décrit une vue de Rabat en 1768, extraite d'un ouvrage de G. Host<sup>57</sup>, qui montre la profonde mutation que connaît la ville à cette période de son histoire, qui de camp fortifié, devient une cité : « On s'achemine dans la cité à travers des sentiers et entre les haies de cactus, de figuiers, d'aloès et de roseaux. Les jardins forment de véritables bois d'orangers, de grenadiers et de citronniers au milieu desquels se cachent

<sup>55</sup> Musulmans d'Espagne qui furent chassés d'Andalousie par le roi Philippe III d'Espagne au début du XVII<sup>e</sup> siècle, au cours de la *Reconquista*.

<sup>56</sup> *Agdâl* : mot d'origine berbère qui signifie « pré » ou « pâturage ». Il désigne un vaste enclos planté, situé hors de l'agglomération urbaine mais accolé au quartier officiel. Il assemble plusieurs jardins plantés avec des pièces d'eau.

Maguy Charritat dans son article « Échos du paradis », *Qantara*, n°39, printemps 2001, p35-38, définit les *agdâl* de la façon suivante : « Ce sont de grandes propriétés hors les murs mais attenantes à la ville. Elles avaient de grands bassins, des plantations, et souvent des pavillons de plaisir qui semblent avoir commencé plus tôt qu'on ne le pense. La pièce d'eau ne semble pas avoir été développée en Orient où l'on préférerait les grands enclos de chasse » (p.36).

d'élégantes villas... et certains soirs d'été, la ville est comme imprégnée de leurs parfums » (p.147). Jacques Caillé confirme cette transformation en écrivant à propos de la casbah désormais habitée par les califes que « l'ensemble forme une véritable petite cité » (p. 299).

## B- Rabat dans les vergers

Au milieu du XIXe siècle, Rabat était devenue une cité commerçante florissante où les ressources agricoles étaient abondantes en raison des vergers, des vignobles et des jardins toujours cultivés dans les enceintes. Les places ornées de fontaines attiraient les habitants à la tombée de la nuit. Les rives du Bou Regreg « [offraient] de magnifiques ombrages avec des palmiers, des peupliers et des chênes » sous lesquels on cheminait<sup>58</sup>.

### 1) Des 'arsa

À la fin du XIXe siècle, le nouveau calife, Sîdî Muhammâd ben 'Abd al-Rahmân (1859-1873) remplaça l'ancien palais par un édifice plus grand encore qui utilisait alors le terrain des jardins, particuliers, voisins. Naciri es-Slaoui fait remarquer dans le *Kitab el Istiqsa*<sup>59</sup> que certains habitants demandèrent justice au sultan dont ils reçurent une indemnisation. Il remit également en service l'aqueduc afin d'alimenter les jardins et vergers qui constituaient désormais une part importante de la richesse et du charme de Rabat. Grâce aux possibilités renouvelées d'irrigation, les jardins et les vergers s'étendirent au-delà des murailles almohades. Ils devenaient des 'arsa. Les 'arsa écrit A. Sefrioui « sont des plantations de rapport, conquête de cette science de l'irrigation dont le Marocain a acquis la maîtrise ; ces jardins reçoivent la vie non de l'eau qui tombe du ciel, mais de celle qui sort de terre... L'aspect varie lorsqu'il s'agit de grands jardins ou aguedal, privilège des Sultans ou de très grands seigneurs et qui s'étendent sur des dizaines d'hectares »<sup>60</sup>. Ils se différencient donc essentiellement des *jnan* par le fait qu'ils sont irrigués. Ils peuvent aussi se trouver hors des murs de la ville. Les 'arsa pouvaient comprendre des pavillons et des habitations<sup>61</sup>.

<sup>57</sup> L'auteur ne précise pas de quel ouvrage de G. Host est tirée cette description, ni s'il s'agit réellement d'une citation. On la trouve également sans citation à la page 346 dans l'ouvrage de Jacques Caillé, op.cit.

<sup>58</sup> Caillé, op. cit. p. 346.

<sup>59</sup> Archives marocaines, 1936.

<sup>60</sup> *Trois villes saintes du Maroc : Fès, Meknès, Moulay Idriss*, Casablanca, 1956.

<sup>61</sup> Les termes désignant les différents types de jardins au Maroc ne s'appliquent pas toujours aux mêmes réalités. On observe des différences entre le nord du Maroc et Marrakech par exemple. D'autres appellations plus précises et qui se juxtaposent parfois à la terminologie existante sont utilisées différemment d'une ville à une autre. Ainsi

Le *'arsa* pouvait également être considéré à Rabat comme une résidence secondaire, un site champêtre où les familles déménageaient durant l'été pour profiter de la fraîcheur de leur jardin ou verger qui, durant l'année leur assurait l'approvisionnement en produits frais. Domaine planté, le *'arsa* « est traversé de chemins orthogonaux surélevés servant à la circulation entre les cultures et au passage des canalisations de l'eau d'irrigation. Ces chemins divisent la plantation en un ensemble de surfaces carrées de dimensions relativement égales »<sup>62</sup>. Les plantations sont alignées de façon régulière et à leurs pieds, poussent les légumes. Le *'arsa*, conclut Houda Manjra (p.60), permet de concilier deux fonctions importantes qui assurent sa survie : rentabiliser la terre, grâce aux récoltes, et offrir un espace de fraîcheur et de détente hors de la médina. Il procure également à la ville, avec l'ensemble des autres *'asra*, oxygénation, adoucissement du climat et protection des agressions extérieures (p.61). Ces jardins, sans être publics, appartiennent au paysage de la ville et n'excluent pas la visite de ses habitants.

## 2) *La ville contre les jardins*

Mais en 1807, à la suite d'épidémies de peste, Moulay Sulaymân (1792-1822) ordonna la construction d'un quartier pour les juifs de Rabat, le *mellah*, « à l'extrémité de la ville, dans le quartier Ouqqara alors planté de figuiers, de ceps de vigne, de pruniers et de poiriers. C'est ainsi que cette résidence forcée de la population juive (...) fit disparaître les vastes vergers de la ville andalouse »<sup>63</sup>. Ils étaient les derniers terrains non bâtis des murs de Rabat.

---

*'arsa* et *jnan* désignent le même type de jardin en faisant reposer la distinction sur la présence ou non de canaux d'irrigation. *Riyâd* peut aussi désigner un *'arsa*. Un *'arsa* est généralement un jardin d'agrément, mais il désigne à Marrakech un petit verger, potager ou jardin dans la casbah et à Fès, tous les jardins situés à l'intérieur des remparts. Voir à ce propos les ouvrages de Irène Menjili de Corny et de Mohammed El-Faïez.

<sup>62</sup> Manjra Houda, *Les ryads d'hier, pour une architecture d'aujourd'hui*, p. 59.

<sup>63</sup> *Idem*.

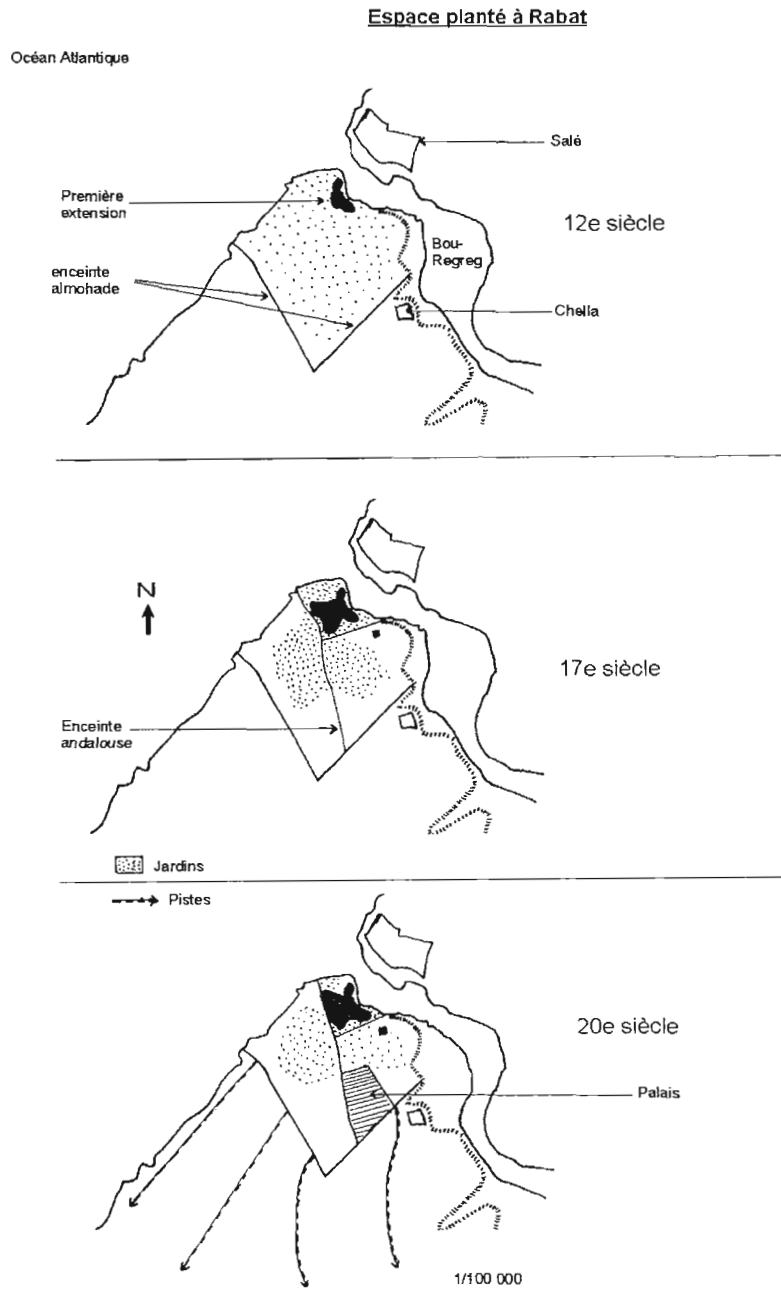


Figure 14 : Espace planté à Rabat aux XIIe, XVIIe et XXe siècle

À la fin du XIXe siècle, la ville était devenue définitivement une cité impériale où les sultans séjournèrent volontiers. À cette époque, les échanges commerciaux avec l'Europe s'intensifièrent (commerce du coton notamment) et les puissances européennes, la France et l'Angleterre s'affrontèrent afin d'établir leur influence auprès du Makhzen et sur cette ville

qu'elles considéraient comme la « clé du Maghreb »<sup>64</sup>. La présence française au Maroc, qui changera Rabat en capitale sera déterminante dans le développement de sa structure urbaine, alors bouleversée.

## C- La nature cachée de Rabat

De camp fortifié, la ville était devenue impériale, enjeu du commerce international et bientôt capitale. Ses jardins et vergers, *jnan* et *'arsa* dont le but était essentiellement le ravitaillement de la population citadine, avaient peu à peu disparu de l'intérieur des murailles au profit des terrains qui les entouraient. Les grands jardins d'agrément comme on en trouvait à Marrakech ou au Caire à la même époque n'étaient qu'exceptionnels. On cite comme seuls exemples les jardins privés du palais de Kebîbât (ou palais de la mer) bâti en 1799 au bord de la mer, dont il ne reste rien aujourd'hui, et l'agdâl du palais impérial. Ces jardins étaient « soignés et possédaient de fastueuses plantations » écrit Irène Menjili de Corny (p.151).

### 1) *La ville introvertie*

Les jardins tranchaient avec la ville proprement dite, extrêmement minérale dans la mesure où seule la pierre, la brique et la chaux étaient utilisées pour les constructions. Les rues, très étroites, se faufilaient entre les maisons et étaient parfois couvertes, ce qui les protégeait à la fois du soleil et de la pluie. Les maisons, repliées sur elles-mêmes ne laissaient rien voir de leur intimité à l'extérieur, peu mis en valeur. On peut dire qu'à Rabat, les maisons étaient des forteresses inaccessibles aux regards indiscrets, destinées à protéger la vie familiale, abritées elles-mêmes dans une forteresse, celle de la ville. La maison type est décrite par Jean Gallotti<sup>65</sup> comme organisée autour d'une cour, à ciel ouvert, au milieu de laquelle jaillissait une petite fontaine agrémentée d'un bassin. Un jardin y était souvent aménagé dans lequel on avait, selon la taille, planté des arbres, éléments indispensables et complémentaires de la fontaine pour procurer un sentiment de fraîcheur.

Ce type d'organisation urbaine avait par conséquent rejeté le végétal à ses alentours. Mais dans la ville, grâce aux jardins des cours des maisons, chacun pouvait disposer d'un peu

---

<sup>64</sup> Dans le contexte de la colonisation des pays d'Afrique, la France et l'Angleterre considéraient que la puissance européenne qui dominerait Rabat couperait le pays en deux, s'y assurant ainsi une influence déterminante. La France emportera cette bataille des influences en signant en 1912 un traité de Protectorat.

<sup>65</sup> Voir *Le jardin et la maison arabes au Maroc*.

de nature ce qui compensait l'aspect stérile des rues. C'est dans cette conception que Rabat se développe, sans aménager de grand jardin d'agrément ouvert. Le caractère privé de la ville est ici largement affirmé et c'est derrière les murs de certaines maisons que les jardins de Rabat connurent leur expansion. Par son histoire, Rabat n'est pas devenue la référence absolue en matière de jardins marocains. On leur préférerait sans doute Marrakech ou Fès et Meknès. Cependant, s'ils ne constituaient pas le caractère le plus marquant de la ville, par leur présence, ils ont contribué à affirmer un style d'architecture particulier au Maroc et ont perpétué ainsi l'héritage des jardins d'agrément importés d'Orient et revisités à Marrakech et à Grenade.

## 2) *Les riyâd*<sup>66</sup>

Les jardins intérieurs sont appelés *riyâd* et se situent au centre de la maison. Mohamed Métalsi indique que « *riyâd*, qui est le pluriel de *rawda* ou *rawd*, « parc », « cimetière » signifie le fameux *bustân* persan. (...) Il s'applique généralement au jardin intérieur des palais et des riches demeures citadines. Il est l'agrandissement et l'enjolivement du patio. (...) [II] s'inspire de l'héritage de la Perse »<sup>67</sup>.

Jean Gallotti, quant à lui, définit le *riyâd* comme « un jardin clos de hautes murailles, rectangulaire, avec, à ses extrémités, deux corps de logis face à face. Fait comme une *dar* dont la cour intérieure se serait étirée, pour faire place à la lumière, aux arbres et aux fleurs, et dont deux côtés seuls seraient restés, il n'est que l'expression du besoin d'espace, il semble une maison dilatée dans un soupir »<sup>68</sup>. Un « plan schématique et théorique d'un *riyâd*, écrit-il quelques pages plus loin, est presque toujours appliqué dans l'architecture du jardin » (p.14). Il consiste en « un terre-plein maçonné et dallé [devant chaque pavillon], de plain-pied avec les salles de l'intérieur et d'où part une allée axiale. Une ou plusieurs allées transversales croisent celle-ci à l'angle droit, et se raccordent à deux allées latérales qui longent les murs. Dans les espaces qui séparent toutes ces allées se placent les parterres, franchement en contrebas ».

Jean Gallotti insiste sur le fait que les allées de plain-pied avec les pièces de la maison constituent des prolongations de celles-ci, alors que les parterres situés en contrebas semblent comme dans des pots. Nulle part les habitants ne doivent fouler la terre. Il en tire une

<sup>66</sup> Voir aussi chapitre 1.

<sup>67</sup> « Genèse du jardin en Islam », *Qantara*, n°39, printemps 2001, p.30-34.



« impression générale d'intérieur d'habitation, d'appartement planté et fleuri » (p.16). Il décrit encore les parterres, les fontaines, les tonnelles, les dallages, et les accessoires divers du *riyâd* qui peut, selon la taille de l'espace entre les deux corps du bâtiment, être vaste ou très étroit.

Les parterres sont plantés d'orangers, de citronniers, de figuiers, lauriers, bananiers, mûriers, poiriers ou abricotiers. On y trouve aussi des fleurs dont aucun ordre ne préside la plantation, des aromates (menthe, basilic...), des plantes grimpantes comme le jasmin le chèvrefeuille ou le rosier. Jean Gallotti explique le désordre apparent de ces plantations en soulignant que si « les arbres croissent ignorants des cisailles c'est que dans ces climats trop secs, ils représentent, non pas l'hostilité de la nature, mais son sourire », contrairement aux jardins à la française où l'homme exerce son empire sur la nature. Dans les *riyâd*, la nature est comme « un bouquet, placée dans un vase au milieu de la maison ».

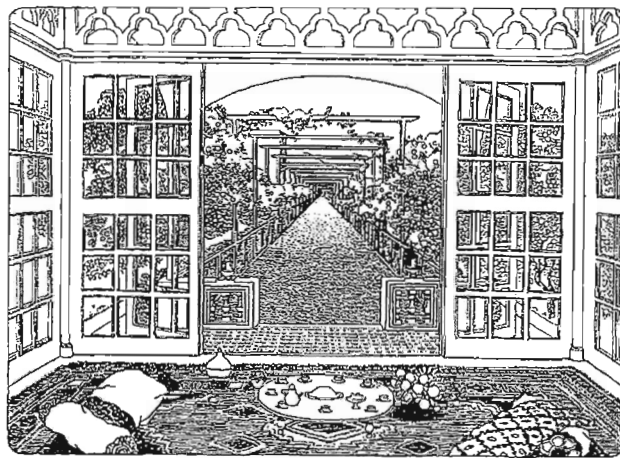


Figure 15 : Riyad à Rabat. (J. Gallotti, *Le jardin et la maison arabe au Maroc*, p. 25).

<sup>68</sup> Op. cit. t 2, p.12.

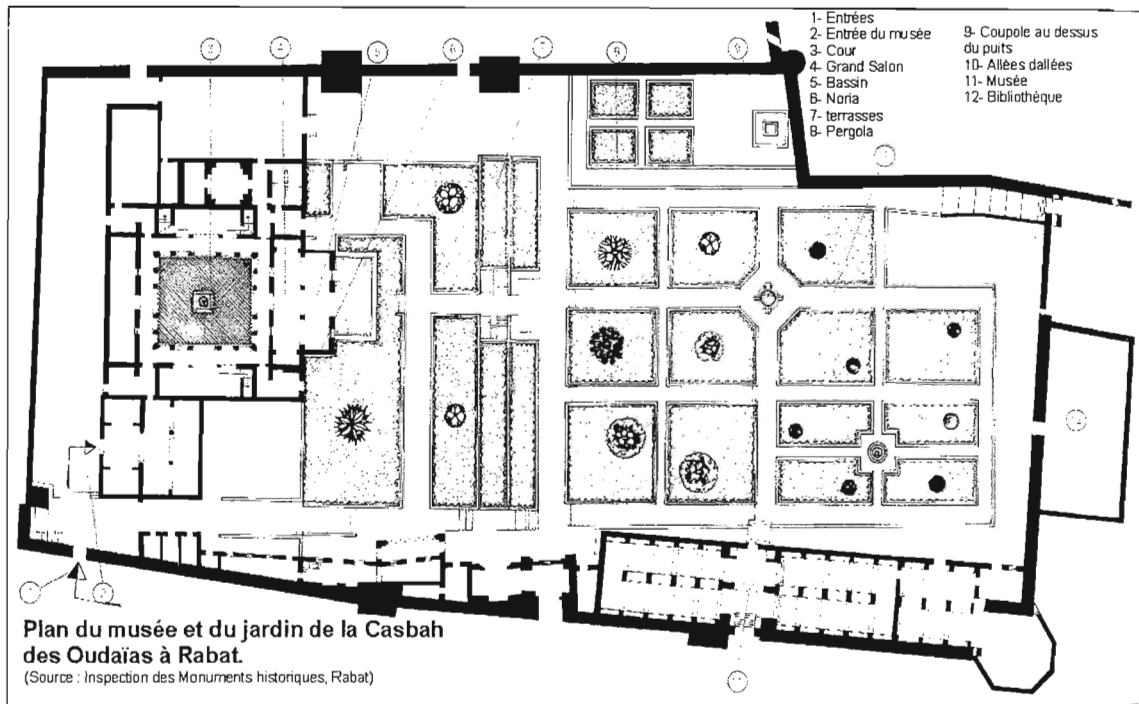


Figure 16: Plan du riyad de la casbah des oudaïas à Rabat.

Hérités de l'architecture mise en oeuvre à Grenade dans la réalisation de l'Alhambra et du Generalife au XIIIe siècle, les *riyad* que l'on trouve à Rabat sont de réels lieux de fraîcheur, de volupté et de plaisance. Construits dans le seul but de l'agrément, ils permettaient à leurs propriétaires de profiter d'un cadre intime dans lequel la nature était présente sans devoir recourir à des espaces hors de leur maison. Ceux qui ne bénéficiaient pas du privilège d'un tel cadre profitaient de la proximité des vergers autour de la ville pour garder contact avec un cadre végétal verdoyant et plaisant. Biada Sadik estime qu'à la veille du protectorat français, 200 000 personnes habitaient à Rabat qui disposaient d'environ 370 hectares de terrains plantés à l'intérieur des murailles de la ville et dans sa périphérie la plus proche. Dans ces conditions, il n'existait pas de jardin public à Rabat.

La côte rocheuse et stérile de l'embouchure du fleuve sur les rives duquel Rabat se situe est un milieu géographique très différent de la fertile oasis de Damas ou de la plaine limoneuse du Caire. L'ancienneté de leur histoire, relègue Rabat au rang d'une ville contemporaine qui, de plus, a dû s'affirmer face à Salé, sa jumelle et rivale de l'autre rive du Bou Regreg. Si au même titre que le Caire, Rabat fut d'abord un camp militaire, ce n'est pas le cas de Damas qui depuis toujours fut un carrefour pour les nomades et les caravanes qui traversaient le désert reliant le Nil à l'Euphrate, et donc un lieu de commerce et de ravitaillement. Rabat dut attendre la fin du XIXe siècle pour asseoir sa réputation. On lui

préférerait Marrakech ou encore Fès et Meknès. Ville considérée sans grand attrait, Rabat n'était pas de taille à rivaliser avec Damas ou Le Caire<sup>69</sup> qui toutes deux possédaient depuis de longs siècles des attraits inconnus de Rabat, jeune, aride et petite. Pourtant, à l'occasion de l'établissement du mandat français au Maroc, elle allait être choisie par le résident français, pour devenir une capitale, fonction et titre que Damas et Le Caire avaient déjà connus.



Le Caire, Rabat et Damas, au cours de leur histoire et jusqu'à la veille de l'arrivée des Français ont toujours possédé des jardins. Les vergers constituaient une forme de nature bien connue des trois villes. Les jardins maraîchers étaient des éléments constitutifs des villes qui leur devaient leur survie. Elles avaient également développé de façon différente des jardins de plaisance ou d'agrément. Ouverts au public comme les vergers ou les terrains plantés des cafés au bord des fleuves, ils constituaient des buts de promenade et la fraîcheur des ombrages qu'on y trouvait était souvent rehaussée par le murmure de l'eau qui jaillissait des fontaines ou s'écoulait dans les bassins. À l'intérieur des maisons, majoritairement des domiciles de familles aisées, les cours étaient dotées de jardins élaborés, destinés au repos et à la détente.

Les expansions des villes se produisent au détriment des jardins qui les entourent et qui sont contenus dans leurs remparts, ce qui illustre le principe général de croissance des villes dans le monde entier. La densification se produit d'abord au sein de la cité historique, sur les terrains non bâtis, et s'étend ensuite sur la proche périphérie. Or au Caire comme à Rabat et Damas, et dans bien d'autres villes, les alentours proches des villes sont couverts des jardins destinés à alimenter les habitants. Ainsi, les jardins disparaissent peu à peu au fil de l'histoire. Mais ce qui est singulier c'est qu'ils sont également peu à peu remplacés au sein des villes par des jardins d'agrément dont le but n'est pas la production, mais une présence de la nature entre les bâtiments. Le jardin de plaisance est un phénomène profondément urbain.

Les jardins qu'ils soient intérieurs ou extérieurs aux maisons, ont donc toujours fait partie de nos trois villes, et de la pratique oisive de leurs habitants. La présence d'un jardin aménagé était le signe d'un raffinement et d'un style de vie plaisant, qui n'a pas échappé aux voyageurs occidentaux dans le Levant, jusqu'au début du XXe siècle. Le bénéfice procuré par les ensembles végétaux et le réseau hydraulique qui les accompagnait dans ces villes marquées par la chaleur écrasante de leurs étés, ne pouvait qu'être remarqué et loué tant ces

---

<sup>69</sup> Mais était à cette époque, une ville plus importante que Casablanca.

espaces marquent avec force un contraste entre le milieu naturel et le milieu aménagé par et pour les hommes. Denses, minérales, encore marquées par leurs remparts, Damas, Le Caire et Rabat allaient être bouleversées par l'établissement de nouvelles règles et représentations des villes, venues d'Occident.

## CHAPITRE 3 : PERCEPTION DES VILLES D'ORIENT ET MODÈLE OCCIDENTAL

Les jardins du Caire, de Damas et de Rabat sont des réalités très anciennes, qui remontent à la fondation de ces villes. Vergers et jardins maraîchers ont permis aux cités de se nourrir et de se distraire. Leur présence et leur résistance ont été des éléments déterminants dans les formes urbaines que l'on connaît aujourd'hui. L'histoire rapporte que ces jardins entouraient les villes ou étaient inclus à l'intérieur des quartiers d'habitation, souvent parce que ces quartiers se sont étendus sur les terrains qu'ils couvraient, préservant quelques lopins de terre, ou les repoussant toujours plus à l'extérieur des cités, au fur et à mesure de leur développement. Ils bénéficiaient des systèmes d'irrigation aménagés pour les habitants et étaient par conséquent des lieux appréciés pour leur luxuriance et leur fraîcheur. La promenade au sein des jardins situés en périphérie s'est donc développée très tôt, et dès le XVI<sup>e</sup> siècle, on signale que des cafés, lieux de loisir et de détente, se sont installés à Damas.

Les jardins, dont la production était l'activité dominante, sans être particulièrement aménagés pour recevoir du public, tenaient une place de choix dans les pratiques des villes. Elles se développaient selon un schéma d'organisation propre à répondre aux besoins de la population qu'elles abritaient.

Avant l'arrivée des Occidentaux, Le Caire, Rabat et Damas connurent une période de croissance de leur population et leurs centres anciens suivirent une même logique de densification, et d'expansion de nouveaux quartiers au détriment des jardins situés dans leur immédiate proximité. Ces centres anciens étaient largement dominés par l'espace privé, adapté à un mode de vie où l'islam tenait une place importante. L'espace public était fréquenté en très large majorité par les hommes et se constituait essentiellement des rues, des cafés, des espaces centraux de commerce et des mosquées. L'espace public ouvert, comme les places, n'était pas répandu et « peu de prix était attaché à la représentation et l'effet public », contrairement à la ville occidentale qui se caractérisait par la prédominance du domaine public<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Eugen Wirth, « La vie privée en tant que dominante essentielle des villes de l'Orient islamique », dans *Sciences Sociales et phénomènes urbains...*, op. cit. p. 36.

Si l'arrivée et l'influence des Français en Égypte remontent à la fin du XVIIIe siècle avec l'expédition de Bonaparte, leur installation officielle au Maroc et en Syrie est plus tardive (1912 et 1920). À l'échelle de l'histoire des trois villes, l'influence occidentale, notamment française, est donc extrêmement récente, et suit un mouvement de réformes initié par les Ottomans au cours des vingt dernières années du XIXe siècle.

En s'installant dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée, les Français arrivent avec une image de la ville différente de celle qui était habituelle dans les trois pays. Influencés par les courants de pensées qui s'étaient répandus en Europe à partir du XVIIIe siècle, ils regardent alors les villes selon ce que W. I. Thomas appelle un « ensemble aperceptif », c'est-à-dire, un ensemble organisé d'informations déjà assimilées, dans lequel de nouveaux éléments d'information viennent s'insérer, et par rapport auquel ils sont évalués<sup>2</sup>.

Parmi ces informations se trouve l'idée que la ville occidentale, récemment réformée, est un étalon de la modernité, et que cette modernité passe par une structuration différente du tissu urbain, qui doit désormais être plus aéré et plus vert. Une nouvelle relation s'est nouée avec la nature, fondée sur la certitude que cette dernière représente un modèle de pureté, de salubrité et de moralité. En lisant les voyageurs occidentaux dans le Levant aux XVIIIe et XIXe siècles, qui décrivent les villes visitées durant leurs séjours, on ne peut faire l'économie d'un retour sur les idées qui modelaient l'arrière-plan de leurs récits.

Il s'agit ainsi de décrire les conditions d'arrivée des Occidentaux, à des périodes décalées, au Caire, puis à Rabat et à Damas, et de comprendre, notamment par des récits de voyageurs comment ils perçoivent ces villes et les décrivent. Pour cela, il nous est indispensable de faire un détour par ce qui se passait à la même époque en France par exemple, mais plus largement en Europe, ce qui explique à la fois pourquoi ils s'installent sur les rives sud et est de la Méditerranée, et comment ils conçoivent cette installation qui est le point de départ d'un bouleversement des villes qui aboutiront à l'aménagement de jardins publics. Ces derniers ne sont que les manifestations d'un ensemble beaucoup plus large qui touche tous les domaines de la vie et par conséquent des représentations des villes, et leur aménagement.

## D) INSTALLATION ET PERCEPTION DES VILLES VERNACULAIRES PAR LES OCCIDENTAUX

### A- L'arrivée des Occidentaux en Égypte, au Maroc, en Syrie

#### 1) L'arrivée en Égypte

Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, les Européens et l'Empire ottoman entretiennent des rapports économiques régis par les capitulations<sup>3</sup>. Au Caire, où sont établis quelques négociants français, le nouveau maître mamelouk, Ali Bey (au pouvoir depuis 1768), refuse de se soumettre à l'autorité ottomane et inquiète les négociants. Ces derniers réclament une conquête de l'Égypte qui vengerait la République des agressions envers ses ressortissants, et permettrait de s'emparer de la route des Indes. En 1798, Bonaparte lance une expédition vers l'Égypte<sup>4</sup>, qui dure jusqu'en 1801. Cette conquête militaire marque une rupture dans l'histoire de l'Égypte, et le début d'une époque de relations intenses entre l'Égypte et la France, fascinée par le pays.

Arrivé le 2 juillet 1798, malgré la présence offensive des Anglais, avec des troupes et des savants, ce qui marque l'originalité de cette expédition, Bonaparte s'installe au Caire. Immédiatement une administration destinée à exercer une influence sur la population est créée : un *diwan* consultatif constitué d'oulémas et de hauts fonctionnaires. Les révoltes et insurrections urbaines sont durement réprimées dans le sang. Les savants créent l'Institut d'Égypte<sup>5</sup> et se mettent immédiatement au travail. Il s'agit d'étudier l'Égypte et d'apporter une aide technique aux militaires et administrateurs du pays. La gigantesque entreprise

---

<sup>2</sup> Cité par Janet Abu-Lughod, « Le Caire et New York... », p. 345.

<sup>3</sup> « Sortes de traités de commerce conclus entre l'Empire et les puissances européennes. Les capitulations ont d'abord été fixées pour une période déterminée, mais sont devenues permanentes (perpétuelles) au XVIII<sup>e</sup> siècle. Soucieux de développer les échanges commerciaux, les Ottomans ont ainsi régularisé le système douanier, défini les conditions économiques des échanges et accordé la personnalité des lois aux Européens résidents dans l'Empire. Ces derniers dépendent sur le plan judiciaire pour leurs affaires personnelles des consuls, représentants de l'autorité de leurs États. L'ensemble des places de commerce ouvertes aux Européens forme les Échelles du Levant. » Laurens, Henry, *L'Orient arabe. Arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, Armand Colin, 1993, 363 p., p. 35.

<sup>4</sup> Concernant l'expédition d'Égypte, voir, notamment : Henry Laurens, *L'Expédition d'Égypte*, Paris, Armand Colin, 1989.

<sup>5</sup> Le 22 août 1798.

scientifique de la Description permet en outre de minimiser le caractère guerrier de la présence des Français en Égypte<sup>6</sup>.

Les Ottomans avaient déjà entrepris d'aménager la ville et « la première période de développement du Caire [avait] été réalisée avant l'intervention des puissances coloniales »<sup>7</sup>. Les savants français explorent l'Égypte en suivant la progression des troupes dans le pays. Ils dressent des plans des villes, fouillent, répertorient, classent, dessinent... À l'issue de ce travail sera publiée à Paris (de 1803 à 1828) la *Description de l'Égypte*<sup>8</sup>. Une des premières réalisations des occupants est de tenter d'assainir la ville en organisant le regroupement des ordures, le balayage et l'arrosage des rues. Le maintien de l'ordre obsède les autorités françaises qui imposent alors l'éclairage des rues la nuit et ordonnent la démolition des portes des quartiers que l'on ferme la nuit<sup>9</sup>.

En 1799, Bonaparte quitte l'Égypte après avoir cédé le commandement de l'expédition à Kléber, malgré des attaques turques, relayées par la population, et anglaises contre la présence française. Kléber divise l'Égypte en huit régions administratives qui lui permettront de prélever des impôts. En 1800 une seconde insurrection éclate au Caire que Kléber mate en bombardant et incendiant les maisons, notamment dans le quartier de Boulaq. Kléber assassiné sera remplacé par un nouveau commandant en chef, Abdallah Menou, partisan de la colonisation de l'Égypte qu'il s'emploie à mettre en oeuvre, notamment en élaborant de nombreux règlements pour tous les aspects de la vie quotidienne et de la gestion de la ville. Toutefois, la suzeraineté turque n'est pas remise en question. Et les Anglais cherchent à s'imposer sur le sol égyptien et débarquent des soldats qui tiendront l'armée française en échec et l'obligeront, après sa capitulation, au rapatriement en France, sur des navires anglais.

L'expédition reste un moment clé de l'histoire égyptienne car elle marque le début d'une influence occidentale importante sur le pays. La France a d'abord cherché à s'y imposer, face aux Anglais qui avaient la même ambition (et qui occuperont l'Égypte à partir de 1882). Leur passage n'aura pas été sans laisser de traces dans l'organisation du pays, sur l'avancée technologique et sur les représentations de la ville. Mohammed Ali qui succède aux Français à

<sup>6</sup> On se reportera à l'ouvrage d'André Raymond, *Égyptiens et Français au Caire, 1798-1801*, Le Caire, IFAO, 1998, 391 p., qui décrit notamment la vie quotidienne des Égyptiens pendant l'occupation française de l'expédition, et souligne que la propagation de la modernité constituait « une des bases (en même temps qu'un alibi) pour la présence française en Égypte » (p. 239). Mais n'empêchait nullement les violences.

<sup>7</sup> Jean-Luc Arnaud, *Le Caire. Mise en place d'une ville moderne*, p. 7.

<sup>8</sup> Edward W. Said la qualifie d'œuvre de « grande appropriation collective d'un pays par un autre » (*L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, p. 102).



la tête de la province turque est très marqué par la présence française et ses influences seront également françaises par l'intermédiaire de savants, ingénieurs, scientifiques, consuls, qui restent en Égypte après le départ des troupes. C'est sous son gouvernement qu'ont lieu les premières transformations du Caire<sup>10</sup>. À partir de cet épisode, et contrairement à ce qui aura lieu au Maroc et en Syrie au début du XXe siècle, l'influence française sera, d'un point de vue politique, indirecte, mais perceptible chez les dirigeants du pays et donc les modèles auxquels ils se réfèrent, notamment en ce qui concerne l'aménagement urbain<sup>11</sup>.

## 2) L'arrivée au Maroc

### a- L'établissement du protectorat

Les échanges économiques entre le Maroc et l'Europe s'intensifient au cours de la seconde moitié du XIXe siècle au profit de la Grande-Bretagne, de l'Espagne et de la France qui imposent leurs conditions et leurs produits<sup>12</sup> et obligent les sultans du Maroc à leur reconnaître le droit de protection sur leurs ressortissants. Les sultans Hassan Ier (1873-1894), 'Abd al-Aziz<sup>13</sup> (1900-1908) et Moulay Hafiz (1908-1912) sauvegardent l'indépendance politique de leur pays grâce aux rivalités des grandes puissances européennes entre elles. Mais à la suite des accords d'Algésiras<sup>14</sup> (1906), la France entreprend la conquête du Maroc et

<sup>9</sup> Voir Jean-Noël Brégeon, *L'Expédition française au jour le jour, 1798-1801*, Paris, Perrin, 1991.

<sup>10</sup> Qui restent cependant limitées.

<sup>11</sup> À l'occasion du bicentenaire de l'expédition d'Égypte, des voix se sont élevées pour contester la réalité de l'influence française sur l'Égypte et son héritage (les liens entre l'expédition et la politique de modernisation menée par Mohammed Ali) dont la France se glorifie généralement. L'expédition est plutôt vue comme un choc culturel entre l'arrivée d'hommes nouveaux avec des idées des valeurs et des représentations radicalement différentes et des Égyptiens qui avaient déjà entamé une renaissance intellectuelle et technologique.

Voir : « L'expédition de Bonaparte vue d'Égypte », *Égypte/ monde arabe*, n°1 (nouvelle formule), CEDEJ, Éditions Complexe, 1999.

<sup>12</sup> En 1904, la France, la Grande Bretagne et l'Espagne concluent des accords qui préparent un partage du Maroc. Les Espagnols étendent leur influence sur le Rif, dans l'arrière pays de Ceuta et Melilla, l'Angleterre renonce à ses visées sur le reste du pays au bénéfice de la France, en contrepartie de l'abandon de celles de la France sur l'Égypte.

<sup>13</sup> Moulay 'Abd al-Aziz était un souverain « moderne », sensible au mode de vie des Britanniques. Il s'habillait à l'européenne, jouait au tennis et au billard et se promenait à bicyclette ou en automobile, fait remarquer Jacques Caillé. Voir *La ville de Rabat jusqu'au protectorat français...*, p. 553.

<sup>14</sup> À la suite des accords de 1904, l'Allemagne se sentant lésée décide d'intervenir en déclenchant en 1905 la « première crise marocaine ». Il s'agissait d'empêcher les « desseins agressifs » de la France afin de défendre ses intérêts économiques et commerciaux. Elle se présente alors comme le défenseur de l'indépendance marocaine. Mais la conférence internationale, en 1906, place le pays sous contrôle international, ce qui est favorable aux intérêts de la France, soutenue par l'Angleterre et la Russie. En 1909, Français et Allemands s'entendent pour signer une convention de partage économique du Maroc.

occupe Oujda (1907), Fès, Meknès et Rabat (1911), et Marrakech en 1912. Le Maroc devient protectorat français à la suite de la convention de Fès<sup>15</sup> le 30 mars 1912.

Le général Lyautey est nommé premier résident général de la France<sup>16</sup> et s'engage dans ce qui fut nommé alors « la mise en valeur du pays », consistant essentiellement à mettre en place les infrastructures nécessaires au commerce (ports, routes, etc.). Plus de 40 000 immigrants français s'installent au Maroc entre 1919 et 1922 avec l'intention d'y rester définitivement. En arrivant, ils trouvent des villes traditionnelles, conçues différemment de celles dans lesquelles ils ont l'habitude de vivre et des structures sociales dont ils ignorent tout. Rabat devient « capitale » du protectorat français, car Lyautey choisit d'y installer le siège de la résidence générale de France<sup>17</sup>. Dès lors, Rabat, qui est une ville d'environ 2 000 habitants<sup>18</sup>, devra être l'objet d'un développement urbain digne d'une ville abritant le siège des autorités politiques. De fait, le protectorat marque Rabat par un bouleversement inédit de sa structure ; et explique les raisons de l'introduction de jardins publics, considérés comme essentiels dans l'image de la ville. Les Français ont pour objectif de s'imposer durablement au Maroc et pour cela cherchent à s'inscrire dans l'espace afin de le soumettre et ainsi, de soumettre les personnes qui l'habitent. À cet effet, ils mettent en oeuvre une politique de colonisation destinée à les ancrer à long terme dans le pays, qui passe d'abord par la construction de villes modernes suivant leur idéal.

## b- Un *credo* colonial

Menés par le futur maréchal Hubert Lyautey, considéré par l'opinion française comme le « porte-parole et le modèle du soldat colonial »<sup>19</sup>, les Français qui s'installent au Maroc sont par ailleurs animés du *credo* colonial qui veut que, au-delà des intérêts économiques qu'elle procure, la colonisation soit un instrument de progrès et de paix et contribue à instaurer plus de justice, plus de sécurité et plus de bien-être. Même si des voix s'élèvent dénonçant le

<sup>15</sup> En 1911, alors que les Français interviennent militairement au Maroc à la demande du sultan Moulay Hafiz assiégé dans son palais de Fès par des tribus berbères, l'Allemagne envoie un navire mouiller dans le port d'Agadir. La guerre est évitée de peu grâce à un échange d'une partie du Congo français à l'Allemagne contre l'abandon des prétentions marocaines de l'Allemagne.

Le 30 mars 1912, le sultan reconnaît le protectorat français au Maroc au cours de la convention de Fès.

<sup>16</sup> Lyautey reste résident général de la France au Maroc de 1912 à 1916 et de 1917 à 1925.

<sup>17</sup> Lyautey s'était d'abord installé à Fès, qu'il quitte deux mois plus tard pour Rabat, car Fès lui semblait trop isolé de la côte atlantique, trop souvent le lieu de révoltes sanglantes, et sa population trop hostile aux Européens. Rabat semblait au contraire présenter l'avantage de pouvoir rester en contact avec la France dans tous les cas, et ne pas être soumise aux pressions économiques (qui deviennent très actives à Casablanca).

<sup>18</sup> En 1912, source : Jacques Caillé, op. cit., p.555.

gaspillage de « l'or et [du] sang de la France » dans l'entreprise coloniale, la conquête du Maroc ainsi que des autres pays est, dans l'argumentation de Jules Ferry (largement répandue dans la population française), sans conteste un instrument de grandeur et de puissance de la France. Mais celles-ci sont également mesurées « en terme de primauté intellectuelle et de rayonnement moral ».

« Le drapeau de la France sur les continents étrangers ne signifie pas seulement l'orgueil des victoires remportées et des terres conquises. Il est aussi le symbole d'une certaine forme de civilisation, d'une conception de l'homme, de tout un ensemble de valeurs spirituelles »<sup>20</sup>. En s'implantant au Maroc, et plus tard en Syrie, les Français ont la conviction que leur domination « ne peut être qu'éminemment bienfaisante pour les peuples sur lesquels elle s'étend. D'où aussi l'affirmation très hautement proclamée d'une mission que l'on remplit, d'un devoir que l'on accomplit. »<sup>21</sup>.

L'image du conquérant pour ceux qui restent en France et ceux qui font le projet de partir, s'efface au profit de celle du libérateur qui apporte les conditions du développement matériel, les techniques modernes, les découvertes récentes de la science, les moyens et les conditions de lutte contre la maladie et la mort...

Au cours des quinze années qui suivent la première guerre mondiale, environ cent vingt mille Français s'installent au Maroc considéré comme un « pays neuf », comme un terrain privilégié pour toutes les initiatives et toutes les audaces, un « vaste laboratoire de la vie moderne ». Il représente un peu l'équivalent, écrit Raoul Girardet, « de ce qu'avait été l'Ouest dans l'histoire américaine du siècle précédent » (p.179)<sup>22</sup>. C'est à l'aune de cette idéologie que les Français jugent le pays et les villes dans lesquels ils arrivent et leurs habitants. Le sentiment est vif que « tout reste à faire » et ils se mettent rapidement au travail.

Dans ce contexte, contrairement à celui du Caire, occupé par les Français, puis par les Anglais, il s'agit d'une véritable colonisation, avec implantation massive de personnes qui cherchent à s'enraciner dans le pays conquis. La ville a connu alors une rupture dans la façon dont elle était perçue et dont les projets d'aménagement étaient conçus. L'influence des étrangers a été déterminante, mais non totalement prédominante ; et cela s'explique sans doute

---

<sup>19</sup> Raoul Girardet, *L'idée coloniale en France*, p.125.

<sup>20</sup> Voir Raoul Girardet, op. cit., p. 132-136.

<sup>21</sup> *Idem*.

<sup>22</sup> « C'est bien ici pour notre race ce qu'est le Far-West pour l'Amérique, c'est-à-dire le champ par excellence de l'énergie, du rajeunissement et de la fécondité. », Général Lyautey, Lycée d'Oran, 12 juillet 1907.

parce qu'elle avait déjà entamé un processus de réforme. En ce sens, l'histoire de Rabat ressemble davantage à celle de Damas<sup>23</sup> qu'à celle du Caire, tant par la période à laquelle la rupture s'est produite, et par son ampleur, que par ses acteurs.

### 3) *L'instauration du mandat syrien*

Durant la première guerre mondiale, en mai 1916, les Britanniques qui avaient gagné l'appui des Arabes de la région en leur promettant l'indépendance en cas de victoire sur l'Empire ottoman, concluent avec la France les accords Sykes-Picot, secrets, par lesquels elles se partageaient les terres arabes sous domination ottomane : la Syrie et le Liban actuels revenaient à la France, l'Irak et la Palestine étaient attribués au Royaume-Uni.

Britanniques et Arabes participent à la prise de Damas en 1918 et l'année suivante, les forces anglaises se retirent de la zone d'influence revenant à la France, cédant alors son contrôle aux troupes françaises. En 1920, la Société des Nations confie à la France un mandat sur la Syrie et le Liban. Mais en mars de la même année, le Congrès national syrien élu en 1919, refusant le mandat, proclame l'indépendance du pays qui devient une monarchie constitutionnelle dirigée par le prince Fayçal. En avril la conférence de San Remo<sup>24</sup> confirme les accords Sykes-Picot et légitime une intervention française. Les troupes du général Gouraud<sup>25</sup> entrent à Damas en juillet et s'y installent. L'administration française se met en place à partir de Beyrouth, capitale d'un Grand Liban divisé en quatre provinces : Alep, Damas, dotées d'un gouvernement local, le territoire des Alaouites et le djebel druze sous administration française directe.

La population de Damas croît considérablement à partir de l'instauration du mandat, notamment par l'arrivée massive de ruraux. L'installation dans la ville de fonctionnaires français accompagnés de leur famille entraîne l'étalement de certains quartiers restés embryonnaires et des Européens de toutes nationalités profitent de l'administration française pour s'établir à Damas, ce qui provoque une rupture dans la perception de la ville traditionnelle et son développement. Comme à Rabat, les Français sont animés d'une volonté « civilisatrice » et comparant Damas à leur modèle de ville idéale acquis au cours du XIXe

<sup>23</sup> Même si l'on sait que des réformes ottomanes visant à la modernisation de Damas avaient été engagées par Midhat Pacha, devenu gouverneur de la Syrie en 1879. On sait par ailleurs que les hommes de la colonisation marocaine et du mandat syrien sont pour beaucoup d'entre eux les mêmes.

<sup>24</sup> 19-26 avril 1920 : la conférence de San Remo réunit le Conseil Suprême Allié pour discuter de l'exécution du traité de Versailles, du Moyen-Orient et préparer le traité de Sèvres avec la Turquie.

siècle en Europe, dans la perspective d'une installation de longue durée, leur goût de l'oriental et de l'exotique ne reste pas longtemps sensible au « pittoresque » de la ville ancienne. Très vite, ils cherchent à s'assurer le confort moderne auquel ils sont habitués. L'aménagement des villes fait pleinement partie du programme colonial de « civilisation ». C'est dans cette perspective que Thérèse Danger (fille de René Danger et ingénieur des Arts et Manufactures) compare l'urbaniste et le missionnaire : « L'urbaniste est, dans son genre, un peu un missionnaire chargé de propager et rayonner au-delà des mers l'idéal français d'ordre, de méthode, de clarté, de perfectionnement continu, individuel et social, de générosité envers les moins favorisés et de désir de bonheur pour tous les hommes. »<sup>26</sup>

Rêvant de palais « orientaux », de fontaines dans des jardins intérieurs, de sensualité, de harems, de l'ensemble d'une représentation des villes du Levant, construite au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles par les Occidentaux<sup>27</sup>, les Français en arrivant au Caire, à Rabat et Damas ne trouvent pas l'Orient auquel ils songeaient. Les stéréotypes à propos de « l'Orient mystérieux » et arriéré, lentement assimilés dans la culture française (populaire autant qu'universitaire), avaient forgé un imaginaire, différent de la réalité. Alors on observe chez eux, ainsi que le nomme Edward W. Said, un désappointement qui provient de ce que l'Orient qu'ils ont devant leurs yeux n'est pas du tout celui qu'ils ont lu<sup>28</sup>. Confrontés à un désenchantement de l'Orient ils perçoivent les villes de façon négative et ne correspondant pas à leurs besoins et à l'idée qu'ils se font d'une ville idéale.

---

<sup>25</sup> Le général Gouraud avait été appelé en 1911 au Maroc pour seconder le général Lyautey. Il avait été envoyé en 1919 comme haut-commissaire en Syrie où il resta jusqu'en 1923.

<sup>26</sup> « Les enquêtes, l'hygiène et les œuvres sociales dans l'Urbanisme colonial », *Urbanisme*, n°33, p. 74.

<sup>27</sup> Edward W. Said dans *l'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, note que le très fort développement de l'orientalisme coïncide exactement avec la plus grande expansion européenne : de 1815 à 1914. Il définit l'orientalisme, entre autres, comme l'indéracinable distinction faite entre la supériorité occidentale et l'infériorité orientale, mâtinée du mystère qui enferme les « Orientaux » dans un monde bien à eux, dont les descriptions des différences sont prétexte à montrer combien leur arriération, due, pensent-ils, en partie à l'islam, est importante, face au monde occidental. Par ailleurs, l'Occident se dit connaître parfaitement bien l'Orient, ce qui lui donne une justification irréfutable à ses conquêtes coloniales « dans l'intérêt de l'Orient ». L'orientalisme est une idée globale, un mythe, un trait de l'imagination sur les pays du monde arabo-musulman construits à partir de récits de voyages, peintures, romans, études universitaires, discours politiques qui a donné lieu à l'invention d'une région, perçue comme exotique, immuable et surtout absolument différente de l'Occident.

<sup>28</sup> On peut donner à titre d'exemples de romans « orientalistes », *Salambô* de Flaubert, *Le Roman de la momie* de Théophile Gautier ou encore les écrits (plus récents) des frères Tharaud *Le chemin de Damas*, par exemple. L'orientalisme a également donné naissance à un mouvement pictural. On y classe par exemple des toiles de Eugène Delacroix, Jean Léon Gérôme, Gustave Moreau, ...

## B- Les villes vernaculaires dépréciées par les Occidentaux

Les voyageurs occidentaux dans l'Orient arabe ont laissé des descriptions des villes qui nous donnent une idée de la perception qu'ils en avaient. Il s'agit, dans ces descriptions, des villes avant l'arrivée et l'influence massive des Occidentaux et de la « modernité », c'est-à-dire des villes telles qu'elles étaient avant les réformes qui ont bouleversé leur structure et leur ont donné un tout autre visage à partir, environ, du début du XIXe pour Le Caire, et de la deuxième moitié du XIXe siècle pour Damas. Rabat, jusqu'à l'arrivée des Français en 1912 était semble-t-il, restée une petite bourgade dont le développement n'avait pas remis en cause le tissu. Un certain nombre de descriptions de l'époque de l'établissement du protectorat au Maroc ne prêtent pas attention à la ville ancienne, sous le prétexte rédhibitoire que « ce n'était pas encore une ville »<sup>29</sup>. D'autres, succinctes, perçoivent la médina comme « une ville blanche à l'andalouse, propre, simple, élégante »<sup>30</sup>.

De façon générale, les villes arabes surprenaient les voyageurs occidentaux dans le Levant aux XVIIIe et XIXe siècles. Restées à peu près stables dans leurs noyaux anciens pendant de nombreux siècles, elles leur paraissaient « chaotiques ». Leur introversion les déroutait et ils comparaient avec étonnement le désordre et le laisser-aller qu'ils voyaient à l'extérieur, au faste et au raffinement des intérieurs. Malgré une fascination évidente pour tout ce qu'ils y voyaient « d'oriental » et de dépaysant, ils ne pouvaient s'empêcher de remarquer certains traits qui leur déplaisaient et détruisaient une grande partie de l'enchantement.

### 1) Des descriptions de désordre urbain

L'aspect intérieur des médinas choquait les visiteurs du XIXe siècle, qui étaient frappés par le caractère chaotique et désordonné des ruelles et des espaces publics. Cette impression était renforcée par leur saleté à cette époque. Ruelles étroites et sinueuses, absence de façades représentatives des édifices, complication apparente, aspect labyrinthique de la voirie, tout concourait à donner une image médiévale de la ville arabe.

Un officier de l'armée napoléonienne remarque ainsi en arrivant au Caire au cours de l'été 1798 que « la plupart des quartiers consistent en un inextricable réseau de voies étroites, sinueuses, riches en impasses et divisées, d'espace en espace, par des portes que l'on ferme

<sup>29</sup> Jules Borély, *Notes sur Rabat*, p. 2.

<sup>30</sup> Jacques Caillé, op. cit. p. 567.

chaque soir pour la nuit. »<sup>31</sup>. Un autre officier à la même époque écrit dans une lettre : « Je me hâtai de parcourir, à cheval, presque toute la ville qui me parut un grand boyau rempli de maisons entassées les unes sur les autres, sans ordre, sans régularité et dont les rues étaient presque toutes étroites et puantes. Le seul quartier des mamelouks semblait habitable »<sup>32</sup>.

Déçu, Vivant Denon, membre de l'équipe de savants qui accompagnaient l'expédition, souligne : « J'étais au Caire depuis près de un mois, et je cherchais encore cette ville superbe, cette cité sainte, grande parmi les grandes, ce délice de la pensée, dont le faste et l'opulence font sourire le prophète ; car c'est ainsi qu'en parlent les Orientaux. Je voyais effectivement une innombrable population, de longs espaces à traverser, mais pas une belle rue, pas un beau monument »<sup>33</sup>.

Marcel Clerget dans son étude historique de la ville du Caire souligne à l'issue d'une description de la « physionomie du Caire » que « à toutes les phases de son développement, Le Caire refléta le même esprit. Il fut toujours un fouillis inextricable, poussé au hasard, au milieu des habitations abandonnées ou à demi-ruinées, des espaces vides et des jardins » (p.253).

Ces réactions d'incompréhension du tissu urbain, de rejet, de dégoût même, d'une forme urbaine qui ne correspond en rien à ce que ces hommes s'attendaient à trouver en arrivant au Caire sont identiques à celles recueillies à propos de Damas.

Ainsi, Eugène-Melchior de Vogüé qui voyage à la fin du XIXe siècle en Syrie et cherche désespérément les splendeurs passées de Damas parle des maisons « perdues dans un labyrinthe de ruelles infectes »<sup>34</sup>. Cette notion de labyrinthe revient comme une idée fixe dans les descriptions des voyageurs. Ils semblent ne pas trouver d'autre terme qui pourrait mieux refléter ce qu'ils perçoivent des rues des villes visitées. Lamartine l'emploie également dans son ouvrage *Souvenirs, Impressions, Pensées et Paysages pendant un voyage en Orient, 1832-1833*. Après avoir pénétré à Damas pour la première fois, il raconte : « Nous errâmes quelques temps dans un labyrinthe obscur de ruelles sales et étroites (...). Nous nous arrêtâmes enfin à une petite porte basse et étroite, dans une rue où l'on pouvait à peine passer ».

Cette impression d'étroitesse des rues, qui provoque une forme d'étouffement et de malaise chez les voyageurs est accentuée par l'obscurité de celles-ci pendant le jour et le noir

<sup>31</sup> Cité par Yves Laissus, *L'Égypte, une aventure savante...*, p.99.

<sup>32</sup> *Idem*, p.102.

<sup>33</sup> Dans Mahmoud Hussein, *Vivant Denon / Abdel Rahman el-Gabarti. Sur l'expédition de Bonaparte en Égypte. Témoignages croisés*. p.79.

<sup>34</sup> *Syrie, Palestine, Mont Athos*, Paris, Plon, 1910, p.72.

total pendant la nuit. En effet, nombreux sont ceux qui remarquent comme Lortet dans son ouvrage *La Syrie d'aujourd'hui (...)*, que « les rues ne sont pas éclairées (...). Le silence le plus profond règne au milieu de ces ruelles plongées dans une obscurité complète. Les magasins sont clos et les habitants renfermés dans leurs demeures » (p. 586). Albert Navarre fait à propos de Rabat la même observation : « On circule peu la nuit, les rues ne sont pas encore éclairées et les rares noctambules doivent se munir d'une lanterne pour reconnaître leur chemin »<sup>35</sup>. Cet « environnement déserté de ses habitants et devenu inhospitalier »<sup>36</sup> confère à la ville une ambiance légèrement angoissante que fuient les voyageurs.

La foule renforce le sentiment de désordre qui règne dans la ville. Nombreux sont les auteurs à remarquer le caractère dense de certaines rues, notamment celles dans lesquelles le marché (le souk, le bazar) est installé. « Les cris et le tumulte sont perpétuels au bazar » écrit Trotignon à propos de Damas dans *L'Orient qui s'en va (...)*<sup>37</sup> ; et Lamartine note qu'on y croise une « foule aussi nombreuse que celle des galeries du Palais-Royal » (p.262) pour écrire plus loin que « la ville et les bazars [étaient] encombrés par la foule » (p.266).

C'est également ce que remarque Albert Navarre à Rabat : « Les rues deviennent, à certaines heures du jour, très animées ; on a peine à circuler librement. À tout instant un Marocain outrageusement chargé, passe devant vous ou vous bouscule : *Balek! Balek!* (Attention prends garde) [...] C'est le cri qu'on perçoit à chaque minute lorsqu'on circule ou qu'on flâne dans les rues de Rabat et de toutes les cités chérifiennes »<sup>38</sup>.

Cette même foule oppressante pour les voyageurs est présente au Caire, comme en témoigne Pierre Loti : « Dans la rue trop étroite que l'on vient de quitter, il y avait foule orientale et tapage, cris de vendeurs, bruits d'humbles métiers anciens ; des gens, des bêtes vous frôlaient ; on manquait d'air, sous tant de moucharabiehs surplombants »<sup>39</sup>.

Les perceptions de villes labyrinthiques et sombres sont d'autant plus vives que ces villes se montrent aux yeux des voyageurs décrépies et sales. Il règne dans ces descriptions comme un sentiment de fin de belle époque.

<sup>35</sup> *Un voyage au Maroc*, p.29-30.

<sup>36</sup> Voir Brigitte Marino, « Damas au XIXe siècle. Impressions de voyage », p.91.

<sup>37</sup> P. 231.

<sup>38</sup> Op. cit., p 30.

<sup>39</sup> *La mort de Philae*, 1908.



## 2) Des descriptions de décrépitude et de saleté

Plus encore que la structure labyrinthique de la ville, c'est la saleté<sup>40</sup> des rues et l'aspect abandonné des murs extérieurs des habitations qui marquent profondément les voyageurs qui le notent tous dans leurs récits de voyage, et ne se lassent pas de comparer cette observation aux images brillantes qu'ils avaient en mémoire.

Lortet, qui fait pourtant dans le reste de son récit une description admirative de Damas, écrit que « Damas est très malpropre dans les quartiers populeux et resserrés ; les rues, les cours et certaines parties dans les habitations sont encombrées de débris, d'immondices et d'ordures de toutes sortes. Les animaux crevés, abandonnés sur la voie publique, sont heureusement très vite dévorés par les chiens errants et les vautours » (p.572). G. Larroumet confirme cette présence, qui donne aux soirées damascènes un sentiment de fin du monde, en décrivant que « à mesure que la soirée s'avance, un concert de hurlements grandit par la ville. Les chiens, endormis le jour, commencent à dévorer les charognes. Des batailles s'engagent et toutes les variétés de l'aboïement montent dans l'air (...). Ces concerts nocturnes inspiraient aux anciens une horreur superstitieuse : il semble, en effet, qu'Hécate, reine des morts, prenne possession des carrefours, jusqu'à ce que le soleil levant vienne chasser les terreurs de la nuit. »<sup>41</sup>.

La saleté que remarquent les voyageurs leur semble aller de pair avec une apparence de ruines et de pauvreté. Leurs écrits rivalisent de descriptions, toutes plus réalistes les unes que les autres.

Volney, dont les récits de voyages furent un des livres de référence de Napoléon avant et pendant l'expédition, transcrit dans son *Voyage en Égypte et en Syrie*, une situation du Caire où « l'étranger qui arrive est frappé d'un aspect général de ruine et de misère où la foule qui se presse dans les rues n'offre à ses regards que des haillons hideux et des nudités dégoûtantes (...) »<sup>42</sup>.

Un officier anonyme de l'adjudant général Boyer, membre de l'armée de Bonaparte, qualifie Le Caire « d'amas de misère et d'horreur ». Vivant Denon se désole de l'apparence

<sup>40</sup> On sait que la notion de saleté ou de déchet est une construction culturelle. On peut se reporter à ce propos par exemple à l'article de Albert Tauveron, « Le propre et le sale vus par les habitants de Fès (Maroc) », *Les Cahiers d'URBAMA*, 1990, n°4, p. 5-13. Il y note que « seule l'appropriation d'un espace (...) justifie son entretien » (p. 10)...

<sup>41</sup> *Vers Athènes et Jérusalem. Journal de voyage en Grèce et en Syrie*, Paris, 1898, p. 236.

<sup>42</sup> T. 1, p.183.

des palais dont les « murs [...] attristent plus les rues qu'ils ne les embellissent ; l'habitation du pauvre, plus négligée qu'ailleurs, ajoute à ce que la misère a d'affligeant par tout ce qu'ici le climat lui permet d'incurie et de négligence »<sup>43</sup>.

Pierre Loti s'exclame à la suite d'une excursion à la citadelle : « Cependant, que de ruines, d'immondices, de décombres ! Comme on sent que tout cela se meurt ! », et reprenant une image de crépuscule utilisée plus haut dans une description d'une vue de la citadelle : « les dômes, les saints tombeaux, les minarets, les terrasses, tout est croulant, tout va mourir »<sup>44</sup>.

Lamartine remarque, à propos de Damas, que les rues sont formées « de petites maisons basses, dont les murs de boue semblaient prêts à s'écrouler sur nous »<sup>45</sup>. Il décrit ensuite le quartier arménien comme ressemblant à « un des plus misérables villages de nos provinces. Les maisons sont construites de boue (...) et les portes surbaissées ressemblent à des portes d'étable. Un tas d'immondices et une mare d'eau et de fange règnent presque partout autour de ces portes »<sup>46</sup>.

Les frères Tharaud (Jean et Jérôme) dans leur *Chemin de Damas*, s'interrogent sur l'état actuel (le livre est publié en 1923) de la ville qui tranche, selon eux, avec les descriptions enthousiastes qui en étaient rapportées : « Est-ce ce bavardage éternel ? Est-ce l'agrément de leurs jardins, leur abondance paradisiaque, qui cache aux damasquins la décrépitude de leur ville ? Ils n'en voient pas la déchéance, la beauté qui s'est fanée » (p.225).

L'Américaine Edith Wharton qui voyage au Maroc en 1917, à l'invitation de Lyautey croit comprendre pourquoi règne partout la décrépitude. C'est, dit-elle, parce que « l'Arabe marocain (...) a comme tous les Orientaux, une répugnance définitive pour tout travail de réparation ou de restauration, et les unes après les autres les fragiles structures arabes, avec leurs cours non protégées et leurs toits en terrasse mal construits, finissent par tomber en ruines »<sup>47</sup>.

Mais tous font remarquer comme Lamartine que la plupart des habitations sont « une mesure au dehors, un palais délicieux au-dedans »<sup>48</sup>.

Le sentiment largement partagé par les voyageurs français en Égypte et en Syrie du XVIIIe à la fin du XIXe siècle semble exacerbé dans une lettre du Général Dupuy, datée du

<sup>43</sup> Op. cit. p.79.

<sup>44</sup> *La mort de Philae*.

<sup>45</sup> Op. cit. p.259.

<sup>46</sup> Op. cit. p. 260.

<sup>47</sup> *Voyage au Maroc*, p.30.

<sup>48</sup> Op. cit. p.259.

Caire le 29 juillet 1798 et envoyée à sa famille : « Cette ville est abominable. Les rues y respirent la peste par leurs immondices. Le peuple est affreux et abruti. Je prends de la peine comme un cheval et ne puis encore parvenir à me reconnaître dans cette immense cité, plus grande que Paris, mais bien différente. ». Seul le bazar semble trouver grâce aux yeux des voyageurs qui sont charmés par le côté pittoresque de ces endroits riches en couleurs, en sons et en spectacle, et la beauté de l'architecture de certains bâtiments tels que les caravansérails.

Mais l'idée est bien celle-là : Le Caire, Damas ou même Rabat, ne ressemblent en rien ou si peu à Paris ou, de façon plus générale, à aucune ville d'Occident. Dépaysés, les voyageurs n'en sont pas moins dépités par leurs découvertes. Ils s'attendaient à des villes lumineuses, luxueuses, sensuelles et pleines de plaisirs « orientaux », et ils se trouvent face à des villes dans lesquelles ils ne parviennent pas à s'orienter, aux rues étroites, parce qu'adaptées à la lutte contre les ardeurs du soleil, et peuplées par des habitants qui ne perçoivent pas l'espace public de la même façon qu'eux. L'espace public n'ayant aucun pouvoir représentatif, car c'est l'intérieur de la maison qui joue ce rôle, est délaissé. On n'attache que peu de prix à son éclairage, sa netteté, son aération, etc. Tout cela est antinomique avec les formes de villes développées en Europe au cours de ces siècles. Leur regard subjectif, modelé par les changements de société dont ont été affectées la France et l'Angleterre (notamment), les découvertes scientifiques, les modes de production, et enfin les nouvelles idées sur la ville et la société urbaine qui se répandent à partir du XVIIIe et tout au long du XIXe siècle, leur font donner de la ville « orientale » une description sans concession.

Ils perçoivent en effet ces villes qu'ils visitent de cette façon que l'on vient de voir, parce qu'ils sont profondément modelés par leur culture. Au cours des XVIIIe et XIXe siècles, en Europe, un changement important se prépare. Des découvertes scientifiques, des modifications de perception de la ville sont en cours. Un courant, issu de ces nouvelles connaissances, et un mouvement de société profond s'affirment. L'hygiénisme s'impose dans les esprits, entraînant avec lui une nouvelle idée de la société, en France et en Grande-Bretagne, qui débouche sur une nouvelle idée de la ville à appliquer à la France, bien sûr, mais aussi partout dans le monde où elle est influente, et précisément dans ses colonies.

## II) L'HYGIÉNISME OU LA VILLE MODERNE OCCIDENTALE

En Europe, les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles sont féconds. Les sociétés sont en refondation et l'ordre établi des siècles passés a volé en éclat. Le symbole de cette période est la Révolution française. La science fait des progrès importants et la France, à la suite de l'Angleterre, modifie peu à peu son idée de la société. De celle-ci émerge une nouvelle idée de la ville dont les jardins publics sont une des illustrations les plus parlantes. Ce sont ces changements dans la société française qui expliquent la perception des villes d'Orient par les voyageurs, leur sensibilité à l'ordre et à la propreté, et leur motivation, une fois installés, d'y « tout » changer. L'urbanisme colonial et la « modernisation » des villes d'Orient ne sont pas nés du néant, ils proviennent de l'exportation de cette croyance qui se répand en Europe au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles que changer le cadre de vie pourra changer l'homme. Un détour par les changements qui surgissent en Europe à l'époque où ses voyageurs visitent les villes d'Orient, est nécessaire pour nous aider à comprendre dans quel état d'esprit ils les observent.

### A- Une nouvelle idée de la société

#### 1) *Des découvertes scientifiques*

À partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle en Europe se prépare une autre révolution que celle qui renversa la monarchie. Il s'agit d'une révolution de la perception des odeurs et de l'hygiène. On pense à cette époque que l'air agit sur le corps vivant de même que la température et l'humidité ambiantes. On sait par ailleurs que l'air contient des substances qui se détachent des corps. Il est admis que cet environnement agit sur la santé des organismes, et notamment sur celui de l'homme. « Entre 1750 et 1780, écrit Alain Corbin<sup>49</sup>, les savants déploient une activité passionnée à recueillir, transvaser, enfermer, conserver les « airs » (...) à repérer les effets de chacun d'eux sur l'organisme animal ».

La découverte de la photosynthèse et donc du pouvoir oxygénant des plantes fait espérer la régénération de l'air grâce aux végétaux, ce qui aura une répercussion importante sur la refondation des villes et sur la place que l'on accordera aux jardins. L'époque prend conscience des odeurs de putréfaction qui se dégagent des villes, les dénonce, et est atteinte

---

<sup>49</sup> *Le miasme et la jonquille*, p.15.

d'une angoisse terrible devant la menace d'un engouffrement de Paris dans les boues putrides issues de ses habitants. La contamination est assimilée à l'air vicié et de nombreuses recherches tentent de trouver un moyen efficace de « désinfection » qui est en fait une recherche de désodorisation.

On découvre en Angleterre que les matières organiques en putréfaction produisent de l'air, ce qui va provoquer en France l'énonciation de règles d'« hygiène » destinées à préserver la santé, qui guideront l'action des hygiénistes. Il s'agit avant tout de ne pas respirer cet air infecté, d'éviter l'humidité ainsi que la chaleur qui favorisent la désintégration des matières. L'humidité, les marais, les flaques stagnantes, les charognes exercent une menace sérieuse. Le fantasme de l'asphyxie urbaine se répand. Les odeurs fétides sont assimilées à la maladie et à la mort. On les craint et on les dénonce lorsqu'on les rencontre en Orient.

Seul le mouvement est vu comme purificateur car il permet de chasser les miasmes infects. Il s'agit du mouvement de l'eau (mais l'eau est utilisée avec parcimonie car on redoute l'humidité qu'elle engendre) et surtout de celui de l'air, puisqu'on découvre en effet qu'il assèche. Ainsi partout où le dessèchement est possible, de gros travaux sont réalisés afin d'en créer les conditions. Les rues sont pavées, les trottoirs apparaissent<sup>50</sup>, même lentement, importés d'Angleterre ; on draine ; on favorise les écoulements des immondices. Le modèle de la circulation sanguine induit, découvert par le médecin londonien William Harvey au XVIIe siècle confirme l'importance à donner à la circulation, au mouvement, pour lutter contre l'insalubre. On s'en inspire dans les villes considérées dès lors comme des organismes, pour installer des canalisations, et en expulser les ordures et excréments.

Mais c'est la ventilation qui occupe le plus de place dans la stratégie hygiéniste. Car ventiler c'est nettoyer les couches de l'air. Dans cette optique, afin de favoriser la circulation de l'air, les savants recommandent de désentasser les villes. « Puisqu'un air pur constitue le meilleur des antiseptiques, puisque les émanations qui s'élèvent des corps et de l'ordure incarnent la menace putride, ventiler, drainer l'immondice, désentasser les individus, c'est déjà désinfecter »<sup>51</sup>. Pour lutter contre la putridité due à l'humidité, on fait confiance à l'eau de chaux (du chlorure de chaux dissout dans de l'eau), issue des recherches de Lavoisier<sup>52</sup>, et premier désinfectant chimique. On remarque également que la chaux désodorise, et l'eau de

<sup>50</sup> Pour la première fois à Paris en 1782, rue de l'Odéon.

<sup>51</sup> Alain Corbin, *Le miasme et la jonquille...* p.120.

<sup>52</sup> Antoine Laurent de Lavoisier (1743-1794) était chimiste. Il a (entre autres) découvert le mécanisme de l'oxydation des métaux, et identifié l'oxygène et l'azote de l'air (1777). Il présenta également un mémoire à l'Académie des Sciences sur la meilleure façon d'éclairer Paris.

Javel est mise au point et fabriquée à partir de 1788. Plus tard, la chaux appliquée sur les murs de la médina de Rabat sera par conséquent perçue de façon très positive par les visiteurs français au Maroc.

Les recherches sur l'air continuent cependant et Dumas et Boussingault mettent au point une nouvelle technique d'analyse qui relance les études sur la composition de l'air dans les années 1830. « Elle permettra notamment à Leblanc et à Pécelet de définir des normes de salubrité de l'espace en fonction de la teneur en gaz carbonique »<sup>53</sup>. C'est cependant toujours l'engorgement de Paris dans les excréments, due à la densification, voire l'engorgement du centre de Paris et sa pauvreté<sup>54</sup>, qui entretiennent la hantise, renforcée en 1832 par l'épidémie de choléra-morbus qui éclate à Paris. Elle sera l'événement qui affirmera la volonté de réformer la ville et la désinfecter, de l'assainir, de la verdir.

## 2) *Un rapport renouvelé à la nature*

La révolution industrielle qui se réalise en Angleterre à partir de la seconde moitié du XVIIIe siècle et à partir de la première moitié du XIXe siècle en France, provoque des changements importants dans les modes de production, la multiplication des industries et avec elles, des ouvriers. Les fumées de la combustion du charbon, nécessaire à la mécanisation, envahissent les villes industrielles et renforcent le sentiment des classes aisées de vivre en respirant un air vicié.

Parallèlement à ce mouvement d'industrialisation de la société, le romantisme développe la sensibilité, préconise l'écoute des émotions et rêve de la bonté originelle de la nature, parfait contre-pied des villes<sup>55</sup>. L'Europe tout entière écrit des romans<sup>56</sup> glorifiant les bienfaits de la nature sur les sentiments et l'épanouissement individuel. Une volonté de « retour » à une vie plus simple et plus « naturelle » que celle à laquelle les villes condamnent se dessine. Une opposition très claire se met en place entre l'insalubrité et la puanteur de la

---

<sup>53</sup> Alain Corbin, op. cit. p.133.

<sup>54</sup> Au-delà de l'intrigue, on peut lire tout au long de l'ouvrage d'Émile Zola *Le ventre de Paris*, (1873), une description du quartier des Halles, populaire, sale, dense, humide et tortueux. Dans *Les Misérables* de Victor Hugo (1882) est décrite également la situation de la ville et des ouvriers.

<sup>55</sup> Rousseau, en écrivant *Les rêveries du promeneur solitaire* (à partir de 1776) assemble, dans un style qui fera des adeptes, la persécution par la société et la consolation qu'il trouve dans la nature. On sait par ailleurs que Rousseau était un passionné de botanique et qu'il s'y est entièrement adonné à la fin de sa vie.

<sup>56</sup> Beaucoup de ces romans sont aujourd'hui des « classiques » de la littérature. On peut citer par exemple et par ordre chronologique : Goethe, *Les affinités électives* (1809) ; Nerval, *Sylvie* (1853) ; Balzac *Le lys dans la vallée* (1836)...et encore Byron, Chateaubriand, Sand, Stendhal,...

ville, et les parfums naturels et l'air pur de la campagne, sensée sauver de l'asphyxie citadine. Le naturel est associé au vital et au salubre.

La foule et la promiscuité des cités sont opposées à la solitude bienfaisante et propice à l'imagination et aux rêves de la campagne. Les contraintes citadines sont opposées à la liberté qu'offre la montagne, et les perspectives barrées de fumée et d'usines aux larges horizons de la mer. La nature est vécue alors comme un remède aux traumatismes de la ville. On la gratifie de tous les bienfaits et on dénonce ceux que la ville concentre. Cet état d'esprit particulier qui fait de la nature un remède universel aux « maux du siècle » est propice à une production artistique importante<sup>57</sup>, qui vante des conditions de vie très éloignées de ce que la plupart de la population française connaît.

La botanique et le désir de connaître le monde végétal et animal (sauvage) se développent par l'intermédiaire de la passion des collections au XVIIIe siècle. Depuis le début du XVIe siècle les rois et l'aristocratie, suivis bientôt de la grande bourgeoisie, aimaient se distinguer en peuplant leurs jardins d'animaux sauvages ou exotiques. Ceux-ci non seulement attisaient la curiosité, mais affirmaient également la victoire de l'homme sur le sauvage. Le fonctionnement de la nature fascinait et les recherches se multipliaient. Les études des pays colonisés permettaient d'ouvrir un champ de perspectives plus large, de susciter l'imagination, le rêve, et le dépaysement. L'exotisme des paysages possédait un attrait encore insoupçonné. Ainsi, les hommes des XVIIIe et XIXe siècle rénovent leur idée de la nature. Opposée à la ville et ses nuisances, elle est jugée comme la seule détentrice de la pureté, de la liberté et par conséquent du bonheur. Il faut donc absolument la réintroduire en ville, sous forme de jardins.

### *3) La peur des classes ouvrières*

Le développement des industries et de la production en usines, entraînent la création d'une catégorie sociale jusqu'alors inconnue dans ces proportions, les ouvriers, les manœuvres. Soumis à des rythmes infernaux (dans les trois premiers quarts du XIXe siècle, la journée moyenne de travail se situe entre 12 et 14h), logés à proximité des usines dans des quartiers construits pour eux, ou dans des conditions misérables dans les quartiers les plus pauvres des villes, les ouvriers inquiètent les patrons et les classes supérieures de la société.

L'insalubrité de leurs conditions de vie, leur pauvreté, leur ignorance et leurs révoltes les rendent menaçants aux yeux de la société bourgeoise. Le docteur Villermé publie en 1840

---

<sup>57</sup> Les romans, mais également la peinture (Delacroix, Turner...), et la musique (Berlioz, Mahler, Schumann...).

une enquête (*Tableau de l'état physique et moral des ouvriers dans les fabriques de coton, de laine et de soie*) réalisée dans les régions industrielles de la France qui confirme les conditions de vie déplorables des ouvriers. La France angoissée par la menace de l'engloutissement des villes dans les miasmes redoute la contagion.

Peu à peu la pauvreté est assimilée à la saleté, à la puanteur de l'immondice, à l'infection sociale et à la licence des mœurs. Le travailleur n'est perçu qu'à travers sa sueur, sa crasse et l'odeur putride et confinée du peuple des misérables auquel il appartient.

Les zones ouvrières sont jugées comme des foyers de pathologie sociale. En effet, les observateurs sociaux notent que « la misère, l'entassement, l'habitat précaire, les conditions du travail en usine, le chômage périodique poussent ces "misérables" (...) à sortir du cadre légal : le vol, l'abandon d'enfants, la prostitution, la révolte individuelle contre les injonctions de l'autorité, les rixes, le vagabondage sont les délits les plus fréquemment imputables à ce sous-prolétariat notamment dans les grandes villes »<sup>58</sup>.

Non seulement on craint des révoltes généralisées qui menaceraient l'équilibre social des pays d'Europe et le récent développement d'un nouveau mode de vie fondé sur le temps libre, mais l'irruption du germe microbien<sup>59</sup> fait aussi redouter aux catégories sociales favorisées, une contamination générale des villes qu'on perçoit désormais comme un système global, un organisme. Ainsi on prend conscience que « la vie en commun dans une grande ville nous rend solidaires les uns des autres [...]. Ces organismes (microbes) se diffusent dans l'air extérieur, et pénètrent partout, dans nos appartements, dans nos poumons, dans nos boissons, dans nos aliments [...] L'hygiène d'une ville ne peut jamais être assurée tant qu'elle reste offensée dans ses quartiers pauvres »<sup>60</sup>.

Les familles bourgeoises craignent par conséquent la dégénérescence par la contagion, au contact de l'ouvrier, puisque selon eux, les microbes se plaisent dans le vice et la saleté. Il faut donc rapidement trouver les moyens de se protéger, d'autant plus que les médecins préconisent la marche afin de stimuler l'aération de l'organisme et la circulation du sang. La promenade à pied devenant une mode, lancée par l'aristocratie, il devient impératif que l'environnement urbain permette une telle pratique en toute sécurité, au moins sanitaire et morale, par l'aménagement de l'espace public en mails plantés et jardins publics.

<sup>58</sup> Christophe Charle, *Histoire sociale de la France au XIXe siècle*, p.57.

<sup>59</sup> Pasteur travaille dès 1862 sur la fermentation (pour la formation du vinaigre). À l'issue des travaux sur la maladie des vins et sur la maladie des vers à soie, il découvre en 1876 le *vibron sceptique* (microbe aérobic) chez les animaux. Il vient de réaliser la première mise en évidence d'un microbe.

<sup>60</sup> Cité par Alain Corbin *Le miasme et la jonquille*, p.264.



4) « *L'avènement des loisirs* »<sup>61</sup>

Paradoxalement, c'est à une époque où jamais le travail des uns n'a occupé autant de temps dans leur vie, que les autres apprennent à goûter le loisir, opposé dès les origines à l'oisiveté, vue comme un synonyme de débauche. Le loisir naît tout d'abord en Grande-Bretagne au milieu du XIXe siècle, chez les aristocrates. Il s'inscrit dans une quête romantique et idéale du repos et de la liberté qui s'oppose à la vie dans les cités qui impose horaires, contraintes et hiérarchies sociales. On le considère comme un moment hors des obligations sociales pendant lequel l'individu peut prendre son temps, écouter son corps, son âme, et retrouver la jouissance de tous ses sens. Le divertissement et la promenade, voire le voyage pour certains, deviennent rapidement les occupations principales auxquelles on se livre pendant les périodes de loisir. Ceux-ci se démocratisent peu à peu avec la diminution des heures de travail par jour et l'augmentation proportionnelle du temps disponible. Ce temps, jugé comme nécessaire à l'épanouissement de l'individu et marqueur social chez les personnes qui vivent de leurs revenus, est considéré comme néfaste aux classes laborieuses que l'on doit absolument occuper de façon permanente.

La ville devient un terrain propice au défolement. Les jardins de plaisirs nés dans l'assouplissement des années de terreur qui ont suivi la Révolution française, étaient des lieux imités de leurs homonymes anglais, dans lesquels la population citadine modeste venait se distraire les jours chômés. Il s'agissait de promenades plantées où étaient construits des kiosques offrant diverses activités. On y dansait sous des tentes, on pouvait y écouter des chanteurs, y regarder des spectacles de marionnettes, y boire de la limonade ou de l'alcool. S'y produisaient des montreurs d'ours, des acrobates, des marchands ambulants et on y inventa les manèges mécaniques à chevaux de bois. Ces jardins de plaisirs sont les ancêtres de la foire d'aujourd'hui, voire des parcs d'attraction. Ils représentaient l'essentiel des distractions auxquelles avaient accès les travailleurs du XVIIe et XVIIIe siècles et, au Caire, les militaires de l'expédition de Bonaparte. Mais les jardins de plaisirs sont eux aussi rapidement assimilés à la débauche car on y rencontre des prostituées, et l'alcool est pour certains la seule raison de leur présence.

Sous l'influence hygiéniste, il s'agit de pratiquer le loisir de façon morale et ainsi de susciter la promenade, activité plus tranquille et jugée moins dangereuse pour la moralité. Largement pratiquée, elle était d'ailleurs l'activité du temps libre la plus répandue. Facilement

---

<sup>61</sup> Titre de l'ouvrage dirigé par Alain Corbin.

réalisable et à la portée de tous, elle était en outre connotée de façon extrêmement positive. Le jardin des Tuileries représentait au XVIIIe la promenade préférée des élégantes, dont elles profitaient pour faire étalage de leurs richesses. Moyen aisé pour s'aérer, changer de cadre et d'horizon, pour mettre en mouvement un corps bourgeois condamné à la sédentarité, la promenade était une pratique partagée et appréciée par tous.

Cela est d'autant plus vrai que depuis le début du XVIIe siècle en France, les jardins les plus prestigieux étaient ouverts au public. Tout d'abord sous Louis XIII à Paris, les jardins des Tuileries, du Luxembourg et le Jardin royal des plantes médicinales (ancêtre du Jardin des Plantes) s'ouvraient au public, mais de façon très restreinte et réglementée. Il s'agissait pour le roi, en montrant le luxe dans lequel il vivait, de représenter sa puissance et sa gloire, de même que de persuader les Parisiens de sa bienveillance à leur égard. Puis à partir de 1750, Louis XV transforma le bois de Vincennes qui était une chasse royale en promenade publique et ouvrit le jardin des Champs-Élysées à tous sans restriction. Avec de telles actions, il entendait démontrer sa splendeur et sa richesse en même temps qu'il cherchait à démontrer son humanité, sa générosité et renforcer sa popularité<sup>62</sup>. Ainsi, la promenade, majoritairement pratiquée par les classes aisées, possédait, bien avant l'influence hygiéniste, des lieux où elle pouvait se développer.

Entre le début des années 1860 et 1906 (adoption de la loi qui institue le repos hebdomadaire), la journée chômée est de plus en plus fermement revendiquée. Pierre Leroux lui consacre un rapport détaillé en 1898 (*De la célébration du dimanche considéré sous les rapports de l'hygiène publique, de la morale, des relations de famille et de cité*). On considère que le dimanche chômé prend en compte les fatigues et la dignité du travailleur, tout en lui donnant une journée à l'occasion de laquelle il pourrait bénéficier d'un « repos où se nourrissent les saintes déterminations, où se développe l'énergie personnelle, où se forme le caractère »<sup>63</sup>. Mais l'essentiel de l'argumentaire en faveur du dimanche a à voir avec l'hygiène et la santé. Le travailleur reposé ne se réfugiera plus dans l'alcool, et dans les vices qu'engendre le surmenage, sans compter qu'il lui permettra, un jour par semaine, de prendre conscience de sa qualité d'homme et de la mettre en valeur par une toilette appropriée. Ainsi la propreté et l'habit de fête sont de rigueur le dimanche. La promenade sur les grands boulevards de Paris ne se conçoit plus en tenue de travail. Il est nécessaire de « s'endimancher » afin de goûter parfaitement au repos, à la quête de l'air pur et de l'élévation

<sup>62</sup> Voir Franck Debié, *Jardins de capitales*, p.57-59.

<sup>63</sup> L. Monod, pasteur à Lyon, *La Loi du travail et la loi du repos*, Paris, 1886, p.4 et 20.

spirituelle. Le dimanche se conçoit chez les hygiénistes comme une école de la moralité. Le loisir devient un facteur de paix sociale et familiale. On lui attribue également des vertus culturelles, qui entraîneront les travailleurs, puis des populations colonisées, vers l'instruction et l'éducation et par conséquent vers la régénérescence de leurs morale et mœurs.

Pendant ces deux siècles et demi (moitié du XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles), on le voit, la société a énormément changé. Par les découvertes scientifiques, les angoisses des contagions en tous genres, l'instauration d'un temps libre qui n'est plus réservé qu'aux seuls rentiers, les mentalités ont connu des métamorphoses. La moralité, la nature, l'hygiène et la salubrité, voire la pureté sont des notions qui jouent dans la perception des villes. Celles-ci sont vues comme des entités complexes dans lesquelles tous les quartiers sont solidaires. Les classes aisées cherchent à se protéger des classes ouvrières, ou des populations locales dans les colonies, qu'elles redoutent par peur de la contagion microbienne et sociale.

Il est désormais admis que la technique et la science peuvent modifier les problèmes les plus divers, d'autant plus que les activités municipales sont de plus en plus efficaces et organisées. Alors l'idée se développe qu'une action volontariste pourrait faire changer les situations difficiles, ou tout au moins les organiser ou les éloigner. On fait l'hypothèse qu'un cadre de vie nouveau pourrait faire naître un homme nouveau. Une idée neuve de la ville qui répondrait à tous les nouveaux besoins de l'homme moderne, du citoyen, se répand, de même que l'utopie de vouloir créer une ville idéale. Une des nouveautés remarquable de cette ville idéale issue des changements de mentalités est la place qu'on accorde désormais à la nature, sous forme de parcs publics.

## **B- Une nouvelle idée de la ville**

Assainir la ville, la rendre respirable du point de vue de l'hygiène et socialement, et la volonté d'y pratiquer le loisir dans un cadre propice à la morale, amènent à réfléchir sur les formes urbaines. La société de la fin du XVIIIe et du XIXe siècle projette son projet social sur la ville et sa représentation de l'espace. La nature se situe au centre de ce projet. Symbole de pureté morale et sanitaire, d'état originellement bon de l'homme, la nature est parée de toutes les vertus. Présente partout, elle pourrait assainir la ville, guérir la société et la distraire tout en l'instruisant.

### 1) Des utopies ou la ville idéale

Des villes idéales ont été imaginées depuis la plus haute antiquité, mais au XVIII<sup>e</sup> siècle il ne s'agit plus de mettre en oeuvre seulement le côté esthétique de la ville. Si les cités idéales ont toujours lié représentation de l'espace bâti et représentation de la société, « à la ville, lieu de culture spécifique se substitue [désormais] l'image d'une ville qui exerce des fonctions et se trouve au point de rencontre d'une série de flux »<sup>64</sup>. On cherche à tout maîtriser dans la conception de la ville, en fonction des valeurs les plus importantes mises en avant. Il semble que l'opposition ville/nature ne soit pas présente dans les textes avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, qui cherche à les réconcilier<sup>65</sup>, puisqu'en effet, le développement de l'urbanisation de cette époque semble contre nature et effraie.

À cette période, l'utopie devient un genre littéraire politique et l'idée du bonheur y fait son apparition. On imagine des modèles de sociétés aux gouvernements totalitaires mais harmonieux car ils sont fondés sur la raison et les valeurs communes. L'abbé Jacquin imagine en 1762 la ville idéale, la ville saine. Construite sur un coteau, elle serait une ville fondée sur les lois de l'aérisme. Sans remparts, dotée de larges rues et de vastes places, la ville pourrait être sans cesse balayée par les vents et ainsi jouirait d'un air sain et purifié des odeurs désagréables, cela d'autant plus que les métiers responsables des ces dernières seraient rejetés hors des murs, ainsi que les cimetières.

Il ne nous appartient pas ici de présenter à nouveau l'histoire des utopies urbaines, bien connues et étudiées par ailleurs. En revanche, on peut en retenir quelques caractéristiques essentielles affirmant la place importante à faire à la nature. Ainsi, lorsque Claude-Nicolas Ledoux<sup>66</sup>, Jean-Baptiste Godin ou Charles Fourier par exemple construisent ou élaborent leurs cités ouvrières, ils cherchent tous à réunir à la fois un projet esthétique et philosophique de la ville. Ils font une confiance aveugle dans les lois de la science et mettent en avant la présence de la nature, régénératrice et dispensatrice de bien-être. Pour chacun, le but est de placer les hommes dans des conditions qui respectent leur tempérament naturel et leur permet de vivre en harmonie à la fois avec la nature, source de vie, et la société. Réconciliées, ces deux dernières sont les conditions du bonheur.

<sup>64</sup> Marcel Roncayolo, *La ville et ses territoires*, p.163.

<sup>65</sup> Voir l'étude d'anthologies de textes philosophiques sur la ville effectuée par Nathalie Blanc dans sa thèse *La nature dans la cité*.

<sup>66</sup> Voir à propos de l'architecture de Claude-Nicolas Ledoux et sa représentation de la ville l'article de Mona Ozouf « L'image de la ville chez Claude-Nicolas Ledoux », *Annales E.S.C.*, novembre-décembre 1966.

C'est avec Howard et les cités-jardins que l'utopie de la ville idéale prend, en Angleterre tout d'abord, un sens opératoire poussé, où réforme urbaine et réforme sociale se confondent. La cité-jardin de Howard, bien que souvent citée et exposée, dans la mesure où elle sera par la suite (et jusqu'à aujourd'hui) une des références essentielles des constructions de nombreux quartiers ou villes en Europe et également en Égypte, en Syrie et au Maroc, mérite que l'on s'y arrête brièvement.

Dans son ouvrage *Garden cities of To-Morrow* (1902), d'abord publié en 1898 sous le titre *To-Morrow : A peaceful path to real reform*, Ebenezer Howard définit la cité-jardin comme : « une ville conçue en vue d'assurer à la population de saines conditions de vie et de travail ; dont les dimensions doivent être juste suffisantes pour permettre le plein développement social, en pleine nature »<sup>67</sup>. Il propose de construire une petite communauté d'environ 32 000 personnes sur 400 hectares (soit 80 personnes par hectare), pour un terrain total de 2 400 hectares. Chaque maison, construite individuellement devrait seulement respecter des règles strictes d'hygiène et disposerait d'un vaste terrain. Toutes les avenues et rues seraient bordées d'arbres et les industries s'installeraient à la périphérie de la ville. La croissance de la ville ne pourrait s'effectuer que dans la limite des trente-deux mille habitants. Au-delà, il serait nécessaire d'en construire une nouvelle. La cité-jardin pourrait constituer une synthèse entre la ville et la campagne et faire bénéficier ses habitants des avantages de l'une et de l'autre, sans en subir les inconvénients.

De forme circulaire, elle s'articulerait autour d'un parc central pourvu d'espaces de jeux<sup>68</sup>. Entièrement éclairée par l'électricité, cette cité-jardin serait ainsi ensoleillée le jour et la nuit. Entièrement autonome grâce aux terres cultivées qui l'entoureraient, et aux services présents en son sein<sup>69</sup>, la cité-jardin permettrait l'épanouissement des habitants, la revivification des rapports de voisinage, de la communauté grâce à la proximité de la nature. Dans la cité-jardin, l'arbre, la pelouse, la haie, les plantes grimpantes sont indispensables afin de réduire les différences entre ce qu'est la nature et ce qu'est la ville, et ainsi d'en affirmer

<sup>67</sup> Trad française, *les cités-jardins de demain*, éd Dunod, 1969, p.24.

<sup>68</sup> On retrouvera cette idée de parc central à Hay Ryad au Maroc, ville nouvelle des années 1990 inspirée des cités-jardins.

<sup>69</sup> Rues, chemins de campagne, ponts et voies ferrées, écoles, mairie, bibliothèque et musée, parc et embellissement des rues, système de tout à l'égout, entreprises locales, ...

l'harmonie enfin réalisée. Les cités-jardins seront nombreuses à être réalisées, en Angleterre<sup>70</sup>, ainsi qu'en France<sup>71</sup>, et ailleurs, concrétisant le succès<sup>72</sup> du concept de ville verte d'Howard.

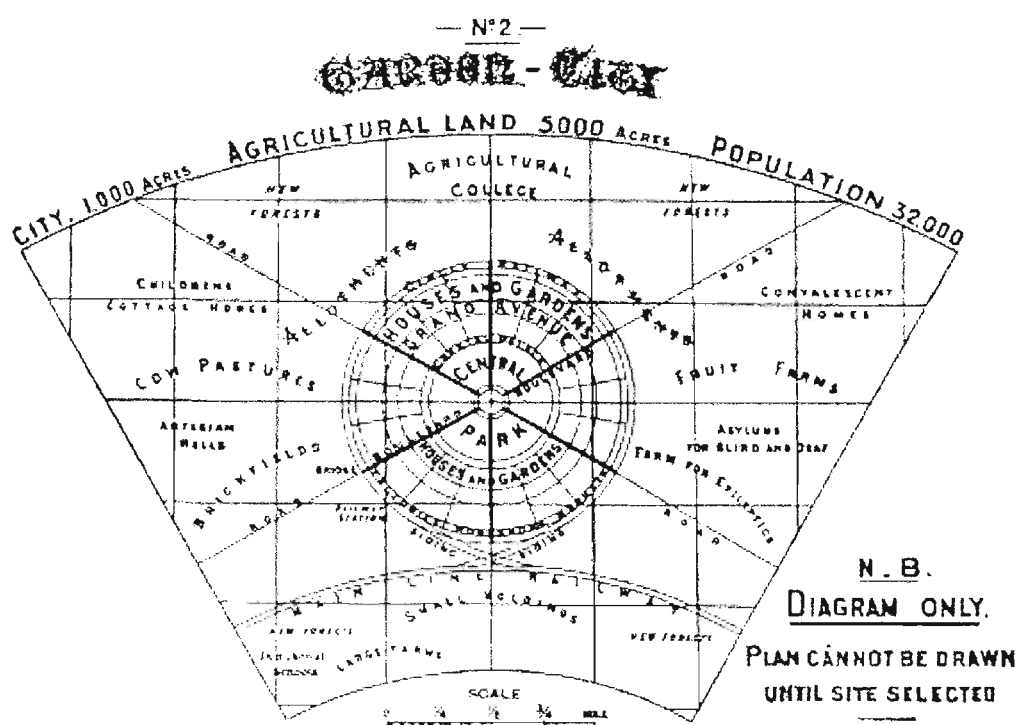


Figure 17 : La cité-jardin de Howard.

Mais la construction de cités-jardins n'est pas possible partout car elle nécessite beaucoup d'espace et surtout, un terrain naturel, vierge de toute construction. Ainsi, des solutions, moins nouvelles et radicales, destinées de façon semblable néanmoins à tenter une guérison des maladies urbaines sont imaginées à la même époque. Toutes les solutions proposées se qualifient de « progressistes », se disant créatrices d'un ordre nouveau qui est déduit des besoins et des aspirations humaines<sup>73</sup>. Au XIXe, on imagine donc des solutions qui pourraient répondre de façon « naturelle » aux problèmes d'une ville que l'on souhaiterait bien organisée, et débarrassée des misérables. Il s'agit entre autres des jardins ouvriers et des grands parcs publics conçus comme des espaces tampons entre les quartiers, car toute ville idéale se doit de posséder des jardins<sup>74</sup>.

<sup>70</sup> Au sud de Londres : Letchworth et Welwyn, par exemple, où Howard lui-même résida.

<sup>71</sup> De nombreuses « cités-jardins » (en fait, des quartiers-jardins) sont construites dans les années 1930 en France : on les trouve à Châtenay-Malabry, au Plessis-Robinson, Champigny, Gennevilliers, Stains, et à Suresnes (construite par H. Seillier) qui est sans doute un des meilleurs exemples.

<sup>72</sup> Pour une analyse du modèle de la cité-jardin, voir Françoise Dubost « Le modèle des cités-jardins : la modernité à l'épreuve du temps », *Ethnologie française*, XXVI, 1996, 1, « Culture matérielle et modernité », p.92-99.

<sup>73</sup> Voir Marcel Roncayolo, *La ville et ses territoires*, p.166.

<sup>74</sup> Claude-Nicolas Ledoux dans la première partie de son ouvrage *L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, qu'il publia en 1802 (deux ans avant sa mort), note à propos de sa cité

## 2) *La nature remède aux maux sociaux et urbains*

Parallèlement à l'instauration des démocraties libérales, explique Marcel Roncayolo, les institutions politiques et administratives ont été corrigées ou reconstruites. En France, la révolution a défini les réseaux d'organisation territoriale et les compétences. La loi de 1884, a fixé les droits relatifs de la commune et du pouvoir central. L'entité urbaine définie, il restait à organiser le pouvoir municipal. Or, avec la civilisation industrielle, les tâches municipales se sont accrues et à la mission ancienne (travaux d'édilité, ravitaillement, sécurité, distractions publiques) se sont ajoutées de nouvelles charges liées à l'hygiène publique, aux équipements publics (l'eau, le gaz, l'électricité), les transports publics, les charges culturelles, et le contrôle -et si possible l'aménagement- de la croissance de la ville<sup>75</sup>. Ainsi, la responsabilité étendue des municipalités leur ouvre un champ d'action élargi, dont elles se servent pour redéfinir les espaces dans la ville de la deuxième moitié du XIXe siècle et, selon les idées répandues, y insérer des espaces de verdure, jardins ouvriers ou jardins publics. On observe à l'époque contemporaine dans les administrations locales du Caire, de Rabat et de Damas, des discours similaires, des solutions et des réalisations qui reprennent les représentations véhiculées à cette époque en France. Héritées d'un discours caractéristique sur la ville européenne du XIXe siècle, ces solutions aux problèmes urbains appliquées dès cette époque et aujourd'hui encore en Égypte, au Maroc ou en Syrie, nous incitent à en comprendre leurs origines.

### a- Les jardins ouvriers

Les jardins ouvriers sont une illustration de la prise en main de l'aménagement urbain des villes sous-tendu par les conceptions hygiénistes. La nature, vue comme source de bienfaits, se présente comme un outil de moralisation et tranquillisation des classes ouvrières, permettant de retrouver hygiène, santé morale et physique, et de désarmorcer les aspirations révolutionnaires.

---

idéale : « ...Ses environs seront embellis d'habitations consacrées au repos, aux plaisirs, et plantés de jardins rivaux du fameux Éden. » Car la ville idéale se doit de posséder des jardins superbes, la seule et suffisante preuve étant le simple souvenir des « temps fabuleux de l'âge d'or », là où règne l'harmonie et où « sous les lois simples de la nature », le bonheur se reflète dans les « jouissances communes ». (voir à ce propos Werner Oechslin, « L'abri du pauvre », Monique Mosser et Philippe Nys (dir.) *Le jardin, art et lieu de mémoire*, p.342.

<sup>75</sup> Voir Marcel Roncayolo, *op. cit.* p.150-152.

L'ouvrier est perçu comme un danger permanent pour les classes dirigeantes et aisées de la société. Non seulement, pensent-ils, sa pauvreté est facteur de contagion microbienne, mais elle est également matrice de la révolution. Il faut donc redonner à l'ouvrier une raison de vivre et un enracinement local. Pour cela, un jardin à cultiver serait le meilleur des remèdes afin d'évoluer vers un « modèle de société pacifiée »<sup>76</sup>, inspirée par l'hypothèse selon laquelle une organisation sociale différente serait capable de créer un homme nouveau, un nouveau genre de travailleur. La nature en ville est jugée comme une composante qui assainit tout, le garant de l'hygiène et de la santé des travailleurs. Ceci se fonde sur le mythe de la ruralité selon lequel il n'y aurait pas de milieu plus naturel et de comportement plus sain que celui de la paysannerie traditionnelle liée à la terre. Il correspond, écrit Élisabeth Siré, à la stratégie de l'alliance bourgeoisie-paysannerie qui permet à la première de faire face à un prolétariat dangereux dans les villes<sup>77</sup>.

Issus de la désertion des campagnes, coupés de leurs racines, de leurs traditions, de leur milieu social, les ouvriers, entassés dans des taudis, réduits à leur journée de travail sont perçus comme des déracinés misérables et des révolutionnaires en puissance, incapables de s'intégrer au système. L'idée est alors de construire des lotissements pavillonnaires dans lesquels chaque famille d'ouvriers posséderait une maison individuelle et son jardin. La loi Siegfried de 1894 encourage financièrement les industriels à réaliser de telles opérations philanthropiques. Elles sont en effet considérées comme solution infaillible à l'encadrement et la stabilisation des ouvriers (par l'attachement à ce « patrimoine familial »). Moyen d'individualiser l'ouvrier (seul sur son lopin de terre, il n'est plus en contact régulier avec les autres), symbole de liberté (en opposition au travail organisé et cadencé de l'usine) et de salubrité (respirer le « bon air »), le jardin potager individuel est l'occasion d'une activité saine et enrichissante (le jardinage est vu comme permettant de reconstituer ses forces et de s'instruire), de dégager des revenus supplémentaires (grâce aux légumes récoltés), et de valoriser et responsabiliser le jardinier. Tous ces avantages sont à ajouter au fait que le jardin ne peut devenir productif que si les rares heures de loisir lui sont consacrées. Le temps passé hors de l'usine est par conséquent plus facilement contrôlable. Le jardin potager de l'ouvrier résout de cette façon tous les problèmes.

Le mouvement des jardins ouvriers doit une grande partie de son développement à la philanthropie d'industriels (persuadés que leur intérêt passe par l'amélioration des conditions

---

<sup>76</sup> L'expression est de Gérard Monédiaire dans « des jardins ouvriers, clameurs sur, murmures dans », Mozère Liane (coord.), *Jardins urbains : « l'ailleurs naturel de la ville »*, p.11.



de vie des ouvriers) et au catholicisme social du début du XIXe siècle. Les premières initiatives en matière de création de jardins, incontestablement plus développés dans le nord et l'est de la France et, pour une part dans la région parisienne, viennent de sociétés caritatives, comme les Conférences de saint Vincent de Paul, qui développèrent une thématique autour de la stratégie de discipline et de l'assistance par le travail, conduisant au relèvement de l'ouvrier et du nécessiteux<sup>78</sup>.

Le mouvement en faveur des jardins ouvriers, ou familiaux, est porté essentiellement par l'action de trois personnes. Félicie Hervieu, une dame patronnesse directrice d'une draperie dans le nord, qui agit au nom d'une « œuvre de reconstitution de la famille » et oblige ses ouvriers à investir leurs économies dans un jardin ; Lancry, médecin hygiéniste du nord qui crée une école (« le terrianisme ») dont la théorie est qu'un jardin attache fermement un ouvrier à ce bien, qu'il transmet à sa famille, et l'abbé Lemire<sup>79</sup>. En 1896, celui-ci fonde la « Ligue du coin de terre et du foyer » autour de laquelle il organise la promotion de l'autosuffisance et de la famille. Pour lui, au-delà de toutes les qualités déjà énoncées du jardin ouvrier, celui-ci fait naître chez le jardinier une aptitude au sentiment de la beauté et la nécessité d'un effort pour la réaliser. Il l'occupe dans l'amour de son foyer tout en le préservant de l'attrait du cabaret et de la subversion révolutionnaire. En fait, un tel jardin répond parfaitement aux bases de l'idéologie bourgeoise de la fin du XIXe siècle qui vante les vertus de l'épargne, de l'effort, de l'esprit d'initiative et de la production, afin de lutter de façon autonome contre les soucis d'approvisionnement<sup>80</sup>.

En France, les jardins ouvriers ne cesseront de se développer à partir de cette époque<sup>81</sup>, et connaîtront leur « âge d'or » entre 1939 et 1946, au sein de l'idéologie terrienne pétainiste. Toujours présents aujourd'hui, ils connaissent un succès renouvelé depuis les années 1980, et on continue à leur attribuer des vertus d'intégration dans la société<sup>82</sup>. En revanche, cette tentative de solution des désordres sociaux et urbains qui ont modelé les structures urbaines périphériques de nombreuses villes, n'ont pas été exportées au Caire, à Rabat ou Damas. Trop

<sup>77</sup> *La nature des jardins*, p.56.

<sup>78</sup> Gérard Monédiaire, *op. cit.*

<sup>79</sup> Il deviendra le premier ministre du travail que la France ait connu, dans le gouvernement de Clémenceau, œuvrant pour le repos hebdomadaire, les allocations familiales, les retraites vieillesse.

<sup>80</sup> Élisabeth Sire, p.61.

<sup>81</sup> Voir Béatrice Cabedoce, *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers 1896-1996, La Ligue française du coin de terre et du foyer*, éd. Créaphis, l'école des filles, 26400 Grane, 1996.

<sup>82</sup> Des associations se sont créées dont le but est de favoriser la solidarité envers un « public » d'exclus et de marginaux. Le but est de permettre l'insertion dans la société de personnes sans revenu par la culture collective d'un jardin dont ils vendent les produits. On trouve par exemple l'Association Jardins d'Aujourd'hui, les Jardins du Cœur...

liés au monde ouvrier sans doute, qui n'était pas encore développé dans ces trois villes lors de l'installation des Français, trop portés par le catholicisme probablement, et difficilement réalisables peut-être en raison de leur topographie, les jardins ouvriers s'ils ont manifestement marqué les représentations des villes françaises par exemple, n'ont pas été exportés en Égypte, au Maroc ni en Syrie. On peut faire l'hypothèse que la raison en est sans doute qu'ils n'étaient pas des aménagements d'urbanistes, mais de militants associatifs.

Mais si les jardins ouvriers répondent à un problème social et d'ordre moral qui touche essentiellement au monde des ouvriers, ils ne résolvent pas tous les sujets d'inquiétude, et surtout, ils ne permettent pas de cantonner ces ouvriers dans leurs quartiers afin « d'assainir » les quartiers plus aisés, et les centres des villes qui deviennent des lieux de représentation.

## b- Jardins et distanciation sociale

Au cours des siècles passés, les grands jardins (en Europe ou dans l'Orient arabe) ont toujours été des réalisations privées destinées à affirmer la puissance de leur créateur, sa domination sur la nature. Ils ont de longue date constitué des espaces de représentation, d'ostentation, de puissance, de maîtrise et de prestige<sup>83</sup>. Aux XVIIIe et XIXe siècles, la densité de la population, l'obsession de l'aération des espaces, l'inquiétude quant au respect de la morale, le manque de lieux pour les loisirs, et l'importance nouvelle donnée à l'image de la ville contribuent à justifier un bouleversement de l'aménagement de la ville. C'est une politique très volontariste que les municipalités mettent en œuvre afin de répondre à ces maux. Le principal élément des nouveaux aménagements des villes européennes du XIXe siècle est le parc public.

La ville, et notamment ses espaces symboliques<sup>84</sup>, est le lieu naturel d'ostentation de l'aristocratie et de la bourgeoisie. L'espace urbain traduit pour Michel de Certeau, une organisation que secrètent les « opérations spéculatives et classificatoires » d'un Léviathan dominateur. Mais la réalité de la ville se situe « en bas », dans les maisons, dans les rues, sur les places. Elle se vit dans et par les chemins du quotidien. Pour Richard Sennett<sup>85</sup>, si la ville moderne qui se développe et croît de façon importante à partir du XVIIIe siècle, engendre de nouveaux réseaux de sociabilité, les espaces publics qui échappent au contrôle royal, elle

<sup>83</sup> Un des exemples les plus achevés : les jardins du château de Versailles, dessinés par André le Nôtre.

<sup>84</sup> Les centres-villes de façon générale : la place principale, souvent à proximité de l'hôtel de ville, le théâtre, la cathédrale et ses abords, les rives du fleuve, ...

<sup>85</sup> Voir *Les tyrannies de l'intimité*, 1979.

construit en même temps un modèle ségréatif et disciplinaire, dans lequel, l'appropriation des espaces par la bourgeoisie est très forte<sup>86</sup>.

Ainsi, les jardins publics se révèlent être une aubaine pour le cadre de vie de la bourgeoisie urbaine qui souhaite leur développement. Ils permettent de façonner et rénover en les valorisant, les quartiers dans lesquels elle vit. Un espace de verdure confère un certain cachet à la ville et est un signe d'élégance et de salubrité du quartier. La présence d'un jardin public offre un lieu de représentation à portée de la main et valorise le bâti (grâce au calme, à l'embellissement, à « l'air plus pur »). Les bâtiments gagnent en valeur foncière et cela permet d'homogénéiser les habitants du quartier en fonction de leurs revenus financiers. La bourgeoisie, alors majoritaire, peut imposer ses codes de conduite dans les rues et le jardin. Il lui permet donc de se mettre à distance des autres composantes de la société qu'elle ne souhaite pas fréquenter.

L'épidémie de choléra-morbus qui touche Paris en 1849 affole les habitants des quartiers bourgeois qui, situés à proximité des foyers d'infection localisés dans les taudis ouvriers, sont touchés. Il s'agit tout d'abord d'assainir leur quartier. C'est dans cette optique que de nombreuses percées sont effectuées dans les quartiers ouvriers, dont les habitants désormais sans logement sont repoussés vers les faubourgs et la campagne environnante. Ces opérations de nettoyage et de distanciation sont notamment dictées par la « phobie du contact ».

Sous le Second Empire, entre 1853 et 1870, plus de cent mille arbres sont plantés à Paris le long des boulevards et dans les squares prolongeant ceux-ci<sup>87</sup>. Les jardins paysagers aménagés alors sont conçus comme des écrans naturels entre les faubourgs et les quartiers résidentiels bourgeois, ainsi que comme remèdes aux maladies dont est atteinte la ville. Pour être efficace, le remède doit être équitablement réparti dans la ville. Le « système des espaces verts » se fait sur le principe très simple de la répartition d'un grand « poumon » à chaque point cardinal de la cité, afin de permettre une bonne évacuation des miasmes<sup>88</sup>. Le Bois de Boulogne est aménagé en 1852 et Vincennes en 1858. Ce dernier a également pour avantage de fournir un espace de loisir « de compensation » à une partie de la population « qui ne pouvait guère profiter du Bois de Boulogne, et que, peut-être (...) il était bon d'en éloigner

<sup>86</sup> Voir Guy Di Méo, *Géographie sociale et territoires*, p.177-179.

<sup>87</sup> On verra que la multiplication de la plantation d'arbres est aujourd'hui également utilisée en Égypte, notamment pour des objectifs à la fois identiques et qui s'en distinguent (voir chapitre 10).

<sup>88</sup> Voir Franck Debié, *Jardins de capitales*, p.179.

parce qu'elle l'aurait déparé par son défaut d'élégance : c'était les pauvres gens des quartiers de l'Est et en particulier les ouvriers du faubourg saint Antoine »<sup>89</sup>.

Les bois et les promenades plantées dans la ville et à l'emplacement des anciens remparts donnent l'occasion à la bourgeoisie de se distinguer encore face à une partie de la population qui n'a pas accès aux mêmes espaces publics qu'elle. Afin de compléter l'assainissement et la moralisation de la ville, des parcs et jardins publics sont créés dans une même logique que les jardins ouvriers. Ils sont pourvus, au-delà de leur mission curative de la ville, d'une mission moralisatrice et d'instruction des classes populaire. La deuxième moitié du XIXe siècle est en Europe une période clé dans le développement des aménagements des parcs et jardins publics.

### 3) *Vers une ville morale, spectacle et de loisirs*

1836 marque en Grande-Bretagne l'abolition des *corn laws* qui font décliner fortement la rentabilité du domaine foncier des grands propriétaires. Dans ces conditions, ils décident de le transformer en *park*, en zone d'agrément, ce qui lance la mode des parcs « à l'anglaise » chez les classes aisées dont le mode de vie était basé sur les loisirs. Bientôt, de nombreux parcs s'ouvrent peu à peu au public, parmi les domaines de chasse, dans les villes ou à proximité. En France, Napoléon III est persuadé que pour l'hygiène de Paris ainsi que son embellissement, les parcs publics sont une solution sans égale, sans compter qu'ils permettent une moralisation du peuple de Paris, et sont l'occasion de s'instruire. Alors que l'on débat sur le jour de congé hebdomadaire, la façon dont il est bon de l'occuper lorsqu'on fait partie du « petit peuple » est déjà définie.

#### a- La ville spectacle

Napoléon III<sup>90</sup> « rapporte de son exil britannique l'idée de faire de Paris une capitale prestigieuse et festive, parsemée d'espaces verts et majestueuse dans une monumentalité inspirée de la tradition antique »<sup>91</sup>. Il ordonne d'innombrables destructions, l'achèvement des travaux d'assainissement et d'ouverture de la ville destinée à la faire respirer. Il prescrit alors

<sup>89</sup> Jeanne Huguency, dans Louis Réau, Pierre Lavedan (...) *L'œuvre du Baron Haussmann...*, p. 103.

<sup>90</sup> Comme ce sera le cas d'Isma'il pour Le Caire après avoir visité Paris en 1867.

<sup>91</sup> Julia Csergo « Extension et mutation du loisir citadin, Paris XIXe-début XXe », Corbin, Alain, *L'avènement des loisirs*, p.134.

le percement de grandes artères, l'aménagement de grandes places, croisements, et l'embellissement de la ville avec l'éclairage public et la création des promenades, des parcs et des jardins publics. Il confie ces travaux à Haussmann, très sensible à la botanique et aux jardins. La ville devient un lieu permanent d'activités festives. Elle est réorganisée autour de « la belle ordonnance » pour la déambulation et la jouissance du spectacle de la ville. « Autour des lieux publics consacrés par les guides touristiques, à travers la place publique, les ponts, le boulevard, la promenade, le parc ou le jardin, s'élaborent un autre regard et une autre appropriation de la ville, comme oeuvre à contempler et à consommer depuis un point de vue »<sup>92</sup>.

Le symbole de Paris, ville à admirer, est le banc public. Jusqu'alors réservés aux promenades et aux jardins, les bancs s'installent partout, de préférence sur des sites un peu surplombants, sur les boulevards, les places, offrant à Paris des « salons de plein air » permettant de profiter de la beauté et du spectacle des rues. Le banc « démocratise » la rue, l'offre au public le plus divers. Les classes sociales les moins favorisées s'approprient peu à peu les grands boulevards, les promenades et les jardins, autrefois implicitement réservés aux élites qui s'y montraient, en acceptant et appliquant les règles que ces dernières avaient instaurées (tenue, lente déambulation...) montrant ainsi une recherche de promotion sociale et une volonté de respectabilité<sup>93</sup>. La bourgeoisie, pendant ce temps, commence à désertier les espaces publics et ses divertissements afin de fuir les classes populaires qui s'y pressent en trop grand nombre selon elle, entraînant une dévaluation de telles pratiques. La position dans l'espace public est vécue comme révélatrice de la position sociale.

Napoléon III qui se veut un empereur social<sup>94</sup> ne regrette pas ces changements. Au-delà de sa volonté d'embellir la ville, il souhaite, dans une perspective philanthropique, que les jardins de la capitale cessent d'être des aménagements de luxe pour devenir des instruments de développement populaire. Dans ces conditions qui président à la création des parcs et jardins publics, un « bon usage » est sous-entendu, qui signifie des activités saines, hygiéniques et morales.

---

<sup>92</sup> *Idem*, p.135.

<sup>93</sup> Gabriella Turnaturi, « Les métamorphoses du divertissement citadin dans l'Italie unifiée (1870-1915) », Corbin, Alain, *L'avènement des loisirs*, p.177.

<sup>94</sup> Pendant son incarcération au fort de Ham (1840-1846), il écrit en 1844 son *Essai sur l'extinction du paupérisme*, qui sera la même année d'abord publié en brochures dans le *Progrès du Pas de Calais* puis sous forme de livre, rapidement épuisé (3 éditions en 1844).

## b- Le « jardin public »

Jusqu'à cette période existaient plusieurs types de lieux dans lesquels la nature était mise en scène dans la ville. On trouvait des promenades plantées, dans lesquelles la nature était représentée sous forme d'alignements d'arbres et aussi les parcs royaux, dessinés autour d'une demeure, « à la française », certains ouverts au public (le jardin des Champs Élysées par exemple). Mais ces parcs, destinés à orner les demeures, étaient des lieux de représentation du pouvoir, de mise en scène de la puissance du roi. S'ils ont fini par être ouverts au public, ils n'avaient pas été conçus dans cette perspective, et se révèlent vite inadaptés aux nouvelles pratiques.

À partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, on observe en Europe, la création de parcs destinés dès leur conception au public. Élaborés, réalisés, gérés et entretenus pour le public par des institutions créées à cet effet, ils font la synthèse du parc paysager de rapport (destiné à rapporter de l'argent à la municipalité ou au propriétaire) et des idéologies hygiénistes et moralistes. C'est à ce moment là que naît le parc public contemporain, celui-là même qui sera exporté dans l'Orient arabe : au Caire à la demande d'Isma'il, et à Rabat et Damas par l'intermédiaire des plans d'aménagement.

« Ce qui est nouveau, dans les années 1830-1840, c'est le type de justification dont vont bénéficier ces opérations. Une nouvelle vision du jardin s'impose, comme équipement qu'un pouvoir raisonnable doit à l'hygiène publique, pour la préservation physique et morale des travailleurs de la ville, pour la conservation de la paix sociale »<sup>95</sup>. Ils entrent à cette époque dans la sphère du politique car leur aménagement, leur préservation et leur entretien sont désormais des sujets dignes de l'attention des plus hautes autorités. La création de jardins publics, de squares<sup>96</sup> (petits jardins publics de quartier) correspond à une volonté de rendre la nature, maîtrisée, fonctionnelle. Elle est un élément sanitaire de l'urbanisme naissant. Aérer, rafraîchir, nettoyer, permettre le repos dans des conditions décentes, sont les objectifs de ces premiers parcs.

En 1855, à Paris, est créé le service des « Promenades et Plantations », qui devient en 1880 la « Direction des Parcs et Jardins »<sup>97</sup> qui sera le modèle de celle créée au Caire par

<sup>95</sup> Voir à ce propos Franck Debié, op. cit., p.64-70.

<sup>96</sup> Les « squares » ont une origine anglaise. Ils sont ces petits « carrés » (qui ne sont souvent pas carrés) de verdure aménagée, petit jardin public, glissés dans le dédale des rues et des places dès que l'occasion se présente. Sous l'administration d'Hausmann de 1853 à 1870, il en fut créé 24 à Paris et dans la zone suburbaine annexée.

<sup>97</sup> Le service fut confié à Jean-Charles Alphand, qu'Hausmann avait chargé depuis 1854 de l'aménagement des jardins publics de Paris. Il s'occupa par exemple des Buttes-Chaumont -aménagé sur une zone repoussoir en un

Isma'il. Cette création d'un service spécial de l'administration communale traduit une révolution dans la façon de percevoir les jardins publics. Ils sont désormais jugés comme des équipements à considérer avec autant de sérieux et de moyens que les écoles ou les réseaux d'égouts. Ils répondent désormais à des fonctions précises, d'ordre urbanistique (le système des parcs et jardins destiné à aérer la ville de façon équilibrée) et social (moralité, instruction...), mais dans un premier temps, ils ne suivent pas un programme paysager précis. Pourtant c'est le parc paysager qui semble à cette époque répondre le plus aux attentes.

### c- Le parc paysager moral *versus* le jardin de plaisirs immoral

L'espoir de moralisation contenu dans les parcs paysagers était très fort ainsi que la croyance en les bienfaits de la nature. Le parc paysager, conçu pour la campagne, s'impose comme paysage par excellence du jardin public, urbain par définition. Cela est probablement dû à la culture des paysagistes qui les ont conçus et à celle des commanditaires. Il semblait répondre parfaitement à ce qu'on en attendait. En effet, il atténuait la distance entre la ville et la campagne de par la présence de sa surface étendue dans la cité ; il était moral car gratuit à contempler, familial ; il permettait une diversité de pratiques comme la promenade, l'aération, le divertissement, le développement de la curiosité, dans un cadre hygiénique ; sans compter que ces avantages étaient renforcés par son coût peu élevé pour l'État qui y réalisait une belle opération immobilière. Le parc paysager avait tout du jardin idéal<sup>98</sup>.

Hausmann, préfet de la Seine (1853-1870) sous Napoléon III, qui fut le créateur du service des « Promenades et Plantations », avait lui aussi pris goût aux jardins en Angleterre du temps de son exil. Il décrivait les jardins publics comme « ces espaces verdoyants, dispensateurs de salubrité, défenseurs de la vie humaine que leur influence bienfaisante prolonge » et « par surcroît [qui] offrent des lieux de repos et de plaisance aux travailleurs et à leur famille »<sup>99</sup>.

Certaines personnes accordaient aux jardins le pouvoir de régénérer les mœurs comme Alphonse Karr qui écrivait que « les pauvres filles du peuple, au lieu d'entendre les premières paroles d'amour dans des escaliers sentant le chou pourri ou sous des portes cochères exhalant une odeur de boue et de vin frelaté, viendraient dans les soirées d'été s'asseoir dans le jardin

---

parc paysager- qui fut réalisé à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris de 1867-, et des Bois (Boulogne, Vincennes).

<sup>98</sup> Franck Debié, op. cit., p.177-178.

<sup>99</sup> Hausmann, *Mémoires du Baron Hausmann*, Paris 1890-1893, t 3, p.173.

du quartier ; ceux qui chercheraient femme, en même temps qu'ils trouveraient une jolie fille, pourraient savoir si elle était honnête et laborieuse ; les mariages ne se feraient plus sur le hasard d'une rencontre »<sup>100</sup>. On retrouve dans cet extrait la confusion très largement répandue à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, entre la salubrité et la moralité.

Ainsi, on dotait le jardin public de la capacité à répandre une certaine harmonie sociale, à contrôler les masses populaires, être une alternative aux tensions de la vie urbaine et lieu d'un divertissement sain, beaucoup plus acceptable que les nouveaux jardins de plaisirs qui existaient jusqu'alors et auxquels ils succèdent. Le parc paysager s'offrait aux citadins comme une compensation et une alternative morale du nouveau jardin de plaisirs qui s'était développé entre 1800 et 1840, juste avant l'introduction des parcs paysagers.

À la différence du jardin royal ouvert pendant la journée à un certain public, et selon la bonne volonté du roi, les nouveaux jardins de plaisir<sup>101</sup> étaient des lieux privés, payants, ouverts aussi la nuit. « Ces endroits popularisent au sein de la classe oisive les plaisirs de la vie de cour, et notamment les fêtes nocturnes dans les jardins. Là, le banquet sous les tentes ou au milieu des charmilles s'achève en concert, en promenade nocturne sur les canaux tandis que les feux d'artifice embrasent le parc »<sup>102</sup>. Il s'agit d'en tirer des revenus, aussi leur « architecture » est-elles très simple : quelques allées sablées, des parterres, des fleurs, des arbres taillés, des pelouses, des pavillons de toutes sortes et l'éclairage nocturne.

L'attraction essentielle du lieu réside dans la foule elle-même, ses toilettes, ses déguisements. On y donne souvent des concerts de musique ; des bals et des attractions diverses permettent de renouveler l'intérêt du public : un cirque, des tables de jeux, des boutiques de luxe, des musées, théâtre de marionnettes, labyrinthe, démonstrations d'ascension en ballon ou de descente en parachute, buvettes...

Petit à petit, ce type de jardins s'est démocratisé et s'est implanté partout où croissaient les centres industriels. On y dansait, buvait et y rencontrait des prostituées. Or, tout à fait acceptables tant que seule la bourgeoisie y avait accès, les nouveaux jardins de plaisirs furent perçus comme des lieux de débauche, improductifs et susceptibles d'anarchie incontrôlée, dès lors que les mêmes types de divertissements étaient accessibles aux classes plus démunies. Il fallait proposer autre chose : les réformateurs pensaient que le divertissement des classes travailleuses était physiquement, socialement et moralement répréhensible. Il fallait donc

<sup>100</sup> Cité par Huguney, Jeanne, op; cit. p.121.

<sup>101</sup> En Angleterre par exemple : Vauxhall à Londres, les Cremone Gardens à Chelsea. En France, à Paris : les jardins du Ranelagh, les jardins du Palais Royal.

<sup>102</sup> Franck Debié, op. cit. p. 150.



trouver une compensation dans les parcs qui les feraient « redevenir » industriels, dociles et moraux. Grâce aux parcs paysagers qui seraient aménagés, le dimanche serait mieux utilisé<sup>103</sup>.

#### d- Apprendre en s'aérant

Le jardin destiné à aider les citadins à s'ouvrir sur le monde, à le contempler au cours d'une promenade dominicale devenait un lieu dans lequel tout devait être mis en oeuvre pour tenter d'attiser la curiosité sage et l'intérêt des visiteurs, afin de compenser un peu les traits du jardin de plaisirs désormais disparu. La bourgeoisie philanthrope du XIXe siècle, dans un grand mouvement de promotion de l'instruction pour tous<sup>104</sup>, ne pouvait concevoir de laisser les ouvriers se distraire « gratuitement » alors qu'ils étaient ignorants.

D'abord réservés aux sociétaires qui avaient contribué à leur création, les jardins zoologiques et botaniques s'ouvrent au public dans la seconde moitié du XIXe siècle pour des raisons financières et philanthropiques. Ils pouvaient remplir un double rôle : scientifique pour des savants et chercheurs qui voulaient étudier la botanique et la zoologie, et éducatif, de vulgarisation scientifique, destinés aux visiteurs. On y installe aussi des bibliothèques afin de favoriser l'étude. De plus ces jardins s'inscrivent dans le programme de régénération de l'espace urbain, puisqu'ils permettent d'y introduire une nature recréée, domestiquée, idéalisée et insérée au cœur de la ville<sup>105</sup>.

Véritable spectacle de la nature, les jardins zoologiques et botaniques connaissent un franc succès et se rénovent au fil de l'évolution de la demande des visiteurs. Le goût pour les sciences et notamment l'histoire naturelle leur assure un public nombreux et curieux. Il s'y rend pour voir des bêtes étranges, sauvages, féroces, différentes de celles d'Europe, pour se dépayser et rêver<sup>106</sup> de contrées lointaines. Ces jardins, davantage conçus pour les visiteurs

<sup>103</sup> Voir Hazel Conway, p. 30-34.

<sup>104</sup> La loi de Jules Ferry instaurant l'école laïque, gratuite et obligatoire pour tous date de 1882.

<sup>105</sup> Voir Baratay, Éric, Hardouin-Fugier Elisabeth, op. cit., p. 118-119.

<sup>106</sup> Victor Hugo a dédié un long poème au Jardin des Plantes de Paris dans son recueil *L'art d'être grand-père* : « Le poème du Jardin des Plantes » (1877). Il y décrit le rêve que provoque chez ses petits enfants et lui-même la présence des animaux, des arbres ; la méditation ; le voyage :

*« Mon doux Georges, viens voir une ménagerie  
Quelconque, chez Buffon, au cirque, n'importe où ;  
Sans sortir de Lutèce allons en Assyrie,  
Et sans quitter Paris, partons pour Tombouctou »*

Il confirme la fonction éducative conférée au jardin :  
*« Apprenons, laissons faire, aimons, les cieus sont grands ;  
Et devenons savants, et restons ignorants.  
Soyons sous l'infini des auditeurs honnêtes ;  
Rien n'est muet ni sourd ; voyons le plus de bêtes*

que pour les animaux, font office de succédané aux voyages et satisfont l'envie d'exotisme qui s'intensifie en Occident avec le romantisme, les explorations et l'aventure coloniale<sup>107</sup>.

Les parcs paysagers, les jardins zoologiques et botaniques sont conçus comme des espaces destinés à en favoriser la pratique sage, tranquille, méditative, familiale et instructive. Attisant la curiosité, faisant réagir l'esprit, ils ne peuvent que contribuer à susciter l'amélioration des conditions de vie des ouvriers, leur donner le goût de l'effort et de l'étude, dans un cadre naturel, si favorable à la « pureté de l'âme ». La distraction, le loisir naissant ne peuvent plus longtemps rester une perte de temps. La promenade dans les jardins est vue comme étant régénératrice des forces morales et physiques du travailleur assagi. La volonté de renouer un contact intime avec la nature et ses bienfaits supposés semble réalisée. La naissance des loisirs appliqués aux classes populaires semble endiguée par la promenade dominicale, et la ville devenue un lieu de spectacle permanent s'offre aux regards et à la pratique de tous dans une atmosphère assainie et largement contrôlée.



En Europe, les sociétés et les grandes villes de la seconde moitié du XIXe siècle ont beaucoup changé. Les grands travaux d'Hausmann à Paris ont ouvert le champ à l'urbanisme français et font du jardin public un équipement essentiel de la ville moderne, c'est-à-dire aménagée et contrôlée rationnellement grâce aux avancées de la science et aux nouvelles attributions des pouvoirs municipaux. On pense que le nouveau cadre de vie adapté à l'idéal du mode de vie moral et sain élaboré par les hygiénistes va changer les hommes. Des lois sociales commencent à prendre en compte les difficultés de survie des ouvriers. L'espoir est grand pour les élites gouvernementales et intellectuelles, de vivre bientôt dans un monde meilleur, où les idées « généreuses » de la France, sa puissance et sa grandeur, accentuées par son énergie, pourront s'imposer dans les contrées lointaines conquises par la France, et dispenser « l'œuvre civilisatrice » de la France.

C'est dans ces dispositions d'esprit et cet arrière plan idéologique, dont on ne peut faire l'économie pour comprendre ce qui s'y passe, que les colonisateurs arrivent au Maroc, en Syrie et que les Occidentaux continuent à influencer l'Égypte. Les grands travaux de Paris

---

*Que nous pouvons ; tirons partie de leurs leçons. (...) ».*

<sup>107</sup> Voir Éric Baratay, Elisabeth Hardouin-Fugier op. cit., p.184.

ont une influence considérable sur les évolutions des villes du Caire, de Rabat et de Damas. Isma'il, Pacha d'Égypte visite la capitale française alors que les travaux ont déjà largement changé le profil de Paris, et en reste très impressionné. Les développements sur les villes idéales, et leur volonté de s'imposer et de dominer des peuples qu'ils considèrent arriérés par l'intermédiaire des récits des voyageurs concernant leurs villes et leurs coutumes, les amènent à considérer les sols sur lesquels ils s'installent comme des lieux vierges, inoccupés. Les réformes, les changements importants de mentalité et de société occupent une place essentielle dans la transmission en Égypte, au Maroc et en Syrie d'une nouvelle organisation de l'espace. Leur ambition se traduit alors rapidement de façon opératoire dans la fondation de nouvelles villes qui leurs sont destinées, et l'implantation de la puissance nationale grâce au contrôle politique des pays. En prenant tout en main, les colonisateurs s'installent et se créent des lieux de vie agréables, en total décalage avec les villes traditionnelles à côté desquelles ils s'implantent, mais en conformité avec le bouleversement de l'histoire des mentalités qu'ils connaissent alors et qu'ils vont largement appliquer.

## CHAPITRE 4 : L'INFLUENCE DES EUROPÉENS SUR L'AMÉNAGEMENT DES VILLES « ORIENTALES »

Modelés par leur ambition de domination régionale et les transformations urbaines influencées par l'hygiénisme, caractéristiques des XVIIIe et XIXe siècles en Europe, les Français voient dans les villes du monde arabe qu'ils soumettent, des espaces à réformer, à profondément modifier et à aménager pour leurs propres besoins. Des projets de construction et de modernisation sont très rapidement initiés. Il s'agit d'organiser, de contrôler et d'aménager les villes en fonction de données rationnelles, guidées par la science, l'hygiène, la volonté d'embellir et celle de dominer. Le Caire, au cours du XIXe siècle, Rabat et Damas au début du XXe connaissent alors des mutations très profondes qui changent le cours de leur développement et servent les intérêts des étrangers qui y résident.

Les villes traditionnelles sont largement dépréciées et rapidement, les colonisateurs mettent à l'écart la population autochtone, jugée dangereuse et contagieuse selon des arguments très proches de ceux qui ont repoussé les ouvriers hors de Paris, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle. En mettant sur pied des administrations françaises, fonctionnant avec des Français, on crée des nouvelles villes, « à la française » (entendre ici « modernes ») adaptées aux besoins et aspirations des colonisateurs. Les terres conquises considérées comme vierges sont l'occasion de réaliser des expériences, à partir d'un terrain neuf, sans devoir se préoccuper des tissus urbains anciens. Au Caire, les premières transformations de la ville, bien que limitées, sont réalisées sous l'impulsion de Mohammed Ali et non entièrement prises en charge par les Français, mais l'objectif est le même : moderniser la ville, en faire une cité qui réponde aux canons occidentaux nouvellement définis. Les transformations urbaines s'inscrivent dans un contexte politique, idéologique et esthétique d'exportation massive d'un modèle/étalon de ville, issu d'un changement des mentalités, et d'acteurs.

La rupture dans la façon de concevoir les villes et de les réaliser se produit avec l'arrivée de Mohammed Ali en Égypte, puis plus nettement avec Isma'îl à partir d'un plan d'aménagement cinquante ans plus tôt que dans les deux autres villes et, à partir des plans d'aménagements conçus par des architectes urbanistes mandatés par les administrations

françaises au Maroc et en Syrie. Aménager le sol, imposer la forme de la ville est vu par les nouveaux acteurs de l'aménagement urbain comme imposer aussi un mode de vie, puisque comme dans le cas des cités idéales, toucher à l'ordonnancement de la ville, c'est toucher également à celui du peuplement dans son ensemble. Car « le plan urbain (...) porte en lui-même, à l'origine, un principe d'organisation qui peut être à la fois image et interprétation du monde »<sup>1</sup>, et par conséquent, de la société. Ainsi, les concepteurs de la ville mise en place dans les conditions du XIXe et du début du XXe siècle en Égypte, au Maroc et en Syrie, cherchent à instaurer un contrôle social efficace des populations « indigènes » et une représentation visuelle de la puissance, sans se préoccuper des conflits éventuels entre les modèles d'ordonnancement mis en oeuvre et les pratiques sociales de celles-ci. On aménage aussi la ville selon un plan propre et clair, en damier, dans lequel peut se lire la rationalité dont veulent faire preuve les nouveaux dirigeants. Il s'agit ici de comprendre les termes dans lesquels l'influence française, qu'elle soit directe ou indirecte s'est mise en oeuvre, jusqu'aux indépendances, période (globalement, les années cinquante) à partir de laquelle on considère qu'il s'agit de l'époque contemporaine. Les années passées sous tutelle ou influence étrangères ont entraîné pour Le Caire, Rabat et Damas, une cassure franche avec le passé, et le commencement d'une nouvelle époque, qui a légué de nombreuses réalisations de jardins entre autres, et creusé un autre cours à leur développement.

## I) LA RUPTURE

### A- Une (nouvelle) politique urbaine

#### 1) Au Caire : la « mise en place d'une ville moderne »<sup>2</sup>

##### a- La volonté d'aménager

Mohammed Ali est officiellement nommé gouverneur d'Égypte en 1805 par Constantinople, en reconnaissance du fait accompli. Le nouveau maître de l'Égypte veut faire du pays un État puissant, voire un empire. Si cette ambition a pour premier effet de doter l'Égypte d'une armée forte, elle entraîne également la nécessité de moderniser le pays afin de montrer à l'empire ottoman qu'il peut désormais être considéré comme un État indépendant et

<sup>1</sup> Marcel Roncayolo, op. cit. p. 161.

<sup>2</sup> Titre de l'ouvrage de Jean-Luc Arnaud.

non comme une simple province. Pour cela, des réformes sont mises en place, et une aide est volontairement demandée à l'étranger, notamment à la France.

Mohammed Ali se présente comme un « civilisateur ». La ville du Caire doit donc refléter cette civilisation, inspirée des réformes entreprises en Europe à la même époque. Désigné par Marcel Clerget comme « grand bâtisseur et grand remueur de terre », Mohammed Ali s'intéresse particulièrement au quartier de l'Azbakkiyya où il s'installe, reprenant l'ancienne résidence du commandement français. Ce quartier avait beaucoup changé et était devenu une extension naturelle de l'ancien quartier des Français. Les Européens s'y installaient et la rue du Muski était devenue l'artère principale du commerce européen<sup>3</sup>.

Une des réalisations les plus notables de Mohammed Ali est sans doute l'aménagement (à partir de 1837) de l'Azbakkiyya en parc public. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, un lac s'y formait pendant les crues du Nil. Mais les Français de l'expédition de Bonaparte l'avaient fait combler et le lieu, devenu place, s'était rapidement transformé en dépôt d'ordures. Mohammed Ali « voulant donner au public du Caire et surtout aux Européens un lieu de promenade autre que l'avenue de Choubra, pensa que la place de l'Azbakkiyya transformée en vaste jardin serait bien préférable à ce qu'elle était (...) »<sup>4</sup>. L'avenue de Choubra, qu'il avait percée pour relier ses deux palais (celui de l'Azbakkiyya et celui de Choubra), offrait en effet une promenade plantée, rapidement très fréquentée et louée par tous. Les élégantes s'y montraient en voiture dans leurs toilettes les plus raffinées. Jean-Luc Arnaud<sup>5</sup> note qu'à partir de 1830-1835, de part et d'autre de la route de Choubra se développent de nombreux jardins. Au-delà de leur contribution esthétique à la promenade, ils traduisent probablement un effet d'entraînement et d'imitation des palais et jardins de Mohammed Ali construits en 1808.

Ainsi que le note Linant de Bellefonds à propos des travaux de Mohammed Ali à l'Azbakkiyya, « on ne cherchait point à faire ce qui existe en Europe ; le seul but que l'on se proposait était d'avoir de la verdure, si agréable ici, de l'eau toujours si désirable et qui égaye tout, puis de l'ombrage, indispensable sous un soleil aussi brûlant que celui du Caire »<sup>6</sup>. Eugène Poitou dont le récit de voyage paraît en France en 1860 décrit la place de l'Azbakkiyya comme un « immense quadrilatère, plus large d'un bout que de l'autre. Une

<sup>3</sup> Voir Doris Behrens-Abouseif, op. cit. p. 84.

<sup>4</sup> Linant de Bellefonds Bey, *Mémoires sur les principaux travaux d'utilité publique (...)*, p.596.

<sup>5</sup> « Des jardins à la ville. Le Caire au XIXe siècle », p.91.

<sup>6</sup> *Idem*, p. 596-597.

double rangée de gommiers magnifiques forme tout alentour de larges avenues, sur lesquelles ils versent une ombre épaisse. Le long de ces avenues sont installés des cafés, simples baraques faites de planches ou de treillis ; au devant, on a placé de petites tables et des chaises : usage et mobilier tout européen, importé ici depuis peu d'années. (...) Le centre de la place (...) [est] aujourd'hui un beau jardin, percé de deux grandes allées qui se coupent en croix et d'allées sinueuses qui circulent à travers d'épais massifs de mimosas, de lauriers, de tamarix. »<sup>7</sup>.

Le parc public de l'Azbakkiyya pouvait également servir à lutter contre un jardin de plaisirs privé, aménagé à côté de la place par un Français, Alexandre Dargeavel, arrivé au Caire avec l'expédition de Bonaparte. Ce « Tivoli », reproduisait un style de lieux de réjouissances européen propre à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Comprenant un restaurant, un salon de jeu, un cabinet de lecture et une salle de spectacles, son succès est plutôt mitigé. Ouvert le 30 novembre 1798, il se transforme bientôt en tripot et les seuls spectacles montés sont des numéros de jongleurs, de danse d'almées et de charmeurs de serpents. Pourtant installé dans une des belles maisons mitoyennes de l'Azbakkiyya<sup>9</sup>, il possédait un beau jardin planté d'orangers et de citronniers qui offraient aux visiteurs un lieu de promenade agréable<sup>10</sup>.

L'Azbakiyya se situait désormais au centre de la nouvelle agglomération construite sur un modèle moderne. De grandes percées dans le tissu urbain furent entreprises et les immeubles construits à cette époque étaient de style européen. Si Mohammed Ali a introduit une nouvelle pensée de la ville du Caire, celle-ci ne s'est pas traduite de façon frappante dans les réalisations urbaines et, lors de l'arrivée au pouvoir de Isma'îl, « le Caire présente tous les traits d'une ville musulmane traditionnelle ; elle est constituée d'un tissu compact et dense, découpé par des ruelles étroites dont les alignements comportent de multiples redents et ressauts. Les voies en impasses y sont particulièrement nombreuses »<sup>11</sup>. Mais l'aménagement du jardin de l'Azbakiyya a lancé un mouvement de création de jardins publics.

<sup>7</sup> *Un hiver en Égypte*, p.73-74.

<sup>8</sup> Il existait un *Tivoli* à Paris dans le quartier actuel de la rue de Saint Lazare. Lieu privé de promenades sous le Directoire (1795-1799), il se transforma rapidement en « parc d'attractions » qui ferma en 1810. Un autre *Tivoli* s'ouvrit rue de Clichy de 1810 à 1826 puis un troisième dans le même quartier jusqu'à ce qu'en 1841 les terrains soient lotis. En 1804 un *Tivoli* s'était ouvert à Copenhague, qui existe toujours.

<sup>9</sup> Dans la maison d'Eyoub Bey.

<sup>10</sup> Voir Yves Laissus, *L'Égypte, une aventure savante* (...), p.156-157.

## b- Les racines d'une stratégie de modernisation urbaine

L'avènement d'Isma'îl en 1863<sup>12</sup> est l'événement le plus marquant de l'histoire urbaine du Caire. « Dans un contexte d'expansion économique et d'accélération de la circulation des valeurs », « pour la première fois depuis l'expédition d'Égypte, on assiste à une volonté explicite du pouvoir politique de prendre en charge l'urbanisation du Caire »<sup>13</sup>. Les grands travaux d'Isma'îl prennent en partie leur origine dans le séjour en Europe qu'il vient d'effectuer. Au cours de ce séjour, il a visité Paris où les travaux d'Hausmann sont en voie d'achèvement. Il a assisté à l'inauguration de l'exposition universelle de 1867 à Paris à laquelle l'Égypte participait pour la première fois. Au retour de ce voyage, Isma'îl décide de lancer une vaste opération de modernisation du Caire dont le but est d'offrir aux invités, qui le visiteront à l'occasion de l'inauguration de l'ouverture du canal de Suez en 1869, une ville agréable à vivre, à regarder, et pouvant relever la comparaison avec les villes européennes. Si cet urbanisme était davantage une volonté d'apparence qu'une réforme en profondeur, il n'en reste pas moins vrai que Isma'îl a matérialisé l'idée d'un « Caire moderne ».

### 2) À Rabat : les débuts de la planification urbaine

Lyautey est le premier en arrivant au Maroc à considérer que la métropole ne pourrait affirmer son protectorat que si elle donnait aux Marocains des signaux forts de sa grandeur et de sa puissance. Il était persuadé que « la grandeur des hommes au pouvoir se mesure à la qualité de leurs réalisations architecturales »<sup>14</sup>. Il fallait donc se donner les moyens pratiques et administratifs de les effectuer. En s'appuyant sur les autorités traditionnelles, il met en place ses services municipaux et crée des administrations comme le service des Beaux Arts et des Monuments historiques (novembre 1912) destiné à protéger les bâtiments de la médina de Rabat. La situation est ici très différente de ce qui se passe au Caire quelques dizaines d'années auparavant, où la volonté de modernisation provient des dirigeants politiques en place localement, qui pour cela demandent une aide technique à la France. Dans le cas du

<sup>11</sup> Jean-Luc Arnaud, op. cit. p. 14.

<sup>12</sup> Isma'îl reste au pouvoir de 1863 à 1879.

<sup>13</sup> Jean-Luc Arnaud, *Le Caire. Mise en place d'une ville moderne...*, p. 10-11.

<sup>14</sup> Micaud, Ellen C., « Systèmes politiques et modèles urbains au Maghreb », p.275.



Maroc, cette modernisation urbaine est un instrument d'affirmation d'une puissance étrangère, et imposée de force.

Sous l'effet de l'implantation de la résidence générale à Rabat, la population européenne gonfle rapidement, et on commence à observer une spéculation foncière importante qui risque d'anéantir les projets de construction d'une ville européenne organisée. Or « Lyautey, écrit Daniel Rivet, possède une passion pour la fondation des villes »<sup>15</sup>. Et selon sa doctrine, « les villes marocaines ne devaient souffrir aucune altération du fait de la présence de colons, d'administrateurs et de négociants français. Aussi convenait-il de construire des villes nouvelles à proximité des anciennes cités »<sup>16</sup>. Si une de ses idées-forces était de protéger et restaurer les médinas, séparer complètement les villes indigènes et européennes ainsi qu'expérimenter des villes nouvelles d'avant-garde en constituaient deux autres. Cette séparation des agglomérations européenne et indigène était impérative selon lui, pour des raisons d'ordres politique, économique, sanitaire, édilitaire et esthétique<sup>17</sup>.

Le noyau historique de Rabat (la médina) au-delà de son cachet exotique était jugé inapte à accueillir les services que nécessitait une ville moderne. Il aurait fallu entièrement l'éventrer pour la réformer. Elle semblait désuète, insalubre, impropre à la circulation et dépourvue de lieux de verdure, d'aération, et des équipements publics et sociaux paraissant nécessaires à la vie moderne. Aménager une gare, une place centrale, un bureau de poste et des télécommunications dans la médina se serait avéré délicat ; il était donc préférable, sans doute plus simple aussi et plus ostentatoire d'imposer un nouveau modèle urbain. De plus, si Saad Benzakour rapporte que Lyautey aimait à répéter : « une de mes préoccupations dominantes, c'est la protection des villes indigènes »<sup>18</sup> ; il est reconnu aujourd'hui que l'idée était en fait de démontrer le caractère archaïque de la ville arabe, et par conséquent, d'afficher la suprématie de la culture et de la technique européennes, facteurs de domination coloniale<sup>19</sup>. « Tout se passe comme si on se trouvait en présence de deux modes de vie différents irréductibles l'un à l'autre et matérialisés par les tissus urbains différents » écrit Stacia

<sup>15</sup> *Lyautey et l'institution du Protectorat français au Maroc, 1912-1925*, p. 147.

<sup>16</sup> Paul Rabinow, *Un ethnologue au Maroc...*, p. 32.

<sup>17</sup> Les voyageurs qui visiteront Rabat dans les années trente ne s'y tromperont pas et mentionneront les différences importantes entre les deux villes. Par exemple, Émile Franceschi qui s'y rend en 1930 écrit : « D'un côté, la ville indigène qui renferme une pure merveille, le jardin des Oudaïas, et isolée, la célèbre tour Hassan (...). De l'autre, la ville nouvelle, idéalement blanche, au milieu de jardins coquets avec de belles avenues bordées de magnifiques hôtels et de magasins luxueux. Sur la hauteur, dominant tout, la Résidence, d'où la vue découvre, de l'autre côté du fleuve Bou Regreg, la ville sainte de Salé, l'ancien repaire de pirates », *Impressions d'un voyage au Maroc*, p.17.

<sup>18</sup> « Casablanca ou le mythe urbain », p.53.

<sup>19</sup> D'après Saad Benzakour, p.53.

Hensens<sup>20</sup> soulignant ainsi à quel point la nouvelle ville juxtaposée à l'ancienne marque une rupture nette dans le tissu urbain (ce qui n'était pas le cas au Caire). Car il n'y a pas de continuité entre les deux villes : Lyautey décrète l'instauration d'une zone *non aedificandi* entre les deux cités, destinée à être transformée en parc public, qui théâtralise encore davantage les limites entre les deux sphères<sup>21</sup>.

Inaugurant un système de construction des villes qui ne sera obligatoire en France qu'à partir de 1919<sup>22</sup>, Lyautey expérimente la planification. Bénédicte Leclerc note que « le Maroc (...) est le laboratoire où s'affinent les techniques nouvelles de planification et de contrôle de la forme urbaine au début du XXe siècle »<sup>23</sup>. Prévoir les besoins de la ville, de sa croissance, de ses équipements en tous genres, dont les jardins publics, les conditions de sa construction, sont ce qui guide les responsables de l'urbanisme que Lyautey a nommés. Les cités nouvelles devaient respecter les principes de l'urbanisme moderne et hygiénique, défini en France à la même époque, ainsi que la nature topographique de la ville de Rabat. Par conséquent, Rabat devait devenir une ville verte, aérée, dont chaque quartier serait ponctué de jardins publics. Des experts (urbanistes, architectes et aussi paysagistes) seront appelés de France auprès de Lyautey afin de préparer cette planification destinée à la fois à créer une nouvelle ville idéale, elle-même témoin de la grandeur et de la puissance de la civilisation française.

### 3) À Damas : une modernisation de fait

Lorsque les Français arrivent à Damas, la ville compte environ cent soixante dix mille habitants<sup>24</sup>. Le Mandat provoque, comme à Rabat, une sorte de rupture, qui prend en compte les réformes réalisées auparavant par les Ottomans, dans la conception de la ville totalement prise en main par les Français, ce qui différencie du Caire ces deux dernières villes. Ils souhaitent créer une nouvelle ville, moderne, selon les mêmes arguments avancés au Maroc, pour les Français qui s'y installent et ne peuvent se contenter de vivre dans la vieille ville, qui connaît alors une détérioration de son tissu. Les maisons traditionnellement habitées par les Damascènes sont jugées par les nouveaux arrivants à Damas comme ne correspondant pas à leurs attentes.

<sup>20</sup> « Est-ce à l'usager de s'adapter à l'équipement ? », p.144.

<sup>21</sup> D'après Daniel Rivet, op. cit. p. 148.

<sup>22</sup> Inspirée du *Town Planning Act* de 1909 en Grande Bretagne, la loi française de 1919 (loi Cornudet) impose à chaque grande ville d'établir son *Plan d'extension et d'embellissement*.

<sup>23</sup> « La mission au Maroc » dans Forestier, *Du jardin au paysage urbain*, p.189.

Une première période de modernisation avait été initiée depuis 1879, qui avait créé de nouveaux quartiers, construits autour de la gare, du séraïl, de la poste et du tribunal (par exemple), qui prolongeaient la ville ancienne. Cette période avait également été marquée par la construction, en 1895, par les autorités turques d'un quartier situé sur le flanc ouest du mont Qâssiûn. Organisé selon un plan en damier, avec des maisons en ciment de trois étages et quelques espaces de verdure, il reflétait une rupture totale avec les fondements d'organisation de la ville traditionnelle.

Dès leur arrivée, les Français se mettent au travail afin d'imposer sur le terrain leur puissance et leur domination, tout en disant souhaiter préserver les richesses locales et les mettre en valeur, sur le modèle des autres colonies françaises, telles que le Maroc. Pourtant, sans chercher à respecter les équilibres sur lesquels le développement de Damas et de son oasis reposaient (un échange constant entre les deux), les Français cherchent d'abord à établir l'ordre et coupent dans ce but la ville de ses jardins, en entourant la cité de barbelés.

Des quartiers nouveaux se développent dans le but de loger les Occidentaux et de leur offrir les services auxquels ils aspirent tels que les quartiers de Chouhada, Arnous et Jisi, sur l'axe Salhiyé. Ils « regroupaient tous les services officiels de l'armée (hôpital militaire, conseil militaire...) mais aussi des équipements publics tels que : l'église Saint Antoine construite en 1926 par les Français, et l'Institut Jeanne d'Arc (1930), le lycée. Les Italiens avaient construit leur hôpital en 1913. Les familles des officiers et des fonctionnaires français se sont installées à proximité de leur lieu de travail. Ces nouveaux quartiers attirèrent une bourgeoisie locale désireuse de participer au mode de vie européen »<sup>25</sup>.

Mais au-delà du logement confortable et conforme à l'idéal européen en vigueur, le but était clairement d'imprimer sur le territoire la marque de la France qui se définissait à l'époque par une « instinctive prédilection pour la route et l'agriculture »<sup>26</sup>. Pour des raisons économiques et militaires, il lui était nécessaire de créer un réseau routier qui permette une liaison rapide des villes entre elles (Beyrouth-Damas ; Damas-Alep...) et la circulation à l'intérieur des villes. L'hygiène, l'embellissement étaient également les grandes lignes directrices des travaux urbains de ce début de mandat. Pour des raisons politiques, il lui était indispensable de distinguer ses réalisations de celles de l'époque qui les avaient précédées.

---

<sup>24</sup> Selon Anne-Marie Bianquis, « Transports en commun et aménagement dans l'agglomération de Damas au XXe siècle », p. 38.

<sup>25</sup> Élias Al-Rachid, *Réflexions sur les espaces ouverts (...)*, p. 203.

<sup>26</sup> René Danger, « L'urbanisme en Syrie », p. 121.

C'est sous le haut-commissariat de M. Ponsot, qu'« est envisagée une conception nouvelle de l'urbanisme avec la volonté de faire établir par les Municipalités des projets généraux d'aménagement »<sup>27</sup>. Inspirée de la loi Cornudet, appliquée en France depuis 1919, et des nouvelles pratiques de développement urbain en France, l'idée fait alors son chemin qu'il faut en effet mettre en place un plan de développement de la ville de Damas afin d'enrayer une expansion incontrôlée de la ville, notamment sur les jardins de la Ghouta. La véritable rupture entre la période ottomane et la période de domination française se situe clairement dans ce passage d'une logique de réformes urbaines en vue d'une modernisation, à un urbanisme de plan.

## **B- Des spécialistes occidentaux et des projets planifiés**

### *1) Au Caire, des experts occidentaux mais pas encore de plan*

#### a- Des initiatives d'étrangers

Sous le règne de Mohammed Ali, les Français (que le pouvoir égyptien est allé chercher) exercent une influence importante dans de nombreux secteurs. C'est le cas par exemple de la formation militaire en établissements qui est initiée et assurée par un Lyonnais, Joseph-Anthelme Sève. Celui-ci, converti à l'islam s'appelle désormais Soliman. Le khédivé s'entoure d'étrangers parce qu'il lui semble qu'il n'a pas à sa disposition de techniciens capables de mener à bien les travaux qu'il souhaite entreprendre. L'influence française se mesure au nombre important de collaborateurs qui conseillent les pouvoirs égyptiens. Le docteur Antoine Barthélémy Clot, de Marseille, est recruté par Mohammed Ali pour créer un hôpital militaire. Il crée l'école de médecine du Caire en 1827. Le Docteur Hamont fonde la même année la première école vétérinaire du Caire.

Afin de l'aider dans l'instauration du monopole économique de l'État (création d'industries nationales), Mohammed Ali fait appel notamment à Louis Linant de Bellefonds, Ingénieur, spécialiste de l'irrigation, qui entre au service de l'État égyptien en 1830, et qui joue un rôle de premier plan dans l'élaboration du projet de percement du canal de Suez. Pascal Coste, architecte marseillais, arrive au Caire en 1804. Il a été recommandé à Mohammed Ali pendant l'expédition de Bonaparte. Il y reste jusqu'en 1814. Il est chargé,

---

<sup>27</sup> René Danger, op. cit. p. 122.

pendant ces dix années, des travaux d'aménagement rural et de génie civil. Entre autres réalisations, il crée la première école égyptienne des Ponts et Chaussées afin de former les collaborateurs qui lui manquent. Cette école a largement contribué à la formation européenne des techniciens égyptiens, et à la diffusion des modèles et des techniques utilisés en France. Louis-Alexandre Jumel s'installe lui aussi au Caire, en 1817, où il fonde une usine de tissage à Boulaq et lance la réputation du coton d'Égypte. En signe de reconnaissance et d'amitié envers la France, Mohammed Ali offre en 1830 un des deux obélisques de Louxor (l'autre est offert à l'Angleterre). On peut citer encore Charles Lambert, un ingénieur (et saint-simonien) qui, en 1838, fonde l'école polytechnique du Caire ; et Mougel, sur les plans duquel est construit, en 1835, le premier barrage sur la branche de Damiette du Nil au nord du Caire, le barrage d'Al-Qanater Al-Khāiriya, afin d'en réguler le cours pour faciliter la navigation et transformer le système d'irrigation saisonnier en irrigation pérenne afin d'augmenter la culture du coton. Les Français, plus nombreux encore, ne sont pas les seuls collaborateurs étrangers dont Mohammed Ali s'entoure. Il fait également appel à des Turcs, des Arméniens, des Allemands...

## b- Des techniques et techniciens étrangers

Entre 1848 et 1863, Ibrahim, Abbas et Saïd succèdent à Mohammed Ali, puis Isma'îl arrive au pouvoir, en janvier 1863. Toute l'activité qui est déployée depuis son retour de France (1867) jusqu'à l'inauguration du canal de Suez en 1869 est destinée à modeler la ville pour recevoir les invités de haut rang qu'il compte convier à cette occasion. Pourtant, « recevoir dignement, c'est aussi offrir à ses hôtes des activités culturelles et des lieux de sociabilité comparables à ceux qu'ils pratiquent habituellement. (...) Or il ne s'agit pas seulement de construire les bâtiments manquants au Caire pour en faire une ville comparable à Londres ou à Paris, il s'agit aussi d'en réaliser le cadre : un espace urbain à même de recevoir des édifices d'un type alors inexistant en Égypte »<sup>28</sup>. Pour arriver à ses fins, il s'entoure de conseillers et de techniciens occidentaux, que lui conseille Haussmann. Barillet Deschamp est engagé par le khédivé afin de créer le Service des promenades et des plantations du Caire, sur le modèle de celui qui existait à Paris, dirigé par Alphand. Pierre Grand, ingénieur des Ponts et Chaussées est également recruté par le khédivé afin de diriger le ministère des Travaux Publics et le service de la voirie. Mais il bénéficie également du

<sup>28</sup> Jean-Luc Arnaud, *le Caire, mise en place d'une ville moderne*, p. 47-48.

concours de 'Ali Pacha Mubâarak, ingénieur égyptien, qui avait été envoyé à Paris pour une formation dans le génie civil. Isma'îl le nomma sous-secrétaire d'état, puis ministre de l'Instruction publique et ministre des travaux publics (en 1868), deux postes qu'il assumait simultanément jusqu'en 1870<sup>29</sup>.

### c- Une carte et un plan de travail

Tous les travaux engagés entre 1867 et 1869 ont un but précis : transformer la ville pour la rendre comparable aux grandes villes occidentales. Mais les projets se juxtaposent sans s'harmoniser, et aucune vue globale de développement n'est envisagée. Ainsi, il s'agit « dans un premier temps d'un urbanisme d'apparat, issu de l'urgence et caprice de Prince, auquel fait défaut une réelle pensée urbanistique »<sup>30</sup>. Il faut attendre 1874 pour que les services dirigés par Pierre Grand publient un plan du Caire qui permet de faire un bilan partiel des réalisations, et la constatation que le développement de la ville, lancé par le khédive sept ans plus tôt, n'est pas contrôlé. Ce plan, d'après Jean-Luc Arnaud, comporte également un projet puisque lorsqu'on le compare avec des plans plus récents, certaines rues, ou espaces publics indiqués n'ont jamais été réalisés. Il faut alors en quelques années tenter de raccorder les différents nouveaux quartiers du Caire, conçus indépendamment les uns des autres<sup>31</sup>. À partir de 1868, les quartiers étaient dessinés sur des plans avant leur réalisation ce qui modifie l'échelle d'intervention. Désormais, c'est la rue qui en devient l'unité<sup>32</sup>. Cette logique est celle qui reste dominante au Caire jusqu'en 1876, année au cours de laquelle le gouvernement égyptien est déclaré en faillite et les grands travaux arrêtés. À partir de 1881, la période des grands travaux est bien révolue et la gestion qui se met en place s'effectue « au jour le jour ».

<sup>29</sup> Voir André Raymond, *Le Caire*, p.310.

<sup>30</sup> Mercedes Volait, op. cit., p.111.

<sup>31</sup> Voir *Le Caire, mise en place...*, p.77-79.

<sup>32</sup> Jean-Luc Arnaud, *Le Caire, mise en place...*, p. 164.

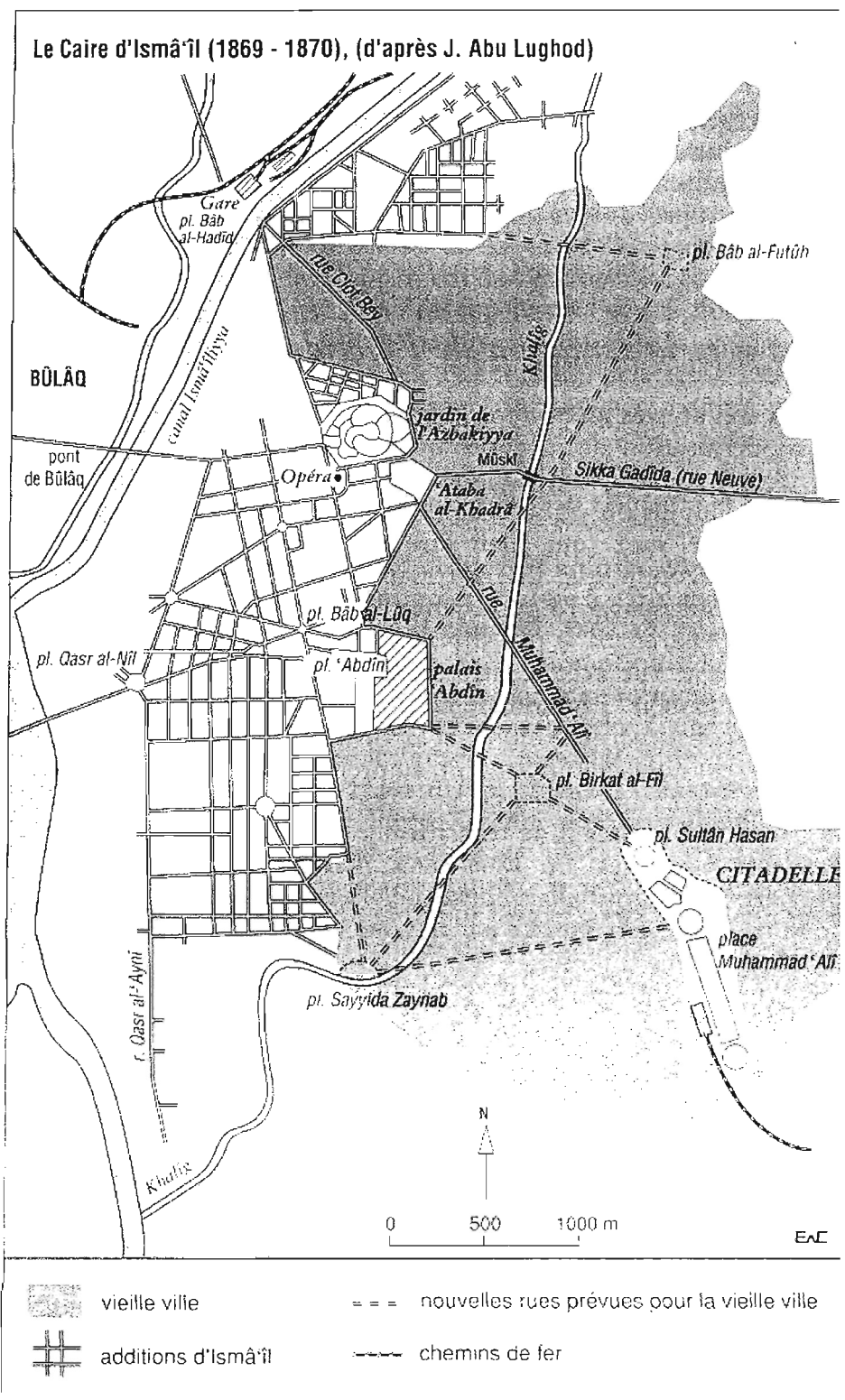


Figure 18 : Le Caire d'Isma'îl. (source : A. Raymond, *Le Caire*, p. 307)

## d- Changement d'influence : l'occupation britannique

À partir de 1882<sup>33</sup>, l'occupation britannique soumet l'Égypte à un régime colonial implicite<sup>34</sup>, et le consul résident britannique, Lord Cromer, exerce ses fonctions avec toute puissance<sup>35</sup>. Les Anglais mettent en oeuvre de petites mesures destinées à achever quelques travaux abandonnés depuis la faillite du gouvernement d'Isma'îl, et de favoriser certaines réalisations d'assainissement qui relèvent d'une obsession d'ordre hygiéniste. Il n'est plus question d'aménager de grands jardins publics. Ce n'est qu'à la toute fin du XIXe siècle, avec la nomination de H.A. Perry, responsable du service du *Tanzim*<sup>36</sup> que des travaux plus larges sont décidés, afin de remédier à un retard accumulé depuis vingt ans dans le développement du Caire. Des projets importants sont alors mis en oeuvre, mais toujours sans plan général de développement de la ville, et sans la moindre coordination d'un quartier à un autre.

### 2) Rabat et l'expérimentation urbaine

Au Maroc, l'administration française mise en place par Lyautey ne laisse aucune place aux Marocains. Il s'agit de tout prendre en main dans ce pays où « tout était à construire », surtout les villes. À peine arrivé, Lyautey s'entoure de spécialistes de diverses disciplines et appelle au Maroc pour des missions limitées des figures de l'urbanisme français. En janvier 1913, Jean-Claude-Nicolas Forestier, conservateur des promenades de Paris, est appelé au Maroc afin de mener une étude sur les « réserves de terrains pour la création dans les villes du Protectorat de parcs et jardins publics »<sup>37</sup>. Il remet son rapport en décembre<sup>38</sup>. En novembre de cette même année 1913, sur les conseils de Forestier, Lyautey appelle Henri Prost, urbaniste, Grand Prix de Rome en 1902, pour une mission de trois mois au Maroc. Il revient en janvier 1914, accompagné du juriste Guillaume de Tarde et y reste dix ans. Forestier et Prost se connaissent bien et ont l'habitude de travailler ensemble ; ils sont tous les deux membres

<sup>33</sup> Et jusqu'en 1936.

<sup>34</sup> Il devient officiel au début de la première guerre mondiale avec l'instauration d'un protectorat britannique sur l'Égypte.

<sup>35</sup> De 1883 à 1907. Voir André Raymond, *Le Caire*, p.316.

<sup>36</sup> Administration destinée à mettre les réformes en oeuvre.

<sup>37</sup> Courrier du ministre des Affaires étrangères au préfet de la Seine du 6 janvier 1913, cité par Bénédicte Leclerc, « La mission au Maroc », p. 189.

<sup>38</sup> *Rapport des réserves à constituer au-dedans et aux abords des villes capitales du Maroc. Remarques sur les jardins arabes et de l'utilité qu'il y aurait à en conserver les principaux caractères.*



fondateurs de la Société française des architectes urbanistes, qui oeuvre dans le but de définir une nouvelle science que serait l'urbanisme. Une des idées qu'ils cherchent à expérimenter et imposer est la planification globale de la construction des villes. Cette planification doit répondre aux trois principes clés : le zoning, le choix d'artères de circulation comme éléments structurants de l'organisation de la ville et l'introduction de la nature dans la ville pour lui apporter l'hygiène nécessaire.

Le rapport de Forestier s'appuie sur son expérience de vingt-six ans au Service des promenades et des plantations de la ville de Paris. Il devait étudier les possibilités des réserves à prévoir et à constituer à l'intérieur et aux environs des principales villes du Maroc pour y installer dès cette époque, et en prévision du futur développement des villes, des promenades et des jardins publics. Il s'inspire des études qu'il avait déjà menées, notamment à propos du « système de parcs » devant compléter les plans de chaque ville. Les jardins et les lieux de verdure étaient liés selon lui au système viarie des villes. Mais Forestier s'était aussi intéressé aux jardins arabes, lorsqu'il travaillait à Séville. Ainsi, il entend tenir compte de la culture locale dans ses créations commandées par Lyautey.

Il recommande ainsi en premier lieu la conservation des jardins existants et leur ouverture au public. Le jardin devient équipement urbain dans la mesure où il est désormais planifié, dessiné et réalisé simultanément à la ville, et destiné à l'usage collectif des habitants, de même qu'on y instaure un règlement (heures d'ouverture, interdiction d'y promener des animaux...). On y installe des bacs et on prévoit d'en élargir les allées. Un service d'entretien est prévu afin d'éviter leur détérioration et d'en assurer la protection et le bon usage. Les jardins prévus par Forestier sont intégrés dans le plan de construction de la ville selon un zoning lié à une typologie d'habitat, sévèrement contrôlée par des servitudes spéciales, et non plus selon un zoning qui isole les commerces et les résidences. Le remembrement des parcelles doit faciliter la création des voies nouvelles et la construction des bâtiments est conçue dans la contrainte de l'alignement. Les avenues sont pensées en terme de circulation, de distribution des promenades publiques et des conditions climatiques. Le système des parcs de Forestier ne se conçoit plus comme un simple complément à la ville déjà construite, il s'invente simultanément au plan de la ville<sup>39</sup>. « Le plan d'aménagement, outil directement opérationnel, est né »<sup>40</sup>.

<sup>39</sup> Voir Bénédicte Leclerc, p. 192-194.

<sup>40</sup> Bénédicte Leclerc, p. 194.

### 3) Un premier plan d'aménagement pour Damas

À partir de 1929, les autorités mandataires de Syrie encouragent la mise en pratique de plans d'aménagement des villes. De 1929 à 1936, Alep, Beyrouth, Antioche, Alexandrette et Tripoli bénéficient de tels plans, encouragés par le Ministère des travaux publics qui établit des « agences d'urbanisme » et les municipalités sont « autorisées, sinon invitées, à confier à des spécialistes qualifiés l'établissement de leurs projets »<sup>41</sup>. Damas n'est pas une exception et dès 1931 des spécialistes sont recrutés afin de mener les études qui doivent aboutir à un plan d'aménagement de Damas<sup>42</sup>.

Michel Écochard<sup>43</sup>, jeune diplômé de l'école des beaux-arts de Paris, arrive en Syrie en 1931 sans grande expérience mais apportant avec lui les théories des CIAM<sup>44</sup>, et un savoir issu des réflexions et réalisations qui ont traversé le XIXe siècle. Chargé en 1934 de créer le service de l'Urbanisme de l'État de Syrie, et nommé directeur en 1936 de ce même service<sup>45</sup>, il met au point quelques plans d'extension de Damas, avec notamment l'aménagement de la ville le long de la route de Beyrouth. Un premier plan d'aménagement de la ville est mis au point par le cabinet Danger Frères & Fils (urbanistes à Paris) en 1936 avec la collaboration de Michel Écochard (architecte) qui consacre définitivement, après le tournant de la première modernisation effectuée par les autorités turques, l'abandon des formes urbaines traditionnelles. Ce plan, qui s'inspirait ouvertement des cités-jardins théorisées par Howard, prévoyait « des rues et avenues bordées d'arbres, d'amples carrefours, des jardins publics et de petits immeubles isolés de quatre ou cinq étages »<sup>46</sup>. Pour l'établir, les services de l'urbanisme ont été amenés à réaliser des « enquêtes historiques, démographiques, économiques, qui ont

<sup>41</sup> René Danger, op. cit., p. 122.

<sup>42</sup> Le bureau de planification avait été créé en 1929.

<sup>43</sup> 1905-1985.

<sup>44</sup> Congrès Internationaux d'Architecture Moderne. C'est au cours d'un de ces congrès, tenu à Athènes en 1933 que seront adoptés les principes de la Charte. Rédigée par Le Corbusier (1887-1965), la Charte d'Athènes paraît à Paris en 1941, mais son influence est réelle bien avant sa publication.

Les principes généraux de la charte sont : l'agglomération appartient à un tout, qui est le territoire, auquel elle est reliée par des voies de communications, dont l'importance est vitale. Il faut promouvoir l'espace, l'hygiène et la nature afin de respecter les « conditions de nature » généralement mises à mal par la croissance de la ville. Ces conditions de nature sont « la présence, dans une proportion suffisante, de certains éléments indispensables aux être vivants : soleil, espace, verdure ». L'urbanisme de la charte d'Athènes entend organiser la ville en fonction des différentes activités qui s'y déroulent (théorie du *zonage*). Ces activités-clés sont habiter, travailler, se récréer, circuler. Le zonage permettra d'attribuer à chaque activité sa juste place puisque chacune d'elle réclame son espace particulier et par conséquent une nécessaire discrimination. Le zonage sera l'occasion de rétablir les conditions de nature et ainsi appliqué permettra aux villes de retrouver leur fonction réelle : « abriter les hommes et les abriter bien ».

<sup>45</sup> Voir Samir Abdoulac « Damas, les années Ecochard (...) », p. 35 et Marlène Ghorayeb « Au croisement des cultures urbaines (...) », p. 162.

<sup>46</sup> Samir Abdoulac, op. cit., p. 35.

permis de décrire l'évolution des villes et notamment la spécialisation des quartiers ainsi que la densité des constructions »<sup>47</sup>. Ainsi, c'est sur des bases presque scientifiques que le plan a été établi, justifiant ainsi ses recommandations qui, dans ces conditions ne pouvaient qu'être adaptées au terrain. Ainsi, « ce plan, écrit René Danger, [satisfaisait] à l'idéal de l'Urbaniste : ordonner, assainir, embellir ». Le « Plan d'aménagement, d'embellissement et d'aménagement de la ville de Damas » de Danger et Écochard est approuvé en janvier 1937 par la Commission Municipale de Damas, pourtant, il n'est que très partiellement appliqué jusqu'à la fin du mandat français<sup>48</sup>. Il répond aux conditions maîtresses de l'urbanisme dans ses principes que Franck Friès résume ainsi : « dresser des nouveaux tracés de la voie publique (redressement, ouverture) ; assainir la ville par la disparition des îlots insalubres et en lui donnant des espaces libres (jardins publics et terrains de sports) ; fractionner la ville en groupements d'habitants en raison des activités auxquelles ils se livrent (...) ; respecter le site, en cherchant à tirer le parti le plus agréable de ses avantages naturels ; respecter le passé »<sup>49</sup>.

Avec ce plan et les personnes qui ont contribué à son élaboration, on remarque que la France cherche à importer, et imposer, en Syrie les modèles qui sont en vigueur en Europe et construire à Damas une ville européenne. Les habitants de Damas ne sont pas mis à contribution et seuls les services mis en place par les autorités mandataires sont sollicités par les urbanistes<sup>50</sup>, même si René Danger souligne que « les prévisions ont été faites partout en accord avec les autorités municipales »<sup>51</sup>.

Au Caire, à Rabat et à Damas, les Français sont très nombreux à participer aux travaux de la modernisation des villes, qu'elle soit planifiée, comme à Rabat et à Damas ou un peu hasardeuse comme au Caire, malgré le premier plan d'aménagement par Grand Bey. Ces modernisations s'inspirent d'un seul modèle qui est celui des villes rénovées en Europe au même moment et qui deviennent des modèles à reproduire et à copier. À partir de ces époques, l'étalon de la ville moderne devient ainsi la ville occidentale planifiée, contrôlée, belle, claire, verte, alignée, saine et ouverte aux nouvelles pratiques du loisir. L'influence des techniques, des idéologies à l'œuvre en France, de même que des réflexions sur l'évolution de

<sup>47</sup> René Danger, op. cit., p. 122.

<sup>48</sup> voir Franck Friès, *Processus de production de l'espace et nouvelles formes urbaines, en Syrie, sous le mandat français (1920-1946)*, p. 53.

<sup>49</sup> *Idem*.

<sup>50</sup> Les Services des Antiquités, Services Fonciers, Services techniques du haut-commissariat autorités militaires, Services du Cadastre sont tous dirigés par des Français.

<sup>51</sup> René Danger, op. cit., p. 122.

la conception des villes se traduisent dans les trois villes par des réalisations qui montrent l'exportation des modèles européens. Le modèle de la ville traditionnelle est désormais définitivement abandonné, sa présence par le biais des médinas ou des quartiers anciens étant perçue comme un relent d'archaïsme insupportable, face à des équipes de planificateurs qui veulent tendre vers l'avenir brillant promis par le modernisme, sous-tendu par l'hygiénisme.

Les réalisations des experts et idéologues se traduisent concrètement dans la construction *ex nihilo* de nouvelles villes et de quartiers minutieusement étudiés, juxtaposés aux quartiers anciens, mais sans rapport avec ceux-là et par l'aménagement généralisé de jardins publics.

## II) LES RÉALISATIONS : DE NOUVELLES VILLES ET DES JARDINS

### A- Nouvelles villes et nouveaux quartiers

Les réalisations issues des réflexions et des projets aux XIXe et XXe siècles au Caire, à Rabat et Damas forment un ensemble qui, s'il s'adapte à la topographie du terrain n'en applique pas moins partout les mêmes « recettes ». La modernisation ne se conçoit pas différemment au Caire, à Rabat ou Damas. La circulation des experts entre la France et ces trois villes montre que les constructions entamées dans ces périodes d'intense activité urbaine forment un ensemble théorique. L'urbanisme colonial a créé un style particulier et reconnaissable dans les villes où il s'est appliqué.

#### 1) *Les quartiers modernes du Caire*

Les grands travaux d'Isma'îl ont créé de nouveaux quartiers aux normes modernes en vigueur en Europe. Ces derniers se juxtaposent entre eux et aux tissus anciens avec un minimum d'interférence<sup>52</sup>. Le quartier de l'Azbakkiyya, avec le jardin en son centre, est devenu le centre de la nouvelle ville moderne et, le point de rencontre avec les quartiers plus « traditionnels ». Il constitue également un point de départ pour les extensions à venir. Les quartiers Abbassiyya et Ismailiyya<sup>53</sup> sont construits grâce à l'encouragement de l'initiative

---

<sup>52</sup> D'après Jean-Luc Arnaud, *Le Caire...*, p. 36.

<sup>53</sup> La plupart des lotissements ont été réalisés sur d'anciens jardins privés, en adoptant par conséquent (lorsque l'aliénation est partielle) la trame des parcelles, sans que soient prévus des espaces non bâtis, ce qui explique la trame serrée et la pénurie d'espaces publics (hors rues). Ainsi, le quartier Ismailiyya a été réalisé entre 1867 et le début des années 1870. L'espace qu'il occupe correspond aux plantations d'Ibrahim. Ce dernier avait organisé le

privée, le khédivé n'ayant plus les fonds nécessaires au financement de ses projets. Les travaux d'Isma'îl avaient d'abord mis en avant des intérêts qui se voulaient nationaux, qui peu à peu (au fur et à mesure de l'augmentation des problèmes financiers du vice-roi), sont remplacés par les intérêts des sociétés privées.

Sans faire un descriptif général des réalisations urbaines au Caire pendant cette période très intense, on peut toutefois citer deux exemples révélateurs de l'esprit des sociétés privées qui prennent le relais de l'état en matière de réalisation urbaine. Sous le règne d'Isma'îl, puis sous l'occupation britannique (au cours des vingt dernières années du XIXe siècle), la ville est en effet progressivement livrée au secteur privé par la vente des réserves foncières de l'État à des entrepreneurs privés. Cela va accentuer encore le manque de coordination entre les quartiers et les besoins en services publics, motivés par les préoccupations hygiénistes des Anglais<sup>54</sup>. De même une perception de la ville s'accroît peu à peu qui fait la distinction entre la « ville haute » constituée des quartiers anciens, qui serait dès lors peuplée par une population indigène pauvre, tandis que la « ville basse » serait habitée par des étrangers et des indigènes riches<sup>55</sup>. Ainsi, l'aménagement et la modernisation de la ville qui étaient des initiatives d'État, visant à bouleverser l'image du Caire, tendent peu à peu à être confiés et relayés par des sociétés d'aménagements qui montent elles-mêmes les projets à réaliser, comme c'est le cas par exemple de la ville nouvelle d'Héliopolis.

#### a- Héliopolis, la « ville soleil »

Héliopolis est le premier exemple de création de ville nouvelle en Égypte dans le cadre d'une entreprise coloniale. La création de cette ville participe directement au mouvement international d'imagination de la ville idéale avec pour seule distinction qu'il s'agit ici d'une entreprise dont le but est de gagner de l'argent et non une activité philanthropique.

Le baron Empain, un homme d'affaires belge déjà impliqué dans des travaux au Caire (tramway), et imprégné des idées hygiénistes du temps, décide au début du XXe siècle de construire une nouvelle ville au nord-est du Caire sur le plateau quasi désertique mitoyen du

---

terrain en parcelles nivelées (pour l'irrigation) et délimitées par des allées qui se coupaient en angle droit. Le lotissement de ce quartier est par conséquent héritier de l'organisation des parcelles du jardin. (Voir Jean-Luc Arnaud « Des jardins à la ville... »).

<sup>54</sup> Voir à ce propos l'article de Ghislaine Alleaume, « Hygiène publique et travaux publics : les ingénieurs et l'assainissement du Caire (1882-1907) ».

<sup>55</sup> Ghislaine Alleaume, dans l'article cité ci-dessus, note p.164, que cette perception de la ville n'a pas fait l'objet de vérifications concernant la répartition socio-ethnique des habitants du Caire. On peut cependant la considérer comme révélatrice d'une certaine situation.

quartier Abbâsiyya. Son but était « d'offrir un ensemble construit suivant les exigences du progrès et répondant aux prescriptions de l'hygiène la plus stricte ». L'ensemble (il n'était pas question de réaliser seulement un quartier) devait former un groupe de constructions aérées, claires et ventilées<sup>56</sup>. Le site offrait des avantages certains pour cela puisqu'il était parfaitement sec et offrait des variations climatiques quotidiennes fortes. Édouard Empain, qui avait obtenu la concession du site de la future Héliopolis en 1904, crée alors diverses « sous-sociétés », qui dépendent de sa propre société, pour assurer sa mainmise sur l'entreprise. La société principale était propriétaire des terrains, elle devait également se charger de la construction des logements et de leurs locations de même qu'elle devait tout prendre en charge à travers des filiales multiples. Il lui suffisait alors de définir ses propres règles d'urbanisme afin de créer une ville autonome par rapport au Caire, des services publics aux commerces.

Afin d'attirer les futurs habitants à Héliopolis, tout d'abord baptisé « Héliopolis Oases », la ville devait procurer un cadre de vie plus agréable que Le Caire, « où les loyers seraient bon marché et où l'air serait pur ». On décide que 8% du sol serait consacré aux parcs, jardins publics et plaines de jeux et que toutes les avenues seraient bordées d'arbres, afin de faire de la ville une « véritable ville verte, aux vastes jardins intérieurs, la cité étant elle-même isolée -outre le désert- par une ceinture continue d'espaces plantés »<sup>57</sup>. Pour cela, dès 1906, on épand du limon du Nil (apporté à dos de chameau puis par camions) sur le sable pour amorcer les pelouses et les parterres.

Héliopolis est réalisée selon un plan d'ensemble concentrique avec un réseau de rues (surdimensionnées pour l'époque) géométrique. La compagnie du Baron Empain assurait toutes les tâches d'entretien et l'équipement prévu est réalisé rapidement et fonctionne de façon satisfaisante. L'esthétique n'est pas en retrait de ce projet qui vise à donner à Héliopolis un visage « exotique ». La ville devait également assurer de façon inégalée, les loisirs de ses futurs habitants. Ainsi, des hôtels, des bars, des restaurants, un casino, des clubs (dont le *sporting club* doté d'un golf destiné aux Anglais), un hippodrome (ouvert en 1910), un terrain d'aviation, des cinémas et un théâtre (1930) sont prévus et réalisés.

<sup>56</sup> Voir Robert Ilbert, *Héliopolis - Le Caire 1905-1922(...)*, p. 53.

<sup>57</sup> *Idem*.

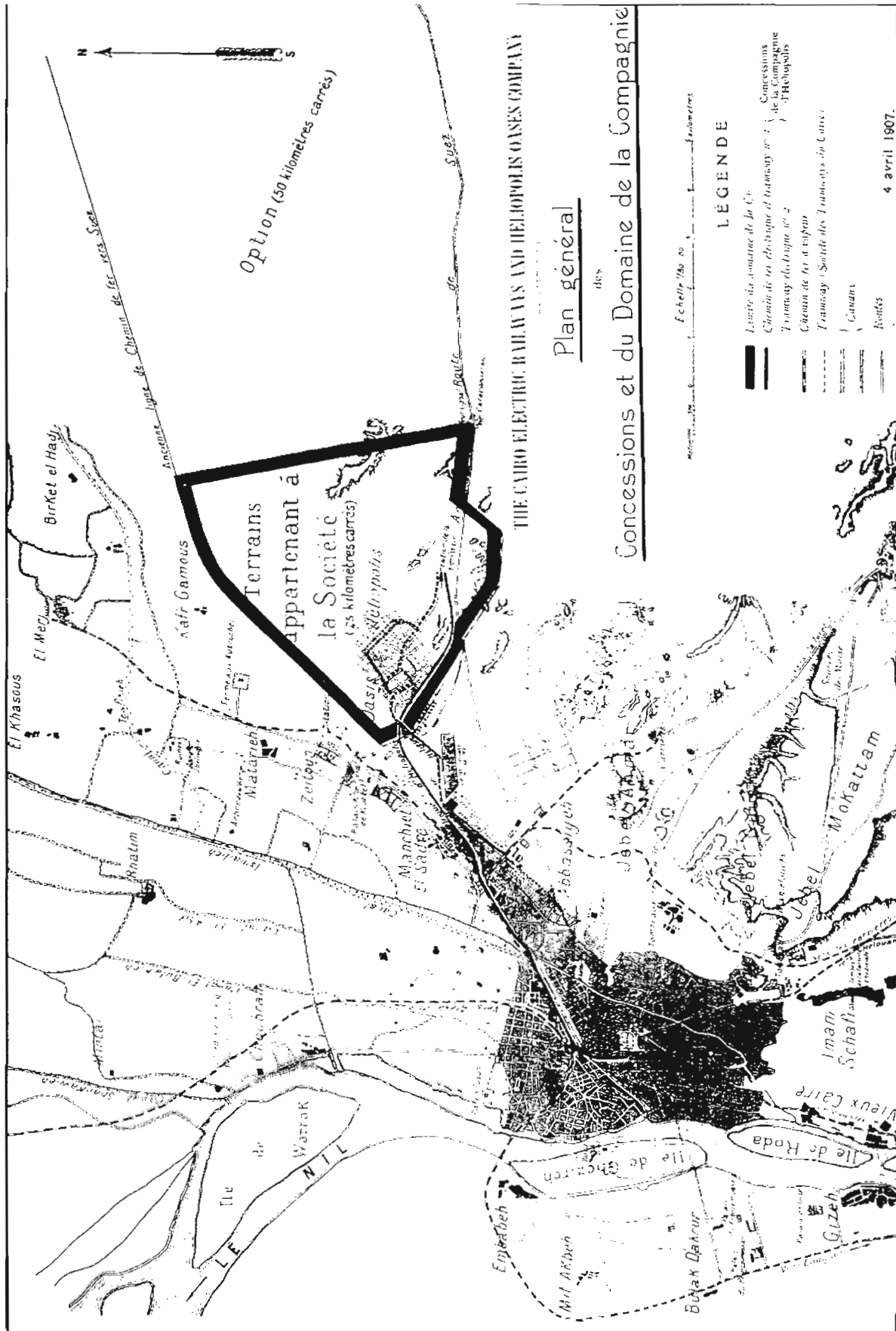


Figure 19 : Plan de concession d'Héliopolis, 1907 (R. Ilbert, *Héliopolis - Le Caire 1905-1922 : genèse d'une ville*, CNRS éd., 1981, p. 12)

Héliopolis est une réalisation d'urbanisme colonial, conçue pour les Européens<sup>58</sup>, dans un schéma de penser qui s'inscrit parfaitement dans le mouvement des idées qui caractérise cette époque. « Entre 1920 et 1930, plus de vingt mille personnes choisirent d'habiter cette banlieue du Caire... L'entreprise urbaine avait réussi. L'entreprise capitaliste aussi »<sup>59</sup>.

## b- Garden-City

Avec Héliopolis, il s'agissait de construire une ville dans le désert, inspirée du schéma de penser occidental propre à l'époque. Le quartier de Garden City au Caire<sup>60</sup>, s'inspire lui aussi de façon très évidente d'un modèle occidental, qui provient d'Angleterre : les cités-jardins. Implanté sur la rive droite du Nil, limité à l'est par la rue Qasr al-'Aynî (tracée sur le *khalig* comblé par Mohammed Ali) et occupé jusqu'à présent par des résidences princières perdues dans des jardins, l'emplacement choisi borde le centre économique (autour de la place Tahrir) qui concentre les bâtiments symboliques du pouvoir politique et économique (ministères, administrations, banques, etc.). Vendu pour contribuer à rembourser la dette du pays, ce terrain est loti par les Anglais qui y établissent leur Résidence. Sur une partie de ce terrain, celle exactement qu'occupait le palais 'Ali (Qasr 'Ali) de la famille khédiviale, est aménagé Garden-City, à partir de 1904. Ses plans sont dessinés par José Lamba, un ingénieur agronome, sur la commande d'une société privée syro-libanaise, la *Nile Land and Agricultural Company*. Le nom et le tracé choisis ne sont pas anodins et s'affichent résolument anglais. Il s'agit de concevoir un quartier qui ressemblerait à un jardin anglais, afin d'attirer des investisseurs et de faire des bénéfices en profitant de la spéculation foncière. Dans cette perspective, « les rues sont étroites, courbes et entrelacées dans ce qui apparaît comme un labyrinthe »<sup>61</sup>. Mais on peut remarquer sur les plans que contrairement à ce que recommandait Howard, il n'y a pas de parc public central, et d'ailleurs, la notion de centralité n'est pas directement lisible sur les plans. Il s'agit d'un projet commercial, bien davantage que de la

<sup>58</sup> Un programme de recherche pluridisciplinaire en coopération franco-égyptienne (« héliopolis. Un programme d'identification du patrimoine contemporain - XXe siècle au Caire ») est actuellement en cours sur Héliopolis (notamment sous la direction de Mercedes Volait). La première phase visait à étudier depuis 1997 la sauvegarde du patrimoine bâti et la seconde phase (jusqu'en 2004) consiste à s'intéresser à la construction et l'évolution de la ville depuis 1906. Un atlas demandé par les autorités égyptiennes est en cours par ailleurs. On peut se référer au site : [www.univ-tours.fr/heliopolis/](http://www.univ-tours.fr/heliopolis/)

<sup>59</sup> Robert Ilbert, op. cit., p.150.

<sup>60</sup> Voir pour plus de détails les articles de Marianne Guillet dont « Mythe et limites. Garden-City ou l'espace réinventé », *Égypte Monde Arabe*, Le Caire, n°22, 2e trim. 1995, 123-142.

<sup>61</sup> Marianne Guillet, op. cit., p.132.



réalisation d'un idéal de ville, copié sur un modèle connu. En revanche, l'homogénéité sociale est visée dans la mesure où les lots de terrains sont destinés à des familles aisées uniquement.

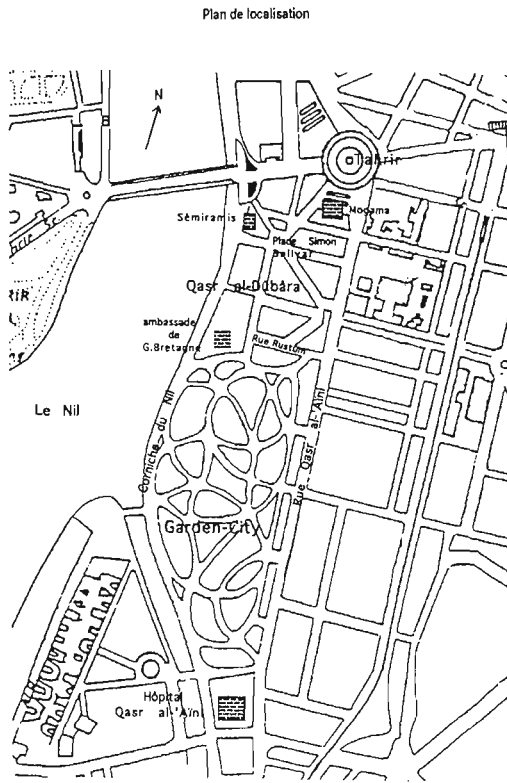


Figure 20 : Plan de situation de Garden City au Caire (Source : M. Guillet, « Mythe et limites », EMA, n°22, p. 124).

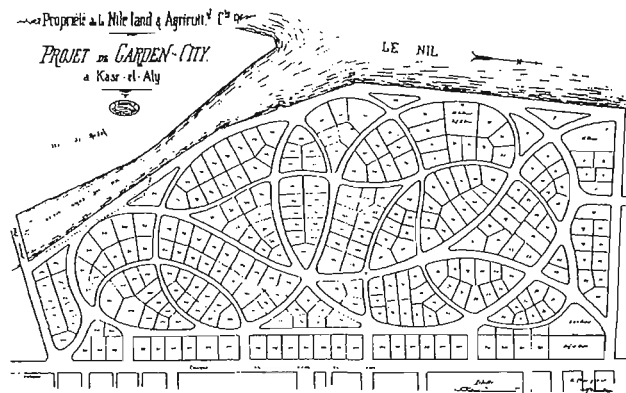


Figure 21 : Plan de lotissement de Garden City (Source : Mercedes Volait, Architectes et Architectures de l'Égypte moderne (1820-1960), thèse de doctorat, Université de Provence).

Divisé en lots, le terrain est vendu à des particuliers, traduisant de cette façon que c'est surtout le principe de l'habitat individuel en villas et jardins, peu dense et très vert, qui a survécu à l'idéal de cité-jardin d'Howard. Cependant le projet répond aussi aux normes d'hygiène définies en Grande-Bretagne puisqu'il offre « une vue dégagée sur le Nil, de l'air frais venant de la rive gauche et un panorama ouvert s'étendant jusqu'aux pyramides ». Il faut attendre 1920 pour que les premiers bâtiments (immeubles de deux ou trois étages et villas individuelles) soient construits. La situation de Garden-City et sa conception en « jardin anglais » sont à l'origine de sa réputation de quartier résidentiel de grande qualité qui attire dès sa création, la haute société cairote et les Européens, qui y installent des ambassades.

Ce quartier, très planifié en ce qui concerne le tracé au sol, a surtout permis de construire une référence locale, et de valeur, des modèles occidentaux d'urbanisation idéale importés en Égypte sous l'occupation britannique.

La période de modernisation de la ville du Caire détermine un mode d'urbanisation qui, au fil des projets et réalisations met à l'écart les tissus anciens, en se référant toujours plus à un modèle vert européen, absolument dominant, très explicite dans certaines réalisations comme Héliopolis ou Garden-City. Ce développement du Caire qui laisse une grande liberté aux entrepreneurs privés, sans leur imposer de cahier des charges, entraîne « une fièvre de construction et de spéculation »<sup>62</sup> qui aboutiront à une tendance à la constitution de deux villes accolées : une ville « indigène »<sup>63</sup> et une ville « européenne », comme dans les grandes villes coloniales de l'Afrique du Nord<sup>64</sup>.

## 2) La « ville nouvelle » de Rabat

Contrairement à ce qui se passe au Caire et qui est davantage le fruit d'une urbanisation laissée à l'initiative du secteur privé que d'une planification maîtrisée, la ville européenne construite à Rabat découle de directives très précises de Lyautey de séparation entre les Marocains et les Français. Henri Prost planifie une extension de Rabat qui prend le nom de « ville nouvelle de Rabat ». Dethier constate que « les plans de toutes les villes nouvelles sont conçus comme si le régime du protectorat devait être éternel et surtout comme si la population européenne seulement était destinée à croître »<sup>65</sup>. Tous les aménagements sont en effet installés dans la ville nouvelle et la médina reste enfermée dans ses remparts, traitée comme une nécropole respectueuse<sup>66</sup>. Chaque élément de cette ville nouvelle est minutieusement étudié pour s'adapter au site et à sa topographie et intégrer les préoccupations hygiénistes dans l'ordonnancement des quartiers et l'alignement des bâtiments dans les rues.

Dans le plan directeur de Prost, en 1914, l'avenue Dar al-Makhzen (qui deviendra le Boulevard Mohammed V en 1955) formait l'axe majeur et le cœur symbolique de la ville nouvelle<sup>67</sup>. Suggérant une continuité entre la ville ancienne et la nouvelle, il passe à travers la nouvelle extension de la médina jusqu'au palais du sultan et aux quartiers administratifs. En s'éloignant de la médina, le boulevard s'élargissait en une esplanade (le Cours Lyautey) qui se

<sup>62</sup> Marcel Clerget, op. cit., p.200.

<sup>63</sup> Cette ville « indigène » était peu à peu abandonnée par sa population la plus aisée qui allait s'installer dans les quartiers modernes afin de profiter des équipements de toute sorte, et devenait peu à peu une ville refuge pour les populations démunies ou, de façon transitoire, pour celles arrivant au Caire.

<sup>64</sup> D'après André Raymond, *Le Caire*, p.329.

<sup>65</sup> *Soixante ans d'urbanisme au Maroc*.

<sup>66</sup> Biada Sadik, op. cit., p.35.

<sup>67</sup> Gwendolyn Wright, « Boulevard Mohammad V », p.227.

voulait majestueuse et représentative du pouvoir français. Y étaient installés la banque nationale, la poste centrale, le tribunal, des hôtels de luxe et, plus haut, la gare.

Une zone *non aedificandi* de deux cent cinquante mètres était définie entre le début de cette avenue (côté médina) et le Boulevard Galliéni (aujourd'hui avenue Hassan II) afin de bien marquer la distinction entre les deux villes. Cette zone avait été désignée de « cordon sanitaire » reflétant parfaitement les précautions hygiénistes inhérentes à cette organisation. D'ailleurs le plan de la ville prévoyait l'équipement de toute l'agglomération en infrastructures de drainage (égouts...), un service municipal de nettoyage de la ville, d'enlèvement des ordures ménagères...<sup>68</sup>

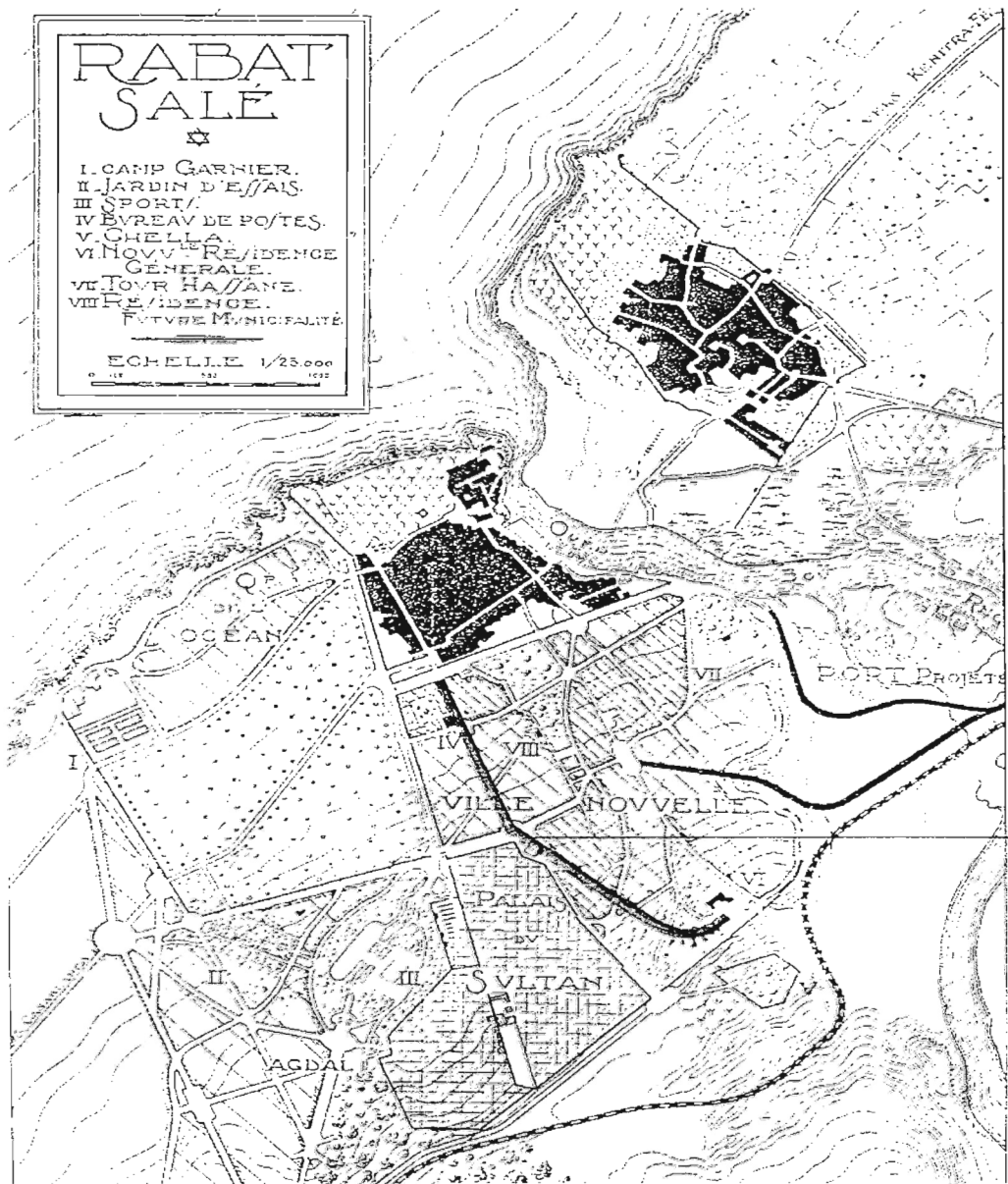


Figure 22 : Plan d'extension de Rabat en 1918.

Les règlements définis par le service de la « police des constructions » étaient très stricts en ce qui concerne l'échelle, les matériaux et l'alignement des constructions bordant les grandes avenues. Les façades donnant sur les rues devaient s'harmoniser avec le caractère architectural traditionnel, interprété par Prost et ses collaborateurs. Ainsi, par exemple, les bâtiments devaient être blancs et posséder obligatoirement des arcades.

Un quartier des administrations françaises (aujourd'hui appelé le quartier des ministères) était conçu comme un reflet de l'efficacité de la vie occidentale : des pavillons indépendants abritant chaque branche administrative devaient illustrer la capacité de la France à gérer un pays rationnellement. Le site choisi pour ce quartier était un plateau offrant « un panorama de Rabat, Salé, et de l'estuaire du Bou-Régreg »<sup>69</sup>. Mais le choix de ce site, tout comme celui de l'axe qui reliait la médina et la ville française n'étaient pas anodins : ils représentent la domination française sur une ville qui se situe en contrebas ou, dont les artères, antérieurement conçues, passé la frontière de la modernité, se rétrécissent dans la médina.

Un soin tout particulier fut accordé à la Résidence générale de la France, bureau et domicile du résident général, qui fut construite comme un parallèle au palais du sultan, de façon luxueuse et qui domine les remparts de la forteresse du Chella.

Ainsi, la construction de la ville nouvelle que Lyautey « commande » à Prost, commence très rapidement après l'arrivée officielle des Français et répond au double intérêt de marquer le territoire par des réalisations concrètes en rupture totale avec les pratiques vernaculaires antérieures. Cette ville nouvelle aboutit à la mise à l'écart très nette de la médina dont on se protège par des « zones tampons » non bâties, destinées à être transformées en espaces de verdure. Les inspirations « marocaines » de l'architecture appliquée à la ville coloniale sont largement adaptées à l'idée romantique et exotique que les Français se faisaient du pays. Ils imposent leur présence, leur style urbain nouvellement rénové, et à travers lui un style de vie qui sera largement adopté par les notables de Rabat, désireux de trouver une place au sein du nouveau pouvoir en place. Ici la juxtaposition des deux villes a été pensée réfléchie, planifiée et considérée comme un bien dans la mesure où elle répondait à la fois à des préoccupations sanitaires, culturelles et de domination économique et politique.

---

<sup>68</sup> Voir Michèle Jolé, « L'hygiène publique et l'espace urbain. L'exemple de Rabat ».

<sup>69</sup> Henri Prost, *Le développement de l'urbanisme*, vol. 1, p. 70.

### 3) *La nouvelle ville de Damas*

La ville planifiée par Danger et Écochard est à l'image de celle de Rabat, une ville nouvelle, accolée à la ville ancienne, qui met en pratique les principes de la ville moderne organisée afin de mettre en oeuvre les meilleures conditions sanitaires possibles et favoriser la circulation. Les travaux d'Hausmann et l'idée de « la belle ville » ont influencé la mise en place de la ville coloniale de Damas. Mais ce plan n'intervient que plus d'une décennie après l'installation des Français à Damas. L'extension des premiers quartiers créés par les Français dès leur arrivée (Chouhada, Arnous et Jisi) s'est donc réalisée sans vue d'ensemble, sans planification préalable contrairement à Rabat. La planification mise alors en oeuvre doit tenir compte des situations déjà acquises et ne peut, pour certains quartiers que proposer des aménagements partiels pour remédier à certaines incohérences ou insuffisances<sup>70</sup>.

Il faut noter que Damas ne connaît pas d'extension importante avant les années trente. Ainsi au cours de la première décennie du mandat, celle-ci s'est limitée à deux zones. Elle concerne tout d'abord une bande de terrain de part et d'autre de la rue Salhiyé où se construisent les plus beaux quartiers de la ville, au détriment de la Ghouta, et ensuite, une large excroissance autour de l'hôpital français sur la route d'Alep<sup>71</sup>. En vue de constituer une variété de quartiers, le zoning est intensifié par la construction dans la même partie de la ville (celle qui contenait les premiers quartiers français) de l'assemblée nationale, de la direction des travaux publics, du ministère des transports... Le plan de la ville se caractérise par un style aéré avec de larges avenues plantées d'arbres, des places et d'amples carrefours et les zones résidentielles sont constituées par la juxtaposition de petits immeubles de quatre ou cinq étages entourés de jardins privés. L'extension s'est produite en éventail à partir de la place Merjé, devenue le nouveau centre névralgique de la ville.

La naissance de la ville « moderne » de Damas s'est réalisée un peu au hasard, même si des règles d'urbanisme ont été respectées afin d'assurer la salubrité des nouveaux quartiers. Il s'agissait pour les représentants de l'autorité française d'occuper le terrain tout en logeant dans un confort moderne les Européens qui s'y installaient. La création de services publics est directement liée aux besoins des familles des militaires et des administrateurs du mandat et leur étaient particulièrement destinés.

---

<sup>70</sup> René Danger, op. cit., p.156.

<sup>71</sup> Elias Al-Rachid, op. cit., p.367.

Dans ce cas, comme à Rabat et au Caire, la modernisation de la ville se fait au dépend des tissus urbains anciens, délaissés et mis à l'écart des nouveaux pôles d'attraction de la ville nouvelle. La modernité urbaine revêt partout les mêmes atours et c'est dans les larges avenues, les alignements, l'éclairage, l'assainissement que l'on lit la rupture entre les tissus urbains anciens et nouveaux. Mais, le symbole le plus parlant de cette modernité urbaine exportée est le jardin public.

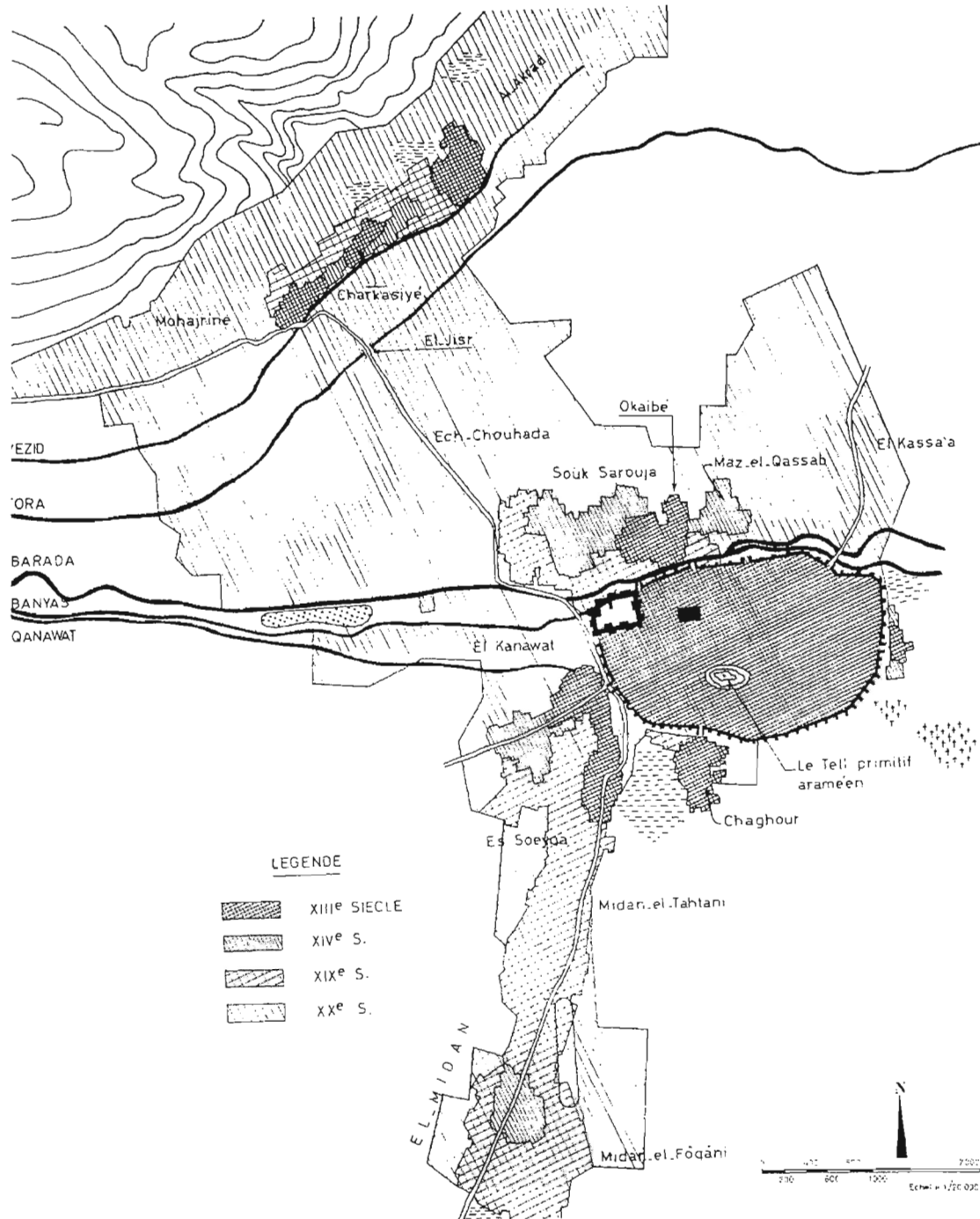


Figure 23 : L'évolution historique de Damas. (D'après Sauvaget, dans le Rapport Justificatif du Plan Directeur de Damas, Écochard et Banshoya, 1968).

Vecteur de salubrité physique et morale, le jardin est également un facteur d'embellissement des villes et de la dédensification des quartiers. Une ville aérée est forcément une ville verte. Cette idéologie, dont on connaît les origines, est une des raisons principales de l'exportation de l'aménagement de jardins publics dans les villes du monde arabe en général, au Caire, à Rabat et Damas (dans une moindre mesure) en particulier. Contemporains du plan d'aménagement urbain, les jardins publics sont partout réalisés.

## **B- Multiplier les jardins publics**

### *1) Au Caire, créations et réaménagements*

Le Caire moderne est réalisé sur la base de quelques commodités de circulation et de quelques équipements. Les jardins publics occupent une place non négligeable dans cette politique. Espaces aisément remarquables, ils permettent l'ostentation politique, ce dont Isma'ïl avait besoin afin de faire reconnaître l'Égypte comme nation moderne aux yeux de ses hôtes étrangers et comme pays indépendant aux yeux de l'empire turc. En 1870, Isma'ïl crée au Caire la Direction générale des promenades et plantations et nomme Barillet Deschamps à sa tête. En 1868 déjà, trois jardiniers français étaient arrivés au Caire, en tant que consultants, afin de travailler sous la direction de Delchevalerie à l'aménagement des jardins voulus par le khédivé.

#### **a- Aménagement, réaménagement de l'Azbakkiyya**

L'histoire de l'aménagement de l'*Azbakkiyya* est aujourd'hui bien connue. Réaménagé par Mohammed Ali en promenade publique, puis à nouveau transformé par 'Abbas, le jardin de l'*Azbakkiyya* est l'objet d'une attention particulière de la part d'Isma'ïl. Le khédivé fait d'abord le projet de lotir une partie du jardin afin de mettre en valeur les terrains et de faire des bénéfices sur un projet d'aménagement public. Il prévoit également d'accentuer son caractère central en y construisant des établissements khédiviaux : l'opéra et le cirque par exemple. Mais Nubar Pacha, alors ministre des travaux publics n'approuve pas ce projet qui consiste selon lui à « dépecer un jardin public », et certains voyageurs, face aux nouveaux

aménagements regrettent ceux du passé<sup>72</sup>. Néanmoins le réaménagement du quartier ramènera la surface du jardin à seulement un quart de celle du terrain aménagé. La composition paysagère du jardin est l'œuvre de Barillet Deschamps, qui dit-on, se serait inspiré du parc Monceau de Paris dont il était l'auteur.

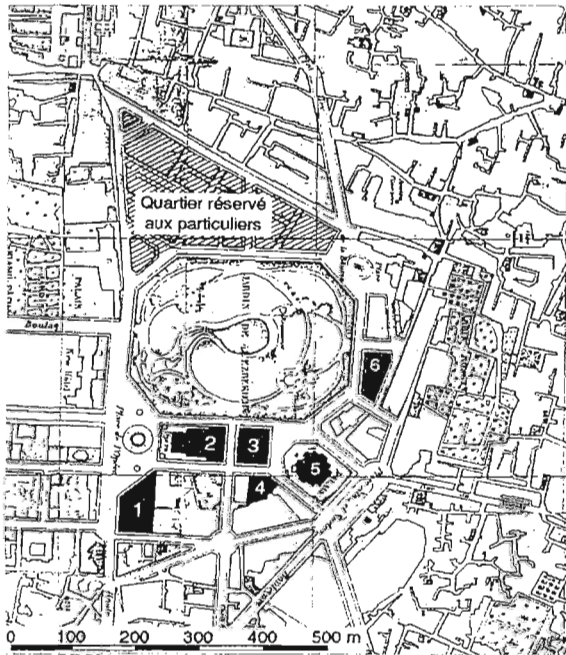


Figure 24 : Plan de situation du jardin de l'Azbakiyya (J-L Arnaud, *Le Caire...*, p. 107)

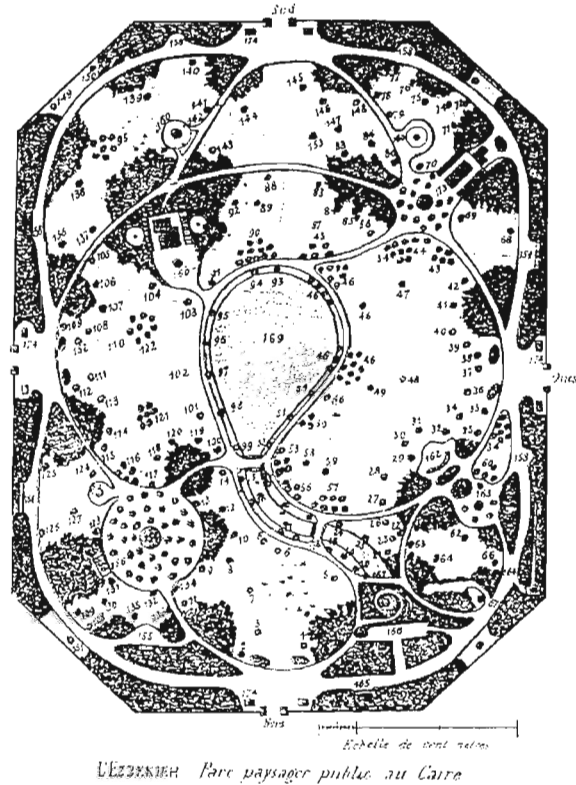


Figure 25 : Plan du jardin de l'Azbakiyya (Delchevalerie, *Le parc public de l'Ezbekieh*)

Delchevalerie, dans son fascicule *Le parc public de l'Ezbekieh au Caire* décrit la transformation à partir de 1868, destinée à revaloriser le quartier et à faire cesser des pratiques illégales et de débauche qui se sont peu à peu installées sur le jardin : « un parc de vingt feddans (huit hectares) de forme octogone a été tracé au milieu de l'ancien sur un nouveau remblai de deux mètres en moyenne et entouré d'une belle grille en fer avec quatre portes monumentales aux quatre points cardinaux. (...) Ce parc est orné d'un rocher, d'une grotte avec cascade d'eau du Nil (...) dont la chute alimente un petit cours d'eau aboutissant à un lac central. Ce jardin renferme toutes sortes d'agrèments que la libéralité du khédive a mis à la

<sup>72</sup> Bellefond par exemple écrit en 1873 : « Les étrangers qui revoient le Caire après dix ou quinze ans cherchent leur place de l'Ezbekiéh, leurs bosquets de rosiers, de jasmin et ces beaux orangers, ces citronniers qui embaumaient l'air, qui rappelaient si bien l'Orient, et ne trouvent que le diminutif d'un jardin européen entretenu à grands frais et comme ils en ont vu partout, même dans les propriétés particulières » (p.602).



disposition des habitants du Caire »<sup>73</sup>. Il décrit ensuite les nombreux équipements dont est doté le parc, et qui sont destinés à la distraction de ses visiteurs, de même que les mesures de sécurité prises afin de faire respecter les aménagements<sup>74</sup>. Mais Delchevalerie n'a pas participé directement au réaménagement de ce jardin. Les nouveaux visiteurs au Caire sont charmés par le style européen de l'œuvre qu'ils décrivent comme un des plus beaux endroits du Caire<sup>75</sup>. Il est ouvert au public au début du mois de juin 1871.

## b- Le jardin botanique et zoologique

En 1871, Barillet Deschamps est chargé par Isma'îl d'étudier la réalisation d'un grand parc public à Giza, où il se faisait construire un palais. Il souhaitait que ce palais puisse avoir une vue agréable sur de la verdure. L'ensemble du quartier est créé à cette occasion et organisé autour de ce jardin, qui dès l'origine est destiné à être un *jardin botanique et zoologique*<sup>76</sup>, conformément à la mode européenne de l'époque<sup>77</sup>. « L'objet de ces jardins était

<sup>73</sup> P. 1 et 2.

<sup>74</sup> « Deux kiosques à musique militaire et civile y ont été construits, où l'on donne des concerts au coucher du soleil à l'heure de prendre le frais. Un restaurant européen dans un chalet près de la pièce d'eau y attire l'élite des habitants de la ville et l'on peut manger sous les tonnelles de verdure qui entourent cet établissement public. Un café chantant européen et un café chantant arabe y ont été ouverts ainsi qu'un théâtre en plein air. On y trouve aussi une brasserie, des glaciers, limonadiers, chevaux de bois et toutes sortes de jeux pour les enfants ; un tir à la carabine, vélocipèdes nautiques sur le lac, atelier de photographie à pied et à monture, etc. (...) Des concierges barbarins ont été postés aux quatre entrées monumentales et des gardes de police font respecter aujourd'hui cette promenade publique ». (p.2).

<sup>75</sup> H. De Vaujany écrit en 1883 : « De toutes les places du Caire, la plus belle est celle de l'Esbekieh »(p.128). Suit une description du jardin depuis les « travaux exécutés en 1867 par le khédivé d'Ismaïl » :

« Aujourd'hui le jardin de l'Esbékiéh est formé de pelouses sillonnées par de nombreuses allées aux contours gracieux, et plantées d'arbres de toutes sortes. Un personnel nombreux est chargé de veiller à l'entretien du jardin. Chaque matin les gazons parsemés de fleurs, les massifs et les allées, sont arrosés avec de longs tuyaux à roulette exactement comme dans nos parcs d'Europe. Au centre est un lac minuscule dont les eaux sont amenées par une petite rivière qui sort d'une grotte artificielle, au fond de laquelle tombent les flots d'une cascade. Cette grotte est surmontée d'un belvédère rustique d'où on a une vue magnifique. Au milieu des bosquets, et à moitié cachées sous les rameaux touffus des grands arbres, on aperçoit d'élégantes constructions de tous styles ; à droite, des cafés-concerts où on entend le soir des romances arabes accompagnées d'instruments indigènes ; en face, un pavillon chinois, un théâtre d'été, un restaurant, un atelier de photographie ; à gauche, des cafés en plein vent et un kiosque où la musique militaire vient jouer tous les jours, de quatre heures à neuf heures du soir, des airs européens et turcs. Le jardin de l'Esbekieh est de forme rectangulaire à angles coupés ; il occupe une surface d'environ huit hectares, c'est-à-dire plus d'un tiers en moins qu'auparavant. » (p.129).

<sup>76</sup> Pour une histoire « vécue » du jardin zoologique après la seconde guerre mondiale, voir Louis Keimer, *Jardins zoologiques d'Égypte*.

<sup>77</sup> Louis Keimer dans son ouvrage *Jardins zoologiques d'Égypte*, reproduit la « Note sur les résultats obtenus au jardin d'acclimatation du Caire pendant la période de deux années », rédigée par le professeur Gastinel, membre de l'Institut Égyptien, publiée en 1865 dans le Bulletin de la Société Impériale d'Acclimatation : « Aujourd'hui, le vice-roi Isma'îl, ... jugeant que le jardin en voie de création était un peu éloigné de la ville et n'avait pas une étendue suffisante pour le rendre digne de sa destination, et voulant fonder un établissement analogue à ceux qui, en Europe, excitent à juste titre l'admiration universelle, a décidé de créer un jardin zoologique et botanique dans un terrain appartenant à l'État, sur la belle avenue de Choubrah, dépendant du palais de Kasr-el-Nouza, à un quart d'heure au nord de la ville. Le choix du terrain est on ne peut plus heureux, et

de stimuler et de créer chez les gens l'amour des animaux et des plantes, et de promouvoir la science de la biologie, non seulement en permettant au public de prendre contact avec tant de belles formes de vies qui habitent sur terre, mais également en fournissant des matériaux aux naturalistes, artistes et sculpteurs afin qu'ils poursuivent leurs recherches. Les fonctions du jardin zoologique de Giza sont par conséquent au premier chef éducatives, mais pour atteindre ces fins il est nécessaire de bien présenter la collection et de prendre soin des magnifiques terrains que le gouvernement a dévolu à la cause, de telle sorte qu'on obtienne que le jardin soit un havre de santé, de récréation paisible de même que d'instruction »<sup>78</sup>. Dès leur création, les quartiers construits autour du jardin sont occupés par la frange la plus nantie de la population. Ils sont en effet situés à proximité du centre des affaires tout en étant bien séparés de la ville par le fleuve. De plus, ce jardin était de loin l'espace public planté le plus vaste de la ville. Barillet Deschamps meurt en 1873 et c'est Delchevalerie qui prend sa succession en 1876. Le jardin botanique, appelé « Orman » (qui signifie forêt en turc ottoman), d'abord dessiné par Barillet Deschamps est repris par Delchevalerie qui en modifie les plans pendant la réalisation et le termine. Les créateurs du jardin ont su utiliser la proximité du jardin avec le Nil. Mettant en pratique la théorie de la circulation, ils font provenir l'eau du fleuve par un canal de dérivation et y retourner après un circuit au sein du parc. Ce jardin s'ouvre au public en 1891<sup>79</sup>.

---

son étendue, qui est environ 20 hectares, permettra non seulement d'établir dans les meilleures conditions des parcs destinés aux animaux les plus intéressants, mais encore de faire sur une grande échelle des études suivies sur l'acclimatation d'un grand nombre d'espèces végétales utiles, étrangères au pays. Une fois l'étendue du terrain bien déterminée, j'ai fait faire par le chef des cultures, M. Pélot horticulteur très distingué, un tracé... qui comprend deux grandes divisions bien distinctes : la partie zoologique et la partie botanique proprement dite. Une machine à vapeur établie sur le Nil, qui n'est éloigné que de vingt mètres environ, permettra, au moyen d'un canal existant, la construction d'une rivière où les oiseaux aquatiques pourront prendre leurs ébats, et dont le courant, sans cesse alimenté, fournira l'eau nécessaire aux animaux et aux arrosements du jardin... ».

<sup>78</sup> S.S. Flower, *Zoological gardens. Giza, near Cairo, Egypt. Plan and guide-book*, p.5.

<sup>79</sup> À l'occasion de la création de l'Université du Caire (construite sur l'emplacement de l'ancien palais khédivial) en 1934, un pont et une route sont réalisés. Le jardin botanique et le jardin zoologique qui formaient un même jardin sont alors séparés par la route. Depuis, de nombreux projets (plus ou moins sérieux) ont été montés afin de tenter de les rassembler à nouveau.

MAP OF GIZA ZOOLOGICAL GARDENS.

جينة الحيوانات بالجيزة

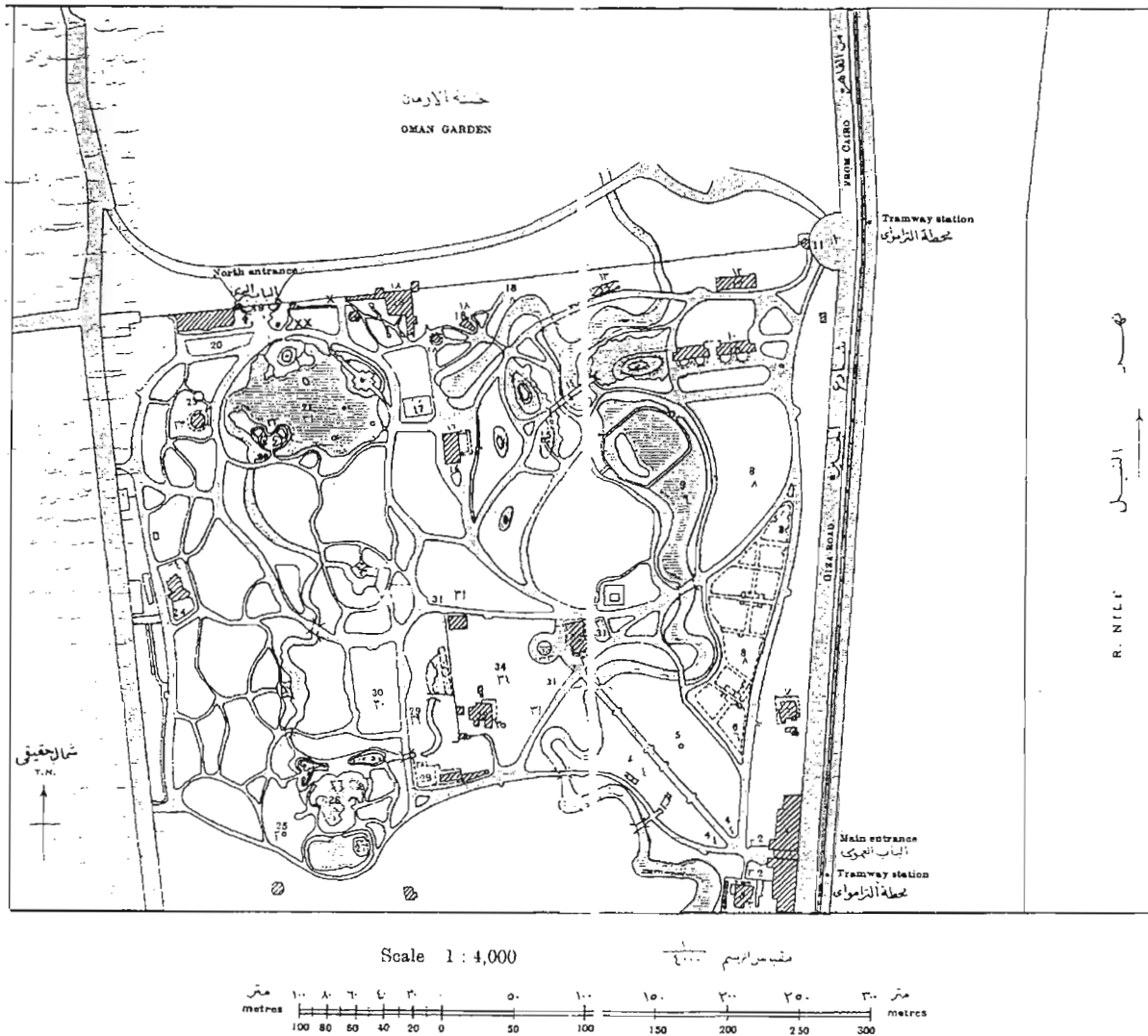


Figure 26 : Plan du jardin zoologique de Giza (Source : *Zoological gardens, plan & guide book*, 1908, p 1)

c- L'aquarium et le Gezira Sporting Club

Toujours dans l'optique d'offrir à ses hôtes des lieux remarquables dans la ville du Caire, Isma'il fait construire, à la fin des années 1860, un quartier d'habitation (Zamâlek), et un palais sur l'île de Gezira, autour duquel il fait aménager, en 1874, un parc public et un jardin d'acclimatation. Ces jardins, dessinés par Barillet Deschamps, occupent une grande partie de l'île et sont dotés d'une ménagerie et d'un aquarium. Mais à partir de 1884, les occupants anglais créent le Gezira Sporting Club (sur le mode des clubs sélectifs anglais) qui occupe à peu près la moitié de l'île (au sud). Lieu réservé aux officiers britanniques, le Gezira offrait à ses adhérents tous les équipements sportifs nécessaires à la pratique des sports à la

mode de cette époque, sans compter qu'il leur offrait un lieu de sociabilité exclusif et distingué. Très vite, des restaurants et des bars y sont ouverts. Du grand parc public voulu par Isma'îl, avant l'occupation anglaise, ne reste alors plus que l'aquarium, désormais inutilisé (le reste de l'île était occupé par Zamâlek et le Sporting Club). Reconstitué à l'endroit même où il avait été établi, sous la direction des Britanniques, il ouvre au public en novembre 1902<sup>80</sup>. Planté de grands arbres qui ombrageaient de vastes pelouses, l'attraction la plus importante de l'aquarium (désormais appelé « jardin des poissons ») consistait en une grande grotte artificielle surmontée d'un belvédère duquel on avait une large vue sur le Nil et Le Caire de l'autre rive.

Les jardins publics ont occupé une place privilégiée dans l'aménagement de la ville moderne par Isma'îl. Non seulement ils offraient des espaces de verdure tels qu'on pouvait les trouver dans les grandes villes européennes, puisqu'ils étaient dessinés par des paysagistes occidentaux, et plantés souvent d'essences importées, mais ils marquaient aussi la ville de la générosité du vice-roi envers ses sujets. Les spécialistes français présents au Caire y voyaient également le moyen de procurer aux classes aisées étrangères un espace de sociabilité correct, à leur goût, et de moraliser et d'éduquer une population locale qui leur semblait en avoir largement besoin. De plus, les réalisations de jardins et de parcs publics s'avéraient être d'excellentes opérations foncières. En effet, remarque Jean-Luc Arnaud, « la part laissée aux jardins dans la ville d'Isma'îl constitue l'une des meilleures manières d'occuper les parcelles avec un investissement minimal »<sup>81</sup>.

## 2) *Le système des parcs de Rabat*

Autant au Maroc la période coloniale a été propice au développement des grandes avenues et de façon générale aux grandes infrastructures et équipements, autant on peut aussi la distinguer pour ses réalisations en matière de jardins publics, considérés comme équipements à part entière dans la trame urbaine. Prévus dans le plan d'aménagement de Prost, les jardins sont réalisés assez rapidement, grâce à la création du service administratif des plantations et promenades de Rabat en 1921, sur le modèle du service du même nom à Paris.

<sup>80</sup> D'après Louis Keimer, op. cit., p.95.

<sup>81</sup> *Le Caire...*, p.152.

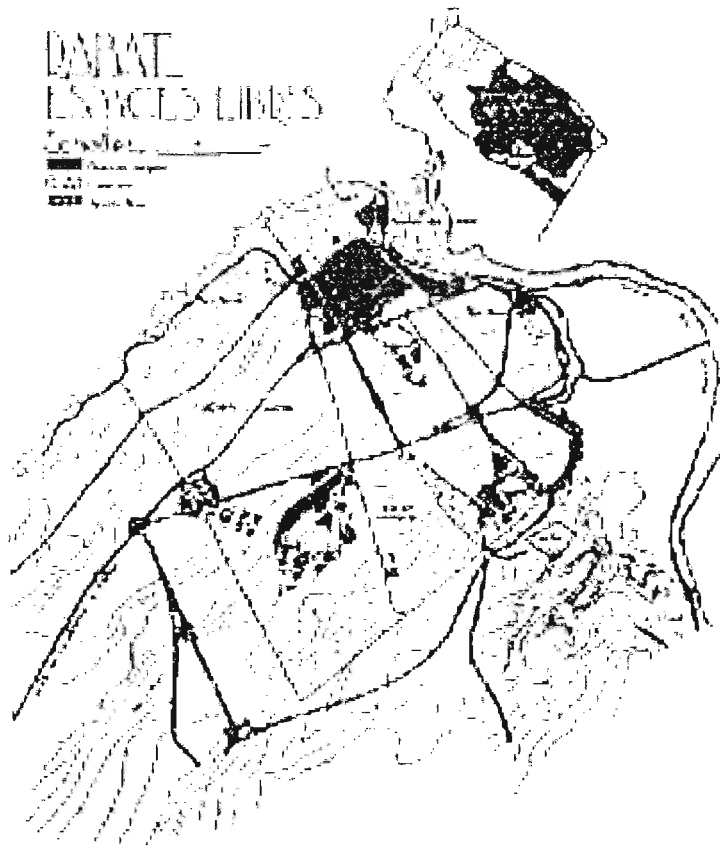


Figure 27 : Plan d'extension de Rabat de Prost, espaces libres

#### a- Le jardin d'essais

Forestier, paysagiste français appelé par Lyautey pour implanter des jardins publics à Rabat, aménage lui-même le *jardin d'essais*<sup>82</sup>, bordant l'entrée principale de Rabat. Situé sur l'ancien emplacement de l'Agdal du palais royal, également mitoyen du quartier des Orangers, il a tiré profit d'un terrain planté de vergers. Il est également placé dans l'alignement des murailles alaouites et son orientation est-ouest a profité d'une topographie naturelle pour en faire une promenade dominant la mer. Il devait constituer un trait d'union entre le jardin du Belvédère et l'Océan Atlantique, visible depuis l'axe principal du jardin.

Conçu pour adapter, à une forme moderne, les qualités et les caractéristiques du jardin traditionnel islamique, il est structuré en terrasses, reliées par d'amples escaliers, qui profitent de la topographie du site et facilitent l'irrigation par la force naturelle de la gravitation.

<sup>82</sup> Le jardin d'essais a une surface de 20,4 ha.

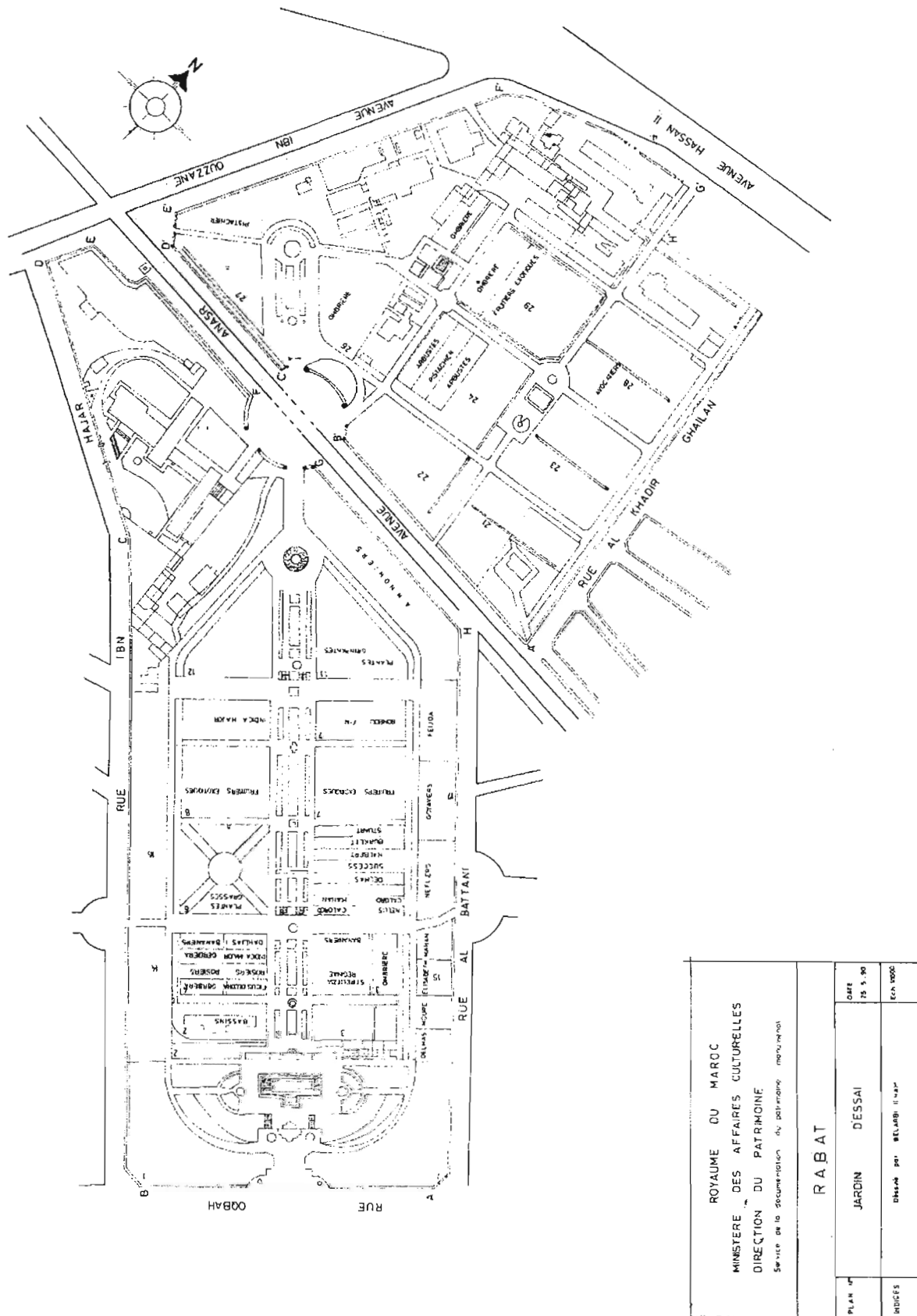


Figure 28 : Plan du jardin d'essais, Rabat.

ROYAUME DU MAROC	
MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES	
DIRECTION DU PATRIMOINE	
Service de la documentation du patrimoine matériel	
RABAT	
PLAN N°	DATE
JARDIN DESSAI	18.5.90
INDICES	Éch. 1:500
Dessiné par: BELABDI Eliaz	

Comme son nom l'indique, au-delà d'une simple promenade, le jardin d'essai remplissait le rôle d'un jardin d'acclimatation pour des plantes importées de France et d'ailleurs. La large palette végétale qui le compose a permis de développer une attraction supplémentaire au simple agrément de sa structure. Des ambiances différentes ont été réalisées comme un sous-bois, une bamboueraie et une forêt tropicale... Les allées et contre-allées, perpendiculaires, de même que les parterres (dans lesquels on adaptait les plantes) constituaient une mise en scène d'un jardin classique à la française, dont les allées prolongeaient les rues qui lui étaient adjacentes. Une partie du jardin, non accessible au public, était réservée à la pépinière destinée à alimenter les promenades plantées de Rabat<sup>83</sup>.

#### b- Le Triangle de Vue et le Bois de l'Agdal

Le *jardin du Triangle de Vue*, d'une surface de sept hectares est situé en face de la médina, le long d'une avenue importante. Ce jardin est au centre de la ville nouvelle de Rabat. Sa situation fait la jonction entre les deux villes. Dessiné autour d'un axe central d'où partent des contre-allées, il est largement boisé<sup>84</sup>. Il reliait la Résidence à la casbah des Oudaïas, et on raconte que la perspective des allées du jardin avait été réalisée afin que Lyautey puisse regarder les Oudaïas de son domicile. Espace de représentation par sa situation géographique dans la ville, il jouait également un rôle de tampon et de mise à l'écart de la ville ancienne.

Le *bois de l'Agdal*, situé en périphérie, au sud-est de la ville, fait également partie des réalisations de la période Prost à Rabat. Aménagée par quelques allées et quelques équipements sportifs, un petit lac artificiel et une cascade, cette forêt est destinée à compléter le système de parcs, en offrant à la ville et ses habitants un espace de verdure à la fois « poumon de la ville » (grâce aux arbres) et une promenade plus vaste que les jardins du centre-ville. Inspiré des bois de la périphérie de Paris, le bois de l'Agdal permettait de varier les plaisirs et était plus spécifiquement destiné aux promenades de fin de semaine.

<sup>83</sup> Ces informations sont en partie tirées de la conférence de Mme Jalila Kadiri (Direction du Patrimoine, Rabat), donnée à l'Institut Français de Rabat le 17 avril 1998 (« les jardins de Rabat »).

<sup>84</sup> Jules Borély dans ses *Notes sur Rabat* publiées en 1933, écrit à propos du jardin du triangle de vue : « Des plus beaux tableaux que Prost sut accrocher au ciel de la ville, pour quelques décades, il faut aller voir celui du Triangle de Vue, que l'on aperçoit des terrains de l'ancienne résidence, c'est-à-dire de la maison du maréchal » (p.30).

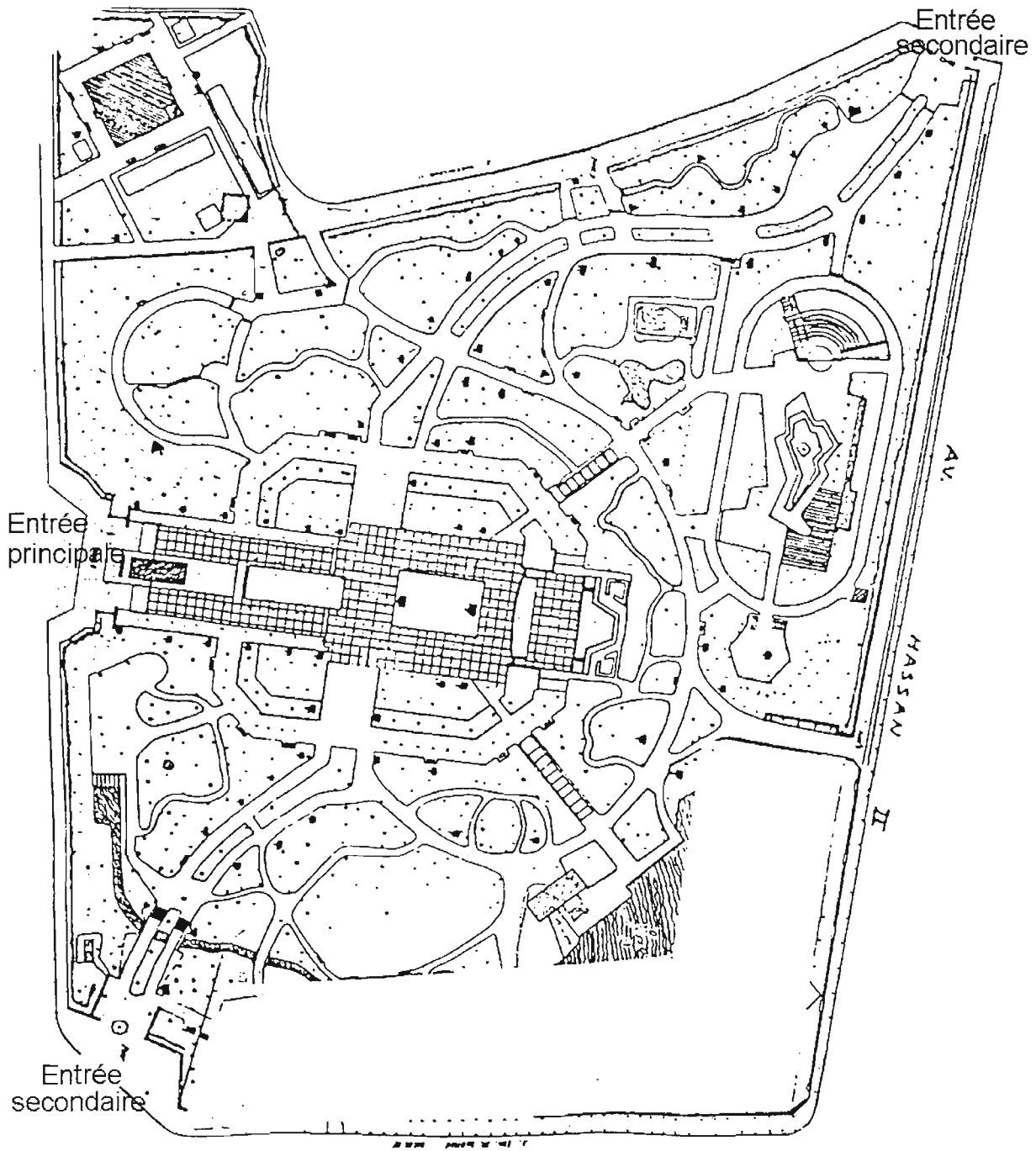


Figure 29 : Plan du jardin du Triangle de Vue, Rabat.

### c- Le Chella et le jardin andalou

Des travaux de réaménagement sont entrepris dans la casbah des Oudaïas et au Chellah. Le site archéologique du Chella qui signait la présence romaine à Rabat et les premières fondations de la ville était géré par l'office du tourisme de la ville. Un peintre en avait la responsabilité, aidé d'un service d'entretien qui l'aidait à mettre en oeuvre les projets d'embellissement du site. Chaque année était élaboré un ensemble d'espaces ouverts qui était



ensemencé avec des plantes sauvages, différentes chaque année (des coquelicots, des marguerites...). Ceci créait chaque printemps un spectacle différent qui attirait la curiosité des visiteurs et en faisait un but de promenade recherché<sup>85</sup>.

En 1917, Lyautey par l'intermédiaire du service des Beaux-arts et des monuments historiques, fait rénover une grande et belle maison arabe située sur la pointe de la casbah des Oudaïas, dans le but d'y aménager le musée de Rabat. Cette maison disposait d'une cour entourée d'une muraille sur laquelle cheminait un chemin de ronde destiné à scruter la mer. Cette cour aurait abrité un jardin (un riyâd) dans les premiers temps (vers 1694), qui, en raison de sa situation défensive, aurait été transformé en place d'armes. Au cours des premières tentatives d'installation des Français à Rabat, les soldats y auraient campé<sup>86</sup>. Le jardin des Oudaïas, aménagé selon un style arabo-andalou réinventé par Forestier n'aurait été réalisé qu'en 1919<sup>87</sup>.

Dans le plan d'aménagement d'Henri Prost, les jardins publics ont ainsi été intégrés d'une manière rationnelle au tissu urbain de la ville nouvelle. Non seulement prévus, ils ont été aménagés, malgré la forte contrainte d'une ressource en eau très limitée. Mais les jardins faisaient partie de l'image de modernité de la ville et de sa logique interne, pensée globalement au moment de sa création. Il n'était donc pas question de remettre leur création en cause, d'autant plus qu'ils participaient ouvertement à l'opération de prestige de la création de la ville coloniale. On le sait, une ville idéale était une ville verte. La planification suivante, celle d'Écochard n'accordera pas la même place aux jardins publics, donnant plutôt la priorité au logement afin de résoudre une grave crise de surpopulation de la ville. Les jardins de la période Prost sont les jardins principaux de la ville actuelle de Rabat.

---

<sup>85</sup> Informations fournies par M. Jean Challet lors de la conférence « les jardins de Rabat », Institut Français de Rabat le 17 avril 1998.

<sup>86</sup> Voir Irène Menjili de Corny, Jacques Caillé, Biada Sadik.

<sup>87</sup> Les archives, les livres d'histoire de Rabat consultés et les entretiens menés avec des professionnels de l'aménagement et du patrimoine à rabat ne m'ont pas permis de déterminer la réalité sur ce point.

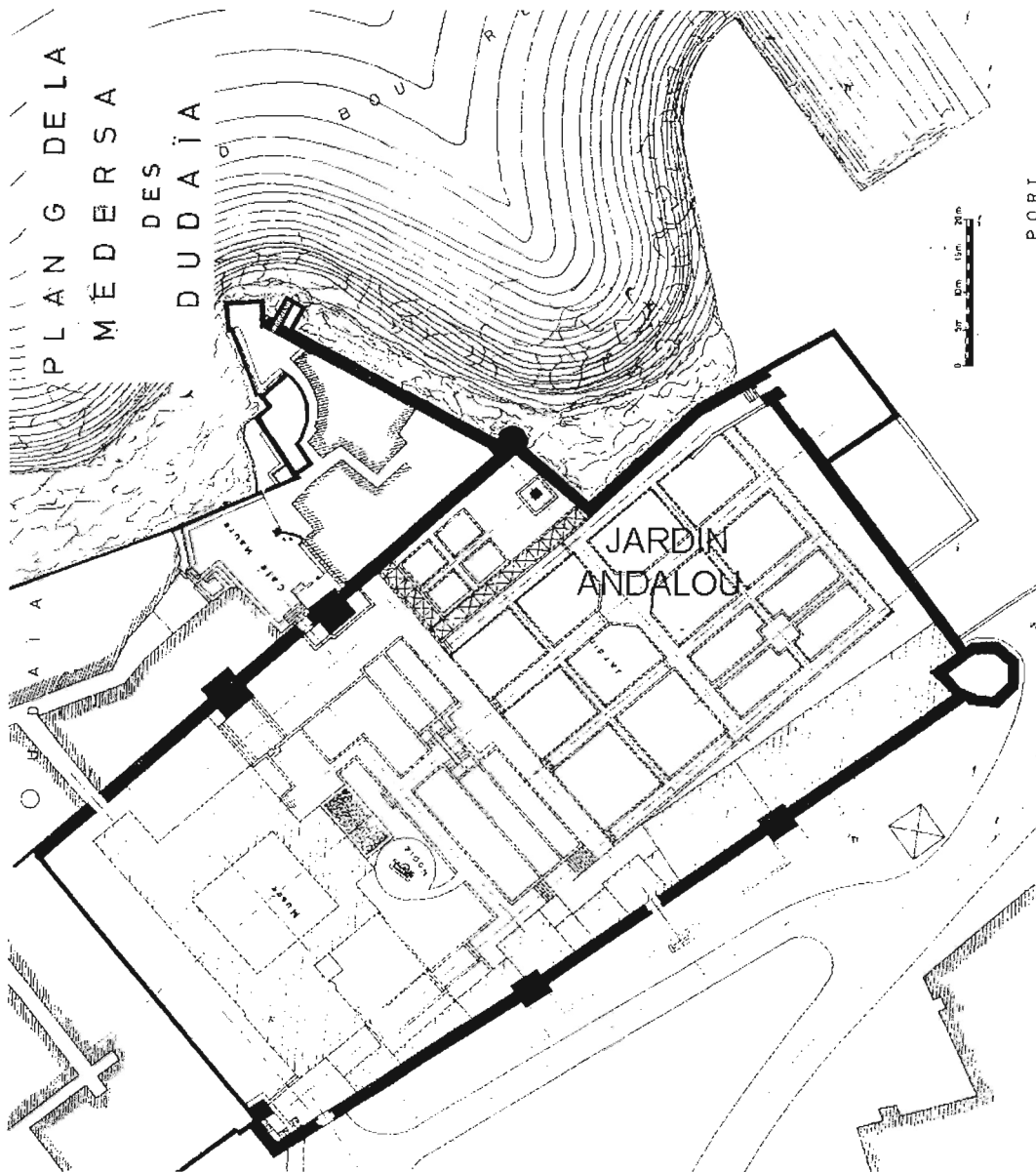


Figure 30 : Plan de la medersa des Oudaïas, Rabat.

### 3) Les petits jardins de Damas

Si le plan d'aménagement adopté en 1937 s'inspirait globalement des réalisations d'Hausmann à Paris, en revanche, la création de jardins publics n'était pas prioritaire face à l'organisation des voies de circulation. De plus, la ville possédait déjà quelques jardins, aménagés à l'époque de modernisation ottomane, notamment sur la route de Beyrouth. Existaient les jardins al-Charaf, al-Umma et al-Maghsalla (devenu le jardin du palais des Hôtes). Et à l'est de la ville, se trouvait le jardin al-Soufaniyé qui possédait un café et dont les terrasses donnaient sur le Barada. Le plan prévoit toutefois quelques espaces de verdure en rappelant que Damas bénéficie d'un environnement constitué notamment de jardins (qu'il

convient absolument de préserver) et par conséquent en ressent sans doute moins le besoin que d'autres villes. René Danger énumère les projets :

« - extension de l'hippodrome depuis les jardins du Musée jusqu'à la place d'entrée de ville à l'Ouest

- jardins et belvédères dans les quartiers Mohajirine, Tcharkassié, El-Akrad
- jardins en face du lycée, en face des Tekkiés, auprès du Sérail
- jardins auprès du tombeau de Saladin, de l'antique Agora et de Bab Touma
- jardins autour des anciennes fortifications
- jardins à l'El-Midan »<sup>88</sup>

Le jardin public situé entre le lycée et la route de Beyrouth est réalisé dès 1936, avant que le plan d'aménagement ne soit adopté. Puis, on assiste à la création du jardin Al-Munchiyeh qui se situe presque face à la Tekkiyeh Solimaniyeh, sur la rive droite du Barada. Plus au nord, le jardin Zénobie (autrement dénommé *Sebki*) et le jardin des Canons bordent une artère importante de la nouvelle ville. Derrière le bâtiment actuel de l'Assemblée du peuple, un autre jardin est réalisé à la suite du plan Danger-Écochard. Enfin, à l'est, égayant la façade arrière du bâtiment, qui est aujourd'hui la banque centrale syrienne, un petit jardin bordait des terrains de sports. L'urbanisation de Damas, à cet endroit, s'arrêtait à peu près aux terrains de sports qui marquaient en douceur le passage de la ville à la Ghouta. Le seul jardin public de la vieille ville se trouvait dans le quartier de Bab Touma entre les églises Sainte Marie et Al-Azariyeh.

---

<sup>88</sup> Op. cit. p. 158.

## Jardin des canons, Damas

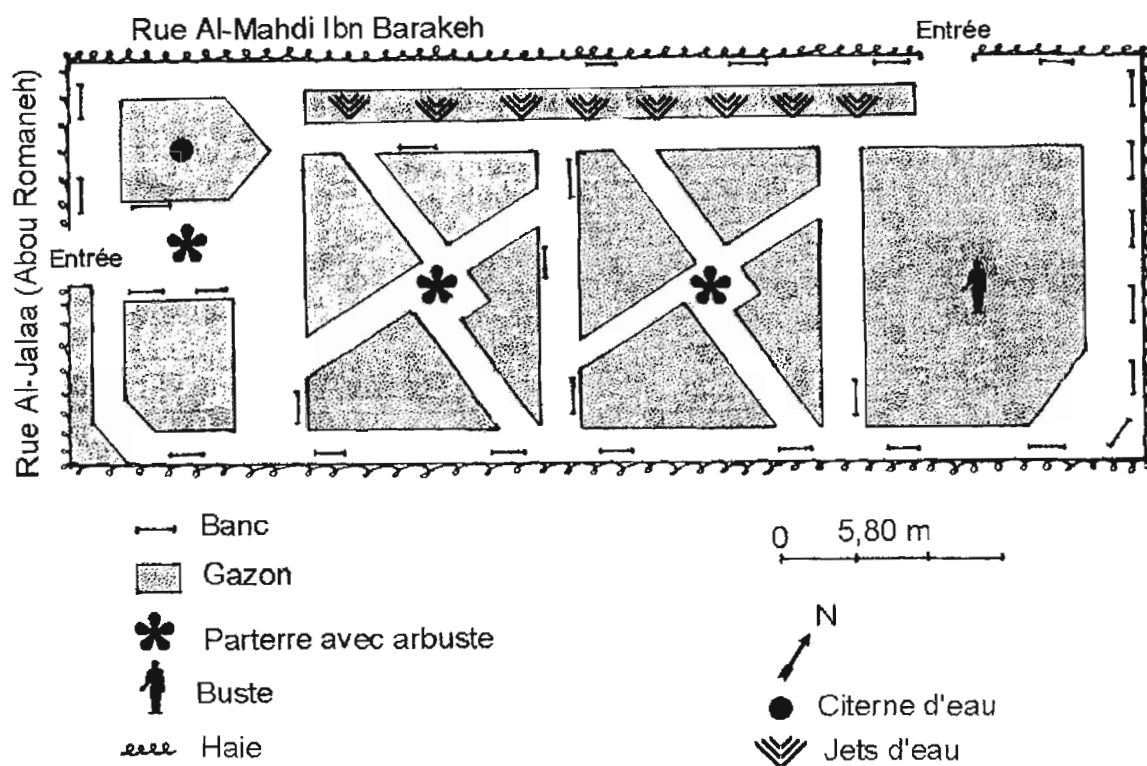


Figure 31 : Plan du jardin des canons, Damas. (G. Gillot)

Tous ces jardins publics étaient de petite taille et seuls quelques squares de quartiers avaient été prévus dans le tissu déjà relativement dense de la ville nouvelle. La réalisation de jardins était considérée comme secondaire, en quelque sorte comme le parent pauvre de l'urbanisation de Damas, et aucun grand parc public n'était prévu. La Ghouta était encore largement accessible et les portes de la vieille ville, malgré les grands boulevards périphériques qui avaient été percés le long des murs afin de la séparer de ses jardins, ouvraient encore sur des zones très peu urbanisées. Ainsi, la Ghouta était considérée comme le parc public principal de Damas. La question de la respiration de la ville ne semblait pas être une préoccupation des planificateurs dans la mesure où ils comptaient sur les cultures de l'oasis pour servir de poumon éternel.

Malgré tout, l'introduction de jardins publics à Damas, en nombre plus important que sous les Ottomans, et davantage répartis à travers les divers quartiers de la ville, a été perçue comme provoquant un bouleversement des comportements en matière de temps de loisirs. En effet, il était désormais possible de s'installer pour un temps très court, dans un environnement de verdure. La nature, sous forme de végétation organisée, devenait urbaine et

introduisait de nouvelles pratiques de la ville. Dotés de bancs, de fontaines, de parterres, ils s'offraient à tous.

Khaled Ziadé dans son roman *Vendredi dimanche* décrit les transformations de Tripoli (Liban) lors du mandat français, que l'on peut aisément appliquer à Damas, à la même époque. Il s'arrête notamment sur la forme d'un jardin public : « On inaugura le jardin public, planté de fleurs d'ornement qui ne dégageaient aucun parfum et que l'on avait importées de l'étranger. Au milieu, il y avait un bassin avec une fontaine que nous ne nous lassions pas, enfants, de contempler. C'était un jardin géométrique, avec des parterres symétriques composés de plantes sans odeur et non pas de rosiers, d'œillettes et de jasmins, toutes ces fleurs qui poussaient au hasard entre les vieilles maisons. L'ensemble était entouré d'une haie d'arbres inconnus, des buis qui avaient un feuillage très vert et ne donnaient pas de fruits ! ». Ainsi, les espaces de verdure à Damas étaient rares et leur organisation surprenait. L'ordre et la droiture des formes étaient encore un moyen de prouver la domination d'une nation occidentale sur des terres orientales qu'il était question de « civiliser ».



L'arrivée des Européens ou le contact avec eux ont largement influencé la forme des villes au Caire, à Rabat et à Damas. Les villes vernaculaires considérées comme impropres à l'établissement des Français ont été délaissées, mises à l'écart, car leur organisation était dépréciée face au modèle occidental jugé largement supérieur, étant fondé sur des raisonnements scientifiques et moraux. Le *credo* colonial, qui voyait dans la présence française « outre-mer » une oeuvre civilisatrice, en plus de l'oeuvre économique, s'est exprimé dans la création ou la participation à la création de nouvelles villes et de nouveaux quartiers. Dans ceux-ci, l'apparition de jardins publics a créé de nouveaux types d'espaces à approprier par les habitants, une nouvelle image de la ville et de la place de la nature en son sein. La nature ainsi imposée était bien différente de celle dont les habitants avaient coutume : sans parfum, ordonnée selon une symétrie et une rigueur jusqu'alors inconnues, elle ne donnait pas de fruits. Les habitudes urbaines s'en sont trouvées bouleversées et partout le modèle de la ville occidentale s'est imposé. Cette forme, qui était le résultat d'une planification et d'une réalisation très volontariste a également contribué à développer de nouveaux modes de vies, calqués sur ceux de l'Occident. Par l'intermédiaire des empires coloniaux, la France, mais également la Grande-Bretagne (pour ce qui nous concerne ici) ont exporté et imposé leurs

modèles, partout où ils étaient présents, comme étant les meilleurs possibles, entérinant une hégémonie et une sorte de « lissage » des formes urbaines. La ville occidentale et ses équipements sont devenus les modèles-étalons incontestables et incontestés et se sont ancrés sans connaître de résistance. Cet impérialisme des modèles a bénéficié de la circulation accrue des idées et des hommes qui caractérise la fin du XVIIIe siècle et surtout le XIXe siècle, provoquant ainsi l'arrêt net du développement traditionnel des villes étudiées.

## CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Les jardins publics au Caire, à Rabat et à Damas, ne sont pas des phénomènes créés au XIXe siècle à partir du néant. Ils sont le produit d'une histoire qui mêle des croyances, des peurs, des traditions, des héritages, des idéologies. Profondément urbains, les jardins publics ne pouvaient pas naître à la campagne, qui entretient une relation tout à fait autre avec la nature que la ville. Tour à tour opposée et incluse à la ville, la nature est toujours au cœur des préoccupations du développement des villes. L'histoire de la création du jardin d'agrément montre parfaitement que c'est par une circulation des hommes et des idées, et par conséquent des réalisations, que les cadres de vie se modifient, insensiblement au cours de certaines périodes, et de façon coercitive, intégrale et surtout, à d'autres périodes, de façon définitive.

Jardin de plaisir, jardin d'agrément, jardin secret, jardin maraîcher, jardin ouvrier, cité-jardin, jardin public, le terme se décline en autant de formes que de fonctions. Nature remède à la ville, aux maux et aux poux des hommes, synonymes de puissance et de domination, leur invention n'est pas récente. L'acquisition d'un temps de loisir légal a pourtant permis de les développer, pour tous, et partout. Les puissances occidentales ont apporté dans leurs colonies, sous une forme qui avait évolué, des jardins hérités des civilisations perses, arabo-musulmanes, adaptées en Grèce, en Italie romaine, en Andalousie, et les ont présentés comme des nouveautés, des espaces jusqu'alors inconnus des urbains « orientaux ». Forts d'une puissante confiance en leur supériorité, les Occidentaux ont imposé ou inspiré de nouvelles formes de villes et leurs équipements indispensables et ont mis à distance les villes anciennes de leurs conquêtes coloniales, marquant ainsi un arrêt soudain de leur extension et du développement de leur architecture. Le mode de vie entraîné (ou reflété par ?) de nouvelles villes s'est peu à peu instillée dans les comportements de tous ; et ceux pour qui les villes nouvelles n'étaient pas conçues, ont bientôt fait l'expérience de leur apprentissage et de leur appropriation, jardins publics compris.

Toujours présents dans les villes au cours de l'histoire, les espaces de verdure ont constamment changé de statut. Privés autrefois et destinés à la culture, on permettait aux voisins, amis et curieux d'y pénétrer pour profiter de la vue et de l'ambiance, mais publics aussi, ceux qui entouraient la ville sans être ouvertement appropriés ou cultivés, ils constituaient la campagne environnante. Au sein de la ville ils ont connu de loin en loin des périodes pendant lesquelles leur destinée était prise en main par l'initiative publique, calculée.

Leur forme dépendait de ce que le pouvoir qui les réalisait projetait dans leur aménagement. Considérés comme des lieux de représentation publique, ils étaient soignés par les pouvoirs publics et souvent « généreusement » ouverts aux habitants des villes. Jugés comme moins importants, ils perdaient leur attrait et ne dépendaient alors plus que de l'initiative privée, parfois très active.

De jardins de subsistance (maraîchers, vergers) utilisés pour la plaisance, les jardins se sont vus transformés en équipements indispensables et fonctionnels, conçus pour le loisir, qu'une ville rationnellement gérée devait aménager. Dans un premier temps, ils fournissaient à la bourgeoisie des lieux d'ostentation et dans un second temps, au « petit peuple » un lieu de délasserment moral et de rééducation. Leur présence permettait également de faire respirer la ville, la diviser en quartiers, voire d'accentuer une ségrégation de ces quartiers. Représentants de la maîtrise scientifique, de la domination et de la générosité, remèdes universels des maladies de la cité et des citadins, les jardins devenus publics ont été parés de toutes les vertus et ont été réalisés partout à l'occasion des modernisations ou des créations des villes.

Ainsi, le jardin public, conçu, aménagé, géré, par les pouvoirs locaux, dans le but d'une ouverture au public a revêtu une même signification à Paris au cours de la seconde moitié du XIXe siècle qu'au Caire, à Rabat et à Damas à la même période et au début du XXe siècle. Élaborés dans le même esprit, dépendants des mêmes types d'administrations, ils ont constitué un des héritages coloniaux des pays indépendants.

Les villes actuelles ont hérité des créations antérieures de jardins qui pour la plupart constituent toujours des lieux importants de la vie urbaine. Elles les ont intégrées, et les citadins ont développé des pratiques, des codes dans lesquels les sociétés se donnent à voir.

Si les jardins (publics) ont toujours reflété un certain désir des hommes à vivre à distance de ceux qu'ils considèrent comme inférieurs, différents ou dangereux, ils ont également symbolisé un lieu de liberté, de communauté. La pratique de ces lieux n'a fait que prolonger au Caire, à Rabat et à Damas, tout comme cela avait aussi été le cas en Europe, une tendance de l'homme à musarder dans la verdure. Les jardins publics des villes qui nous concernent sont aujourd'hui considérés comme des espaces qui semblent avoir toujours existé dans la ville. Ils sont devenus indispensables à la vie en ville, à son apprentissage, d'autant plus que leur pratique est devenue indissociable de l'acquisition du temps libre, et des loisirs.



**DEUXIEME PARTIE :**

**LES PRATIQUES  
DES JARDINS PUBLICS**

## DEUXIEME PARTIE : LES PRATIQUES DES JARDINS PUBLICS

« Qu'il nous reste tant à comprendre des ruses innombrables des "héros obscurs" de l'éphémère, marcheurs dans la ville, habitants des quartiers, liseurs et rêveurs, peuple obscur des cuisines, cela nous émerveille ».

(Luce Giard, *L'invention du quotidien*, Folio Essais, 1994, p.361)

### INTRODUCTION DE LA DEUXIÈME PARTIE

Assise sur une couverture à l'ombre d'un tissu tendu par des ficelles entre un arbre et la grille de la cage des chèvres, une mère surveille ses enfants qui jouent dans l'allée cimentée, et profitent ainsi du dernier quart d'heure avant la fermeture du jardin. Autour d'elle sont éparpillés des objets divers, témoins d'une journée passée en plein air : un ballon, un jerrycan d'eau presque vide, des cartes à jouer, une radio, une théière et les reliefs d'un repas copieux pris sur la couverture. Cette scène qui se déroule au jardin zoologique du Caire est très fréquente dans les grands jardins du Caire, mais on l'observe aussi à Damas et dans certains jardins de Rabat. Elle témoigne de la familiarité que les citadins entretiennent avec les espaces de verdure publics. Hérités d'un passé, on l'a vu, qui n'est pas ancien à l'échelle de l'histoire des villes, les jardins publics y tiennent une place particulière. Les pratiques y sont nombreuses, variées, et montrent qu'ils possèdent d'innombrables visages. Liés au rythme de la ville, ils suivent aussi leur rythme propre, leurs rituels, leurs fêtes et développent une part maudite, manifestation de l'envers d'une pratique au grand jour qui les rend, la nuit, inquiétants.

Les pratiques des jardins publics ont fait l'objet d'observations au cours de mes divers séjours au Caire, à Rabat à Damas entre 1995 et 2000, au cours desquels des descriptions précises des lieux et des entretiens ont été réalisés. Les descriptions des jardins tentaient « d'épuiser le lieu » en détaillant chacune de ses caractéristiques, en soulignant les spécificités, les similitudes avec les autres, et en cherchant à donner un aperçu de la

perception que l'observateur attentif, en l'occurrence l'auteur de ces lignes, pouvait en tirer. Le lieu lui-même était pris en compte depuis son environnement immédiat jusqu'aux sous-lieux qui pouvaient se dégager. Les multiples visites au cours des séjours ont rendu le regard de moins en moins étonné et ont fini par produire une certaine familiarité entre l'observateur, devenu usager, et le jardin observé.

Si les observations et les séjours dans les jardins peuvent passer pour une sympathique promenade bucolique, elles reposent en réalité sur une sorte de tâtonnement méthodologique inconfortable. Décrire le plus possible le mieux possible pour se souvenir ensuite, pour pouvoir écrire comme si le jardin était là, sous mes yeux. Les séjours de recherche ayant généralement été courts, il fallait pouvoir être en mesure de tout enregistrer, de ne rien laisser échapper du lieu. Cela tient bien sûr de la théorie et aucune description écrite ne peut remplacer le regard immédiat mêlé à l'ouïe, l'odorat, le toucher, la perception de la ville qui entoure le jardin et les activités des personnes qui s'y trouvent.

Les pratiques des usagers des jardins ont donné lieu à la fois à une observation et à des entretiens. L'observation commençait par une période que Colette Pétonnet qualifierait « d'observation flottante » qui consiste à « rester en toute circonstance vacant et disponible, à ne pas mobiliser l'attention sur un objet précis, mais à la laisser “flotter” afin que les informations la pénètrent sans filtre, sans *a priori*, jusqu'à ce que des points de repère, des convergences, apparaissent et que l'on parvienne alors à découvrir des règles sous-jacentes »<sup>1</sup>.

Une description avait lieu ensuite selon plusieurs points de vue. D'un banc changé en observatoire il s'agissait de décrire dans un carnet tout ce qui se passait dans le jardin : les personnes qui s'y trouvaient et à quel endroit, comment elles étaient vêtues, quels objets elles avaient emporté, si elles marchaient ou étaient assises (sur un banc, sur le sol...), ce qu'elles faisaient, comment, etc. Puis le point de vue changeait grâce à un autre banc-observatoire et cela avait lieu à différents moments de la journée et de la semaine. Un croquis très schématique du jardin était alors esquissé pour marquer les formes, repérer les équipements du jardin et les parcours des utilisateurs, les points de densité élevée du jardin.

Les observations ont été complétées par des entretiens, en français à Rabat et en arabe avec un traducteur au Caire. Il n'a pas été possible de mener des entretiens dans les jardins de Damas en raison d'un contexte politique assez difficile au moment du séjour. Des entretiens ont en revanche été réalisés chez quelques usagers qui ont accepté de parler dans les murs

---

<sup>1</sup> « L'observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien », *L'Homme*, oct-déc 1982, XXII (4), p.39.

discrets de leur domicile. On trouvera les détails de ces entretiens dans un tableau placé dans la bibliographie. Ils ont tous été réalisés dans les jardins mêmes avec un questionnaire ouvert, permettant de faire parler le plus possible les personnes interrogées sur leur pratique des jardins et de la ville, et leurs représentations des lieux, leurs souhaits, etc. Les questions posées étaient très simples, s'appuyaient sur les faits et cherchaient à se placer à différentes échelles. Je posais par exemple les questions suivantes : « Quand êtes-vous arrivé au jardin et combien de temps allez-vous rester ? », « Combien de fois par semaine/mois/an venez-vous ici ? », « Allez-vous dans d'autres jardins, où, pourquoi ? », « Est-ce que vous habitez loin de ce jardin et comment êtes-vous venu jusqu'ici ? », « Avec qui venez-vous ? », « Est-ce que vous apportez quelque chose (jeux, couverture, nourriture...) lorsque vous venez au jardin ? », « Est-ce que le jardin est une sortie ? Si oui, une sortie comme les autres ? », « Est-ce que l'aménagement du jardin répond à vos attentes, est-ce qu'il y a suffisamment de jardins (au Caire, à Rabat, à Damas) ? », « Qu'est-ce qu'un jardin public ? », etc. Selon la disponibilité des personnes rencontrées, l'entretien pouvait durer de dix minutes à une demi-heure voire trois-quarts d'heure. La question d'un échantillon représentatif des personnes à interroger ne s'est pas posée dans la mesure où pour l'établir il aurait fallu disposer de statistiques concernant les profils des usagers des jardins. Or celles-ci n'existent pas, et je n'avais pas la possibilité matérielle de les établir dans le cadre de cette recherche. Les personnes interrogées ont donc été choisies sans méthode, spontanément, en tentant de respecter à peu près l'image de la composition que j'avais à ce moment des usagers du jardin : des femmes seules, des femmes avec enfants, des hommes seuls, des couples avec enfants ou sans enfants, des jeunes filles seules ou en groupe, des garçons seuls ou en groupe, quelques enfants, des personnes plus âgées hommes et femmes... Les entretiens avaient pour but de vérifier les observations et de classer les activités observées selon leur fréquence. En effet, une simple observation aurait pu laisser croire qu'une activité qui avait lieu exceptionnellement dans le jardin était habituelle alors qu'elle ne l'était pas ou l'inverse.

Dans les villes étudiées, les jardins qui ont fait l'objet d'observations n'ont pas été choisis totalement au hasard ni pour leur facilité d'accès ni pour leur situation pratique dans la ville. Un repérage sur les plans des villes a d'abord été fait puis les discussions avec des citadins ont permis de déterminer quels étaient les jardins les plus importants en terme de fréquentation, de « réputation » (les plus connus), de surface, de rôle dans la ville et du point de vue de l'histoire. Il ne s'agissait pas de faire une étude exhaustive de tous les jardins publics de chaque ville, mais plutôt de recueillir dans des jardins reflétant une certaine réalité

de la pratique qui y prenait place, des données, des idées qui permettraient de comprendre leur place dans la ville à différents points de vue. L'échantillon des jardins ne cherchait pas à être absolument représentatif des jardins de chaque ville, mais à rendre compte d'un vécu des citadins et de la variété des situations. Tous les jardins visités ou observés ne donnent pas lieu à une citation dans cette étude.

Les jardins qui ont fait l'objet d'observations sont tous différents. Même si on peut y trouver des similitudes, notamment dans leur mobilier. Leur morphologie est différente. Par leur taille, leur situation dans la ville, leur topographie, leurs plantations, les chemins tracés, la présence de jeux pour les enfants, de points d'eau comme des fontaines ou des petites mares, et/ou de gazon forment des ensembles facilement reconnaissables et qui possèdent une identité forte. Chaque jardin est en soi un petit monde indépendant des autres, autonome et introverti.

Une classification en trois catégories s'est cependant mise en place d'elle-même. On trouve tout d'abord les jardins de quartier : Dar el-Ulum à Mounira, l'Aquarium -dit « jardin des poissons »- au Caire, les jardins Sebki, Al-Jahez, à Damas et, le jardin d'essais à Rabat, par exemple. Forment un second ensemble les jardins centraux qui jouent le rôle de jardin de quartier pour ses voisins, et s'offrent aussi à l'ensemble de la population citadine par leur centralité : le jardin de l'Azbakkiyya au Caire, le jardin du Triangle de Vue à Rabat (devenu Nouzhat Hassan), le jardin municipal ou celui de Al-Munchiyeh à Damas par exemple. Les parcs constituent la troisième catégorie. Ce sont des jardins vastes, souvent situés à la périphérie des villes qui attirent à la fois les personnes des quartiers qui les bordent et une population nombreuse d'usagers venant de tous les quartiers des villes et parfois même d'autres villes. Il s'agit par exemple du jardin de Fûstât, ou le jardin International au Caire, le parc Tishreen à Damas et le bois de l'Agdal à Rabat. Ces parcs situés en général à la périphérie des villes en font cependant partie au même titre que les jardins de quartiers ou centraux. Ils ne font pas partie de la même catégorie que les parcs d'attractions qui se développent actuellement, qui recouvrent une autre réalité, et qui seront abordés dans la troisième partie. L'enquête reposait sur les parcs et jardins publics : des espaces de verdure définis, conçus, aménagés et entretenus par des pouvoirs publics relevant soit des municipalités soit des États. Les terrains sur lesquels sont aménagés ces jardins sont publics, leur gestion aussi et le public visé n'est pas défini. Ils sont des lieux ouverts à tous sans discrimination.

C'est sur ce travail de terrain que sont fondés les chapitres qui suivent. Ils montrent que les regards sur les villes sont multiples. Si ces dernières forment un patchwork, les jardins en sont un autre et permettent une échelle de lecture des pratiques très différente et sans doute complémentaire de celles que l'on observe dans la rue. Les parcs s'isolent de la ville (contrairement aux promenades qui la traversent<sup>2</sup>) donnant l'occasion à leurs usagers de vivre des séquences temporelles et spatiales très différentes du temps de la ville et de son paysage sonore, olfactif et visuel habituel.

---

<sup>2</sup> Voir Gaëtane Lamarche-Vadel « Le paysage en mouvement. Les nouvelles marches urbaines », *Annales de la recherche urbaine*, n°85, décembre 1999, p156.

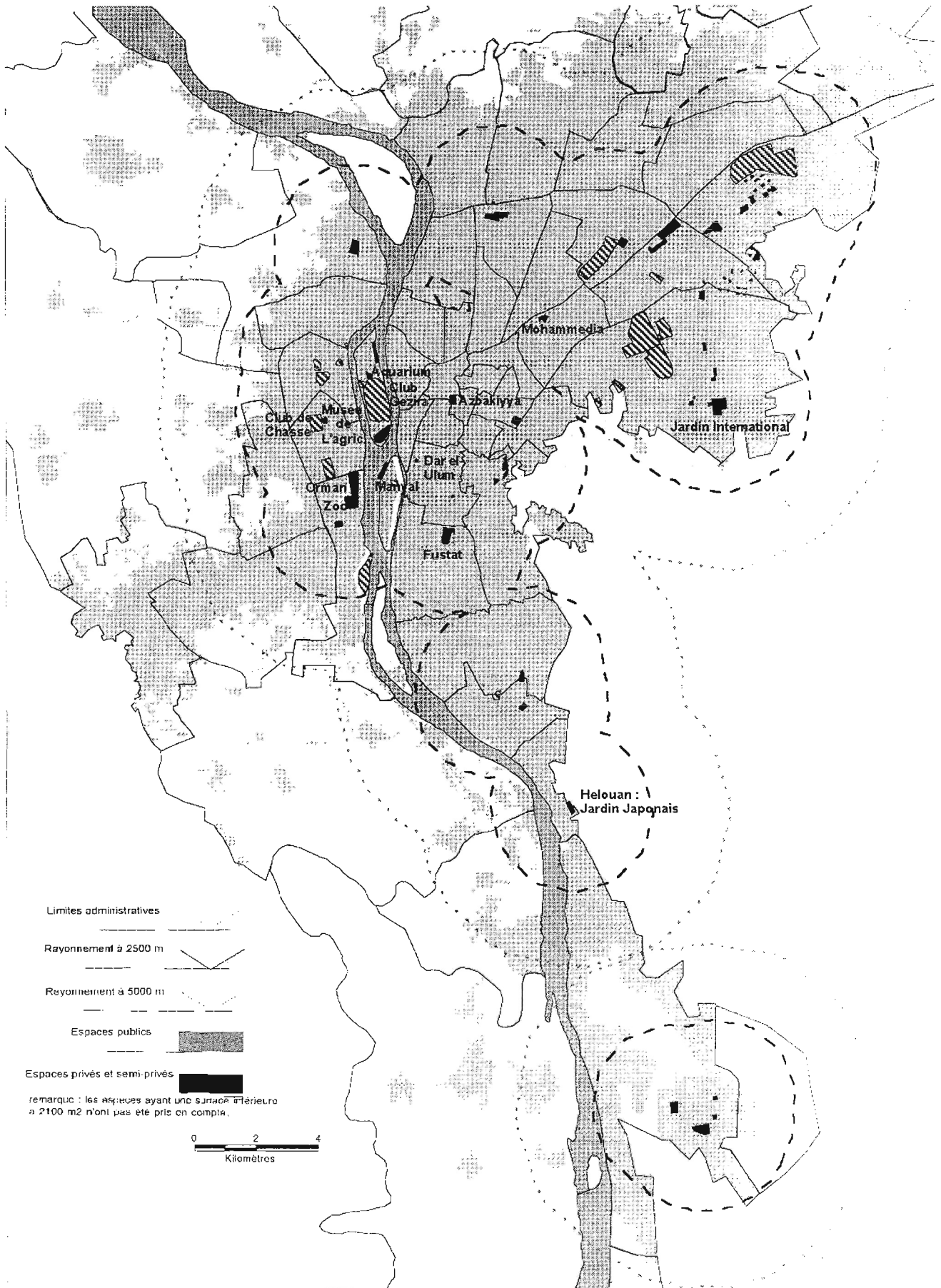


Figure 32 : Carte de localisation des jardins au Caire. (G. Gillot, 2001)

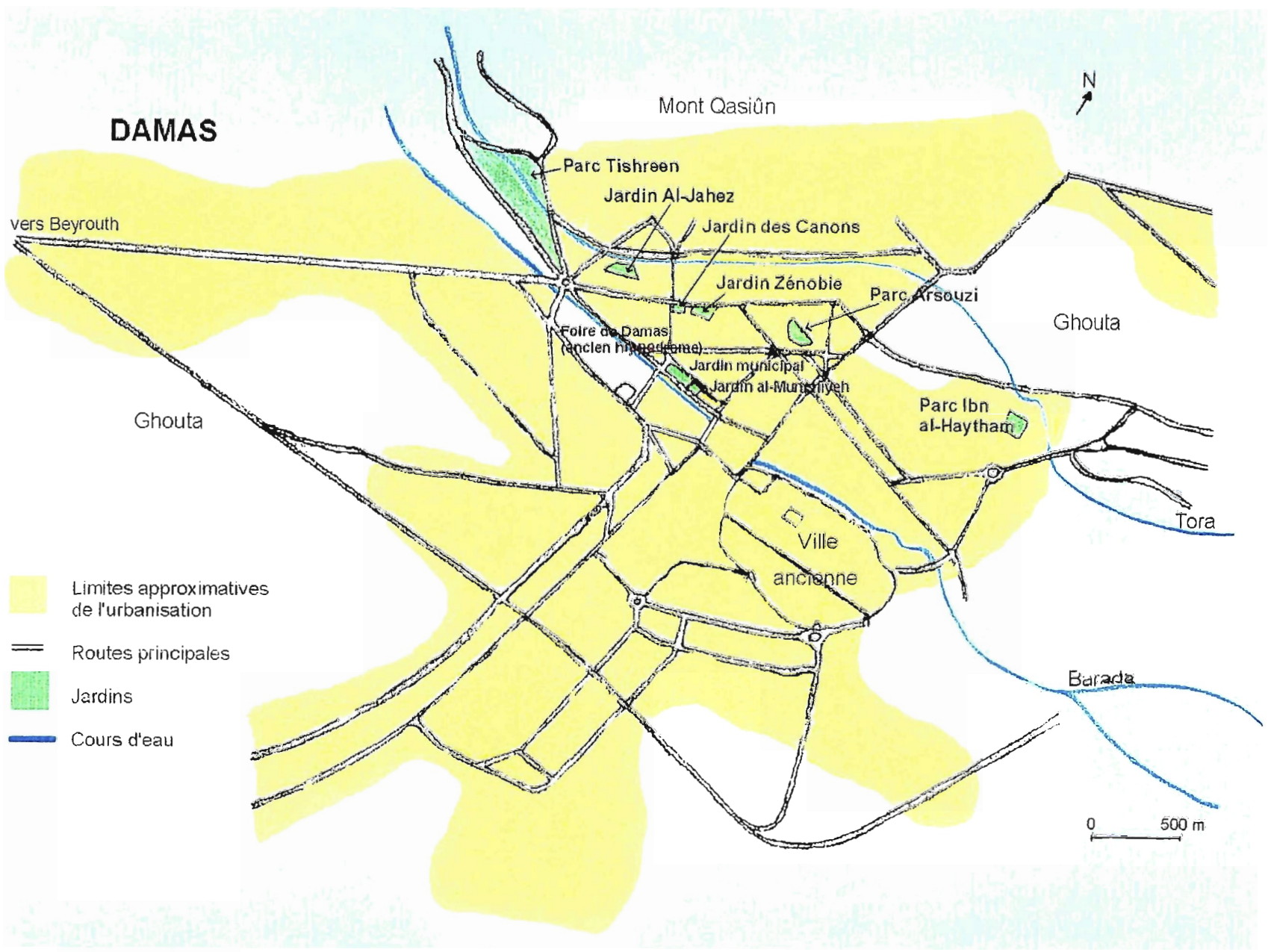


Figure 33 : Carte de localisation des jardins à Damas. (G. Gillet, 2002)



# RABAT

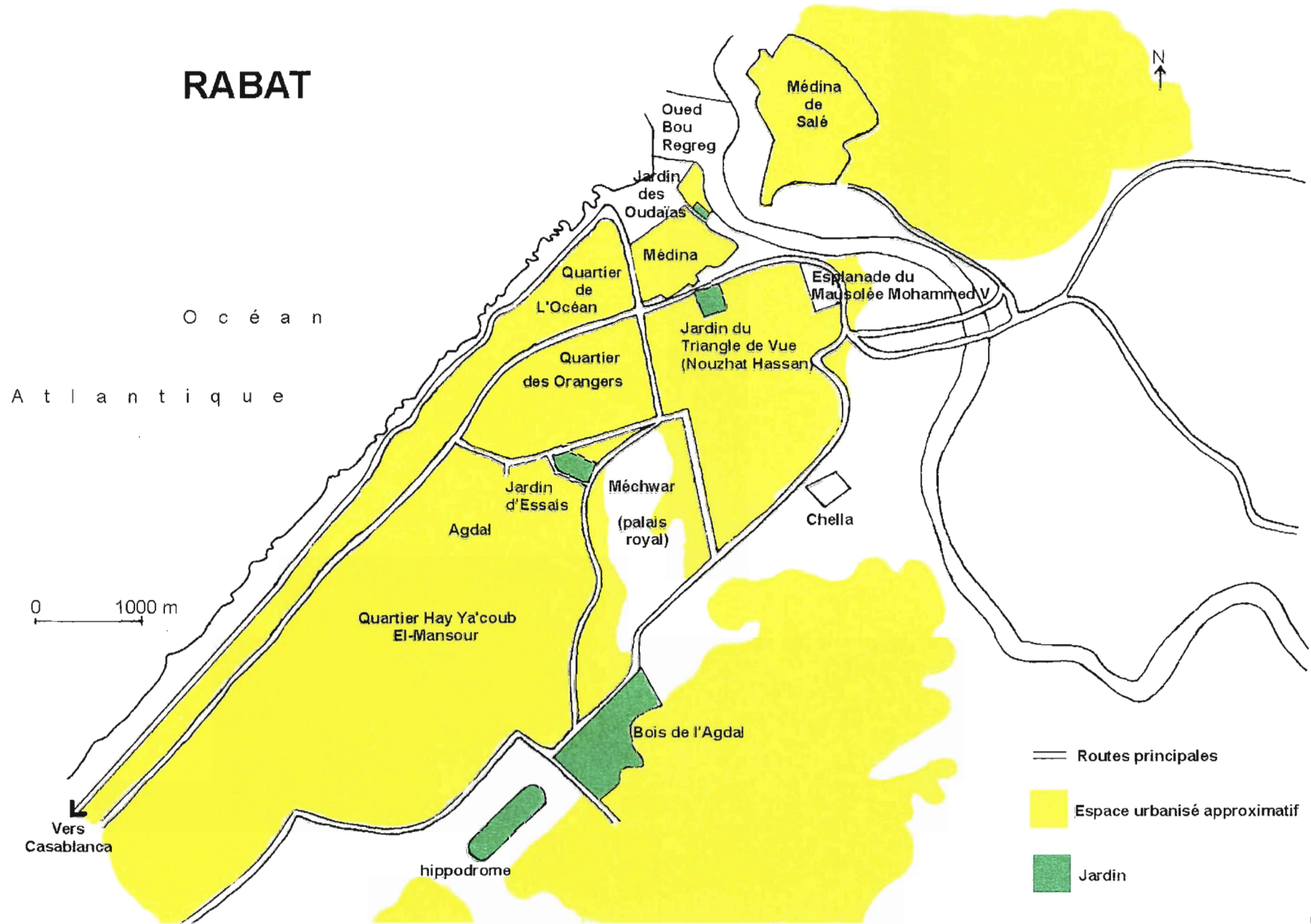


Figure 34 : Carte de localisation des jardins à Rabat. (G. Gillot 2002)

## CHAPITRE 5 : LE JARDIN PUBLIC DANS LA VILLE : UN ESPACE AUTRE

Le jardin public, dessiné, planté et entretenu, équipement destiné dans son principe à ses visiteurs ne signifierait rien sans leur présence. En dehors des fonctions qu'on lui attribue pour le tissu urbain (aérer, dédensifier, embellir...), cet espace existe grâce à la fonction symbolique qu'il joue dans la vie des citoyens.

Depuis longtemps habitués à la présence de lieux de nature dans leurs villes, les habitants du Caire, de Rabat et de Damas ont vu apparaître avec la modernisation des villes dès la fin du XIXe siècle, des jardins publics « nouveau style », au cœur de leurs villes qui se sont développées en quelques années et ont été agrandies par la construction de quartiers nouveaux. La campagne n'était alors plus aussi accessible que dans le passé et les habitudes de vie ont peu à peu changé. La nature présente dans les villes traditionnelles, sous forme de jardins intérieurs ou de vergers et jardins maraîchers situés à l'immédiate proximité des cités, a peu à peu disparu pour être remplacée par des quartiers modernes, dotés de jardins publics. Ces jardins conçus et aménagés pour les Occidentaux et les habitants aisés des villes ont cependant rapidement été appropriés par toutes les couches de la population.

Héritages de l'urbanisme « moderne » dans les pays indépendants, ils font partie du paysage habituel des villes, qui sont aujourd'hui devenues des métropoles importantes : la plus grande mégapole d'Afrique pour le Caire avec un peu plus de 11 millions<sup>3</sup> d'habitants, environ 3 millions pour Damas<sup>4</sup> et 1,6 millions environ pour Rabat-Salé<sup>5</sup>. Elles sont parcourues chaque jour par des milliers d'automobiles, d'autobus, de mini et micro bus, de tramways, qui klaxonnent, polluent et contribuent à entretenir un niveau sonore élevé et une impression de flux et de reflux incessants. La densité importante de ces villes<sup>6</sup> accentue l'impression de villes constamment en mouvement.

---

<sup>3</sup> Au dernier recensement de 1996 ; on l'estime aujourd'hui officiellement à un peu plus de 14 millions.

<sup>4</sup> La population de Damas s'élevait en 1995 à 2 304 240 habitants. On l'estime en 2000 à 3 millions environ.

<sup>5</sup> Le recensement général de la population et de l'habitat de 1994 comptait 614 820 habitants à Rabat.

<sup>6</sup> 217 habitants à l'hectare en moyenne pour le Caire. Mais elle varie d'un quartier à l'autre : De 360 habitants à l'hectare dans le centre à 24 dans des quartiers situés à plus de 14 km du centre (Voir Éric Denis, « Croissance urbaine et dynamique socio-spatiale. Le Caire de 1950 à 1990 »).

Le développement rapide des quartiers et l'étalement de la ville ont entraîné la multiplication des lieux dans l'espace urbain. Ces lieux, que Henri Raymond définit comme « une totalité concrète, [...] qui implique une relation concrète entre un et plusieurs groupes, une ou plusieurs activités, un système plus ou moins institutionnel, etc. »<sup>7</sup> sont les objets d'une localisation précise dans la ville et sont les reflets d'une fragmentation de l'espace urbain. Si les jardins sont des équipements publics qui offrent, par la volonté de leurs concepteurs, des lieux pour un loisir sain et remplissent un rôle de poumon dans la ville, ils n'en constituent pas moins des lieux aux enjeux et représentations beaucoup plus complexes que le simple « bol d'air » du citoyen. Les lieux sont davantage définis par ce qui s'y passe que par leur affectation fixe. Le jardin public est perçu par ses usagers comme un lieu différent des autres lieux de la ville, une « espèce d'espace » différente, une hétérotopie au sens de Foucault, ce qui l'amène à être souvent représenté comme un îlot, entouré des courants de la ville auxquels il échappe, et lui permet de présenter d'innombrables visages.

## **I) UN ESPACE PUBLIC DIFFÉRENT**

Les jardins publics à Rabat, Damas et au Caire se distinguent des autres lieux de la ville par leur aménagement, leur localisation et les perceptions, de même que les émotions qu'ils engendrent. Face à une ville souvent très minérale, ils semblent constituer des parenthèses dans la ville. Rupture spatiale, le jardin public offre aussi une rupture temporelle dans la vie d'un citoyen.

### **A- L'îlot dans la ville**

Lorsqu'on les interroge sur la définition d'un jardin public, les usagers des jardins de Damas, du Caire et de Rabat insistent sur son caractère « autre ». Ils donnent une définition « en creux » du jardin public, qui s'oppose à la ville tout en en étant issu. Intimement imbriqué dans le tissu urbain, ce qui rend pourtant le jardin si différent du reste des espaces publics des villes, réside entre autres dans ses limites et la présence des végétaux, de la terre, de l'eau et de l'air.

---

<sup>7</sup> *Espace urbain et équipements socioculturels*, p.IV.

1) *Les limites des jardins*

Le petit jardin Dar el-Ulum de Mounira au Caire, le jardin du Triangle de Vue à Rabat, celui de Sebki à Damas et la grande majorité des autres, grands ou petits, ont au moins en commun leurs limites qui précisent très exactement la surface du jardin, son intérieur et son extérieur. La clôture constitue le jardin en entité. Elle délimite « le territoire du vert », le domaine du vivant, une intériorité, en opposition avec le territoire de la ville, minéral inanimé et sans frontière.



Figure 35 : Clôture du parc de l'Azbakiyya (avril 2002)



Figure 36 : Clôture du parc de Fustât, Le Caire

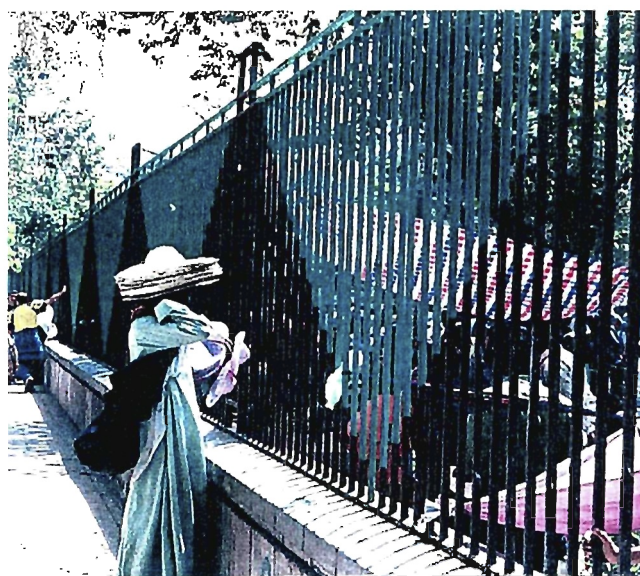


Figure 37 : Grilles du jardin zoologique, Le Caire

Il n'existe pas une variété importante de clôtures. Elles sont de trois ordres : des grilles, des murets, des haies. Parfois murets et grilles se combinent et l'on trouve des murets relativement bas surmontés de grilles. Parfois, les grilles sont doublées de haies qui renforcent les frontières du jardin. Ces haies constituent la frontière intérieure et les grilles celle qui

donne à l'extérieur. L'ordre de l'inanimé et du vivant est ainsi respecté et même renforcé. Les grilles sont percées de portes à un ou deux endroits, parfois davantage, permettant de pénétrer dans le jardin. S'il possède plusieurs portes, il existe toujours une entrée principale, parfois monumentale qui indique le sens dans lequel est orienté le jardin. Cette porte d'entrée marque précisément le seuil au-delà duquel l'utilisateur pénètre dans un autre monde. « Bon nombre de jardins nous accueillent majestueusement. Nous franchissons le portail et nous avons le sentiment d'être reçus comme des invités de marque » écrit, Pierre Sansot<sup>8</sup>. Cette entrée principale donne aussi l'orientation et le sens de la visite. Elle est toujours suivie d'une allée principale qui donne la direction du fond du jardin.

Au jardin du Triangle de Vue à Rabat, l'entrée principale, une grande grille de fer forgé, bénéficie d'un élargissement du trottoir en forme de petite esplanade. Il faut descendre quelques marches pour entrer dans le jardin. La clôture est constituée d'un petit muret, très bas, surmonté d'une grille majestueuse, haute de plus de deux mètres. Le centre du jardin reste invisible aux passants car le feuillage des grands arbres renvoie le regard.

C'est le même type de clôture qui est employé au Caire au jardin zoologique. Celui-ci possède trois entrées ; la principale est située du côté de l'immense rond-point qui constitue le carrefour entre l'arrivée du pont, la route de l'université et l'artère qui double la corniche et relie Doqqi à Giza ; une autre importante s'ouvre sur l'avenue Charles de Gaulle ; la troisième s'ouvre plus modestement au fond d'une allée du côté de l'université. Probablement construite à la suite de la séparation des jardins zoologique et botanique en 1934, la porte principale est monumentale, blanche et surélevée. Pour entrer au jardin zoologique du Caire, on gravit quelques marches, que l'on redescend en arrivant à l'intérieur du jardin. Ici aussi les grilles s'appuient sur des murets bas, laissant les enclos d'animaux facilement visibles de la rue sur une longueur. Mais sur les trois autres côtés du quadrilatère que forme le jardin, l'intérieur est invisible à cause de la végétation, ou d'un haut mur, selon les endroits.

À Damas, le grand parc Tishreen, au Nord-Est de la ville, qui fait face à la bibliothèque nationale, possède lui aussi une entrée principale sous forme d'une grille en fer. Elle ouvre sur une grande allée centrale, presque aussi large qu'une rue, et goudronnée. La clôture du jardin est composée ici encore d'un muret surmonté d'une haute grille et les abords immédiats de la grille, tout autour du jardin, sont plantés et semés. Aucune allée ne suit directement les grilles. Au sein de la ville moderne, les petits jardins (Sebki, le jardin des

---

<sup>8</sup> *Jardins publics*, p. 81.



canons...) sont délimités par des haies basses, doublées de grillages du côté de la rue, et par conséquent invisibles de l'intérieur du jardin. Les haies qui entourent le jardin Sebki sont très basses, clairsemées et par conséquent facilement franchissables. Les enfants ne pénètrent d'ailleurs pas par les portes, mais sautent par-dessus les haies pour pénétrer dans le jardin. Les entrées sont multiples et on pénètre dans le jardin en franchissant une petite porte (plutôt un portillon) très basse. Seuls les jardins d'une surface légèrement plus importante sont dotés de hautes grilles, comme le jardin al-Jahez par exemple.



Figure 38 : Entrée du parc de Fustât, Le Caire.

L'accès au jardin par des grilles monumentales théâtralise la promenade et lui donne un caractère presque privé.

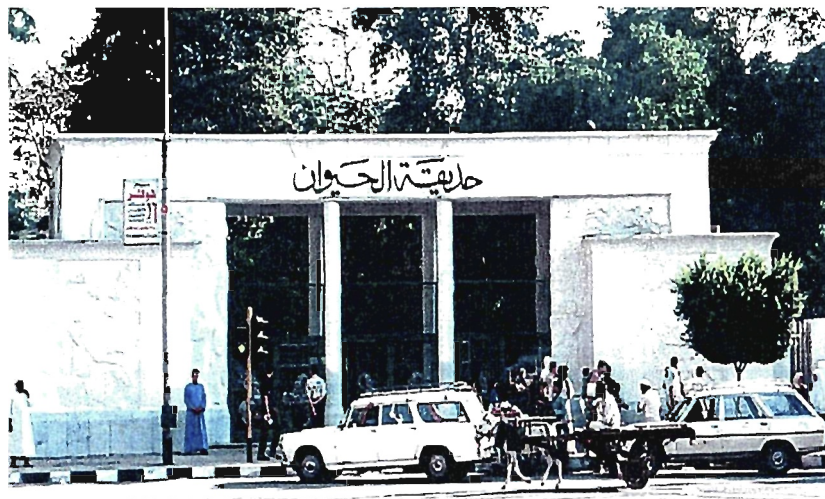


Figure 39 : Entrée du jardin zoologique, Le Caire.

Ces limites sont encore renforcées au Caire par le fait que l'entrée des jardins publics y est payante. Bien que le prix à acquitter soit très peu élevé<sup>9</sup>, il agit comme un filtre supplémentaire, supprimant de ce fait les simples passages. En effet, pour des raisons pratiques, on trouve souvent une seule entrée ouverte. Il n'est par conséquent pas possible d'entrer dans le jardin par un côté et en ressortir immédiatement par un autre : ce n'est pas un espace qui appartient à la déambulation urbaine. Il n'est jamais inclus au parcours des citadins et ne fait par conséquent pas partie des endroits qu'Isaac Joseph qualifierait de « lieu-mouvement »<sup>10</sup>. On s'y rend pour y rester. Ceci renforce encore la différence du jardin avec le reste de l'espace urbain.

À Rabat et Damas, par contre, les entrées des jardins sont gratuites et multiples. On peut les inclure dans un parcours dans la ville, y entrer par une petite porte et en ressortir peu de temps après par une autre petite porte. Il peut servir de « raccourci ». C'est le cas du jardin d'essais de Rabat par exemple qui possède deux grandes entrées principales, à chaque extrémité du jardin et des petites entrées qu'on pourrait presque dire « dérobées » sur les côtés. Les allées prolongent certaines rues qui le bordent. Il peut donc facilement être intégré à un parcours urbain. Cette configuration n'empêche toutefois pas que les clôtures constituent un seuil car une fois franchi, le pied rencontre une rupture : l'allée est en terre contrairement au trottoir qui est en ciment ou goudron.

À Damas, les petits jardins de la ville moderne possèdent des limites claires avec la rue, mais en revanche, les allées des jardins sont cimentées, ce qui provoque un certain sentiment de continuité. Ce prolongement des rues par les allées n'empêche en rien la limite du jardin de s'imposer, même si, la rupture n'est pas aussi franche. Dans ce cas, les allées du jardin renforcent l'imbrication du jardin à la ville.

---

<sup>9</sup> Par exemple : une entrée au jardin dar el-Ulum de Mounira coûte 25 piastres (environ 50 centimes) pour les Égyptiens (50 pour les étrangers) ; pour le jardin zoologique : 50 piastres (environ 1 FF) ; le jardin de Fûstât : 1 Livre égyptienne (2 FF)... L'entrée n'excède jamais 1 £E.

<sup>10</sup> « Les compétences de rassemblement. Une ethnographie des lieux publics », p.107.



Figure 40 : Allées cimentées du jardin des Canons à Damas

On le voit à travers ces exemples, les jardins publics sont tous franchement délimités du reste de la ville par des clôtures, peu variées, mais très nettes. Souvent hautes et doublées de haies, elles isolent le jardin du reste de la ville. Elles participent ainsi de sa définition. En l'enserrant précisément, elles lui permettent d'être perçu comme une unité, un tout homogène qui se distingue de l'espace qui l'entoure, justement par ces barrières infranchissables ailleurs que par les portes. Par conséquent, le jardin forme une entité où pénètrent seulement ceux qui souhaitent s'y rendre, de façon volontaire, choisie, réfléchie. Les clôtures remplissent un rôle de rempart, une sorte de filtre : nul n'est obligé de passer le seuil, le jardin est un lieu facilement évitable, contournable.

On voit que « le mur du jardin a pour rôle, non point de délimiter un espace, mais de contenir les forces internes qui s'y déploient »<sup>11</sup>. Affaiblir les limites, comme abolir les clôtures et ses délimitations claires, reviendrait à affaiblir le jardin lui-même car cela déliterait ses particularités dans l'environnement et dissoudrait son identité. Ce sont ses limites qui permettent au jardin d'exister car alors, il est identifié comme tel. Protégé, clairement identifié spatialement, il peut alors recevoir un nom qui la plupart du temps est inscrit à côté de la porte principale.

En le définissant comme un espace intérieur, la clôture ouvre au contraire le jardin à une pratique protégée ; elle est la condition première de l'ouverture d'un autre espace et d'un autre temps. Lorsque l'utilisateur se trouve à l'intérieur du jardin, il perçoit la relation intérieur/extérieur de façon inversée. Pour lui, ce sont les autres personnes, hors du jardin qui

<sup>11</sup> Pierre Sansot, *Jardins publics*, p.99.



sont « dedans », dans la ville, alors que lui, se trouve dans un univers autre, absent momentanément de la ville. Passé au filtre de ses limites, il n'est pas un lieu de passage comme les autres et n'est pas perçu comme tel par les personnes qui circulent dans la rue. Il ne se donne pas, au même titre que la rue, comme un espace de visibilité. Romani, interrogé au Caire ressent cette séparation comme indispensable à la vie intérieure du jardin : « Je préfère quand il y a de grands murs autour du jardin parce que c'est une protection. C'est une protection pour la pudeur et la sécurité à l'intérieur de ces murs. C'est bien quand même d'être dans un endroit où ceux qui sont à l'extérieur ne voient pas ce qui se passe à l'intérieur (...) d'être protégé des regards »<sup>12</sup>. Le filtre de la clôture est efficace, qui fait de ce lieu un lieu non transparent<sup>13</sup>. Ce qui se passe dans le jardin n'est pas observable d'un seul coup d'œil par le passant puisqu'un seul regard ne peut le sonder de part en part, grâce aux clôtures dont « le rôle défensif (...) à l'extérieur se retourne à l'intérieur (...) en précieux abri ou écrin »<sup>14</sup>.

## 2) *La verdure publique*

Les clôtures qui entourent le jardin délimitent bien un espace particulier car celui-ci est consacré à la végétation, à ce que l'on appelle communément la « nature », parce qu'il s'agit de plantes, qu'on y trouve des oiseaux, de la terre, de l'eau et des insectes. Or le sentiment de la présence de la végétation est souvent minime au Caire, Rabat et Damas. Minérales, ces villes sont par endroit entièrement goudronnées, cimentées. Les accès aux fleuves en ce qui concerne Le Caire et Damas sont très réduits puisque au Caire les rives du Nil sont privées dans leur grande majorité et qu'à Damas le lit du Barada a été couvert afin d'empêcher les inondations du centre de la ville moderne. Ainsi, mis à part quelques arbres bordant des promenades ou des boulevards, les jardins publics sont le seul lieu où la « nature » peut se manifester au sein même de la ville, où l'on peut observer une vie organique. En cela, le jardin est une image qui approche celle de l'oasis, entouré d'un environnement stérile. Ainsi, île verte parmi les bâtiments, il est facilement repérable et la distinction entre l'intérieur et l'extérieur est évidente.

---

<sup>12</sup> Entretien au jardin de l'Azbakiyya (Le Caire) le 4/6/1995. Romani, 35 ans, est ouvrier dans une usine automobile.

<sup>13</sup> Voir à propos du filtrage Chelkoff Grégoire et Thibaud Jean-Paul, « L'espace public, modes sensibles. Le regard sur la ville », *Annales de la recherche urbaine*, n°57-58.

<sup>14</sup> L'expression est de Gaëtane Lamarche-Vadel, *Jardins secrets de la Renaissance. Des astres, des simples et des prodiges*, Paris, L'Harmattan, 1997.

Le jardin cultive sa différence. On y trouve des espèces de plantes importées d'autres horizons, ou agencées d'une façon qui n'a pas son pareil ailleurs. La quantité (car le jardin se doit d'être pléthorique) et la qualité des plantes font la réputation d'un jardin. Luxuriantes, variées, elles ne le seraient jamais autant dans une rue. Entretenu, arrosé, taillé, le jardin offre aux citadins un lieu de nature domestiquée et abondante, dont il se fait le spécialiste. Il doit être le témoin de la capacité de l'homme à « maîtriser la destruction de naturel »<sup>15</sup>. Il donne une représentation de la nature, celle du pays dans lequel il pousse mais également, par échantillons, de celle qui prospère dans d'autres pays<sup>16</sup>. « L'arbre devient le représentant de la diversité du monde »<sup>17</sup>. En ce sens, les représentations de la nature concentrent en elles les thèmes de l'ailleurs, de la diversité, de la fuite et de la possibilité d'une alternative à la ville. Car la nature dans un jardin se présente comme une entité distincte de la ville qui s'est construite et développée contre elle. Les usagers ne s'y trompent pas et remarquent à quel point la présence de végétaux dans leur ville leur est indispensable. Naïma, rencontrée au jardin des Oudaïa à Rabat est un usager assidu des jardins urbains : « Dans une ville, les jardins sont mes endroits préférés. Pour moi, quand il n'y a pas de jardin, il n'y a pas de vie. Ils sont très importants et très intéressants. C'est un endroit où grâce aux plantes tu peux faire une communication intérieure, en toi. On discute avec l'arbre, on lui demande son histoire. On regarde chaque jour la fleur s'épanouir. Contrairement au reste de la ville, il y a de l'air, des arbres, du calme, une organisation tout à fait différente avec les allées. On casse la routine, on échappe aux transports, aux gens partout... »<sup>18</sup>. Ainsi préservée, ou plutôt réintroduite, en son sein, la nature sous forme de jardin, ne peut que provoquer une césure avec le tissu qui l'abrite.

Bien qu'enclos, ce lieu fait partie des espaces « ouverts », des espaces non construits, qui sont accessibles à tous, sans restriction aucune ; l'espace de nature du jardin s'offre à tous ceux qui désirent s'y rendre. Protégé par ses frontières, il s'inscrit dans la ville, au cœur même de quartiers parfois très denses, mais en rupture avec elle.

---

<sup>15</sup> Françoise Dubost, « Plates-bandes et herbes folles : Les ethnologues au jardin », dans Brunon, Hervé, *Le jardin notre double. Sagesse et déraison*, p.21.

<sup>16</sup> Richard Ballard, (Geography Department, University of Wales, Swansea) dans un texte paru sur un forum de discussion internet « Postcolonial gardening », 26 mai 1998 (crit-geog-forum@mailbase.ac.uk), fait l'hypothèse que les paysagistes européens dans les colonies ont eu tendance à planter des espèces végétales qu'ils connaissaient bien plutôt que des plantes locales, recréant pour eux-mêmes et leurs compatriotes des ambiances bien connues, dont ils avaient la nostalgie, et ainsi créant pour les personnes des pays colonisés, des ambiances étrangères.

<sup>17</sup> Franck Debié, op. cit., p.161.

<sup>18</sup> Naïma, 27 ans, jardin des Oudaïas (Rabat), 10/12/1997.

## **B- L'espace et le temps**

De façon générale, les jardins publics paraissent en rupture avec la ville. Concrétisée par ses frontières de grilles, la rupture est à la fois spatiale et temporelle.

### *1) Une rupture spatiale*

Bien protégé derrière ses haies, le jardin public marque une rupture nette entre l'espace public qui l'entoure, les rues, les places par exemple, et sa propre surface. La différence se caractérise à travers l'environnement, le milieu, constitué de sons, d'odeurs, de distances ou de contacts entre le visiteur et le cadre dans lequel il se trouve. La proximité de la végétation, de la terre, les petites allées, bordées de massifs, les gazons, les haies, et surtout les arbres et la présence d'une vie animale inscrivent la différence dans l'espace. Le seuil franchi, la ville se fait oublier. Les flux des voitures et des personnes disparaissent. Les immeubles s'effacent au profit des arbres, de fausse colline et de petite mare. Le contraste entre l'espace qui entoure le jardin et le jardin lui-même est important.

Le jardin botanique Orman au Caire par exemple est entouré de grands immeubles d'habitation d'environ dix étages sur deux de ses côtés, situés derrière de vastes artères de circulation très fréquentées et bruyantes, qui le cernent de toutes parts. Établi derrière de hautes grilles il est en rupture évidente avec le tissu urbain du quartier. Il rompt la trame des parcelles bâties en imposant un espace irrégulier, traversé par seulement quelques allées de terre battue, qui serpentent sans logique apparente au sein de ce terrain qui, vu par des bâtisseurs, pourrait apparaître comme « vide ». Le jardin public introduit dans la trame urbaine rationnelle, une exception, un espace illogique, allant contre les principes des voies de circulation qui sont dans l'obligation de le contourner. Non seulement il ne reproduit pas le schéma de construction du quartier, mais il détourne les flux automobiles du chemin le plus court, introduisant ainsi une sorte de « désordre » dans le tissu urbain, des zones de non droit circulatoire.



Figure 41 : L'environnement urbain du jardin d'essais, Rabat (photo aérienne 1996).

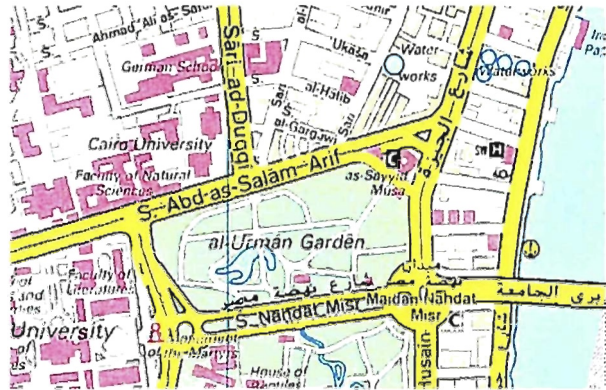


Figure 42 : L'environnement urbain du jardin Orman, Le Caire.

À Rabat, si les allées du jardin d'essais prolongent certaines rues qui l'entourent, la rupture spatiale est provoquée par la présence du végétal tout d'abord qui donne des repères dans le jardin. Divisé en sections, il invite le promeneur à changer d'ambiance selon les endroits où il se trouve. Il provoque ainsi une double rupture. Son organisation en terrasses avec son terre plein-central ne reproduit pas le schéma du tissu urbain environnant, mais ouvre l'espace en permettant des perspectives à l'intérieur du lieu. Les matériaux utilisés sont différents de ceux de la rue : il s'agit de pierres, de bancs en bois. Le ciment est très peu présent et la surface du jardin permet de ne pas trop percevoir les bruits de la rue. Les pins offrent leur odeur acidulée aux promeneurs qui connaissent alors un dépaysement olfactif. Le jardin ne ressemble pas à l'espace qui l'entoure.



Figure 43 : Terre-plein central du jardin d'essais, Rabat.



En franchissant le seuil, le visiteur du jardin entre dans un autre monde, il se met en « vacance » de la ville, grâce à un environnement qui lui permet de créer une coupure entre la ville et lui. Ainsi la fréquentation des jardins publics donne un sentiment de « ne pas être » dans la ville, tout en y étant. Cette coupure spatiale est en partie due à la trame du jardin qui ne reproduit pas celle du quartier dans lequel il est inscrit, mais également à la présence d'un meuble sans lequel on n'imaginerait pas un jardin : le banc public. Contrairement au reste de la ville, le jardin incite à la détente et est fait pour que le visiteur s'y arrête quelques instants. Dans ce but, des bancs sont installés le long des allées. Si on marche dans les jardins, on s'y assoit aussi beaucoup, ce qui est moins possible ailleurs. La ville est surtout conçue pour la déambulation, les déplacements rapides d'un lieu à l'autre et rien ne doit en entraver le mouvement. Si les bancs sont très nombreux au Caire le long de la corniche du Nil et sur les grandes avenues, ils sont souvent installés dans des lieux de passage intense et s'intègrent à la vie urbaine. Dans un jardin, ils s'offrent au promeneur comme une invitation. Ils lui permettent une mise en retraite de ses activités et la possibilité de prendre conscience de l'espace qui l'entoure, tout en ressentant une impression d'isolement de la ville, ses mouvements, ses bruits et ses odeurs. La ville se laisse oublier dans un jardin public.



Figure 44 : Banc dans le jardin des Canons à Damas



Figure 45 : Banc dans le jardin d'Essais, Rabat

**Les bancs assurent l'interpénétration de la ville et du jardin.**

Ainsi, la différence est grande entre l'espace de la ville et le jardin public, accentuée et soulignée par les clôtures. Tout change : la couleur du lieu, la texture des matières, et même les règles du jeu. Des gardiens y sont présents ce qui confère à l'endroit une sorte de privilège et de prestige comparativement aux autres espaces publics de la ville, non surveillés. Ils contrôlent les entrées dans la mesure où ils sont responsables de l'ouverture et de la fermeture des portes. Au Caire, ils font acquitter au visiteur son droit d'entrée. Ils veillent à la bonne utilisation du jardin et à la préservation des plantations. Leur présence et les horaires

d'ouverture renforcent le sentiment « d'entrer » quelque part, ailleurs, en laissant la ville derrière soi. Les horaires d'ouverture marquent la différence entre le jardin et la ville : accessible à toute heure, sans ouverture ni fermeture, la rue est un espace que l'on peut fréquenter sans se soucier du temps, alors que le jardin s'inscrit dans une temporalité précise, en dehors de laquelle il est fermé. Mais le temps du jardin n'est pas celui de la ville.



Figure 46 : Jets d'eau au jardin des canons, Damas.  
La présence de l'eau et de la végétation crée une distance à la ville.

## 2) Une rupture temporelle

La ville peut aisément ignorer ou oublier le jardin, dissimulé derrière ses clôtures. Hors des flux urbains, du rythme de la ville, il s'en détache tel un îlot sur la mer. Car le jardin public n'est pas un espace de déplacement, il est un espace où l'on s'arrête et où le temps s'écoule plus lentement, « la ville est prise de vitesse... la nature est sa lenteur »<sup>19</sup>.

Seulement soumis à ses horaires d'ouverture, le jardin public échappe à la mouvance de la ville. Les heures de pointe, les embouteillages, les files d'attentes diverses, les arrêts aux feux tricolores ne le concernent pas. Il aurait même tendance à s'opposer aux rythmes de la ville en affichant une forte fréquentation lorsque la ville est calme et le calme le plus total lorsque la ville se hâte. Mais cela n'est pas systématique. En pénétrant dans un jardin le visiteur a tendance à ralentir le pas. Le temps s'allonge. Il lui semble alors qu'il peut en disposer sans limites, et sans occupations.

---

<sup>19</sup> Alain Sarfati, *Annales de la recherche urbaine*, n°82, mars 1999, p.116.

Cette impression du visiteur est renforcée parce qu'on y prend le temps d'entretenir une nature qui échappe aux logiques commerciales et industrielles, une nature qui n'est pas « rentable » et qui plus est a besoin d'un temps long avant d'arriver à maturité. Le jardin « n'est pas une terre dont on tire des revenus, une plus-value, et que l'on exploite. Il n'existe que pour lui-même et notre propre plaisir... C'est dans un jardin, peut-être plus que partout ailleurs, que le citadin prend conscience qu'il a réellement tranché les liens qui unissaient l'homme à la terre »<sup>20</sup>.

Le végétal, quel qu'en soit la forme, intègre la notion de temps pour atteindre son plein épanouissement. Face au rythme rapide de la vie urbaine où le temps s'écoule en minutes, l'échelle temporelle d'un jardin se compte en années, voire en dizaines d'années pour qu'il prenne forme. Les jardins anciens rappellent l'époque à laquelle ils ont été aménagés et recréent un lien physique entre les périodes historiques, faisant ainsi palper de façon concrète le passage du temps. Parfois hérité et entretenu de génération en génération de citadins, le jardin se présente comme une sorte de mémoire vivante et de reflet de l'histoire de la ville. Il s'y perd aussi parfois et véhicule des fausses histoires. Ainsi, le jardin des Oudaïas à Rabat est souvent décrit comme étant un patrimoine très ancien de la ville. Il est attribué au XVIIe siècle, et sa forme andalouse est jugée comme étant celle d'origine. Or on sait que cet endroit a peut-être abrité un jardin au XVIIe siècle, mais nous n'en avons aucune preuve archéologique. Par contre, il semble bien qu'il ait été aménagé selon un schéma « pseudo-andalou », inspiré des jardins d'Andalousie par le paysagiste français Forestier... en 1919. Mais cette histoire « arrangée » est peut-être le signe d'une réussite paysagère, réappropriée à un point tel qu'elle a trouvé sa place dans l'art des jardins arabo-musulmans.



Figure 47 : Une fontaine « traditionnelle » au jardin des Oudaïas

<sup>20</sup> Pierre Sansot, *Les jardins publics*, p.98.





Figure 48 : Le jardin des Oudaïas, Rabat.

Les aménagements des jardins traduisent, lorsqu'ils ont été conservés à l'identique, une idée de la nature, de la fonction attribuée au jardin et des possibilités et modes botaniques qui étaient celles de l'époque à laquelle ils ont été créés. Ils complètent l'histoire urbaine de la représentation de la nature dans la ville. La conscience retrouvée du passage du temps sur une grande échelle est complétée par celle d'une échelle à plus courte échéance.

Le jardin est un des seuls endroits dans la ville où l'on peut encore prendre conscience du passage du temps et de la succession des saisons. La végétation en est le témoin naturel. Les immeubles, les places, et même le Nil au Caire, depuis que son débit est contrôlé par les barrages, ne donnent pas le rythme des saisons. La ville déroule son fil uniformément d'hiver en été. La technologie et l'architecture permettent toujours davantage de rendre moins perceptibles les différences des saisons. Les galeries couvertes, les déplacements en véhicules divers, le chauffage l'hiver et la climatisation l'été tendent à protéger les citoyens intégrés à la vie urbaine moderne, des variations de température ou de précipitation, d'en atténuer les extrêmes. Les conditions de vie se font par conséquent dans un cadre météorologique presque sans surprise.



Le jardin au contraire est soumis de plein fouet aux conditions climatiques. Les fleurs ne sont pas les mêmes en hiver et en été, les arbres jaunissent et perdent leurs feuilles en automne puis en hiver, les végétaux divers sont d'un vert tendre au printemps. Le jardin réintroduit les saisons, et la contrainte météorologique dans la ville d'où elles avaient eu tendance à être exclues. Il donne le rythme de succession des saisons et affirme une division du temps annuel calquée sur le rythme de la nature. Il insuffle de nouveau les repères saisonniers à ses visiteurs qui le vivent comme les origines retrouvées.

Ainsi, le jardin est un espace public différent des autres espaces publics de la ville. Protégé par ses clôtures, il représente un lieu en rupture avec la ville. Rupture spatiale, temporelle, il émerge du tourbillon urbain comme facteur de stabilité et de mémoire. Avec lui, du temps s'inscrit dans les lieux et l'espace. Pourtant, le jardin est souvent parfaitement intégré au quartier dans lequel il est implanté. Plus il est différent de son environnement, plus son identité est forte et plus il s'affirme comme entité propre et pérenne face à la ville dont il se démarque et dont il fait pourtant partie par définition. C'est sans doute ce contraste qui lui permet de dévoiler d'innombrables visages.

## II) LES INNOMBRABLES VISAGES

Le jardin public jouit en général d'une connotation très positive, de bonheur, de plaisir et de paradis. Mais il possède deux vies : une vie publique qui respecte ce qu'on en attend et remplit (ou à peu près) les fonctions qu'on lui a attribuées, et une vie « cachée » qui lui vaut parfois une « mauvaise réputation ». Si la dualité du jardin s'exprime par l'alternance de l'ombre et de la lumière, de la fraîcheur et de la chaleur, il est également à la fois normes et libertés.

### A- La vie publique

Le jardin public est devenu fonctionnel en même temps qu'il est devenu équipement<sup>21</sup>. On lui a attribué des fonctions spécifiques à remplir dans la ville et auprès des citoyens. Son ouverture au public est une sorte de droit de visite offert à des usages différents.

#### 1) *Un usage réglementé*

Le jardin public permet un usage public et collectif du lieu, mais cela n'est pas sans conditions. Il faut, on le sait, respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de l'endroit. Il est de plus communément admis que seules certaines pratiques y sont autorisées. Car l'espace est entièrement dominé par l'image générique du « jardin public », lieu de la collectivité, de la communauté urbaine et lieu de la nature. Il est dominé enfin par des règlements qu'il est impératif de respecter. Franchir le seuil du jardin revient à en accepter tacitement les règles énoncées par ceux qui en ont la charge et également celles qui s'établissent d'elles-mêmes par l'usage que les visiteurs les plus réguliers en font.

Tout est organisé dans les jardins pour faire respecter l'ordre imposé, alors que l'impression dominante est que c'est la nature elle-même qui est respectée. Les allées gravillonnées, en terre battue ou sablées, voire cimentées, les bordures et les barrières, souvent basses (qui donnent le sentiment que l'on peut en réalité les franchir<sup>22</sup>) délimitent avec précision les zones permises et les zones interdites. Des pancartes sont installées qui tendent à

---

<sup>21</sup> Voir chapitre 3.

<sup>22</sup> Au Caire et à Rabat, ces bordures donnent si bien le sentiment qu'elles peuvent être franchies qu'elles le sont effectivement. À Damas, « l'ordre » règne davantage et ce n'est pas le cas dans beaucoup de petits jardins, mais cela arrive également.

responsabiliser les visiteurs et leur dicter les règles de conduite : « ne pas s’asseoir sur les pelouses », « ne pas cueillir les fleurs »... Ces règles rappellent qu’avant tout, le jardin public est conçu pour la promenade, le repos, la rêverie, les enfants (dans les aires de jeux qui leur sont réservées) et la santé. Le contrôle des activités y est pratiqué de façon plus directe, plus omniprésente que dans la rue, par les gardiens qui surveillent le jardin et par les autres usagers qui veillent à pourvoir y apprécier la paix du lieu et la tranquillité qu’ils y cherchent<sup>23</sup>.

Les règles d’usage du jardin s’appliquent à tous sans distinction, de même que l’accès au jardin. Ainsi, cette égalité de traitement renforce l’idée que le jardin est à tous et que tout le monde est traité de la même manière, qu’il n’y a pas de différence. Ainsi il paraît relativement « démocratique », car qui que l’on soit, on ne jouit en principe d’aucun privilège. De l’application de ce règlement pour tous, découle une certaine familiarité entre le visiteur et le jardin. Il peut développer une sorte d’appropriation individuelle du lieu. Mais celle-ci ne reste que partielle, et si, à propos d’autres équipements collectifs l’on parle de « mon » école, « mon quartier », etc., on ne dit jamais (à quelques exceptions près) « mon » jardin public<sup>24</sup>. Cela est probablement dû, propose Stacia Hensens, au rythme de fréquentation et à la situation géographique de l’équipement collectif. Placé dans un quartier propice au passage (zones commerciales, centre ville, zones de forte concentration industrielle), le jardin est fréquenté par des personnes très variées. Certaines s’y rendent chaque jour, d’autres quelques fois par semaine et certaines n’y vont qu’occasionnellement. Par conséquent, l’ambiance n’est jamais la même et les usagers ne peuvent se reconnaître les uns les autres que rarement. Dans ce cas, l’utilisation ne crée généralement pas de liens entre les usagers, et le jardin ne rassemble pas les personnes d’un même quartier.

Dans une zone de passage, le jardin n’est pas destiné à desservir uniquement les habitants de ce quartier, il s’offre concrètement à tous et ne ressemble pas à un équipement de proximité, mais est plutôt un espace à l’échelle de la ville. Par exemple, juste à côté du jardin du Triangle de Vue à Rabat ( ou jardin Hassan) se situe la gare d’autobus qui dessert notamment Salé. De nombreuses personnes qui résident à Salé, mais travaillent à Rabat s’installent sur un banc du jardin pour attendre l’heure de leur bus à l’ombre et dans un cadre où elles peuvent se détendre avant de rentrer chez elles. Le jardin, pour beaucoup de ces personnes, représente alors davantage une salle d’attente agréable qu’un jardin public. Elles n’y restent que lorsqu’elles disposent d’un peu de temps avant de prendre leur bus. C’est le

---

<sup>23</sup> D’après Élisabeth Sire, op. cit., p.100-103.

cas de Saïz qui explique : « J'habite à Salé et je travaille à Rabat. Je viens en bus, et comme mon travail est près du bus, je m'installe souvent ici si je suis en avance ou quand il faut que j'attende le bus. Je viens aussi le midi, après le repas, je prends un café pour attendre l'heure de reprise du travail. C'est facile, c'est pratique et c'est agréable ! »<sup>25</sup>. D'autres personnes sont des habitués, mais n'habitent pas forcément le quartier. Elles travaillent à proximité ou se rendent souvent dans le centre ville pour y effectuer des achats ou se promener, ou ont parfois pour objet de promenade le jardin lui-même.

À Damas, le jardin municipal situé en face du musée national d'archéologie, est situé lui aussi à proximité d'une station de bus. Ici il s'agit de minibus (qui sont des transports privés). La station se trouve sous le pont El-Assad qui borde le jardin municipal. La plupart des usagers sont des hommes. Beaucoup d'entre eux ne fréquentent le jardin que lorsqu'ils disposent de temps avant de prendre leur bus. L'écrasante majorité est composée de personnes seules dont la principale occupation est d'attendre. Ce jardin est de plus, un lieu de passage très prisé car il permet un raccourci et donne l'occasion d'éviter le terminal des autobus, bruyant, sombre et pollué. Ainsi, il est largement perçu comme un espace lié à la gare routière. S'y est d'ailleurs développé spontanément un service de « cafétéria » : des hommes circulent dans le jardin proposant des boissons chaudes et fraîches. Ils transportent les boissons fraîches dans un seau rempli de glace et proposent du thé qui est chauffé et infusé sur un petit réchaud à gaz à l'extérieur du jardin sous le pont. Servi dans des verres en verre, le thé ou les boissons gazeuses fraîches renforcent l'impression de salle d'attente. Ce jardin ne semble pas être fréquenté par des personnes du quartier qui se rendent plus volontiers dans le jardin voisin, Al-Munchiyeh, moins traversé par les personnes de passage. Le jardin municipal fait peu l'objet d'une appropriation par les usagers. En revanche, les vendeurs de thé et de boissons fraîches en ont fait leur territoire commercial. Ils connaissent les heures de pointe de la fréquentation du jardin, et celles de certains habitués en transit vers leur domicile. Arrivés les premiers pour ce type de commerce dans ce jardin, ils le considèrent comme une chasse gardée et en assurent le bon fonctionnement. Ils ramassent les canettes de boissons vides et effectuent des rondes dans le jardin pour s'assurer qu'aucun verre n'est resté sur les bancs. Ils assurent ainsi un réel service dans le jardin, qui s'assimile alors à un « café » de plein air. La similitude d'usages entre les cafés et les jardins publics soulignée par Pierre Sansot à propos

---

<sup>24</sup> Voir Stacia Hensens, « Est-ce à l'utilisateur de s'adapter à l'équipement ? ».

<sup>25</sup> Entretien du 8/12/1998, jardin du Triangle de Vue, Rabat. Saïz, 35 ans, travaille à la municipalité de Rabat.

du café Riche de Montpellier<sup>26</sup> se révèle transposable dans ce cas précis au jardin municipal de Damas. La règle est ici différente de celle d'autres jardins. Le jardin municipal est un lieu d'attente, calme, où l'on peut consommer des boissons. Il est par conséquent de bon ton de respecter la tranquillité des autres usagers. Les enfants n'y sont tacitement pas les bienvenus. Lorsque des collégiens le traversent en courant et hurlant, ils sont suivis par des regards réprobateurs. Ils n'y ont pas leur place. D'ailleurs, aucun jeu n'y a été installé. Ce jardin est un lieu d'adultes. Il répond aujourd'hui à une fonction précise : tromper l'attente et procurer un instant de tranquillité.



Figure 49 : Jardin Municipal, Damas.

Au Caire, le rapport au jardin est un peu différent dans le sens où, on le sait, on ne peut pas le traverser comme un simple raccourci du parcours urbain. En 1995, avant que le jardin de l'Azbakiyya ne soit détruit pour les besoins des travaux de creusement de la troisième ligne de métro, le jardin, même largement réduit comparativement à sa taille d'origine, faisait l'objet de phénomènes importants d'appropriation. Bien qu'exceptionnellement non payant, ce jardin n'était pas devenu un simple lieu de passage. On pouvait par exemple y rencontrer un groupe de jeunes hommes adeptes du kung-fu. Les membres du groupe (composé d'environ dix garçons entre quinze et vingt-deux ans) considéraient que le jardin leur appartenait et qu'ils en étaient les responsables. Ils s'octroyaient ainsi des avantages par rapport aux autres visiteurs comme celui de pouvoir s'y rendre même lorsque le jardin était

<sup>26</sup> Voir « La gloire des jardins. Du café "Riche" au jardin de l'esplanade ».

fermé. Ossama, qui semblait être le chef de bande expliquait alors : « Nous, on arrive là à six heures du matin. Nous, on est du quartier alors le jardin n'est pas fermé pour nous. On appelle le gardien et il nous ouvre. Le gardien, il nous connaît, il n'a pas le droit de refuser. Quand on a fini de faire ce qu'on a à faire dehors, on vient ici ; on est toujours ici. On ne va pas ailleurs, là où on n'est pas connu. (...) Si quelqu'un voulait détruire le jardin, moi je peux utiliser le kung-fu que j'ai appris (...). Oui, j'utiliserais la violence pour protéger mon jardin. Quand on est là, on empêche les gens de faire quelque chose de pas bien au jardin (...) »<sup>27</sup>. Ainsi, Ossama et son groupe s'étaient érigés en défenseurs du jardin et entendaient bien y faire respecter le règlement d'usage, tout en considérant qu'une partie des règles ne les concernaient pas, qu'ils étaient différents des autres usagers. Cette familiarité avec le jardin était en partie une conséquence de sa fréquentation assidue, de même que de la connivence avec le gardien. Ils connaissent chaque arbre, chaque allée et parterre et y passaient la majeure partie de leur temps libre depuis plusieurs années. Le gardien était leur ami et leur faisait confiance. Pour eux, les horaires d'ouverture et de fermeture ne s'appliquaient pas, ce qui leur a permis de développer le fort sentiment qu'ils étaient « chez eux » dans ce jardin. Mais ce cas est rare et l'appropriation des jardins reste la plupart du temps très partielle. L'assouplissement des règles d'usage n'est donc qu'exceptionnel.

Les jardins situés dans des lieux moins centraux, ou moins soumis à un flux permanent de passage sont plus souvent les objets d'une appropriation relative du lieu, qui n'entraîne pas la violation des règles d'usage. Dans ce cas, il s'agit d'habitudes prises quant à un lieu précis du jardin. La fréquentation assidue du jardin permet d'en repérer les endroits les plus calmes, les plus ombragés, les mieux situés pour observer les autres tout en restant soi-même relativement invisible, ou d'autres préférences diverses. Ainsi, dans le petit jardin de quartier Dar el-Ulum, à Mounira (Le Caire), on observe des phénomènes d'appropriation partielle du lieu, que l'on retrouve dans le jardin d'essais de Rabat ou le jardin Sabîl à Alep. Ces jardins sont des lieux fréquentés surtout par des personnes du quartier. Ils sont inscrits dans un quotidien et ne font pas partie de ces jardins où l'on se rend à l'occasion d'un jour particulier ou d'une sortie exceptionnelle. Ils appartiennent à la « routine ».

On rencontre par exemple Nadia et sa mère à Dar el-Ulum<sup>28</sup>. Chaque jour, après le travail de Nadia qui est institutrice, elles se rendent au jardin. Elles s'assoient sur l'herbe et

---

<sup>27</sup> Entretien du 4/6/1995.

<sup>28</sup> Nadia, 17 ans, est institutrice et sa mère, 45 ans, au foyer, ont accepté avec joie de se prêter au jeu de l'entretien le 6/6/1995.



discutent en sirotant un thé. Elles regardent les autres usagers du jardin et profitent du plein air. À chaque visite, elles s'installent au même endroit qu'elles ont choisi après en avoir essayé plusieurs. Elles s'y sentent « comme à la maison » et s'y installent chaque jour de la même façon : en regardant dans la même direction, en posant le verre de thé sur le même petit espace du gazon dépourvu d'herbe. Elles reconnaissent qu'elles se sentent froissées si en arrivant au jardin elles trouvent une personne installée sur « leur coin ». Cette « offense territoriale », selon la formule d'Erving Goffman, est la manifestation de leur appropriation inconsciente de cet endroit particulier qui les conduit à juger comme une violation l'intrusion d'une personne non désirée dans leur territoire, et dont elles considèrent qu'elle n'a rien à faire à cet endroit. L'ombre de l'arbre où s'installent Nadia et sa mère devrait selon elles leur rester réservée. Ainsi, elles se sentent dépossédées si elles ne peuvent s'y installer.



Figure 50 : Jardin Dar el-Ulum, Nadia et sa mère à l'ombre de leur arbre (Le Caire).

À Alep, dans le jardin Al-Sabîl, situé au sein des extensions modernes de la ville, à l'ouest, on rencontre chaque jour à la même heure (vers dix heures), des hommes âgés installés sur un même banc. Ils sont trois à se retrouver quotidiennement à cet endroit. Un quatrième est décédé depuis peu à la suite d'une maladie dont ses amis du jardin avaient été alertés par son absence aux rendez-vous quotidiens. Ils se sont rencontrés au jardin et y ont lié une amitié qui dure depuis vingt années. Le banc sur lequel ils se retrouvent est leur point de repère aussi bien dans le jardin que dans la journée. Ils passent quelques heures ainsi à discuter sur « leur » banc. Ils ne le trouvent presque jamais occupé par d'autres personnes, au moins par des habitués du jardin qui savent que celui-ci est « le banc des grands-pères » et

évitent de s'y installer. Mais il peut arriver qu'ils le trouvent occupé par des personnes non prévenues. Dans ce cas, ils s'installent plus loin, guettant l'ami retardataire en espérant qu'ils ne se perdront pas. Dès que leur banc est de nouveau libre, ils s'y installent avec le sentiment satisfait de la propriété recouvrée<sup>29</sup>.

Le sentiment d'appropriation partiel des jardins n'entre pas en conflit avec les normes d'usage collectif en vigueur dans ces lieux. Tout au plus, on trouve des noms gravés dans le bois des bancs, mais généralement, l'appropriation ne se manifeste que lors de la présence des personnes qui la ressentent. Le jardin, multifonctionnel, accueille de la même manière tous ceux qui s'y rendent, le jardin reste, malgré les tentatives d'appropriation, soumis à l'application des règles d'usage collectif, un espace public. Lieu ouvert, lié au spectacle de la nature, il favorise et permet à celui de la société de prendre place. À l'instar des autres lieux publics, le jardin est un lieu où l'on voit et où l'on est vu.

## 2) *Voir et être vu*

Si au XIXe siècle en France et partout où l'influence et les modes de vie français étaient implantés, les jardins étaient les lieux privilégiés de la promenade mondaine, où la bourgeoisie se montrait au cours de promenades pour lesquelles elle prenait tout particulièrement soin de sa toilette, ils restent aujourd'hui des lieux de représentation, de spectacle et de mise en scène de la société et de ses normes sociales. Il n'est aujourd'hui plus question de se « parer » pour aller au jardin, au contraire, la tenue décontractée est de rigueur<sup>30</sup>, mais la fonction de lieu de représentation existe toujours et les normes implicites en vigueur nous renseignent sur les valeurs des sociétés.

### a- Constituer un groupe

Le jardin public est un lieu dans lequel les usagers peuvent profiter des avantages des espaces publics. Ils peuvent s'y installer en toute liberté, adopter une attitude d'inattention polie, tout en ayant conscience qu'ils font dans une certaine mesure partie d'un même groupe rassemblé dans ce lieu et par ce lieu : celui des personnes entrées dans le jardin public. Au Caire, plus qu'à Rabat et Damas, le fait de payer l'entrée du jardin fait accéder les usagers à

---

<sup>29</sup> Histoire contée par Souad, usager assidu du jardin Al-Sabil d'Alep.



un statut identique, celui d'usager, voire de « client » du jardin, qui instaure une sorte d'égalité entre les personnes présentes au jardin. Elles se savent par conséquent à l'abri des regards des autres personnes qui n'appartiennent pas à ce moment-là au groupe des usagers du jardin, qui se voit comme homogène. Le groupe n'existe, écrit Isaac Joseph, que lorsque les personnes présentes se perçoivent comme membres<sup>31</sup>, malgré l'hétérogénéité de leurs appartenances et de leurs motivations. Malgré son sentiment d'appartenance au groupe, l'usager du jardin se trouve en présence d'étrangers avec lesquels il partage, de fait, quelques instants de sa vie.

Si l'on adapte au jardin la définition la plus simple que Richard Sennett propose de la ville, le jardin serait « un milieu humain dans lequel des inconnus se rencontrent »<sup>32</sup>. Il s'instaure, dans ces conditions, un « rapport d'observabilité »<sup>33</sup> réciproque qui passe par le langage corporel, les attitudes, le respect des normes de conduite en public, etc. « Le regard par lequel nous cherchons à percevoir autrui est lui-même expressif. Par le regard qui dévoile l'autre, nous nous dévoilons nous-mêmes. L'acte par lequel l'observateur cherche à connaître la personne qu'il observe est une reddition par laquelle il accepte d'être lui-même observé. (...) Ce qui se produit dans cet échange de regards constitue la réciprocité la plus parfaite dans tout le champ des relations entre les hommes »<sup>34</sup>. Malgré une attitude propre à faire croire à l'indifférence des usagers les uns aux autres, les comportements adoptés sont en partie destinés aux autres visiteurs du jardin, par le simple fait que leur co-présence les rend mutuellement visibles et par conséquent simultanément acteurs et observateurs<sup>35</sup>. Non-conformité aux règles, excentricité, violation ouverte des usages tendent à mettre à part l'individu dans le groupe, qui fait un usage commun du lieu, lors de ces rencontres ordinaires, placées sous la règle impérative du droit à la tranquillité.

## b- Conquérir un territoire

La tranquillité d'un séjour dans le jardin s'acquiert entre autres par la conquête d'un territoire. S'asseoir sur un banc, ou s'installer sur l'herbe ne sont pas des actes anodins. Ils sont bien entendu destinés à rendre agréable et propice à la détente le passage au jardin, ils

---

<sup>30</sup> Ce qui n'exclut pas que cette tenue décontractée ne soit pas elle aussi très recherchée et, peut-être, une nouvelle façon de se « parer » dans le respect de normes plus subtiles encore.

<sup>31</sup> Voir « Les compétences de rassemblement. Une ethnographie des lieux publics ».

<sup>32</sup> *Les tyrannies de l'intimité*, p.42.

<sup>33</sup> Isaac Joseph.

<sup>34</sup> Georg Simmel, « Essai sur la sociologie des sens », *Sociologie et épistémologie*, Puf, 1981, p.223-228.

<sup>35</sup> D'après Isaac Joseph, *Erving Goffman et la micro sociologie*, p.23.

sont également autant de signaux envoyés aux autres visiteurs. Le jardin, au même titre que les autres espaces publics (et sans doute plus encore dans la mesure où il offre un décor particulier, qui fait sans cesse changer les perspectives avec les jeux des ombres et de la lumière) est un espace d'exposition aux autres, un théâtre du monde. Ainsi, au Caire, la sortie en famille au jardin est l'occasion de recréer, sur place un territoire familial à l'extérieur du domicile.

Les familles emportent avec elles toute une série d'objets familiers destinés à ne manquer de rien lors de leur séjour au jardin. Elles sont souvent équipées de nappes, d'ustensiles de cuisine, de nourriture et de boissons, de couvertures pour la sieste des enfants, de jeux (ballons, cartes...) et lorsque le temps est très chaud de tissus destinés à improviser des « tentes » à l'aide de ficelles pour s'abriter de l'ardeur du soleil. Sitôt arrivées, elles étalent ces objets autour de la nappe<sup>36</sup>, marquant de ce fait un territoire familial dans lequel seuls les membres de la famille peuvent pénétrer. La nappe constitue le centre de ce territoire, et la famille s'assoit autour. L'équipement emporté au jardin permet de délimiter les frontières précises du territoire familial. Il n'est d'ailleurs pas besoin de le défendre contre les autres qui partagent un consensus sur les règles de non-intrusion et d'appropriation exclusive de cet espace précis du jardin, fractionné en une multitude d'autres territoires familiaux. L'espace constitué en étalant ainsi les objets familiers et familiaux devient un prolongement du domicile au jardin, qu'il suffit de reconstituer à chaque visite pour conquérir de nouveau un territoire précis, en une « région » et se sentir « chez soi ».

Cette division du jardin en territoires se fait très généralement sans heurts, bien que non concertée, car elle fait partie des règles de la coexistence dans le jardin public, de son utilisation commune, largement révélatrices des formes générales de l'occupation des espaces publics dans les sociétés. Les formes d'occupation progressive du jardin public peuvent rappeler celles que Jean Rémy et Liliane Voyé<sup>37</sup> ont observées concernant celles d'une plage. Ils expliquent en effet comment dans l'occupation d'une plage par des estivants, des régions se constituent et comment, dans le processus d'occupation progressive, ces régions entrent en interrelation l'une avec l'autre, en fonction des ressources à s'approprier. Reprenant Isaac Joseph, ils considèrent que « l'ensemble des règles d'occupation de l'espace trouve (...) son fondement (...) dans une sociologie du tact, où distance/proximité, attirance/répulsion,

---

<sup>36</sup> Ces objets sont ce que Jean Rémy et Liliane Voyé appellent des « marqueurs non fixes », op. cit.

<sup>37</sup> Exemple qu'ils empruntent à Aschraf et Schefflen.

circulation et contiguïté organisent le lieu et son peuplement éphémère.»<sup>38</sup>. Une des règles implicites de peuplement sur laquelle se fait le consensus, chacun voulant rester autonome, correspond à « l'option de dispersion maximale » qui laisse des espaces interstitiels entre chaque groupe afin de ne pas se gêner réciproquement, que ce soit au niveau visuel ou phonique (les conversations). Cette dispersion est liée à un consensus réciproque sur les règles d'appropriation, qui suppose l'intériorisation d'un certain nombre de codes culturels définissant des invariants dans le comportement<sup>39</sup>. Lorsque la fréquentation du jardin n'est pas trop dense, on remarque qu'à chaque banc correspond un groupe : une personne seule ou un couple ou deux ou trois amis occupent un banc, si possible en laissant un banc libre entre chaque groupe. Et si dans l'éventualité d'un partage du banc, la plupart des visiteurs marocains du Triangle de Vue s'assoient sur un côté et non au milieu du banc comme le ferait une personne qui de façon ostentatoire montre son refus d'être éventuellement « dérangée », tant que tous les bancs du jardin ne sont pas occupés, sa solitude sera respectée. C'est probablement une des raisons pour lesquelles les femmes peuvent parfaitement fréquenter les jardins publics. Leur présence fait partie de leur vie publique.

### c- La convenable présence des femmes

Traditionnellement, la ville arabe est surtout du genre masculin, caractérisée par ses espaces publics largement appropriés par les hommes<sup>40</sup>. Dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée, la sexualisation des espaces est d'autant plus marquée qu'elle reflète une forte séparation des rôles sociaux selon les sexes. À la femme revient le territoire de l'intime, du domestique, de l'intérieur, à l'homme revient celui de la représentation en public, des affaires et du pouvoir. Les rôles sociaux/sexuels se traduisent dans la pratique de l'espace urbain. L'idée généralement admise<sup>41</sup>, est que la ville est un lieu dangereux, pour tous, mais plus encore pour les femmes dont elle menace la vertu. La ville est perçue comme amonale,

---

<sup>38</sup> Voir Rémy, Jean et Voyé, Liliane, *Ville ordre et violence. Formes spatiales et transaction sociale*, et Tizon, Philippe, « Qu'est-ce que le territoire ? » dans DI MÉO, Guy (dir.), *Les territoires du quotidien*, p.17-34.

<sup>39</sup> Voir Rémy et Voyé, op. cit.

<sup>40</sup> Voir entre autres Rabia Bekkar, « Statut social des femmes, accès à l'espace et à la parole publique », p.87.

<sup>41</sup> En Europe, il y a encore moins d'un demi-siècle et au Maroc, en Syrie et en Égypte aujourd'hui, même si les femmes sortent de plus en plus et ont peu à peu acquis un droit à être présentes dans l'espace public. Mais l'idée selon laquelle une femme qui se fait agresser verbalement ou physiquement l'a forcément cherché est toujours très répandue dans ces trois pays, notamment. Elle ne doit par conséquent pas s'en plaindre car une femme bien élevée n'a rien à faire hors de chez elle.

engendrant des comportements immoraux<sup>42</sup>. Les femmes en étaient par conséquent exclues, jusqu'à il y a une vingtaine d'années environ, car une femme qui se montrait en public pouvait être assimilée à une femme publique, c'est-à-dire à une prostituée. Elle mettait donc en péril l'honneur de la famille qui reposait uniquement sur elle. Pourtant elles ont toujours été présentes dans la ville, et désormais, en Égypte, au Maroc et en Syrie, elles ont acquis un droit à être présentes dans la ville<sup>43</sup>, qui s'est d'ailleurs pour elles, plutôt révélée comme un espace de liberté de mouvement. Grâce à l'anonymat, à la multiplication des lieux considérés d'usage mixte (les jardins, les fast-food<sup>44</sup>...), les femmes ont pris place dans la ville, malgré le harcèlement et les plaisanteries douteuses dont elles font cependant toujours l'objet.

Le jardin public, à l'abri derrière ses grilles et ses haies, offre un espace de l'intérieur à l'extérieur. Comme il n'appartient pas non plus à un lieu de passage intense, il leur permet de séjourner hors de leur domicile en toute convenance. Espace limite entre l'intérieur et l'extérieur, il permet aux femmes de s'installer de façon décontractée au jardin. Jean-Claude David note à propos de la Syrie que les jardins publics ont permis un développement considérable de la pratique de l'espace public par les femmes dans un contexte de loisir<sup>45</sup>. « C'est un endroit où je peux venir seule, explique ainsi Ilam, je suis en sécurité parce qu'il y a beaucoup de monde »<sup>46</sup>. Et même si le jardin est un lieu de rencontres, la présence des autres usagers permet de penser que jamais le code de bonne conduite ne sera remis en cause et ainsi la vertu de la femme et l'honneur familial seront sauvegardés. Le jardin public, grâce à la présence de la nature, selon l'analogie entre nature/pureté/salubrité/moralité<sup>47</sup>, jouit toujours de la bonne réputation qui fait de lui, dans le sens commun, un espace moral, parfait contre-pied à la licence des mœurs, et par conséquent acceptable pour les femmes, qui constituent la majorité de ses usagers.

L'usage codifié ouvertement ou implicitement du jardin en permet une pratique collective satisfaisant la grande majorité des personnes qui s'y rendent. Il est entendu que le

---

<sup>42</sup> Voir Michèle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, « le genre de la ville », p.281-295.

<sup>43</sup> Elles travaillent, vont à l'université, font les boutiques...

<sup>44</sup> « Les femmes marocaines ont été assez habiles pour s'approprier l'offre de MacDonald's et utiliser son américanité pour en faire un lieu public détendu et mixte. La plupart des autres lieux mixtes sont soit des lieux sérieux, de concentration sur le travail ou les études, soit des lieux douteux. Les femmes qui pratiquent MacDonald's se sont saisies de l'opportunité présentée pour y créer un lieu de détente, de loisir, de solitude ou d'ouverture, à l'abri de la critique et du harcèlement masculins. Ici, une femme marocaine peut être vue, sans être mal vue », Hannah Davis Taïeb « Là où vont les femmes. Notes sur les femmes, les cafés et les fast food au Maroc », p.18.

<sup>45</sup> Voir : « Rencontre, côtoiement, ségrégation. Un autre type de sociabilité ? ».

<sup>46</sup> Ilam, 24 ans, est secrétaire dans un cabinet dentaire. L'entretien a eu lieu dans le jardin d'essais (Rabat) le 11/12/1997.

jardin n'est pas un lieu privé, que l'on doit tenir compte d'autrui dans ses attitudes et comportements afin de lui assurer tranquillité et paix, sous peine d'être tancé d'un regard réprobateur, voire d'être réprimandé par des gardiens vigilants. Mais cette vie publique lisse, calme et sans heurts que remarque et dont bénéficie l'usager occasionnel, cache un côté plus obscur, parfois réservé aux seuls initiés, une part maudite.

## B- La vie cachée

Si les jardins permettent la mise en scène des règles des rencontres, du côtoiement, des valeurs les plus généralement admises en leur sein, ils sont aussi le lieu privilégié de l'expression des déviances, des petites transgressions, du clandestin et de l'insécurité, ce qui permet le maintien de l'équilibre fragile et instable de la ville. Il est fondé sur le respect des normes dictées par les lois du pays, mais surtout par la communauté des habitants de la ville. La décence, la morale, la convenance sont souvent plus exigeantes que les lois juridiques pour les citoyens. Or dans une ville, l'espace est fragmenté en lieux qui permettent l'expression des divers « tempéraments »<sup>48</sup> humains, des individualités « excentriques » grâce à la possibilité de fréquenter plusieurs mondes à la fois. « À long terme, écrit Robert Park, tout individu trouve quelque part dans la diversité des manifestations de la vie urbaine le type de milieu où il s'épanouit et se sent à l'aise ; en un mot, il trouve le climat moral dans lequel sa nature particulière sera stimulée de telle sorte que ses dispositions innées<sup>49</sup> puissent parvenir à une pleine et libre expression ». Cela est vrai pour les personnalités « différentes » (le génie, l'excentrique, selon Park) ou pour les activités rejetées par les codes de conduite les plus couramment admis (le criminel, « le vicieux », l'anormal...). « Une grande ville tend à étaler et à révéler publiquement de manière massive tous les traits et tous les caractères de la nature humaine, ordinairement obscurcis et refoulés dans les communautés plus petites »<sup>50</sup>. Le jardin, par son côté « différent » des autres espaces publics, ses frontières qui l'isolent du reste de la ville et, par le fait qu'il est un monde en rupture, opaque, valorise l'inversion et la dénégation des interdits, les tentations de la transgression. Il attire alors les amours clandestines, les

---

<sup>47</sup> Rencontre en Europe au XIXe siècle et qui s'est répandue avec le développement des jardins publics.

<sup>48</sup> Voir Robert Ezra Park « The City : Suggestions for the Investigation of Human Behavior in the Urban Environment » (1915), repris dans Grafmeyer et Joseph (dir.), *L'école de Chicago ; naissance de l'écologie urbaine*, p.83-130.

<sup>49</sup> Park lui-même pose la question de la part de l'acquis et de l'inné dans ces dispositions.

<sup>50</sup> Robert Ezra Park, op. cit.

exclus, les pratiques illégales ou immorales, devient un lieu d'insécurité et y gagne une « mauvaise réputation ».

### *1) Les amours clandestines*

L'amour et les jardins forment un binôme reconnu depuis d'Antiquité la plus reculée. Mais si les jeunes filles du Caire, de Rabat et de Damas se rendent dans les jardins publics avec leurs petits amis, il ne s'agit pas seulement d'une raison émotionnelle. Dans ces trois villes, les jeunes filles ont acquis depuis quelques années davantage d'autonomie de déplacement. Elles vont à l'université, travaillent, sortent, seules ou en groupe. Les rencontres amoureuses non officialisées (au moins par des fiançailles) sont réprochées par les traditions et peuvent, si elles sont découvertes, porter un énorme préjudice à la réputation de la jeune fille et par conséquent nuire à un bon mariage. Le mariage est un objectif extrêmement important dans la vie de celle-ci et l'ensemble de son comportement est passé au filtre de l'acquisition d'une renommée de « bon parti ». Par conséquent, les comportements des jeunes filles dans les relations avec l'autre sexe sont contenus dans un système strict de normes sociales, intériorisées progressivement depuis l'enfance. Ce système de normes, forcément idéal, définit un champ d'action dans lequel elles doivent s'inscrire. Il induit par conséquent des interdits dont le principal est la fréquentation amoureuse, le flirt. En effet, celui-ci est considéré comme une menace permanente à la virginité de la jeune fille, et donc à l'honneur de la famille dans son ensemble. Or, il est largement admis par tous, parents et jeunes filles<sup>51</sup>, qu'une jeune fille doit arriver vierge à son mariage. Ainsi, tout comportement permettant de laisser entendre que celle-ci entretient des relations sexuelles est banni. Il lui est impératif de montrer qu'elle a une conduite irréprochable.

Rares pourtant sont les jeunes femmes hyperconformes aux normes sociales préétablies. Elles reconnaissent d'ailleurs volontiers « qu'il y a des différences entre ce qui devrait se passer et ce qui se passe vraiment »<sup>52</sup>. On voit ainsi naître des doubles vies, des non-dits, des secrets absolus et des lieux où la contrainte sociale est moins forte ; des lieux où une plus grande liberté avec les normes est permise. Les jardins publics font partie de ces lieux qui

---

<sup>51</sup> Des entretiens ont été menés au Caire en mars 2000 auprès de jeunes filles entre 19 et 29 ans, célibataires, sur ce qui est permis et interdit en matière de relations avec l'autre sexe. Des entretiens de même type, mais informels avaient été menés en 1997 à Rabat et 1998 à Damas.

<sup>52</sup> Interview avec Amira, 17 ans, 29 février 2000, Le Caire.

offrent aux amoureux des endroits anonymes, intimes mais publics, ce qui garantit une couverture de moralité s'ils venaient à être découverts.

Certains jardins ont acquis la réputation de « jardins des amoureux ». C'est le cas au Caire du jardin botanique Orman et de l'aquarium qui possède une grotte artificielle et sombre, très appréciée des couples. À Rabat, l'endroit le plus prisé pour les jeunes filles qui souhaitent rencontrer leur petit ami sans être découvertes est le bois de l'Agdal. Excentré, doté d'une végétation relativement dense, de bancs espacés les uns des autres, il représente un lieu prisé de rencontres. On peut s'y prendre la main, discuter en toute tranquillité, sans crainte d'être entendu par les proches, parfois s'y enlacer et très exceptionnellement y goûter un furtif baiser. À Casablanca, le parc de la Ligue Arabe est un lieu anonyme de rencontres pour les couples non officiels et remplit un rôle identique<sup>53</sup>.



Figure 51 : Amoureux dans le jardin zoologique, Le Caire



Figure 52 : Amoureux dans le jardin al-Jahez, Damas

Les jeunes filles ayant une relation amoureuse sont souvent condamnées à vivre deux vies parallèles, à jouer deux rôles différents, à fréquenter deux types de lieux. On « assiste [chez elles] à la formation de deux sphères différentes de la vie humaine, dont l'une est intime et secrète, l'autre ouverte, d'un comportement clandestin et d'un comportement public »<sup>54</sup>. Le jardin abrite la sphère la plus intime et la plus secrète de leur vie. On assiste là à une forme de paradoxe de l'espace public. En effet, on peut avancer que si ces pratiques se tiennent dans les jardins publics, ce n'est pas bien que cet espace soit public, mais parce qu'il est public, parce qu'il offre à la fois l'anonymat nécessaire à la liberté que demande ce type de comportements et la présence d'autres usagers les limite par le regard de l'autre.

<sup>53</sup> Voir Diane Singerman *Picturing Casablanca*.

<sup>54</sup> Norbert Élias, *La civilisation des mœurs*, p.276.

Les jeunes couples se rendent dans un jardin public éloigné du domicile de la jeune fille, et s'installent sur un banc, ou déambulent en se tenant le bras. Ce comportement appartient le plus souvent au domaine de l'interdit et bien qu'il soit assez largement répandu, les jeunes filles connaissent un fort sentiment de transgression d'une norme très affirmée par la société. Si les jeunes filles des milieux aisés peuvent également se rendre avec leur petit ami dans des restaurants, des cafés, des clubs, etc., celles des milieux populaires n'ont en revanche que peu de choix. La corniche du Nil au Caire, le bord de mer à Rabat et le mont Qâsiûn à Damas sont les seuls autres lieux publics qu'elles peuvent fréquenter. Ils apparaissent ainsi comme des lieux exutoires, des lieux propices aux contournements des normes sociales, et à la liberté.

## 2) *Les exclus de la ville*

### a- Un espace de référence pour les mendiants

Le jardin public par définition est accessible à tous, nul n'en est exclu, banni. Au Caire l'entrée payante empêche les personnes sans ressources de pénétrer dans les jardins, au moins le jour, ou lorsque le gardien est vigilant. Les jardins publics attirent les personnes exclues de la vie sociale et économique de la ville. Sans domicile, sans relation, les personnes très pauvres, trouvent refuge dans les jardins qui leur servent à la fois de repère et de lieu de vie. Ils y dorment en effet mieux que dans la rue où le passage des véhicules et des piétons les réveillent sans cesse. Ils peuvent parfois y dissimuler quelques effets, voire quelques bouteilles d'alcool, sous un buisson, mais surtout, ils y sont tranquilles. Hors des circuits sociaux et économiques, ils se réfugient dans des lieux qui présentent des caractéristiques communes avec leur situation. S'il est très mal vu de dormir sur un banc dans un jardin du Caire, il est en revanche extrêmement fréquent de l'observer à Rabat ou à Damas<sup>55</sup>. Exclusivement des hommes, les « vagabonds » des jardins se reconnaissent à leurs manteaux râpés et souillés, à leurs pieds usés à force de marcher sans souliers et à leur renonciation à se tenir droit sur les bancs. Ils n'ont plus ni la force ni le besoin de maîtriser leur apparence face à une société dont

---

<sup>55</sup> La place qu'occupent les vagabonds dans les jardins semble s'accroître au fil des années. Ainsi à Casablanca, le Parc de la Ligue Arabe, sur une partie de sa surface, est désormais devenu un « domicile fixe ». Les personnes qui y vivent à demeure utilisent les buissons pour faire sécher leurs vêtements, occupent les bancs toute la journée. C'est devenu un lieu qu'il semble hasardeux de traverser, ce qui n'était pas le cas il y a 3 ou 4 ans. (Merci à Marie-Pierre Anglade pour la description de ses observations d'avril 2002).



ils ne font plus partie. Mohammed raconte à propos du jardin du Triangle de Vue de Rabat : « Ici, il y a des alcooliques qui viennent ici, des gens qui dorment ici la nuit. Il y a aussi là-bas des filles, des prostituées, et le jardin est aussi réputé pour ça. Mais certaines personnes trouvent qu'il n'est pas fréquentable à cause de ça. J'ai même des amis qui ont cessé de venir. Il y a des mendiants, des voleurs, c'est sûrement parce qu'on est dans le centre ville. Mais c'est tranquille quand même ! »<sup>56</sup>. Seul le jardin accueille encore ceux qui sont exclus de la vie « normale », et leur permet de se reposer. Mais trop nombreux, ils attirent l'attention et ternissent l'image du jardin. Les usagers se plaignent et bientôt le jardin aussi les bannit. Ils y reviennent la nuit, escaladant les grilles, profitant d'un passage ouvert dans le grillage ou la haie.

#### b- L'espace refuge des vendeurs illégaux

Les jardins publics se montrent également des lieux refuges. Si l'on prend l'exemple du jardin de l'Azbakkiyya au Caire, dans son état actuel<sup>57</sup>, on s'aperçoit que la ville fournit parfois, contre sa volonté, l'occasion de créer des territoires refuges pour des catégories de personnes à qui elle ne donne pas leur place. Fermé depuis 1997 à cause des travaux de creusement de la troisième ligne du métro et du tunnel, il a été réaménagé à la fin de l'année 1999. Mais les arbres sont encore très petits et le gazon ne reflète pas l'aspect de tapis vert que souhaitaient les responsables de son réaménagement. Le jardin est par conséquent fermé au public ; des grilles en empêchent l'accès. Pourtant, il est fréquenté par des marchands ambulants qui en ont fait leur espace refuge. Dès l'annonce de l'arrivée de la police, qui saisit alors la marchandise en vente illégale et arrête le vendeur, certains, plus rapides et plus lestes que les autres franchissent les grilles du jardin avec leur marchandise emballée dans des couvertures ou des grands sacs de plastique et assistent tranquillement abrités derrière les grilles du jardin, aux opérations menées par les forces de l'ordre. La rafle terminée, ils s'installent de nouveau, jusqu'à la prochaine.

Ces types d'exclusions sont aisément remarquables et il n'est nul besoin d'être initié pour les observer. Les mendiants, les marchands ambulants illégaux appartiennent à la vie souterraine et pourtant visible de la ville. Ils sont présents pendant la journée et semblent somme toute relativement inoffensifs. Même s'ils ternissent l'image du jardin et sa jouissance,

---

<sup>56</sup> Entretien du 8/12/1997.

<sup>57</sup> En mars 2000.

ils appartiennent encore assez ouvertement à la vie publique du jardin, vie misérable, gémissante, mais visible. Mais « la nuit, (...) les parcs se métamorphosent en lieux énigmatiques, secrets et inquiétants, où les ombres des buissons et des arbustes se confondent et se mêlent d'une façon complice aux silhouettes d'hommes mystérieux et errants »<sup>58</sup>. Leurs activités, aux yeux des passants courageux, ne peuvent qu'être amORAles, illicites, dangereuses ou criminelles.

### 3) *Les comportements jugés déviants et délictueux*

Le jardin public renferme la nuit une population souterraine, interdite, taboue et suspecte qui profite de la « pellicule protectrice » de l'anonymat, nécessaire, selon Colette Pétonnet à assurer « l'équilibre entre la sécurité et la liberté »<sup>59</sup>. L'obscurité transforme la perception du jardin qui se mue en un lieu de l'effroi et de l'angoisse pour les passants retardés.

#### a- Les rencontres d'homosexuels

Dès la tombée de la nuit, certains jardins publics deviennent des lieux de rencontre pour les homosexuels. Au Caire<sup>60</sup>, à Rabat<sup>61</sup> et Damas<sup>62</sup>, l'homosexualité est considérée comme déviante, comme une perversion honteuse et, par conséquent, ne s'exprime pas au grand jour. Elle a donc besoin de lieux de rencontres ouverts, accessibles à tous et cependant discrets. Les jardins publics remplissent parfaitement ces conditions, sans compter que là où la végétation est la plus dense, les relations peuvent se consommer sur place. À Damas, par exemple, le jardin Sebki, situé dans la partie moderne de la ville est un des rendez-vous

<sup>58</sup> Pierre Sansot et Annie Pilon, « La part maudite », dans Brunon, Hervé (dir.), *Le jardin, notre double. Sagesse et déraison*, p.40.

<sup>59</sup> « L'anonymat urbain », dans Cynthia Ghorra-Gobin, *Penser la ville de demain. Qu'est-ce qui institue la ville ?*, p.18. Voir également Paul Claval, *La logique des villes*, p. 462.

<sup>60</sup> En Égypte, l'homosexualité est un délit, puni par la loi civile qui s'appuie sur la *Charia*, au titre de « mépris des religions », « débauche », « atteinte aux mœurs ». Un procès exemplaire se tenait au début du mois de septembre 2001 au Caire : plus de cinquante accusés, arrêtés sur une discothèque-péniche sur le Nil, pour « pratiques homosexuelles et débauche avec des hommes » sont jugés devant une Cour d'exception de la Haute Cours de Sûreté de l'État dont les jugements sont sans appel. (Source : *Le progrès égyptien*, 3 septembre 2001). Le verdict de novembre 2001 les condamne de 2 à 5 ans de prison et aux travaux forcés pour « mépris de la religion et incitation à la débauche ».

<sup>61</sup> On souligne à Rabat que l'homosexualité est interdite par le Coran et par la *Charia*. Elle est donc un délit puni par la loi.

<sup>62</sup> En Syrie, l'homosexualité est un délit qualifié de « perversion contre nature » qui est puni d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à six mois.

homosexuels de la ville. Les hommes s’y rassemblent à la recherche d’un partenaire. Ce jardin ne ferme pas ses portes le soir et possède des limites non étanches qui en favorisent l’entrée à toute heure. Les larges feuillages des arbres et les recoins gazonnés, délimités par des haies, contribuent à créer des « alcôves » discrètes. Comme les cinémas populaires (exclusivement masculins à certaines heures) ou les hammams, le jardin offre aux homosexuels à la recherche de nouvelles rencontres un lieu fermé, retiré des flux de la circulation urbaine, une pénombre suffisante pour se dissimuler aux regards des passants non initiés.

#### b- Un lieu de travail pour les prostituées

Les prostituées sont également des utilisatrices nocturnes assidues des jardins publics. Dans la même logique que les homosexuels, les jardins publics attirent les prostituées qui recherchent le calme un peu inquiétant des abords des jardins fermés. Ceux-ci ne sont plus fréquentés, sauf exception, que par des rôdeurs ou des personnes à la recherche d’un service précis. Souvent connus de tous, les lieux d’exercice des prostituées sont généralement passants et retirés à la fois. À Rabat<sup>63</sup>, elles exercent notamment le long du boulevard qui sépare les murs de la médina du jardin du Triangle de Vue. Éclairé et désert (il n’y a d’habitation d’aucun côté) ce boulevard est un lieu idéal de prospection. L’exercice du métier peut avoir lieu dans le jardin lui-même qui possède de très nombreux bosquets lorsque le client ne possède pas de véhicule. On y pénètre par un passage ouvert dans le grillage. Mais si « sexualité déviante » et jardin sont liés par une association entendue entre érotisme citadin, plein air et verdure, le jardin accueille également un commerce qui ne concerne pas seulement les sens. Les revendeurs et usagers de drogue y trouvent également leur espace de prédilection.

#### c- Vendre et consommer de la drogue

Les *dealers*, pour les mêmes raisons que les homosexuels et les prostituées profitent de la dissimulation que peut offrir le jardin public la nuit. Ils affichent une préférence pour les espaces délaissés des jardins, les lieux en friche. La vente et la consommation de drogue s’y déroulent alors dans une atmosphère d’impunité, mais de soupçon. Seuls les vendeurs ou consommateurs sont admis dans ces lieux alors réservés, connus et fréquentés des personnes

« du milieu ». Aucune personne étrangère à ce milieu ne peut y pénétrer sans courir le risque de s'exposer à une bagarre, destinée à se débarrasser du « gêneur » assimilé à un membre de la police. Il s'agit par exemple du jardin de l'Ermitage (dit parc Unesco) à Casablanca<sup>64</sup>. À la tombée de la nuit, ce jardin mal entretenu et isolé voit pénétrer seulement des personnes qui viennent s'approvisionner en herbe et résine de cannabis ainsi qu'en cocaïne ou héroïne. Ils s'approprient l'espace et le transforment en « salon de consommation ». Cette activité marginale et interdite pourrait peut-être passer inaperçue si elle ne laissait derrière elle des objets témoins comme les seringues, les tables brûlées. Ainsi marqué dans son mobilier et par les ordures qu'il génère, le jardin de l'Ermitage est devenu un lieu largement délaissé par ses riverains qui se préoccupent du sentiment d'insécurité que dégage désormais le jardin.

Fréquentés par des marginaux, leur proximité désertée par les usagers, certains jardins publics deviennent des lieux de réelle insécurité, où ceux qui s'aventurent non loin craignent bagarres, viols, vols avec violence, etc. Les journaux rapportent ces faits qui provoquent toujours une grande émotion chez les visiteurs assidus<sup>65</sup>.



Écrin d'une vie saine et morale le jour, le jardin public cache des activités qui ne correspondent plus seulement à la fonction que l'on souhaitait lui faire remplir. Lieu d'échappatoire aux convenances sociales, il remplit également un rôle d'exutoire des déviances et des exclusions de la ville. Il subit aussi des usages délictueux tels que des actes de vandalisme et des dégradations qui consistent à arracher les plantes, graver les arbres, briser les bancs, les lampadaires, laisser des détritrus... Point de vulnérabilité dans la ville, le jardin public provoque des sentiments variés et contradictoires. L'agrément du lieu se transforme à la faveur de la nuit en gêne, malaise et peur. Peuplé de marginaux, le jardin devient menaçant et une ambiance malsaine s'en dégage, renforcée par les formes inquiétantes de la végétation, transformée par l'éclairage public. Lieu de perdition la nuit, il est pourtant fréquentable le jour. Le jardin public constitue un espace différent des autres espaces publics

<sup>63</sup> La prostitution est un délit puni par la loi au Maroc, pour la prostituée et le client.

<sup>64</sup> Témoignages de Rachid et Karim, étudiants à l'université de Ain Chock, Casablanca, 12/12/1997.

<sup>65</sup> En 1997, dans son numéro du 23 au 29 avril, le journal *al-Ahram Hebdo* par exemple évoque qu'une tentative de viol aurait justifié la fermeture du jardin de l'Azbakiyya. Non entretenu depuis quelques mois puisqu'il était destiné à être ravagé par les travaux de la construction de la ligne de métro, le jardin était devenu un « repaire de malfaiteurs », dans lequel on vendait de la drogue et consommait de l'alcool et où tous les marginaux de la ville se retrouvaient la nuit.

de la ville, de jour comme de nuit. Aucun autre espace ne semble autant pouvoir juxtaposer deux vies. En accueillant le jour un ensemble varié d'usagers et, la nuit, des marginaux, ou des activités illicites le jardin public met en pratique le principe selon lequel un espace public est par définition un espace ouvert à tous sans distinction aucune, et remplit simultanément plusieurs fonctions, auprès de groupes différents. « Il nous faut [donc] admettre la réalité fondamentalement altérable [du jardin] public, convenir qu'il subit inévitablement, parce qu'il est espace d'accessibilité et d'exposition, toutes sortes d'intrusions et que, comme un film, il est "toujours hors de ses marques, en rupture avec la bonne distance, toujours débordant la zone réservée où on aurait voulu le contenir dans l'espace et dans le temps" »<sup>66</sup>.

---

<sup>66</sup> Isaac Joseph, « L'espace public comme lieu de l'action », p.216, à propos de l'espace public. Isaac Joseph cite Gilles Deleuze, *Cinéma 2. L'image temps*, Minuit, 1985, p.201.

## CHAPITRE 6 : LE JARDIN PUBLIC, UN LIEU POPULAIRE

Les jardins publics au Caire, à Rabat et Damas ont d'abord été, tout comme en Europe, des espaces conçus pour les classes aisées de la population qui recherchaient des lieux de rencontres et d'ostentation de leur richesse et de leur supériorité sociale<sup>1</sup>. Ils étaient prévus pour servir également l'image du pouvoir et assurer une représentation de sa puissance et de sa domination tant sur la nature que sur les hommes. C'est pourquoi les jardins conçus dans la logique de la modernisation et de l'urbanisme colonial de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle étaient souvent vastes, somptueux et entretenus avec soin<sup>2</sup>. Rapidement, et sous l'effet des politiques d'aménagement des jardins publics afin de contrôler les classes populaires, les éduquer et les instruire, les jardins ont changé de mode de fréquentation. D'une promenade dominicale pour laquelle il était nécessaire de s'habiller avec soin, par imitation des comportements adoptés par les aristocrates et les classes aisées et bourgeoises, on est peu à peu passé à une pratique plus décontractée. Les citoyens « ordinaires » se sont rapidement appropriés les jardins publics et depuis un demi-siècle environ, la pression démographique aidant, les ont peu à peu transformés en lieux massivement populaires, remodelant de cette manière la fréquentation des espaces publics des villes.

Puisque la ville, l'espace vécu, les territoires du quotidien sont d'abord l'œuvre du marcheur ou de l'automobiliste<sup>3</sup>, des personnes qui pratiquent la ville, les jardins publics sont devenus synonymes de territoire populaire pour les personnes des classes aisées qui ont cherché à s'en préserver. La ville a continué à développer des lieux « réservés » et la fréquentation du jardin public est devenue un signe d'appartenance aux classes populaires, qui, de leur côté ont, grâce aux jardins, acquis un sentiment de « droit à la ville ».

---

<sup>1</sup> Michel Foucault dans sa thèse montre comment à Bordeaux entre 1746 et 1756, l'intendant Louis de Tourny fait tracer un « Jardin Royal », afin d'offrir aux riches négociants une opportunité de rencontres plus nombreuses dans l'intérêt des affaires. Le nouveau jardin devait rester le domaine exclusif de la « bonne société », c'est pourquoi le règlement dispose que « le petit peuple n'est pas autorisé à y pénétrer (...). Pas plus que les mendiants, les ouvriers et les domestiques n'ont droit d'en franchir les portes ». Ce n'est qu'après la Révolution que le jardin devient réellement public. (Voir C. Higounet, *Histoire de Bordeaux*, Privat, Toulouse, 1980).

<sup>2</sup> Un des précédents (bien connu) les plus révélateurs de la volonté de la représentation du pouvoir dans un espace physique, est celui des jardins du château de Versailles, qui diffusait l'aura de la royauté. Voir par exemple Michel Conan « Du maniérisme au baroque. Les débuts de l'art du jardin classique en France ».

## **D) LA PRATIQUE FRAGMENTÉE DES ESPACES URBAINS**

L'espace public, s'il est un lieu de rencontres n'en est pas moins un espace de simple côtoiement sans échange, et de discrimination. Françoise Navez Bouchanine écrit que « l'on n'approprie que les espaces dans lesquels on éprouve le sentiment d'être à sa place »<sup>4</sup>. Or tout le monde n'éprouve pas ce sentiment dans tous les espaces de la ville. L'espace urbain, s'il est théoriquement ouvert à tous est, en pratique, fragmenté et les espaces publics ne sont pas fréquentés en réalité de la même manière par toutes les couches de la population.

### **A- L'espace urbain abandonné aux pauvres**

#### *1) La fin de l'ostentation dans l'espace public*

Les extensions modernes des villes ont attiré les couches aisées et socialement favorisées des populations. Celles-ci, en Syrie ou au Maroc, ont peu à peu adopté les modes de vie européens en s'installant dans les quartiers modernes. Ces pratiques étaient entre autres la promenade dans l'espace public et dans les parcs. On l'a vu, la promenade, rite d'appropriation de l'espace au rythme lent de la marche à pied, sur l'avenue de Choubra au Caire ou dans les parcs à Rabat était l'occasion pour les élites de se donner en spectacle et d'affirmer leur différence sociale et de mode de vie face à des catégories socio-économiques moins favorisées. La fréquentation de l'espace public était un moyen pour les classes favorisées de faire valoir ses intérêts dans l'espace<sup>5</sup>, de s'affirmer en tant que groupe opposé au reste de la société. Cette pratique « au grand jour », semblait être une façon de montrer son rapport aux autres ; un rapport de domination sociale et culturelle.

À la faveur de la modernisation des villes, les classes aisées avaient adopté de nouvelles pratiques que l'espace urbain rendait désormais possibles. En rapportant les changements de leurs comportements, Khaled Ziadé observe dans le Tripoli de son enfance, une certaine impatience à adopter tout ce qui était nouveau et occidental chez les habitants « pressés de quitter le passé et ses traditions, d'abandonner les ruelles humides - mais si agréables en fait - pour de larges artères bordées de grands immeubles de béton ! »<sup>6</sup>. Il écrit

---

<sup>3</sup> D'après Guy Di Méo, *Géographie sociale et territoires*, p. 177.

<sup>4</sup> « Citadinité et urbanité : le cas des villes marocaines », p.105.

<sup>5</sup> A. Bailly et H. Béguin, *Introduction à la géographie humaine*, Masson, Paris, 1995.

<sup>6</sup> *Vendredi, dimanche*, p. 87.

encore que « la nuit traditionnelle, celle de la famille réunie autour de la table ou du poêle en hiver, disparut pour laisser place aux sorties et aux soirées dans les lieux publics. Ces lumières qui gagnaient sans cesse du terrain, qui brillaient toujours davantage, impliquaient un rythme, des rites en réalité rapidement adoptés. (...) Elles balayèrent l'obscurité comme une vulgaire couche de poussière. [Tout] annonçait une modification décisive des valeurs familiales et sociales, l'adoption d'un mode de vie apparu sans crier gare »<sup>7</sup>. Les classes aisées jugeaient ce mode de vie plus raffiné, car fondé sur le temps libre et les loisirs « culturels » contrairement à ceux des classes populaires.

Aujourd'hui et depuis plusieurs décennies déjà, la promenade exerce un attrait massif pour toutes les classes sociales, y compris pour les couches les plus défavorisées de la population. « Les élites commencent ainsi à fuir l'invasion d'une foule qui (...) occupe les lieux de divertissements collectifs et y introduit des modèles de comportement inacceptables pour les gens comme il faut. Au sein de la moyenne bourgeoisie, particulièrement, la nécessité de se séparer et de se distinguer est double : il s'agit d'accéder à la sociabilité de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie et d'élever un mur afin de se protéger du peuple. (...) [Ceci] transforme définitivement le temps libre en un temps consacré à la promotion et fait des modalités choisies pour se distraire le miroir de la position sociale »<sup>8</sup>. Les classes aisées avaient profité de l'aménagement de nombreux espaces publics grâce au modèle de modernisation (la ville du XIXe siècle en Europe) des trois villes étudiées ici. Une fois que les espaces publics se sont avérés moins productifs de distinction, elles ont également profité de la seconde tendance de ce type de villes, c'est-à-dire un « modèle ségrégatif et disciplinaire »<sup>9</sup> imposé par les pressions privatisantes de la bourgeoisie et du capitalisme, et ont alors cessé de se produire en public.

En Syrie, une autre raison de cette désaffection des classes bourgeoises pour l'espace public tire ses racines des rapports entre l'État et la ville. Jean Hannoyer écrit qu'à partir des années 1960, l'État a mis en œuvre une politique d'intervention massive dans les villes. « Jusqu'à cette époque, les villes constituaient des centres plus ou moins autonomes, plus ou moins rivaux aussi qui détenaient en tant que tel l'essentiel [du] pouvoir »<sup>10</sup>. La bourgeoisie

---

<sup>7</sup> *Idem*, p. 33.

<sup>8</sup> Gabriella Turnaturi « La métamorphose du divertissement citoyen » dans Alain Corbin (dir.), *L'avènement des loisirs*, p. 177.

<sup>9</sup> Au sens de Foucault, voir Guy Di Méo, *Géographie sociale et territoires*, p.178.

<sup>10</sup> « Politique urbaine en Syrie, la ville menacée. Essai sur la citoyenneté à Deir ez-Zor », p. 332.



urbaine s'est trouvée évincée de sa position dominante, et s'est par conséquent repliée sur elle-même, privilégiant dès lors des loisirs en espace privé.



Figure 53 : L'espace public abandonné aux couches populaires. Le Caire.

Les classes dirigeantes et aisées<sup>11</sup> sont aujourd'hui presque exclusivement polarisées sur la vie privée. Elles ne se produisent plus en public comme autrefois lors des promenades, des sorties de théâtre prestigieuses... Les espaces publics à forte visibilité de représentation, d'expression des hiérarchies ont aujourd'hui quasiment disparu. Face à la « multiplication d'espaces divers accessibles à chacun dans une apparente indistinction, des lieux de regroupement sélectifs se développent par ailleurs qui, sous couvert de cercles privés de tous types, peuvent avoir un effet d'orientation collective d'autant plus important que la visibilité sociale est moindre »<sup>12</sup>. La vie des couches aisées se déroule désormais dans des lieux clos, privés et sélectifs. Leur mobilité d'un endroit à l'autre est possible grâce à l'usage massif de l'automobile. Dans cette logique de séparation, de refus de la tradition de l'espace public comme lieu de la mise en scène, elles abandonnent l'espace public aux pauvres.

<sup>11</sup> L'Égypte est le théâtre d'une modification de la nature de ses classes aisées depuis les années 1970-1980 avec l'instauration de la politique de libéralisation (d'ouverture) économique qui « a entraîné l'émergence d'une couche sociale localement désignée par le terme d'*infitâhi*, née de l'enrichissement rapide procuré, entre autres, par la spéculation immobilière » Mostafa Kharoufi, « Mobilité du centre ville au Caire » dans Naciri et Raymond, *Sciences Sociales et Phénomènes Urbains dans le Monde Arabe* », p. 166.

Chacun connaît ou sent, par apprentissage ou par intuition, les limites spatiales de son territoire, c'est-à-dire l'espace des relations sociales où l'individu connaît, se reconnaît et est reconnu sans efforts. Il en ressort une aisance à se mouvoir, à agir<sup>13</sup> que ressentent les classes populaires dans l'espace public. Pourtant, les espaces publics modernes, centraux notamment, ont été conçus pour une pratique des groupes sociaux sans difficultés financières ou aisés : cinémas, théâtres, boutiques en tous genres, cafés et restaurants... Les classes populaires sont attirées par les vitrines, par l'embellissement (rues piétonnes, jets d'eau...), les symboles du pouvoir financier et politique. Les quinzaines de promotions commerciales, les animations en périodes de fêtes, sont autant de moments qui renforcent la fréquentation des espaces publics modernes par les classes populaires, qui « théoriquement sont placées dans une situation d'exclusion »<sup>14</sup>. Les centres des villes modernes sont donc vécus par les couches populaires comme des espaces de « loisir et de convivialité » qui s'y rendent massivement pendant leurs heures libres, ce qui fait dire à Mohamed Berriane : « le centre ville moderne est submergé (...) par une marée de piétons »<sup>15</sup>. Elle s'expliquerait d'abord, selon l'auteur, par le besoin des couches populaires urbaines de recréer une vie collective intense, une ambiance de fête. Ensuite, elle répondrait à un besoin des habitants des quartiers périphériques de « fréquenter un espace chargé de symboles de modernisme et de liberté et la recherche d'une distraction gratuite en participant au spectacle de la rue »<sup>16</sup>. La promenade, la déambulation dans le centre moderne de la ville deviennent par conséquent une activité très répandue qui s'observe aussi bien au Caire qu'à Rabat. Elle est de nature, pour les classes aisées, à provoquer leur fuite, si ce n'est pas des boutiques, au moins de la rue comme espace de promenade.

Au Caire, environ la moitié des habitants peuvent être considérés comme pauvres, selon les Nations Unies. Ils sont par conséquent piétons, dépendants dans leur majorité des transports collectifs, déficients. Leur mobilité est par force relativement réduite et leur fréquentation de l'espace public est massive. Si l'on reprend la définition de Rémy et Voyé, un « espace public au sens fort, [est] un espace accessible n'importe quand - c'est-à-dire n'ayant ni heure d'ouverture ni heure de fermeture : rues, places publiques - par n'importe qui,

---

<sup>12</sup> Jean Rémy et Liliane Voyé, op. cit., p. 106.

<sup>13</sup> D'après Philippe Tizon, op. cit., p. 31.

<sup>14</sup> Pour ce paragraphe et la citation, voir Mohamed Berriane, « Une nouvelle fonction du centre-ville moderne marocain : loisir et convivialité », p. 207.

<sup>15</sup> Idem, p. 206.

<sup>16</sup> Berriane, idem, p. 208.

sans aucune condition que celles-ci se conforment à un règlement d'usage établi par l'autorité publique »<sup>17</sup>. Selon leur définition, un jardin public serait un espace public « dans un sens quelque peu affaibli » dans la mesure où en Égypte, au Maroc, et en Syrie pour certains d'entre eux, il est soumis à des horaires d'ouverture et de fermeture, de même qu'à un droit d'entrée (Égypte). Il demeure cependant un espace dans lequel aucune discrimination ne vient en limiter l'accès.

Mais les jardins publics, prisés autrefois par les couches aisées des populations, sont aujourd'hui largement dévalorisés et même fuis par ces mêmes couches. On entend à leur propos chez les classes aisées que ce sont des endroits dangereux, sales, où il est mal vu de se rendre. Ilam raconte ainsi : « Au jardin, ici à Rabat, on ne trouve que des chômeurs. Entre midi et deux heures, ce n'est pas la bonne heure pour venir au jardin ! »<sup>18</sup>. Leur fréquentation désormais majoritairement populaire en fait des espaces répulsifs parce que « les gens ne sont pas du même niveau que nous »<sup>19</sup>. Il s'agit bien de fuir la mixité sociale dans cette désaffection des espaces publics par les couches sociales les plus aisées.

## *2) L'espace public n'est plus autant un lieu de représentation du pouvoir*

L'espace public abandonné aux classes sociales les plus défavorisées économiquement ne représente plus aussi fortement la symbolique du pouvoir. On le sait, à l'origine, peu de prix était attaché à la représentation et à l'effet public dans les villes du Maghreb et du Moyen Orient. La vie privée et les espaces privés étaient seuls à être entretenus et soigneusement aménagés. L'espace public a considérablement gagné en importance symbolique avec l'aménagement des villes modernes et est devenu une façade du pouvoir, et de sa puissance à modifier les structures traditionnelles. Mais depuis les indépendances, si les espaces urbains restent des endroits d'expression symbolique du pouvoir, celui-ci ne se traduit plus de la même façon. Les jardins publics ne sont plus des lieux prestigieux à part entière. Le prestige des nations s'est plutôt tourné vers le bâti et l'architecture monumentale, contrôlés par les sociétés privées. « Nous ne sommes plus aujourd'hui dans une situation où c'est l'État qui fait avancer la ville. Il n'y a plus de maîtrise publique du foncier ; tout est entre les mains du privé qui cherche à construire le plus possible pour gagner le plus possible d'argent. Par conséquent,

---

<sup>17</sup> op. cit., p. 93.

<sup>18</sup> Entretien du 11/12/1997, Jardin d'essais, Rabat.

<sup>19</sup> Entretien du 14 mars 2000 avec Maya, 18 ans, étudiante en économie à l'université du Caire.

il y a de moins en moins de jardins et de plus en plus d'immeubles qui font croire à la richesse du pays »<sup>20</sup>. Or les jardins planifiés pendant la création des villes (Rabat, Damas) ou leur modernisation (Le Caire) ont été créés en même temps que la ville. Ils sont aujourd'hui souvent les seuls parcs importants des villes. Pour éviter que la population économiquement faible ne dégrade certains jardins prestigieux ou récemment rénovés en vue d'un embellissement de la ville, les classes dirigeantes décident de la fermeture de jardins autrefois massivement fréquentés. Il s'agit par exemple du petit jardin al-Andaluz, situé sur les rives du Nil à proximité de la place de l'opéra, fermé à la suite d'une rénovation parce que celui-ci possède des plantes fragiles. Il est néanmoins ouvert parfois lors de réceptions officielles<sup>21</sup>, et pour le tournage de films. De même, les espaces de verdure situés entre les voies de l'avenue de la Ligue Arabe ont été clôturés par des grilles en 1996 afin d'empêcher les habitants les plus modestes du quartier d'y séjourner et préserver ainsi le gazon.

Les espaces publics qui du temps des grands travaux dans les villes avaient pris une importance majeure dans la représentation du pouvoir politique ont été abandonnés par les classes aisées et par les classes dirigeantes qui n'en assurent que partiellement l'entretien et l'aménagement.

### 3) *Une perception différenciée des quartiers*

Imaginaire et représentations sociales sont liés à l'espace. Selon Gilbert<sup>22</sup>, l'espace représenté ne reflète pas les seules caractéristiques mentales de l'esprit humain. Il se charge de valeurs, il porte la marque des codes culturels, des idéologies. Par conséquent, la perception des lieux de vie, des différents quartiers, renseigne sur ceux qui les fréquentent. Si les espaces publics sont largement devenus des espaces populaires, ils ne jouissent pas tous des mêmes représentations qui ne se fondent pas seulement sur les caractéristiques perçues de l'extérieur, de la rue, mais également sur d'autres facteurs nombreux, qui déterminent dans la perception commune la catégorie à laquelle ils appartiennent. Dans les pays du sud, la construction des villes nouvelles modernes sur le modèle européen à côté des villes traditionnelles, a engendré la notion de ville « duale » (ville coloniale, ville indigène), et a façonné la lecture et les

---

<sup>20</sup> Olivier Toutain, architecte à Rabat, entretien du 16/12/21997.

<sup>21</sup> D'après les propos de M. Mohammed Abou Shokka, Directeur général de la branche « jardins et embellissement » à l'Organisme d'embellissement et de nettoyage du Caire, 16/02/2000.

<sup>22</sup> « L'idéologie spatiale : conceptualisation, mise en forme et portée pour la géographie », *L'espace géographique*, 1, 1986, p. 57-66.

représentations des quartiers, manifestations spatialisées d'une rupture entre deux « mondes »<sup>23</sup>.

En 1991, Albert Labib et Tiziana Battain ont publié une enquête<sup>24</sup> sur la perception de la ville du Caire par ses habitants. Il en ressort que les différentes réalités des quartiers de la ville sont surtout perçues à travers deux catégories : les quartiers *râqî* et les quartiers *cha'bi* qui correspondent à la distinction entre beaux quartiers et quartiers dépréciés, populaires. Si l'on en juge d'après les entretiens effectués auprès des Cairotes entre 1995 et 2000, cette distinction persiste et se renforce, même si l'on peut dire qu'au Caire il n'y a pas de ségrégation spatiale absolument réalisée<sup>25</sup>, chaque quartier étant habité par plusieurs types de populations. Les quartiers sont vus *râqî* ou *cha'bi*, sans que de façon rédhitoire cela entraîne une marque certaine d'appartenance sociale. Néanmoins ces différences de perception recouvrent une réalité de fait : habiter et plus encore être propriétaire dans un quartier *râqî* est beaucoup plus onéreux que dans un quartier *cha'bi*. Les variables énoncées pour décrire les beaux quartiers sont : calme, rues larges, silence, propreté, bâtiments hauts, nouveau, cher, propriété, indépendant. Celles pour les quartiers populaires sont : surpeuplé, tissu serré, bruit, sale, deux ou trois étages, vieux, bon marché, location, en commun.

Malgré tout, habiter un quartier *râqî* attribue au résident une place de privilégié dans la société et dans la ville qui bénéficie d'une bonne reconnaissance sociale. Et aucune famille aisée ne voudrait habiter un quartier classé *cha'bi*. Même si elles ne le reconnaissent pas et mettent en avant des avantages en terme d'équipements, les classes aisées souhaitent habiter dans des quartiers relativement homogènes socialement (et partager à la fois les valeurs, les intérêts et le mode de vie de leurs voisins) ou tout au moins, des quartiers jouissant d'une réputation dans la ville à la hauteur de celle dont ils souhaitent bénéficier dans la société. Bénéficier de place dans les appartements c'est symboliquement prendre la place qui vous est due, dans la ville et dans la société<sup>26</sup>.

La distinction entre les couches aisées et les couches populaires se trouve encore fortement accentuée notamment par les loisirs. Ceux-ci, pratiqués dans la ville tendent à

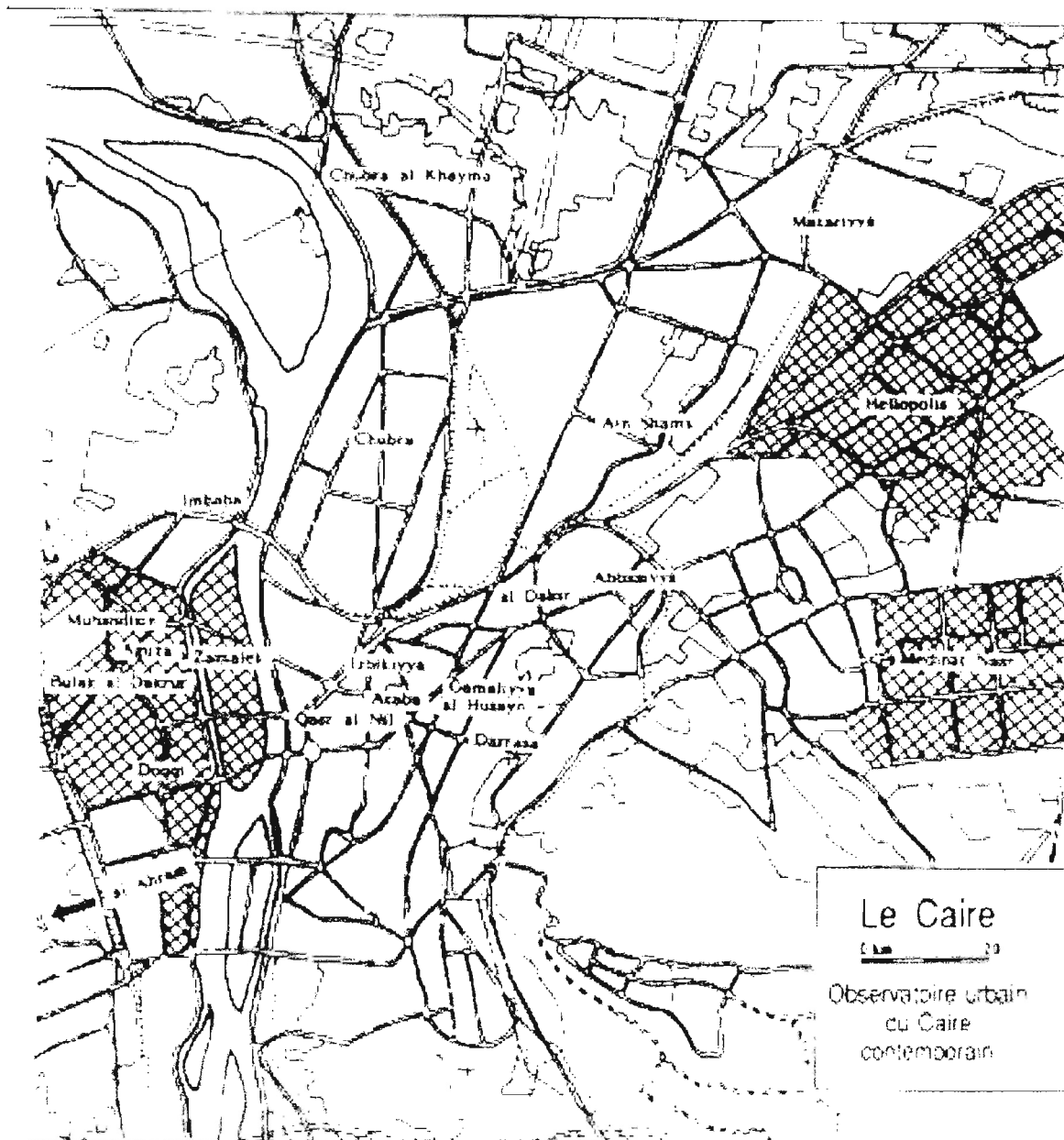
<sup>23</sup> « Culturelle » autrefois, cette rupture se situe essentiellement aujourd'hui sur une base économique.

<sup>24</sup> Voir l'article paru dans *Égypte Monde Arabe*, « Le Caire-mégalopole perçue par ses habitants ».

<sup>25</sup> Janet Abu-Lughod, « New York et Le Caire vus de la rue » : « et si la ségrégation spatiale a pour but de créer de vastes secteurs entièrement réservés à certaines catégories d'habitants, on peut dire qu'elle a (...) échoué (...) » (p. 346).

<sup>26</sup> Les comportements des couches aisées de la population cairote ressemblent sur de nombreux points à ceux de la grande bourgeoisie parisienne. Voir Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, op. cit.

définir des espaces d'exclusion et de discrimination, non seulement par le niveau social mais surtout par l'argent.



Zones hachurées : les quartiers râqi (ghécs).

Figure 54 : Le Caire, quartiers râqi (source : "Le Caire-Mégalopole perçue par ses habitants", *Egypte/Monde arabe*, n°5, 1er trim. 1991, p. 29).

## B- Des espaces « réservés »

Les classes aisées n'ont pas le même mode de fréquentation de l'espace public que les classes populaires. Elles disposent d'une aisance financière qui leur permet d'être sélectives et de choisir avec soin et sans limitations dues à des problèmes de transports ou de coût, les endroits dans lesquels elles profitent de leur temps de loisirs. Les jeunes Egyptiens aisés se rendent dans des lieux précis, entre lesquels ils ne font pas de liaison. Ils fréquentent la ville de façon fragmentée, évitant de se trouver dans la rue, même s'ils restent, comme tous les autres automobilistes, victimes des embouteillages et encombrements du Caire. C'est ce que Henri Lefebvre exprime en écrivant : « les Olympiens et la nouvelle aristocratie bourgeoise (...) n'habitent plus. Ils vont de place en place ou de château en château ; (...) ils sont partout et nulle part »<sup>1</sup>.

« Beaucoup d'endroits en dehors de l'appartement n'appartiennent pas au domaine d'influence du large environnement social et ils restent ainsi réservés aux membres de petits groupes sociaux qui se connaissent personnellement et qui sont d'une certaine manière unis »<sup>2</sup>.

### 1) Une fréquentation discontinue de l'espace urbain

Depuis une dizaine d'années environ de nouveaux lieux de rencontres se sont ouverts au Caire. Il s'agit de restaurants, de pubs, de discothèques... Ce sont des lieux à la mode, dans lesquels les jeunes Egyptiens de familles favorisées aiment à se rendre. L'ambiance y est intimiste, on peut y écouter de la musique (généralement occidentale) et y consommer de l'alcool. Ils sont pour la plupart à la fois des pubs et des restaurants. Ils se situent dans le centre moderne de la ville ou dans les quartiers résidentiels socialement favorisés : Zamâlek, Doqqi, Maadi, Héliopolis, entre autres, en concentrent une bonne partie. Beaucoup servent une cuisine « exotique », comme la cuisine italienne, végétarienne ou d'Amérique du Sud... Ces restaurants<sup>3</sup> offrent un cadre et une cuisine qui correspondent à des standards internationaux et ont souvent adopté un mode de service « à l'américaine » ; les serveurs portent un uniforme aux couleurs du restaurant, une casquette, et le décor et le service sont

<sup>1</sup> À propos de la France, mais cela s'applique visiblement au Caire, *Le droit à la ville*, p.121.

<sup>2</sup> Eugen Wirth, « La vie privée en tant que dominante essentielle des villes de l'Orient islamique », dans Naciri et Raymond, op. cit., p.128.

<sup>3</sup> Chillie's, Friday's, Roastries, l'Aubergine, Corteggiano, La Casetta, Pub 28...

occidentalisés<sup>4</sup>. On peut y rester jusqu'à trois heures du matin et contrairement aux cafés traditionnels, fréquenter de tels lieux n'est pas considéré comme immoral pour les femmes. Très occidentalisés certains de ces lieux peuvent pourtant offrir l'occasion de fumer la « chicha »<sup>5</sup>, aux hommes, mais aussi aux femmes.

Les fast foods tels que les Mac Donald's (présents en Égypte depuis seulement 1995), Kentucky Fried Chicken, Pizza Hut... sont également prisés par la jeunesse égyptienne qui s'y rend souvent pour le déjeuner alors que les restaurants sont fréquentés principalement le soir. L'implantation de ces fast foods visent un type de consommateurs ciblés. Au Caire, on les trouve par exemple dans le centre des affaires, près de la place El-Tahrir, en face de l'Université Américaine du Caire. Les étudiants, très nombreux dans ces restaurants rapides après la fin de leurs cours, doivent seulement traverser une rue pour s'y rendre. Ils les ont par conséquent intégrés au territoire de l'université et ils servent de lieu de rencontre avant et après les cours, et également pendant les congés. Reflets de la culture américaine au Caire, les fast foods et l'université forment un ensemble (presque une enclave) largement apprécié et fréquenté par les étudiants.

Les lieux de rencontre et de sortie de la jeunesse dorée cairote sont encore les boîtes de nuit ou les bars des hôtels internationaux<sup>6</sup>. Ils s'y rendent fréquemment, en groupes. Le caractère international, touristique de ces endroits les rend plus « fréquentables » à leurs yeux que « les discothèques égyptiennes où l'on peut faire de mauvaises rencontres »<sup>7</sup>. Le coût de l'entrée est l'occasion d'une sélection, entre les usagers issus des classes populaires (qui ne peuvent l'acquitter) et les classes aisées pour lesquelles il n'engendre pas de restriction. Ainsi, ce type d'endroits est relativement homogène socialement, ce qui leur assure une clientèle fidèle au sein de la jeunesse dorée.

Ils ne se rendent jamais dans les quartiers dits populaires ou les marchés, à leur goût trop fréquentés par les personnes économiquement faibles par peur de la promiscuité avec une catégorie sociale qu'ils souhaitent éviter à tout prix. Ainsi, Amal en octobre 1999 expliquait : « Je ne vais jamais au souk, il y a trop de monde et puis tu ne sais pas qui tu peux rencontrer.

<sup>4</sup> Souvent, rien ne rappelle que l'on se trouve en Égypte. Ces restaurants ont résolument pris le parti d'éliminer tout ce qui pourrait être considéré comme « typique » ou « traditionnel ». Ils n'appartiennent pas à la catégorie des restaurants touristiques qui cherchent à recréer « l'Orient » pour leur clientèle étrangère.

<sup>5</sup> Pipe à eau, ou narghilé.

<sup>6</sup> Le Hilton, Sheraton, Marriott...

<sup>7</sup> Hala, 24 ans, entretien du 13/02/2000. Elle entend par « mauvaises rencontres » des hommes qui boivent de l'alcool et cherchent à nouer des relations avec les jeunes filles dans le seul but d'avoir des relations sexuelles avec elles, comportement que Hala réproouve. Elle assure aussi que dans « certaines » discothèques se trouvent des prostituées, circule de la drogue... Elle pense au contraire que dans les hôtels, « on ne laisse pas entrer n'importe qui » et ainsi « on peut être tranquille ».



Là-bas, il y a sans doute des gens qui sont sales et puis ce sont des voleurs. Ils ont toujours de mauvaises intentions quand ils te croisent. Non, je ne me sens pas à l'aise, j'ai peur. Et puis pourquoi j'irais là-bas ? J'ai tout dans mon quartier et beaucoup mieux ! »<sup>8</sup>. Une seule exception à cette règle a lieu lors des nuits de ramadan pendant lesquelles les cafés du quartier de Khân el-Khalîlî, tel celui de la Sukkariyya, attirent des couches aisées pour la rupture du jeûne ou plus encore pour le dernier repas de la nuit.

Les jardins publics connaissent le même rejet de la part des classes aisées qui les trouvent beaucoup trop populaires à leur goût, mal entretenus, trop fréquentés et sans intérêt. Amira, 17 ans, étudiante à l'université du Caire explique : « On ne va jamais dans les jardins publics. Les gens ne sont pas du même niveau que nous, alors ça ne nous plaît pas »<sup>9</sup>. Ou encore Amal : « Le zoo, il ne faut pas aller là-bas ! Il y a trop de monde, les jeunes ne vous laissent pas tranquille, il y a des voleurs, il y a trop de bruit »<sup>10</sup>.

Les jeunes Egyptiens issus des classes sociales favorisées du Caire ont un mode de fréquentation de la ville caractérisé par la juxtaposition de lieux divers dont la caractéristique est de toujours permettre une sélection sociale, par le prix de l'entrée, du menu ou par la difficulté d'accès en transports en commun<sup>11</sup>. L'entre-soi leur procure un sentiment de « sécurité sociale ». Ils ne se déplacent quasiment jamais à pied dans la ville, redoutant la foule et la promiscuité qu'ils perçoivent comme relevant de tous les maux (saleté, mauvaise éducation, violence, vols...). Pour s'en préserver, ils se rendent d'un lieu à l'autre sans pratiquer la ville qui les sépare. Très rarement piétons, ils se déplacent en voiture ou s'ils n'en possèdent pas encore, en taxi, jamais en transport en commun qui est le mode de déplacement de la majorité des citadins. Le véhicule est vécu comme une pellicule protectrice, une sorte de « bulle stérile » qui les préserve des mouvements de la foule populaire dont ils souhaitent s'exclure et leur donne une très grande mobilité.

<sup>8</sup> Entretien du 17 octobre 1999, Le Caire. Amal, 43 ans est employée dans une filiale de banque française. Elle habite à Héliopolis.

<sup>9</sup> Entretien du 29/02/2000.

<sup>10</sup> Entretien du 17/10/1999.

<sup>11</sup> Les différentes zones des villes sont desservies de façon inégale par les transports publics.

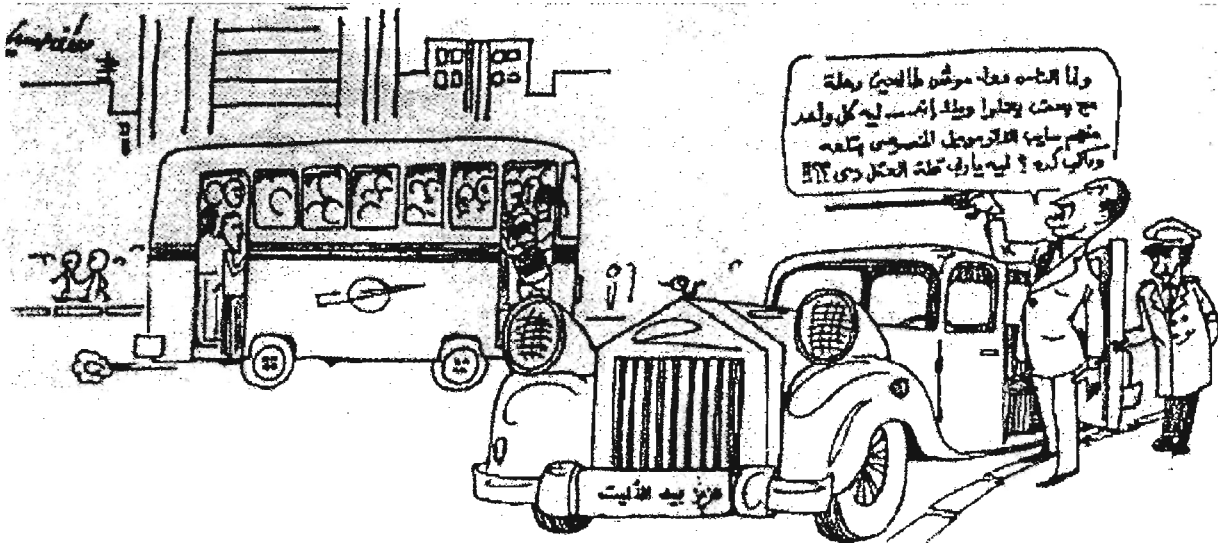


Figure 55 : La voiture, mieux que le bus. M Hussein, Al-Akhbâr, Le Caire, 26/11/80.

« Mais enfin, si ces gens ne partent pas tous ensemble en voyage organisé pour le week-end, pourquoi donc laissent-ils leur voiture pour s'entasser comme ça ? Pourquoi Seigneur un tel manque de jugeotte ???! »

Ainsi, la voiture est le moyen de déplacement privilégié des classes aisées qui l'emploient en toute circonstance, y compris pour des trajets très courts<sup>38</sup>. Sorte d'isolat mobile, elle leur permet de se déplacer d'un lieu à l'autre de la ville sans jamais avoir à subir la proximité de la foule populaire qui les affole.

« Les frontières, les enclaves ou la division sociale de l'espace n'interdisent pas totalement les perméabilités même si pour les couches aisées »<sup>39</sup>, la « structuration de l'espace quotidien (...) se caractérise par un ensemble d'isolats dont la protection est souvent problématique : le quartier, fonctionnant comme un voisinage d'élection, le club et d'autres lieux choisis. (...) Comme le note Amr Ibrahim en une image qui gomme quelques détails topographiques, une voie express permet à un habitant des beaux quartiers de la rive ouest d'aller, en "sautant" par-dessus l'agglomération, de chez lui jusqu'à l'aéroport, "de la porte de sa villa à celle de l'avion aux merveilleuses destinations"<sup>40</sup> ». Dans ces conditions la ville est vécue « à la carte » ou comme une « ville archipel » dans laquelle les consommateurs organisent leur propre géographie, basée sur l'entre-soi, et où les lieux fréquentés seraient comme des îles. On se déplace de l'une à l'autre en utilisant des réseaux, des trajets, dans des couloirs, gommant le reste de l'agglomération, dans laquelle existe le risque de ne pas

<sup>38</sup> Au Caire le taux de motorisation était de 40 pour mille en 1997. La voiture individuelle représentait à peine 14% des déplacements quotidiens, ce qui montre bien, malgré les embouteillages dont souffre la ville, que la voiture reste un équipement de luxe. (Enquête Systra et Faculté des Transports, université du Caire, 1997).

<sup>39</sup> Bénédicte Florin, « Savoir faire son jardin au Caire. Des espaces verts dans deux cités de logement social », *Annales de la recherche urbaine*, n°74, p.86.

<sup>40</sup> Jean-Charles Depaule, « Le Caire : emplois du temps, emplois de l'espace. » p.131-132.

rencontrer que « les siens ». Les territoires des couches aisées de la population leur permettent ainsi de « s'abstraire de la collectivité pour en former une autre, autonome »<sup>41</sup>. On peut noter ici un nouveau paradoxe de l'espace public. Autrefois espace d'ostentation pour les couches aisées des populations, qu'elles ont créé à leur image et pour répondre à des besoins qui leur étaient spécifiques, elles l'abandonnent lorsque les classes populaires y ont accès, pour se replier dans un espace privé dont elles redécouvrent les avantages.

On remarque donc que la surface « utile » de la ville est pour les classes aisées très étroite et limitée à quelques lieux précis où l'on se sent toujours, ou presque, « chez soi ». Mais les restaurants sont ouverts à tous et si l'argent est suffisant pour en donner l'accès, ce n'est pas le cas d'autres lieux tels que les clubs, qui « garantissent une distance sociale et spatiale que ne sont plus capables d'assurer complètement les beaux quartiers »<sup>42</sup>. En fait, si l'on s'aventure à transposer l'étude de la grande bourgeoisie parisienne à celle du Caire, on remarque que « tout déplacement se doit de n'être que la translation d'un point à un autre du domaine privé »<sup>43</sup>. Si « l'un des privilèges des classes supérieures est de pouvoir se ménager dans l'espace des lieux préservés de tout contact avec les classes populaires, avec les classes moyennes et avec les fractions les moins légitimes des classes supérieures elles-mêmes »<sup>44</sup>, celui-ci se lit tout particulièrement dans la fréquentation des clubs dont l'appartenance est un puissant révélateur social.

## 2) *Les clubs : un espace socialement homogène et favorisé*

Les clubs au Caire sont des héritages de la période de l'occupation de l'Égypte par les Britanniques à la fin du XIXe siècle (à partir de 1882). Ils ont été exportés en Syrie au moment de la République Arabe Unie<sup>45</sup>, suivant exactement les mêmes règles de sélection et de hiérarchie entre eux. On en trouve également à Rabat. Espaces par excellence de la division sociale de la ville, ils existent aujourd'hui en grand nombre au Caire. Trois d'entre eux au moins, sont les plus connus, les plus chers et donc les plus prisés : le Gezira Sporting Club, le Club de Chasse (Nâdi Sîd, appelé également club de Tir) et l'Automobile Club. Ce sont des cercles privés, dans lesquels on est admis uniquement sur des critères qui exigent une certaine

<sup>41</sup> Jaillet, Marie-Christine, « Peut-on parler de sécession urbaine à propos des villes européennes ? ».

<sup>42</sup> Jean-Charles Depaule, « Des territoires en formation. Jeunesse et urbanisation au Caire », p.155.

<sup>43</sup> Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, *Dans les beaux quartiers*, p.80.

<sup>44</sup> *Idem*, p. 253.

qualité sociale, et pas simplement sur son pouvoir d'achat. La sélectivité de ces cercles est ce qui en constitue l'attrait chez les classes sociales supérieures. Situés sur des terrains dont la situation est privilégiée dans la ville, et où la pression foncière est énorme, les clubs réservent à leurs membres l'accès exclusif à ces installations, renforçant ainsi l'appartenance à l'élite de l'élite. Les clubs sont par conséquent des institutions de très forte exclusion, de discrimination sans appel, et ne pas y être admis est vécu comme une stigmatisation sociale.

#### a- Le Gezira Sporting Club

Tous les clubs ne jouissent pas d'une même réputation et appartenir à l'un ou à l'autre ne fournit pas la même reconnaissance sociale. Hiérarchisés, ils sont, dans leur ensemble, soumis depuis une dizaine d'années à une montée spectaculaire des candidatures. Le Gezira Sporting club occupe une place particulière au Caire. Fondé par des officiers britanniques en 1883, il s'est installé sur la moitié sud de l'île (*gezira*, en arabe) de Zamâlek. Héritier d'une tradition de membres considérés comme des « honnêtes hommes », le club offre à ses adhérents d'aujourd'hui un réel signe distinctif dans la société cairote. Pendant l'occupation des Anglais, il était « une chasse gardée britannique : on n'y tolérait que quelques rares princes égyptiens et des Européens bien placés »<sup>46</sup>. Les officiers anglais y avaient installé un bar à whiskies très spécialisé et largement fréquenté, notamment le soir, dont se souviennent les membres anciens avec nostalgie<sup>47</sup>. Par tradition, la plupart des responsables politiques, les personnes qui jouent un rôle dans la vie politique, économique et sociale en Égypte, les diplomates, sont tous membres de ce club très prestigieux.

---

<sup>45</sup> Union entre l'Égypte et la Syrie, de 1958 à 1961. Nasser en était le président et véritable maître. L'armée syrienne met fin à l'expérience le 28 septembre 1961.

<sup>46</sup> Robert Solé, *L'Égypte, passion française*, p.324.

<sup>47</sup> En 1974, Anouar al-Sadate nouvellement arrivé à la tête de l'État égyptien a interdit l'alcool dans les clubs sportifs en raison de ses tendances religieuses, plutôt favorables aux pressions des islamistes.



Figure 56 : Plan de localisation du Gezira Sporting club, Le Caire.



Figure 57 : Le Gezira Sporting Club, vu de la Tour du Caire.

S'affichant avant tout comme un club de sport (d'où son nom), la pratique sportive n'est cependant pas ce qui fait la renommée du « Gezira ». Il propose néanmoins une variété étendue d'équipements sportifs<sup>48</sup>. Le club dispose aussi de salles de jeux de cartes (bridge),

<sup>48</sup> Des courts de tennis, dont un court central pour les compétitions internationales de tennis, des pistes de cricket, de croquet, deux piscines (une pour l'été, une pour l'hiver), des espaces réservés aux sports de combat et de défense, des salles climatisées pour la pratique de la musculation, le fitness, l'aérobic, step, deux salles de

d'échecs, de restaurants d'intérieur et d'extérieur, de cafés, de terrasses, d'un centre culturel avec bibliothèque, salle de presse, cours de dessin, de peinture... Pendant la saison estivale, un cycle cinématographique de plein air a lieu tous les soirs dans les jardins du centre culturel. Le club dispose également de deux espaces de jeux pour les enfants, équipés de bac à sable, balançoires, ... Des services variés sont proposés aux membres tels qu'un coiffeur, une esthéticienne, on peut y suivre des cours d'informatique. Des cycles de conférences sont organisés conjointement par le Gezira et le Rotary Club, ouverts aux membres des deux clubs. Une association de retraités se réunit chaque semaine et propose activités et voyages organisés. On peut encore recourir aux services du club pour y célébrer son anniversaire avec ses amis du club. Il semble que tout soit possible au Gezira. Tout est conçu pour que les membres, non seulement profitent de la reconnaissance sociale que leur assure leur appartenance au club, mais également pour qu'ils éprouvent matériellement le privilège de fréquenter un tel endroit. Il n'est en effet pas si aisé de devenir membre du Gezira Sporting Club.

Pour adhérer au Club, il faut payer une somme de 50 000 £E puis 100£E<sup>49</sup> par an et par membre. Depuis quelques années, très peu de nouveaux adhérents sont acceptés au club afin de conserver le standing et de réduire le nombre de personnes fréquentant l'endroit<sup>50</sup>. Une des premières conditions est d'avoir atteint un niveau universitaire dans ses études (maîtrise). Seuls les étrangers expatriés peuvent facilement adhérer au Club.

Au moment de la guerre du Golfe (1991), de nombreuses personnes qui travaillaient en Iraq sont rentrées en Égypte et ont fait des demandes d'adhésion qui ont alors été acceptées, de même que l'adhésion des personnes revenant enrichies d'Arabie Saoudite. Les membres de longue date ont désapprouvé ces nouvelles recrues car à leurs yeux<sup>51</sup>, elles faisaient baisser le standing du club et surtout son niveau culturel. Les anciens membres méprisent parfaitement les « nouveaux riches » que sont ces nouveaux membres selon eux. C'est ainsi que Ayman s'exclame : « Ils croient qu'ils peuvent tout acheter ! Ce n'est pas possible un tel comportement ! », en voyant une jeune femme protester bruyamment parce qu'on lui interdisait de fumer dans un salon non-fumeur du club. Par l'acceptation de ces nouveaux membres, le club a augmenté ses ressources financières et a construit des nouveaux bâtiments

---

squash, des terrains et des pistes d'équitation, des pistes d'athlétisme, de course à pied, un stade de football, des terrains de basket-ball, volley-ball etc.

<sup>49</sup> 1 £E = (environ) 2 FF.

<sup>50</sup> Entretien avec le Président du Gezira, Ramzi Rouchdi, 4/5/1999.

<sup>51</sup> Entretien avec Ayman, avocat, membre du club par héritage de son père (3/5/1999).

: restaurants, nouvelles salles de sports. Ces constructions ont eu pour conséquence de réduire la surface verte du club, qui faisait sa gloire et son ambiance feutrée. Aujourd'hui, toujours selon les anciens, le club est devenu une foire pendant le week-end et le soir, où se presse une foule un peu vulgaire. Les habitués s'ils le peuvent, privilégient désormais la fréquentation du club en semaine. Ils considèrent cependant qu'une grande homogénéité sociale y règne malgré tout<sup>52</sup>.

Au-delà d'une volonté de pratiquer un sport ou de bénéficier d'infrastructures exceptionnelles et introuvables ailleurs que dans ce type de lieux au Caire, on voit qu'à travers la fréquentation d'un club se dessine la volonté de faire partie d'une élite, d'un ensemble social fermé, difficilement accessible. Le terme même de membre est parlant. Lorsque l'on est membre d'un club, on fait partie d'une entité, d'un ensemble, d'une société dont sont exclus les non-membres. Ceci instaure une distinction dont se pareraient bien les familles nouvellement enrichies qui cherchent à entrer à tout prix dans cet ensemble élitiste, qui souhaitent de toutes leurs forces en « faire partie ». Le club n'est pas vu comme le reste du Caire, comme le reste de l'Égypte non plus. Il tente de représenter en terme de population et d'équipement tout ce qu'il y a de mieux, un idéal de société : cultivée, riche, tolérante et éprise de liberté.

Pour bon nombre de ses membres, cette petite société remplace une famille inexistante. Un homme célibataire peut y passer sa journée : il y prend ses trois repas, sa douche, y pratique son sport et participe aux activités culturelles et sociales (conférences, stages de peinture, bridge, etc.). Il peut y déposer dans un vestiaire des vêtements de rechange, faire sa sieste sur un des fauteuils d'un café. Il s'y sent mieux que chez lui où il serait seul. Le club représente ainsi dans la vie de certains membres beaucoup plus qu'un lieu de loisir ou de pratique sportive<sup>53</sup>.

Lieu de distinction par excellence, le club est aussi un espace de sociabilité dans lequel les membres n'hésitent pas à lier connaissance. Il représente même aux yeux de nombreuses personnes le seul endroit de rencontre amicale possible. Hors de l'ambiance survoltée des rues du Caire, des cafés traditionnels dans lesquels les classes aisées ne vont jamais, le club offre un espace de rencontre mixte dans un cadre de détente. Les personnes qui se croisent au club ont au minimum un point commun : celui d'avoir été en mesure de payer l'adhésion ou d'être membre par héritage ou mariage. Ainsi, on ne rencontre que des personnes qui possèdent une situation (au moins économique) relativement similaire à celle dans laquelle on vit soi-même.

---

<sup>52</sup> Selon Nadia, conversations de mai 1999.



Les Cairotes sont très sensibles à ce type d'argument. Beaucoup de familles aisées tentent en effet le plus possible d'éviter de fréquenter des personnes d'une classe économique inférieure à la leur. Le club leur assure une certaine protection contre cela. On peut alors en confiance, et en se sentant « entre-soi », lier connaissance autour de la piscine en sirotant un jus de fruit ou un café, en sortant du cours de tennis. Cet espace est donc un lieu de stabilité sociale. On voit se marier ses amis, on apprend la naissance des enfants et on les voit grandir, accompagner leurs parents d'abord au jardin d'enfant puis venir seuls prendre de cours de judo ou de tennis. Le contact ne se perd pas au club, petite société protégée et relativement homogène dans une ville immense surpeuplée et pleine d'inégalités de toutes sortes.

Le club donne aussi l'occasion de faire des rencontres amoureuses. Les parents d'adolescents et de jeunes adultes sont en général assez compréhensifs quant aux relations de leurs enfants. Parce qu'elles ont lieu dans le cadre du club, les parents n'ont pas d'inquiétude quant à la situation économique de la famille de l'ami(e) rencontré(e). Le club, espace fermé, protégé et fréquenté par de nombreuses personnes de connaissance permet une surveillance souple et discrète du jeune couple nouvellement formé. Les parents tendent à encourager la fréquentation du club lorsque leur enfant atteint une vingtaine d'années. Ils préfèrent que leur enfant rencontre un enfant du club dont éventuellement ils connaîtront la famille ou sur laquelle des amis pourront les renseigner, que quelqu'un dont la famille n'offrirait pas assez de garanties à leurs yeux ou serait inconnue du cercle amical qu'ils fréquentent. Le club donne ainsi l'occasion de célébrer des mariages entre enfants de familles qui se considèrent réciproquement « bonnes ».

#### b- L'Automobile club et le club de Chasse : deux traditions différentes

Le Gezira Sporting Club malgré son passé et le poids de sa réputation toujours réelle n'est pas le club le plus élitiste d'Égypte. L'Automobile club, à l'origine réservé aux seuls propriétaires de limousines, rassemble en effet, selon Nadia<sup>54</sup>, l'aristocratie la plus fine. Il est très difficile d'en faire partie. D'ailleurs, aucun nouveau membre ne peut y entrer, sauf exception et cooptation. Ce club reste d'un type très anglais. Il ne dispose que d'un restaurant au Caire, sans jardin, et d'une villa avec piscine à Alexandrie. Les personnes de moins de

---

<sup>53</sup> C'est le cas de Ayman par exemple.



vingt ans ne sont pas acceptées au sein des locaux. On y déguste du whisky, on y organise des déjeuners chics et on y joue aux cartes en fumant des cigares. L'atmosphère y est feutrée, intimiste. Les membres de ce club sont les seuls qui sont acceptés au Gezira sans plus de formalités que de prouver leur appartenance à l'Automobile club.

Le club entretient en outre des relations avec les clubs les plus « sélect » des grandes villes du monde entier, comme ceux de New-York, de Paris ou de Tokyo, par le biais d'accords de réciprocité. Un membre de l'Automobile club du Caire peut, lors de ses déplacements en France, être accueilli à l'Automobile club de France de Paris (situé place de la Concorde), et les membres parisiens pourront également fréquenter celui du Caire, ou d'Alexandrie. Le principe de ces échanges est de mettre en pratique à l'échelle du monde la logique de retrait et de séparation sociale qu'observent les classes sociales les plus aisées et socialement favorisées : « Par le maillage de leurs cercles, les élites du monde entier sont en contact. Les clubs sont aussi une multinationale des hautes classes, qui leur assure, entre autres avantages, celui de trouver en tout point du globe, à l'occasion de voyages d'agrément ou de séjours professionnels, des lieux où rencontrer dans le confort et la discrétion de leurs pairs, leurs homologues par la position sociale »<sup>55</sup>.

Situé dans un quartier de bonne réputation, Doqqi, le club de Chasse (*Nâdi Sîd*) était à l'origine un pavillon de chasse du roi Farouq, d'où son nom. Il possédait une bâtisse assez vaste composée uniquement de salons et un immense jardin dans lequel le roi faisait introduire les animaux qu'il souhaitait chasser (gazelles ...). Au moment de la révolution nassérienne, le pavillon fut nationalisé, puis il est redevenu privé, géré sous forme d'association. Les membres du club votent chaque année pour désigner le président qui s'occupe de la gestion du club.

---

<sup>54</sup> Nadia, 45 ans, est membre du Gezira et de l'automobile club par héritage (son père). Elle fréquente surtout le Gezira qui est à ses yeux plus convivial que l'Automobile club et qui permet les activités sportives qu'elle pratique.

<sup>55</sup> Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot, op. cit., p.230.



Figure 58 : Le champ de tir du club de chasse

Au club de Tir on peut trouver un très grand éventail d'installations sportives : terrains de tennis, piscines (une de vingt-cinq mètres, une autre de taille olympique, et un bassin pour les enfants), stands de tir, tatami pour le judo, piste de course, terrains de football, de volley-ball, mini-golf, bowling. Les activités sont nombreuses : on peut y apprendre la pratique d'un sport comme on peut simplement y jouer sans professeur.



Figure 59 : Le pavillon du Club de chasse

De très nombreuses demandes d'adhésion sont refusées parce que les membres sont déjà trop nombreux et que les installations deviendraient trop exiguës. Le fonctionnement du club deviendrait trop lourd et son standing, dû à la sélection rigoureuse des membres, en

souffrirait. Ainsi, de nombreuses familles qui remplissent les conditions pour devenir des membres n'ont pas accès à ces clubs. L'entrée des non-membres n'est pas acceptée le jeudi soir et le vendredi toute la journée, lorsque le club est au maximum de sa fréquentation. Le reste de la semaine est calme et les pointes de fréquentation coïncident avec la fin des horaires de travail et les congés. Elles suivent les horaires de loisirs des personnes qui travaillent ou étudient.

### c- Les nouveaux clubs : jeunes, chics et modernes

Depuis quelques années, se créent de nouveaux clubs qui se veulent, suivant l'exemple du Gezira et de l'Automobile Club, des lieux pour les privilégiés. C'est le cas à Maadi par exemple. Maadi est le nouveau quartier chic du Caire. Situé au sud du centre ville il en est éloigné d'une quinzaine de kilomètres. Les habitations sont de type villa à plusieurs étages et les rues sont ombragées. Ce quartier attire les familles aisées et beaucoup d'étrangers y sont domiciliés. Le club de Maadi a l'avantage d'être un espace de loisir récent et bien équipé. On y trouve tout le confort de la technologie moderne et on y rencontre la classe aisée du quartier. Ainsi, de plus en plus fréquemment, les habitants de Maadi ne prennent pas la peine de se rendre au Gezira Sporting Club, loin de leur domicile, moins bien équipé (équipements plus vétustes) et surtout situé au milieu des embouteillages. Ils lui préfèrent le club de Maadi ou bien le Katamiya Club, très nouvellement créé. Ce dernier a été construit dans le désert à proximité de Maadi. Il possède un golf dont la réputation va déjà au-delà du Caire<sup>56</sup>. Il attire la jeune et nouvelle bourgeoisie cairote, enrichie par les années d'ouverture économique, dont le style de vie ressemble davantage à celui d'un New-yorkais qu'à celle d'un Cairote, et les expatriés. On y vient surtout pour y faire du sport, profiter des jardins et y rencontrer ses amis. Les préoccupations politiques sont loin d'être les sujets de conversation les plus répandus. A cet endroit, plus que les convictions ou la culture, ce qui compte est la richesse et le partage d'un mode de vie moderne aisé et international. Ces clubs<sup>57</sup> sont des cercles sociaux, des

---

<sup>56</sup> Voir David Hirst, « Un capitalisme à l'indonésienne. L'Égypte aux pieds d'argile », *Le Monde Diplomatique*, octobre 1999, p.15.

<sup>57</sup> Les nouveaux clubs se multiplient depuis environ dix ans. Existents par exemple les clubs « Mirage » (très récent) ou le Club Royal Mohammed Ali. Situé à treize kilomètres du Caire sur l'autoroute de la Haute Égypte, le club royal Mohammed Ali s'étend sur une superficie de treize hectares. Entièrement réaménagé depuis 1990, son inauguration officielle était prévue pour février 2000. Nostalgique de la royauté égyptienne, il met en scène dans son décor des épisodes de l'histoire royale égyptienne. Il est bien entendu extrêmement sélectif sur des critères essentiellement financiers.

sociétés fermées auxquels l'on se doit d'appartenir pour prouver son statut social et posséder des relations dans la même classe sociale que celle à laquelle on pense ou aspire appartenir.

On le voit, les classes aisées au Caire ont une fréquentation fragmentée des espaces urbains qui les conduit à ne pratiquer que certains lieux dans lesquels ils se sentent « en sécurité », qui leur assurent un « entre-soi » et renforcent leur distinction par rapport à une catégorie sociale de la population à qui elles abandonnent l'espace public. Les classes populaires, exclues de ces îlots de rencontres et de loisirs faute de moyens financiers, se replient par conséquent sur les espaces qui leur offrent une accessibilité sans condition. Les espaces publics se voient ainsi investis par les classes populaires.

## **II) LE JARDIN PUBLIC, UN ESPACE POPULAIRE**

Fréquenté massivement par les couches défavorisées de la population pour les loisirs, les espaces publics leur offrent une palette de distractions relativement limitée. Les personnes économiquement faibles privées des loisirs urbains modernes (les restaurants, les cinémas et notamment ceux où sont diffusés des films occidentaux, les cafés, les boutiques...) se promènent dans les centres modernes des villes, « font le boulevard »<sup>58</sup>, afin de profiter des animations diverses qui y sont proposées. La promenade est une activité qui ne coûte rien et qui peut se pratiquer partout. Cependant, la rue ne permet pas un grand nombre d'activités, qui sont par contre possibles dans les jardins publics, que les classes populaires se sont entièrement appropriés.

### **A- L'appropriation populaire des jardins publics**

#### *1) Une forte demande*

Lorsque l'on interroge les usagers des jardins publics, ils affirment avec une conviction appuyée que le rapport des hommes à la nature est essentiel pour la vie et que par conséquent, il est indispensable que les villes possèdent des jardins. Beaucoup au Caire, à Rabat et à Damas, évoquent leur sensibilité à la végétation : les fleurs et les arbres en particulier jouissent d'une excellente réputation. Au-delà de la valeur sacrée du jardin dans

---

<sup>58</sup> Selon l'expression des Marocains de Rabat.

l'islam<sup>59</sup>, ces habitants de pays soumis à l'aridité connaissent une fascination pour le jardin et l'eau qui y est associée<sup>60</sup>. Toutes les personnes rencontrées dans les jardins se disent extrêmement attachées à la nature qui attire une population importante de visiteurs. On compte par exemple plus de deux millions cinq cent mille visiteurs au Jardin International à Madinat Nasr<sup>61</sup> (Nord est du Caire) pour l'année 1998 et environ quatre millions au jardin botanique Orman<sup>62</sup>. Si ces chiffres doivent être replacés dans le contexte de la très forte densité du Caire et du très faible ratio espace de verdure par habitant (le GOPP - General Organisation for Physical Planning, Le Caire - estimait en 1999 qu'il ne dépassait pas 45 cm<sup>2</sup>), ils restent néanmoins révélateurs de l'engouement dont les jardins sont l'objet.

Ils ne sont pas les seuls lieux prisés, les espaces résiduels de verdure, tels que les terre-pleins herbeux des grandes avenues ou des ronds-points, sont également très convoités. Et cela ne semble pas lié au fait que l'entrée des jardins publics soit payante au Caire car on l'observe aussi à Rabat et à Damas. De petits espaces de verdure simplement gazonnés et plantés de deux ou trois palmiers attirent les passants qui s'y installent et s'y reposent, assis ou allongés dans l'herbe. D'une manière générale, les espaces de verdure, quels qu'ils soient, sont très fréquentés par les populations qui en réclament toujours davantage lorsqu'on les interroge. Qu'ils soient petits, situés entre deux artères de circulation intense, bruyantes et polluées n'y change rien. Dès la tombée de la nuit en été et l'annonce des premiers signes du rafraîchissement de l'air, les habitants sortent de chez eux et s'installent sur l'herbe.

Ce rapport particulier à la verdure et la forte pression dont les lieux de végétation sont les objets, témoignent d'un fort besoin chez les citoyens de garder un contact avec la nature, et surtout de trouver un espace urbain ouvert où ils peuvent s'installer, se rencontrer et se retrouver. Privés de l'accès aux jardins des clubs, des grands hôtels internationaux ou des restaurants avec terrasse, ils s'approprient massivement et totalement les seuls espaces qui échappent à la circulation et procurent une sensation de changement, de rupture avec

---

<sup>59</sup> « Il est un jardin merveilleux, dont tout musulman porte en lui la nostalgie. On y trouve des parterres de fleurs et des arbres chargés de fruits depuis la cime jusqu'au sol et qui, au besoin, abaissent ses branches pour mieux se laisser dépouiller, qui offrent à qui veut les prendre dattes, bananes et grenades... L'air est délicieusement tempéré. Des ruisseaux coulent entre les massifs de verdure. Des tapis épais et des coussins de brocart vert étendus sur les gazons ou sur des sièges plus élevés, sortes de divans où l'on s'accoude tout à son aise, attendent les hôtes de ce séjour bienheureux » Marçais, Georges, « Le jardin de l'islam ».

<sup>60</sup> Voir Miossec, Jean-Marie, « Tourismes et loisirs de proximité dans le monde arabe. La primauté de l'urbain », p. 148.

<sup>61</sup> Madinat Nasr, qui signifie « Ville de la Victoire » est une ville intégrée au Grand Caire. Située entre Abbasiyya et Héliopolis. Née d'un projet de cité olympique autour d'un stade à vocation internationale de 80 000 spectateurs, elle occupe 2 800 ha. Mise en chantier en 1958, ses bâtiments datent pour la plupart des années 1960.

l'environnement cimenté et goudronné des espaces publics. Ainsi Malika explique : « Si j'avais de l'argent, j'irais au restaurant ou dans une cafétéria ou même au cinéma, mais il faut payer. Venir ici est le seul endroit où on ne paye pas. S'il n'y avait pas ce jardin, où voudriez-vous que j'aïlle entre midi et deux heures ? »<sup>63</sup>

La densité des quartiers d'habitation populaire et l'appropriation souvent très forte des ruelles qui bordent les cités rendent ces espaces de proximité non hospitaliers pour un usage qui vise à la détente. Le manque de place dans les appartements, la pollution des villes, exacerbent le sentiment d'un besoin de respirer dans tous les sens du terme. Sensibles à la qualité de l'air qu'ils respirent, les habitants des cités insistent sur le fait que les arbres sont nécessaires à l'air des villes, qu'ils produisent de l'oxygène et réduisent les gaz carboniques, de même qu'ils sont en mesure de fixer une partie de la poussière qui circule dans l'air. Ainsi, les jardins qui concentrent une quantité importante d'arbres sont vécus comme des poumons pour la ville. Ils sont jugés comme étant moins pollués que le reste de la ville et l'impression qui domine au Caire et à Damas est celle d'y respirer un air pur et plus vif qu'ailleurs. À Rabat, la proximité de la mer ne donne pas aux jardins un tel rôle et ils sont aussi considérés comme pollués, mais moins que le reste de la ville. Ainsi Chouki rencontré au Caire s'interroge : « Quinze millions de Cairotes plus un million de voitures, vous vous imaginez s'il n'y avait pas de jardins ? On crèverait ici ! Les jardins, c'est les poumons de la ville »<sup>64</sup>. Cet avis est partagé par Sabit qui explique que « si le gouverneur du Caire lui-même prend la décision de détruire le jardin, alors, la moitié du Caire viendra ici pour faire un *sit-in*, parce que, comment on va respirer si on nous enlève les jardins, et si on détruit les meilleurs souvenirs, on va crever s'il n'y a plus ces jardins ! »<sup>65</sup>.

Les zones d'habitat populaire sont très denses, les immeubles sont très proches les uns des autres afin de créer des zones d'ombre réciproque. Dans ces conditions, les vis-à-vis sont très importants et très répandus. Les blocs d'immeubles de quatre ou cinq étages, carrés, denses, donnent le sentiment aux habitants de vivre dans des fourmilières et leur occasionnent des sentiments d'étouffement, d'enfermement et d'immobilité, qu'ils expriment. Ils disent avoir besoin de sortir de leur domicile, de « prendre l'air » avant de rentrer dans des appartements surpeuplés. Au Caire, 17% des familles vivaient en 1995 dans des pièces

---

<sup>62</sup> Il n'existe pas (à ma connaissance) de statistiques disponibles concernant les jardins de Rabat et de Damas. Dans la mesure où ceux-ci ne sont pas payants, on ne comptabilise pas les entrées.

<sup>63</sup> Entretien au Jardin du Triangle de Vue, 15/12/1997.

<sup>64</sup> Entretien dans le jardin de l'Azbakiyya, 4/6/1995.

<sup>65</sup> Entretien du 4/6/1995.

uniques<sup>66</sup>. Dans de telles conditions, les membres de la famille ne disposent d'aucune intimité les uns par rapport aux autres, ne peuvent pas bénéficier d'un « coin à soi »<sup>67</sup>. Le jardin est un des seuls endroits d'accès aisé et gratuit (ou presque) où ils peuvent goûter à un peu de solitude ou discuter avec la personne de leur choix sans être écoutés par un membre de leur famille. Farag qui vit avec sa famille élargie<sup>68</sup> explique : « Vous savez, il y a beaucoup de gens qui n'ont pas assez de place chez eux, alors le seul endroit où ils peuvent vraiment respirer, c'est dans les jardins »<sup>69</sup>. L'espace qui fait cruellement défaut dans les appartements des familles économiquement faibles est en partie compensé par la visite dans les jardins publics qui, faute de mieux, permettent d'élargir les horizons du quotidien. La respiration est ici d'ordre moral, psychologique. Le temps passé au jardin permet outre la respiration physique (poumons), de se détacher des soucis, de se détendre et d'évoluer dans un cadre plus détendu, distendu, que les appartements exigus. La respiration au jardin représente une pause dans la vie quotidienne, une rupture nécessaire. Jamal se rend régulièrement au jardin en famille afin de « voir le jardin et respirer l'air. Parce qu'autrement on est toujours dans l'immeuble enfermé, alors le jardin, ça change le climat. On est un peu au calme. (...) On vient ici prendre l'air »<sup>70</sup>. Outre ce besoin de « respirer » c'est un lieu pour le relâchement qui est recherché.

---

<sup>66</sup> Conférence de Abu Zeid Rajeh, CEDEJ, 16/5/1995.

<sup>67</sup> Voir Colette Pétonnet « Espace, distance et dimension dans une société musulmane. A propos du bidonville marocain de Douar Doum à Rabat », et Jean-Charles Depaule « Si on commence à tout changer dans la maison ».

<sup>68</sup> Sont présents au foyer ses parents, ses grands-parents, ses 4 frères et sœurs (2 sœurs et 2 frères) et un cousin. L'appartement est constitué de 2 chambres et d'un salon.

<sup>69</sup> Entretien du 3/6/1995 au jardin zoologique du Caire.

<sup>70</sup> Entretien du 28/4/1996, jardin d'essais, Rabat.



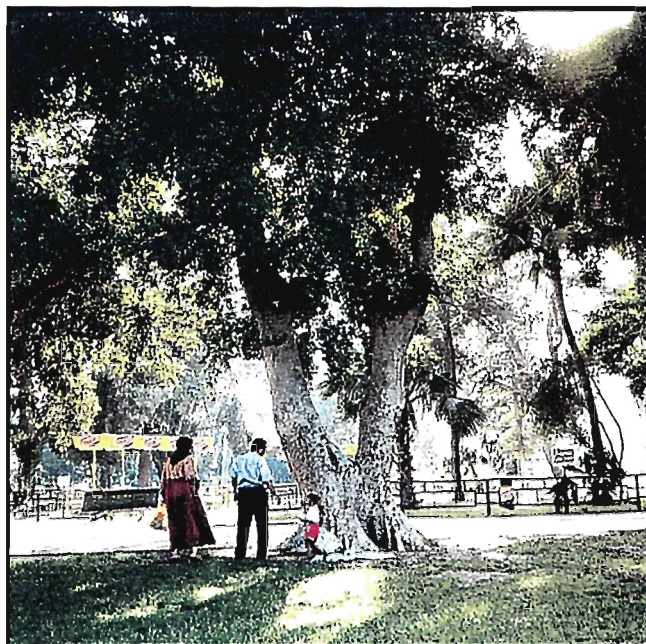


Figure 60 : "Respirer" au Jardin botanique Orman, Le Caire.

Le jardin est en effet un des seuls endroits de plein air qui offre la possibilité de ne rien faire. La rue, les cafés, ont tous une ou plusieurs fonctions. On ne reste jamais debout dans la rue sans rien faire du tout. On déambule de long en large, on regarde les vitrines ; dans les cafés, on consomme. Les bancs des grandes avenues ou des boulevards ne sont pas suffisamment retirés de l'agitation de la ville pour pouvoir ne penser à rien et s'extraire de la vie urbaine. Seules la plage pour Rabat ou la corniche du Nil au Caire sont des lieux à où l'on peut ne rien faire dans d'aussi bonnes conditions qu'au jardin public. Ailleurs, il semble toujours nécessaire de justifier sa présence. « Ne rien faire » est une activité jugée très réconfortante et largement pratiquée, par tous les usagers des jardins publics, qui qualifient ce cadre de « calme, serein, tranquille » et par conséquent parfaitement adapté à cette non-activité. Non seulement de tels lieux permettent au corps une vacance de la vie urbaine, mais également une vacance, une vacuité de l'esprit rarement possible. On ne peut s'empêcher de penser à Jules Renard à ce sujet, qui dans son *Journal* raconte une anecdote de son enfance qui l'intrigua longtemps : d'une fenêtre de la maison familiale, il observait souvent la promenade quotidienne de son père dans le jardin de la propriété ; celui-ci, légèrement penché en avant, progressait dans les allées d'un air méditatif. Jules Renard se demandait invariablement à quoi pouvait donc bien penser son père. Cette interrogation resta sans réponse jusqu'à l'âge adulte où il résolut enfin l'énigme : « maintenant que c'est moi, adulte,



qui parcourt les mêmes allées, penché en avant avec le même air que mon père autrefois, je sais à quoi il pensait : à rien ! »<sup>71</sup>.

Les jardins répondent à une forte demande d'espace ouvert, de plein air, et public, de la part d'une population souvent confinée dans des appartements et des quartiers surpeuplés. Il est également un moyen d'imiter le mode de vie des classes aisées qui se rendent dans les clubs pour leurs loisirs urbains.

## 2) *Le club du pauvre*

Selon Jean-Charles Depaule, on rencontre au Caire trois grands types de pratiques de l'espace urbain (qui correspondent à peu près à trois « catégories » sociales). Le premier correspondrait au type populaire, le second au type « couches aisées » et le troisième « à des situations où les habitants rejettent les modèles du premier, jugés vulgaires, retardataires, voire immoraux, mais n'ont pas les moyens de réaliser le second »<sup>72</sup>. On pourrait s'aventurer à introduire un quatrième type qui se situerait entre le premier et le troisième et qui serait celui des habitants qui connaissent et adhèrent aux pratiques du second type, n'ont pas les moyens de le réaliser, mais trouvent des substituts convenables qui répondent, faute de mieux, à leurs aspirations.

Les classes aisées bénéficient, grâce aux clubs, d'endroits qui leur sont réservés et où ils se rencontrent, profitent du plein air et de la verdure, des cafés et du calme. La pratique du club est très répandue et de nombreux clubs nettement moins sélectifs que le Gezira ou l'Automobile club se sont créés, attirant les classes moyennes, voire les classes populaires. Ils ne sont pas davantage que des cafés de plein air, au sein d'un petit jardin où des jeux pour les enfants sont installés. Ils sont souvent regroupés par profession et sont encore des lieux dans lesquels on ne peut pénétrer que si l'on est membre. Existente le club des avocats, des magistrats, des ingénieurs, de l'armée, celui de la compagnie de chemin de fer et celui des médecins... Chaque corps de métier possède un club<sup>73</sup>. La société cairote dans son entier se rend « au club » lors des temps de loisirs. Référence dans les pratiques de la ville, le club fait partie des revendications des classes populaires qui trouvent dans le jardin public un substitut de club.

---

<sup>71</sup> Rapporté par Francine Barthe Deloisy, *Parcs et jardins. Étude de pratiques urbaines*, introduction.

<sup>72</sup> « Le Caire, emploi du temps, emplois de l'espace », p.131-132.

<sup>73</sup> Cela est également vrai à Damas et à Rabat.

Facilement accessibles (ils sont au sein même de la ville et souvent facilement desservis par les transports en commun), gratuits ou très peu chers, relativement diversifiés, les jardins ne nécessitent nullement d'en être membre pour y pénétrer ; il suffit de payer son entrée, ou d'en franchir la grille. Lorsqu'on les interroge sur les différences entre le jardin public et le club, les usagers des jardins du Caire répondent massivement qu'il n'y a aucune différence. Le jardin est moins bien équipé et on ne peut pas y pratiquer de sport, mais c'est également le cas des clubs des corps de professions. Ainsi, on trouve dans les jardins les éléments essentiels du club : un petit café (la plupart des jardins en sont dotés), de la verdure, des arbres, des bancs, des jeux pour les enfants (souvent) et le calme. On peut également y rencontrer ses amis, s'y détendre, s'y donner rendez-vous, y faire la fête. La fréquentation des jardins publics entre amis donne le sentiment d'être dans un espace socialement homogène, dans lequel les usagers partagent les mêmes normes de comportement et respectent l'intimité des conversations. La fréquentation des jardins publics marque autant un besoin de loisirs et de réjouissance qu'une occasion de socialisation avec leurs pairs<sup>74</sup>.

Les clubs sont souvent fréquentés le soir, après le travail. Ceci est également vrai des grands jardins publics du Caire qui restent ouverts jusque tard dans la nuit pendant l'été. Par exemple, le jardin de Fustât reste ouvert jusqu'à minuit et est très fréquenté jusqu'à la fermeture car il est situé sur une petite butte ; il permet donc de bénéficier d'un air plus frais et d'un petit vent rafraîchissant le soir. Les animations fonctionnent jusqu'à la fermeture et il n'est pas rare d'y trouver des femmes seules avec leurs enfants en très bas âge, installés sur des tissus disposés sur l'herbe, restant jusqu'à l'heure de fermeture. Ainsi, les parcs aussi peuvent être fréquentés le soir, au même titre que les clubs. On y dîne soit de sandwiches confectionnés à la maison et emportés au jardin, soit on les achète sur place à la cafétéria. Mervat, 34 ans, explique : « On n'a pas assez d'argent pour adhérer à un club, même un qui ne soit pas très élégant, alors, on vient au jardin. C'est très bien aussi et finalement, c'est comme un club. Ici aussi il y a de quoi se reposer et s'amuser et puis si on vient souvent, on rencontre toujours les mêmes personnes. C'est comme un petit club, mais gratuit. Le seul problème, c'est que tout le monde peut entrer. Il y a des avantages et des inconvénients »<sup>75</sup>

---

<sup>74</sup> Voir Mohamed Naciri, « Le rôle de la citadinité dans l'évolution des villes arabo-islamiques », dans Naciri et Raymond, op. cit., p.133.

<sup>75</sup> Entretien du 26/1/2000.



Figure 61 : Deviser au jardin Sebki à Damas.

Les jardins répondent semble-t-il assez bien aux fonctions de loisir et de détente attribuées au club. Les classes populaires se rendent, comme les classes aisées dans des lieux de plein air, dotés d'un minimum d'équipements (cafétérias). La seule différence, importante symboliquement, est le côté « distinctif » que le jardin ne remplit pas. Le jardin public est ouvert à tous, alors que la fréquentation du club est fondée sur la sélection de ses membres.

On note cependant qu'au Caire une petite hiérarchie existe entre les jardins payants et les jardins gratuits. Ainsi Sahara témoigne : « il y a une grande différence entre les jardins où on paye et ceux qui sont gratuits. Ce n'est pas les mêmes gens. N'importe qui peut aller dans un jardin gratuit alors que ce n'est pas le cas dans un jardin payant. C'est un gage de tranquillité et de qualité de payer l'entrée »<sup>76</sup>. De même Ibtisam explique que « Dans les jardins pas payants on trouve des niveaux un peu... Des enfants qui prononcent des mots choquants. Ici c'est plus respectueux. Je préfère les jardins payants, c'est mieux fréquenté »<sup>77</sup>. Mais si dans les clubs les usagers fuient la promiscuité, dans les jardins au contraire, au-delà du besoin de tranquillité, les usagers recherchent une certaine « communion ».

Les loisirs urbains apparaissent dans les sociétés comme des enjeux importants et des marqueurs d'identité<sup>78</sup>. Ainsi, fréquenter un jardin public est un indice et un marqueur social, un signe d'appartenance à la classe sociale défavorisée de la ville. La pratique des lieux est révélatrice d'un mode et d'un niveau de vie qui permet une reconnaissance mutuelle des usagers, une identification aux autres usagers du jardin. Tous savent qu'aucun d'entre eux ne peut fréquenter un club. À l'origine, le choix de la pratique du jardin public s'effectue par

<sup>76</sup> Entretien au jardin zoologique, Le Caire, 3/6/1995.

<sup>77</sup> Entretien au jardin zoologique, Le Caire, 3/6/1995.

<sup>78</sup> Voir Jean-Marie Miossec, op. cit. p. 144.

défaut. Si elles en avaient la possibilité financière, toutes les personnes présentes au jardin délaisseraient le jardin public pour le club, élément distinctif et marqueur social reconnu et largement valorisé. Le modèle idéal de la vie sociale, que toutes les couches de la population souhaitent reproduire, est celui mis en oeuvre par les classes aisées, qui est toujours plus inaccessible au fil du temps et de leur enrichissement. Mais cela n'est pas nouveau et Norbert Elias écrivait que déjà au XVII<sup>e</sup> siècle, la « civilité » commençait à la Cour et essaimait ensuite à travers tout le corps social, les catégories sociales imitant les unes après les autres celle qui la « dominait » directement<sup>79</sup>.

En fréquentant de façon intensive les jardins publics qui leur sont abandonnés, les couches sociales défavorisées de la population projettent une demande sociale dans l'espace urbain et tentent de reproduire des modèles, qu'elles considèrent comme des normes de comportement urbain, qui leur sont inaccessibles. Ce faisant, elles incluent dans leur espace quotidien des lieux variés et lisent à travers la présence ou l'absence de tels équipements des signes de leur place dans la ville et de la reconnaissance de leur existence par les autorités représentatives de l'État.

## **B- Le « droit à la ville »**

Lorsque l'on s'intéresse à la pratique quotidienne de la ville par les couches populaires, on observe qu'elle est relativement linéaire : les personnes se déplacent d'un endroit à un autre en les reliant par l'espace public. La rue fait partie de leur espace de vie, ils ne l'évitent ni ne la renient, contrairement aux couches sociales les plus favorisées qui « sautent » par-dessus les espaces publics qui séparent les lieux qu'ils fréquentent. Le jardin public est un espace qui n'a à l'origine pas de but commercial, qui est ouvert à tous et si peu onéreux qu'il n'y a pas de raison de ne pas se laisser tenter d'y pénétrer. L'espace public est un espace carrefour où se rencontrent l'État et la société et où se construit le lien civique<sup>80</sup>.

---

<sup>79</sup> *La société de cour.*

<sup>80</sup> Nabil Beyhum et Jean-Claude David, « Composition et recomposition des espaces publics. Espaces publics, communautaires, privés », *Les Cahiers de l'IRMAC*, n°2, p. 6.

### 1) *Se sentir pris en compte*

Espace de loisir, le jardin représente une manière de luxe dans les villes. Le pratiquer, l'intégrer dans son territoire signifient faire partie de la ville, bénéficier des dépenses publiques, de l'entretien du jardin, assuré par la municipalité, sans autre contrepartie que celle (théoriquement) de respecter un minimum les aménagements et plantations. Au gré de la pratique d'un tel espace, s'impriment des schémas mentaux qui intègrent le jardin public dans l'existence de l'utilisateur, lui donnent un sens et orientent ses actions dans la ville. La pratique du jardin fait alors naître le sentiment de faire partie d'un tout, d'avoir un certain droit à être là, de bénéficier alors d'une reconnaissance, d'un droit à la ville<sup>81</sup>. Pratiquer le jardin public de son quartier (ou d'un autre quartier) permet aux habitants de s'y enraciner, de poser des marques, de se mouvoir, dans un but de délasserment, dans un espace où ils se sentent à leur place.

Le sentiment d'appartenir à la ville est le produit social, issu de l'apprentissage progressif de la ville (depuis l'enfance ou à la suite d'une migration) et de la définition d'un « territoire du quotidien ». Celui-ci se dessine par l'usage de la ville et par le sentiment d'être à sa place dans certains lieux, y compris lorsqu'on ne les fréquente que de façon exceptionnelle. Ce qui prime est le sentiment d'être chez soi, ce qui entraîne en même temps un sentiment de responsabilité vis à vis de l'espace, et de défense de son image en manque total d'objectivité<sup>82</sup>. Cette forme d'appropriation entraîne l'entretien souligne Albert Tauveron lorsqu'il remarque la différence en matière de propreté entre un espace approprié et un espace n'appartenant à personne et donc acquis par tout le monde. Ceux qui se sont approprié un espace se donnent simultanément la tâche de l'entretenir, de le garder propre et agréable ou au moins évitent de le souiller. L'auteur remarque que l'espace intérieur dont la charge est confiée aux femmes est tenu dans une propreté méticuleuse, alors que l'espace extérieur (il traite de l'espace de transition entre le logement et la rue) n'est pas entretenu et que les déchets s'y amoncellent. Or, il note que « l'espace extérieur étant, lui, masculin, (...) sa propreté est confiée à la puissance publique »<sup>83</sup>.

<sup>81</sup> Notamment, et surtout lorsque que l'on réside dans des zones illégales de la périphérie des villes.

<sup>82</sup> Voir à ce propos Henri Raymond, *Espace urbain et équipements socio-culturels*, qui montre comment dans les quartiers d'habitat collectif, « le fait que quelque chose soit à quelqu'un peut dans une certaine mesure, lui ôter la nécessité d'être beau ou très pratique... Ainsi les gens (...) disent « mon quartier » (...) Ils ont toujours le réflexe de défendre leur quartier » (p. 51).

<sup>83</sup> « Le propre et le sale vus par les habitants de Fès (Maroc) », p. 11.

Françoise Navez Bouchanine souligne que « l'usage et l'appropriation de l'espace public sont des révélateurs puissants des relations entre l'État et la population. (...) C'est que l'espace public est encore perçu comme un bien appartenant non à la collectivité, mais à l'État »<sup>84</sup>. Les habitants attendent donc de l'État, ou de toute autre autorité responsable, à l'égard desquelles ils se savent dépendants, une implication dans l'entretien des espaces publics. Il en découle qu'un défaut d'entretien est immédiatement vécu et interprété comme un manque d'intérêt pour le quartier non entretenu et par voie de conséquence pour ses habitants.

À l'inverse, l'entretien d'un de ces espaces et de ces équipements peut être jugé comme un intérêt de la part de cette même puissance publique à l'égard du quartier et de ses habitants leur conférant ainsi un sentiment d'intégration à la ville. En effet, l'État ou les collectivités locales (les municipalités, qui sont les représentantes de l'État) s'emploient à doter la ville des équipements dont elle a besoin, et se charge de l'embellissement des espaces communs de vie. Les équipements tendent à être partout les mêmes (mêmes bancs, mêmes corbeilles à papier, mêmes abris d'autobus...). Le mobilier urbain est standard à l'échelle de la ville, parfois à l'échelle du pays, voire des grandes régions du monde. Les jardins publics n'échappent pas à cette standardisation qui, si elle peut être regrettée du point de vue de la créativité et de l'originalité, unifie le paysage, couvre d'une certaine égalité tous les quartiers. La seule présence de ces équipements dans un quartier lui confère une identité avec le reste de la ville. Ainsi, quel que soit le quartier au Caire, à Rabat ou à Damas, les habitants de la même ville utilisent les mêmes équipements : mêmes abribus, mêmes bancs, mêmes bordures de trottoir<sup>85</sup>. De cette unité d'équipement se dégage un sentiment d'unité de la ville et surtout d'équité dans le traitement des populations des différents quartiers de la ville par les puissances publiques. En découle un sentiment d'intégration dans la ville, dominant largement, dans ces catégories sociales, un éventuel sentiment de banalisation et de perte d'identité des lieux.

D'après Stacia Hensens<sup>86</sup>, les Marocains ne se considèrent « en ville » qu'à partir d'un certain nombre d'équipements urbains, seuil au-dessous duquel ils considèrent que le quartier est délaissé par la municipalité. Ses recherches ont conduit l'auteur à dresser une liste de dix

---

<sup>84</sup> « Espaces publics des villes marocaines », p.186. Elle rapporte que pour les habitants des grandes villes marocaines, « tout ce qui n'est pas construit, tout ce qui n'est pas privé, constitue l'espace public » (p.185).

<sup>85</sup> Au Caire et à Damas on remarque les mêmes bordures de trottoir peintes en noir et blanc, et repeintes soigneusement dès qu'un événement se prépare dans la ville.

<sup>86</sup> « Équipements urbains, seuils d'émergence dans quelques villes marocaines ».

équipements indispensables, parmi lesquels six au moins doivent figurer dans le quartier pour que les habitants se sentent citoyens. Il s'agit de : gendarmerie, tribunal, dispensaire ou centre de santé, collège, eau, égout, électricité, boutiques, hammam, four. On remarque que les jardins publics ne font pas partie de cette liste des équipements indispensables pour se sentir intégré à une communauté urbaine. Il faut sans doute rappeler que cette liste a été dressée en 1986 et l'on peut se demander si, lorsque la présence de l'électricité, des égouts, de l'eau courante etc. est établie et assurée depuis de très longues années, la liste ne pourrait pas évoluer et inclure le jardin public. Considéré comme un luxe, donc appartenant à la catégorie des équipements non prioritaires, il est d'autant plus apprécié lorsqu'il est aménagé. Vécu comme un privilège et un signe distinctif de la reconnaissance de l'État ou de ses administrations représentatives, il prend une dimension de reconnaissance urbaine tout à fait importante.

Les espaces publics non appropriés sont clairement identifiés comme propriété de la puissance publique, de même que la responsabilité de leur aménagement et de leur entretien<sup>87</sup>. Aussi, il ne suffit pas d'aménager un espace en jardin public : il faut également l'entretenir<sup>88</sup> car « les populations des quartiers populaires [en particulier] perçoivent à travers la prise en charge de leur espace public, que l'autorité assure ou n'assure pas, beaucoup plus qu'une simple dimension fonctionnelle : c'est bien leur place dans la société urbaine, et leur position dans la hiérarchie des couches sociales qu'ils lisent dans cette prise en charge »<sup>89</sup>.

Ainsi, dans les quartiers populaires, notamment, une importance très grande est accordée au fait que l'équipement mis en place soit strictement respectueux des normes officielles en vigueur. C'est un sentiment de légitimité, une volonté de la reconnaissance de leur *droit à la ville* que les habitants de ces quartiers recherchent. À travers la volonté d'une similitude du paysage urbain, les citoyens tentent de prouver et de se prouver qu'ils appartiennent à la ville. L'espace public ainsi unifié par les équipements au sein d'une ville, est « le lieu qui unit les riverains et les fait appartenir à l'ensemble »<sup>90</sup>. Par le lien d'un paysage lissé par son mobilier et la présence des mêmes types d'équipements, tels que les

---

<sup>87</sup> Voir Françoise Navez Bouchanine « l'espace limitrophe : entre le privé et le public, un no man's land ? La pratique urbaine au Maroc », p.156.

<sup>88</sup> D'après les propos recueillis auprès des usagers des jardins publics, l'entretien consiste en nettoyage du jardin (ramasser les papiers, et toutes sortes d'ordures), tailler les haies et le gazon, arroser, planter des espèces à fleurs, ratisser les allées, remplacer les équipements défectueux ou endommagés... Les jardiniers ne sont pas seulement vus comme des « femmes de ménage de l'extérieur » (expression de Francine Barthe Deloizi), ils jouissent dans les représentations des usagers d'un vrai rôle d'aménagement et d'organisation du jardin.

<sup>89</sup> Françoise Navez Bouchanine, « L'espace limitrophe... », p. 154.

jardins publics, les citadins trouvent un repère visuel qui traduit une identité et une égalité de traitement avec les habitants des quartiers voisins. Des équipements comme les jardins publics, s'ils sont entretenus, aménagés selon un certain « standard » dans les différents quartiers, l'apparence d'un traitement équitable par l'intermédiaire de l'espace public, fondent le sentiment d'intégration à une collectivité, celle de la ville.

## 2) *Pratiquer toute la ville*

Les jardins publics constituent des formes d'enclaves de nature dans la ville, mais ils peuvent également devenir des enclaves sociales en offrant une raison aux classes populaires de fréquenter des quartiers dans lesquels ils ne se rendraient jamais autrement. Les quartiers centraux concentrent bon nombre des équipements collectifs dont les jardins publics. Or ceux-ci sont rares dans les quartiers moins favorisés et à plus forte raison dans les quartiers informels. Par contre, ils ont été préservés dans les quartiers jouissant d'une réputation de quartiers « chics ». Fortes de cette conviction que les jardins publics sont des lieux « pour tout le monde, où tout le monde peut rentrer, n'importe qui, et admirer les fleurs et les arbres »<sup>91</sup>, les couches populaires de la ville s'approprient tous les jardins publics, y compris ceux qui se trouvent dans les segments les plus « chics » de la ville. L'aquarium du Caire, situé à Zamâlek, près du Gezira Sporting Club, est un de ces exemples. Ce jardin est par ailleurs « le » jardin des amoureux. Il attire les jeunes couples non officiels, qui à cet endroit, outre la symbolique du jardin, sont pratiquement certains que leurs parents ou voisins ne les trouveront pas. S'éloigner de son voisinage en pratiquant des espaces urbains que l'on n'est pas censé pratiquer quotidiennement (les quartiers chics) est une forme de liberté vis à vis de sa classe sociale, et du déterminisme spatial qu'elle engendre. Se rendre à Zamâlek n'est pas anodin pour une personne qui vit à Sayyeda Zeinab<sup>92</sup>. Elle montre une faculté de mobilité importante et une bonne connaissance de la ville et de tout type de quartiers et que « se déplacer dans l'espace c'est toujours traverser les hiérarchies sociales »<sup>93</sup>.

---

<sup>90</sup> Jamal Eddine Labib, « Perception du paysage casablancais », p. 146.

<sup>91</sup> Définition du jardin public par Houda, entretien du 15/12/1997, jardin du Triangle de Vue à Rabat.

<sup>92</sup> Quartier très ancien et très populaire du Caire, situé au sud de la place al-Tahrir et à l'ouest de la citadelle.

<sup>93</sup> Alain Tarrus, « Territoires circulatoires et espaces urbains. Différenciation des groupes migrants », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°59-60, p.51.



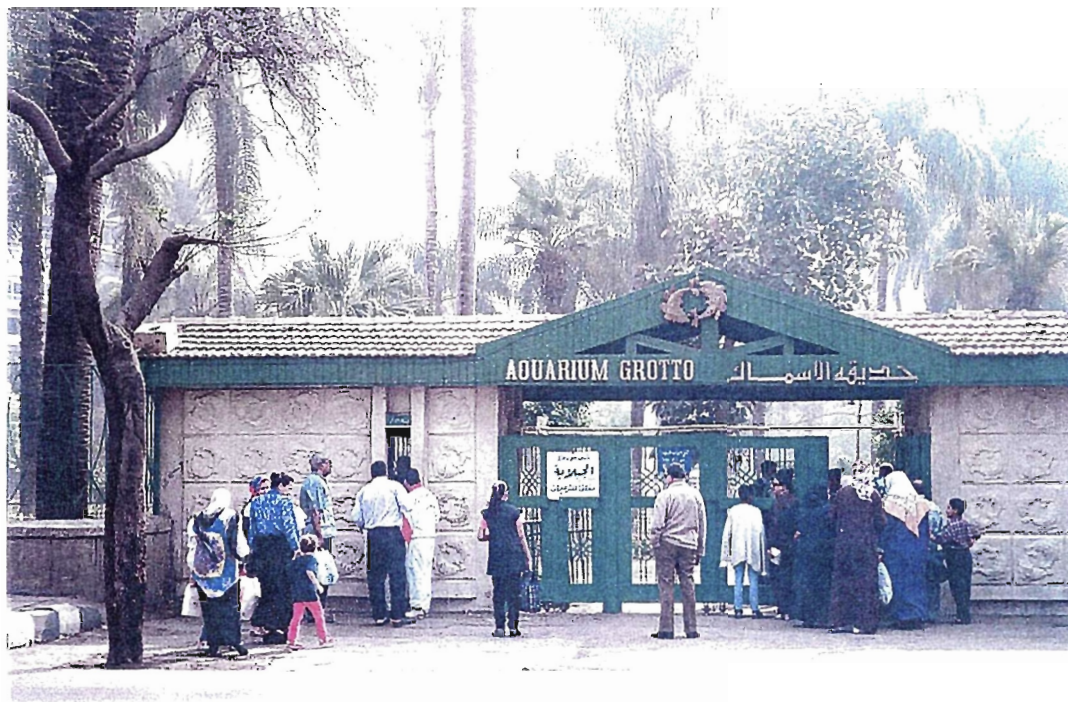


Figure 62 : A l'entrée du "jardin des poissons" au Caire.

La présence des jardins publics est une marque de la possibilité d'usage collectif de tous les quartiers dans lesquels ils sont implantés. Les quartiers riches en particulier, mais cela est également observable pour les quartiers très populaires, vivent comme repliés sur eux mêmes, craignant toute intrusion « étrangère »<sup>94</sup>. Dans ces quartiers, les équipements collectifs sont considérés comme « appartenant » au quartier, « réservés » à l'usage de ses habitants et toute personne non connue qui s'y rend est observée jusqu'à ce qu'elle soit reconnue ou rejetée. Ces espaces publics, ne le sont plus. Ils sont des espaces collectifs à usage exclusif de la population du quartier qu'ils équipent. On observe même parfois des phénomènes de privatisation à l'échelle du quartier. Ainsi, à Casablanca, dans un quartier de Sidi Belyout, en cours de rénovation, un petit jardin public avait été aménagé par la municipalité sur un espace jusque-là occupé par des ordures. Les habitants ont rapidement installé des grillages autour du jardin et une porte fermée avec un cadenas afin que les personnes étrangères au quartier n'y pénètrent pas et ne le dégradent pas. La clé du cadenas était à retirer chez un habitant voisin du jardin, désigné par ceux qui l'avaient clôturé. De cette façon, toutes les entrées et sorties étaient contrôlées et s'il se produisait des dégradations, il était aisé d'en identifier les auteurs. Il était bien entendu impensable dans ces conditions qu'une personne d'un autre quartier se risquerait dans ce jardin, privatisé collectivement par les habitants du quartier. Mais les petits

<sup>94</sup> Encore que l'on a vu qu'une ségrégation socio-spatiale n'était pas réalisée au Caire.

jardins de quartier, les squares, sont rarement des buts de promenade. Ils restent dans la pratique quotidienne et routinière du quartier, excluant les personnes de passage qui pourraient y pénétrer pour quelques minutes, le temps de s'asseoir sur un banc.

Un phénomène inverse se produit à Damas, dans le quartier Masaken Barzeh (Nord de Damas), qui a été construit à la fin des années cinquante (sous Nasser). Très planifié et construit dans le respect des règles définies par la planification, le quartier forme une sorte de triangle entre deux routes importantes qui se croisent. Les appartements des immeubles de trois ou quatre étages ont été réservés à la vente pour les fonctionnaires. On trouve à Masaken Barzeh une multitude de petits jardins<sup>95</sup> tous fermés au public par une barrière réglementaire, identique partout, ou, en son absence, des grillages doublés de fils barbelés. Pourtant, ces jardinets semblent avoir été conçus pour accueillir le public puisqu'ils possèdent des allées cimentées et des bancs. Ils sont surtout plantés d'arbres : des acacias ou des épineux. Très peu d'entre eux possèdent une pelouse. Les habitants du quartier ont forcé l'entrée de ceux qui en sont dotés, comme systématiquement, tous les espaces totalement clos sont forcés. Le grillage est découpé ou déformé afin de pratiquer une ouverture, ou une partie de la barrière a été enlevée, découpée elle aussi, pour en faciliter définitivement l'entrée à toute personne. De fait, ils sont très fréquentés par les enfants, les jeunes hommes (qui jouent au football) et les personnes âgées qui s'y reposent à l'ombre des arbres.

Il semble que l'administration ne soit pas hostile à cette pratique illégale des jardins puisqu'elle ne remplace pas les grilles ni les grillages endommagés. Il ne s'agit pourtant pas d'une absence des pouvoirs publics dans le quartier, ou d'un manque d'intérêt de leur part pour Masaken Barzeh, puisque les surélévations des immeubles sont détruites au fur et à mesure de leur apparition. Si l'entrée forcée des squares semble tolérée, peut-être est-ce parce qu'elle semble répondre à un besoin très important des habitants. Peut-être est-ce aussi que pendant qu'ils forcent l'entrée des jardins, s'octroyant ainsi (avec la complicité des autorités) une liberté d'usage qui n'était pas prévue, l'on sait où ils se trouvent et qu'ils ne revendiquent rien de plus, sachant qu'ils sont dans l'illégalité en utilisant le jardin<sup>96</sup>.

---

<sup>95</sup> Ils ont été conçus pour rattraper le décalage dans le tissu urbain lié à la forme triangulaire du quartier, formé par les autoroutes, et pour empêcher une trop forte densité du lieu. Les jardins sont également très souvent de forme triangulaire.

<sup>96</sup> Ces observations et réflexions sont tirées d'une visite guidée par Jacques Picard (IFEAD), en octobre 1998, dans le quartier Masaken Barzeh.

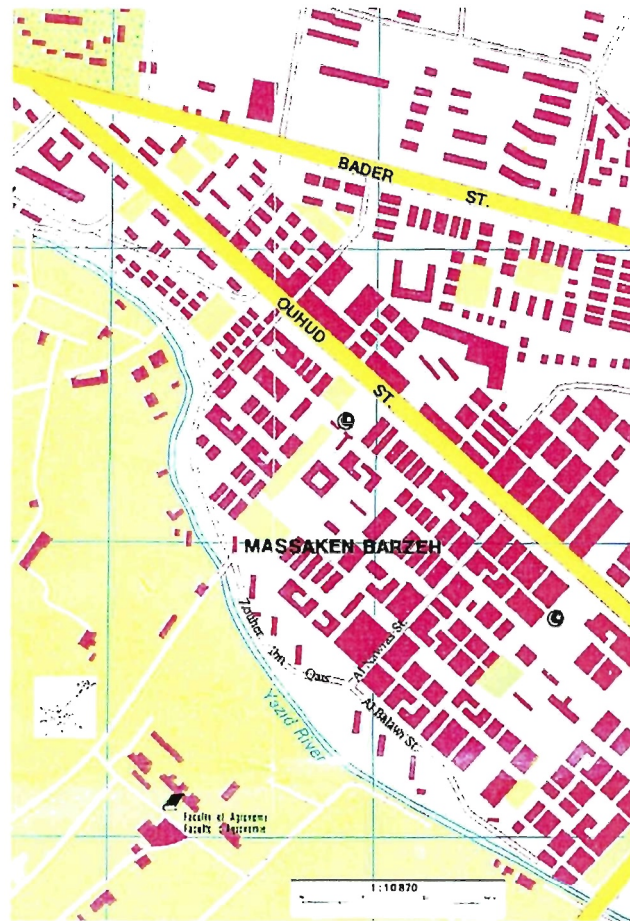


Figure 63 : Plan de Masaken Barzeh

On voit à travers ces exemples que l'accès aux jardins publics de quartiers n'est pas forcément une évidence. Dans ces deux cas, les jardins étaient conçus pour desservir les habitants du quartier. Il est rare qu'ils deviennent les lieux de destination d'autres personnes de la ville. Il n'en est pas de même pour les jardins un peu plus importants, susceptibles d'attirer un public varié, venant de tous les quartiers de la ville. Ces jardins ne sont pas conçus à l'échelle du quartier, mais à celle de la ville entière. Ne se pose alors pas le problème de l'appropriation par des catégories sociales particulières ou par le voisinage. Ainsi reconnus, ces lieux s'ouvrent alors réellement à tous, sans que personne ne s'en octroie le privilège exclusif. Pourtant, désertés par les catégories sociales favorisées, ils deviennent des enclaves de pratique populaire dans des espaces qui ne le sont pas, et répondent ainsi à un besoin de se sentir intégrés à la ville, dans son ensemble. Légitimes à fréquenter des espaces qui ne reflètent pas leur milieu social d'appartenance, les habitants des classes « économiquement faibles » trouvent dans la ville et la pratique des jardins publics un espace de liberté, d'autonomie et de contestation quant aux immobilités sociales. Le droit à la ville se mesure dans la reconnaissance d'un quartier par les autorités représentatives de l'État mais également

dans la possibilité pour les habitants de faire de la ville en son entier leur territoire. Ainsi, de manière opposée à la pratique des villes par les classes sociales les plus aisées de la population urbaine, qui tendent à se replier sur elles-mêmes, les classes populaires ont une pratique « extensive » de la ville, notamment encouragée par la visite des différents jardins publics de la cité.



L'espace public des villes étudiées n'est pas pratiqué par tous de la même manière. À la suite du développement chez les classes populaires des usages autrefois réservés aux classes socialement favorisées, ces dernières ont déserté l'espace public. Survalorisée, la vie privée et surtout ses loisirs sont devenus des marqueurs sociaux très forts. Selon les lieux fréquentés se dessine une appropriation dominante par une classe sociale particulière. Fragmenté, l'usage de l'espace urbain par les couches favorisées des populations des villes est confiné à certains lieux, privés. Les classes populaires ont en revanche conquis une légitimité dans la ville en fréquentant l'ensemble de l'espace urbain public, et particulièrement les jardins. Lieux de visibilité, ils leur donnent une existence et un droit à l'exigence en matière d'équipements publics en fonction desquels ils jugent leur degré d'intégration à la ville. La fréquentation des jardins publics leur ouvre également un droit à la qualité du cadre de vie, puisqu'ils s'y rendent souvent pour fuir les agressions de la vie urbaine. Or leur présence est vécue comme une invasion de la part des couches les plus favorisées qui montrent une certaine intolérance face à cette pratique, pourtant copiée sur leurs habitudes.

Aujourd'hui, presque exclusivement populaires, les jardins publics donnent lieu à des pratiques variées au travers desquelles se lisent des valeurs, des croyances, des aspirations et des conditions de vie qui caractérisent la société et sa propre perception.

## CHAPITRE 7 : LA PRATIQUE DES JARDINS PUBLICS, L'ADÉQUATION À UN PROGRAMME IMPLICITE

« L'intérêt du tissu urbain ne se limite pas à sa morphologie. Il est le support d'une "façon de vivre" plus ou moins intense ou dégradée : la société urbaine. Sur la base économique du tissu urbain apparaissent des phénomènes d'un autre ordre, à un autre niveau, celui de la vie sociale et "culturelle" »<sup>1</sup>. La vie urbaine se décompose en une variété d'activités qui rythment les journées des hommes et les amènent à fréquenter l'espace urbain de diverses manières. Il s'agit en premier lieu du travail qui occupe une grande partie des journées des personnes qui exercent une activité rémunérée. On peut énumérer ensuite, à la suite de Joffre Dumazedier<sup>2</sup>, le travail supplémentaire, ou travail d'appoint, les travaux domestiques, les activités d'entretien (les repas, la toilette, le sommeil), les activités rituelles ou cérémonielles et les activités d'études intéressées (cercles et cours préparatoires à un examen scolaire ou professionnel). Ces activités forment « l'ensemble des nécessités et obligations de la vie quotidienne »<sup>3</sup>, et s'opposent au loisir qui comprend trois fonctions principales : le délassement, le divertissement et le développement de la personnalité.

C'est par l'instauration des congés payés, et donc des vacances, et de la journée de repos hebdomadaire pour toutes les catégories de travailleurs, le développement du salariat, que les couches les plus défavorisées des populations ont eu la possibilité d'entrer dans l'ère des loisirs. La fréquentation des jardins publics (classés dans les rubriques des urbanistes parmi les équipements de loisir) est intimement liée au temps de loisir, à la mobilité et à l'accessibilité de ces espaces et à la distance qui les sépare du domicile et du lieu de travail. Cette fréquentation est, on l'a vu, devenue principalement populaire. Essentiellement conçus à l'origine pour les pratiques du loisir, les jardins publics ont été dessinés afin de susciter des activités précises qui correspondraient au lieu, qui répondraient à un programme implicite. Et si la contemplation du jardin est toujours pratiquée, elle est loin aujourd'hui d'être la seule activité revendiquée par les usagers qui fréquentent les jardins publics en mettant en œuvre une variété de pratiques.

<sup>1</sup> Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, p.20.

<sup>2</sup> *Vers une civilisation du loisir ?*, p. 25.

<sup>3</sup> *Idem*.



De fait, au Caire, à Rabat et à Damas, on trouve dans les jardins publics un ensemble d'activités ou de non-activités qui correspondent parfaitement à ce programme prévu par les concepteurs des jardins. Ces activités se retrouvent semble-t-il, non seulement dans ces trois villes mais dans, sans doute, la plupart des grandes villes du globe et correspondent à ce qu'on pourrait appeler les pratiques habituelles, ou traditionnelles du jardin public<sup>4</sup>. En les énumérant, on pourrait conclure à une certaine universalité des jardins publics. Pourtant, si les activités, dans leur dénomination générique se ressemblent partout, elles répondent à des *moments*, à des modes. Loin d'être banales, elles révèlent certaines valeurs centrales des sociétés.

Cependant, on ne pratique pas n'importe quelle activité dans n'importe quel lieu de verdure. Rapidement, se met en place une distinction entre les jardins du quotidien, ceux que l'on pratique tous les jours, sans vraiment y porter une attention particulière, qui entrent dans l'emploi du temps et qui sont situés dans son quartier d'habitation ou bien près du lieu de son travail, qui peuvent correspondre aux petits jardins de quartiers (les squares, ou les jardins du centre ville sans attribution particulière) ; et les jardins dans lesquels les usagers se rendent pour des moments particuliers, des sorties, qui correspondent davantage à des jardins occupant des surfaces un peu plus vastes que les premiers, conçus à l'échelle de la ville, et qui peuvent être le théâtre d'activités ou d'événements spéciaux. Ils peuvent être situés dans des zones moins centrales et on a alors recours à des moyens de transport pour s'y rendre.

Les « activités génériques » pourraient recouvrir un « plus petit dénominateur commun » en matière de pratiques des jardins publics. On observe que les activités qui ont lieu dans les jardins du quotidien ont également lieu dans les grands jardins ou parcs à thème qui eux, offrent davantage de possibilités et des « activités spécifiques ».

---

<sup>4</sup> On peut par exemple comparer la liste des activités qui se déroulent dans les jardins du Caire, de Rabat, de Damas à celle des usagers des parcs étudiés par Francine Barthe Deloizi dans la région parisienne et y trouver de nombreux points communs. Sans s'aventurer à en déduire que certains types de lieux conduisent à certains types de pratiques, on peut sans doute soupçonner que les grandes différences se situent aux marges de ces activités, et probablement aux représentations, aux symboles et aux significations qu'y joignent les usagers. Certaines activités ne se rencontrent pas de la même façon par contre dans le monde arabe alors qu'elles sont très fréquentes, en France par exemple. Il s'agit particulièrement des séances de bain de soleil (en maillot de bain) qu'on observe à Paris (exemple : La Villette, Parc André Citroën, Buttes-Chaumont) dès les premiers beaux jours

## I) LES ACTIVITÉS GÉNÉRIQUES

À tendance universelle, ces pratiques peuvent être observées presque partout. Elles semblent liées à la nature même du jardin public, à l'ambiance qu'il dégage, à sa situation dans la ville et aux activités qui se déroulent dans les autres espaces publics. Elles recouvrent des réalités que toute personne pourrait énumérer, tant elles sont liées au jardin lui-même. Pourtant, elles en disent plus long qu'elles ne le laissent paraître.

### A- La promenade quotidienne

On sait que la promenade, qui est l'action de se déplacer d'un lieu à un autre pour le plaisir, est une des activités de délasserment les plus répandues parmi les couches non aisées des populations. Toutes les personnes interrogées dans le cadre de notre enquête ont affirmé « faire une promenade » lorsqu'elles se rendent au jardin. La promenade, par définition en plein air, dans des lieux de verdure, est une pratique ancienne, héritée et transposée de la fréquentation des vergers. On le sait, depuis toujours, les habitants du Caire, de Rabat et de Damas ont cherché lors de leurs moments de récréation, notamment en été, la proximité avec la verdure, l'ombre des arbres, et surtout l'eau, dans le but de profiter d'une fraîcheur relative, et d'une distraction différente de celle de la ville. Cette habitude était largement répandue, au moins, dans les pays du pourtour de la Méditerranée. Ainsi, Anne-Marie Terrasse souligne que la zone maraîchère qui entoure les villes syriennes constituait « un des éléments indispensables à toute agglomération : le lieu où des citadins, d'origine rurale parfois proche, pouvaient un moment échapper à l'étouffement de tissus urbains surpeuplés »<sup>5</sup>. Cette zone maraîchère devenait un *mntazaha*, c'est-à-dire un lieu de promenade, pour tout l'été jusqu'aux premiers froids de l'automne<sup>6</sup>.

À Damas, la Ghouta possédait sa tradition de promenades dans les jardins, favorisée par sa proximité avec la ville. Souheil Chbât<sup>7</sup> raconte que lorsqu'il était enfant, dans les années 1945-50, lors des jours de congé, il se promenait toute la journée dans les jardins des

---

du printemps ou à Aix-en-Provence (au parc Jourdan) dès la mi-mars lorsque le temps est doux, et qu'il est extrêmement improbable de rencontrer dans nos trois villes.

<sup>5</sup> *Description de la Syrie du nord*, p. 64.

<sup>6</sup> À propos de Homs et Hama (Syrie). Voir Thierry Boissière, *Jardiniers et société citadine dans la vallée de l'Oronte en Syrie Centrale*, p.626.

<sup>7</sup> Chercheur à l'IFEAD, dans un entretien du 27/10/1998.

alentours de la ville, avec ses amis du même âge et également avec sa famille avec laquelle il se rendait dans les villages par le tramway. Là, ils déambulaient d'un jardin à l'autre par les chemins de terre qui les séparaient. Ils observaient les plantations, les vaches, et jouaient avec les grenouilles. La promenade était une habitude familiale qui se pratiquait essentiellement au printemps et plus intensivement en été. Nadia Ghost<sup>8</sup> souligne qu'il y a encore une quarantaine voire une cinquantaine d'années, la promenade la plus répandue à Damas se trouvait dans les vergers de Abou Romaneh jusqu'à Raboueh. Ces jardins qui appartenaient à des Damascènes n'étaient pas séparés par des palissades mais par des figuiers ou des mûriers, ce qui permettait facilement le passage de l'un à l'autre. Selon Nadia Ghost, les vergers de Raboueh étaient très gais et très populaires auprès des habitants de Damas qui en profitaient pour ramasser quelques fruits<sup>9</sup>, ce qui rendait la promenade d'autant plus agréable. Les canaux d'irrigation ajoutaient au dépaysement. La route de Beyrouth était entourée de jardins réputés pour être les plus frais de la Ghouta, car ils étaient traversés par de nombreux ruisseaux. Très fréquentés ils donnaient le sentiment d'être totalement coupés de la vie urbaine. Les promeneurs de ces jardins accentuaient cette coupure en adoptant des tenues plus décontractées que celles qu'ils portaient en ville, en laissant s'exprimer leur personnalité. Ils se confondaient ainsi avec la liberté ouvrant topographiquement et symboliquement les perspectives de la vue.

La promenade en plein air était également une pratique marocaine largement diffusée. Roger Le Tourneau écrit que « le samedi après-midi, les familles en beaux atours allaient se promener au cimetière<sup>10</sup>, seul espace découvert du quartier » et « à la belle saison (...), on allait volontiers passer la journée dans la verdure (...). »<sup>11</sup>. Dès que le temps le permettait, les familles se rendaient en promenade dans les vergers des collines qui entouraient Fès. D'après les témoignages, il semble que la même tradition se tenait à Rabat, notamment dans les vergers plantés d'agrumes qui entouraient la vieille ville<sup>12</sup>.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions que la promenade soit toujours une des activités les plus prisées. Aisée, bon marché, pratiquée dans un cadre tel que le jardin, elle est

<sup>8</sup> Journaliste et cinéaste syrienne. Entretien du 28/10/1998.

<sup>9</sup> La tradition d'une récolte limitée était tolérée dans les vergers. Les visiteurs pouvaient cueillir des fruits selon leur envie à condition de ne pas remplir leurs sacs.

<sup>10</sup> Les cimetières du Maroc peuvent souvent être assimilés à des espaces de verdure car ils sont très dépouillés. Les tombes sont marquées par de simples pierres, le reste est une sorte de gazon. Aujourd'hui, explique Mohammed Naciri, la tendance est à la construction de tombes beaucoup plus imposantes et les cimetières sont en pleine métamorphose depuis une vingtaine d'année, leur ôtant peu à peu leur aspect de « jardin des morts » (entretien du 15/12/1997, Rabat).

<sup>11</sup> *La vie quotidienne à Fès*, p.24 et p.250.



accessible à tous et apporte une satisfaction immédiate des sens (vue, odorat, toucher, ouïe). La nature qui fournit le cadre à ces promenades a aussi changé. Avec l'aménagement des jardins publics dans ces villes, et l'éloignement progressif de la campagne de la ville, s'est effectué un « passage de la nature productive à la nature esthétique »<sup>13</sup>, incitant les citoyens à transposer leurs pratiques d'un milieu rural à un milieu urbain, dont une des différences essentielles se situe dans la nature des espèces végétales employées, et désormais l'absence d'arbres qui donnent des fruits. Les jardins sont devenus exclusivement des lieux à contempler dont le cinquième sens, le goût, a été exclu. Improductifs, ils sont l'expression d'une nouvelle nature : la nature urbaine, décorative et fonctionnelle, un décor adapté à une fréquentation contemplative et distante.

Les jardins publics, faciles d'accès, ont un mode d'emploi très lisible (allées où marcher, bancs pour s'asseoir, parterres délimités par de petites bordures ou des murets pour ne pas être piétinés) ; ils libèrent donc l'esprit pour une pratique en toute insouciance, la flânerie. Destinée uniquement à la recherche d'un sentiment de plénitude, elle pourrait faire partie de ce que les sociologues américains appellent le « temps iptatif », « ces moments guidés par le souci de soi, la recherche du bien-être et la maîtrise volontaire de ses activités. Ces pratiques valorisées peuvent être adossées à celles du travail (...) ou s'en écarter résolument (...) ; elles peuvent associer le plaisir et la nécessité (...) mais dans tous les cas, elles sont perçues comme des actes volontaires, distraits à la contrainte, non subis »<sup>14</sup>. De cette caractéristique découle la notion de liberté qui est associée à la promenade, le sentiment de ne pas être conforme à la routine. Futile et lente, elle échappe aux préoccupations et aux rythmes de la ville et de la vie moderne. Improductive, se soustrayant aux lois du marché<sup>15</sup>, elle va à l'encontre des logiques de la « société des loisirs ». La promenade répond par contre très bien au lieu dans lequel elle prend place, développant nombre de similitudes avec les jardins publics.

La promenade quotidienne au jardin a généralement lieu dans les squares de quartiers qui permettent de rompre le rythme de la journée tout en étant elle-même incluse dans une routine. Mais la présence de la nature donne du jardin, chaque jour, une image différente qui

---

<sup>12</sup> Un de ces vergers a donné son nom à un quartier de la ville nouvelle de Rabat : le quartier des Orangers.

<sup>13</sup> Mohammed Naciri (entretien du 15/12/1997, Rabat).

<sup>14</sup> Christian Bromberger, *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*, p.10-11.

<sup>15</sup> Elle ne nécessite aucun équipement, contrairement à d'autres types de loisirs qui réclament que l'on possède des chaussures spéciales, une raquette, ou des vêtements particuliers...

la préserve de la monotonie. Il ne s'agit pourtant pas réellement d'une promenade, mais plutôt d'un temps « déterritorialisé »<sup>16</sup>, hors tout (ville, travail, domicile...) qui donne la possibilité d'exister, d'affirmer sa présence grâce à la déambulation dans un lieu public, d'être en contact avec autrui.

Pourtant, le square est en lien étroit avec le quartier qui l'habite et ne peut pas être réellement un espace d'évasion de même qu'il est trop petit pour donner l'impression de tout quitter. Il est une sorte de « respiration » que les usagers nomment promenade, mais qui ne donne pas le même sentiment de liberté que dans des endroits où l'anonymat est davantage présent. Dans le square, on rencontre le voisinage du quartier, on peut avoir le sentiment d'être épié, tout comme on peut ressentir le sentiment inverse de protection et d'inclusion dans une communauté.

La promenade dans le jardin public du quartier ressemble à une reprise de souffle entre deux activités ou dans une vie épuisante. Le manque d'espace dans les appartements pousse leurs occupants à en sortir. La solution la plus facile, la moins onéreuse et souvent la moins éloignée, est d'aller faire une petite promenade dans le jardin du quartier. Nabil Abdel Fattah explique :

« Généralement, le Cairete ne trouve plus son intimité qui, en fait, est perdue (...). Même au sein de la classe moyenne on peut entendre ses voisins, les voir dans leur espace privé ou dans leur comportement privé. Tout cela crée des pressions psychologiques sur le Cairete pour qu'il vive à l'extérieur »<sup>17</sup>.

La promenade quotidienne au jardin est dans ces conditions un moment privilégié. Vu, regardé, voire épié par ses voisins, l'utilisateur du jardin dit cependant profiter de cette occasion pour se détendre, et souvent discuter, à l'abri des oreilles indiscretes. Cette promenade quotidienne, seul ou accompagné, est vécue comme nécessaire au citadin comme un moment de pause dans sa vie, pendant lequel il tente de se retrouver, face à lui-même, et de se reconstituer, dans un cadre familier, bien connu, presque assimilé au salon de verdure du logement.

Très prisée, par tous, très pratiquée, la promenade ne se tient pas toujours dans les jardins publics qui trop peu nombreux ne satisfont pas une demande toujours croissante. D'autres endroits assimilés par les promeneurs à des espaces de verdure publics sont par conséquent utilisés pour cette activité. À Damas, tout comme au Caire, les espaces libres

<sup>16</sup> Ce qui nous ramène à la définition de Foucault des jardins comme hétérotopie.

<sup>17</sup> « Le Caire », (film) série documentaire française d'Élisabeth Kiledjian *L'écume des villes*, Réalisation Anne Lainé, 2000, 50 mn.

manquent et les populations modestes occupent pour leurs promenades tout endroit qui ressemble de près ou de loin à un jardin, tout endroit de verdure. Râniya Ismâ'il publiait en juin 1999 un article dans le quotidien syrien *El-Hayat*, dénonçant la pression des Damascènes sur les espaces de verdure :

« Les Damascènes ne résistent pas au soleil et à la couleur verte, et la promenade (*sirân*) est parmi leurs plus anciennes traditions. Elle commence en avril et dure tout l'été. Autrefois les familles sortaient vers la Ghouta, Dummar et el-Hami, qui sont des endroits hors de la ville. Mais récemment, ils ont pris possession de chaque centimètre de verdure dans la ville sans réfléchir aux raisons de son existence. »<sup>18</sup>

Au Caire, face à l'occupation intense des jardins publics, les espaces de verdure qui se trouvent au centre des avenues, les moindres ronds-points herbeux font office de lieu de repos et de promenade. Ainsi, Pierre-Marie Tricaud dénombre sur les pelouses de Mohandessine ou d'Héliopolis une densité d'environ deux mille personnes à l'hectare au minimum, entre avril et octobre<sup>19</sup>, qui entraînent dans leur sillage un commerce important de graines à décortiquer, de boissons, ou de tout autre aliment, tenu par des petits vendeurs ambulants.

La fréquentation du jardin public est fortement liée à la distance qui le sépare du domicile ou du lieu de travail. Proche, il peut être visité plusieurs fois par semaine sans que cela demande une organisation particulière dans l'emploi du temps de la journée. On s'y rend pour de courts moments (une heure), en rentrant du travail, ou avant de s'y rendre, entre deux activités, pour la pause du repas du midi lorsque l'on fréquente le jardin proche du lieu de travail. Mais s'il est plus éloigné (au-delà de cinq cents mètres<sup>20</sup>), s'y rendre devient plus coûteux en temps et financièrement puisqu'il faut parfois utiliser un moyen de transport. Élias Al-Rachid a montré dans son étude sur Damas que plus le jardin est éloigné, plus le nombre de visites est faible et plus le temps de chaque visite est long<sup>21</sup>. La promenade quotidienne n'est par conséquent possible que pour les personnes qui résident ou travaillent à proximité d'un jardin. Toutes les personnes interrogées à Rabat et au Caire, ont insisté sur leur besoin, physique et psychologique, très important, de se rendre très régulièrement au jardin. Cette activité ne peut en aucun cas se confondre avec un autre délassement. La proximité d'un équipement de ce type leur est nécessaire à l'acceptation de la vie qu'ils mènent et de ses

<sup>18</sup> « Les Damascènes mènent des "razzias familiales" sur les espaces verts », *El-Hayat*, 21 juin 1999, p.23.

<sup>19</sup> *Zones vertes urbaines et périurbaines en Afrique du Nord*, p. 43.

<sup>20</sup> Voir l'étude menée à Damas par Élias Al-Rachid.

<sup>21</sup> « L'analyse des résultats [de l'enquête] a indiqué que 70% des personnes interrogées habitant à plus de deux kilomètres de l'espace vert, y passent entre 2 et 3 heures, alors que 80% de celles qui habitent à côté des jardins ne dépassent pas une à deux heures », op. cit., p. 348.

conditions, souvent difficiles. « Entre ma mère qui parle avec ses copines, ma sœur qui utilise le robot et mon père qui regarde la télé, moi, je n'en peux plus ! Si je n'avais pas le jardin pour respirer, je deviendrais fou. En plus, si on me cherche, on sait que je suis ici. C'est plus calme et c'est pas loin ! »<sup>22</sup>, explique Rachid qui fréquente le jardin d'essais plusieurs fois par jour. Il commence chaque fois sa promenade par une petite déambulation le long de l'allée centrale puis s'installe sur un banc d'une des allées transversales « pour être tranquille », ce qu'il recherche avant tout. Il dit ne rarement rester plus d'une demi-heure au jardin.

La promenade quotidienne semble, d'après les entretiens réalisés à Rabat et au Caire, et aux observations menées à Damas, être une activité souvent solitaire<sup>23</sup>, et majoritairement masculine. Même si les femmes affirment pouvoir se rendre seules au jardin, peu le font. Le jardin du quartier n'est pas un endroit qu'elles fréquentent volontiers seules. Soumises aux regards des autres personnes du quartier, elles ne se sentent pas « à leur place » seules dans un jardin. Elles déclarent préférer s'y rendre en compagnie de leurs enfants, de membres de leur famille ou de voisines. Investies alors de leur rôle de mère, ou de membre d'une assemblée, elles peuvent justifier leur présence à leurs yeux et à ceux des autres.

Ainsi, la promenade dans les jardins publics au même titre, voire plus encore, que celle dans les rues du centre ville est vécue comme un moment de délasserement, car elle offre une parenthèse, un changement de temps et de cadence dans la vie quotidienne. Temps fort ou temps mort de la vie quotidienne, la promenade est toujours un temps « autre » qui donne l'occasion parfois (pour les chômeurs par exemple) de remplir une journée désespérément vide. Elle est aussi un prétexte pour sortir de chez soi et emmener les enfants hors du domicile, afin qu'ils jouent et prennent l'air.

## **B- La sortie avec les enfants**

Le sens commun assimile volontiers le jardin public aux enfants, quelle que soit la zone géographique dans laquelle on se trouve. Parmi les personnes qui ne se rendent jamais dans un jardin public, nombreuses sont celles qui, au-delà des phénomènes de champ social du jardin, assimilent le jardin aux enfants et, n'en ayant pas, n'imaginent pas s'y rendre : « Le jardin ? C'est pour les enfants ! Moi, je n'en ai pas encore, alors, je n'y vais jamais. Ils peuvent jouer, courir, crier, rencontrer d'autres enfants et surtout ils respirent un air plus

---

<sup>22</sup> Entretien du 8/12/1997, Rabat. Rachid a 26 ans, célibataire, il vit avec sa famille dans un appartement de 2 pièces dans le quartier des Orangers.

sain. » dit Zeinab<sup>24</sup>. Les mères promenant leurs enfants l'après-midi dans les parcs pendant que les pères travaillent est, pour les Occidentaux, presque une image d'Épinal. Pourtant, il n'en a pas toujours été ainsi (en Occident et dans les pays arabes) et la place de l'enfant dans ce type d'espaces est relativement récente.

### 1) *L'enfant et le jardin public*

#### a- Une acquisition récente de l'histoire

Les jardins publics que l'on peut visiter aujourd'hui à Rabat, à Damas et au Caire possèdent tous un espace équipé avec des jeux pour les enfants : bac à sable, toboggan, balançoires en constituent l'essentiel. Ces jeux sont très généralement concentrés dans un espace précis du jardin et ne se répartissent pas sur la totalité de sa surface, en constituant par là-même des lieux réservés aux enfants, dans lesquels se concentrent les petits usagers et leur accompagnateur(trice). Souvent aménagés dans un espace retransché du jardin, qui est délimité par des grilles basses, un petit portillon, ou un grillage, ils s'affichent résolument destinés à la pratique enfantine. Cette mise à l'écart, justifiée par les concepteurs comme une marque de respect pour les autres usagers du jardin<sup>25</sup>, montre également que la place des enfants dans les jardins publics n'est admise que sur une surface limitée du jardin, ce qui pourrait esquisser une tolérance seulement relative de leur présence.

L'histoire des jardins publics montre très clairement que ces derniers n'étaient d'abord pas des lieux pour les enfants, mais exclusivement pour les adultes. En Europe, où elle prend racine, ce n'est qu'au milieu du XIXe siècle que les jardins deviennent des lieux qu'on leur destine, à la suite d'une évolution de la place de l'enfant dans la société et par conséquent dans la ville. Philippe Ariès montre dans *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* que les enfants ont longtemps été traités comme de petits adultes, autant dans leurs vêtements que dans leurs comportements ou leurs jeux. Ce n'est qu'à partir de la moitié du XIXe siècle que l'enfant change de statut et qu'un souci éducatif naît. Il devient le centre d'une production littéraire importante et le jardin public, face à la rue jugée comme recelant de très nombreux dangers et comme école du crime, devient un endroit où l'on peut le conduire sans trop de

<sup>23</sup> Si on excepte la grande proportion de femmes qui se promènent avec leur(s) enfant(s) (voir ci-dessous).

<sup>24</sup> Entretien du 12/02/2000, Le Caire. Zeinab, 23 ans, est étudiante en sciences économiques à l'université du Caire.

<sup>25</sup> D'après Khaled et Magdi, « ingénieurs paysagistes » au gouvernorat du Caire, entretien du 24/5/1995.

craintes. Il leur permet de « prendre l'air » à l'instar de toute la population à l'heure où les médecins et hygiénistes dénoncent les atmosphères viciées et confinées<sup>26</sup>. L'apparition d'équipements et d'attractions qui leur sont destinés marque, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, la métamorphose relative des lieux qui restent également, hors de l'espace destiné aux enfants, des lieux d'adultes. Dans le monde arabe, on constate un certain parallèle entre ce que Philippe Ariès montre pour l'Europe et ce que l'on a pu observer dans les trois villes étudiées. On constate que les enfants des milieux populaires sont vêtus de la même manière que les adultes (des longues robes, *galabeyya*, pour les garçons, et des vêtements très « féminins » pour les petites filles telles que des jupes à volants, des chaussures à hauts talons avec sac à main pour les jours de fête). Travaillant jeunes, les enfants des couches populaires quittent rapidement le monde de l'enfance, tout en se voyant désormais proposer des jeux qui leur sont spécifiques dans les jardins.

#### b- La salle de jeu familiale et sécurisée

Le jardin public de tous les jours devient alors et de nos jours une sorte de prolongement de la sphère privée, à l'abri des critiques des voisins sur les cris des enfants. Proche du domicile, situé dans un cadre familial, entouré de personnes qui constituent l'espace social quotidien, l'enfant peut, là, s'adonner aux activités de plein air qui lui sont interdites dans les appartements exigus. Courir, glisser, sauter, se balancer, tourner, se rouler dans l'herbe ou le sable constituent les principales activités qui rendent les espaces de jeux attractifs pour les enfants et acceptables pour les mères de famille. Elles y voient, au-delà d'un lieu de défoulement, une occasion d'apprentissage pour leurs enfants, un lieu de socialisation. Le jardin est jugé également comme propice à l'imagination, et à la liberté de conduite des enfants, grâce à l'absence de prédétermination fonctionnelle. Ils peuvent s'y sentir à leur place puisque les aménagements sont conçus pour eux et les accueillent aussi longtemps qu'ils le souhaitent. Ils peuvent, grâce à la variété qui les entoure (de l'herbe au banc en passant par le toboggan) faire des expériences qui leur seraient impossibles chez eux, ou très limitées. Une activité très prisée par les enfants de Damas et de Alep est de faire de la bicyclette. Les allées cimentées des jardins leur offrent un circuit précis, que les parents peuvent facilement surveiller et qui n'est pas difficile pour les jeunes apprentis. La surface cimentée est en effet très plane, sans aspérités, et seules les bicyclettes des autres enfants peuvent être source de

---

<sup>26</sup> Voir chapitre 3.

danger. Libres de rouler à la vitesse qu'ils souhaitent, de faire les tours et détours qu'ils veulent, les enfants réclament à leurs parents la sortie quotidienne au parc avec leur bicyclette. À la tombée de la nuit (vers 17h en hiver), et simultanément à l'appel à la prière, les fontaines des jardins s'illuminent de lampes multicolores (rouge, vert, jaune et bleu) qui donnent un aspect festif aux jardins et aux aventures cyclistes enfantines qui se concentrent souvent autour des fontaines (espace central des jardins).

Les parents apprécient les jardins comme terrain de jeux pour leurs enfants car ils leur permettent de profiter de l'espace en toute sécurité : les murs des jardins, les grilles, l'absence de circulation automobile, de passages d'inconnus, les équipements à leur mesure en font un lieu sûr. Jamal apprécie cette tranquillité d'esprit que lui donnent les clôtures du jardin lorsqu'il emmène ses deux fils jouer : « C'est tranquille ici. Pour les enfants vous voyez, il n'y a pas de voiture, ils peuvent jouer. Il y a une grande sécurité »<sup>27</sup>.

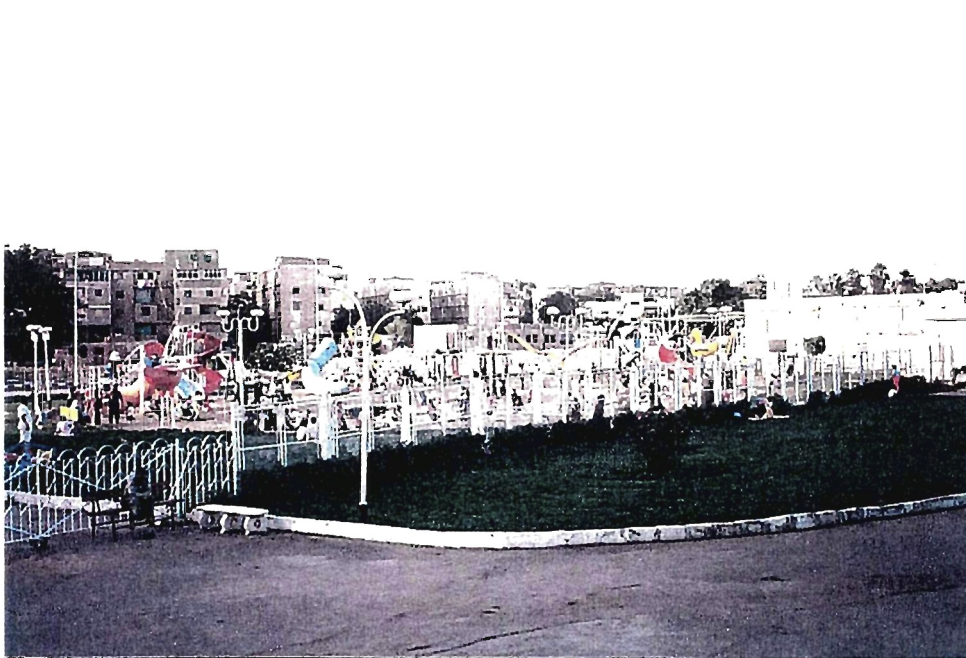


Figure 64 : Aire de jeux pour les enfants, jardin de Fustât, Le Caire.

Ces caractéristiques sont perçues dans les villes à travers et en opposition au fait, que généralement, les enfants sont très présents dans les rues des villes. Tout petits<sup>28</sup>, ils jouent dans la ruelle sous la surveillance des plus grands qui n'ont souvent pas plus de dix ans, et sous le contrôle social du voisinage. La rue est un espace de circulation pour tous, y compris pour les enfants dans nos trois villes, où ils s'imposent par leurs jeux, leur nombre ou leurs

<sup>27</sup> Entretien du 28/04/1996, Rabat.

<sup>28</sup> De 3 à 10 ans, voir Anna Madoeuf, « Activités et pratiques enfantines autour du quartier du Khan al-Khalîlî ».

activités commerçantes. Nouria Benghabrit-Remaoun décrit à propos de l'Algérie<sup>29</sup> que l'occupation massive de la rue par les enfants répond à plusieurs besoins : la recherche de la liberté et la tendance de leurs parents à les envoyer jouer dehors afin de préserver leur tranquillité. On peut ajouter que le travail, fréquent pour les enfants dans nos trois villes<sup>30</sup>, fait également fréquenter la rue aux enfants. Ils en profitent pour jouer avec des camarades qu'on leur refuserait d'inviter chez eux (de sexe ou d'âge différent), pour explorer les recoins du quartier à l'occasion de jeux ou de petites courses que leur commande leur mère (acheter le pain, faire passer un message ou un objet à un voisin...). Leur présence dans la rue, bien que souvent vue comme dangereuse sur tous les plans (peur de l'accident, indiscipline, mauvaise éducation et influence...) offre aux enfants l'occasion d'une grande indépendance<sup>31</sup>. On retrouve ces comportements, à travers les témoignages et les observations, de façon égale à Rabat, au Caire et à Damas. S'ils sont visiblement limités aux couches populaires des sociétés, ils ne se restreignent pas sur le plan de l'occupation de l'espace aux quartiers les moins favorisés, mais s'observent également dans les rues des centres villes.

### c- L'enfant dans la rue

La fréquentation des jardins publics, lorsqu'elle est possible, est toujours une activité accompagnée d'un membre adulte de la famille qui surveille et canalise l'imagination et l'énergie des enfants afin de ne pas gêner les autres usagers. Elle est vécue comme complémentaire et beaucoup plus saine que le jeu dans la rue. Dans l'imaginaire commun, l'univers du jardin correspond davantage que la rue à celui de l'enfant. Contrairement à la rue où les familles estiment en général que l'enfant n'a pas sa place, même s'il s'y impose massivement, le jardin est un lieu que les usagers adultes des jardins publics assimilent très fréquemment à l'enfant. Dans les trois pays étudiés, les enfants jouissent d'une image particulièrement bienveillante. L'enfant est considéré comme un don de Dieu. Ils sont vus comme purs, authentiques, autant d'adjectifs dont on qualifie également la nature. Ainsi, l'analogie entre l'enfant et la nature est très courante et accentue l'idée selon laquelle les jardins publics sont des endroits pour les enfants. À défaut de la campagne qui est vue comme le cadre « naturel », idéal de développement des enfants (sain, sûr, fécond, libre...), le jardin

<sup>29</sup> « L'enfant et la rue-espace jeux ».

<sup>30</sup> Ils vendent des objets aux passants des rues, participent aux livraisons de produits d'une boutique à une autre, nettoient les boutiques, fabriquent des objets artisanaux, etc., et cela dès 5 ou 6 ans, parfois même plus jeunes, ce qui apporte un revenu supplémentaire à leur famille.



public permet une interaction avec le milieu naturel qui susciterait ses intérêts et son imagination. Être en contact avec des matériaux bruts (sable, herbe, arbres, eau, terre...) lui permet d'éprouver un stade d'évolution sociale antérieure à celui des villes (primitive) et par conséquent, de faire des expériences indispensables à son développement. De plus, comme le souligne Marie-Josée Chombart de Lauwe, l'enfant évolue dans un « monde autre » or, la nature est un « ailleurs »<sup>32</sup>, ce qui renforce les prédispositions des enfants (et leur besoin) à s'approprier et à tirer profit de leurs expériences au sein des lieux de nature.

Malgré cette assimilation généralisée entre les enfants et les jardins publics, on n'observe pas une corrélation entre la densité des enfants dans les quartiers et la surface consacrée aux jardins. Élias Al-Rachid note à propos de Damas que « la plupart des jardins sont situés dans les quartiers riches et moyens dont le nombre d'enfants par famille est plus petit qu'ailleurs »<sup>33</sup>. Au Caire, on peut faire un constat similaire en superposant la carte de la densité des enfants de moins de quinze ans à celle des jardins publics. Il apparaît que la densité en espace de verdure est inversement proportionnelle à celle des enfants. Les grands jardins se situent principalement dans des quartiers relativement favorisés, voire très favorisés, dont l'histoire est ancienne comparativement aux nouveaux quartiers informels des périphéries du Caire, dont les constructions ont explosé depuis les années 1970, sans planification, et par conséquent, sans jardin public, abritant essentiellement des jeunes couples dont les revenus interdisaient leur installation dans les quartiers centraux de la ville.

Malgré ces constats, il arrive que l'assimilation entre les jardins et les enfants soit poussée jusqu'au bout et que l'on assiste à des réalisations concrètes pour les enfants, dans des quartiers où ils sont nombreux, contrairement aux équipements qui leur sont destinés. C'est le cas du jardin culturel pour les enfants de Sayyeda Zeinab au Caire.

---

<sup>31</sup> On distingue en égyptien l'enfant du quartier (*awlad al-hara*) de l'enfant des rues (*awlad al-shari'aa*).

<sup>32</sup> Cité par Laure Amar, *L'espace vert parisien ; de l'espace urbain à l'espace public en herbe*.

<sup>33</sup> Op. cit., p.316.

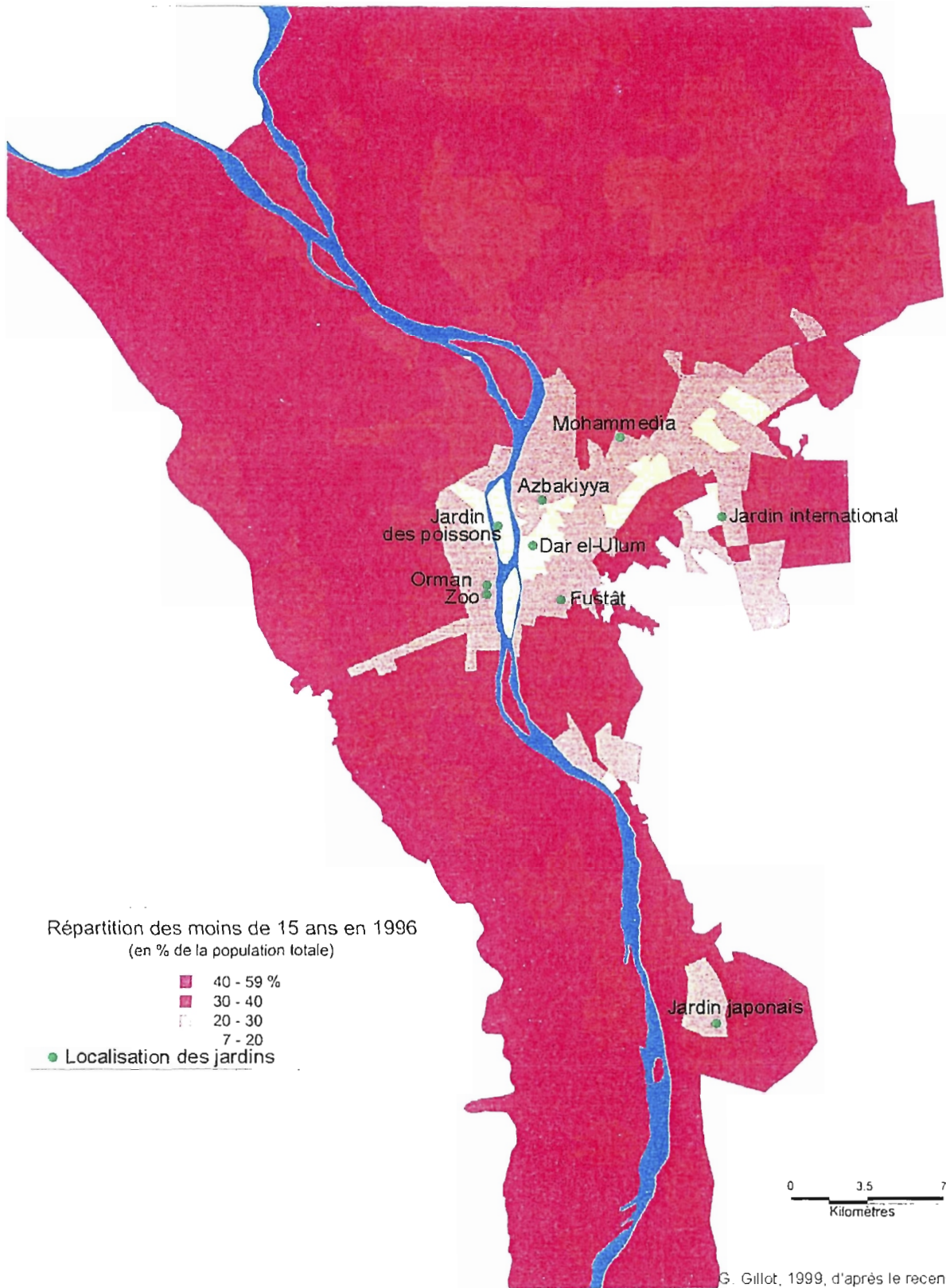


Figure 65 : Carte des moins de 15 ans au Caire et localisation des jardins.

#### d- Le jardin culturel pour enfants de Sayyeda Zeinab (Le Caire)

Situé dans un quartier populaire du Caire, à proximité de la mosquée Ibn Tûlûn, le jardin culturel pour enfants de Sayyeda Zeinab<sup>34</sup> est un exemple achevé de participation communautaire à un projet destiné aux enfants du quartier. Ouvert exclusivement aux enfants de six à seize ans, le jardin forme un vrai îlot, tranchant en tout avec le paysage du reste du quartier. Son entrée est large et formée d'un petit escalier qu'on gravit pour pénétrer dans le jardin. Les grilles de fer forgé surmontent des petits murets de briques beiges qui contrastent avec les bâtiments alentours, de quatre ou cinq étages, qui sont gris foncé (couleur du ciment), accentué par la poussière et noircis par la pollution. Des arbres dépassent de la clôture et des gardiens veillent sur la seule entrée du jardin. Très propre, il se donne des airs de havre de paix dans le fouillis du vieux Caire où il est situé.



Figure 66 : Environnement urbain du jardin culturel pour les enfants de Sayyeda Zeinab, Le Caire.

Conçu par l'architecte égyptien Abdelhalim Ibrahim Abdelhalim à la suite de sa participation à un appel d'offres du Ministère de la Culture, le jardin actuel était à l'origine un des anciens étangs qui caractérisaient Le Caire jusqu'au XIXe siècle. Le Khédivé Isma'îl l'avait fait combler et y avait fait planter des arbres afin d'en faire un petit jardin à la française, le jardin de Hod el-Marsoud. Il était abandonné depuis les années 1960 et servait d'abri pour les personnes sans domicile et des petits ateliers d'artisanat s'y étaient installés, ainsi que des consommateurs de drogue et des prostituées. Plus aucun voisin ne s'y aventurait, excepté les jours de fête pendant lesquels la population du quartier en reprenait possession.

<sup>34</sup> Rue Qadry et Abou el-Dahab, Sayyeda Zeinab, Le Caire.

Abdelhalim I. Abdelhalim explique les grandes directions de son projet : « Saisir l'opportunité de construire le parc comme un moyen de restructurer la relation entre l'ancien et le nouveau afin que la construction d'un jardin public soit une occasion de se rappeler et de régénérer l'idée d'une organisation urbaine ancienne. La seconde avait rapport avec les enfants, les enfants dans la ville, les enfants dans notre ville, aujourd'hui. C'était un parc qui devait s'appeler "parc culturel pour les enfants" donc il fallait trancher entre quelque chose comme Disney Land ou Fantasy park ou autre chose. Nous avons adopté la seconde idée. »<sup>35</sup>

Abdelhalim Ibrahim insiste sur le fait qu'à l'époque, en 1982-1983, dates auxquelles il a commencé à travailler sur le projet, « la notion de culture pour les enfants était très novatrice en Égypte ». Il n'existait rien de ce type au Caire. Il s'agissait pour lui d'introduire des équipements culturels et pédagogiques pour les enfants : un théâtre, un musée, et cela dans un espace de jeux, un jardin. Au cours d'études exploratoires, il s'interroge sur le rapport entre les enfants et un parc, sur ce qu'ils partagent. Il en conclut que « ce qu'il y a de commun entre les enfants et les parcs, c'est la croissance. Un parc est une chose qui croît, de même que les enfants ». Une autre notion s'impose au projet qui est celle du jeu entre le minaret en spirale de la mosquée Ibn Tûlûn, point de repère du quartier, et le jardin. Le jardin a donc été dessiné avec pour base la spirale qui prend son point de départ dans une fontaine. La géométrie de l'organisation du parc et le rappel continu au passé du quartier étaient destinés à motiver les enfants à apprendre l'histoire de leur quartier et à s'intéresser à l'apprentissage mathématique : « Le parc n'est pas juste une série d'endroits. Il incite à l'instruction didactique. (...) Je crois fermement qu'instruire n'est pas éradiquer l'analphabétisme. Instruire c'est ouvrir les esprits et donner aux gens et aux enfants qui grandissent des outils pour comprendre et entrer dans le monde. Il y a beaucoup de gens dans cette communauté de Sayyeda Zeinab qui sont analphabètes et qui peuvent pourtant comprendre les choses »<sup>36</sup>. Il était important pour l'architecte de construire un jardin qui puisse rendre libres les esprits des enfants, tant par la forme du jardin que par les activités qui s'y tiendraient. Il tenait à ce que le projet soit accepté et adopté par le voisinage, qu'il soit approprié et assimilé à un projet communautaire où tous les habitants pouvaient faire des remarques, proposer ou refuser des suggestions concernant le parc, et non un projet imposé sans consultation ni participation des habitants par le gouvernement. Construit sur des espaces utilisés par la communauté des habitants de Sayyeda

<sup>35</sup> Entretien du 15/12/1999, Le Caire. Toutes les citations de cette sous-partie sont tirées du même entretien avec Abdelhalim Ibrahim Abdelhalim.

<sup>36</sup> Il rappelle que plus de 85% des habitants du quartier de Sayyeda Zeinab (1 million d'habitants environ) sont analphabètes.



Zeinab, le jardin devait correspondre à leurs attentes et leurs vœux afin qu'ils se sentent investis d'un respect et d'une fierté qui en assureraient la longévité. Porté par tous, ce jardin serait alors une forme d'engagement de réappropriation des espaces urbains, délaissés, et réinvestis par la part sombre de la vie urbaine (drogue, prostitution, vagabonds, détritrus...). Dans cette perspective le jardin avait été conçu avec une dizaine d'entrées libres. Mais cette partie du projet, trop ouverte, a été refusée par le Ministre de la Culture pour des raisons de sécurité, de propreté et de contrôle. « Le parc devait avoir un rôle éducatif pour les enfants, ce qui est le rôle de l'école. C'était la première raison de la fermeture du parc aux parents : comme l'école... » explique Abdelhalim Ibrahim à ce propos.



Figure 67 : Minaret en spirale de la mosquée Ibn Tûlûn, Le Caire.

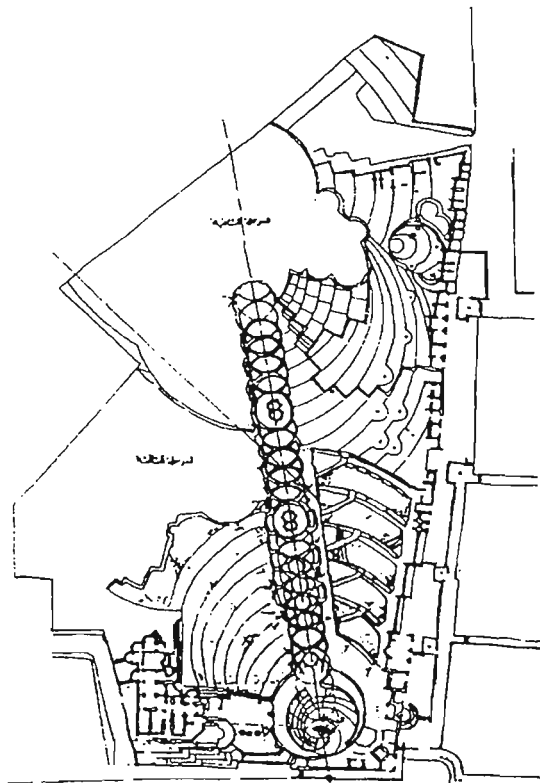


Figure 68 : Plan en spirale du Jardin culturel pour les enfants de Sayyeda Zeinab, Le Caire.

Le jardin, dont la construction s'est terminée en 1987, a été inauguré en 1991 par Mme Suzanne Mubarak et ouvert aux enfants<sup>37</sup>. Mais au-delà d'un jardin culturel pour les enfants, Abdelhalim Ibrahim Abdelhalim souhaitait revitaliser la notion de communauté dans le quartier de Sayyeda Zeinab. Il cherchait à faire prendre conscience de l'important pouvoir de pression qu'elle posséderait sur l'État si elle s'organisait et changeait son rapport au gouvernement. En suscitant la mise en place d'associations de rue, d'animation, de nettoyage,

<sup>37</sup> Construit dans un style islamique moderne, ce jardin a reçu le prix Aga Khan pour l'architecture en 1992.

de formation professionnelle, de commerçants..., l'équipe du projet du jardin souhaitait que la communauté se prenne en main, élise démocratiquement des représentants du quartier afin qu'ils puissent revendiquer leurs droits, faire pression sur le gouvernement et ne plus accepter passivement le sort qui leur était réservé. Le projet du parc culturel pour les enfants avait été conçu comme un vaste projet de quartier, soutenu au départ par l'équipe d'architectes et d'enquêteurs, mais destiné à devenir autonome de toute tutelle, quelle qu'elle soit, et à donner une dynamique de reconquête du quartier par ses habitants, qui passerait par des actions volontaires de rénovation des immeubles et d'embellissement de la rue par exemple.



**Figure 69 : L'architecture du Jardin culturel pour les enfants de Sayyeda Zeinab.**

Ce projet a échoué et, après plusieurs années d'investissements financiers et humains très importants, les architectes ont décidé de se retirer, persuadés que le gouvernement préférait et encourageait plutôt les différentes animations dans la rue (comme un festival de théâtre de rue avec les enfants du quartier...) que les initiatives d'autonomisation de la communauté, et souhaitait que le projet se limite au jardin lui-même, sans en dépasser les clôtures, désormais imperméables en dehors de l'entrée principale. Avec le temps, l'équipe a également remarqué que la communauté lui faisait totalement confiance et par là-même ne s'engageait pas dans les différentes activités et actions. Elle donnait son avis, mais jamais les signes d'une quelconque prise en main ne sont apparus qui auraient permis aux membres du projet de se retirer sans que les activités ne cessent. Or elle demandait toujours davantage de moyens financiers, d'activités et d'avantages qui ont fait penser aux architectes « qu'elle était hautement intéressée par les injections d'argent dans le quartier, et ne cherchait pas à se prendre en charge. Tant qu'il y aurait de l'argent, ça marcherait, ensuite... (...) Nous n'avions pas la force de mener la communauté, alors nous nous sommes retirés, avec le sentiment que cette histoire était bien triste ».

Aujourd'hui, malgré l'échec relatif du projet concernant la prise en main du quartier, ce jardin<sup>38</sup> remplit un rôle très important dans le quartier car il offre aux enfants un grand choix d'activités. Ils peuvent soit rester dans la rue, soit se rendre au jardin culturel. Il propose des activités d'art plastique, de musique, de théâtre, possède une bibliothèque, un cinéma, une arène en plein air pour les représentations théâtrales, un théâtre de marionnettes. Un des ateliers les plus prisés est celui d'informatique qui propose des initiations au maniement des ordinateurs (traitements de texte, jeux...). Il possède des ordinateurs puissants et des programmes récents, changés régulièrement afin de rester d'actualité. Tous les animateurs du jardin sont des salariés du ministère de la culture qui les forme régulièrement aux nouveaux programmes. Hassan, un animateur en informatique explique : « C'est un quartier populaire et faire ce type d'activités ici, c'est mieux que de les faire ailleurs parce qu'ici, les enfants et les familles sont trop pauvres pour y avoir accès. C'est donc mieux de les faire ici que dans un autre quartier où les familles sont assez riches pour pouvoir s'offrir à la maison ce genre d'activités. Ça réduit en quelque sorte le décalage entre le monde des riches et celui des pauvres. »<sup>39</sup>

La présence du jardin, depuis une dizaine d'années, a changé l'image du quartier. Les habitants apprécient sa présence pour leurs enfants qu'ils voient occupés pendant les congés et après les horaires scolaires. Entièrement gratuite la participation aux activités ne demande qu'une inscription afin de répartir les enfants en fonction de leur nombre. Ils peuvent également rester au jardin sans participer aux activités proposées, mais en profitant de l'environnement ouvert du jardin lui-même, ses arbres, la pelouse et la fontaine. Devenu un espace de repère pour les enfants du quartier<sup>40</sup>, il a trouvé sa place dans les emplois du temps des enfants et des parents qui l'ont rapidement adopté et utilisé comme une garderie, y envoyant souvent des enfants plus jeunes que les six ans requis. Surveillés, encadrés, occupés, les enfants sont jugés être dans un lieu propice à leur développement et éloignés des dangers de la rue. Les mères confient ainsi souvent leurs enfants aux gardiens du jardin avec pour consigne de ne pas les laisser en sortir tant qu'elles ne sont pas de retour<sup>41</sup>. Les enfants s'y rendent par ailleurs volontiers de leur propre initiative. Ainsi, Mahmoud, huit ans, raconte :

<sup>38</sup> Il occupe une surface de 1,25 hectare.

<sup>39</sup> Hassan, 28 ans est animateur en informatique au jardin. Entretien du 2/12/1999.

<sup>40</sup> Hassan, l'animateur affirme que le repère du quartier pour les adultes reste les mosquées Ibn Tûlûn et Sayyeda Zeinab. Interdit aux adultes, le jardin est jugé comme un espace pour les enfants et n'est pas entré dans les points de repère et les lieux utiles à la déambulation adulte du quartier.

« C'est moi qui décide de venir. C'est pas ma mère qui m'envoie. Parfois je viens avec mes frères et sœurs, ils aiment aussi le jardin, mais parfois je reste à jouer dans la rue avec mes copains. Mais j'aime aussi beaucoup jouer sur l'ordinateur, alors je viens ici tous les jours. »<sup>42</sup>

Si, comme le dit Hassan, « dans ce quartier, ce jardin est un vrai paradis pour les enfants car ici, ils trouvent plein de choses à faire qu'ils ne pourraient pas faire chez eux », il semble qu'il soit une exception. Vitrine de la volonté de la femme du Président égyptien Hosni Moubarak pour marquer à quel point l'État se soucie des enfants dans les quartiers défavorisés du Caire, on n'en trouve aucun autre exemple ailleurs. Très médiatisé, porté à la fois par le gouvernement et l'attribution du prix Aga Khan, ce jardin a donné lieu à de très nombreux articles de journaux dans la presse locale et internationale. Malgré son succès, et son intérêt, ce jardin reste unique, tant par le public visé que par les pratiques qui y ont lieu.

Sa grande spécificité est d'en exclure les adultes et par conséquent les mères qui, si elles l'utilisent à des fins de garderie, n'ont pas la possibilité de s'y rendre. La promenade infantine est, ailleurs, l'occasion pour les mères de sortir, et de profiter de ce prétexte pour s'octroyer un moment de liberté et de tranquillité.

## 2) *Promenade infantine, sortie féminine*

En Syrie, en Égypte et au Maroc, l'enfant est largement lié à sa mère. D'une part, il est largement admis parmi les personnes interrogées qu'une femme ne s'épanouit pleinement que lorsqu'elle met des enfants au monde et dans son rôle de mère qui est considéré comme le plus beau du monde. La présence de la mère est jugée indispensable à l'enfant jusqu'à, au moins, sept ans. Cet âge est pour les garçons un moment clé de leur vie d'enfant car il marque la fin de la fusion de sa vie avec celle de sa mère. On peut citer par exemple, que c'est à sept ans environ qu'une mère cesse d'emmener son fils au hammam et qu'il commence à s'y rendre avec son père, au milieu des hommes, alors qu'il appartenait jusque là au milieu féminin. La loi sur le divorce de 1985 en Égypte prévoit que les garçons resteront avec leur mère jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de dix ans et le juge peut étendre cette période jusqu'à l'âge de quinze ans, pendant que les filles restent sous la garde de la mère jusqu'à

---

<sup>41</sup> On retrouve aussi le détournement en garderie d'espaces moins conçus pour les enfants, mais où ils sont tolérés : les petites pelouses près du Khân al-Kalîf. Voir Anna Madœuf « Activités et pratiques enfantines autour du quartier du Khân al-Khalîf ».

<sup>42</sup> Entretien du 2/12/1999.



l'âge de douze ans ou encore, jusqu'à ce qu'elles se marient, selon la décision du juge. Ainsi les rôles des femmes sont avant tout, et malgré des évolutions, ceux de mère et d'épouse.

Les sorties des femmes continuent à rencontrer les soupçons des hommes qui craignent le déshonneur. Leur présence hors de leur foyer reste une conquête de chaque instant face aux quolibets, aux agressions verbales ou physiques auxquelles elles doivent faire face, car « l'évolution radicale du modèle familial et l'apparition de la femme dans l'espace public n'ont pas complètement neutralisé la partition traditionnelle de l'espace qui s'énonçait privé/féminin et public/masculin. En effet, nombre d'espaces constitutifs de la ville continuent à être perçus avec une coloration dominante féminine ou masculine selon les cas »<sup>43</sup>. La présence d'un enfant par contre explique et met fin aux soupçons qui pèsent sur les raisons de la sortie de la femme qui l'accompagne. Elle rend l'espace neutre et met fin à toutes sortes d'embarras<sup>44</sup>.

La présence d'un enfant dans un groupe de femmes transforme ce dernier en « groupe familial », ce qui lui ouvre plus facilement l'accès aux espaces publics de la ville, et singulièrement aux jardins publics. Si les femmes disent pouvoir s'y rendre seules, facilement, on observe qu'en Syrie, jamais une femme ne reste assise seule sur un banc. Elle traverse les jardins, flânant davantage que dans la rue, mais semble toujours très occupée, transportant des paquets ou des sacs de nourriture. Elle justifie sa présence par le raccourci que lui permet le jardin dans son parcours urbain. Au Caire, très rares sont les femmes seules au jardin, alors qu'on en rencontre plus fréquemment à Rabat. Peu fréquentes dans le jardin Nouzhat Hassan (Triangle de Vue), ces sorties solitaires s'observent dans le petit jardin des Oudaïas ou dans le jardin d'essais de l'Agdal. Là, elles restent sur un banc à observer le jardin et les autres usagers.

Ilam ne fréquente pas souvent les jardins publics, mais avant la période de Ramadan en décembre 1997, elle s'y rendait chaque midi, seule : « Ce n'est pas une habitude pour moi de venir seule au jardin, mais cette fois, je suis venue car je n'avais pas le choix : ici, on ne nous demande pas de payer quoi que ce soit. Et comme je jeûne c'était un endroit idéal pour

<sup>43</sup> Françoise Navez-Bouchanine, « Espaces publics des villes marocaines », p.188.

<sup>44</sup> Pierre Sansot écrit : « Il paraît plus aléatoire, moins légitime de prendre place dans un jardin [que dans un café]. Pourquoi ce jardin et pourquoi à ce moment-là ? Ce léger malaise se dévoile au moment de choisir un banc. Ne va-t-on pas gêner ceux qui déjà l'occupent, ou même, comment le choix de ce fauteuil isolé sera-t-il interprété ? La présence d'un enfant met fin à de tels embarras. Car la finalité devient évidente : nous nous y rendons pour que le gamin se divertisse et qu'il "prenne l'air". Un de nos informateurs ajoute avec quelque humour : "Si l'on fait des enfants, c'est pour avoir le droit de jouir, sans aucune gêne et justification, des jardins" », « La gloire des jardins. Du café Riche au jardin de l'Esplanade », p.167.

m'isoler à l'abri de toute tentation. C'était plus facile et puis j'ai vu que c'est très agréable »<sup>45</sup>. Le jardin d'essai, proche de son lieu de travail, lui a semblé le seul endroit où elle pouvait se réfugier pendant sa pause, alors que ses collègues déjeunaient. Sa présence liée à son jeûne<sup>46</sup> lui a donné un prétexte respectable pour séjourner au jardin, sans qu'elle se sente « en faute ». Un autre exemple est celui de Latifa qui révise ses examens au jardin d'Essais. Elle explique : « Il y a des jardins où tu ne peux pas rester à l'aise. Les gens sont mal élevés, ils te regardent. Ici, par contre je me sens à l'aise. Même si je suis seule, je me sens bien »<sup>47</sup>. Mais généralement, ces femmes seules ne constituent pas une grande partie des usagers des jardins, elles sont plutôt des cas particuliers qui peuvent se justifier « avec une bonne raison »<sup>48</sup>.

Une femme seule, assise sur un banc, dispose souvent à côté d'elle un vêtement d'enfant ou un jouet, ou tout autre objet destiné à montrer que si elle est seule, ce n'est que temporaire, son enfant étant quelque part dans le jardin. Jamal l'explique : « Une femme peut rarement venir au jardin pour se reposer, car il y a beaucoup de travail à la maison. Si elle vient tout le temps, on peut croire qu'elle ne tient pas sa maison, c'est mal. Les enfants ne vont à l'école que de deux heures à cinq heures, alors ça ne lui laisse pas beaucoup de temps pour tout faire à la maison. Moi, ma femme, si elle veut, elle vient. Mais c'est plus souvent tous ensemble »<sup>49</sup>. Ainsi, la manière d'être au jardin public doit, pour les femmes, justifier sa présence, donner une raison aux autres usagers (hommes et femmes) qui soit acceptable au regard du sens commun et du devoir familial. Le manque de lisibilité de la présence d'une femme seule au jardin la rendra infailliblement suspecte d'amoralité. C'est pourquoi, jamais une femme seule ne se rend au jardin sans accessoires : des paquets (achats), des cours (étudiante), un sandwich dont on ne jette l'emballage qu'en sortant du jardin (déjeuner rapide) ou, preuve bien supérieure à tout autre objet, des accessoires révélant la présence d'un enfant (vêtement, jouet).

Les femmes préfèrent en effet se rendre au jardin avec un enfant qui leur donne une contenance et un alibi au-delà de tout soupçon. Ceci est davantage le cas au Caire qu'à Rabat. Ainsi, Sahara (20 ans) qui ne peut se rendre au jardin qu'avec la permission de son père (elle n'est pas mariée) « utilise » son petit frère pour sortir de chez elle facilement. Elle lui

<sup>45</sup> Entretien du 11/12/1997, jardin d'essais.

<sup>46</sup> Une femme ne jeûne pas lorsqu'elle a ses règles pendant le mois de Ramadan. Elle doit donc, avant ou après « rattraper » les jours perdus.

<sup>47</sup> Entretien du 28/4/1996, jardin d'essai, Rabat. Latifa a 20 ans. Elle est en seconde année de droit à l'université de Rabat.

<sup>48</sup> Entretien avec Aschraf, 8/7/1997, jardin zoologique du Caire.

demande dans quel jardin il veut se rendre et donne alors rendez-vous à son fiancé : « Nous sommes au zoo aujourd'hui parce que mon petit frère voulait voir les animaux. Alors on s'est installé ici, sur une couverture et puis il va et il vient comme il veut, il sait qu'il nous trouvera ici. Comme ça, nous, nous pouvons nous rencontrer facilement et discuter librement. On fait des projets pour l'avenir et puis on apprend à se connaître »<sup>50</sup>. Les femmes avec enfants préfèrent les avoir avec elles lorsqu'elles se rendent au jardin. Par exemple, Nour, environ trente-cinq ans explique qu'elle ne se rend jamais au jardin sans ses enfants, et si elle dit « Je viens au jardin surtout pour mes enfants, car ils aiment les animaux et ils s'y sentent bien », elle avoue au cours de la conversation qu'elle aime également beaucoup le jardin zoologique et qu'elle ne s'y sentirait pas à sa place sans ses enfants, sans compter que « ça change du club de mon mari (club des ingénieurs) où si je persistais à aller tout le temps, ça deviendrait vraiment monotone, alors qu'ici, je peux découvrir des nouveautés à chaque fois et puis observer les animaux. En plus on peut rester toute la journée hors de la maison, c'est bien »<sup>51</sup>. Vrai ou faux prétexte, alibi ou réelle implication maternelle, la présence innocente de l'enfant donne aux femmes l'occasion de se mouvoir librement dans l'espace public<sup>52</sup>.

---

<sup>49</sup> Entretien du 28/4/1996, Jardin d'essais, Rabat. Jamal a environ quarante ans. Il est accompagné de sa femme et des ses deux fils de six et deux ans.

<sup>50</sup> Entretien du 3/6/1996, le petit frère est âgé d'environ huit à dix ans.

<sup>51</sup> Nour a trois enfants âgés de sept à deux ans et explique que sans la présence de ses enfants, elle serait réduite à aller tous les jours au club des ingénieurs qu'elle n'apprécie pas. Face à son mari qui ne veut se rendre qu'au club, elle use volontiers de l'excellent prétexte des enfants et de leur besoin de changement pour désertir le club et se rendre ailleurs, pour respirer. (Entretien du 8/07/1997).

<sup>52</sup> Élias al-Rachid note d'ailleurs, dans son étude sur les jardins de Damas, que les femmes représentent 45% des usagers adultes. Proportion qui, par l'observation, paraît supérieure au Caire et à peu près identique à Rabat.

## C- La sieste, la recherche d'aventures frivoles et la « salle » d'étude

Les usagers des jardins publics ont développé des activités très répandues qui ne sont pas perçues dans les trois villes de la même manière. Ainsi, on observe qu'à Damas et à Rabat, la sieste est très répandue, alors qu'elle est rare au Caire. Les sorties des hommes jeunes en quête d'aventures et de rencontres féminines sont elles, facilement observables à Rabat et au Caire, mais semble-t-il, rares à Damas, ou difficilement identifiables pour un simple observateur.

### a- La sieste : dormir au jardin

On le sait, le jardin public est vu comme un havre de paix dans la ville, isolé du bruit et de la circulation trop intense des rues. Anouar définit le jardin comme « un endroit où il y a beaucoup de gens qui viennent pour se reposer, pour la nature, la beauté et oublier le stress. On le reconnaît parce que c'est calme, tu n'entends pas le bruit des voitures »<sup>53</sup>. Cette caractéristique est semble-t-il propice au repos puisqu'on observe dans les jardins de Rabat (en particulier le jardin du Triangle de Vue) et ceux de Damas (en particulier le jardin municipal et le jardin Al-Munchiyyeh, et dans le parc Tishreen) une forte pratique de la sieste. Exclusivement masculine, cette activité a surtout lieu à l'heure de la pause déjeuner. Les jardins sont particulièrement tranquilles à ces heures. Des hommes, nombreux, s'installent sur des bancs, à demi-couchés voire allongés et font la sieste. À Damas, ils s'installent dans l'herbe, même si elle vient d'être arrosée, à l'ombre des arbres. On peut s'aventurer à penser, à cause de leurs vêtements, qu'il s'agit d'employés des administrations proches des jardins qui profitent ainsi de leur pause déjeuner pour se reposer. Ils dorment souvent profondément, leur veste parfois posée sur leur visage afin de se procurer un peu d'obscurité. Les jardins leur fournissent un lieu de repos retiré de l'activité de la ville, gratuit et à proximité de leur lieu de travail. Il peut arriver que l'on rencontre des personnes dormant dans les jardins publics à des heures matinales. Par exemple, dans le parc Tishreen à Damas, il est fréquent d'observer des hommes qui dorment sur des bancs à huit heures du matin, à l'exemple de cet homme âgé allongé de tout son long sur un banc ombragé, la tête appuyée sur sa veste et ses chaussures posées dans la sacoche de sa bicyclette appuyée contre le banc.

<sup>53</sup> Entretien au jardin du Triangle de Vue à Rabat, le 28/4/1996.

Très fréquente à Rabat et Damas<sup>54</sup>, cette pratique de la sieste n'est pourtant pas jugée « digne ». Durant la promenade au jardin, les usagers se doivent d'adopter une attitude décontractée, mais pleinement contrôlée. Or les personnes qui dorment sur les bancs ou sur l'herbe s'offrent à la vue des autres sans retenue, entièrement, dans ce qui est considéré comme une attitude relevant de l'intime, le sommeil. Il est ainsi parfois considéré comme vulgaire de dormir dans un jardin public, d'autant plus que cette attitude est associée aux vagabonds, et à la pauvreté. Elle peut dans certains cas être assimilée à la saleté et à l'appropriation exclusive d'un banc ou d'un espace de gazon. Marzak, un imprimeur d'environ trente-cinq ans rencontré au jardin du Triangle de Vue à Rabat (le 29/04/1996), considère que la sieste est une privation pour les autres usagers d'une partie du jardin : « Aujourd'hui, les jardins sont propres en général. Mais je n'aime pas les gens qui viennent ici comme par exemple le type qui vient au jardin et il prend le banc comme ça et il dort sur le banc.(...) S'il est fatigué, il ne doit pas dormir. Il reste comme ça, assis, pour une heure ou deux (...) il se repose comme ça puis il s'en va. Mais dormir comme ça, non. Moi, je vois des gens qui dorment dans le jardin quatre, cinq ou six heures, alors je trouve que c'est trop. C'est pas bien. (...) Le jardin, c'est pas pour dormir ici, c'est pour que tu te reposes, pour voir des choses, pour les fleurs, pour faire des promenades avec les gosses... Les gens qui dorment, ils prennent la place de trois ou quatre personnes, et ça, c'est pas bien. Moi, j'aime les jardins qui sont propres. ».

Au Caire, la pratique de la sieste est désapprouvée par la majorité des concepteurs des jardins et des usagers. Elle n'apparaît jamais dans les entretiens avec les usagers ni dans les observations des jardins. Uniquement évoquée à la suite d'une question lors d'un entretien avec le général Magdi al-Bassioumi, Directeur général de l'Autorité pour l'embellissement et le nettoyage du Caire, la sieste est assimilée à un manque d'éducation et à un retard de civilisation : « Les grilles des jardins sont encore nécessaires ici au Caire parce que les gens ne respectent pas les jardins. Elles sont nécessaires pour protéger le jardin des gens qui pourraient marcher sur le gazon, détruire les plantations, ou s'installer dans une position indécente, pour dormir par exemple. Il faut garder les grilles jusqu'à ce que les gens soient civilisés et après on pourra les enlever »<sup>55</sup>.

<sup>54</sup> On l'observe également de façon très frappante dans le jardin de la Ligue Arabe à Casablanca à proximité duquel de nombreuses administrations sont concentrées, renforçant l'hypothèse des employés des bureaux voisins.

<sup>55</sup> Entretien du 31/5/1995, Le Caire.

Alexandre Bucciatti<sup>56</sup>, confirme l'interdiction sociale de la sieste en public en expliquant que les jardins sont fermés afin d'exercer un contrôle sur ce qui s'y passe en vertu de la perception que « les gens pourraient porter aux jardins, s'appropriier presque cet espace, s'installer pour y dormir, et cela est tout à fait inacceptable ici, contrairement en Occident où si quelqu'un dort dans un jardin, cela ne pose pas plus de problème que cela, mais ici, non, on ne laisse pas passer (...) parce que les jardins sont conçus comme une preuve d'avancement dans la civilisation. Alors si quelqu'un s'installe et dort, ça fiche tout par terre ! »<sup>57</sup>.

Les comportements dans les jardins publics, et notamment la sieste sont vécus de façons très différentes à Rabat, à Damas et au Caire. Si dans les deux premières villes la sieste est admise, même si elle trouve ses détracteurs, elle n'est pas tolérée au Caire. Les jardins publics sont considérés comme des preuves de la progression de la population sur le chemin de la « civilisation », c'est-à-dire du développement. Les jardins étant rares, chers et sur lesquels on projette une image d'évolution culturelle et sociale, ils sont survalorisés. Par conséquent, il est considéré par les autorités comme très mal élevé, honteux et surtout « sous-développé » de se laisser à dormir dans un jardin public. L'enjeu de civilisation mis en évidence par la répression de la sieste au Caire n'est pas évoqué à Rabat ou à Damas, où les concepteurs et les autorités, de même que la majorité des usagers comprennent que les personnes fatiguées puissent se reposer un moment dans un jardin.

## b- La recherche d'aventures frivoles

Une forme de loisir est très répandue chez les jeunes hommes, au Maroc, qui consiste à sortir par deux ou trois et à chercher à séduire des jeunes filles, isolées ou en petits groupes. Activité à part entière, ils y consacrent une large partie de leur temps de loisir. Si la « drague verte », comme la dénomme Pierre Sansot<sup>58</sup> se pratique comme un jeu, ses objectifs à long terme sont toutefois sérieux : parvenir à trouver une petite amie qui pourrait plus tard devenir une épouse. En attendant de trouver « l'élue », fréquenter différentes et nombreuses petites amies est une preuve de virilité recherchée par les garçons.

Les jardins publics, notamment les jardins des centres villes auxquels ne sont pas assignés une population particulière, sont des lieux propices à cette activité par l'état de détente dans lequel se trouvent les jeunes filles visées. D'une part, cet espace public a la

<sup>56</sup> Vit à Héliopolis. Il est le correspondant permanent au Caire de RFI.

<sup>57</sup> Entretien du 29/5/1995.

particularité d'être fréquenté par des jeunes filles et d'autre part, le cadre naturel, calme et serein, permet une approche facile, moins abrupte que dans la rue par exemple, et multiplie les occasions de rencontres, renforce les possibles. De plus, dans ce cadre, il est difficile pour la jeune fille accostée de prétexter qu'elle est pressée, en retard ou attendue. Elle devra faire preuve d'arguments plus recherchés pour se débarrasser du jeune homme, si toutefois elle le souhaite. Mais elle est davantage disponible que dans toute autre situation.

Anouar (21 ans) et Rachid (20 ans), tous deux étudiants en droit sont des habitués des jardins publics dans le but avoué de rencontrer des filles : « Aujourd'hui on est venu ici pour rencontrer des filles. On est venu à 50% pour draguer les filles. Et la plupart du temps c'est pour ça, sauf quand on est à la fac ou à l'entraînement. Parfois on fixe un rendez-vous avec des filles dans un jardin, et après on peut aller à n'importe quel endroit »<sup>59</sup>. Les jardins publics sont des lieux de rencontres mixtes qui permettent aux jeunes gens de faire connaissance, même si les rencontres de la rue sont généralement discréditées par l'entourage familial. Tant que ces rencontres ne sont que des jeux, elles ne pèsent pas trop sur la réputation des jeunes filles, d'autant plus qu'elles restent souvent ignorées des parents. Leïla avoue que « lorsqu'on rencontre des garçons, on va plus loin, dans des jardins ailleurs, c'est mieux »<sup>60</sup>. Les filles aussi, si elles ne le disent pas ouvertement, fréquentent les jardins publics dans l'espoir d'une rencontre amoureuse, même si celle-ci ne dure souvent que quelques heures. Ces rencontres leur permettent de mettre en scène leur pouvoir de séduction et de « tester » leurs capacités à attirer le sexe opposé. Souvent sans suite, les aventures de jardin permettent aux garçons comme aux filles de se fréquenter et de passer du temps ensemble. Ils apprennent à se connaître et parfont leur socialisation, libres (à peu près) des règles strictes de la morale, loin du cadre codifié du mariage et du regard évaluateur des adultes de leur entourage. Les jardins sont des endroits où si les garçons savent qu'ils peuvent regarder les filles, ils savent aussi que celles-ci les regardent également. Susan Ossman à propos de Casablanca note que le jardin de la Ligue Arabe, qui se situe dans le centre de la ville, fonctionne pour les jeunes gens et les jeunes filles, à la recherche de rencontres, comme une sorte de « marché du paraître ». Contrairement à leurs aînés (mariés) qui adoptent des tenues plus décontractées pour se rendre au jardin, ces jeunes essaient de se présenter à leur avantage, grâce au choix de vêtements de

---

<sup>58</sup> Dans *Jardins publics*.

<sup>59</sup> Entretien au jardin du Triangle de Vue du 28/4/1996.

<sup>60</sup> Entretien du 10/12/1997, jardin des Oudaïas. Leïla habite dans la casbah des Oudaïas et se rend très souvent au jardin, avec ses amies. Lorsqu'il s'agit de rencontrer des garçons, elle et ses amies se rendent au bois de l'Agdal, à l'opposé de la casbah des Oudaïas pour ne pas être vues par leur entourage familial et de voisinage.

bon goût ou à la mode, selon l'image qu'ils souhaitent donner d'eux, et leur attitude corporelle. Susan Ossman rapporte le commentaire d'une amie marocaine : « J'essaie toujours d'être belle. Que se passerait-il si un chouette garçon me voit dehors avec mes amis ? On ne sait jamais, il est peut-être susceptible de tenter une approche »<sup>61</sup>.

À Alep, il est 17h15, un mercredi d'octobre, le jardin Al-Sabîl<sup>62</sup> est plongé dans la nuit, trouée par les lampadaires des allées et les lampes de couleur de la fontaine. Le jardin est très fréquenté à cette heure-ci. Des hommes seuls ou en groupe, des femmes en groupe ou avec leurs enfants sont assis sur les bancs autour de la fontaine centrale du jardin. Deux jeunes hommes déambulent en scrutant les bancs du regard. Leurs tenues sont soignées. Ils portent des pantalons noirs des chaussures cirées, l'un une chemise rouge, l'autre une chemise bleue rayée. Leurs cheveux sont coiffés en arrière et ont un aspect mouillé. Ils dégagent dans leur sillage une forte odeur de parfum. Ils s'installent à deux pas d'un banc où trois jeunes filles maquillées, chaussées de sandales à talons hauts et compensés, serrant sous leur bras un sac à main fantaisie, sont en train de regarder la fontaine en devisant joyeusement. Ils engagent la conversation. Les filles rient et chuchotent entre elles. Puis les garçons se rapprochent et continuent à discuter. Finalement, après quelques temps, ils s'installent accroupis devant le banc où les jeunes filles sont assises. Ils sortent une cigarette. Vingt minutes plus tard, le groupe quitte le banc en riant et entame un tour de jardin, un garçon marchant de chaque côté du groupe des trois filles qui, soudées, se donnent le bras. Cette scène est significative de la double fonction du jardin : il est un jardin de quartier pour les habitants du quartier, qui s'y croisent, s'y reconnaissent et s'y rencontrent, mais il est également un jardin de l'anonymat pour les personnes qui viennent des autres quartiers de la ville dans le but d'y être inconnu.

Le jardin al-Sabîl est en effet situé dans un quartier résidentiel relativement aisé de la ville. Il est très calme et surtout fréquenté le soir par les familles. Un peu excentré, il permet l'anonymat et est devenu depuis une dizaine d'années un lieu de rencontre connu de tous à Alep, entre les jeunes de sexes opposés. Il semble, d'après ce qui est dit par les Alépins, que beaucoup de jeunes couples doivent leur origine à ce jardin. On s'y rencontre sans s'y être

<sup>61</sup> *Picturing Casablanca. Portraits of power in a modern city*, p.46.

<sup>62</sup> Ce jardin est de construction récente. Il est situé à l'Ouest de la ville. Avant son aménagement, le terrain était occupé par une caserne militaire implantée sur une colline où poussaient de vieux arbres. Les Alépins avaient depuis toujours l'habitude de se promener à cet endroit. Ayant pris acte de cette tradition, la municipalité d'Alep a transformé l'endroit, à l'occasion du déplacement de la caserne, en un jardin public. (Entretien avec Fawaz Baqer, architecte alépin, le 20/10/1998). Ses allées sont cimentées. Il possède un kiosque à musique où on entend rarement de la musique mais où les enfants aiment jouer, des cages à lapins, à pigeons et un enclos où est enfermé un paon. Il est organisé autour d'une place centrale où se trouvent la fontaine et les jets d'eau, et une



donné rendez-vous. Loin des passages du centre ville, il permet une liberté d'action relative et on observe des couples qui s'embrassent, ce qui ne se voit que très exceptionnellement au Caire.

Au Caire, si ces attitudes existent, elles ne se présentent pas sous la même forme<sup>63</sup>. Il est très rare que les garçons ou les filles dans les jardins se promènent par groupes réduits de deux ou trois personnes. Des groupes de jeunes gens ou filles, se promènent par cinq ou six, se croisent, se parlent, se lancent des taquineries, puis souvent le groupe des filles s'immobilise. Le groupe des garçons s'arrête alors également à quelques pas de celui des filles pour s'en rapprocher petit à petit à la suite de mots lancés par-dessus l'espace vide qui les sépare. Cette approche collective du sexe opposé est rarement absente des jardins fréquentés par les jeunes. Elle ne se rencontre jamais dans « les jardins des amoureux » où il y a peu de chances de rencontrer des jeunes filles non accompagnées. Les jardins publics sont des lieux de rencontres, mais moins « payants » que la rue ou les cafétérias (et l'université) où il est plus aisé d'approcher des jeunes filles seules ou en petit groupe.



Figure 70 : Un couple sur chaque banc dans le jardin pharaonique, Le Caire.

---

allée circulaire permet d'en faire le tour. À l'entrée principale du jardin se trouvent deux petites boutiques où l'on vend des confiseries, des pop corn et des boissons.

<sup>63</sup> Aucun garçon et encore moins une fille n'a évoqué cet aspect dans les entretiens menés au Caire entre 1995 et 2000. La recherche de rencontres existe pourtant bel et bien, mais « se marier dans la rue » est déshonorant, et

La forte pratique de la « drague verte » reflète en réalité un problème de rencontre entre les jeunes de sexes différents. Rencontrer des personnes du sexe opposé hors des cercles de relations déjà établis par la famille, le voisinage et les milieux scolaires et universitaires s'avère très problématique. Poussés très tôt dans la logique du mariage, les jeunes ont du mal à se rencontrer afin de partager des moments agréables sans développer des arrières-pensées liées à la recherche d'un ou d'une partenaire pour la vie adulte. Toutes leurs apparitions dans des lieux où ils/elles sont susceptibles de rencontrer de nouvelles personnes sont l'occasion de se mettre en valeur et d'élargir un cercle de relations en vue de rencontrer le futur conjoint. Ainsi, les jardins se révèlent une vitrine d'exposition de soi.

Une des meilleures façons d'approcher une jeune fille ou un groupe de jeunes filles est de s'enquérir de ses études. Sérieuse, concentrée sur ses feuilles, l'étudiante est moins sur ses gardes que lorsqu'elle se promène dans la rue. Le jardin joue en effet également le rôle d'une salle privilégiée pour les révisions en vue des examens scolaires ou universitaires. À Rabat, au Caire ou à Damas, les étudiants ont converti certains jardins en espace propice à l'étude.

### c- Le jardin transformé en « salle » d'étude

La vie familiale au Caire, à Rabat et à Damas est fondée sur la communauté. Communauté de l'espace comme communauté de la nourriture sont le quotidien des familles. « Tout endroit appartient à tout le monde »<sup>64</sup> Les pièces ont une destination floue, qui tend pourtant de plus en plus à se spécialiser. Jean-Charles Depaule montre à propos du Caire que la tendance générale est à l'individualisation et à « la revendication d'un lieu et d'un temps autonomes »<sup>65</sup>. Cependant, il rappelle que « Unni Wikan a résumé la situation des classes populaires : "L'environnement domestique rend la scolarité encore plus difficile : les enfants doivent travailler dans la pièce où beaucoup d'autres activités, sinon toutes les autres, se déroulent en même temps, souvent dans un bruit assourdissant, avec très peu d'aide" ». Depuis les premières années d'école, les enfants doivent trouver des solutions afin d'apprendre leurs leçons dans un cadre davantage adapté à la concentration. Cela se répète chaque année et continue lors de l'entrée à l'université. Il est en effet très exceptionnel qu'un étudiant puisse prendre un appartement seul alors que sa famille vit dans la même ville. La

---

reste donc tabou. En dialecte égyptien on dit d'un couple qui marche en se donnant le bras dans la rue qu'il est « engagé » (c'est le mot français qui est utilisé).

<sup>64</sup> Colette Pétonnet, « Espace, distance et dimension dans une société musulmane », p.56.

<sup>65</sup> « Des territoires en formation. Jeunesse et urbanisation au Caire », p.157.

tradition veut qu'il reste vivre avec sa famille jusqu'à son mariage. Il doit donc s'accommoder de la situation. L'attribution d'une chambre individuelle à l'enfant qui poursuit des études devient de plus en plus couramment acceptable, elle n'est cependant pas toujours réalisable.

Si la revendication d'un espace plus calme et individuel s'appuie souvent sur la nécessité de s'isoler pour travailler, elle exprime également une volonté de l'enfant de s'isoler du milieu familial pour se construire une identité individuelle, qui, pour un temps, se veut en rupture avec la culture familiale jugée « rétrograde » face à la modernité affichée de la jeunesse. Lorsque cette rupture est impossible dans le logement familial, les jeunes sont poussés à l'extérieur. Pressés de trouver un lieu calme où apprendre leurs leçons, les jeunes vont étudier au jardin.

Rachid explique : « Moi, je vais étudier au jardin parce que c'est calme. À la maison, il y a mon frère qui écoute la radio, ou ma sœur qui va préparer quelque chose, un gâteau, alors elle a besoin du Moulinex, alors vrrrrrr ! Il y a mon père qui a besoin de se reposer, alors je dois lui laisser la place. Alors, je préfère être ailleurs. Pour ne pas être dérangé. J'y reste jusqu'à sept ou huit heures et puis je rentre à la maison, et là, je mange, tranquille. Je ne suis pas énervé »<sup>66</sup>. Mohammed, lycéen, rencontré au jardin d'essais raconte lui aussi qu'il ne peut pas être tranquille chez lui pour travailler, notamment en fin de semaine puisqu'il est interne et ne rentre que deux jours par semaine dans sa famille. Il regrette son internat qui lui offre de bonnes conditions d'étude : « Le samedi et le dimanche, je viens au jardin parce que c'est le week-end. Alors je suis à la maison. Mais il y a des amis, des visiteurs, des gens, ma sœur et mes frères, tout ça. Alors, je préfère venir au jardin. Il y a le calme. C'est mieux pour réviser »<sup>67</sup>. On retrouve le même type d'arguments au Caire avec 'Ali : « Comment je peux étudier, s'il y a ma sœur et ma mère qui sont assises là, qui parlent ? »<sup>68</sup>.

<sup>66</sup> Entretien du 28/4/1996, au Jardin du Triangle de Vue de Rabat. Rachid est étudiant en première année de droit. Il dit avoir révisé tous ses cours pour le baccalauréat dans un jardin.

<sup>67</sup> Entretien dans le jardin d'essais le 28/4/1996.

<sup>68</sup> Cité par Jean-Charles Depaule, « Des territoires en formation. Jeunesse et urbanisation au Caire », p.157.



Figure 71 : Le bois de l'Agdal à Rabat, s'isoler pour étudier.

Ce ne sont toutefois pas toujours des problèmes de bruit liés à la promiscuité et à l'absence d'un lieu isolé dans l'appartement qui sont les causes de la désertion du domicile familial de l'étudiant. Il peut aussi sortir dans le but d'échapper aux tentations qui ne manquent pas de distraire l'apprentissage d'une leçon, et chercher la concentration dans un lieu plus calme où il ne connaît guère de monde et où il est isolé.

Les jardins publics de Casablanca, de Rabat, du Caire et de Damas sont à certaines heures et certaines périodes de l'année très majoritairement fréquentés par les étudiants. On les trouve surtout en milieu de matinée et en début d'après midi. Beaucoup des personnes interrogées à Rabat associent les jardins avec les étudiants comme par exemple Slimane : « Les jardins, c'est fait pour les étudiants. Ils travaillent ici, il ne faut pas les déranger »<sup>69</sup>. Au Caire, peu des personnes rencontrées se soucient des étudiants, et seulement quelques-unes d'entre elles remarquent qu'ils sont présents, comme Ahmad qui raconte : « Lorsque j'étais étudiant à la faculté d'économie de l'université du Caire, je venais souvent au jardin Orman parce que c'était calme. Je pouvais réviser assis sous un arbre. Il y avait des petits coins qui permettaient de faire comme une salle isolée. À la pause du midi, je venais, je m'asseyais et je travaillais. C'était important car le soir je ne pouvais pas travailler chez moi. J'étais très sérieux ! Mais parfois, je venais avec des amis et on ne travaillait pas du tout »<sup>70</sup>.

À Damas, un des jardins les plus prisés pour les révisions est le parc Tishreen. Idéalement placé face à la bibliothèque Assad (bibliothèque nationale), il permet aux étudiants

<sup>69</sup> Entretien du 30/4/1996, jardin Murdoch, Casablanca.

<sup>70</sup> Entretien du 29/3/2000, jardin Orman. Ahmad a environ quarante-cinq ans et raconte que son parcours universitaire a été interrompu par la mort de son père. Il a dû chercher du travail, puis s'est marié et finalement, n'a jamais repris ses études. Il évoque avec nostalgie les périodes d'examens pendant lesquelles toute sa famille

de s'installer confortablement pour réviser pendant leur pause déjeuner ou avant l'ouverture de la bibliothèque (ouverte de neuf heures à vingt heures). Il possède en effet des ensembles de tables et de bancs en ciment, destinées au pique-nique, situées à quelques pas de l'allée centrale, sous les arbres. Ainsi, assis à l'ombre, les cahiers et livres disposés devant eux, les étudiants peuvent travailler tranquillement. Ils bénéficient d'un « bureau de verdure » ainsi que le nomme Mohammed, en troisième année de faculté de langues à l'université de Damas<sup>71</sup>, qui fréquente le jardin Tishreen tous les matins entre huit heures et neuf heures et demie. Ce jardin est également très apprécié des collégiens qui s'y rendent en groupes de cinq ou six et se font réciter leurs leçons, assis dans l'herbe. L'étude peut également être le prétexte à la rencontre amoureuse. Étudier avec son petit ami dans un jardin, à l'insu des parents, renforce probablement l'envie de réussir les examens, et donc d'investir largement du temps à cet effet.

Le cadre du jardin lui-même, au-delà du calme qu'il offre est jugé comme très favorable à l'étude. Ainsi, la température, l'ombre, l'ambiance végétale, le chant des oiseaux sont vus comme mettant les étudiants dans une disposition d'esprit très propice aux révisions pour les examens et moins fatigant. Les allées du jardin sont aussi adaptées à la marche de long en large que les étudiants adoptent pour se réciter les leçons qu'ils apprennent par cœur. Le banc permet de poser et d'ordonner les feuilles de cours et l'allée qui le borde, de définir un territoire d'étude dans lequel personne ne s'aventure, respectant le travail de l'étudiant. Les cent pas sont aussi une façon de rythmer l'apprentissage et la récitation. On en observe certains qui récitent à haute voix en battant la mesure de la phrase avec la main. La nuit venue, la déambulation est pratiquée entre deux lampadaires dont le faisceau lumineux se rejoint, permettant, grâce à l'éclairage public, de continuer les révisions hors de la maison. Lorsque les jardins sont fermés pour la nuit, des étudiants persistent à réviser dehors et investissent alors les zones éclairées de la rue.

Les étudiants viennent seuls ou à plusieurs dans le jardin. Ils y arrivent ensemble ou s'y donnent rendez-vous. Après quelques minutes de discussion à l'occasion des retrouvailles, ils se dispersent dans le jardin, chacun choisissant l'endroit qui lui convient le mieux. Tôt le matin ils n'ont aucun mal à faire leur choix car les jardins sont souvent très peu fréquentés. Ils s'y rendent de préférence lorsque la plupart des familles n'y sont pas. Leur but est l'étude et

---

respectait presque religieusement son rythme, sa mère qui lui préparait du riz au lait, mais était incapable de préserver le calme à la maison.

<sup>71</sup> Entretiens informels, octobre 1998.



ils ne se mêlent pas aux espaces les plus bruyants ou animés. Il arrive même qu'ils considèrent le jardin uniquement comme une salle de travail à l'exemple de Latifa : « Je ne viens pas souvent au jardin pour sortir. Ce n'est pas un endroit pour les jeunes. Je n'aime pas ça. Je préfère venir au jardin seulement pour réviser. Quand on sort avec des amis, on va au cinéma, au boulevard, au café, à n'importe quel endroit mais pas au jardin. (...) Pour moi le jardin c'est fait pour réviser. C'est une salle de travail. C'est pour ça que je viens toujours ici. Ce n'est pas parce que j'aime bien ce jardin, mais c'est parce qu'il est proche de chez moi. Alors je ne perds pas de temps à venir et je peux travailler. »<sup>72</sup>. Myriam, quinze ans, qui suit une scolarité en sciences expérimentales se rend chaque samedi et dimanche au jardin des Oudaïas à Rabat. Elle dit y rester en moyenne deux à trois heures à chaque visite et vient davantage lors des périodes d'examen : « Quand j'ai beaucoup d'examens, alors je viens beaucoup ici, trois fois par semaine et même plus. Je viens juste pour travailler, c'est comme une belle salle de travail ici. Je n'ai pas le temps de m'amuser quand je viens ici. »<sup>73</sup>.

Myriam fait remarquer que nombreuses sont ses amies qui viennent comme elle au jardin des Oudaïas pour réviser. Les voir ainsi, réparties dans le jardin, l'aide à se concentrer sur ses objectifs et à se sentir incluse dans un groupe, « celui des étudiants qui révisent pour leurs examens », nié dans son milieu familial où elle ne trouve pas les conditions adéquates pour sa scolarité. Ainsi, au-delà d'un cadre de travail, ce que les étudiants cherchent en se rendant au jardin pour réviser est cette appartenance à un sous-groupe d'une classe d'âge, celle des jeunes qui suivent une scolarité. Cette identité est facilement repérée grâce aux feuilles de cours ou aux livres étalés sur les bancs, l'attitude studieuse et les allées et venues dans l'allée. Ces signes les distinguent d'une autre partie de leur classe d'âge qui ne suit pas de scolarité au-delà de l'école primaire. Encore à l'écart du marché du travail, ces jeunes de milieux modestes se reconnaissent à l'occasion des examens dans les lieux publics, ce qui crée une sorte de complicité implicite entre eux : ils sont ceux qui savent ce que réviser veut dire, et plus encore ce que réviser dans un jardin public signifie en terme d'efforts, de persévérance et de ténacité. Cela leur donne une position sociale « en devenir » qui dépendra, pensent-ils, de leur réussite scolaire.

Si les jardins publics sont particulièrement prisés par les étudiants, ils investissent également d'autres lieux. Les jardins ne sont pas abrités et ferment le soir, souvent trop tôt lorsqu'il s'agit de réviser. Alors, ils se rendent également dans les mosquées où ils trouvent

<sup>72</sup> Entretien du 28/4/1996, jardin d'essais.

<sup>73</sup> Entretien du 10/12/1997.

une ambiance de recueillement favorable à leur étude ou approprient les halos de lumière que diffusent les lampadaires dans la rue. Il paraît évident dans cette situation que les conditions de logement influencent assez considérablement les possibilités d'étude des enfants dans les familles modestes.

Dans les villes étudiées, l'existence des étudiants et collégiens est rendue visible par leur présence dans l'espace public. À la recherche de lieux calmes qui peuvent compenser le manque d'espace individuel chez eux et où ils se sentent faire partie d'un groupe particulier, ils fréquentent les jardins publics. Ces jeunes ne font pas seulement partie d'une classe d'âge, ils se distinguent du reste de celle-ci par leur activité, forment un groupe « à part » qui investit non seulement les jardins mais également des cafés, des pâtisseries-salons de thé des villes<sup>74</sup>, à la recherche, non pas de lieu de loisir, mais de lieux d'étude et de révision. Intégrés à l'image du jardin quotidien, l'étude et la nature semblent se compléter, être inséparables, de même que la promenade, les enfants, la sieste et la « drague verte ». Ces activités constituent l'habituel du jardin, quel qu'il soit, petit ou grand. Mais certaines activités requièrent un espace plus vaste, un champ d'action plus large et un paysage plus varié que le simple petit jardin de quartier ou l'espace « neutre » et sans attrait particulier du jardin de centre ville. Spécifiques aux grands jardins, aux parcs, ces activités peuvent être observées quotidiennement dans les jardins, mais constituent des moments forts.

## II) LES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES AUX GRANDS JARDINS

Les jardins d'une ville se déclinent sur plusieurs modes et il semble que les pratiques qui s'y tiennent dépendent à la fois de la situation du jardin, de sa taille et de ses équipements. Longtemps uniquement conçus comme lieux de promenade et de contemplation, les jardins publics assument aujourd'hui toujours cette fonction, mais abritent des activités variées qui ne prennent pas place dans tous les jardins. Si la promenade peut se pratiquer partout, ce n'est pas le cas du sport. La promenade « instructive » n'est pas non plus idéale dans un square et on ne pique-nique guère sur le banc public situé au pied de son immeuble. Ces activités requièrent des espaces vastes, dépaysants, qui correspondent à l'idée d'une sortie dans la ville, à une brusque rupture du rythme et de l'environnement visuel habituels. Les grands parcs des villes, comme substituts à la campagne ou mise en scène de celle-ci, vastes horizons et environnement inconnu, semblent répondre à des besoins d'activités différentes et complémentaires des petits jardins de quartiers.

### A- Le jardin : une « salle » de sports

Si la pratique du sport, hautement citadine, n'est pas une nouveauté, ses finalités et ses adeptes ont évolué depuis l'apparition du « sportman »<sup>75</sup> en Europe du milieu du XIXe siècle, et se sont répandues partout. Au tournant du siècle, le sport, quelle que soit sa forme, devient un moyen de « se détendre et de suggérer les vacances (...) de compenser un mal nouveau, celui de l'excitation et de la nervosité »<sup>76</sup> éprouvés dans le monde moderne, soudainement jugé surmené. Le sport est pour la première fois vu comme une compensation du travail, un loisir stimulant, et une manière d'écouter son corps sa force et ses sensations. On constate depuis une quinzaine d'année une très forte progression des pratiques sportives, ce qui constitue un élément majeur des cultures contemporaines. Si dans les sociétés occidentales les sportifs ont investi la rue pour leur pratique<sup>77</sup>, dans le monde arabe aussi, le sport sort

<sup>74</sup> Voir par exemple Mohamed Naciri, « Une nouvelle fonction du centre-ville », op. cit.

<sup>75</sup> Décrit pour la première fois par Rodolphe d'Ornano dans *Les Français peints par eux-mêmes*, en 1841, le mot est d'origine anglaise et décrit des jeunes gens de classes favorisées (grande bourgeoisie financière ou aristocratie), amateurs d'équitation et de courses essentiellement. Il se veut utile en encourageant le sport et en donnant le goût grâce à sa propre pratique et en valorisant un temps de rupture pour ceux qui travaillent. L'avènement du sportman introduit également le chronométrage des exercices corporels, qui changent les données des entraînements.

<sup>76</sup> Georges Vigarello, « Le temps du sport », dans Alain Corbin (dir.), *L'avènement des loisirs*, p.214.

<sup>77</sup> Voir par exemple Jean-Pierre Augustin, « Espaces publics et cultures sportives », *Géocarrefour*, vol. 76, 1/2001.



progressivement des stades et investit de plus en plus les espaces publics, et surtout les parcs, privilégiant les activités qui mettent en valeur les individualités, la singularisation des personnes davantage que les sports collectifs.

### *1) Pratiquer la course à pied*

Le sport en général se pratique dans des clubs sportifs qui offrent des équipements adaptés et de qualité aux amateurs. Mais depuis une quinzaine d'années, le rapport de la pratique sportive à la ville a changé, notamment à la suite de l'apparition du jogging (ou footing) qualifié de « miracle récent » pour les jardins publics par Frank Debié<sup>78</sup>. Les débuts de la course à pied remontent à la fin des années soixante en France (environ 1968) et correspondent à « l'individuation du sport »<sup>79</sup>. L'engouement pour ce sport s'observe au milieu des années soixante-dix. Importé des États-Unis, le jogging (qui vient du verbe *to jog*, trotter) consiste à la pratique de la course à pied avec des objectifs très différents de ceux des athlètes, « très au-dessus des hommes communs, destinés à accomplir des performances, des prouesses qui exigent des qualités physiques et morales, un entraînement tout à fait à part »<sup>80</sup>. Le jogging est la pratique sportive à la portée de tous : des personnes de tous les niveaux socio-économiques et de tous les âges peuvent en devenir des adeptes. Née dans un pays dans lequel la vie était jugée trop sédentaire, la course à pied vise en premier lieu l'entretien de la forme physique, le bien être et le plaisir. Elle implique l'idée que l'on impose une discipline au corps et valorise par conséquent le coureur qui, en s'y astreignant montre qu'il sait faire preuve de volonté, d'effort et de combativité.

Pour Martine Ségalen, la naissance, puis la pratique de la course à pied sont liées au mode de vie de sociétés « modernes » dans lesquelles le corps « grossit, ne marche plus, utilise son automobile pour tous les déplacements. ». La place et le rôle du corps ont changé et, alors qu'il « s'usait à la tâche autrefois à force de suremploi, (...) il s'use par sous-emploi, s'avachit, se déforme, cesse de rendre service au cerveau ». Dans ce contexte, « la course apparaît alors comme le moyen le plus simple et le plus naturel (...) pour remédier aux conséquences néfastes de cette situation »<sup>81</sup>. Elle est vue comme un des moyens les plus naturels de mettre son corps en mouvement et se doit d'être pratiquée dans un environnement « naturel ». Lieux

<sup>78</sup> *Jardins de capitales*, p.225.

<sup>79</sup> Antoine Haumont « Le sport post-moderne dans les villes des États-Unis. Expansion, diversité et concentration des classes moyennes », *Annales de la recherche urbaine*, n°79, p.23.

<sup>80</sup> Martine Ségalen, *Les enfants d'Achille et de Nike. Une ethnologie de la course à pied ordinaire*, p.44.

de « nature »<sup>82</sup> par excellence au sein d'une ville, certains parcs et bois publics sont passés en quelques années du statut de lieu de promenade policée à celui de lieu réinvesti par le sport individuel. Cette assimilation provient du fait que l'on peut pratiquer la course à pied partout, sur les terrains les plus variés, qu'elle ne nécessite aucune infrastructure spécifique. Elle est libre de se répandre partout, ne dépend de rien d'autre que de la volonté du coureur. Gratuite, accessible à tous, elle renforce son adéquation avec le milieu naturel de l'homme. La course à pied part du principe d'égalité de chacun devant la possibilité de sa pratique. Seule la volonté de « s'y mettre » est jugée vraiment déterminante.

La course à pied s'est répandue au Maroc il y a environ une dizaine d'années<sup>83</sup>. Si les parents d'enfants en bas âge associent surtout le jardin aux enfants, les hommes jeunes l'associent à la pratique du sport. À Rabat, on rencontre les coureurs surtout dans le bois de l'Agdal. Tout habitant qui désire pratiquer la course à pied se rend à cet endroit de la ville qui est en quelque sorte devenu depuis moins de dix ans le lieu de rendez-vous des sportifs. La réputation du bois est liée à la pratique sportive et les personnes rencontrées qui évoquent le bois, ajoutent toutes qu'il est spécialisé pour le sport. Isolé du reste de la ville, un peu éloigné, d'une surface importante (environ 3,4 hectares) il offre sur les allées qui suivent le périmètre du bois, des parcours sportifs fléchés. On peut choisir, selon son niveau, de parcourir deux mille ou cinq mille mètres. Ils sont ponctués d'exercices d'assouplissement et d'étirement.

Les coureurs se rencontrent à toute heure de la journée, mais se concentrent essentiellement dans le bois en tout début de matinée et en fin d'après-midi. Ses horaires d'ouverture correspondent au lever et au coucher du soleil. Ainsi, dès 5h30 du matin, les coureurs s'y pressent. Ils viennent courir avant de se rendre au travail, à une heure où le jardin semble réservé à cette pratique et où tous ceux qui s'y trouvent partagent la même activité. L'heure matinale possède également l'avantage d'être un des moments les plus frais de la journée. Anouar qui aime courir dans ce bois ajoute à cet avantage celui de la facilité de respirer à ce moment de la journée où « l'air est bon le matin car il n'y a pas encore eu toute l'accumulation de la pollution de la journée. En plus, le jardin est propre car il vient juste d'être nettoyé. Personne n'est venu avant nous ! »<sup>84</sup>.

---

<sup>81</sup> Idem, p.84.

<sup>82</sup> On sait que ces espaces sont largement artificiels, il vaudrait alors sans doute mieux parler de lieux de végétation. Mais l'assimilation entre le « sport naturel » et le « lieu naturel » se concrétise dans la pratique de certains jardins et parcs publics pour la course à pied.

<sup>83</sup> Voir Françoise Navez-Bouchanine, « Espaces publics des villes marocaines », p.187.

<sup>84</sup> Entretien du 28/4/1996.

La seconde période de rassemblement des coureurs est la fin d'après-midi, après la journée de travail. Cette période de la journée (entre 17h30 et 19h) est très fréquentée par les coureurs masculins entre trente-cinq et quarante-cinq ans. Située entre la fin du travail et le retour à la maison elle semble idéale à ces hommes pour créer une rupture dans leur journée, se consacrer personnellement un temps de la journée pendant lequel ils s'occupent d'eux, de leur bien-être et de leur corps.

La course à pied est largement valorisée à Rabat, alors qu'elle n'est pas pratiquée par toutes les catégories sociales. Seuls la pratiquent les hommes des classes moyennes à supérieures. Symbole d'une certaine modernité, cette pratique nouvelle dans les loisirs marocains est considérée comme un signe de l'adoption d'un mode de vie à l'occidentale et fait souvent partie d'un ensemble d'activités de loisirs « modernes ». Étudiants ou salariés très occupés, vêtus de costumes et de cravates durant la journée, ces hommes adeptes de la course à pied sont attentifs à leur hygiène de vie, à leur apparence et leur cadre de vie. Ils courent souvent par deux ou même par trois pour se motiver et concrétisent la rupture entre leur temps de travail et celui du sport par une métamorphose physique consistant en un changement vestimentaire. Ils revêtent un équipement de sport complet : survêtement clair et chaussures de sport américaines. La casquette vissée sur la tête, ils pourraient aussi bien courir à Central Park. Courir au bois relève d'une pratique sportive mais également de l'appartenance à une petite société particulière qui met en oeuvre une série de rituels de séparation d'avec la société dans son ensemble : se rendre au bois alors que les autres rentrent chez eux, se changer et endosser une tenue très différente de la tenue urbaine qui enveloppe le corps d'une identité nouvelle, celle de coureur, la purification par l'effort, la sueur ; puis, après la course, les mêmes étapes inversées qui permettent au coureur de réintégrer leur identité sociale habituelle. « La course [en elle-même] est aussi un rituel dans le sens où Bourdieu l'entend : elle instaure une séparation radicale entre ceux qui en font et ceux qui n'en font pas »<sup>85</sup>. La course à pied valide la modernité du style de vie de celui qui la pratique.

La présence de femmes coureurs dans le bois n'est pas une exception. Elles sont très majoritairement jeunes (entre vingt et trente ans) et courent souvent seules, parfois des écouteurs sur les oreilles afin de se motiver et de s'isoler du reste du bois. Vêtues de survêtement et de chaussures de sport blancs de préférence, elles suivent les mêmes parcours que les hommes qui ne semblent ni gênés, ni surpris, ni intéressés par leur présence. La pratique du jogging par les femmes est d'abord provoquée par une prise de conscience des

besoins de leur corps. Elles se soucient de leur apparence, souhaitent être minces, mettant en œuvre des canons de beauté qu'elles estiment occidentaux et modernes<sup>86</sup>, et refusent de plus en plus un corps traditionnellement épais, car symbole de fertilité, que la tradition leur préférerait. La course à pied est un outil d'affirmation de soi, une réappropriation de leur corps qui ne leur appartenait pas, mais était la propriété de leur père, puis de leur mari. Elles signalent donc par le souci de leur apparence physique que leur corps est bien à elles, qu'elles le modèlent selon leur volonté au prix d'efforts qui marquent que personne d'autre ne pourra plus les posséder.

En courant dans un espace public, les femmes se rendent visibles, attirent l'attention, ce qui est contraire à ce que l'on attend habituellement d'elles. Elles mettent leur corps en évidence et en mouvement ce qui signifie qu'elles dépassent la méfiance qu'elles peuvent susciter. Elles transgressent les normes sociales de discrétion, provoquent le regard des hommes (souvent réprobateur, car elles sont vues comme des sources de désordre social ou voyeur, lorsqu'ils ne sont pas eux-mêmes coureurs). Elles déculpabilisent le mouvement de leur corps en affirmant le droit à l'individualité. Elles estiment que courir ne remet pas en question la pudeur dont leur comportement doit être emprunt. Enfin, elles dépassent la méfiance millénaire à l'égard de l'effort physique féminin et prouvent par là-même qu'il n'est pas incompatible avec les fonctions reproductrices du corps. Ainsi, le sport permet de gommer certains interdits.

Les jeunes femmes qui courent dans le bois de l'Agdal manifestent leur appropriation de l'espace public, et montrent qu'aujourd'hui leur place est aussi dans les espaces ouverts de la ville, au même titre que les hommes. Elles témoignent que courir confère un sentiment d'enracinement, ainsi que l'affirment certains analystes écologistes allemands<sup>87</sup>. Elles remettent en cause de cette façon les rôles sociaux habituellement affectés aux femmes : elles ne veulent plus être seulement de bonnes épouses-mères-ménagères, assignées à la maison, et revendiquent qu'elles sont devenues des individus à part entière, ayant des loisirs, des moments de plaisir, seules, qui ne dépendent pas de la vie familiale. Ostensiblement, elles disent leur volonté d'accéder à un mode de vie occidental.

---

<sup>85</sup> Martine Ségalen, op. cit., p. 32.

<sup>86</sup> Diffusés largement dans des magazines féminins marocains, qui ont fait leur apparition au Maroc au début des années 1990, selon le modèle des magazines américains, allemands et français. Les modèles photographiés dans les pages de mode de ces magazines, tels que *Femmes du Maroc* (édité à Casablanca), répondent aux mêmes critères de beauté que ceux que l'on trouve dans les magazines occidentaux. La minceur et la fermeté du corps sont devenus les deux atouts de la beauté moderne.

<sup>87</sup> Voir Martine Ségalen, op. cit., p. 88.

Seules pour le moment des jeunes femmes des milieux aisés, la plupart du temps mariées, peuvent bénéficier d'un temps de loisir (car elles sont déchargées des tâches ménagères grâce à une aide à la maison). Elles seules peuvent inclure dans un emploi du temps féminin souvent surchargé, un moment qu'elles se réservent totalement. Mais la pratique de la course à pied est une manifestation évidente, même si elle reste limitée, d'un changement dans le statut social des femmes, et de leur relation à l'espace urbain. Beaucoup moins pratiquée au Caire ou à Damas dans les espaces publics, la course à pied y est considérée comme peu décente et devant rester dans les stades (Damas) ou les clubs (Le Caire).

Une autre activité, moins répandue dans les jardins publics de Rabat, parce qu'elle peut prendre place sur la plage, est la marche. Facilement praticable par les personnes qui ne se sentent pas suffisamment sportives pour la course à pied, mais qui souhaitent néanmoins entretenir leur forme, la marche s'inscrit également dans les activités du Bois. Bien fréquenté, discret, ce parc est un lieu qui attire des hommes d'affaires, et même des hommes politiques pour la pratique de la marche deux à trois fois par semaine.

## 2) *La marche, un sport en plein essor*

Pratique plus récente et moins développée au Caire ou à Damas hors des clubs de sport<sup>88</sup>, la course à pied est par contre largement remplacée par la marche. Phénomène populaire très marquant en Syrie, la marche se pratique aussi comme un sport au Caire. À Damas comme à Alep, les citadins marchent. Dans les années soixante-dix le gouvernement syrien avait largement doté les villes d'importantes infrastructures sportives publiques<sup>89</sup> (de nombreux stades, des piscines...). Mais la marche ne se pratique pas dans les stades. Elle prend place dans les espaces publics et, à l'instar de la course à pied, elle s'assimile à la nature et au moyen le plus naturel de mettre son corps en mouvement. Mais la marche ne requiert pas la même mise en mouvement et elle est considérée comme davantage décente que la course. Activité universelle, la marche apparaît en Syrie comme le sport le plus démocratique et égalitaire qui existe.

<sup>88</sup> Pour le développement du sport au cours des années 1930 au Caire dans le cadre du Gezira Sporting Club, voir J. Wentworth Day, *Sport in Egypt*.

<sup>89</sup> Élias al-Rachid note que dans les années 1960, Damas ne possédait que deux stades. À l'occasion des jeux panarabes organisés à Damas en 1976, la ville s'est dotée de trois nouveaux complexes sportifs répartis dans la ville afin de réaliser un équilibre géographique. Certains d'entre eux (Tichreen par exemple) possèdent un gymnase, une piscine olympique et des terrains de jeux collectifs, des courts de tennis...

Car elle est considérée comme un sport. Elle requiert un temps particulier pour sa pratique de même qu'un équipement adéquat. Il consiste essentiellement en une bonne paire de chaussures de sport. Elle se pratique par tous : les hommes comme les femmes, les jeunes filles comme les messieurs d'âge mûr, et surtout dans les jardins publics d'une surface suffisamment importante pour permettre de marcher au moins une demi-heure d'un pas rapide sans être trop vite à nouveau sur ses propres pas du tour précédent. Tôt le matin ou en fin d'après-midi, on trouve les marcheurs en grand nombre dans les jardins publics. Dans le jardin Tishreen à Damas, on observe vers huit heures du matin des hommes entre quarante et soixante ans, avançant d'un pas rapide sur les allées du jardin. Ils sont tous vêtus d'un survêtement, portent des chaussures de sport blanches, une casquette et des lunettes de soleil. La plupart du temps seuls, ils marchent également à deux ou trois pendant un temps décidé à l'avance. Des couples de personnes âgées marchent également, parfois à une allure qui pourrait rappeler celle de la promenade, démentie toutefois par leur tenue et leurs chaussures. Le but n'est pas la performance qui nécessiterait de chronométrer la distance parcourue, mais l'effort et le mouvement demandé au corps à ce moment. Intégrée dans une hygiène de vie, la marche rapide est jugée comme indispensable au bien être et à la longévité. Des jeunes filles la pratiquent aussi, dont la tenue varie en fonction de l'image qu'elles souhaitent donner d'elles. Parfois telles des sœurs jumelles, deux amies se retrouvent au jardin dans une tenue identique : une longue robe noire surmontée d'un foulard blanc ou noir<sup>90</sup>, qui ne laisse voir que l'ovale du visage et des chaussures de sport d'un blanc éclatant. On trouve également des mères de famille qui profitent de la promenade avec l'enfant encore en poussette pour marcher à grandes enjambées.

La marche peut se pratiquer chaque jour et les personnes qui le peuvent ne manquent jamais leur heure ou demi-heure de sport dans le parc le plus proche. Des familiarités se créent ainsi à force de se croiser au cours d'une activité commune. Certaines personnes dont les horaires de marche correspondent, finissent par se saluer, engager la conversation et souvent par marcher ensemble. Mais ces relations se limitent au temps sportif car les marcheurs ne se rendent pas au jardin pour le loisir, et le quittent dès qu'ils terminent leur exercice.

Des jardins plus réduits, mais offrant des allées variées qui peuvent constituer un parcours, sont au même titre que les parcs utilisés pour marcher. C'est le cas du jardin Al-Jahez à Damas. Situé dans un quartier résidentiel plutôt aisé, ce jardin ferme à vingt-trois

---

<sup>90</sup> Lui-même parfois surmonté d'une casquette.

heures, permettant ainsi aux personnes qui n'ont pas l'opportunité de faire de l'exercice en matinée, de le faire le soir. Ainsi, on observe des mères de familles qui laissent leur enfant à l'espace de jeu et parcourent le jardin d'un pas décidé. Des hommes aussi se pressent dans les allées, toujours vêtus de survêtement, ce qui rend tous ces marcheurs très facilement repérables.

Au Caire, la marche commence également à se répandre. Les Égyptiens pratiquaient essentiellement le sport dans les clubs, ce qui conduisait à une pratique discriminée. Depuis les années 1990, la marche pour tous est devenue une activité populaire que l'on rencontre dans les grands parcs de la ville, encouragée par les directeurs des jardins. Au jardin international, situé à Medinat Nasr, au Nord-Est du Caire, l'entrée est gratuite de six heures à huit heures du matin pour les sportifs. La gratuité est accordée sur la foi de l'équipement vestimentaire de la personne qui se présente à l'entrée. Le directeur du jardin international, Abdel-'Aziz el-Dardîni<sup>91</sup>, évalue à environ cinq cents personnes chaque matin en moyenne, hommes et femmes, jeunes et plus âgés qui viennent marcher dans le jardin. L'ouverture tout public a lieu à neuf heures, ce qui laisse le temps aux marcheurs de terminer leur exercice dans un espace qui est entièrement consacré à la pratique du sport, sans devoir se mélanger aux familles ou aux enfants. Abdel-'Aziz el-Dardîni explique cela par le fait que Le Caire compte de nombreux quartiers très populaires et beaucoup de personnes de ces quartiers aiment venir au jardin international. Or, affirme-t-il, « ils ne sont pas encore civilisés et se demandent pourquoi des gens en tenue de sport marchent dans le jardin. Ils n'ont pas encore compris que c'est bon pour la santé et ont tendance à se moquer. C'est mieux de ne pas les laisser rentrer pendant que les gens qui marchent sont en train de marcher, ça pourrait les gêner ». La discrimination sociale est ici temporalisée. La même politique est pratiquée au jardin botanique Orman où les sportifs se retrouvent dès six heures du matin. La marche sportive au Caire se fait discrète voire invisible aux personnes qui ne se lèvent pas à l'aube. Soit pratiquée à une heure très matinale, soit dans les clubs où elle rencontre un succès exceptionnel, elle s'impose comme étant la pratique sportive la mieux appropriée aux personnes de toutes classes d'âge et de toutes catégories sociales qui ont pris conscience de la nécessité de mettre leur corps en mouvement. Des campagnes de publicité la montrent en effet très efficace contre l'embonpoint et permettant d'endiguer l'obésité dont souffre l'Égypte, qui en a récemment pris conscience.

Les jardins publics profitent largement des pratiques populaires de la marche et de la course à pied. Ces sports ont ramené vers eux des catégories de la population qui les fréquentaient rarement, comme les hommes actifs d'une quarantaine et cinquantaine d'années, sans pour cela y attirer à nouveau les classes bourgeoises qui les avaient délaissés<sup>92</sup>. Ils ont aussi permis d'augmenter la fréquentation des jardins tout au long de la journée, mais également à des heures auxquels ils souffraient de leur trop grande tranquillité, induisant parfois des problèmes de sécurité. Les coureurs et les marcheurs ne délaissent aucune allée du jardin, s'éparpillent partout, rendant impossibles des activités en tous genres qui auraient besoin d'isolement (trafics, flirt un peu poussé...). En investissant les jardins, le sport a pris possession de l'espace public, devenant ainsi visible. En marchant ou en courant, les sportifs exhibent leur corps (même s'il est voilé). Pratiqué pour conserver ou acquérir un corps mince et tonique valorisé dans les sociétés, vêtu d'un équipement à la dernière mode de New York ou de Paris, le sport dans l'espace public, qui reste encore une nouveauté sociale, apparaît comme un spectacle.

## **B- Déjeuner sur l'herbe, un restaurant de plein air**

Le déjeuner sur l'herbe ou le pique-nique semble être l'activité populaire des grands jardins la mieux partagée. Il se pratique à une échelle très importante à Damas et au Caire surtout, mais on l'observe également à Rabat. Repas pris sur l'herbe, en plein air, le pique-nique est une tradition ancienne qui a survécu à toutes les modes et que rien ne semble pouvoir détrôner dans les loisirs des personnes modestes. Façon simple de ne pas couper la journée passée à la campagne par l'obligation de rentrer à la maison pour le déjeuner ou celle de se rendre dans un restaurant, le déjeuner sur l'herbe est souvent vécu comme une fête, un moment privilégié et fait l'objet parfois d'une préparation au moins aussi importante qu'un repas de famille pris chez soi.

---

<sup>91</sup> Entretien du 7/5/1999.

<sup>92</sup> Celles-ci continuent de privilégier le sport en milieu fermé ou privé. Ainsi, les classes aisées pratiquent plus volontiers la marche ou la course dans les clubs. Une nouvelle pratique s'est récemment développée : la fréquentation des salles de fitness. Celles-ci fonctionnent selon des abonnements modulables et adaptables à des emplois du temps variés. Elles restent très coûteuses d'accès. Elles se sont multipliées au Caire depuis environ 1995 offrant toujours davantage d'équipements sportifs, dont des piscines. Au Maroc également ces salles sont désormais répandues. En 1998 un complexe de « fitness » de la chaîne internationale Moving s'est ouvert à Casablanca. Les activités proposées sont essentiellement des sports destinés au remodelage du corps : musculation, aérobic, aqua gym etc.



### 1) *Manger en plein air*

À Rabat, les pique-niques dans les jardins sont souvent des façons de manger rapidement pendant la pause déjeuner, souvent seul, d'un casse-croûte acheté à proximité ou confectionné chez soi le matin et emporté. Mais les jours de fête au Maroc (les fins de semaine, jours fériés ou pendant les vacances scolaires), de véritables repas familiaux sont organisés dans certains jardins publics, et surtout en périphérie de la ville, qui nécessitent le déplacement d'une grande quantité de matériel et de nourriture. Le jardin zoologique de Rabat est semble-t-il réputé pour ses grands pique-niques en famille. Situé dans la direction de Témara, au sud de Rabat, il est difficilement accessible pour les familles ne possédant pas d'automobile. Prendre l'autobus est alors le seul moyen de s'y rendre et demande au moins une heure et demie de trajet du centre de Rabat. En partie pour cette raison, les familles qui s'y rendent le samedi ou le dimanche partent pour la journée entière emportant le déjeuner. Il n'est pas rare de voir « certaines mères de familles, chargées de couffins garnis de nourriture et entourées d'une nombreuse progéniture (...) [aller] prendre l'air à l'extérieur de la ville (...) »<sup>93</sup>. Tradition du délasserment, du loisir en plein air, le pique-nique est resté une habitude partagée par tous et pratiquée fréquemment par les citoyens dans les campagnes environnantes de la ville de Rabat. Le vendredi, les familles se chargent de lourds couscoussiers en aluminium dans lesquels elles transportent le repas en tout lieu. Ces pique-niques n'ont jamais lieu dans les jardins de la ville, trop petits, trop « urbains » et sans doute trop exposés au regard.

Vécus comme des moments de fêtes, les pique-niques se prévoient à l'avance, s'organisent et ont besoin d'un important matériel : couvertures, réchaud à gaz, jeux pour les enfants (et aussi éventuellement, transistors, instruments de musique...). Ils représentent une véritable sortie familiale, joyeuse, pendant laquelle celle-ci se transporte dans un lieu de plein air et recrée, là où elle s'installe, un univers familial, symbolisé par le plat commun du repas posé au milieu de la nappe qui recouvre le sol. Indissociable de la promenade, le pique-nique fait partie des activités de plein air au même titre que les jeux des enfants, la recherche d'herbes médicinales ou culinaires ou encore le ramassage d'escargots<sup>94</sup>. Il peut se dérouler au

<sup>93</sup> M'hammed Belfquih, Fadloullah Abdallatif, *Mécanismes et formes de croissance urbaine au Maroc. Cas de l'agglomération de Rabat-Salé*, p.529.

<sup>94</sup> Les escargots sont très appréciés au Maroc. Consommés sous forme de soupe essentiellement, ils constituent un repas populaire bon marché.

jardin zoologique, mais surtout dans les espaces de verdure de la ceinture verte qui entoure Rabat ou également dans les cimetières où l'on vient partager le repas familial avec ses morts.

Le pique-nique à Damas recoupe un certain nombre de caractéristiques de celui de Rabat. Issu également d'une pratique très ancienne de la promenade dans les jardins qui entouraient la ville, et qui se déroulait essentiellement au cours du printemps et en été, le pique-nique reste une activité très appréciée et très développée. Mais aujourd'hui, il n'est plus possible pour les couches les plus modestes de la population de se rendre dans la campagne environnante qui s'est largement éloignée. Alors, le pique-nique se rencontre partout où pousse de l'herbe.

Très attachés aux sorties nocturnes durant la semaine lorsqu'il fait chaud, et pendant la journée lors des vacances scolaires, les Damascènes se rendent massivement dans tous les endroits où ils peuvent s'installer en plein air sur du gazon, même si celui-ci n'est plus qu'un lointain souvenir. Râniya Ismâ'il dans un article paru dans le quotidien *Al-Hayat* (21/6/1999) explique que « les familles de Damas ont transformé chaque espace vert d'une place publique, d'un rond point ou d'une route internationale, comme la route de Beyrouth et celle de l'aéroport, en parc familial et en un lieu de pique-nique, même si cela se trouve au milieu d'une route qui expose au danger leur vie et celle de leurs enfants »<sup>95</sup>. Installées pour de longues heures, les familles aménagent un espace dans lequel elles ne manqueront de rien et où elles se sentiront quasiment comme chez elles car, elles « amènent tout le nécessaire (...) : narguilé, trictrac, barbecue, théière, et tout ce dont elles ont besoin pour confectionner du fatouch<sup>96</sup>, taboulé et gâteaux »<sup>97</sup>. Les réchauds et barbecues étant interdits dans les parcs, et jardins de la ville, les familles s'installent alors de préférence hors de ces espaces de verdure où elles pourraient déjeuner si elles ne préparaient pas sur place. La raison en est également l'heure de fermeture des jardins qui obligerait à écourter la soirée passée en plein air. Ainsi, un pique-niqueur de Damas témoigne : « Les jardins ferment à une heure précise, cela nous incite à préférer les places publiques »<sup>98</sup>. Manger en plein air se pratique également pendant la semaine mais nécessite moins d'équipement puisqu'il suffit d'apporter (ou d'acheter sur place) un casse-croûte. Il s'agit alors moins d'une sortie que d'un repas pris rapidement pendant la pause du déjeuner.

<sup>95</sup> « Les Damascènes mènent des “razzias familiales” sur les espaces verts », p.23.

<sup>96</sup> Salade fraîche composée essentiellement de concombre, de tomates, d'oignons, de pain grillé et d'épices.

<sup>97</sup> Râniya Ismâ'il, op. cit.

<sup>98</sup> Voir Râniya Ismâ'il, op. cit.

Au Caire, le pique-nique est une des activités populaires les plus répandues dans les grands jardins publics. Le jardin zoologique en premier lieu est très prisé pour ce type d'activité qui est intimement liée au temps passé dans le jardin. Lorsque les familles passent la journée entière au jardin, elles emportent de quoi se sustenter, surtout lorsqu'elles comptent des enfants en bas âge. Le pique-nique à base de nourriture emportée de la maison est moins répandu chez les couples jeunes et sans enfants ou les groupes de jeunes (qui achètent sur place de quoi déjeuner) que parmi les familles. Il fait partie de la sortie. Il crée une rupture dans les habitudes quotidiennes et permet le sentiment de vivre une journée différente des autres. Souvent lourdement chargées, les familles se rendent également dans les autres grands jardins du Caire comme Orman, Fûstât ou le jardin international. Les mères portent de gros sacs de plastique entièrement remplis de galettes de pain (pain *baladi*, populaire) et de lourds jerricanes d'eau ; elles ont parfois sur la tête un ballot de tissu d'où seront extraits les ingrédients du repas de même que des ustensiles de cuisine (théière, bouteilles thermos, boîtes de plastique contenant des aliments préparés à la maison, etc.), ou des jeux pour les enfants. Un des accessoires les plus répandus est la couverture, sur laquelle la famille s'installe après l'avoir dépliée sur l'herbe. Elle marque le territoire familial et possède par conséquent une importance majeure. Elle sert souvent à emballer et transporter les autres accessoires. Des jardins moins vastes comme l'aquarium de Zamalek peuvent également être le lieu de pique-niques.



Figure 72 : Pique-nique à Orman, Le Caire.

Mais un des endroits les plus prisés des Caiotes pour déjeuner sur l'herbe est le barrage de Qanater. Inauguré en 1861 sur la branche de Damiette, le barrage de Qanater est devenu un lieu de loisirs : trois jardins publics, des promenades à cheval, à bicyclette, une

ambiance de fête foraine, des cafétérias, des pédalos, des promenades en bateau en font un lieu très apprécié et très fréquenté à la fois des familles et des bandes de jeunes gens. On s'y rend en autobus, mini ou micro-bus ou en bateau. Situé à une vingtaine de kilomètres au Nord du Caire, Qanater est un lieu de ralliement des jours de fête et de week-end. On y croise de très nombreuses familles qui s'y rendent pour la journée, de gros sacs de plastique noir remplis de nourriture transportés sur la tête. Le pique-nique marque le milieu de la journée de détente en plein air et de la promenade. Il se déroule généralement autour de la mère qui distribue la nourriture et reste toute la journée près des ustensiles et jeux emportés, marquant le point de ralliement des plus jeunes qui jouent d'un endroit à un autre. Les bandes de jeunes gens (qui peuvent aussi être mixtes) n'emportent pas toujours un pique-nique (ils achètent sur place la nourriture) mais plus volontiers des instruments de musique comme des tambourins. On les voit également transporter des postes radio-cassettes, qui sont déposés au centre du cercle d'amis lorsque ceux-ci cessent leur déambulation pour déjeuner dans un jardin.



**Figure 73 : Le barrage de Qanater, 25 km au nord du Caire.  
(Le Nil est divisé en deux branches à cet endroit, il y a donc deux barrages).**

Le pique-nique, généralement déjeuner pendant les jours fériés et fins de semaine est également dîner les jours de semaine lors des grosses chaleurs. On se rend par exemple au jardin de Fûstât dont le terrain surélevé procure un air plus frais dès la fin de l'après-midi et

on y prend le dîner. Les familles emportent une couverture qui permettra aux plus petits de commencer leur nuit<sup>99</sup> pendant que les plus grands jouent et se distraient dans le jardin. Le pique-nique est là-encore un moment de partage familial. Les bancs sont dans ce cas utilisés comme une table, ou comme garde-manger. Les membres de la famille sont réunis sur une couverture, autour du banc sur lequel la mère a disposé les mets du repas.

Le pique-nique largement populaire est également pratiqué par les couches aisées des populations des trois villes mais il se déroule généralement dans des lieux beaucoup plus éloignés de la ville et à leurs yeux plus pittoresques<sup>100</sup>. Il est alors un loisir de luxe, riche par les aliments emportés, l'endroit éloigné, et les conditions dans lesquels il a lieu<sup>101</sup>. Mais il est remarquable qu'aux yeux des populations modestes tout comme pour les populations aisées, le pique-nique soit assimilé à la fête, à la sortie. Il est pourtant aussi assimilé à la pauvreté, pratiqué davantage par nécessité économique que par recherche de dépaysement, marquant de ce fait encore davantage les jardins publics par leur fréquentation populaire.

## 2) *Le restaurant du pauvre*

« Mes parents, ma femme, mes quatre enfants et moi, ça fait huit. Tu te rends compte que si j'emmenais tout ce monde au restaurant ce serait le seul repas du mois qu'on ferait ! »<sup>102</sup>, explique Ossama les bras levés au ciel. Installé au jardin zoologique du Caire, il y est arrivé vers neuf heures du matin et compte en partir vers cinq heures du soir. Il raconte qu'il emporte un gros pique-nique car il n'est pas question pour lui et sa famille de sortir du jardin pour aller déjeuner dans un restaurant puis y revenir, en devant à nouveau payer un droit d'entrée. Acheter de quoi nourrir huit personnes lui est également impossible financièrement, alors, le pique-nique est assurément, selon lui, la meilleure des solutions. À Damas, un père de famille témoigne : « Chaque vendredi j'emmène la famille et on choisit un endroit à l'ombre où nous faisons des grillades. C'est mieux financièrement et

<sup>99</sup> Le jardin ferme ses portes à minuit et il n'est pas rare de rencontrer des familles avec des enfants en très bas âge en sortir à l'heure de fermeture.

<sup>100</sup> On va par exemple pique-niquer dans le désert auprès d'une source ; du Caire on part pour la journée au Fayoum, sur la côte Nord ou la Mer Rouge.

<sup>101</sup> Il est souvent pratiqué par les classes aisées au cours d'une excursion au cours de laquelle aucun restaurant ne peut être fréquenté (une sortie dans le désert, au bord de la mer dans un endroit isolé, etc.).

<sup>102</sup> Entretien du 8/07/1997.

sanitairement »<sup>103</sup>. Amira raconte encore que « les jardins publics, c'est pour les gens qui ne peuvent pas aller au restaurant, alors, ils mangent là-bas. Mais moi je n'aime pas ça. »<sup>104</sup>.

Les restaurants populaires au Caire et à Damas ne jouissent pas d'une bonne réputation. Leur qualité est contestée et il est entendu que la qualité tout comme la quantité sont insuffisantes. Alors, à défaut de pouvoir payer un restaurant plus cher, les familles choisissent de déjeuner sur l'herbe. Pratique ancienne et traditionnelle, et financièrement avantageuse, elle permet de choisir exactement les mets de son repas et d'être assuré que celui-ci a été préparé selon les règles d'hygiène appliquées dans la famille. De qualité irréprochable aux yeux de la famille, peu coûteux, le pique-nique a également l'avantage de pouvoir durer un temps illimité tout en permettant aux enfants de jouer et de courir.

Dans ces conditions, massivement pratiqué, le pique-nique a fini par marquer les espaces publics. Ils ont peu à peu reconnu cette activité et se sont dotés d'équipements adaptés. Ainsi, on trouve des tables spécialement adaptées au repas de plein air dans le parc de Tischreen à Damas, et dans la forêt de la ceinture verte de Rabat. Au Caire, on trouve essentiellement des cafétérias (où l'on ne peut pas consommer la nourriture apportée de l'extérieur) qui sont fréquentées généralement pour prendre un thé lorsque le repas est terminé, mais uniquement lorsque la théière et le réchaud à gaz sont interdits dans l'enceinte du jardin. Les jardins publics ne se sont pas équipés de tables de pique-nique bien que l'activité soit reconnue. Mais, cela s'explique, selon le directeur du jardin de Fustât, Rafiq Ahmed Salem ed-Dîn, parce que « les gens ne vont pas sur les tables, ils préfèrent être sur l'herbe même si elle est mouillée ou si ce n'est que de la terre. Ils veulent le contact avec l'herbe, pas avec le ciment d'une table »<sup>105</sup>.

<sup>103</sup> Cité par Râniya Ismâ'il, op. cit.

<sup>104</sup> Entretien du 29/03/2000, Le Caire.

<sup>105</sup> Entretien du 5/06/1995, Le Caire.

## C- S'instruire en se promenant

Sportive, « gastronomique », la visite au jardin peut également être instructive. L'instruction était un des objectifs des concepteurs européens du XIXe siècle qui souhaitaient donner aux jardins un rôle pédagogique quant à la connaissance de la nature, mais également des animaux. Le jardin devait être l'occasion de prendre conscience de la richesse et de la variété de la nature. Ces objectifs prévalent fortement dans quelques jardins du XXe siècle au Caire et dans une moindre mesure à Rabat, sans paraître évidents à Damas. Les aménageurs contemporains de certains jardins développent des conceptions pédagogiques du jardin afin que les usagers, dont on sait qu'ils sont majoritairement issus des classes modestes, tirent profit au-delà du simple bol d'air, et comme au XIXe siècle en Europe, des ressources instructives des moments de loisirs au jardin. Beaucoup parmi les visiteurs ont pleinement conscience que certains jardins sont davantage que des jardins ce qui les rend attractifs à leurs yeux, mais de nombreux autres usagers considèrent qu'un jardin est attractif à partir du moment où il est vaste, vert et ombragé. Les jardins spécialisés sont destinés à correspondre aux besoins de divers publics.

### 1) *Les jardins hérités*

Les jardins zoologique et botanique sont les deux jardins pédagogiques hérités de l'histoire du Caire. Conçus au XIXe siècle, de la même façon qu'en Europe pour instruire et dépayser les visiteurs, ils ont conservé ce rôle à l'identique, tentant cependant de diversifier les attractions et de modifier leur présentation afin de toujours attirer les visiteurs.

#### a- Le jardin botanique Orman : développer la connaissance des végétaux

Le jardin botanique Orman, par la voix de son directeur Ahmed Mohammed Hakam affirme sa vocation de conservatoire des plantes et de lieu d'étude et d'observation des végétaux égyptiens et importés d'autres régions du monde. Reconnu comme un jardin de loisirs, pour la seule détente, et très fréquenté par les couches modestes de la population cairote et les étudiants de l'université qui le borde, le jardin botanique se veut avant tout un



lieu de savoir et de recherche. Les activités qui y prennent place et la configuration même du jardin est un appel à la découverte des végétaux.

Dessiné par le Français Delchevalerie en 1861, le jardin, dont les objectifs principaux étaient (de la même façon que dans tous les autres) la vulgarisation scientifique et l'expérimentation, est divisé en quatre parties spécialisées. On trouve une section pour les conifères et les ficus, une pour les roses, une pour les strelitzias (« oiseaux du paradis ») et une dernière spécialisée dans les cactus et plantes grasses. Le jardin s'enorgueillit de posséder les plantes dont le directeur avance qu'elles sont les plus vieilles du monde : les lotus, qui poussent chaque année dans le lac destiné aux plantes aquatiques. Toutes ces sections sont facilement repérables dans le jardin car elles font l'objet d'une protection particulière sous forme de barrières. Il arrive fréquemment que la roseraie et le jardin de cactus ne soient pas accessibles au public afin de les protéger. Mais toute personne intéressée peut demander l'autorisation d'y pénétrer, ce qui est en général accordé, lorsqu'un gardien accompagne les visiteurs.



Figure 74 : Orman, le jardin des cactus, Le Caire.



Figure 75 : Orman, l'entrée de la roseraie, Le Caire.



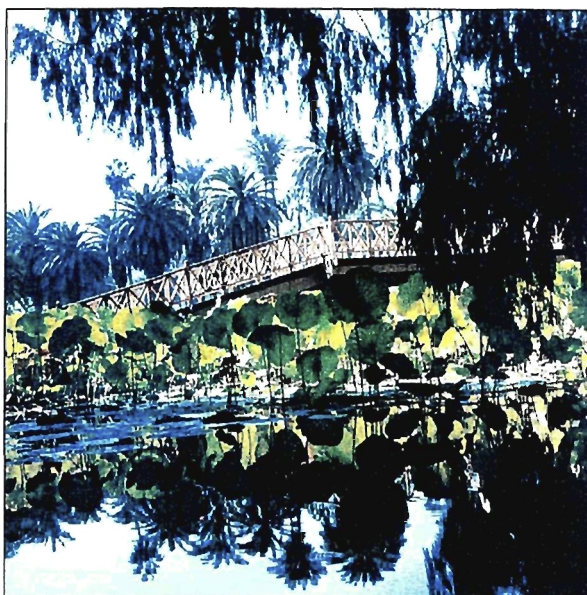


Figure 76 : Jardin Orman, le pont aux amoureux. Le Caire.

Les activités du jardin ne se limitent pas à la culture des plantes qu'il présente au public. Ahmed Mohammed Hakam (qui a soutenu un doctorat en chimie sur la protection des plantes contre les parasites en milieu urbain sans utilisation de produit chimique néfaste aux végétaux et à l'environnement) est aujourd'hui le directeur de ce jardin et entend lui donner à nouveau un rôle scientifique qui, selon lui, s'était perdu<sup>106</sup> et qui fait partie de ses attributions. Il affirme en effet : « Un jardin botanique cela signifie que c'est un jardin scientifique ». Dans ce but, le personnel du jardin comprend des jardiniers qui entretiennent les plantes (les désherbent, bêchent, nettoient les feuilles...), des chercheurs et des ingénieurs agronomes qui travaillent à l'amélioration de la qualité du jardin, à l'adaptation de nouvelles plantes, à l'aménagement et au côtoiement des plantes entre elles... Ces derniers sont également chargés de faire des boutures des plantes rares du jardin et d'en recueillir les graines. Car le jardin ne se contente pas de montrer les plantes, il se veut également un relais pour intéresser les visiteurs à la croissance des divers végétaux et les inciter à en cultiver eux-mêmes. Dans ce but, des visites guidées et des conférences sont organisées avec les agronomes du jardin et toute personne à la recherche d'informations particulières peut prendre rendez-vous pour une consultation avec un des ingénieurs agronomes. Ahmad Mohammad Hakam explique : « Ce jardin possède des plantes rares et très anciennes, nous avons donc un devoir impératif, en tant que scientifiques, de répondre aux demandes d'informations les concernant ».

Le directeur reconnaît qu'il y a deux types de visiteurs au jardin : « Les gens qui viennent profiter du jardin comme d'un jardin public, de son air frais, du beau paysage et pour

jouer. Nous recevons également un autre type de visiteurs qui sont les scientifiques qui viennent en groupes, les artistes, la faculté de médecine, celle d'agriculture et les personnes qui veulent dessiner ». Il souhaiterait que la pratique régulière du jardin et la façon dont sont présentées les plantes avec leur petite pancarte amènent les visiteurs à s'intéresser aux végétaux. Le jardin est envisagé comme un haut lieu de culture botanique bien que la grande majorité des personnes qui s'y rendent ne s'impliquent en aucune façon dans l'apprentissage du nom des plantes.

À l'origine des jardins botaniques se trouvent les collections de végétaux du XVII<sup>e</sup> siècle en Europe dont le but était de recréer la diversité végétale de la planète sur une surface réduite. Afin d'en diffuser la somme des connaissances et des curiosités, des guides étaient rédigés et distribués aux visiteurs. Aujourd'hui encore existe au jardin botanique Orman un guide des plantes qui y sont cultivées. Mais davantage que cela, le jardin a conservé la tradition de la collection qui l'incite à participer à un mouvement international des jardins botaniques. Ce mouvement consiste en l'échange réciproque des catalogues des jardins botaniques dans le but de compléter les collections grâce à l'échange mutuel de graines entre les jardins. L'*Index seminum* (imprimé en langue anglaise uniquement) répertorie les 269 espèces de plantes échangeables du jardin Orman<sup>107</sup>. Appartenir à ce mouvement international d'échange entre les jardins botaniques donne à celui d'Orman la reconnaissance scientifique dont se prévaut le directeur.

Mais aujourd'hui, outre un rôle d'enseignement du nom et de la manière dont les plantes se développent, le jardin s'est doté d'un rôle de sensibilisation de la population à l'espèce végétale. Face à une pollution très importante de la ville, les responsables du jardin ont pour volonté de faire prendre conscience à leurs visiteurs que les végétaux sont en danger dans un environnement détérioré comme celui du Caire et que leurs efforts pour préserver un héritage botanique très riche seront vains si rien n'est fait pour endiguer la pollution, qui est, selon le directeur, l'affaire de tous. Depuis 1994 est organisée chaque année une journée spéciale de vente publique de plantes au jardin<sup>108</sup>. Ces plantes, qui sont des boutures des végétaux du jardin sont vendues très bon marché afin d'inciter les habitants à les acquérir. Des conseils sont prodigués aux acheteurs afin de les garder en bon état. À cette occasion une réelle propagande écologiste est mise en oeuvre dans le but d'intéresser les visiteurs de

---

<sup>106</sup> Entretien du 13/12/1999.

<sup>107</sup> Sur les 554 répertoriées.

<sup>108</sup> On pouvait auparavant s'adresser au jardin pour acquérir des plantes, mais la vente n'était pas organisée comme un événement.

l'exposition botanique à leur environnement et ainsi développer chez eux l'envie de protéger la végétation. Le jardin botanique dispose en outre d'une bibliothèque spécialisée dans laquelle toute personne intéressée peut aller mener des recherches. Elle peut être aidée par Mme Thérèse<sup>109</sup>, botaniste qui est chargée de la diffusion des découvertes auprès des amateurs éclairés<sup>110</sup>. Elle s'occupe également d'un herbier conservé comme une relique dans une pièce spéciale des locaux administratifs du jardin : l'herbier du roi Farouq. Celui-ci, présenté aux visiteurs uniquement lorsqu'il s'agit d'une visite organisée et dûment encadrée, est considéré comme un trésor de la botanique égyptienne dans la mesure où le roi avait fait faire un inventaire des plantes spécifiquement égyptiennes. À partir des observations de cet herbier Mme Thérèse raconte<sup>111</sup> qu'on avait pu mettre en évidence la robustesse et la générosité d'une variété de coton qui fut par la suite choisie pour le développement de cette culture dans le pays. Le lien est ainsi fait entre la botanique et le développement économique du pays, démontrant de cette façon son importance.

Le jardin se veut le lieu par excellence d'une prise de conscience de la richesse et de la fragilité du milieu « naturel » de la planète. Ainsi, des efforts sont consentis dans le sens d'un meilleur étiquetage des espèces végétales dans le jardin et de diffusion des recherches effectuées dans le jardin. Ces efforts sont en partie motivés par la très forte fréquentation du jardin (498 720 entrées en 1998-1999<sup>112</sup>) qui laisse espérer au directeur une sensibilisation touchant un nombre important de personnes, même si elle n'est réelle que sur une infime proportion des visiteurs.

Le jardin botanique, bien au-delà d'un espace de verdure et d'un jardin public « comme les autres » (rôle qu'il joue également dans de très fortes proportions), destiné à la détente et au loisir souhaiterait acquérir une place scientifique dans la représentation que ses visiteurs ont de lui, et se distinguer des autres jardins, plus récents et sans réelle spécialisation particulière. Déjà connu, d'après le directeur, « comme le plus beau jardin du Caire », ses responsables souhaiteraient aussi le voir reconnu « comme le plus utile ».

Originellement partie du jardin botanique, le jardin zoologique est sans doute le lieu public de nature le plus fréquenté et le plus réputé au Caire dans la population modeste de la

<sup>109</sup> Mme Thérèse est copte-égyptienne. Après avoir fait des études de botanique, elle a commencé à travailler à Orman comme botaniste et y est restée toute sa carrière.

<sup>110</sup> Entretien du 13/12/1999.

<sup>111</sup> Visite guidée pour l'association Caire Accueil, 11/3/2000.

<sup>112</sup> Chiffre tiré de : « Ensemble des revenus des activités du jardin Orman sur l'année achevée 1998-1999 » (Bilan financier du jardin). L'année fiscale en Égypte se calcule de juillet à juillet.

ville. Connue de tous, historiquement objet de fierté pour les Égyptiens, le jardin zoologique est à la fois un des lieux les plus populaires et les plus « exotiques » du Caire.

## b- Le jardin zoologique : pour une éducation à la vie sauvage

Si la tradition des jardins zoologiques prend ses sources dans l'habitude des nobles et aristocrates des pays de constituer des ménageries, leurs formes et leurs objectifs ont évolué avec le temps et le changement de conception d'un tel lieu. Objet de fascination pour un monde inconnu et sauvage, le jardin zoologique suit en partie les mêmes buts que le jardin botanique, notamment celui de présenter au public l'incroyable variété des espèces (animales) de la planète. Conçus ensemble en un seul jardin déjà divisé en deux sections, le zoo et le jardin botanique du Caire ont été séparés par la route qui conduit à l'université en 1934. Ils mènent aujourd'hui une existence séparée<sup>113</sup>.

Le jardin zoologique mettait à l'origine davantage « l'accent sur le contenu (la zoologie) plutôt que sur l'espace, sans doute pour mieux [se] distinguer des autres parcs »<sup>114</sup>. Mais à mesure que se popularise sa fréquentation, son utilisation scientifique décroît et l'accent est mis sur l'exposition des animaux. « Du vaste univers un raccourci complet »<sup>115</sup>, le jardin zoologique d'aujourd'hui comme celui d'hier affirme sa volonté d'être une promenade des plus « exotiques » et des plus étonnantes qui soient, en exposant notamment de grands mammifères. On trouve entre autres dans le zoo du Caire des girafes<sup>116</sup>, des éléphants et des

<sup>113</sup> De nombreux projets des plus farfelus aux plus sérieux ont été proposés depuis cette séparation pour réunir à nouveau les deux jardins : projet de tunnel sous la route, de téléphérique ou de passerelle au-dessus de la route... Aucun n'a jamais été envisagé sérieusement.

<sup>114</sup> Éric Baratay, Élisabeth Hardouin-Fugier, *Zoos. Histoire des jardins zoologiques en Occident (XVIe-XXe siècle)*, p 111.

<sup>115</sup> Victor Hugo, « Le poème du Jardin des Plantes », *L'art d'être grand-père*.

<sup>116</sup> Une histoire de girafe bien connue lie l'Égypte à la France et fait de la girafe au zoo du Caire un animal de référence particulièrement apprécié et significatif (au moins pour ses responsables). En 1826 Le pacha d'Égypte, Mohammed Ali, offre à la France, à l'Angleterre et à l'empire Austro-Hongrois des girafes afin de renforcer les liens entre ces pays et l'Égypte. « La girafe française est débarquée de nuit à Marseille en novembre 1826, par crainte d'une rumeur évoquant l'arrivée en ville d'un monstre gigantesque. Elle est logée pour l'hiver dans la cour de la préfecture, où l'on donne des réceptions mondaines en son honneur. Chaque jour, de midi à trois heures, elle est promenée en grande pompe dans la ville au milieu d'un public important. En mai 1827, elle prend le chemin de Paris, par petites étapes (...). La foule (...) est de plus en plus nombreuse. La presse publie des relations quotidiennes et Charles X est régulièrement informé. À Lyon, l'armée doit aider à l'installer place Bellecour, mais elle s'échappe, effraie les chevaux et déclenche la panique dans l'assistance. (...) Arrivée à Paris en juin [1827], elle est présentée au roi le 9 juillet à Saint-Cloud, en présence des professeurs du Muséum, de l'Université et des généraux, c'est-à-dire des principaux acteurs de la conquête de la faune exotique. Au Jardin des plantes, six cent mille visiteurs, venus des quatre coins du pays, se bousculent de juin à décembre 1827 pour assister à sa flânerie de l'après-midi » (Éric Baratay, Élisabeth Hardouin-Fugier, *Zoos. Histoire des jardins zoologiques en Occident (XVIe-XXe siècle)*, p 191-192). Une commémoration du parcours de la girafe vers Paris a été organisée en mai 1999 avec une girafe fabriquée par des enfants des quartiers nord de Marseille. L'itinéraire

hippopotames qui remportent l'adhésion du public de tout âge et notamment des enfants. Le jardin zoologique est probablement le jardin du Caire le plus populaire<sup>117</sup> et le plus fréquenté<sup>118</sup>. Le directeur du jardin, Moustafa Awad Moustafa, a été nommé en août 1995 après une carrière de général dans l'armée égyptienne. Depuis son arrivée il a voulu rénover le jardin et « lui redonner un rôle éducationnel » auprès des visiteurs, qui, dit-il, avait été abandonné avant son arrivée<sup>119</sup>. Voulant profiter du fait que le jardin est extrêmement fréquenté, au lieu de le considérer comme un inconvénient, il a souhaité mettre en place un certain nombre d'activités qui montrent son ambition d'en faire un lieu de culture et d'instruction des populations.



Figure 77 : Au zoo du Caire, nourrir les girafes et les pélicans.

de la girafe de 1999 a suivi avec exactitude celui de la girafe égyptienne et son arrivée à Paris le 9 juillet 1999 a été l'occasion d'une fête célébrant l'amitié franco-égyptienne.

<sup>117</sup> L'entrée ne coûte que 20 piastres, à peu près 40 centimes (100 piastres = 1 £E = environ 2 F).

<sup>118</sup> Le *Giza Zoological Gardens Report about the period from August 1995-June 1998* rapporte que le nombre d'entrées payantes en 1997-1998 était de 5 843 850. Le rapport précise que les entrées sont gratuites pour les groupes d'écoliers sans en évaluer le nombre.

<sup>119</sup> Entretien du 16/2/2000.





Figure 78 : Poser devant les hippopotames au zoo du Caire.

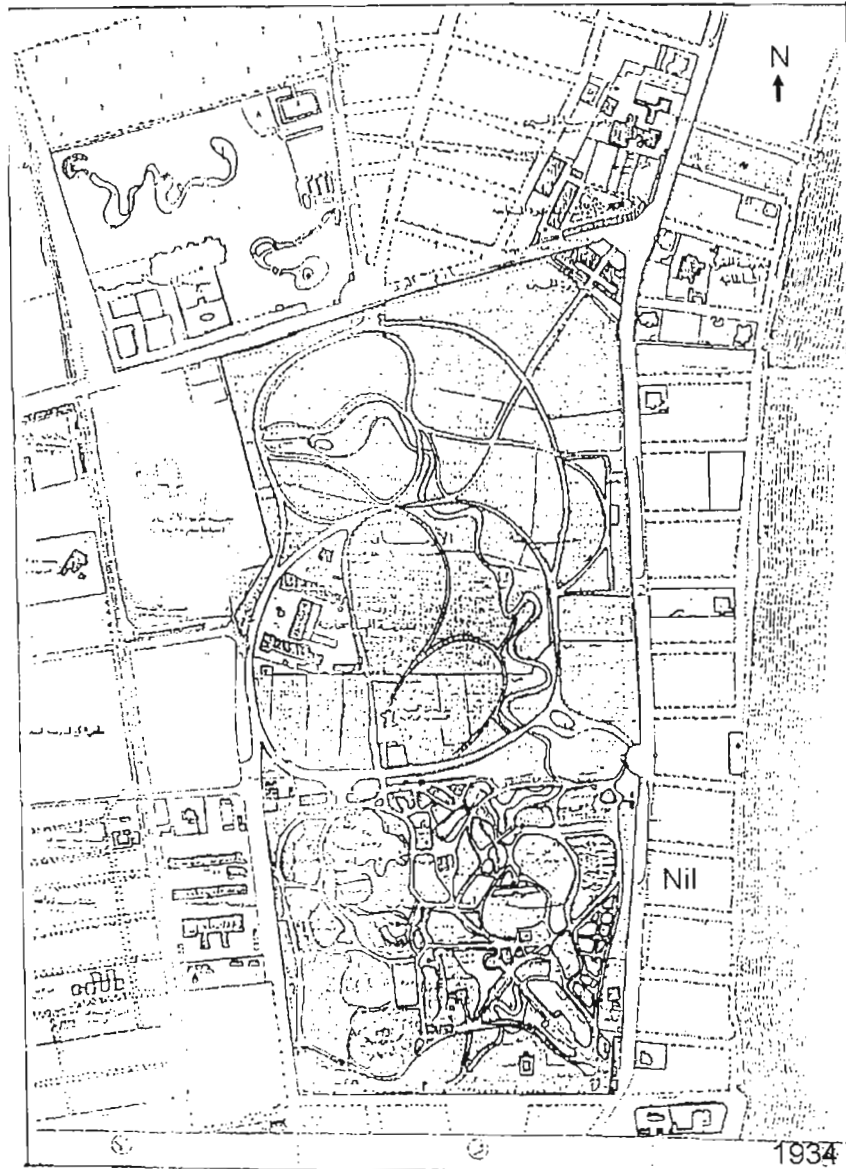


Figure 79 : Plan du jardin zoologique et botanique en 1934, avant leur séparation. Le Caire.  
(Source : Archives du jardin botanique )

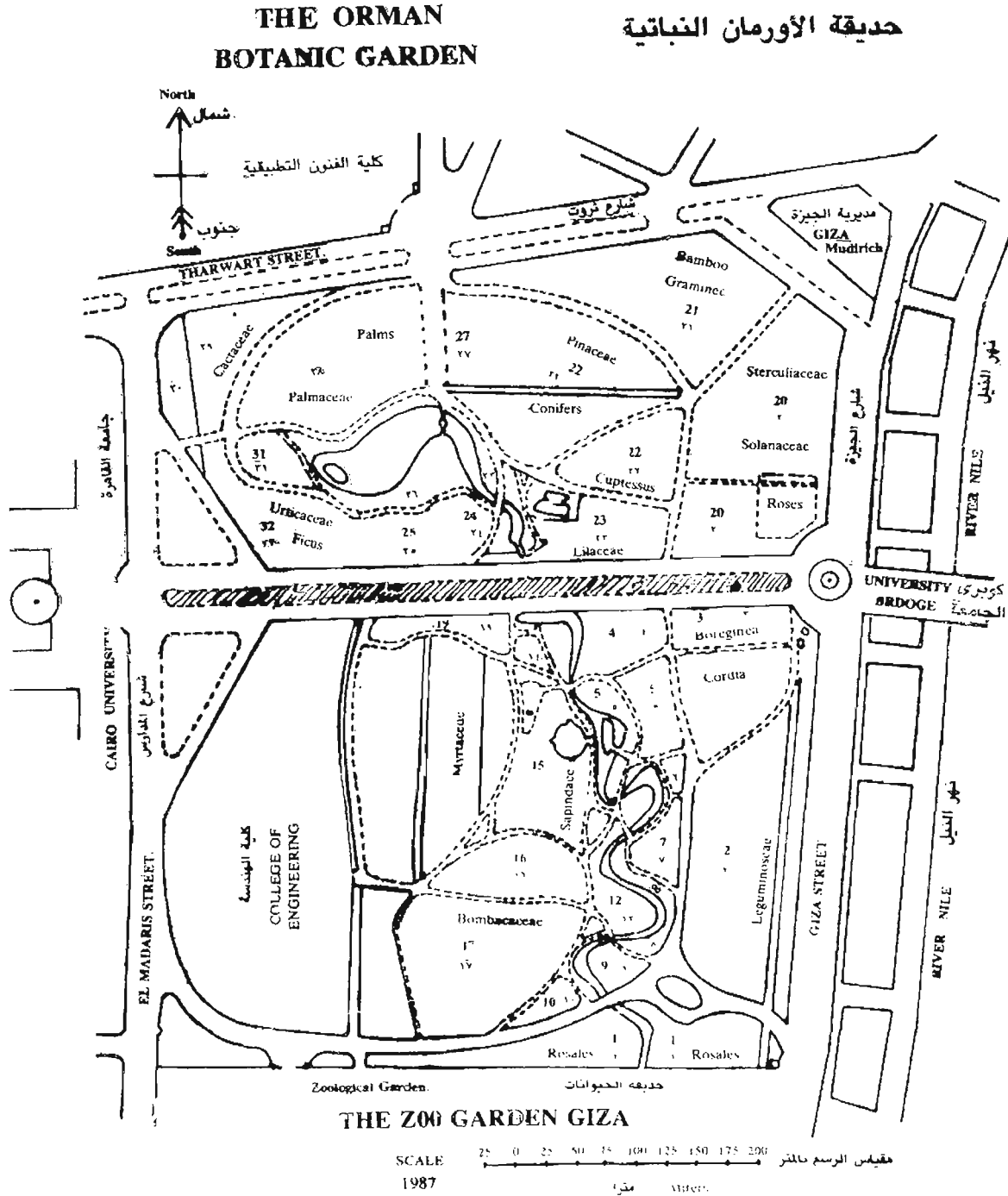


Figure 80 : Les jardins Botanique (au nord) et zoologique (au sud), séparés par la rue de l'université depuis 1935. (Source : Ministère de l'Agriculture, Institut d'Horticulture, Le Caire, 1987)

Tout d'abord, le rôle scientifique du jardin zoologique a été réaffirmé (bien que son directeur ne soit pas lui-même un chercheur) afin de lui redonner une place dans le monde de la recherche. Les relations avec les vétérinaires ont été renforcées dans le but de renouveler la notoriété du jardin (et d'affirmer celle de son directeur). Une clinique vétérinaire, une pouponnière et un centre de dissection sont les instruments d'une collaboration du zoo avec le

monde scientifique. Des recherches et expériences ont été entreprises sur les oiseaux qui migrent dans la région du Caire et les tentatives de collaboration avec d'autres jardins zoologiques<sup>120</sup>, de même que des équipes de vétérinaires internationales sont les preuves d'une volonté de s'inscrire dans un cadre international. Ceci est encore renforcé par l'échange d'animaux nouveau-nés avec d'autres pays comme l'Afrique du Sud et la Zambie par exemple. Le directeur affirme en outre que « si nous n'avions pas dans les zoos des espèces d'animaux sauvages, peut-être qu'elles auraient disparu à cause de l'existence de l'homme. Les zoos agissent donc pour la préservation des espèces. ». Le fait que le jardin zoologique soit vécu comme un « conservatoire de la vie sauvage » indispensable à la survie des espèces, s'inscrit dans ce que Éric Baratay et Élisabeth Hardouin-Fugier nomment le « songe écologique »<sup>121</sup>.

À l'égard du public, le directeur du zoo du Caire se sent investi d'un rôle pédagogique dont il prend l'importance au sérieux. Ainsi, un circuit a minutieusement été organisé qui commence dans le hall de conférence où un film est projeté sur les animaux sauvages visibles dans le jardin et « à la fin de la projection du film, nous leur faisons une petite leçon sur la visite du zoo : rester loin des animaux, ne pas leur jeter des choses, ne pas leur faire peur, respecter le matériel, etc. »<sup>122</sup>. Le directeur met l'accent sur la nécessité de développer les connaissances du public sur les animaux : leur vie, leur alimentation, leur mode de reproduction, leurs mœurs et leur mort. Dans ce sens il accorde une importance particulière au développement d'activités dans le jardin ainsi qu'aux infrastructures qui permettent cette diffusion du savoir. Une bibliothèque, particulièrement destinée aux enfants a été ouverte à tous les visiteurs et amateurs d'animaux où les photocopies des livres concernant les animaux sont gratuites. Il a instauré la gratuité pour les groupes d'écoliers, de collégiens et d'étudiants qui visitent le zoo. Une rénovation du lieu a été entreprise en 1991 à l'occasion de la célébration de son centenaire qui s'est poursuivie de loin en loin et qui a connu un regain

<sup>120</sup> Lors de l'entretien du 24/2/2000, le directeur du zoo a mentionné qu'il préparait une conférence internationale des directeurs des jardins zoologiques du monde afin de définir les modalités d'une meilleure collaboration entre ces jardins. Il espérait obtenir l'accord de la femme du président Moubarak pour l'inauguration de la conférence et lancer les invitations en novembre 2000.

<sup>121</sup> Les auteurs de *Zoos. Histoire des jardins zoologiques en occident*, montrent que la sauvegarde des espèces animales sauvages par leur conservation dans des zoos est un leurre dans la mesure où elle ne peut s'effectuer qu'à la suite d'un fort prélèvement sur une population sauvage déjà réduite à un seuil critique qui risque de la faire disparaître, condamnant du même coup la population captive qui sans les apports sauvages ne peut échapper à la dérive génétique. Le sauvetage des espèces se heurte aussi à un problème de faisabilité puisque 70 à 80 % des mammifères ne sont pas représentés dans les zoos. Ils s'interrogent : combien des dix mille espèces menacées les zoos pourraient-ils alors sauver dans ces conditions ? (voir p. 287).

<sup>122</sup> Entretien du 16/2/2000.



d'activité à partir de 1994-1995, transformant chaque innovation en une occasion d'articles dans la presse sous des titres tels que : « Peau neuve pour un zoo centenaire » (*Al-Ahram Hebdo*, 26/10-1/11 1994) ou : « Le zoo dans son nouveau look » (*Al-Khabar el-Yom*, 21/7/1999). Ce dernier article insiste tout particulièrement sur l'embellissement du jardin (additions et changements) qui le met à un « niveau international » et sur les projets et ambitions pédagogiques et festives de la rénovation<sup>123</sup>.

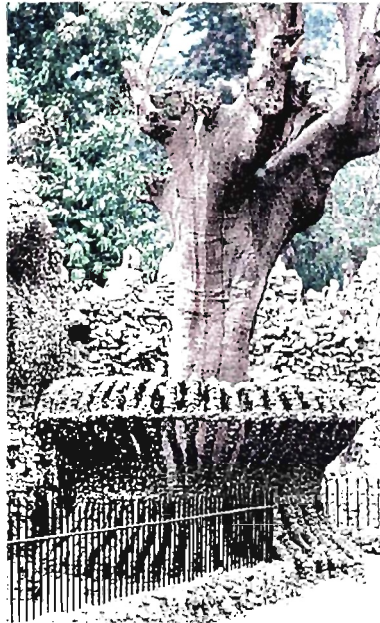


Figure 81 : Embellissements en galets au zoo du Caire.

Ces changements et efforts consentis au zoo afin de le rénover sont entre autres les manifestations de la volonté du directeur de voir son oeuvre pédagogique reconnue. Il considère en effet que « il y a tant de gens qui viennent au jardin que notre rôle est très important. Vous savez ici au Caire, le zoo est le second lieu de visite après les pyramides, alors nous essayons de développer une nouvelle idée du zoo dans les esprits des gens. Nous voulons ouvrir les esprits des gens, et faire honneur à la valeur historique du zoo. Il permet aux enfants de voir les animaux de près, d'apprendre leur vie, et à les respecter. Le zoo est en train de changer. Avant il n'y avait que la promenade. Aujourd'hui c'est un endroit pour

<sup>123</sup> Faire du jardin une académie scientifique de recherche ouverte aux scientifiques grâce à la construction d'un laboratoire d'analyses (cliniques, sur les maladies, expériences sur les hormones et enzymes, analyse des cellules mycosiques pour découvrir les causes des maladies chez les animaux) ; préserver les espèces rares de poissons du Nil ; faire de ce lieu un espace musical (contrats avec les troupes de musique classique arabe de l'académie de police pour faire des animations les jours de vacances et jours fériés) et des arts plastiques (présentations de tableaux sur l'amour des rois pour les animaux) ; installation de nouvelles grilles pour protéger les visiteurs des animaux sauvages ; restructuration de la montagne des chimpanzés ; creusement d'un lac pour aider l'accouplement des éléphants ; augmentation du nombre des animaux et des oiseaux pour assurer la reproduction ; démolition des hangars pour construire une clinique vétérinaire ; réaménagement de l'espace des hippopotames.

apprendre, se promener, développer sa culture, assister à des conférences, aller au musée... Avant ce n'était pas le cas. Mais c'est nécessaire pour le Caire. »<sup>124</sup>



Figure 82 : La fanfare de l'Académie de police défile dans le zoo le vendredi au Caire.

Le jardin zoologique au-delà d'une promenade instructive et divertissante<sup>125</sup> est jugé aussi comme une école de « civilisation » et de citoyenneté. En effet, Moustafa Awad Moustafa affirme que la rencontre avec les animaux sauvages et leur connaissance « sont liées à la civilisation de notre pays et aideront à la protéger ». D'autre part, la rencontre entre des enfants et des animaux sauvages est jugée de nature à modifier les comportements et les représentations liées au monde sauvage. Le zoo est propre à faire naître une relation d'affection entre les enfants et les animaux, un respect qui peu à peu éduque les visiteurs du jardin. Ce dernier occupe donc, aux yeux de ses responsables, « une place importante dans le processus de développement du pays en permettant de changer les comportements des gens vis à vis des animaux et de leur faire adopter un comportement proche de celui qu'on trouve en Europe ou aux États-Unis »<sup>126</sup>. Tout concourt donc, au moins dans les objectifs, à faire du jardin zoologique du Caire bien plus qu'une simple promenade au milieu des animaux captifs.

<sup>124</sup> Entretien du 16/2/2000.

<sup>125</sup> Des animations variées ont été mises en place pour développer l'attractivité du zoo : musique (académie de police, musique « nubienne », musique moderne), expositions de photographies, concours de dessins, promenade d'un chimpanzé (« Coucou ») et d'un chameau (« Goma ») dans les allées du zoo, possibilité de donner à manger aux animaux au bout d'un bâton...

<sup>126</sup> Entretien du 24/2/2000.

Les jardins anciens du Caire tels que Orman ou le zoo, mais cela s'applique également à l'aquarium de Zamalek<sup>127</sup>, ont été conçus dans des perspectives pédagogiques qu'ils continuent d'appliquer. Voués à la vulgarisation des connaissances sur la nature, ils devaient répondre à un besoin supposé des visiteurs de clarification et d'exposition de la nature<sup>128</sup>, à la stimulation de la curiosité largement préférée par les concepteurs des jardins à la seule flânerie. Des jardins moins anciens ou récemment réaménagés au Caire ont également adopté pour principe d'inciter les visiteurs à la découverte et à l'ouverture des esprits.

## 2) *Les jardins plus récents ou récemment rénovés : développer ou affirmer une spécialité*

### a- Le Jardin japonais et le jardin international

Tous deux orientés vers des horizons lointains, le jardin international et le jardin japonais font partie des « jardins spécialisés » de la capitale. Ils se présentent comme des lieux spécifiques, ayant une caractéristique qui les différencie des autres jardins de la ville. Ainsi que le dit l'administrateur du jardin japonais de Helwan, « on a quelque chose de différent à montrer que les autres jardins »<sup>129</sup>.

<sup>127</sup> Un article de *Al-Ahram Hebdo* intitulé « Dans un bocal merveilleux » (Howaïda Salah, 21/6/2000) explique : « C'est à Zamalek que se trouve le premier jardin aquatique au Proche-Orient. Sur une superficie d'environ 10 feddans, différentes espèces de poissons de mer et d'eau douce ont été regroupées. (...) La grotte, qui abrite les poissons, se divise en deux étages : le premier est un musée ouvert, des aquariums dans lesquels nagent des poissons d'espèces très variées, originaires aussi bien du Nil que de la Mer Rouge et de la Méditerranée. Au deuxième étage, on trouve des poissons, des crocodiles et des requins momifiés ou en état de conservation, qui présentent un intérêt considérable du point de vue scientifique, et qui satisfont la curiosité des enfants. (...) "dans le cadre du plan de restauration et de renouvellement du site, on s'est d'abord attaché à redonner au jardin son allure d'origine. (...), et nous avons décidé de mettre en place des écrans pour diffuser des films documentaires sur la vie des poissons. De même, nous aimerions établir un musée comme cela se fait à l'étranger dans ce type d'endroit", déclare M. Moustapha Awad, le Premier ministre de l'Agriculture et superviseur général des jardins zoologiques. (...) Cette promenade aussi agréable que culturelle devrait attirer de plus en plus de monde. ».

<sup>128</sup> Et parfois à l'exposition de l'art comme le rappelle l'article signé par Soheir Fahmi dans l'*Ahram Hebdo* daté du 27/5/1999 : « Le labyrinthe des désirs et des rencontres » qui annonce l'exposition prochaine d'une marelle-sculpture en granit rose d'Assouan, du Français Jean-Paul Philippe au jardin d'Orman.

<sup>129</sup> Entretien du 16/12/1999.

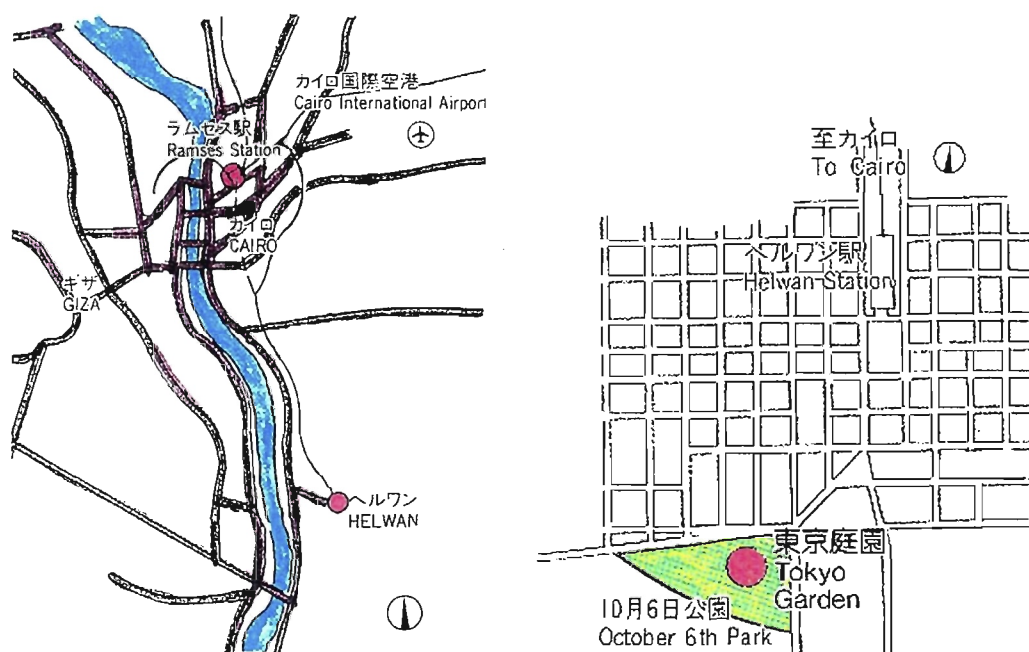


Figure 83 : Plans de localisation du jardin japonais. (Plaquette du jardin).

Le jardin Japonais de Helwan (au sud du Caire), qui se nomme officiellement le Jardin de Tokyo, a été rénové par la municipalité de Tokyo entre 1990 et 1993. Cette aide à la rénovation a été offerte par les Japonais en signe d'amitié à l'occasion du jumelage entre les deux villes (inauguré le 23 octobre 1990). Réaffirmé dans son caractère japonais, il se veut dépaysant et donner une impression de voyage pour toute personne qui s'y rend. Planté de cerisiers et de bambous, agrémenté d'un plan d'eau surmonté d'une passerelle et d'un pavillon de style japonais, le jardin concentre un nombre important des symboles par lesquels on représente communément le Japon tels que les lanternes, les statues de Bouddha et les pagodes (miniatures) dont est largement pourvu le jardin. Havre de repos et de relaxation, il est relativement peu fréquenté comparé au jardin zoologique par exemple<sup>130</sup> et ses rénovations récentes lui ont donné un style contemporain.

Pourtant le jardin japonais de Helwan possède une histoire ancienne, liée à la création de la ville. Helwan a été créé en 1872 par un médecin allemand, Wihem Reil, afin d'exploiter

<sup>130</sup> On dénombre 171 800 entrées en 1999 (source : Rapport financier de l'année 1999, administration du jardin de Tokyo, Helwan). Il faut signaler que le jardin japonais est très dégradé. Les bassins sont vides, on ne trouve que peu de fleurs, les allées sont éventrées et les gazons abîmés. Le début de la dégradation du jardin, après un âge d'or, se situe dans les années 1967, après la guerre, époque à laquelle de nombreux habitants des villes du canal de Suez ont fui et sont venus s'installer au Caire. Il a fallu construire rapidement des logements pour les abriter. Helwan s'est beaucoup densifié à cette époque et le jardin japonais a été fermé au public faute de financement pour l'entretenir. De même l'industrialisation de Helwan entre 1958 et 1961 (installation d'usines de ciment et d'acier) a contribué à transformer cette cité résidentielle aisée en cité ouvrière dans laquelle, les investissements pour l'embellissement ont rapidement décliné.

les sources qui s'y trouvaient<sup>131</sup>. Cité thermale, située sur un plateau désertique à 30-40 mètres au-dessus du niveau du Nil, elle s'organisait autour d'un établissement de cure, et avait été aménagée selon les exigences nouvelles des hygiénistes. L'esthétique avait été définie à partir d'une organisation ordonnée : un plan en damier, des rues larges, des trottoirs, une exposition maximale à l'air et au soleil. La verdure faisait partie des nouvelles normes de salubrité des villes, mais était limitée à Helwan par une forte contrainte en matière d'alimentation en eau. Si on signale<sup>132</sup> la présence d'un grand jardin entourant le bâtiment qui abritait la direction des travaux de la ville, les plans de 1888 jusqu'à la fin du XIXe siècle ne révèlent pas à Helwan l'existence d'un jardin japonais. Il est cependant probable que le jardin date de cette période ou du début du XXe siècle. Japonais dès son origine, d'après les témoignages, il était verdoyant et fleuri et les statues de Bouddha fournissaient un terrain de jeu apprécié des enfants. Albert Gabra Faltas qui le fréquentait enfant, à partir du milieu des années cinquante, raconte<sup>133</sup> que les épaules des statues des bouddhas étaient utilisées par les enfants comme des montures. Des histoires étaient inventées par les adultes pour expliquer aux enfants la signification et la présence d'un si grand nombre de statues qui ne représentaient pas un aspect de la culture égyptienne. Ils leur disaient qu'il s'agissait de Ali Baba et les Quarante voleurs, ou d'une mère et de ses enfants. Malgré tous les accessoires japonais, les enfants ne semblaient pas percevoir le caractère exotique du jardin. Ils y jouaient en effet depuis leur plus jeune âge et ce jardin n'éveillait à leurs yeux aucune curiosité de l'ordre du dépaysement.

Les responsables du jardin ont aujourd'hui une image très positive de « leur jardin » dont ils vantent les mérites en terme de référence d'exotisme au Caire. Ils estiment que se rendre au jardin de Tokyo est synonyme d'un saut dans l'espace puisque le visiteur se trouve dès l'entrée plongé dans une atmosphère différente de celle de l'Égypte. Il oublie alors les pharaons et les pyramides au profit des bouddhas et des cerisiers en fleurs au printemps. Ce dépaysement est selon eux très bénéfique à l'humeur des usagers qui en sortent apaisés et plus riches. Le jardin contribue à leurs yeux à l'instruction des visiteurs qui n'ont pas les moyens financiers de voyager et qui grâce au jardin peuvent malgré tout « voir du pays ». Cette plongée dans un univers différent est de nature à faire accepter aux visiteurs la notion d'altérité et à leur faire admettre qu'ailleurs on ne conçoit pas les paysages de la même façon

<sup>131</sup> À propos de la création de Helwan voir par exemple Elke Pflugradt-Abdel-Aziz, « La cité thermale d'Helwan en Égypte et son fondateur Wilhem Reil-Bey », dans *Figures de l'orientalisme en architecture*, p.259-279.

<sup>132</sup> *Idem*.

<sup>133</sup> Entretien du 29/05/2002.



qu'en Égypte. Le jardin, selon ses gestionnaires, est d'une utilité qui n'est plus à démontrer dans l'éducation des sentiments envers les étrangers des Égyptiens issus des classes populaires. Œuvre de dépaysement, le jardin de Tokyo est jugé dans ces conditions comme une œuvre d'humanité visant au rapprochement des peuples et à leur amitié réciproque. Son rôle est donc ressenti comme ne se limitant pas, loin s'en faut, à fournir un lieu de promenade simple aux visiteurs, mais développe des ambitions beaucoup plus grandes. Il est, dans l'esprit de ses responsables et dans cette perspective, beaucoup plus intéressant que tout autre jardin du Caire car, lui non plus n'est pas qu'un jardin.

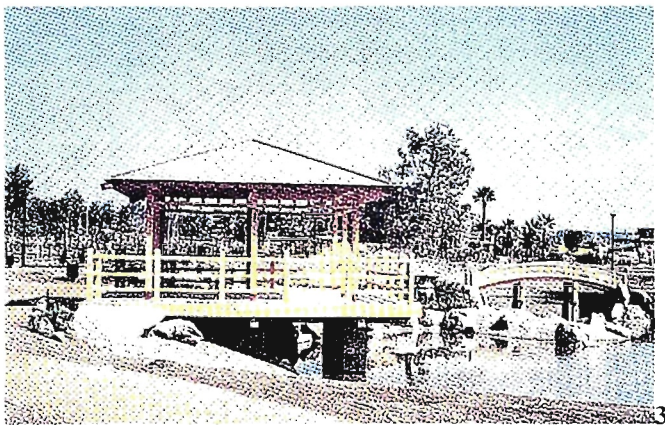
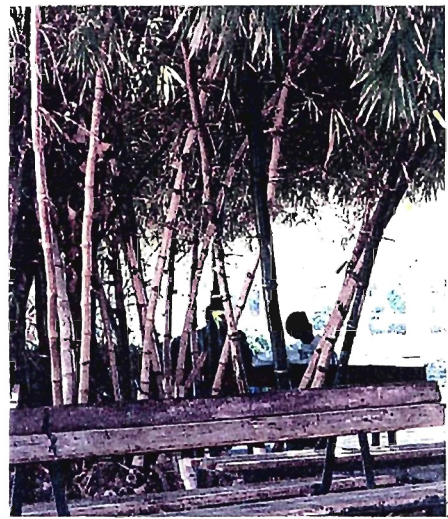


Figure 84 : Le Jardin Japonais de Helwan.

1) Un monument « style » japonais. 2) La forêt de bambous. 3) Un pavillon-pagode. 4) Les Bouddhas.

Les visiteurs quant à eux, bien que peu nombreux, disent apprécier le jardin, notamment parce qu'il est ombragé et facilement accessible. Ils estiment « amusantes » les décorations de style asiatique et les amoureux fréquentent tout particulièrement la forêt de bambous qui rend leurs enlacements plus discrets. Si certains affirment : « J'aime bien

regarder les formes japonaises, c'est différent de l'Égypte. On n'a pas l'habitude de les voir ici en Égypte»<sup>134</sup>, l'objectif d'instruction reste très superficiellement rempli et intéresse relativement peu les visiteurs. Pourtant le jardin japonais est connu dans le Caire entier et le fait qu'il soit desservi par le métro le rend accessible facilement et rapidement, ce qui permet d'attirer les usagers désireux de visiter un nouveau jardin.

Le jardin international situé à Medinat Nasr partage un grand nombre des objectifs attribués au jardin japonais, notamment celui d'offrir un lieu qui va à la rencontre des autres cultures. Fondé sur un concept original ce jardin a été inauguré le 31 mars 1987 par le Président égyptien Moubarak. L'idée de départ de ce jardin était de réhabiliter le quartier dans lequel il était prévu. Le terrain qu'il occupe aujourd'hui était avant 1986 un vaste dépotoir où des chèvres cherchaient de quoi se nourrir.

Ce terrain non valorisé a été désigné par l'Autorité pour l'embellissement et le nettoyage du Caire pour être aménagé en jardin. Manquant de ressources financières pour l'aménager, l'organisation décide d'entrer dans la compétition de l'Association Internationale des Paysans qui chaque année choisit le pays organisateur du festival. Elle obtient la charge de l'organiser ce qui lui permet alors de solliciter les autres pays pour la réalisation d'un jardin international. Le principe veut que chaque participant réalise un jardin qui ressemble à ceux qui existent dans son pays ou sa ville et à ses frais (ouvriers des pays d'origine, plantes, ameublement...). Sept états sont considérés comme membres fondateurs du jardin<sup>135</sup> et quatre autres ont rejoint l'aménagement la même année<sup>136</sup>.

Aujourd'hui dix-neuf États sont représentés dans le jardin. Les surfaces des jardins ne sont pas identiques, elles correspondent à la surface demandée par le pays et à la somme d'argent engagée. Les jardins sont regroupés en trois régions : l'Europe et les pays de l'Est, les pays musulmans et arabes, l'Égypte. Ainsi constitué, le jardin international donne au visiteur la possibilité de voir un panorama varié des types de jardins qu'il rencontrerait dans les pays s'il y voyageait.

Le jardin égyptien du jardin international cherche à représenter l'Égypte en réduction sur un mode rappelant les « jardins géographiques » du début du XVIIe siècle en France<sup>137</sup>. Il s'organise autour d'un fossé rempli d'eau symbolisant le Nil avec, à une extrémité, une mare

<sup>134</sup> Hoda, 15 ans, entretien du 16/12/1999.

<sup>135</sup> L'Allemagne, la France, la Roumanie, l'Argentine, la Grèce, le Maroc et l'Égypte.

<sup>136</sup> Pays-Bas, États-Unis, Émirats Arabes Unis, Koweït.

<sup>137</sup> Voir chapitre 1.

représentant le lac Nasser et le grand barrage d'Aswan en Haute Égypte, et à l'autre un bassin représentant la Méditerranée. Sur la rive droite du « Nil » le désert est marqué par un vaste bac à sable et sur la rive gauche se trouve un gazon parsemé de chèvres qui se chargent de le garder ras. Un petit pigeonnier et un village où se promènent des poules symbolisent le Fayoum et la vie rurale. Un peu plus « au Nord » se trouve trois petites pyramides. À l'endroit dédié au delta, le gazon est partout et l'on peut se promener sur la « Méditerranée » sur de petits pédalos. C'est ainsi que se représente l'Égypte au jardin international.



Figure 85 : Le "jardin géographique" de l'Égypte au jardin international, Le Caire.

Destiné à la connaissance de la géographie, le jardin international est visité par de nombreuses classes scolaires qui viennent y observer les différentes caractéristiques et différences des pays entre eux. Les visiteurs déambulent d'un jardin à l'autre en disant : « Ici, c'est la Corée », « On se retrouve en Chine » ou « Apporte-nous du thé au Maroc ». On peut faire la visite générale en empruntant un petit train qui fait le tour du jardin car une visite pourrait s'avérer trop courte pour tout visiter<sup>138</sup>.

<sup>138</sup> Le jardin s'étend sur une superficie de 4200 m<sup>2</sup>.





Figure 86 : Le jardin de la Corée du Sud au jardin international, Le Caire.

Le directeur du jardin, Abdelaziz el-Dardini, voudrait faire de son jardin un lieu de culture facilement accessible à tous en proposant, en plus des visites guidées retraçant l'histoire du jardin et donnant des détails à propos des modèles des jardins présents, des activités gratuites pour tous les visiteurs. C'est ainsi que depuis quelques années est organisé un festival de théâtre de plein air qui se déroule du premier juin à la fin du mois de septembre, qu'une ménagerie réduite a été aménagée et que des petits concerts sont donnés dans le kiosque à musique. Il estime que « la promenade au jardin doit servir à quelque chose »<sup>139</sup> même s'il reconnaît lui-même qu'il reçoit dans son jardin plusieurs types de visiteurs et que tous ne sont pas intéressés par les activités : « Les enfants recherchent des jeux pour enfants, les jeunes jouent comme joue la jeunesse et les plus âgés aiment rester dans les cafétérias pour boire un thé »<sup>140</sup>. Pour beaucoup d'entre eux, ce qui est recherché est un petit coin d'ombre et de tranquillité bien plus qu'un lieu de culture.

Mais Abdelaziz el-Dardini ne renonce pas à attirer dans ses activités culturelles les personnes qui y sont imperméables. Il considère que le lieu, culturel en lui-même, est forcément « meilleur que de rester dans la rue et [que] les gens apprennent même malgré eux. ». Le jardin international se voudrait le lieu de la culture par imprégnation. Attirés par la variété du jardin, ou de ses activités, les visiteurs se pressent nombreux au jardin international

<sup>139</sup> Entretien du 7 mai 1999.

<sup>140</sup> Entretien du 7 mai 1999.

qui a acquis au Caire une très grande popularité. Environ 80 % des personnes interrogées au jardin zoologique sur les autres jardins fréquentés citaient le jardin international.

## b- Un nouveau jardin : Al-Azhar

Un article du quotidien égyptien *Al-Ahram* paru le 4 septembre 1999 annonce pour octobre 2001 l'ouverture d'un nouveau parc au Caire : le parc al-Azhar<sup>141</sup>. Situé le long de la rue Salah Salem à l'Est du vieux Caire (islamique), le parc est présenté à travers les activités qui y seront disponibles. Si les jeux pour enfants et la promenade pour les familles sont cités, c'est sur les caractéristiques « culturelles » qu'insiste l'auteur de l'article. Le nouveau parc sera en effet un lieu de la mémoire du Caire car les travaux ont mis à jour les murailles ayyoubides<sup>142</sup> qui entouraient la ville et qui seront mises en valeur. Un musée d'antiquités islamiques est également prévu dans les aménagements. À la fois parc pour la détente et pour l'histoire, il est prévu qu'il serait également un lieu d'apprentissage botanique et abrite une bibliothèque culturelle. L'article se termine en prévoyant la visite de trente mille visiteurs par jour.

Ce jardin en cours d'aménagement est un projet mené par le gouvernorat du Caire avec le soutien financier et technique du programme d'aide aux cités historiques de *The Aga Khan Trust For Culture*, ONG située à Genève. Ossama I. Hambazaza, directeur exécutif du projet du jardin al-Azhar explique<sup>143</sup> que des architectes de l'Agan Khan Trust à la suite d'une visite au Caire en 1984 ont voulu faire un cadeau à la ville : un grand parc public (32 hectares), qui serait un « parc d'architecture islamique contemporaine » dans une zone très densément peuplée sur un terrain utilisé depuis des centaines d'années pour stocker les débris de la capitale.

Espace insalubre, laid et dévalorisant, dans un quartier en pleine rénovation architecturale destiné au tourisme et à la sauvegarde nationale du patrimoine, il était jugé nécessaire de le transformer<sup>144</sup>, en utilisant la topographie particulière du site (87 mètres au-dessus du niveau du Nil) et les vestiges historiques de la ville, en en faisant un projet culturel. Il s'agissait aussi de « montrer comment la création d'un espace ouvert public majeur dans le

<sup>141</sup> En juin 2002 ce jardin n'est pas terminé et est donc loin de s'ouvrir au public.

<sup>142</sup> XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>143</sup> Entretien du 9/11/1999.

<sup>144</sup> Par la municipalité du Caire et le Ministère du tourisme.

cœur du Vieux Caire, une des villes historiques les plus significatives du monde musulman, peut stimuler les processus de réhabilitation dans les quartiers urbains adjacents »<sup>145</sup>.

Le site de Darassa, qui héberge le parc, est placé entre la frontière est de la cité fatimide et la « cité des morts » mamelouke. Il bénéficie selon Ossama Hambazaza d'une situation très privilégiée dans la ville. « Entouré par le quartier de l'université Al-Azhar<sup>146</sup>, la citadelle de Saladin et le quartier de la mosquée Sultan Hassan, ce terrain est pourtant un des plus vastes encore disponibles dans le Caire même, et offrira, grâce à son surplomb, un panorama inédit de la ville historique du Caire »<sup>147</sup>. L'idée du projet était de profiter de la situation du terrain pour proposer aux futurs visiteurs du parc des activités et un paysage qui leur permettraient de ressentir un ancrage dans la ville et une filiation entre le Caire ancien et eux-mêmes, ainsi que de redécouvrir des stades du développement ancien de la cité.



Figure 87 : Le jardin Al-Azhar en avril 2002 (on aperçoit la Citadelle au second plan, à droite).



Figure 88 : Travaux à côté du mur de Saladin dans le jardin Al-Azhar, Le Caire.

<sup>145</sup> « The Azhar Park Project in Cairo », dans *Historic Cities Support Programme*, 1996, p.23.

<sup>146</sup> Darb Al-Ahmar.

<sup>147</sup> Entretien du 9/11/1999.

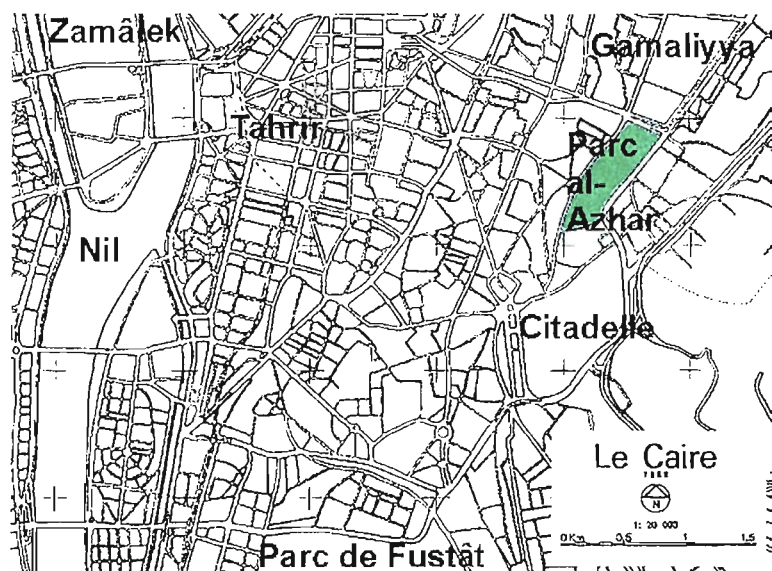


Figure 89 : Localisation du jardin al-Azhar, Le Caire.

Dans ce but, les constructions du parc ont été prévues selon une architecture reprenant celle de l'époque fatimide, et une « promenade du mur historique » ponctuée des tours découvertes à l'occasion des travaux de déblaiement du parc<sup>148</sup> a été conçue. « Le mur comporte seize tours, ce qui représente le plus long fragment du mur historique visible au Caire et qui va beaucoup contribuer à l'image culturelle de cet endroit » affirme Ossama Hambazaza. Il est prévu que cette promenade se prolonge grâce à la vue sur le quartier de Darb el-Ahmar et entraîne des réhabilitations d'habitations anciennes qui bordent le parc. Ainsi, ce projet doit être approprié par les habitants des quartiers qui le bordent pour une prise de conscience de l'existence d'une communauté de quartier<sup>149</sup>. Non seulement parc, cet aménagement est un programme de quartier.

Conçu comme un projet modèle, l'Aga Khan Trust a souhaité que soit créé un bureau spécialement dédié à l'aménagement, la gestion et l'entretien de ce jardin afin d'en assurer la survie et la qualité à long terme et ainsi établir un modèle de *management* des parcs publics de la ville. Ce bureau était vu comme une base pouvant, par la suite, dispenser son enseignement aux autres responsables des jardins publics de la capitale. Ainsi, le projet double ses objectifs

<sup>148</sup> Véritable chantier archéologique, le déblaiement du mur de Saladin (Salah el-Dîn) a permis de retrouver une neuvième tour qui n'apparaissait sur aucun document mais dont l'existence était supposée par les archéologues. Des étudiants de tous pays sont venus faire des stages d'archéologie auprès de ce mur, restauré à cette occasion.

<sup>149</sup> D'après Abdelhalim Ibrahim Abdelhalim, architecte chargé du développement communautaire du projet à Darb el-Ahmar (entretien du 15/2/1999). L'aménagement du parc Al-Azhar et les réhabilitations de maisons fatimides dans le quartier de Darb el-Ahmar sont censés susciter la fierté des habitants d'habiter dans ce quartier et leur sens des responsabilités quant à son entretien et son développement économique. L'importance prévue de la fréquentation du jardin (tant par les Égyptiens que par les touristes étrangers) devrait leur permettre de mettre sur pied un commerce qui les aidera à surmonter leur très grande pauvreté (économique et culturelle) et mettre en œuvre des phénomènes de réappropriation du quartier.



culturels : culture historique destinée aux visiteurs et culture de *management* destinée aux responsables.

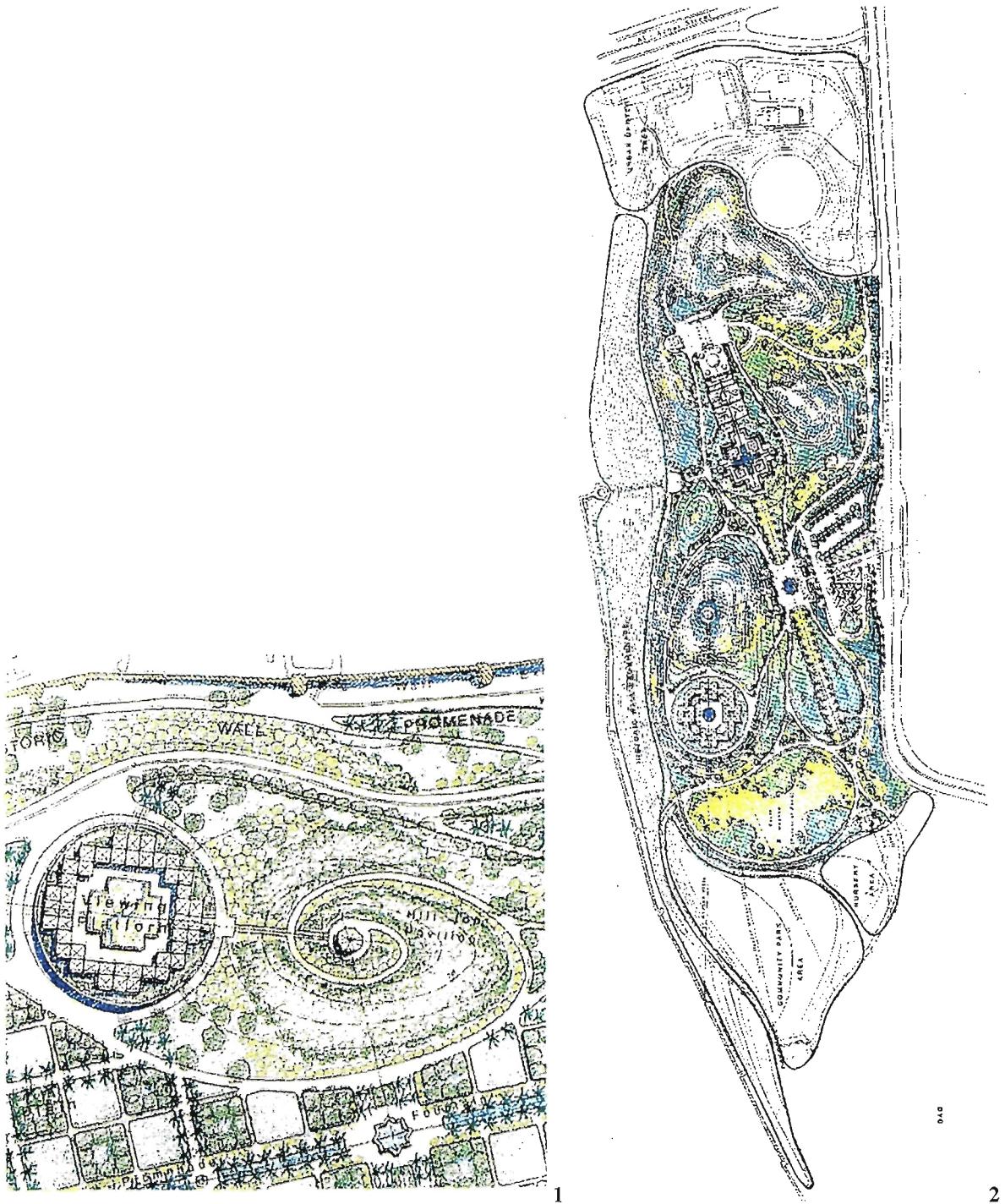


Figure 90 : Projet d'aménagement du parc Al-Azhar. (Source : Medina, Le Caire, mars 1999, p. 23)  
1) Détail. 2) Plan général.

### c- Des bibliothèques dans les jardins

Tous les jardins du Caire ne sont pas payants même si les plus connus et les plus grands le sont<sup>150</sup>. Dans le quartier de Mohammedia, au Nord de la gare centrale Ramsès, un jardin a été aménagé il y a une quinzaine d'années<sup>151</sup> près de l'hôpital de Mohammedia. Construit sur un bidonville qu'il devait remplacer et qui a été détruit à cette occasion<sup>152</sup>, le jardin est ouvert gratuitement au public depuis 1985<sup>153</sup>. À cette date, Suzanne Moubarak a inauguré une bibliothèque<sup>154</sup> pour les enfants qui se trouve au centre du jardin. Une seconde partie a été ajoutée depuis qui est destinée aux jeunes personnes du quartier.

Il a été décidé dès l'ouverture que le jardin ne serait pas à entrée payante afin qu'aucun obstacle ne soit élevé entre la bibliothèque et les enfants de ce quartier populaire. L'association de Suzanne Moubarak cherche à implanter des bibliothèques dans les jardins des quartiers modestes du Caire afin de donner à tous la possibilité de lire et par là-même de se cultiver. Le lien nature et culture est ici implanté au premier degré. Le jardin public est vu comme un endroit dans lequel les enfants sont facilement accessibles pour des activités culturelles parce qu'ils sont disponibles et dans un cadre favorable à leur épanouissement. Calme, sereine et accueillante comme le jardin qui l'entoure, la bibliothèque est un lieu qui leur est destiné au même titre que les jeux qui sont mis à leur disposition. Lieu dans le lieu, elle est un point de rencontre enfantine et donne aux enfants la possibilité de se familiariser avec la lecture dans un autre cadre que celui, considéré comme plus rébarbatif, de l'école.

Ce discours est tenu par l'association de madame Moubarak, « La lecture pour tous », qui développe l'implantation des bibliothèques dans les jardins publics. Elle cherche à toucher un public d'enfants et de jeunes adultes défavorisés qui n'ont pas les moyens financiers d'acheter des livres et de lire. Dans le but de responsabiliser les utilisateurs, l'inscription à la

---

<sup>150</sup> Seuls 22 d'entre eux le sont. Ils font partie des « jardins spécialisés » dont l'Autorité pour l'embellissement et le nettoyage du Caire a la charge.

<sup>151</sup> Un décret présidentiel a été pris le 1er mars 1984 visant à instituer les conditions de l'aménagement de ce jardin.

<sup>152</sup> Le bidonville se trouvait entre l'hôpital de Mohammedia et l'université Ain Chams. En circulant sur les autoponts, il était visible à toute personne venant de l'aéroport et se rendant au centre du Caire. Mauvais pour l'image du Caire, il a donc été décidé qu'il serait rasé. Les habitants ont été déplacés dans des conditions que nous n'avons pas élucidées et relogés dans une cité « HLM » de Madinat al-Salam et Ain Chams.

<sup>153</sup> Ce jardin est le premier que l'Autorité pour l'embellissement et la propreté du Caire a réalisé (cette organisation a été créée en 1983).

<sup>154</sup> L'installation d'un jardin et d'une bibliothèque est à double titre une marque de « civilisation » et de modernité pour le directeur du jardin de Mohammedia, Abdel Bar (entretien du 7/05/1999) dans la mesure où il remplace « un endroit non civilisé comme le bidonville ».

bibliothèque est payante<sup>155</sup>, mais l'utilisation illimitée. Chaque été, une fête de la lecture est organisée par cette association dans tous les jardins dotés d'une bibliothèque. Le festival « La lecture pour tous » qui se déroule du premier juin au quinze septembre est un moyen de faire connaître les bibliothèques et l'occasion d'inviter les enfants et les parents à des lectures collectives de contes et inciter à la lecture individuelle. À cette occasion, de nouveaux livres sont achetés et présentés. L'association a également passé des accords avec les écoles et collèges voisins du jardin pour qu'en début d'année ils organisent des visites de la bibliothèque afin de la faire connaître auprès des élèves du quartier.

Sans savoir combien de personnes sont inscrites à la bibliothèque, Abdel Bar, le directeur du jardin, estime que ses utilisateurs sont très nombreux. Il raconte observer des enfants attendre son ouverture le matin<sup>156</sup> et n'en sortir que vers trois heures de l'après midi. « Vous savez, dit-il, on s'ennuie dans ce quartier. Il n'y a que des grands immeubles et des routes. Ce jardin est comme une respiration, et la bibliothèque comme une évasion pour les enfants. C'est une bonne idée de mettre des bibliothèques dans les jardins. Les deux vont bien ensemble »<sup>157</sup>.

Constat ou manifestation de la fréquentation modeste du jardin, l'association « La lecture pour tous » a développé un moyen qui semble bien accueilli de se trouver au plus près des enfants. L'assimilation entre la nature et la culture semble fonctionner même si elle reste limitée à quelques jardins du Caire et de Héliopolis. La détente, le loisir et la promenade semblent en revanche faire l'objet d'une certaine forme de mépris hérité des idéologies paternalistes qui paraissent vouloir dire à ces personnes modestes et souffrant d'un manque d'implication dans la culture reconnue valable par les classes dominantes et sanctionnée par des diplômes, qu'ils auraient mieux à faire que de se reposer : lire par exemple.

Les installations de bibliothèques dans certains jardins deviennent des marqueurs sociaux de leur fréquentation modeste et changent leur statut. De simple lieu de promenade, ces jardins deviennent des jardins spécialisés à peu près comme le jardin international ou le zoo. Ce ne sont pas des évasions par la contemplation des bêtes qui sont proposées, ni même l'apprentissage des plantes et de la géographie, mais une évasion considérée comme libératrice et surtout beaucoup plus noble : une élévation de l'esprit à travers les mots,

<sup>155</sup> 50 piastres (comme un ticket de métro).

<sup>156</sup> La bibliothèque est ouverte de 10 heures à 18 heures alors que le jardin ouvre théoriquement à 8 heures. Le directeur ouvre en réalité le jardin dès 6 heures du matin à cause de sa proximité avec l'hôpital qui commence ses consultations à 7h30, afin de permettre aux personnes allant à l'hôpital, qui viennent de loin et arrivent trop tôt, d'attendre dans un cadre agréable.

l'imagination et l'abstraction. Deux fois retirés du monde, il semble impossible aux initiateurs de projets que les utilisateurs des bibliothèques des jardins publics n'en tirent un profit majeur.

Tous ces jardins, qu'ils soient anciens ou en cours d'aménagement, se sont fixé des objectifs culturels en développant des activités qui n'existent pas dans d'autres jardins, basées sur l'apprentissage, la découverte, la stimulation de l'esprit et de la curiosité ou la mise en contact avec des cultures ou des mondes différents de ceux dans lesquels vivent habituellement les Égyptiens modestes qui fréquentent les jardins publics. Tout est dirigé vers la recherche d'un agrément qui dépasse le simple cadre de verdure, devenu dans ces conditions un décor euphorisant, destiné à motiver l'apprentissage. Les jardins publics à contenu ou vocation (ou même simple revendication) culturelle tendent à mettre en scène des facteurs reflétant « le besoin d'être plus qu'un jardin »<sup>158</sup>, et cherchent à contribuer ainsi à l'éducation du peuple. Ceci se vérifie aussi dans la volonté des directeurs de ces « jardins spécialisés » de mettre en œuvre les conditions d'accueil d'un public varié et démocratique, et contrairement au phénomène habituel, d'attirer à nouveau les classes de haut niveau social qui les ont désertés, et réaliser alors un nivellement « par le haut ».



Les pratiques génériques des jardins publics, petits et grands, ne constituent pas un inventaire complet des diverses activités qui prennent place dans les jardins publics au Caire, à Rabat et à Damas. Elles représentent celles que l'on observe le plus fréquemment et qui correspondent à des attentes des concepteurs et des gestionnaires actuels et passés des jardins. Elles se divisent aisément en deux catégories qui dépendent à la fois du rythme de la ville et de la taille du jardin. Il apparaît clairement qu'il existe des jardins « pour tous les jours » et des jardins pour les promenades et les jours exceptionnels. Les jardins de tous les jours sont généralement ceux qui sont situés à proximité du domicile ou du lieu de travail, pour lesquels, il n'est pas besoin d'un déplacement et d'un temps trop importants pour s'y rendre, ce qui ne serait pas acceptable pour une fréquentation quotidienne, souvent courte. Ces jardins de proximité sont utilisés pour des pratiques de type familial. Ils ne demandent aucun effort

<sup>157</sup> Entretien du 7 mai 1999.

<sup>158</sup> Détourné de « the need to be more than a zoo », J.D. Kelly, « Guest Essay », *IZY*, 1997/35, p.1-14.



d'adaptation, semblent être un prolongement de la sphère familiale et du domicile. On s'y sent chez soi et on ne les considère pas comme des lieux de « vraie » promenade. Ils font partie d'une sorte de routine engendrant des appropriations parfois fortes de certains lieux (« mon banc », « mon arbre »). Le comportement adopté est généralement le même d'une visite à l'autre et les jardins semblent remplir une tâche très fonctionnelle. Ils abritent cependant une multiplicité de pratiques simultanées et répondent aux attentes variées des visiteurs qui le peuplent au même moment. Davantage assimilés à la détente, au besoin de calme à la suite ou au cours d'une journée, ils n'entrent pas dans la catégorie des lieux qui sont fréquentés dans les moments exceptionnels.

Les grands jardins et les jardins spécialisés bénéficient d'un public plus varié que les jardins du quotidien et donnent l'occasion de fréquenter des lieux de la ville qui n'appartiennent pas au cheminement routinier des citoyens. Leur fréquentation pousse leurs visiteurs à apprendre la ville, à se familiariser avec des espaces qu'ils ne fréquentent pas habituellement et ainsi à développer leur connaissance de la ville et par là-même leur sentiment d'en faire partie. En se rendant plusieurs fois dans un jardin éloigné de son parcours urbain habituel, les habitants créent des ruptures dans leur vie et dans leur fréquentation de l'espace public. Ils découvrent de nouvelles possibilités qu'offre la ville, ce qui leur révèle ses multiples visages.

Les sorties dans les jardins abritent également nombre d'activités très diverses dans un même espace ce qui révèle la complexité du fonctionnement de ces lieux où cohabitent des personnes qui, même si elles reconnaissent former un groupe temporaire et relativement homogène socialement, ne sont pas toujours prêtes à tenir compte du regard de l'autre. Des normes de fréquentation, de peuplement de l'espace se mettent en place à chaque nouvelle journée qui permettent à la polyfonctionnalité de trouver un équilibre. Les jardins publics, selon les jours, les heures, ne donnent pas à voir le même spectacle. Les activités dépendent des heures, des jours, des saisons que chaque visiteur assidu a peu à peu intériorisés, et avec lesquels il joue pour trouver un moment qui convient à ce qu'il attend de sa visite au jardin. Animés, équipés et aménagés pour répondre à la fois à une pratique quotidienne liée à la promenade et à la détente, leurs directeurs, ou responsables (notamment au Caire) cherchent toujours plus à la rendre attractifs et à les fonder dans une pratique de l'espace urbain en général. Malgré le mauvais entretien parfois de ces jardins et le manque de moyens financiers pour les garder en bon état malgré leur forte fréquentation, ils occupent une place essentielle dans le quotidien de milliers d'habitants. Si la volonté de faire d'un jardin un lieu d'éducation,

d'émerveillement, de découverte et de dépaysement est affirmée au Caire, elle est nettement moins évidente à Rabat qui, mis à part le jardin zoologique ne possède pas de jardin public spécialisé, et absente à Damas, où le but semble avant tout de les garder verts.

Les jardins publics, s'ils se divisent en deux grandes catégories selon la pratique de tous les jours et la pratique des jours de sorties, connaissent une troisième catégorie qui recouvre les moments exceptionnels des jardins publics. Jours de fête, manifestations spéciales, les jardins suivent un calendrier annuel ponctué de journées qui comptent dans leur réputation, leur entretien et surtout dans leur fréquentation.

## CHAPITRE 8 : LES MOMENTS D'EXCEPTION DES JARDINS PUBLICS

La vie des jardins publics, tout comme celle des villes, est ponctuée de moments forts qui les mettent en valeur et abritent des manifestations parfois régulières (annuelles) ou exceptionnelles. La physionomie des jardins rend propice l'organisation de telles manifestations car ils peuvent en général accueillir de nombreuses personnes et l'utilisation de leur surface est modulable. Ils peuvent donc être aménagés ponctuellement avec des estrades, abriter des tribunes, détourner les chemins habituels de passage. Ils offrent aux rassemblements collectifs des espaces ouverts, de plein air, dont l'entrée peut facilement être contrôlée. Îlots échappant au rythme quotidien de la ville dans leur apparence, ils sont en réalité intégrés à un calendrier rituel, culturel ou sportif qui les lie très profondément à la programmation des animations urbaines. Les fêtes de printemps qui célèbrent le renouveau de la nature prennent place dans les jardins publics alors qu'autrefois, elles se pratiquaient à la campagne. Contraints de répondre à une affluence grandissante à ces occasions et tout le long de l'année, les responsables cherchent, notamment au Caire, à rythmer le temps des jardins par des événements qui attirent les habitants et les font revenir dans les jardins.

### **I) LES FÊTES DE PRINTEMPS : UNE PRATIQUE HÉRITÉE**

On connaît dans de nombreuses civilisations antiques les fêtes qui se déroulent au début du printemps. Elles consistent en général à célébrer le renouveau de la végétation, symbole de vie. À ces occasions des rituels sont observés qui sont souvent d'ordre spirituel et alimentaire. Aujourd'hui liées à la célébration de la Pâque chrétienne, même si elles ne sont pas chrétiennes, les fêtes de printemps mettent en œuvre des pratiques communes qu'on observe en Syrie, au Maroc ou en Égypte. Elles attirent notre attention dans la mesure où hier et/ou aujourd'hui elles célèbrent la nature et se déroulent dans un espace de nature qui est, dans les villes d'aujourd'hui, parfois remplacé par la fréquentation des jardins publics qui symbolisent maintenant la nature en ville pour ceux qui ne peuvent la quitter, faute de moyens

ou de temps. Leur célébration dans des lieux où la nature est moins contrôlée et organisée que dans les parcs publics leur confère rapidement un aspect d'espace public par les activités et surtout l'affluence dont ils sont l'objet à ces occasions. La pratique du pique-nique et le loisir de plein air, dans un lieu défini par la verdure en constituent les éléments actuels essentiels.

Si en Syrie et au Maroc il ne s'agit désormais plus que de traditions largement abandonnées, en Égypte en revanche la fête du printemps est une référence très importante dans le calendrier de tous les Égyptiens et marque une rupture symbolique dans le déroulement de l'année qui rend palpable le passage des saisons.

### **A- La *nzaha* (Maroc) : « se verdier les yeux » dans les collines**

Surtout célébrée à Fès, la tradition de la *nzaha*, observée et décrite par Roger le Tourneau<sup>1</sup>, consistait à sortir de la ville et aller se promener dans les collines, plantées d'oliviers entourant Fès. La pratique de la *nzaha* qui signifie « délassément » n'avait lieu qu'à partir du printemps qui permettait de profiter de la nature revitalisée après l'hiver. Les promenades et pique-niques se prolongeaient pendant l'été afin de profiter de la chaleur moins accentuée des collines et de l'ombre des arbres. Mais la sortie restait attribuée au printemps, car c'est à cette saison, qu'elle était la plus agréable en raison de la nature renaissante et du climat encore tempéré. Véritable partie de campagne, cette sortie, festive, était pratiquée par tous les habitants de Fès, qu'ils soient musulmans ou juifs, mais ne constituait pas une habitude quotidienne ou même hebdomadaire. Le pique-nique et le lieu de celui-ci (dans la nature) en constituaient les deux principales caractéristiques.

Roger le Tourneau rapporte : « À la belle saison, qui était la “saison de Fès”, on allait volontiers passer la journée dans la verdure : pique-nique, partie de campagne, c'est ce qu'on appelle là-bas la *nzaha* (le délassément). Les jardins de la ville, à l'intérieur ou au pied des remparts, en constituaient le théâtre habituel. On y faisait porter par les *zerzaya*, des nattes, des tapis et des matelas que l'on disposait à l'ombre des frondaisons. À l'heure du repas, des serviteurs arrivaient, portant sur la tête des plats tout chauds, couverts d'un cône en sparterie ; parfois un orchestre de musiciens ou de chanteurs était convié pour agrémenter la fête et la journée s'écoulait dans un aimable laisser-aller. Si l'on voyait passer un ami, ou même un inconnu qui paraissait attiré par la réjouissance, on l'invitait volontiers »<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *La vie quotidienne à Fès en 1900.*

<sup>2</sup> Op. cit., p. 250.

Aujourd'hui, les Fassi ont une mémoire très claire de cette tradition qui est encore pratiquée, même si elle ne revêt plus autant un caractère de fête. La *nzaha* est maintenant une pratique de loisir qui s'est répandue à travers la population modeste et qui n'est plus seulement une activité des familles aisées. Elle est une manière agréable d'occuper les enfants pendant les vacances scolaires et ne se conçoit pas autrement qu'en famille. C'est d'après Abdellatif Laâbi,

« le moment où les Fassi, ces indécrottables citadins, éprouvent le besoin de s'aérer, retrouver la nature, verdoyer leurs yeux et regarder le ciel de Dieu. Ils appellent ça la *nzaha*. Sans aller jusqu'à la campagne, il y a, aux abords immédiats de la médina, de multiples vergers où l'on peut s'adonner aux joies champêtres. Si l'on n'est pas propriétaire de l'un d'eux, on trouvera toujours un ami ou l'ami d'un ami qui vous prêterá le sien, l'espace d'un vendredi. Alors on en fait profiter le cercle élargi de la famille. De bon matin, on charge sur un mulet matelas, couvertures, ustensiles et victuailles, et la troupe, réunie la veille, prend le chemin du verger »<sup>3</sup>.

Les collines de Fès, dès les premières journées de beau temps, se transforment ainsi en un vaste parc public dominant la ville, où sont tracés des sentiers à force de passage. Des cordes sont tendues entre les arbres pour former des balançoires, ou des hamacs ; on roule à bicyclette, on joue au ballon. Les mères, assises sur des couvertures ou des tissus étendus sur l'herbe, à l'ombre, discutent tout en surveillant leurs enfants qui courent et jouent. Munies de gros sacs de nourriture, elles surveillent leur famille pendant la journée dans la verdure, loin de la ville.



Figure 91 : la Nzaha dans les collines de Fès, Maroc.

<sup>3</sup> *Le fond de la jarre*, Gallimard, 2002, p. 171.



Figure 92 : Pique-nique dans les collines de Fès au printemps. Maroc.

La promenade et le pique-nique dans les collines de Fès représentent une forme de prolongation de la tradition de cette promenade printanière familiale et festive qui s'est adaptée à des besoins nouveaux en espace ouvert et sans construction. À Rabat également on parle de *nzaha* mais, même s'il s'agit de l'adaptation à Rabat de la tradition fassi, elle n'en comporte que les aspects modernes. Un des seuls points communs est qu'elle se manifeste au printemps, mais dure jusqu'à la fin de l'été, et qu'on y pique-nique. La promenade est devenue une activité de loisirs au même titre que les autres et représente une sortie bien davantage qu'une fête.

## **B- Les fêtes de printemps en Syrie : une tradition qui s'éteint**

### *1) Les anciennes fêtes de printemps à Homs*

Jean-Yves Gillon a étudié les fêtes de printemps qui se déroulaient à Homs et à Hama jusque dans les années cinquante à soixante. Il signale que ces fêtes étaient très répandues au Moyen-Orient et qu'on les trouvait aussi bien en Syrie centrale qu'à Damas, à Alep ou à Tripoli. Elles se déroulaient selon un rituel et un ordre précis qui sont aujourd'hui perdus. Jean-Yves Gillon écrit que « les fêtes de printemps de Homs s'établissaient sur sept jeudis successifs répartis sur les mois de mars (...) et d'avril (...), ou de février (...) et mars, mais plus rarement. La période englobait toujours l'équinoxe de printemps. La date de la Pâque chrétienne orthodoxe servait de référence pour fixer les dates de ces fêtes essentiellement



musulmanes »<sup>4</sup>. Il ajoute que « les trois derniers jeudis sont restés jusqu'à une période récente, des jours marqués par d'importants rituels publics »<sup>5</sup>.

Un des jours les mieux observés en Syrie était le cinquième jeudi : le « hamîs al-nabât », jeudi des plantes<sup>6</sup>. Les rituels liés à ce jour expliquent le nom qui lui a été donné. Fête essentiellement féminine, le jeudi des plantes commençait par le rassemblement au pied de la citadelle de Homs. Caractérisée par une atmosphère de liesse, la journée était consacrée à la dégustation de laitue et de graines, assis en groupes. Elle était préparée dans l'intimité par des rituels plus privés qui consistaient à faire tremper des fleurs dans de l'eau du mercredi soir jusqu'au jeudi matin et se laver le visage avec cette eau de fleurs. De l'eau dans laquelle on avait écrasé des fleurs servait à laver les cheveux des jeunes filles en vue de favoriser leur mariage. Les enfants passaient de maison en maison afin de quêter des fleurs. Ces rites étaient destinés à favoriser la fertilité et à célébrer la vie végétale nouvelle (symbolisé par le repas de laitue) qui représentait sans doute, d'après Gillon, « l'influx de vie nouvelle qui atteint l'homme lorsqu'il absorbe la jeune pousse »<sup>7</sup>. L'absorption des graines allait dans le même sens en accentuant la marque du renouveau végétal puisque la graine est par excellence le support de la vie qui circule.

Les célébrations de l'avant-dernier jeudi avant Pâques sont également intéressantes dans leur similitude avec d'autres fêtes de printemps. La préparation du *Hamîs al-amwât* ou jeudi des morts, commençait dès le début de la semaine avec la confection de pâtisseries ou l'achat de celles-ci chez les marchands de la ville. Dès leur achat, on en distribuait aux enfants et une autre partie était gardée en réserve pour le jeudi. Les femmes se rendaient au cimetière en emportant ce qui restait des gâteaux : « la part des morts ». Ces gâteaux étaient également distribués aux pauvres, mais les enfants restaient les principaux bénéficiaires de cette journée des morts qui était toujours très gaie. Jean-Yves Gillon note qu'en Palestine, l'habitude était de distribuer des œufs colorés aux enfants et d'en emporter au cimetière.

Le septième jeudi est celui qui revêt le plus d'importance dans la célébration des fêtes de printemps : le jeudi des cheikhs, ou jeudi des œufs concentre l'essentiel du souvenir. Il consistait en une procession, une prière collective à midi, un grand repas en plein air au cours duquel on s'offrait des œufs colorés (en rouge la plupart du temps), et des jeux guerriers, de force ou d'adresse. Ce jeudi rassemblait une très grande foule qui, ayant préparé des galettes

<sup>4</sup> *Les anciennes fêtes de printemps à Homs*, p. 19.

<sup>5</sup> *Idem*.

<sup>6</sup> Ou hamîs al-qal'a (jeudi de la citadelle).

<sup>7</sup> *Op. cit.*, p.81.

et des biscuits, déjeunait dans les jardins environnant la ville et dansait sur les rives de l'Oronte, rappelant ainsi la célébration du premier jour du carême chez les chrétiens. Destinée à fêter la fin de l'hiver, la promenade de printemps dont le rite essentiel était « l'action de sortir de la ville pour se rendre dans un lieu verdoyant où l'on passe joyeusement la journée »<sup>8</sup>, revêtait un caractère quasiment sacré. Cette promenade était « autorisée » aux femmes qui s'habillaient pour l'occasion de leurs plus belles parures. Il était dit que ce jour-là, la vierge Marie visitait les maisons et les personnes et leur décréait : « Vous resterez ainsi [durant l'année à venir] » ce qui rendait essentiel le fait d'être joyeux. La symbolique de l'échange des œufs à l'occasion du repas est très forte et est en elle-même un condensé de la symbolique des fêtes de printemps. L'œuf marque la rénovation de la nature et de la végétation, il représente également le mythe de la création périodique, le germe originel du monde qui doit être brisé pour que les existences s'épanouissent.

Ainsi, se promener dans la nature vêtu de neuf, offrir des œufs, déguster des salades étaient les rituels des fêtes de printemps en Syrie qui marquaient un renouveau que les hommes se devaient de fêter. Les anciennes fêtes de printemps en Syrie centrale étaient fixées selon un calendrier luni-solaire très difficile à comprendre et à calculer. Or ceux qui savaient l'utiliser ont disparu et avec eux leur savoir ce qui a amené leurs descendants à se caler sur la pratique des prêtres chrétiens pour la détermination de la Pâque, cela d'autant plus facilement que cette dernière était également à l'origine une fête du renouveau de la nature à l'occasion du printemps.

Si la pratique de la célébration des sept jeudis, dont l'ampleur a commencé à se répandre au XIIIe siècle, est aujourd'hui révolue, un héritage subsiste qui est celui de la promenade dans les jardins au moment du printemps et le goût pour la consommation de produits frais à cette occasion. Le sens symbolique a aujourd'hui disparu, mais la pratique subsiste malgré tout.

---

<sup>8</sup> Jean-Yves Gillon, op. cit., p. 67-68.



## 2) *Le nouvel an kurde*

Une fête de printemps existe cependant toujours en Syrie, mais n'est pas célébrée par tous les Syriens. Il s'agit de la fête du nouvel an kurde. Célébrée à Damas dans la Ghouta, elle a lieu chaque année le 21 mars, jour du solstice de printemps<sup>9</sup>. Les Kurdes de Damas se rassemblent dans un jardin et organisent des chants de danses et un spectacle de plein air. Elle est aussi l'occasion d'un pique-nique au cours duquel on partage entre autres des œufs colorés et de la salade. Cette célébration rassemble les Kurdes de la région de Damas<sup>10</sup> qui sont plusieurs milliers à participer à la fête. Elle est dérivée de la fête du nouvel an iranien, *Norouz*. La date du nouvel an iranien correspond au début du printemps. Historiquement le *Norouz* remonte à la dynastie des Sassanides. Le premier jour de l'année était également la fête du roi : les impôts perçus lui étaient apportés et on frappait des pièces d'or à son effigie. La « Maison du feu », foyer secret des Zoroastriens, était soigneusement lavée, rangée et décorée car le soir du dernier mardi de l'année, était célébrée la « fête du feu »<sup>11</sup>. Sur chaque grande place étaient allumés des brasiers par-dessus lesquels les habitants bondissaient en criant aux flammes : « Donne-moi ta belle couleur rouge et prends en échange ma pâleur malade ! ». On faisait alors éclater des pétards et partir les feux d'artifice. Les enfants passaient de porte en porte pour quêter des friandises.

La veille du Jour de l'An, tous se levaient très tôt pour se rendre au bord des rivières, vers les sources, les puits et les points d'eau afin d'y célébrer la fête de l'eau en jouant et en s'aspergeant mutuellement. Une fois le rite purificateur accompli par ces ablutions il fallait manger un aliment sucré, symbole de douceur et de joie.

Aujourd'hui encore le nouvel an iranien est célébré selon les coutumes anciennes héritées. La purification et la symbolique de la fertilité sont les caractéristiques principales de ces rituels. Quinze jours avant la nouvelle année, les femmes font le grand nettoyage et ornent

<sup>9</sup> Pour éviter que ce jour soit associé au nouvel an fêté par les Kurdes, l'Etat syrien en a fait un jour férié et la date officielle de la fête des mères.

<sup>10</sup> On estime à environ cinq cent mille les Kurdes présents en Syrie. (Source : Encyclopédie Encarta, 1999).

<sup>11</sup> Cette fête du feu prend sa source dans une légende qui date de 612 av. J-C. : « Le tyran Zohhâk souffrait d'un mal bizarre : il avait sur les épaules deux excroissances en forme de serpent, qui le faisaient énormément souffrir. Satan (ou un médecin déguisé en satan) conseilla d'appliquer chaque jour la cervelle de deux adolescents pour obtenir la guérison. Le Vizir préposé à ses exécutions eut pitié des victimes. Un seul adolescent était immolé et l'autre était remplacé par un mouton. Les jeunes gens sauvés s'enfuirent dans la montagne (il seraient les ancêtres des Kurdes). Finalement intervint le forgeron Kawa dont les 9 fils avaient été immolés. Il ôta son tablier, le mit sur un bâton pour en faire un étendard et partit pour attaquer le tyran. (...) Il tua le tyran et alluma son tablier pour signaler sa victoire. Depuis lors, chaque année le 21 mars, des feux s'allument sur les montagnes du Kudistan (...) ». Jacqueline Sammali, *Être kurde, un délit ?...*, p. 36.

les maisons. Elles cousent ou achètent des vêtements neufs, préparent des pâtisseries et font germer des graines en signe de renouveau. À côté d'aliments symboles de fertilité, de richesse et de prospérité, on expose entre autres dans les maisons un Coran, un bol d'eau où flotte une feuille verte, un bol de lait, un bocal de poissons rouges, un bol contenant des œufs colorés et un flacon d'eau de rose.

Le treizième jour de la célébration, les familles au grand complet, emportant les plats de germes verts, quittent en procession leur maison pour un pique-nique dans un lieu verdoyant et aéré. Le pique-nique est surtout composé de poisson et de nouilles, gages de bonheur. Les herbes aromatiques et la salade sont les autres composants essentiels du pique-nique. Les germes sont alors jetés dans l'eau très loin des demeures pour en éloigner le mauvais sort. Ce jour de liesse se passe en danses et chants. Il clôture les fêtes du *Norouz*<sup>12</sup>.

Les fêtes de printemps des pays du pourtour de la Méditerranée partagent ainsi de nombreuses similitudes qui sont toutes liées aux symboles de renouveau de la nature et de la vie, de la fertilité. Elles se caractérisent par conséquent par des traits simples qui sont le pique-nique et la promenade dans la nature, probablement pour afficher une proximité symbolique avec la végétation, principale et spectaculaire bénéficiaire de la renaissance du monde. Manger des aliments précis dans un cadre végétal tout en se réjouissant, telles sont les caractéristiques principales de ces fêtes dont une des manifestations les plus vivantes et massive est probablement la fête du printemps en Égypte, Cham el-Nessim.

---

<sup>12</sup> Voir Jacqueline Sammali, op. cit. Je remercie Nasmi Azad, étudiant kurde pour son témoignage.

## C- Cham el-Nessim, fête des jardins

*Cham el-Nessim* signifie « respirer le zéphyr ». Cette fête qu'on dit héritée des pharaons<sup>13</sup> célèbre le printemps. Point culminant de la fréquentation des jardins publics au Caire, elle concerne tous les Égyptiens. Bien qu'elle soit liée au calendrier copte (elle a lieu le lendemain du lundi de la Pâque copte<sup>14</sup>), elle n'est pas une fête religieuse. Entre les Égyptiens et la nature existe un rapport affectif très étroit, notamment lié au Nil qui apporte la vie. Au printemps, on célèbre donc le renouveau de la végétation et passer cette journée dans la verdure est une tradition très ancienne et très répandue. Il était autrefois coutumier de sortir au petit matin pour respirer la brise du printemps, « dont ce jour-là, on croyait qu'elle avait des effets bénéfiques merveilleux »<sup>15</sup> et d'aller se promener dans les jardins potagers et les vergers qui entouraient le Caire<sup>16</sup>. Aujourd'hui, Cham el-Nessim est avant tout une fête de famille que l'on passe en plein air. À défaut de pouvoir se rendre à la campagne, un grand nombre de personnes ne fréquentent les jardins publics du Caire que ce jour-là.

---

<sup>13</sup> Elle serait une manifestation dérivée notamment de la légende d'Osiris. Osiris est un des dieux égyptiens, le plus connu, dieu de l'au-delà et garant de la résurrection humaine. La légende raconte que « à peine roi, il arracha tout aussitôt les Égyptiens à leur existence de privations et de bêtes sauvages, leur fit connaître les fruits de la terre, leur donna des lois et leur apprit à respecter les dieux. Plus tard, il parcourut la terre entière pour la civiliser ». Il s'attira l'amour des hommes et la jalousie de son frère Seth qui organisa un dîner au cours duquel il fit apporter un coffre (qu'il avait fait construire aux mesures exactes du corps d'Osiris) qu'il promit en cadeau à celui qui, s'y couchant, le remplirait exactement. Tous l'essayèrent mais aucun ne réussirent. Osiris à son tour s'y étendit et se précipitant sur le coffre, les convives complices en fermèrent et scellèrent le couvercle. Le coffre fut jeté dans le fleuve qui le porta à la mer. S'ensuivit la quête d'Osiris par Isis (sa sœur et femme) qui retrouva le cadavre du dieu (à Byblos, Liban) et le ramena en Égypte. Mais Seth, l'ayant appris, déchiqueta le corps d'Osiris et en répandit les morceaux à travers l'Égypte. La quête reprit, et Isis enfouit chaque morceau du corps de son frère là où elle le retrouva. Déchiré par les plaintes d'Isis, Rê aurait ressuscité Osiris dont Isis conçut un fils (Horus) qui longtemps caché dans les marais vengea finalement son père en tuant Seth ». De cette légende furent représentés certains épisodes lors des fêtes d'Abydos qui avaient lieu au début du quatrième mois de l'an égyptien quand les eaux de la crue se retiraient. Étaient façonnées de petites statuettes en argile dans lesquelles on plaçait des graines qui germaient au bout de quelques jours conservant la forme de la statuette, les « Osiris végétants ». Comme son dieu, la terre égyptienne renaissait et s'ouvrait à une nouvelle éclosion de vie. Osiris incarne la terre égyptienne et sa végétation périodiquement détruite par le soleil et la sécheresse et périodiquement renaissante, d'où la célébration de cette renaissance, à l'image de celle d'Osiris. Aujourd'hui à Cham el-Nessim, certaines personnes font encore germer des lentilles dans du coton. (D'après Serge Sauneron, « Osiris », . (D'après Serge Sauneron, article « Osiris », dans Georges Posener, Serge Sauneron et Jean Yoyotte, *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, p.204-208).

<sup>14</sup> Elle a été rattachée à la fête de Pâques au VI<sup>ème</sup> siècle par le patriarche Anthanase d'Alexandrie qui organisa le calendrier festif en Égypte.

<sup>15</sup> Edward Lane, *The Manners and Customs of the Modern Egyptians*, p.494.

<sup>16</sup> Aziz S. Atiya (dir.), *The Coptic Encyclopedia*, vol. 7.



Figure 93 : Pique-nique de Cham el-Nessim au zoo. Le Caire.

Le pique-nique constitue une des activités principales de cette journée à l'extérieur. Il contient des aliments rituels tels que les oignons verts<sup>17</sup> qui fortifient la santé et repoussent le mal loin de chez soi, les pois chiches frais (*malana*), qui mangés en cette occasion assurent jeunesse d'esprit et de corps pour toute l'année, et surtout le *fessikh* qui est indispensable. Le *fessikh* est un poisson de type mulot préparé en saumure. Ce poisson très salé et "jauni" par l'ajout d'une épice appelée *qorqom*, proche du safran, est consommé en très grande quantité en ce jour de fête. Plat traditionnel égyptien, sa préparation n'a pas changé depuis 5000 ans<sup>18</sup>. Il était symbole de longévité et de bonne santé pour les Égyptiens antiques. Les vendeurs de poisson salé font leur plus gros chiffre d'affaires de l'année ce jour-là, car la majorité des personnes n'en consomment qu'à cette occasion<sup>19</sup>. On peut encore ajouter dans le panier de pique-nique tout aliment de saison, des graines, des fruits, et parfois du riz au lait<sup>20</sup>. Les œufs<sup>21</sup> durs, peints de couleurs vives, souvent par les enfants, sont également une des

<sup>17</sup> « La place faite à l'oignon et à l'ail, insolite et prépondérante dans la célébration de cette fête est rigoureusement observée d'un bout de l'Égypte à l'autre ; aussi "on peut conclure que notre fête du printemps a emprunté cette coutume à l'antiquité sans toutefois pouvoir préciser exactement le nom de cette fête pharaonique qui lui a donné naissance". Dans l'antiquité, la place qu'occupait l'oignon dans l'alimentation, attestée par Hérodote et par la Bible, est très grande. (...) » (p.223). L'oignon est doté de pouvoirs multiples et parfois magiques : aphrodisiaque, rafraîchissant, calmant, émollient, guérissant les morsures de chiens, les piqûres de scorpions..., jouant un rôle dans la momification, éloignant le mauvais œil, ... L'oignon constitue, avec le pain, également souvent le repas des paysans. Voir Wissa Ceres Wassef, *Pratiques rituelles et alimentaires des Coptes*, p.223-225.

<sup>18</sup> Nabila Massra « Une promenade au goût de poisson », *Ahram Hebdo*, n°4, p.14, 1994.

<sup>19</sup> De nombreux articles de journaux paraissent chaque année au moment de la fête pour mettre en garde les consommateurs sur la qualité douteuse de certains poissons vendus dans le commerce et chaque année des morts sont enregistrées à la suite d'intoxication au *fessikh*.

<sup>20</sup> Décrit par Wissa Ceres Wassef, op. cit., p.221.

<sup>21</sup> Dans la cosmogonie égyptienne antique, la butte initiale du monde (une crête de limon émergée des eaux) reçut

caractéristiques principales de cette fête. Ils donnent lieu (notamment) à un jeu qui a lieu au moment du déjeuner : deux équipes sont constituées, chaque participant possède son œuf coloré. Chacun à leur tour, les participants vont heurter leur œuf contre celui de leur adversaire. Celui qui casse l'œuf<sup>22</sup> de l'adversaire gagne le jeu. Il est à l'origine du proverbe égyptien « jouer avec un œuf et une pierre » qui signifie « être malin ». En effet à cette occasion, certains enfants voulant gagner systématiquement peignaient, pour tromper leur adversaire, une pierre en forme d'œuf afin de casser à coup sûr celui de l'adversaire. Ainsi, celui qui possédait la pierre gagnait car il se montrait le plus malin.

Chaque famille prépare Cham el-Nessim au moins quelques jours à l'avance. En effet, à cette occasion, les Égyptiens bénéficient de quatre jours de congé qui leur permettent de prévoir des activités de loisirs. Les familles les plus aisées quittent le Caire et passent leurs vacances au bord de la Mer Rouge ou à Alexandrie (« sur la côte Nord »). Celles d'entre elles qui ne partent pas du Caire se réfugient, loin de la foule qu'elles dénigrent et rejettent<sup>23</sup>, dans les grands hôtels ou en grande majorité dans les clubs. Celles qui ont des moyens financiers plus limités peuvent se rendre dans des parcs de loisirs qui se trouvent en périphérie du Caire, tels que « Aquacity » ou « Dream Park » dans la ville nouvelle du Six Octobre qui proposent des formules « spécial Cham el-Nessim ». Des entreprises offrent parfois à leurs employés et leur famille un ramassage en autobus et la journée dans un parc de loisirs. Les familles les moins fortunées restent au Caire mais n'en célèbrent pas moins le printemps. Elles se rendent au jardin public, ou au barrage de Qanater, seule « nature » accessible aux citoyens peu aisés et, souvent, ne disposant pas de moyen de transport propre<sup>24</sup>.

Le jour de la fête, munies de paniers débordant de provisions, de ballons, de postes de radio, de narghilé et parfois même de réchauds à gaz, ces familles au grand complet se rendent

---

en présent de Thot (le dieu créateur) « un œuf mystérieux, le premier œuf que le monde ait connu ; un jour la coquille s'ouvrit et d'elle jaillit le jeune soleil, qui aussitôt s'élança à l'assaut du ciel ». L'œuf est donc à l'origine de toute vie sur terre. (Serge Sauneron, « Cosmogonie », dans Georges Posener, Serge Sauneron et Jean Yoyotte, *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, p. 67-69.

<sup>22</sup> Casser un œuf a une charge symbolique importante puisque ce n'est qu'en se cassant que la coquille laisse échapper la vie qu'elle contient.

<sup>23</sup> Les familles qui rejettent le mode de vie populaire mais n'ont pas les moyens financiers d'être membres d'un club ou de quitter Le Caire fêtent Cham el-Nessim chez des amis qui possèdent un jardin ou il arrive qu'elles ne le fêtent pas. Ainsi Amr témoigne : « Nous avions interdiction de sortir, d'aller jouer avec les autres enfants au zoo, parce que nos parents ne supportaient pas l'idée qu'on puisse se mélanger à tous ces gens. Pour nous, Cham el-Nessim ressemblait à une punition. Il ne fallait même pas évoquer l'idée de descendre dans la rue » (Entretien du 26 avril 1999).

<sup>24</sup> « Cham al-Nessim a, comme toujours exigé une mobilisation des autorités, un véritable état d'alerte : augmentation du nombre de bus menant aux parcs les plus célèbres et les jardins du barrage du Delta (Qanater) particulièrement appréciés des promeneurs. Les bateaux mouches et autres embarcations sont envahis, d'où les craintes d'accidents et de noyades (...) », dans *Ahram Hebdo*, « Pâques et Cham al-Nessim. Une tradition qui a



très nombreuses dans le jardin de leur choix : la célébration de la nature prend des airs de kermesse. Installés sous des tentes de fortune, sur des couvertures étendues sur le sol, les groupes recréent un espace familial dans le jardin. On déguste des barbes à papa, on porte des chapeaux brillants, on offre des cerfs-volants aux enfants qui ont été vêtus de leur plus belle tenue de printemps, souvent achetée à cette occasion. Cham el-Nessim est une fête qui se célèbre en famille dans le vacarme de la foule, recherchée et indispensable pour ressentir l'atmosphère de la fête<sup>25</sup>. Les jeux collectifs, le football en particulier, mais aussi des jeux d'équipes dans lesquels garçons et filles se mélangent, sont très présents à cette occasion.



Figure 94 : Jouer au volley-ball, grâce à un "filet" de ceintures tendu entre deux arbres.  
Cham el-Nessim à Orman, Le Caire.

Commencée tôt le matin (dès 9 heures), la fête se poursuit souvent après la fermeture des jardins (vers 17 h) sur les terre-pleins entre les chaussées des routes importantes, les ronds-points herbeux et tout espace de verdure. On continue à y danser, à grignoter des graines de pastèque, à être ensemble, bruyamment parfois jusque tard dans la nuit<sup>26</sup>.

Pour ce jour de fréquentation exceptionnelle, les responsables des jardins publics se préparent à la vague populaire qui submerge leur jardin. Lorsqu'on les interroge, la fête du printemps est la plus grosse catastrophe de l'année pour leur jardin. Les mois qui suivent sont presque exclusivement consacrés à réparer les dégâts, causés par une fréquentation massive,

---

défié les siècles », n°4, p.14.

<sup>25</sup> Un proverbe syrien pourrait fort bien s'appliquer à ce que les Egyptiens ressentent à propos de Cham el-Nessim : « al-janna bilâ nâs ma betendes » (« le paradis sans les hommes ne vaut pas qu'on y mette les pieds »).

<sup>26</sup> Deux ou trois heures du matin n'est pas exceptionnel.

au piétinement des pelouses, aux plantes cassées et arrachées<sup>27</sup>. Mais il n'est pas envisageable de fermer le jardin pour le préserver. En effet, le mécontentement serait très important<sup>28</sup>, et aussi, il serait difficile de se priver d'une des recettes les plus importantes de l'année<sup>29</sup>. Dans les jardins les plus prisés tels le jardin zoologique de Giza, le jardin botanique Orman, le jardin international, celui de Fûstât et le barrage de Qanater, les chiffres de fréquentation du 12 avril 1999<sup>30</sup> sont impressionnants. Par exemple environ 800 000 personnes sont entrées au zoo, 60 000 à Orman et 160 000 au jardin international.

Ce que les familles viennent chercher au jardin public ce jour-là, c'est une idée de nature. Elles cherchent la sensation de l'espace ouvert, de l'air pur. Il se peut qu'elles ne puissent s'asseoir dans l'herbe par manque de place (ou, arrivée une certaine heure, par manque d'herbe), mais le seul fait d'être dans ce qu'on appelle un jardin est ce qui compte le plus. À travers des rites inchangés, on marque, après l'hiver, le renouveau de la végétation et de la nature en général. C'est la vie qui l'emporte sur la mort, la joie sur la tristesse. Cette fête marque une rupture nette entre l'hiver et l'été, symbolisée aujourd'hui par des modifications facilement remarquables, tels que le changement de tenue des policiers : ils abandonnent l'uniforme noir pour un blanc le jour de Cham el-Nessim. Autrefois, la fête du printemps marquait le changement de garde-robe dans les familles : on rangeait les vêtements d'hiver pour sortir ceux d'été.

<sup>27</sup> « Quand la fête est passée, c'est fini, il n'y a plus de jardin ! La pelouse n'existe plus, elle a été tellement piétinée qu'il n'y a plus que de la poussière. On met toute l'année suivante pour que le jardin redevienne beau. La fête, ça c'est un problème ». Madame Thérèse, botaniste du jardin Orman, entretien du 13/12/1999.

<sup>28</sup> Ahmed Mohamed Hakam, directeur du jardin Orman : « Si on fermait le jardin pendant Cham el-Nessim, ce serait trop dangereux pour le jardin car les gens casseraient les grilles. Il n'y a pas de fête sans Orman, spécialement Cham el-Nessim car ici il y a des fleurs et un gazon. (...) Les gens arrivent ici à six heures du matin alors que nous n'ouvrons qu'à dix. Il y a énormément de dégâts à Cham el-Nessim, mais nous ne pouvons pas fermer, les gens feraient un scandale » (entretien du 13/12/1999).

<sup>29</sup> Dans le bilan financier 1999 de Orman, la journée de Cham el-Nessim représente à elle seule 15,5% des recettes de l'année issues des entrées, et l'ensemble des recettes de cette journée (cafétéria, entrées, chips, biscuits, photographies...) près de 17% des recettes totales de l'année.

<sup>30</sup> Cham el-Nessim 1999.





Figure 95 : Orman, un jardin très fréquenté pour Cham el-Nessim, Le Caire.



Figure 96 : L'allée principale du zoo à 10 heures du matin. Cham el-Nessim, Le Caire.

La célébration du printemps est un temps fort dans la vie festive des Cairotes. Les habitudes prises pour ce jour se sont élargies aux autres fêtes. C'est ainsi que la petite fête de fin de ramadan et l'Aïd el-Kébir sont également devenues des moments dont les familles profitent pour se rendre au jardin public. Comme pour le jour de Cham el-Nessim, on achète de nouveaux vêtements aux enfants qu'ils portent pour l'occasion, on emporte le pique-nique, les ballons, la radio et tout ce dont on a besoin pour passer la journée à l'extérieur de la maison. La fréquentation est telle que les grands jardins publics du Caire réalisent près de 30 % des entrées de l'année sur les 8 jours que totalisent ces trois fêtes.





Figure 97 : Vêtements de fête pour les enfants, et pose joyeuse en famille avant d'entrer au zoo. Cham el-Nessim au Caire.



Figure 98 : "Pelouse interdite". Cham el-Nessim à Orman, Le Caire.

Le jardin public se trouve aujourd'hui au cœur d'une pratique très ancrée dans la tradition des Cairotes. Ce qui compte lors de cette fête est de se trouver en contact avec la nature, ou tout au moins avec la représentation que l'on en a. Ce n'est pas le jardin public comme lieu public qui est convoqué à l'occasion de cette journée mais le jardin public comme espace de loisirs et l'idée de nature, symbolisée par les arbres et l'herbe sur laquelle on va

s'asseoir, même s'il n'en reste que les racines. La fête est un jour exceptionnel, de débordement des règles sociales « habituelles » pendant lequel personne n'a plus la possibilité de contrôler les comportements de la foule ni de les endiguer. Elle porte en elle un effet « libérateur » que l'on rencontre à travers les chants, les danses en plein air et face à tous, les jeux de groupes, mixtes pour l'occasion (même le football qui est à l'ordinaire l'exclusivité des garçons). Fêtée massivement, Cham el-Nessim est la manifestation la plus importante<sup>31</sup> (et la seule encore réellement célébrée, un jour précis, avec des rituels précis et suivis, mis à part le nouvel an kurde fêté un peu en catimini en Syrie) des fêtes de printemps, observée au cours de cette étude.

Ces fêtes et ces habitudes au Maroc, en Syrie et surtout en Égypte de sortir dans la nature pour une promenade et un pique-nique au printemps sont des héritages des fêtes, autrefois massivement célébrées dans les pays du sud de la Méditerranée. Elles présentent de nombreux points communs avec les fêtes de printemps que l'on connaît un peu partout dans le monde et qui sont souvent associées au rituel de Pâques. Ainsi, en Allemagne et en France par exemple des rituels anciens, pratiqués jusque dans les années cinquante conduisaient les villageois au bord des rivières pour des pique-niques dans une ambiance de liesse. En Anjou par exemple, Gabriel racontait que lorsqu'il était enfant<sup>32</sup> sa famille au grand complet allait déjeuner, le jour de Pâques, au bord de la rivière où elle passait la journée à jouer sur l'herbe des bords de l'eau. Le déjeuner comportait obligatoirement des œufs durs que les enfants avaient peints la veille. Repos, détente, présence de la famille la plus complète possible, pique-nique et gaieté étaient les ingrédients d'une journée réussie dont les enfants étaient les principaux bénéficiaires puisqu'ils recevaient des pâtisseries. On connaissait aussi ces pratiques dans le sud-ouest de la France, pour lesquels les caractéristiques générales étaient semblables (herbe, eau, œufs, pique-nique). Il semble que ces fêtes de printemps soient extrêmement répandues à travers le monde, et que partout l'œuf, symbole universel de fertilité et de renaissance, en soit un élément essentiel.

---

<sup>31</sup> Au cours des années 1986 et 1987, des courants islamistes égyptiens (les Frères Musulmans, la Jamiyya Islamiyya par exemple) ont dénoncé la célébration de Cham el-Nessim par la totalité des Égyptiens en expliquant aux lecteurs de leurs magazines et journaux que Cham el-Nessim était une fête typiquement copte et ne devait par conséquent en aucun cas être prise en compte dans le calendrier festif des musulmans. La polémique a rapidement pris fin dans la mesure où ils se sont vus répondre que les historiens rattachent la naissance de cette fête à la période pharaonique, bien avant, donc, la naissance du christianisme et à plus forte raison de l'islam, et qu'il s'agit d'une fête égyptienne n'ayant rien à voir avec les religions.

<sup>32</sup> Il aurait aujourd'hui 91 ans.

Aujourd'hui célébrée en ville, pour la seule qui soit encore fêtée de façon importante, la fête du printemps manifeste à quel point la nature, quelle qu'en soit sa forme, occupe un rôle important dans la vie urbaine et la symbolique de la vie. La campagne devenue inaccessible a doté les parcs et jardins du Caire d'un rôle nouveau, celui d'être à la hauteur d'une tradition réinventée et adaptée à un environnement essentiellement minéral duquel la nature a été chassée ou cantonnée dans des espaces réservés. La nature urbaine, sous forme de parcs, permet que s'exprime dans la ville le plaisir et le lien inaltérable entre les différentes formes de vivant.

Les cris, les danses, les chants, les actes partagés comme celui du pique-nique, les marques odorantes (l'odeur forte du *fessikh* par exemple) et visuelles (les tenues neuves, les familles au grand complet, les chapeaux, les œufs...) sont des rituels publics, partagés par tous ceux qui assistent à la fête et marqueurs de l'appartenance identitaire. Le jardin public, par le rassemblement qu'il rend possible, devient le lieu symbolique où s'exprime la communauté des valeurs à l'occasion de la fête. Sans besoin d'une quelconque publicité, la fête de printemps est célébrée chaque année dans la liesse des traditions partagées. Sorte de point de ralliement, le parc public, qui est un lieu aimé des Égyptiens, attire la fête, favorise l'imagination et semble protéger la tradition de la célébration. Profane, la fête n'en reste pas moins porteuse de rituels précis et largement respectés.



Figure 99 : Cham el-Nessim, un pique-nique coiffé. Jardin zoologique, Le Caire.



Le jour de la fête lui-même ponctue le temps du parc et le marque profondément dans son espace de stigmates, dont il mettra plusieurs mois à guérir. Contrairement aux *mawlid-s*<sup>33</sup>, Cham el-Nessim et les fêtes de printemps en général, ne s'impriment pas dans un quartier précis, ne le métamorphosent pas en espace de fête, mais se concentrent dans les grands espaces de verdure pendant la journée, et sur les plus petits plus tard dans la nuit. Le centre-ville qui ne possède pas de grand espace de verdure est étonnamment calme et tranquille, vidé presque de la foule qui s'y presse habituellement. La ville n'attire pas pour cette fête, c'est la « nature » qui en a les faveurs. Le contraste est saisissant entre les rues commerçantes du centre-ville habituellement très actives, et à cette occasion immobiles, et les abords des grands jardins publics, comme le jardin zoologique, où se produisent d'inextricables embouteillages et où se presse une foule multicolore, bruyante et surtout extrêmement nombreuse dans l'attente de pouvoir pénétrer dans le jardin<sup>34</sup>. La fête se concentre dans certains espaces qui sont chaque année les mêmes. Les parcs publics provoquent une sorte de confinement de la fête. Nul besoin de décorations, le parc représente la fête par les personnes qui s'y trouvent et qui y plantent le décor : les tentes, les ballons, le tumulte de la foule...



**Figure 100 : Les abords du zoo à 9 heures du matin le jour de Cham el-Nessim, la foule se presse en attendant de pouvoir pénétrer dans le jardin. Le Caire.**

<sup>33</sup> Fêtes religieuses collectives qui célèbrent la naissance d'un saint autour de son mausolée. Ces fêtes donnent lieu à des « foires » à l'échelle des quartiers. Voir par exemple Anna Madoeuf « Quand le temps révèle l'espace, les fêtes de Husayn et de Zaynab au Caire ».

<sup>34</sup> Le 12 avril 1999 la radio annonçait à 10h du matin qu'il fallait patienter une demi-heure avant de pouvoir pénétrer au zoo...



Figure 101 : Tous les moyens sont bons pour se rendre dans un jardin en famille.  
Cham el-Nessim. Le Caire.

La foule, immense, excessive, qui suscite les débordements des habitudes sociales, permet de rapprocher les corps et de déjouer les âmes. Transgression des contrôles extérieurs ou intérieurs le temps d'une journée, Cham el-Nessim permet l'expression d'attitudes habituellement refoulées et réprouvées. La mixité extrême de cette journée est une des manifestations de la transgression des lois sociales qui s'appliquent en temps ordinaire. Ce jour-là, les comportements différents des autres jours sont acceptés car ils font partie du déjouement de la fête et se produisent au cœur d'un public nombreux et brassé, qui rend le regard d'autrui si présent qu'il en devient invisible, anonyme. La fête du printemps est une forme de rupture dans les normes conventionnelles dans lesquelles les comportements sont habituellement contenus. En effet, la fête n'est-elle pas « un excès permis, voire ordonné, une violation solennelle d'un interdit ; (...) L'excès fait partie de la nature même de la fête ; la disposition joyeuse est produite par la permission, accordée, de faire ce qui est défendu en temps normal »<sup>35</sup>.

L'effervescence de la foule, les jeux, les danses, les chants, l'émulation par le sentiment d'être inclus dans une communauté caractérisent la fête. On observe très rarement des débordements, qui se manifestent dans la violence. Cham el-Nessim est une fête familiale joyeuse et accueillante qui semble contenir ce type d'excès. Elle est vue comme un moment essentiel et indispensable dans la vie des citoyens qui expriment à cette occasion de multiples

<sup>35</sup> Sigmund Freud, *Totem et tabou*, p.211.

espoirs et espérances d'une vie meilleure. Par son aspect joyeux, elle donne, le temps d'une journée, le sentiment d'une autre vie, dont tous les problèmes et soucis seraient exclus, une vie légère et heureuse, dans la communauté de la joie et du partage.

La qualité ou la réussite de la fête ne se mesure en aucun cas aux activités que proposent les directeurs de jardins qui ont d'ailleurs renoncé à organiser des activités spécifiques pour ce jour. Elle réside au contraire dans le dépouillement. L'artifice n'est pas un facteur de réussite et les personnes qui célèbrent Cham el-Nessim n'attendent rien d'autre que de pouvoir s'installer en famille sur un carré d'herbe. L'ambiance et la foule feront le reste. La fête est entièrement aux mains de la population festive qui ne souhaite pas qu'elle soit organisée par les responsables des jardins ou des administrations diverses. Cham el-Nessim (et de plus en plus l'Aïd, sur le même modèle) est une fête spontanée à date fixe, profondément ancrée dans les habitudes annuelles des Égyptiens. La foule en est à la fois spectateur et spectacle.

## **II) LES MANIFESTATIONS CULTURELLES OU SPORTIVES INVESTISSENT LES JARDINS**

Le calendrier des parcs n'est pas seulement marqué par des événements nationaux ou traditionnels. Il s'enrichit également chaque année de manifestations annuelles ou exceptionnelles prévues par les municipalités ou des associations. Les parcs publics sont jugés particulièrement adaptés pour que s'y tiennent des manifestations ouvertes au public. Fréquentés, offrant une atmosphère et une ambiance un peu différente du reste de la ville, le caractère ouvert et non bâti des jardins leur permet d'être polyvalents et de se prêter à toutes sortes de transformations et aménagements temporaires. Seules les places peuvent, comme ces derniers, proposer une surface de plein air aussi vaste. Mais les parcs présentent un avantage supplémentaire, celui de pouvoir contrôler les allées et venues, les entrées et les sorties, et faciliter la surveillance... De nombreuses manifestations de diverses natures y sont organisées. Les activités culturelles sont beaucoup plus nombreuses et diversifiées que les manifestations sportives dont on n'a observé que de rares exemples.

## A- Des manifestations sportives

Le 3 décembre 1997 avait lieu au Bois de l'Agdal à Rabat une manifestation sportive : le cross du Rotary pour les handicapés qui avait été l'objet d'une campagne de publicité très importante dans la ville de Rabat. Des banderoles avaient été suspendues au-dessus de toutes les portes des remparts de la ville et des articles étaient parus dans la presse. Mais le jour de la manifestation, un public relativement clairsemé était présent. Pourtant tout avait été organisé pour accueillir des spectateurs nombreux. Le parcours de course était balisé par des cordes de couleur qui suivaient les allées. Des haut-parleurs avaient été installés pour donner le départ, commenter la course, et surtout diffuser les discours. En effet, ce cross était l'occasion d'un rassemblement important de personnalités de marque qui s'exprimèrent par des discours avant et après la course. Devant la tribune officielle, où se tenaient (entre autres) la Ministre de la Jeunesse et des Sports du Maroc, le *Wali* (préfet) de Rabat et la présidente du Lions Club de Rabat, une petite estrade avait été montée pour les discours officiels que les personnalités avaient été engagées à prononcer. De nombreux journalistes assistèrent aux discours et s'en allèrent ensuite.

Le départ était donné devant la tribune officielle et le parcours en boucle dans le bois se terminait devant cette même tribune. Les participants au cross étaient des enfants handicapés légèrement, ou plus sérieusement, en fauteuil roulant. Le départ fut donné en deux temps : les plus grands et les enfants en fauteuil, puis les petits. Après le départ, les spectateurs se dispersèrent dans le bois pour encourager les coureurs tout le long du parcours. Il semble que le public était constitué uniquement d'adultes concernés directement par la course (un enfant qui court) ou par l'association qui organisait la manifestation (Rotary ou Lions Club). Le public était très visiblement divisé en deux catégories de personnes formant deux groupes distincts : les parents des enfants dont l'apparence montrait qu'ils étaient des « citadins ordinaires » et les membres des clubs qui se distinguaient par leur faculté à rester groupés autour de la tribune officielle, revêtus de tenues à l'occidentale pour cérémonies officielles et pour les femmes d'escarpins inadaptés au sol du bois.





Figure 102 : Les banderoles et fanions de la course du Rotary au Bois de l'Agdal. Rabat.



Figure 103 : Les petits coureurs du cross du Rotary portent un grand dossart. Rabat.

Le bois, dont l'entrée était pourtant largement ouverte et libre semblait avoir été réservé à cette manifestation qui avait fait fuir ses utilisateurs habituels. Exceptionnelle, l'organisation de cette manifestation avait été interprétée par les personnes qui venaient d'ordinaire courir dans le bois, comme une privatisation momentanée du lieu, une appropriation exclusive qui les excluait du bois, les privant ce jour-là de leur pratique usuelle. Interrogé à l'extérieur du bois, Saïd se plaint : « Je ne sais pas ce qu'ils font là-dedans ! Mais tous ces gens en costume, ça m'empêche d'aller courir. C'est payant aujourd'hui ? »<sup>36</sup>. Dénigrée par les usagers habituels du bois, la manifestation avait été cependant soutenue par des responsables de la ville et du pays. Mais en bouleversant son ordre habituel, elle avait déstabilisé la pratique ordinaire du lieu devenant alors l'ennemie des coureurs individuels.

<sup>36</sup> Conversation du 3/12/1997. Saïd, 25 ans a découvert en arrivant au bois qu'il était animé par une manifestation sportive à laquelle il ne s'attendait pas. Il n'avait pas fait attention aux banderoles tendues dans la ville et se sentait très énervé par ce contretemps dans ses projets. Il raillait le caractère « bonne société » qui transpirait de cette manifestation et se réjouissait qu'il ait plu la nuit précédente, détrempant le sol, rendant ainsi très inconfortable l'usage de chaussures à hauts talons.



Rares, mal acceptées, ces manifestations sportives, d'abord « de charité » ont marqué un élargissement des utilisations des espaces publics. Si pour les enfants handicapés le bois était un lieu protégé et un peu en retrait de la ville qui paraissait idéal, il ne semble pas que ce soit le cas pour des manifestations plus importantes comme les marathons. En effet, les bois, les parcs et éventuellement les jardins caractérisés par leur retrait des mouvements de la ville ne sont pas assez « médiatiques » pour des manifestations qui se voudraient importantes. Les grandes courses attirent en effet sur les villes un profit symbolique (et commercial, politique...) recherché de la présence des coureurs s'ils sont vus, supportés par une foule nombreuse, qui ne se trouve pas dans les bois, vides et à l'écart des villes, mais dans la ville elle-même, dans ses rues, fermées pour l'occasion. Les manifestations sportives importantes ne se tiennent donc jamais dans les espaces lointains et fermés des parcs publics. De façon générale, à Rabat, à Damas ou au Caire les manifestations sportives ont rarement lieu dans l'espace public, mais plus volontiers dans les clubs de sports ou les stades, qui sont leurs places naturelles. Lorsque ces manifestations se produisent, elles sont de faible importance, ignorées de la plupart des habitants de la ville où elles se déroulent et généralement accueillies avec dédain. Les grands marathons qui rassemblent des dizaines de milliers de personnes et attirent les caméras se déroulent pour le moment encore tous dans des grandes villes du monde occidental (New-York, Boston, Paris, Dublin...). Liée au statut de la course à pied dans ces villes (encore très marginale), l'organisation de grandes manifestations sportives dans les espaces publics ouverts de Rabat, Damas et du Caire restent rares alors que les manifestations culturelles de types divers se multiplient prenant place en nombre dans les jardins publics, qui semblent bien adaptés pour les accueillir.

## **B- Des manifestations culturelles : faire rayonner les jardins**

### *1) Les festivals de musique : une volonté des municipalités*

En Égypte, au Maroc et en Syrie, les jardins publics sont utilisés durant l'été pour des manifestations musicales organisées par les municipalités. Ces manifestations s'inscrivent dans la volonté des municipalités, comme des responsables des jardins de faire des jardins publics des lieux culturels et de diffuser à travers ces lieux populaires une certaine idée de la culture. Ainsi, les festivals de musique sont essentiellement des festivals de jazz ou de musique classique (arabe ou occidentale).

#### a- À Damas : du jazz à Tishreen

Le parc Tishreen à Damas accueille chaque année depuis le début des années quatre-vingt dix un festival de jazz dans son théâtre de verdure. Dessiné selon le modèle des théâtres antiques, le théâtre de verdure de Tishreen met en scène quelques soirs par semaine au printemps, des groupes de jazz venant d'Europe ou d'autres pays arabes. Parrainés par les centres culturels européens (le centre culturel français par exemple), le ministère du tourisme et celui de la culture, les spectacles sont programmés dans le jardin et dans la grande salle du cinéma central. Les concerts attirent un public très différent de celui qui pratique le parc habituellement. Beaucoup d'Occidentaux expatriés s'y rendent ainsi que les couches aisées de la population damascène. Manifestation de prestige, le festival ne touche pas un public nombreux. Le jazz, bien que relativement bien diffusé reste une musique élitiste, surtout lorsqu'elle prend des formes modernes comme le *free jazz* qui s'éloigne beaucoup des compositions de la Nouvelle Orléans et de Chicago des années vingt à trente.

En invitant, entre autres, des groupes de jazz qui jouent une musique difficile pour les non-initiés<sup>37</sup>, le festival se ferme à un public plus populaire qui fréquente le jardin comme un espace public et non une salle de concert où le spectacle se joue autant que sur la scène. Le jardin rend compte de sa capacité à concilier des modes de fréquentations très différents selon les jours et les heures. Pour les familles aisées de Damas, fréquenter les jardins publics, mis à part pour marcher très tôt le matin, n'est pas une habitude ni une attitude valorisée. En

---

<sup>37</sup> Tel que le groupe Prisme par exemple.

revanche, les fréquenter lors de festivals tels que le festival de jazz du printemps est non seulement acceptable, mais recommandé.

#### b- « Jazz aux Oudaïas » à Rabat

Le festival de jazz de Rabat, « Jazz aux Oudaïas », a lieu pendant une semaine tous les ans en octobre depuis 1996. Il se déroule dans le cadre du patio du musée des Oudaïas qui donne sur le jardin. Chaque soir ont lieu trois concerts qui mélangent les groupes et interprètes marocains aux invités d'autres pays. Pour l'édition 2000 étaient invités des groupes algériens, syriens, tunisiens, français, portugais, italiens, allemands, anglais, hollandais et finlandais. Le principe de ce festival est de mêler les différents instruments traditionnels et nationalités pour des improvisations sur scène. Il est rappelé à cette occasion que musique et végétation participent du même plaisir, celui des sens, la vue et l'ouïe. Dans ce cadre végétal et architectural particulier des Oudaïas, le festival attire chaque année un public de plus en plus nombreux, mais une fois encore très différent de celui qui pratique le jardin pendant la journée. Les places, vendues entre dix et cinquante dirhams<sup>38</sup>, restent relativement onéreuses pour un public populaire amateur. Doté d'une vocation multiculturelle à travers la diversité des nationalités représentées, le festival offre « des parfums multiples des musiques de jazz dans leur plus actuelle et authentique déclinaison, témoins objectifs et multiples du brassage culturel euro-méditerranéen » souligne Jean-Pierre Bissot, directeur du festival<sup>39</sup>. Très fréquentée par les Européens expatriés au Maroc, la manifestation est soutenue par la Délégation de la Commission européenne, les Ambassades et les Instituts Culturels européens au Maroc en partenariat avec le Ministère de la culture et de la communication. Ici comme à Damas, le festival de jazz est une manifestation prestigieuse où il est de bon ton de se rendre. Le jardin du musée est vécu comme un décor particulièrement adapté à la musique. Entièrement fermé par les murailles des remparts de Rabat, l'entrée du jardin est en outre très facile à contrôler et se transforme alors aisément en lieu de spectacle clos, réservé aux seuls spectateurs ayant bénéficié d'une invitation ou payé leur place.

La ville de Rabat tire un grand prestige de ce festival de jazz dans lequel les groupes n'hésitent pas à se produire. La fonction symbolique du jazz est forte ici comme à Damas et le fait que le festival soit dirigé par un Français n'est pas anodin. Bien que le thème de l'inter

<sup>38</sup> Entre environ six francs et trente francs.

<sup>39</sup> Dans Saïd El-Hadini, « Jazz aux Oudaïas, c'est parti », *Libération*, Rabat, 5/10/2000.

culturalité soit mis en avant, les groupes invités sont majoritairement européens et les Marocains sont représentés de façon largement minoritaire sur scène et dans le public. À l'occasion du festival, le jardin des Oudaïas devient un pré-carré de l'élite intellectuelle, culturelle et économique de Rabat et exclut ses usagers habituels. La recette du festival a beau être versée à des associations de bienfaisance, l'événement est loin d'être « démocratique ».

Les Oudaïas et Tishreen connaissent à travers ces festivals prestigieux des temps forts de fréquentation pendant lesquels leur rôle et leur fonction changent. D'espaces de promenade populaire, ils deviennent des lieux de concerts élitistes. Adaptés dans leur architecture à toutes les utilisations, ils semblent convenir parfaitement à ces usages variés. Ces manifestations sont aussi l'occasion d'attirer des tranches de la population urbaine de ces deux villes dans des lieux qu'ils ne fréquentent pas par ailleurs. Les jardins tirent eux-aussi avantage de cette situation qui, une fois par an, les met en valeur et donne l'occasion de les soigner davantage qu'à l'habitude afin de satisfaire un public qu'on estime plus exigeant que l'utilisateur ordinaire.

### c- Le festival du jardin international au Caire

Au Caire, le jardin international est le décor d'un festival de théâtre et de danse qui se déroule chaque année depuis l'inauguration du jardin, du premier juin à la fin du mois de septembre. Des troupes de théâtre caiotes, d'Alexandrie ou d'autres villes d'Égypte se produisent dans un petit théâtre de plein air aménagé au sein du jardin. Ce théâtre peut accueillir un public de cent vingt personnes. Sont invitées également des troupes de danse russes, des groupes de musique arabe de Syrie, du Maroc et d'Irak par exemple (pour l'été 1998). Les représentations ont lieu dans l'après-midi ou en soirée et sont destinées à la fois aux usagers du jardin et à des personnes qui viennent uniquement pour le spectacle. Un programme est diffusé sur prospectus dans la ville. Le spectacle est gratuit et Abdelaziz el-Dardini, directeur du jardin, estime qu'il marque un temps fort dans la vie du jardin. Non seulement il permet à tous les usagers présents dans le jardin d'assister à un spectacle gratuit, mais en plus il attire des personnes extérieures qui ne viendraient pas au jardin sans ces animations. Il considère que le festival de théâtre donne l'occasion de mélanger divers types de spectateurs et que cette diversité est bonne pour la diffusion de la culture.

Il juge en outre qu'un « festival est une manifestation de la civilisation du peuple et [que] le nombre de spectateurs montre que les gens veulent se cultiver et participer à des

événements modernes »<sup>40</sup>. Si ce festival ne fait pas augmenter de façon significative le nombre des entrées dans ce jardin déjà très fréquenté pendant les mois d'été, il marque un temps fort, un moment exceptionnel dans l'année, bien qu'un peu dilué dans le temps (quatre mois). Il renforce l'aspect festif du lieu, favorisé par l'été.

La musique et les jardins semblent très bien s'accorder et dans les trois villes comme dans de nombreuses autres, les lieux de verdure sont souvent le théâtre de festivals de musique variée. Il est frappant de remarquer que les festivals de musique dans deux de ces trois villes sont des festivals de jazz. Le jazz ne bénéficie pourtant pas d'une très large diffusion. Très apprécié dans le monde arabe, il est vrai, il reste cependant une musique élitiste qui n'attire pas un public aussi nombreux que pourraient le faire des festivals de musique arabe traditionnelle ou moderne. Il semble que les festivals soient des moments d'exception aux cours desquels les élites culturelles et économiques des populations opèrent une réappropriation des jardins, populaires dans leur fréquentation habituelle. À une activité exceptionnelle correspondrait alors un public exceptionnel, montrant à quel point ces festivals échappent à la vie habituelle des jardins publics. Lieux hors de l'espace urbain ordinaire, les festivals institueraient un moment hors du temps ordinaire. Devenus de simples décors, pratiques, fonctionnels, en plein air, accessibles et facilement contrôlables, les jardins publics semblent étrangers à ce qui se déroule en leur sein, tout en y étant très bien adaptés.

---

<sup>40</sup> Entretien du 7/05/1999.

## 2) Des expositions aux foires florales

Les jardins et parcs publics sont les lieux privilégiés d'expositions diverses ayant à voir avec la végétation : festival des jardins, expositions florales trouvent naturellement leur place dans ces lieux à Damas et au Caire.

### a- Des expositions florales : attirer les amateurs de botanique

Le Festival des fleurs de Damas a lieu au printemps dans le parc Tischreen. Un long bâtiment blanc, qui n'est pas utilisé le reste de l'année, a été construit spécialement sur les hauteurs du parc. Une esplanade à laquelle on accède par des escaliers, ou sur le côté par des allées, forme une terrasse qui domine le jardin, très en pente. Un pont qui enjambe un petit bras du Barada (sec) permet d'accéder au bâtiment du Festival des fleurs. Pendant ce festival, des espèces variées de plantes à fleurs sont exposées et proposées à la vente au public. On peut y rencontrer des horticulteurs qui expliquent comment les planter et les entretenir. Ce festival donne lieu à des compositions florales sur l'esplanade du bâtiment. Cette manifestation attire un public de plus en plus nombreux qui s'y rend dans le but de regarder les compositions florales mais également dans le but d'acquérir des plantes et en orner leur jardin ou leur appartement. Le Festival des fleurs est une manifestation prisée par tous les Damascènes qui aiment les plantes. Il est l'occasion d'une promenade dans le plus vaste jardin de Damas et permet de trouver un choix important de plantes réunies à un même endroit.

Au Caire, ce type de manifestation existe également et tend année après année à prendre une importance très considérable. Chaque année en mars et avril a lieu pendant six semaines l'exposition « Les fleurs du printemps » dans le jardin du musée de l'agriculture à Doqqi. Sont exposées des variétés très nombreuses<sup>41</sup> de plantes de tous types : pour les jardins, les balcons, les appartements. Une tendance nouvelle depuis une dizaine d'année incite les Cairotes à orner leurs appartements de plantes vertes<sup>42</sup> qu'ils commencent à diversifier. L'exposition est une grande foire aux plantes à laquelle participaient en 2000 cent

<sup>41</sup> Trente mille variétés d'après Dalia Farouk « Printemps fleuri », *Al-Ahram Hebdo*, 12/4/2000

<sup>42</sup> D'après Alexandre Bucciante, ceci n'existait pas il y a une vingtaine d'années. Les familles ne décoraient pas leurs appartements avec des plantes vertes qui ne donnaient ni fleur ni fruit. Aujourd'hui, sous l'influence des téléfilms et films de cinéma étrangers (américains pour la plupart), les familles possèdent de plus en plus souvent des plantes vertes de type ficus ou yucca, qui sont les plus répandues dans les scènes intérieures des feuilletons américains. (Entretien du 29/5/1995).

trente producteurs égyptiens. On pouvait y trouver à la fois les plantes mais également tous les outils et accessoires de jardinage (engrais, pots...).



**Figure 104 : Exposition de plantes dans le jardin du musée de l'agriculture. Le Caire.**

Des stands tenus par des horticulteurs, des agronomes, ou botanistes accueillent les visiteurs qui cherchaient des renseignements sur les plantes. Les journaux évaluaient la fréquentation de l'exposition à environ cinq mille personnes par jour.

Profitant de cet engouement pour les plantes, le directeur du jardin botanique du Caire, Ahmed Mohamed Hakam a également lancé une exposition annuelle de plantes issues de la pépinière du jardin. Cette exposition à but lucratif n'a lieu que depuis 1994 et n'a pas encore remporté un franc succès faute d'une publicité suffisante. Mais le directeur espère que les années passant, la réputation de l'exposition s'amplifiera et attirera un public nombreux. Il souhaite développer cette expérience et en faire un temps fort du jardin botanique : « C'est le rôle naturel d'un jardin botanique de diffuser les plantes. Ça attire des gens nouveaux. » explique-t-il<sup>43</sup>.

Les expositions florales sont des manifestations très appréciées par les citoyens qui au cours d'une visite se plongent dans un univers totalement différent de leur quotidien, riche en couleurs et en enseignements. Elles sont en outre d'excellentes opérations commerciales qui permettent aux exploitants-exposants de vendre une quantité de plantes largement supérieure à celle qu'ils pourraient vendre sans ces expositions<sup>44</sup>. Opérations très rentables pour tous les participants, elles sont attendues chaque année avec impatience et connaissent un succès grandissant.

<sup>43</sup> Entretien du 13/2/1999.

<sup>44</sup> On estime que environ vingt millions de livres égyptiennes ont été dépensées pendant l'exposition florale de

## b- Un festival des jardins

Un festival des jardins, inspiré de la fête des jardins qui se déroule chaque année à Paris à l'automne, a lieu chaque printemps au Caire. Ce festival qui prend, depuis environ cinq ans, une ampleur inédite, consiste à faire découvrir aux Cairotes les jardins publics (et privés) de leur ville. Un guide est édité à cette occasion qui fournit une liste et un petit historique des jardins participant au festival. Organisé conjointement par le Ministère du tourisme et l'Autorité pour l'embellissement et le nettoyage du Caire, le festival des jardins donne lieu à des visites guidées des jardins et à de petites célébrations. En mars 2001, à l'occasion de ce festival, des jardins habituellement fermés au public pour diverses raisons<sup>45</sup> ont été exceptionnellement ouverts. Le jardin Al-Andaluz, situé à Zamâlek près du pont al-Tahrîr était ainsi rendu à son public qui en est privé depuis une dizaine d'années. Le festival a également été l'occasion choisie pour l'ouverture de nouveaux jardins du bord du Nil. Les petits jardins Oum Kalsoum et Ahmed Rami (poète, auteur des chansons de Oum Kalsoum) aménagés récemment le long de la corniche du Nil à Zamâlek, à la suite du jardin al-Andaluz et Al-Pharaon ont été dotés de cafétérias et ont accueilli de nombreux nouveaux visiteurs.

Le festival des jardins, s'il était annoncé dans la ville par des banderoles désignant les jardins ouverts exceptionnellement, n'a pas donné lieu en 2001 à une couverture médiatique importante. La presse écrite n'en a pratiquement pas parlé et les visiteurs sont surtout restés les habitués des jardins publics. Le directeur général de la section jardin de l'Autorité pour l'embellissement et le nettoyage du Caire, Mohamed Abou Sokka expliquait en 1999 que le festival des jardins prenait ouvertement exemple sur les pays du monde occidental pour « améliorer le niveau de pensée des Égyptiens et leur comportement en leur faisant comprendre que les jardins sont très importants pour la vie dans la ville du Caire et qu'il faut les protéger et en prendre soin car ils sont fragiles »<sup>46</sup>.

Les organisateurs du festival cherchent à solliciter culturellement les habitants de la ville en faisant appel à leur sensibilité à la végétation. Ce festival est considéré comme une

---

1999 (Dalia Farouk, « Printemps fleuri », *Al-Ahram Hebdo*, 12/4/2000).

<sup>45</sup> Mohamed Abou Shokka, Directeur Général de l'Autorité pour l'embellissement et le nettoyage du Caire explique que certains jardins publics sont fermés parce qu'ils sont en travaux de rénovation, ou bien parce que les rénovations sont terminées mais les plantes ne sont pas considérées comme assez solides et aussi parce que « vous pouvez vous divertir par l'intermédiaire de vos yeux et non par vos mains, ce qui signifie que tant que ces jardins seront fermés, ils resteront verts et beaux. (...) Il n'est pas nécessaire que les jardins soient ouverts, la beauté passe aussi par la vue ». (Entretien du 21/02/2000).



occasion d'éduquer la population sur le respect des plantes dans les jardins, la propreté et la communauté du bien public. Mais ayant lieu au printemps, haute saison touristique, il est également destiné aux visiteurs occidentaux dans le but de leur montrer à quel point Le Caire est entré dans le groupe des villes développées et modernes, grâce à ses jardins.



Ces moments forts de la vie des jardins, quel que soit leur type, sont des manifestations du statut d'espace public que connaissent les parcs publics. Considérés comme des lieux de rassemblement, de sociabilité et de loisir, leur caractère de lieu de contemplation de la nature est systématiquement mis entre parenthèse. Ils ne sont plus des lieux de nature dont cette dernière est l'élément principal, mais des espaces de la vie commune, publics, dans lesquels la nature est jugée comme un décor agréable. Les événements qui y sont constamment organisés (les festivals de musique, les expositions...) montrent que la nature intervient dans la ville « comme le substrat idéal pour cette formation continue à la vie en société. Discrètement elle catalyse cet échange, libère les esprits, prédispose à entendre et regarder l'inhabituel. On lui attribue la vertu d'euphoriser, de dépayser (...)»<sup>47</sup>. Lors des manifestations organisées dans les parcs publics, ces derniers se révèlent comme des lieux possédant une nature extrêmement multifonctionnelle. La foule rassemblée en ces occasions dans un même lieu n'a pas le même rapport à l'espace et aux autres que lors de la pratique quotidienne ou habituelle au cours de l'année, hors événements. Les buts de la visite sont tendus vers une même attente, une attention commune et provoque une forme de communauté, la manifestation de la culture partagée. Les fêtes concourent à ce que Corinne Lamarche appelle une « efficacité symbolique »<sup>48</sup> qui se manifeste par des actes et des gestes communs, des représentations communes de l'événement. La grande ville permet la multiplication des appartenances et des territoires qui accentuent les individualités, mais la fête et la manifestation permettent de développer « le sentiment d'appartenir à un groupe [qui] ne devient prégnant qu'à l'occasion des manifestations de foule, lorsque les barrières qui isolent les êtres s'effacent brusquement dans l'émotion de la communion collective »<sup>49</sup> que le

<sup>46</sup> Entretien du 21/2/2000.

<sup>47</sup> Ann-Caroll Werquin, Alain Demangeons, « L'entrelacs du végétal dans l'urbanisation », *Annales de la Recherche Urbaine*, n°74, p.44.

<sup>48</sup> « La place publique, lieu de socialisation populaire », *L'espace public dans la ville méditerranéenne*, p.39

<sup>49</sup> Paul Claval, *La logique des villes*, p.458.

lieu public permet. Elle donne l'occasion de provoquer une rupture dans l'ordre quotidien. Elle introduit des troubles dans le déroulement, très normé, de la vie sociale, dans une sorte de « dérèglement de la société » qui pour le temps (désintéressé) de la fête se joue d'elle-même dans d'indispensables excès<sup>50</sup>.

Manifestations exceptionnelles et usages quotidiens se complètent et donnent aux parcs publics un statut particulier dans la ville : à la fois territoire du quotidien, ils sont également des territoires des temps forts des villes.

---

<sup>50</sup> D'après Thierry Paquot, « La fête urbaine », dans *Le monde des villes. Panorama urbain de la planète*, éd. Complexe, 1996, p. 606.

## CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE

Le jardin public par les pratiques qu'on y observe montre qu'il est un espace particulièrement important à Damas, à Rabat et plus encore au Caire. Sa fréquentation dense, la multiplicité des activités, la perception très positive en général qu'en ont ses usagers, et le rejet dont il fait l'objet de la part des classes aisées des populations, montrent qu'il n'est pas un lieu anodin. Sous un aspect introverti, retiré, en quelque sorte absent de la ville, il permet le développement d'activités variées, qui se produisent aussi sur les espaces publics qui pourraient rappeler vaguement un jardin (rond-point herbeux, terre-plein central gazonné d'une avenue...), et montre une capacité à recevoir des séquences différentes de la vie urbaine en adéquation et souvent dans le débordement de son programme implicite ou manifeste<sup>51</sup>.

Sa grande polyvalence est notamment due à sa clôture qui joue un rôle capital dans la définition du lieu et permet de l'approfondir. Le jardin public se définit en creux par rapport à la ville. Il est ce que la ville n'est pas et inversement, tout en cultivant l'interpénétration. Les activités qui s'y déroulent découlent d'un nouveau type urbain de vie qui a transformé le rapport à la nature et aux lieux de plein air. Ce sont des pratiques de socialisation, l'occasion d'un apprentissage urbain et une familiarisation avec des endroits de la ville qui n'appartiennent pas au quotidien. Les jardins de tous les jours sont quasiment des prolongements de la sphère privée alors que les sorties dans les jardins en font le théâtre de moments exceptionnels. Les pratiques quotidiennes routinières ou les moments exceptionnels révèlent davantage que le simple besoin de contact avec la nature. Elles montrent les valeurs mises en avant par les sociétés à l'échelle des usagers, mais également des responsables des jardins publics à travers les animations qu'ils organisent. Le rôle de la famille dans la société, la place de l'enfant dans la ville, les habitudes alimentaires, la pratique religieuse<sup>52</sup>, les rythmes de la ville et les évolutions de la relation à la nature, mais également les activités

<sup>51</sup> Voir Henri Raymond, *Espace urbain et équipements socio-culturels*.

<sup>52</sup> On prie aussi dans les jardins publics du Caire, de Rabat et Damas. À l'occasion de l'appel à la prière (qui est dans certains jardins retransmis par haut-parleur à l'intérieur même du jardin, par exemple au jardin de Fustât (au Caire) certains usagers (exclusivement des hommes), quittent leur banc pour la pelouse qui se transforme alors en un tapis de prière, et prient. Ces prières qui peuvent être individuelles ou en groupe d'hommes (cinq ou six) durent parfois environ une demi-heure. De nombreux jardins au Caire possèdent une mosquée dans leurs murs, mais les personnes qui prient dans le jardin préfèrent prier à l'air libre, montrant ainsi à tous les autres usagers qu'ils observent de façon scrupuleuse les recommandations de leur religion. Si des prières collectives ou individuelles ont été observées dans les jardins, en revanche aucune personne interrogée lors des entretiens n'en a fait mention parmi les pratiques dans les jardins publics.

cachées de la ville, les prises de liberté, et ses exclus se lisent dans la fréquentation et la conception des jardins publics.

On peut également les lire comme un espace de civilité à travers les attitudes et comportements acceptés dans les jardins, le sentiment qu'il est nécessaire de préserver à tout prix la tranquillité des autres usagers, et le « tact » déployé pour s'y installer. Ils sont encore des espaces d'identité dont les plus grands moments de communion collective prennent place lors des célébrations populaires telles que les fêtes de printemps. À l'inverse, les divers actes de dégradation et de vandalisme, permettent de réaliser qu'ils sont dans cette perspective un point de vulnérabilité dans la ville.

La présence de jardins n'assure pas seulement un espace de délasserment, elle montre que le quartier dans lequel ils se trouvent bénéficie d'une certaine reconnaissance des pouvoirs publics (État ou municipalité) et permettent, par un transfert de la reconnaissance de l'espace sur les personnes qui l'habitent, le sentiment d'exister chez des composantes défavorisées des populations. La fréquentation des jardins publics de quartiers divers est de nature à approfondir la connaissance de la ville et à en susciter l'appartenance.

Les jardins publics donnent l'occasion de mettre en œuvre des lectures de villes à des échelles différentes et d'en saisir une partie du fonctionnement. On voit à travers la place qu'occupe le jardin public dans le tissu urbain et dans la vie des citadins que les usagers développent un attachement extrêmement fort à ces lieux de nature urbaine, bien supérieur à celui qu'ils éprouvent à l'égard de tout autre espace public de la ville, car le jardin fait appel aux émotions et aux sens, renvoie chaque homme à la place qu'il occupe. Les jardins publics sont des zones de confluence entre le spatial et le social.

Si les pratiques que l'on a observées jusqu'à maintenant sont essentiellement des activités gratuites, on remarque une demande et une offre de plus en plus importantes de loisirs payants dans les jardins publics. Les municipalités tendent à se désengager de la gestion des espaces de loisirs publics dans la ville et l'on note une emprise de plus en plus forte des espaces dans lesquels les attractions deviennent beaucoup plus sophistiquées et où l'usage des équipements de plus en plus souvent payant. De nouveaux types de jardins « publics » se construisent ou s'aménagent qui remettent en cause la définition traditionnelle des parcs et jardins publics.

## **TROISIEME PARTIE**

# **DES JARDINS PUBLICS AUX ESPACES VERTS : UNE NOUVELLE IDEE DE LA NATURE URBAINE**

## **TROISIÈME PARTIE : DES JARDINS PUBLICS AUX ESPACES VERTS : UNE NOUVELLE IDÉE DE LA NATURE URBAINE**

### INTRODUCTION DE LA TROISIÈME PARTIE

Les jardins publics sont nés d'une relation particulière de l'homme à la nature et de la conviction que la « nature » est bonne et saine pour la ville et les citoyens. Le rapport de l'homme à la nature a beaucoup changé depuis les Anciens, et aujourd'hui la verdure est perçue comme ayant vocation à être disponible et fréquentée par le plus grand nombre. Insérés au Caire lors de l'élan de modernisation du XIXe siècle par la volonté d'Isma'il, à Rabat et à Damas pour que les villes nouvelles répondent aux critères et aux canons de la ville européenne et d'une volonté d'expérimentation architecturale et urbanistique, les jardins publics semblent désormais bien implantés dans nos trois villes. Ils ont trouvé leur place dans la ville et dans ses représentations et semble en être un élément constitutif à part entière, voire de façon « évidente ». Les citoyens apprécient la proximité d'un jardin public ou son accessibilité, et la fréquentation de ces lieux est massive surtout au Caire, mais loin d'être négligeable à Rabat et à Damas. Ils représentent des lieux de respiration, de liberté, des lieux où tendent à se montrer les évolutions des normes sociales. Associés à la fête, à la vie, au repos ou au dévouement, ils sont devenus des lieux essentiels de la pratique urbaine par les couches populaires des citoyens de nos trois villes, qui ne remettent jamais en cause le fait qu'ils existent.

Pourtant, si les autorités publiques locales ont aménagé des jardins tant que la croissance urbaine n'a pas totalement débordé les plans d'aménagements, il faut admettre que les jardins publics constituent dans les plans d'aménagement, au même titre que dans la pratique urbaine, des points de vulnérabilité. Ainsi, à partir de la seconde moitié du XXe siècle à peu près, la croissance des villes est devenue exponentielle et face aux défis d'équipement à relever, ils ont été considérés comme un luxe, ou secondaire, et ils ont souvent

constitué les « seuls » équipements que l'on pouvait ne pas réaliser voire rayer des plans d'aménagements, afin de faire des économies, gagner du temps ou des terrains.

L'évolution de la place des jardins publics dans les plans d'aménagement montre l'importance que les aménageurs, voire la société, accorde aux jardins publics dans une ville. S'ils ne représentent pas des attentes et des nécessités en terme de réalisation urbaine, ils ne sont ni prévus ni aménagés. En revanche, vouloir appliquer un quota quant à leur surface rapportée au nombre d'habitants traduit une autre conception du jardin public et par là-même, une image différente de la ville. La présence de jardins publics est révélatrice d'une image de la ville en actes. La naissance, la diffusion et l'application de la notion d'espace vert sont en cela très révélatrices.

Ainsi, on se demande quelle place, et pourquoi, les jardins publics ont-ils occupés depuis les indépendances au Caire, à Rabat et à Damas et s'ils connaissent aujourd'hui une situation différente de celle de l'époque de leur introduction dans ces villes. Cela implique de s'interroger sur la définition elle-même du jardin public, sa stabilité ou au contraire son évolution, et sur les catégories d'équipements dans lesquelles il est répertorié. Quelle évolution remarque-t-on dans un contexte de mondialisation accélérée des modèles et des influences en matière d'aménagement des villes ? Constate-t-on un désengagement des États dans la gestion des espaces publics, et quelles types de conséquence cela entraîne-t-il ? Peut-on parler de continuité dans la place du jardin public dans la ville, dans leur pratique par les habitants et dans les qualités qu'on leur attribue entre l'époque où ils ont été introduits et aujourd'hui, et cela se passe-t-il partout de la même façon ?

## CHAPITRE 9 : LES JARDINS PUBLICS DEVIENNENT DES ÉQUIPEMENTS

Les jardins publics au Caire, à Rabat et à Damas sont considérés par leurs usagers comme des espaces faisant partie de la ville, qui en sont constitutifs, et comme des éléments d'urbanité. Pour les aménageurs également, les jardins publics sont devenus des espaces et des équipements comme les autres. Ils représentent une partie des installations, constructions, aménagements nécessaires à la ville et à ses différentes activités. Lorsque les jardins publics ont été introduits dans les villes étudiées ici, les aménageurs leur prêtaient deux principales fonctions : une large contribution à l'organisation du tissu urbain et offrir un lieu de loisir sain pour la population. Ces fonctions sont toujours valables et si l'on jette un rapide regard sur ce que l'on attend des jardins publics dans les villes aujourd'hui, on pourrait penser que rien n'est différent de ce qui se passait au XIXe et au début du XXe siècles. Pourtant si l'on y prête attention, on remarque que l'esprit dans lequel les jardins sont conçus a changé. Dépouillée désormais de son appartenance à l'art des jardins, prise en charge par les administrations et les équipes qui les dessinent, la création des jardins publics semble devenue un geste urbanistique fondé sur la standardisation des espaces et leur utilité urbaine. Le passage des jardins publics aux espaces verts est la manifestation d'un changement dans la conception de ces lieux de verdure dans la ville. Les jardins publics, équipements jugés désormais indispensables par les aménageurs des espaces urbains, se développent mais sous des formes nouvelles qui témoignent d'une préoccupation différente de celle du XIXe siècle ou du début du XXe, hautement fonctionnelle, comptable et technique, se traduisant dans leur forme et leurs aménagements internes. Cela semble ouvrir le champ d'une nouvelle définition des jardins publics.



## D) DU JARDIN À L'ESPACE VERT

Il semble que la présence des jardins publics au Caire, à Rabat et à Damas soit aujourd'hui acquise. Malgré leur place parfois réduite au sein des schémas d'aménagement et d'urbanisme et, bien que leur entretien soit une question à résoudre souvent, il ne fait, apparemment, plus de doute pour personne que les jardins publics soient techniquement, humainement, esthétiquement et socialement des espaces nécessaires à la ville. Réclamés par les habitants pour une pratique et une fréquentation variées et toujours plus importantes, les jardins publics tendent cependant à ne plus occuper une place spécifique au sein des plans d'aménagement mais sont considérés comme des équipements au même titre que les autres.

### A- Place du jardin public dans les aménagements urbains d'aujourd'hui

Depuis leur introduction dans les villes, les jardins publics ont connu diverses périodes au cours desquelles leur importance a varié. Les jardins du Caire, aménagés selon le schéma « occidental », sous le règne du khédivé Isma'îl (1863-1879) essentiellement, avec la collaboration de Français<sup>1</sup>, n'appartiennent pas à la même culture ni ne bénéficient du même savoir-faire que ceux de Rabat puis de Damas. À Rabat, au début du XXe siècle, les jardins publics étaient déjà considérés comme des espaces de verdure indispensables à la ville non seulement pour son embellissement mais également pour des raisons d'hygiène, de prestige, d'image et d'aménagement urbain. Aménagés ensuite à Damas (à partir de 1921) par des intervenants français (urbanistes, techniciens...) qui appartenaient pour certains à une forme de « groupe technique de la colonisation » voyageant d'un pays à un autre, les jardins publics n'étaient plus seulement une affaire de paysage, ni de paysagistes<sup>2</sup>, mais surtout une affaire de gestion quantitative de la ville et de répartition des équipements. Cette logique a été amplifiée par le manque de moyens des États et des collectivités locales pour répondre à une situation d'expansion jusqu'à cette période inédite.

En effet, après l'indépendance des pays, l'affirmation des pouvoirs locaux, et le développement des industries, les villes ont connu une croissance spectaculaire qui a amené les collectivités locales et les États à faire des choix en matière d'aménagement. Dans un

---

<sup>1</sup> Voir partie I.

contexte profondément différent de celui du début du siècle, et face aux urgences (logement, voirie, assainissement, ...), la construction de jardins publics a souvent été perçue comme un luxe (des équipements non essentiels) qui, s'il était jugé nécessaire au bien-être de la vie urbaine par les aménageurs, était vu comme secondaire face aux défis que l'explosion démographique des villes lançait aux pouvoirs publics. Un rapide état des lieux de la place occupée par les jardins publics dans les aménagements urbains récents donne un aperçu de l'importance qui leur est accordée.

### 1) À Rabat : un héritage préservé avec difficultés

Les principaux jardins publics de Rabat (le Triangle de Vue<sup>3</sup>, le jardin d'Essai, le bois de l'Agdal et le jardin andalou des Oudaïas) ont été créés sous la direction de Henri Prost de façon concomitante à la ville nouvelle, et dessinés, notamment, par Jean-Claude-Nicolas Forestier<sup>4</sup>. En 1922, alors que la ville nouvelle de Rabat était en voie d'achèvement, la situation était relativement enviable comme le montre le tableau ci-dessous.

Population de Rabat	Superficie bâtie (ha)	Superficie des espaces verts (ha)	Ratio (m <sup>2</sup> / hab)
28 000	189	50	17,8

(Source : Sadik, Biada, *Espaces verts et planification urbaine. Cas de Rabat*, p.37)

**Figure 105 : Tableau du rapport entre la population, la superficie bâtie, celle des espaces verts à Rabat en 1922.**

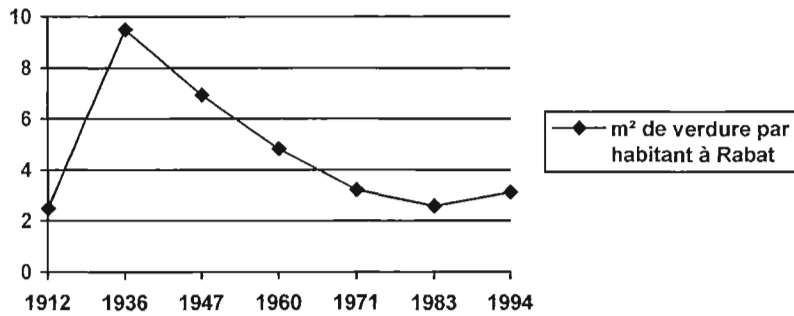
Cette ville nouvelle a entraîné un afflux important de ruraux qui venaient chercher un travail dans la nouvelle capitale. Les villes étant vues comme des lieux de richesse et de travail, des ruraux quittaient en grand nombre la campagne qui ne parvenait plus à les nourrir, pour aller grossir les villes dont l'urgence de la planification était devenue une réalité, afin d'en contrôler l'expansion en tache d'huile. Dès 1930 les premiers bidonvilles apparaissaient à Rabat et en 1936, 22 % de la population vivait dans ce type de quartiers<sup>5</sup>. De 1930 à 1945, la ville faisait face à de tels problèmes de logement, de voirie, d'assainissement et d'hygiène,

<sup>2</sup> Le terme de « paysagiste » était utilisé au XVIIe siècle pour désigner les artistes peignant des paysages. Ce n'est que depuis les années soixante-dix que « paysagiste » désigne les personnes qui élaborent des plans de jardins et aménagent les espaces verts des villes.

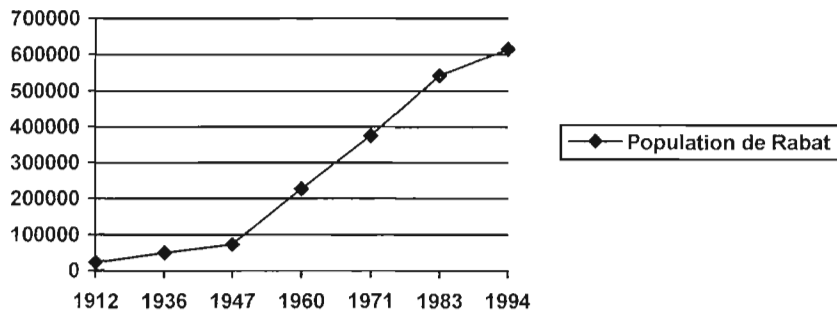
<sup>3</sup> Rebaptisé le jardin Nouzhat Hassan depuis l'indépendance du pays.

<sup>4</sup> Rappelons qu'il était conservateur des promenades de Paris. Il avait été appelé par Lyautey en 1913 pour mener une étude sur la planification des jardins publics à Rabat. (voir chapitre 4, IB2)

que les jardins publics étaient considérés comme très secondaires. Les jardins existants ont été préservés, mais pratiquement aucune nouvelle réalisation n'a été effectuée à cette période. Le nombre de mètres carrés par habitant de verdure décrût à partir de 1936, tandis qu'à partir de 1947, le nombre de mètres carrés de verdure créés par hectare bâti entamait un redressement.



**Figure 106 : Évolution du ratio espace de verdure par habitant (m<sup>2</sup>), 1912-1994.**  
 (Chiffres tirés de : Sadik, Biada, *Espaces verts et planification urbaine. Cas de Rabat*, p.132 et, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat*, Direction de la statistique, Rabat, 1994)



**Figure 107 : Évolution de la population de Rabat, 1912-1994.**  
 (Chiffres tirés de : Sadik, Biada, *Espaces verts et planification urbaine. Cas de Rabat*, p.132 et, *Recensement Général de la Population et de l'Habitat*, Direction de la statistique, Rabat, 1994)

Jugé désormais comme un luxe auquel il était impossible d'accéder, le jardin public est devenu à partir de cette époque une préoccupation mineure chez les aménageurs qui songeaient davantage à loger décentement les nouveaux habitants de la ville. Face à l'afflux de migrants ruraux, à partir des années trente, les jardins publics, de façon générale, ont ainsi été sacrifiés au profit du bâti dont l'ambition était de résorber la grave crise du logement que connaissait la capitale.

<sup>5</sup> Par exemple : Douar Doum, 3 121 habitants et Douar Dbagh 8 231 habitants. *Les Douars de Rabat*, Bibliothèque Générale du Maroc.

Michel Écochard<sup>6</sup> arrive en 1947 au Maroc avec la tâche de faire un nouveau plan d'aménagement de Rabat. Il choisit alors d'appliquer les principes de la Charte d'Athènes en mettant en œuvre un « urbanisme social » visant non seulement à résoudre les problèmes à l'échelle de la ville mais aussi à leur source. Ainsi il organise sa proposition autour de trois grands axes d'action. Tout d'abord, il propose d'agir au niveau de l'aménagement du territoire afin de limiter l'exode rural vers le littoral (axe Kénitra-Casablanca<sup>7</sup>) en répartissant davantage les activités industrielles et commerciales. Ensuite, il fonde son urbanisme sur les principes du zonage et la troisième dimension (la hauteur) pour résoudre les problèmes de logement et tenter de résorber les bidonvilles. Enfin, selon les mêmes théories architecturales, il préconise une uniformisation de la cellule du logement qui serait identique et applicable partout.

La verdure est largement sacrifiée et ne représente qu'un aspect fonctionnel : elle sert de « joint » entre les différentes réalisations. Les terrains réservés<sup>8</sup> pour la création d'un espace de verdure ne sont pas pris en charge par les lotisseurs qui les laissent en friche et deviennent rapidement des décharges. Pourtant prévus dans le plan d'aménagement, ils sont absents des réalisations des cinq nouveaux quartiers<sup>9</sup> de la période Écochard de Rabat.

Après l'indépendance du pays (1956), la gestion de l'urbanisme se modifie relativement peu et la priorité reste aux constructions de logements économiques. Les quartiers dans lesquels sont concentrés ces constructions se densifient toujours davantage, au détriment des espaces, laissés libres entre les constructions, sur lesquels auraient dû (selon les plans) pousser des jardins. L'État qui jusqu'à cette période était le principal moteur de la dynamique urbaine se désengage progressivement, laissant au secteur privé l'initiative de construire des logements, y compris dans des zones où les infrastructures de base (égouts, voirie, électricité...) n'ont pas été installées. De 1956 à 1968, 3334 logements sont construits à

<sup>6</sup> Paris, 1905-1985. Architecte urbaniste. Bien connu de l'administration coloniale, il était un des auteurs du premier plan d'aménagement de Damas. Voir première partie.

<sup>7</sup> Les Français ont aménagé à Casablanca et à Kénitra des ports maritimes de gros tonnage afin de développer les échanges commerciaux entre le Maroc et l'Europe (notamment la France). Les activités portuaires et commerciales se développent sur toute la côte entre ces deux grands ports et attirent de nombreux ruraux qui viennent chercher à s'y faire engager comme manœuvres.

<sup>8</sup> Le droit de l'urbanisme marocain précise qu'un terrain réservé à l'aménagement de lieux de verdure (jardins, espaces verts, terrains de sports...) peut être bâti par son propriétaire au bout de vingt ans, si cet espace de verdure n'a pas été aménagé par la collectivité publique qui l'avait réservé.

<sup>9</sup> Yacoub el-Mansour, Aviation, Souissi, Agdal ouest et la zone industrielle à Yacoub el-Mansour.

Rabat ce qui représente près de 10 % de la totalité des logements construits au Maroc au cours de cette période<sup>10</sup>.

À partir des années soixante-dix, cette politique de construction semble être un échec<sup>11</sup> et une nouvelle politique est alors engagée, visant à prévoir l'aménagement urbain comme un tout appartenant à une entité (le pays). En 1972 est élaboré, par simple transposition de sa conception en France<sup>12</sup>, le premier schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) marocain, celui de Rabat-Salé<sup>13</sup>, dont le but était d'organiser, de structurer et d'orienter la croissance de Rabat.

Dans ce schéma directeur de Rabat-Salé, la priorité demeure le contrôle de la croissance de la ville bien plus que son aménagement et son « embellissement ». Les espaces de verdure sont définis désormais dans une rubrique « autres équipements » et n'occupent qu'une place très marginale. Ils sont confondus avec les cimetières. Les zones d'extension planifiées ne comportent quasiment pas d'espace de verdure et, au contraire, s'étendent au détriment des derniers vergers qui entouraient la ville<sup>14</sup>, sans en préserver quelques hectares,

<sup>10</sup> S. Benzakour, *Essai sur la politique urbaine du Maroc de 1912 à 1975*, Éditions Maghrébines, Casablanca, 1978, p.173.

<sup>11</sup> On compte un million d'habitants dans les bidonvilles sur les quatorze millions d'habitants au Maroc, sans parler des lotissements clandestins périphériques qui se multiplient et se densifient.

<sup>12</sup> La loi française d'orientation foncière de 1967 énonce les principes du SDAU :

« Les SDAU fixent les orientations fondamentales de l'aménagement des territoires intéressés, notamment en ce qui concerne l'extension des agglomérations. Ils déterminent en particulier, compte tenu des relations entre ces agglomérations et les régions avoisinantes, l'équilibre qu'il convient de préserver entre l'extension urbaine et l'exercice d'activités et d'exploitations agricoles et la conservation des massifs boisés et des sites naturels, la destination générale des sols, le tracé de grands équipements d'infrastructure, l'organisation générale des transports, la localisation des services et les activités les plus importantes, ainsi que les zones préférentielles d'extension et de rénovation. Pour exécution, ils peuvent être complétés si besoin en certaines de leurs parties, par des schémas de secteur qui en détaillent et précisent le contenu.

Les SDAU définissent le cadre dans lequel s'exercent les initiatives privées et publiques. Ils orientent et coordonnent les programmes de l'État des collectivités locales, des établissements et services publics établis dans le cadre du plan de développement économique et social. »

<sup>13</sup> Il est fondé sur une définition adoptée par le Ministère marocain de l'Habitat : « Le schéma directeur est un outil de planification urbaine, il dresse pour un horizon temporel défini à moyen terme -généralement vingt ans- les grandes lignes du développement intégré des agglomérations urbaines et leurs zones d'influence directe. Il résout les problèmes généraux, de structurations et d'équipement urbain, orientant le développement du cadre physique de la cité en fonction des prévisions de la croissance, du développement technologique et des institutions urbaines.

Le schéma directeur dégage sous la forme d'un programme global à moyen terme et réalisable par étapes, les actions d'aménagement correspondant aux orientations retenues.

Il oriente et coordonne les programmes d'action de l'État, des collectivités locales et des établissements et services publics, établis, notamment, dans le cadre du Plan National de Développement Économique et Social. Il constitue en outre, un cadre de référence pour les personnes physiques et morales de droit privé dont il guide et oriente les investissements » (*Schémas directeurs*, doc. 1, MUHE, 28/12/1973, p.1).

<sup>14</sup> « Si l'autorité organisatrice s'était trouvée sur un terrain vierge de toute spéculation, une fois la ville arabe projetée, comme cela a été fait d'ailleurs immédiatement, il eut été possible d'assurer plus aisément la conservation de tous les jardins et de toutes les plantations d'orangers qui entourent la ville. Malheureusement là, comme à Casablanca, et pourtant avec moins d'intensité, la situation est déjà engagée et quand on cherche les terrains qu'il serait possible de réserver économiquement pour de larges avenues promenades, pour des rubans de

les terrains constructibles étant jugés trop précieux pour être délibérément laissés « vacants ». En raison de la limite juridique des SDAU, les espaces de verdure sont par conséquent un des premiers équipements que les organismes ayant en charge la réalisation des projets (municipalités, constructeurs publics ou privés, lotisseurs privés...) sont tentés de supprimer pour limiter les coûts et surtout pour utiliser à des fins spéculatives les terrains réservés dans le SDAU aux espaces de verdure. Dans les quartiers anciens, ou densément peuplés, les espaces de verdure existants sont utilisés pour doter ces quartiers d'équipements jugés davantage prioritaires comme des routes, des écoles, des dispensaires. Dans les plans des nouveaux quartiers, les espaces de verdure occupent les terrains qui n'ont trouvé aucune autre affectation parce qu'ils sont résiduels, inutilisables, difficiles à aménager ou impraticables. Lorsque les terrains ne sont pas employés pour des réalisations autres que les espaces de verdure prévus, rien n'est entrepris et ils restent non aménagés, y compris dans les lotissements financés et réalisés par l'État.

Ainsi, si les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme prévoient généralement les espaces de verdure dans les plans de développement des villes, ceux-ci restent souvent non aménagés en raison de la pression spéculative et d'une indétermination de la loi quant à l'acteur qui doit les réaliser<sup>15</sup>.

La réalisation de jardins publics à l'échelle de la ville de Rabat ne s'est pas poursuivie après la création de la ville nouvelle dans laquelle ils avaient été prévus selon un « système de parcs » logique et intégré au tissu urbain. De rares petits squares ont été aménagés dans quelques quartiers périphériques dont les habitants ne parlent jamais lorsqu'on leur demande quels jardins ils fréquentent à Rabat. La majorité des parcs publics se situent dans les quartiers où la densité est la plus faible. La principale préoccupation des administrations municipales de Rabat depuis les années 1980 a été de préserver les jardins existants, sans pouvoir prévoir de nouvelles créations. Depuis les années cinquante, les jardins publics sont les parents pauvres des schémas d'aménagements et de leur réalisation, mobilisés par l'urgence en équipements jugés prioritaires (écoles, routes, dispensaires, électricité, égouts, eau courante...). Dans les schémas d'aménagement, les jardins publics n'ont jamais acquis un statut d'équipement prioritaire. Traités comme les autres équipements dans les prévisions des schémas ils sont en réalité considérés comme secondaires dans les réalisations, face aux défis que Rabat avait à

---

verdure, pour des jardins publics, parmi les constructions qui formeront bientôt la ville européenne, on se heurte à des acquisitions récentes à des hauts prix qui rendent très lourdes les moindres opérations. » (J-C-N Forestier, *Espaces libre et jardins publics au Maroc*, Mission, 1913).

<sup>15</sup> Voir Biada Sadik, p.80-97.

relever dans un contexte de fort exode rural. C'est ainsi que Benabdallah Ouadia, architecte et chef du service du plan dans la commune de Sidi Belyout à Casablanca explique : « Les jardins publics sont prévus dans les villes en fonction des moyens des communes qui ont généralement des besoins énormes en équipements de base. Elles n'arrivent déjà pas à réaliser l'essentiel. Alors, exproprier et racheter des terrains pour aménager un jardin public qu'il faudra empêcher de devenir une décharge, c'est utopique ! »<sup>16</sup>

La situation actuelle n'est pas différente de celle qui existait il y a dix ans et les seuls espaces de verdure créés à Rabat<sup>17</sup> dans les quartiers nouveaux, y compris ceux qui relèvent d'un standing élevé, ne sont pas des jardins publics<sup>18</sup>. On compte aujourd'hui environ deux mètres carrés de verdure par habitant à Rabat. L'espace de verdure désormais privilégié est privé, sous la forme de jardins autour des villas, d'arbres d'alignement ou de ronds points herbeux.

## 2) Au Caire : la redécouverte des jardins publics

Au Caire, les grands aménagements qui ont bouleversé la ville sous Isma'ïl avaient permis l'aménagement de jardins publics importants tels que l'Azbakkiyya, le jardin zoologique de Giza et l'Aquarium à Zamâlek. L'évolution très rapide de la croissance de la ville a été telle ensuite (à partir des années 1930) que ces jardins sont longtemps restés les seuls qui existaient au Caire. Le but principal à leur propos était de les conserver le mieux possible, et cela n'a pas toujours été possible (ni souhaité). Ainsi, tous ont vu leur surface réduite (zoo, Azbakkiyya, Aquarium) quand aucun nouvel espace de ce type n'était aménagé. Les défis auxquels Le Caire a dû faire face étaient si considérables en matière d'infrastructures de première nécessité (logements, voirie, égouts...) que les respirations urbaines et les espaces de détente tels que les jardins ont été largement négligés et oubliés par une municipalité

<sup>16</sup> Entretien du 21/04/1996. Casablanca.

<sup>17</sup> On peut signaler que Rabat n'est pas une exception au Maroc : Casablanca par exemple connaît les mêmes logiques de construction de bâtiments sur des espaces initialement prévus pour des espaces de verdure. Le nombre de mètres carrés de verdure par habitant est extrêmement faible (1,2 m<sup>2</sup> à Casablanca par exemple). Des articles de la presse locale ainsi que les courriers des lecteurs déplorent ce manque de verdure dans les villes et soulignent en le regrettant que les seuls « vrais » espaces de verdure de ces villes sont les jardins aménagés au cours du protectorat français.

<sup>18</sup> Un article de la *Gazette de l'urbanisme* publiée à Casablanca a répertorié en 1995 les diverses formes d'espaces de verdure et les définit. « Jardin public » est une catégorie située parmi les « espaces plantés non spécialisés » et est défini de la façon suivante : « Il se caractérise par sa situation de proximité par rapport à la population d'un quartier, offrant à une moindre échelle que le parc urbain, une palette d'aménagement de paysages : plantations arborées et arbustives, circulation piétonne, bassin, fontaine, kiosque et mobilier urbain léger...etc. » (n°5 du 1er au 15 mai 1995, p.19).

impuissante à faire face à la croissance urbaine exponentielle. Mais depuis le début des années quatre-vingts, un changement est perceptible dans les plans d'aménagement et dans les réalisations concrètes.

En 1917, Le Caire comptait 791 000 habitants. Sa croissance était essentiellement due à l'arrivée de ruraux dont le revenu en baisse ne leur permettait plus de vivre à la campagne, à l'afflux des étrangers, et à l'accroissement naturel qui passa de sept pour mille en 1917 à douze pour mille en 1927. La surface bâtie augmenta considérablement, un réseau de transport en commun fut inauguré avec la construction du tramway grâce à des capitaux européens. Le réseau de rues recouvertes de macadam se développant rapidement en se concentrant notamment dans les quartiers nouveaux. La ville commença à se développer dans toutes les directions.

De 1937 à 1986, la ville passa d'environ 1,3 millions d'habitants à 8,6 millions représentant une part croissante du nombre d'Égyptiens. À partir des années 1930, Le Caire est en effet confronté à l'explosion démographique de l'Égypte, à l'exode rural, à la densification des quartiers déjà existants de la capitale (50 000 habitants au kilomètre carré en moyenne et plus de 200 000 dans certains quartiers) et à leur extension par des constructions souvent illégales. Le problème du logement est le plus central car il entraîne nombre de défis urbains et sociaux.

Depuis le XIXe siècle, l'État a cherché à contrôler le développement urbain du Caire, mais une réelle organisation municipale existe seulement depuis 1949. Selon Robert Ilbert, « il s'est passé en Égypte ce qui s'est passé partout ailleurs : la gestion systématique de l'espace urbain n'a commencé que du jour où la cité a menacé d'échapper à ses habitants et au pouvoir. (...) Le passage trop rapide de la ville millionnaire à la mégalopole ainsi que la transformation radicale de la structure sociale ont rendu le contrôle de l'espace urbain absolument nécessaire »<sup>19</sup>.

Dès les années cinquante, l'État a mis en place une politique d'intervention volontariste sur la croissance urbaine dont le but principal était de décongestionner Le Caire. Un premier schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme élaboré en 1953 prévoyait entre autres la réalisation de villes nouvelles telles que Madinat Nasr (à partir de 1959), et la construction d'autoponts et de routes de contournement du centre-ville (dont la rue Salâh Salem). Il prévoyait également le développement des espaces verts et des pôles industriels en

<sup>19</sup> Robert Ilbert, « Politiques urbaines. Le Caire : à la recherche d'un modèle », p.245-246 (Dans Métral (coord.), *Politiques urbaines dans le monde arabe*).



banlieue. Ce premier schéma directeur était largement inspiré des modèles urbains anglo-saxons, notamment en ce qui concerne la restructuration de la ville autour des espaces verts et la redistribution de l'urbanisation autour de la création des industries hors de la ville. Au-delà de la volonté affirmée de planifier et de contrôler à long terme le développement de la capitale, ce schéma directeur s'est avéré très insuffisant et s'est trouvé rapidement dépassé en raison de l'importante sous-estimation de la croissance de la population sur laquelle il se fondait<sup>20</sup>. Aucune réalisation des jardins prévus dans ce schéma directeur n'a été recensée.

L'insuffisance des mesures prévues par ce premier schéma directeur a donc conduit à l'élaboration d'un second plan général dont les deux principaux objectifs étaient :

« - arrêter l'accroissement physique du Caire en donnant à la ville une taille optimale, matérialisée par la réalisation d'une voie circulaire "contenant" la ville ;  
- accueillir la croissance dans des villes satellites, autosuffisantes, proches du Caire »<sup>21</sup>.

Cinq villes nouvelles sont ainsi créées à partir de 1973<sup>22</sup>. Mais celles-ci attirent une moindre population que prévu et Le Caire continue à s'étendre de façon « spontanée » sur les terres agricoles<sup>23</sup>. La croissance démographique dépasse à nouveau largement les prévisions et annihile les projets du schéma directeur qui doit alors être corrigé.

La nouvelle orientation politique à partir de 1974, l'*infitâh* (ouverture économique), enclenchée par le président Anouar el-Sadate<sup>24</sup>, entraîne un désengagement important de l'État et un développement de l'initiative privée. Le centre-ville se couvre de hauts immeubles, se transformant alors en ce qu'on appelle sur le modèle nord américain un Central Business District. Face aux urgences, des espaces de verdure ne sont ni prévus ni réalisés. Ceux qui existent résistent difficilement à la pression urbaine et à la spéculation foncière.

Un troisième schéma directeur est élaboré en 1980 et engagé en 1981<sup>25</sup> qui considère désormais Le Caire non plus comme une ville mais comme une région qu'il faut préparer à accueillir la population de l'an 2000, et qui prend acte des évolutions récentes de la ville. Les objectifs de ce nouveau schéma directeur<sup>26</sup> sont en accord avec ceux énoncés dans ceux qui

<sup>20</sup> Le schéma directeur de 1956 prévoyait 5,5 millions d'habitants pour le Caire de l'an 2000. En 1965, on recense 4,2 millions d'habitants au Caire et 6,1 dans le Grand Caire.

<sup>21</sup> *Les Cahiers de l'IAURIF*, n°75, p.17.

<sup>22</sup> Quinze de Mai, Six Octobre, El-Obour, Dix de Ramadan et al-Amal.

<sup>23</sup> Ce qui est d'autant plus dommageable pour le pays que ces riches terres agricoles sont rares : seul 5 % du territoire égyptien est cultivable...

<sup>24</sup> Au pouvoir d'octobre 1970 à octobre 1981.

<sup>25</sup> Il est approuvé par le Président de la République égyptienne en mai 1983.

<sup>26</sup> Ce schéma directeur appelé « Long Range Urban Development Master Scheme » est élaboré par l'IAURIF (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de l'Île de France), l'OTUI (Omnium technique d'urbanisme et d'infrastructure) en collaboration avec le GOPP (General Organization for Physical Planning) égyptien. Le

l'ont précédé<sup>27</sup>. Les jardins ou espaces de verdure sont considérés comme marginaux dans le schéma directeur qui prévoit cependant certains aménagements en vue de dédensifier des quartiers surpeuplés. L'objectif est de moderniser la ville en vue de l'an 2000 qui doit marquer, comme une date symbolique, son entrée définitive dans l'ère de la modernité, et la fin des problèmes que connaissent toutes les mégapoles des pays du sud. Ceci doit être réalisé grâce notamment au développement de l'idée des villes nouvelles, et surtout des quartiers nouveaux<sup>28</sup>, dans la périphérie désertique du Caire et la construction d'un boulevard périphérique<sup>29</sup>. Il prévoyait des embellissements de la ville par la verdure : la façade du Nil du centre d'affaires était destinée à devenir un lieu de promenade et d'embellissement, et de nouveaux jardins publics devaient permettre de créer des respirations dans la ville, remplacer des espaces utilisés comme décharges, et servir de réserve foncière pour des projets à plus long terme.

Ce schéma directeur a donné lieu à de nouveaux projets et des ajustements qui ont peu à peu montré que les espaces de verdure étaient à nouveau considérés comme importants et indispensables pour de multiples raisons relevant à la fois et notamment d'une logique de dédensification, de gestion du foncier et de lutte contre la pollution. En 1989, le GOPP évalue la surface d'espaces de verdure au Caire à 580 hectares, ce qui correspond en moyenne à 70 centimètres carrés de verdure par habitant. Aussi, au début des années 1990, une ceinture verte est envisagée afin de délimiter l'agglomération, lutter contre la pollution et offrir aux citadins des espaces de détente et de loisirs. Ce concept de ceinture verte est inspiré des théories anglaises de la cité-jardin alors revisitées. Réactualisées en Grande Bretagne par

---

GOPP est la traduction en anglais de El-Hey'at el-'amma liltakhit el-'omrani (l'Organisation générale pour la planification urbaine).

<sup>27</sup> Arrêter la destruction des terres agricoles et dans ce but offrir aux populations à bas et moyens revenus une offre en logements suffisante et économique dans le désert ; stopper le développement radio-concentrique, en tache d'huile, de l'agglomération ; poursuivre la mise en œuvre des villes nouvelles engagées ; améliorer le fonctionnement de la ville et des conditions de vie des Caiotes, avec une politique de transports publics efficace, une stratégie de localisation industrielle, un développement des équipements dans le tissu urbain, une amélioration des réseaux d'infrastructures ; protéger le patrimoine archéologique et historique ; préserver les ressources en eau ; contrôler la pollution. (D'après *Les Cahiers de l'IAURIF*, n°75, p.18).

<sup>28</sup> Moins coûteux et moins difficiles à réaliser que les villes nouvelles qui demandent de nombreuses infrastructures leur assurant leur autonomie par rapport au Caire, les nouveaux quartiers, « new settlements » dans le vocabulaire des urbanistes égyptiens, n'ont pas autant besoin d'équipements puisqu'ils ont pour unique but de loger les populations à faibles revenus qui continuent à dépendre du Caire pour les infrastructures lourdes. Ils disposent néanmoins d'écoles, de mosquées, de centres médicaux et de services publics divers.

<sup>29</sup> « Ring Road » qui devait initialement faire une longueur de 73 km, délimiter la ville, en améliorer la circulation et permettre aux transports qui desservent le Delta et la Haute Égypte d'éviter la traversée du Caire, et d'assurer une liaison rapide avec les quartiers développés dans le désert. Le chantier de ce boulevard périphérique qui cerne l'agglomération sur les trois quarts de son pourtour commence en 1985. Il est actuellement achevé. Le quart manquant, pour cerner totalement l'agglomération, correspond à la partie

l'architecte Abercrombie, elles sont appliquées au Caire et font l'objet de nombreux rapports et projets au sein du GOPP dès mai 1991.

Chaque réhabilitation de quartier au sein même du Caire fait l'objet de création d'espaces de verdure importants. Ainsi, dans le projet de réhabilitation et de mise en valeur du quartier des tanneries<sup>30</sup>, des jardins et des squares sont prévus à l'intérieur même des îlots d'habitation, mais surtout le long de l'aqueduc afin de le mettre en valeur. Leur surface estimée à l'échelle du quartier est de dix mètres carrés par habitant. Il s'agit d'embellir un quartier peu éloigné du centre de la ville et de faire disparaître tout ce qui est considéré comme laid ou délabré. Le gouverneur du Caire, à l'initiative du projet, souhaitait que 60 % de la surface dégagée par la démolition des bâtiments des tanneries et des habitations vétustes soient reconvertis en espaces de verdure<sup>31</sup>.

La volonté de « verdir » la ville s'est exprimée à travers un grand nombre de réalisations de jardins au Caire à partir des années 1980. Ainsi, le projet du parc de Fustât est mis en œuvre et sa réalisation débute<sup>32</sup>. D'autres parcs urbains, de surface plus ou moins importante, sont créés dans la région du Grand Caire à la fin des années 1980 tels que le jardin International à Madinat Nasr qui a été construit sur une décharge et inauguré le 31 mars 1987, le jardin Dar el-Ulum de Mounira inauguré en 1985<sup>33</sup>, le jardin de Mohammedia inauguré en 1985, le Jardin Culturel pour les enfants à Sayyeda Zeinab, dont le projet a été lancé en 1982, achevé en 1987, et inauguré en 1991.

Les jardins publics et les espaces de verdure en général retrouvent de l'importance dans les schémas d'aménagement et sont effectivement aménagés. Face aux demandes exprimées par la population cairote et aux besoins estimés de la ville, cette création d'espaces de verdure ne représente pas une surface très importante, mais est significative d'une volonté des responsables politiques qui souhaitent augmenter le ratio mètres carrés de verdure par habitant. Le GOPP et l'Autorité pour l'embellissement et le nettoyage du Caire estimaient en 1999 qu'il ne dépassait pas 45 cm<sup>2</sup> et exprimait la volonté du gouvernorat du Caire

---

archéologique du plateau des pyramides, dont la préservation a suscité une forte mobilisation (UNESCO, ONG diverses, ...).

<sup>30</sup> Projet élaboré par l'IAURIF et le GOPP en juin 1995.

<sup>31</sup> Entretien avec Bertrand Reymondon, architecte français travaillant sur le projet de reconversion du quartier des tanneries, IAURIF-GOPP, Le Caire, 23/05/1995.

<sup>32</sup> Il est inauguré en 1991, mais son extension n'est pas terminée. Elle se poursuit encore aujourd'hui. Le projet est de rejoindre le quartier des potiers du Vieux Caire (le Caire copte).

<sup>33</sup> Ce jardin a été aménagé sur le terrain laissé libre par la démolition, dans les années quatre-vingts, de la « Maison des Sciences » (*Dar el-Ulum*), bâtiment du XIXe siècle, qui était le pendant laïc d'Al-Azhar pour la formation des enseignants. La destruction du bâtiment qui était vétuste est d'autant plus symbolique qu'une mosquée a été construite à côté du nouveau jardin.

d'augmenter ce ratio. De fait, de nombreux petits jardins ont été aménagés récemment au Caire. Le long du Nil, en face de l'hôtel Hilton (situé place Tahrir dans le centre ville) deux jardins ont été inaugurés en 1999 (le jardin Oum Khalsoum et le jardin Ahmed Rami, du nom du poète, auteur de nombreuses chansons d'Oum Khalsoum). Des promenades ont été aménagées sur une des rives du Nil à Manyal (près du palais édifié par Mohammed Ali entre 1901 et 1933, qui est d'ailleurs entouré d'un jardin aux riches plantations), et d'autres se sont ouvertes sur les rives du Nil à Zamalek, en face de l'Aquarium. Rendre le Nil aux habitants du Caire est une ambition affichée par le Directeur Général de la section « jardins » de l'Autorité pour l'embellissement et la propreté du Caire, Mohamed Abou Shokka : « Notre gouvernorat a pour projet d'éliminer tout bâtiment qui empêche l'accès au Nil, car ce n'est pas normal que la vue sur le Nil et le profit de l'air frais ne soit pas ouvert à tous, c'est pourquoi nous transformons les bords du Nil en jardins. (...) Nous voulons embellir notre ville à partir du Nil. C'est notre politique et notre atout »<sup>34</sup>. Un nouveau jardin, le parc al-Azhar, est actuellement<sup>35</sup> encore en construction dans le quartier de Darb el-Ahmar. Ainsi, au Caire, les jardins publics et les espaces de verdure depuis le milieu des années 1980 sont à nouveau considérés comme des équipements importants dans l'aménagement et l'embellissement de la ville et de nombreux aménagements et créations sont prévus.

On constate ainsi une grande différence entre ce qui se passe à Rabat et au Caire en matière de jardins publics. À Rabat ces derniers ne semblent pas, comme au Caire, être devenus des équipements à créer dès que cela est possible. L'aménagement urbain au Caire semble s'être emparé du thème de la verdure comme d'une panacée, ce qui n'est pas le cas à Rabat. Investis d'une marque de modernité urbaine, de « civilisation », les jardins au Caire ont acquis récemment une importance qu'ils n'avaient plus jusqu'à la fin des années soixante-dix. On peut souligner que les conditions climatiques égyptiennes, la chaleur, la poussière, la présence d'une très forte pollution, amène davantage, peut-être, les aménageurs et les habitants à s'intéresser aux espaces de verdure et tout espace procurant au moins l'idée de fraîcheur, comme la proximité du Nil. À Rabat, la présence de l'océan d'un côté, du Bou Regreg de l'autre, et le climat tempéré sont peut-être des facteurs expliquant un intérêt moindre quant aux jardins.

---

<sup>34</sup> Entretien du 21/02/2000.

<sup>35</sup> En juin 2002.

### 3) À Damas : préserver la Ghouta pour compenser le manque de verdure urbaine

Depuis l'aménagement des jardins publics prévus dans le schéma directeur élaboré en 1936, Damas a connu une explosion démographique et s'est étendue dans tous les sens. Le plan de 1936 n'avait prévu aucune zone d'extension de la ville et des zones d'habitat spontané s'étaient développées le plus près possible des équipements publics de la ville (écoles, transports, eau...) recouvrant peu à peu les terres agricoles de l'oasis de la Ghouta. À la suite de l'accession définitive de la Syrie à l'indépendance en 1945-1946, puis de l'installation de réfugiés palestiniens en 1967, des quartiers, essentiellement résidentiels, se sont développés en périphérie (Qassa, Mazraa et Abou Roumaneh<sup>36</sup>). Les constructions ont été rapides et n'ont pas laissé de place à des espaces de verdure. Ainsi les nouveaux quartiers et les quartiers de la vieille ville sont très pauvres en surface d'espace de verdure<sup>37</sup>.



Figure 108 : Jardin al-Jahez à Damas. (plan d'aménagement de 1968).

En 1963, Damas compte environ 630 000 habitants et face à la multiplication des problèmes qui semblent alors insolubles avec le plan de 1936, la municipalité de Damas

<sup>36</sup> Le nom de Roumaneh rappelle qu'avant d'être bâti, le quartier était un verger : *roumaneh* signifie en effet grenade.

<sup>37</sup> De 0 à 0,20 m<sup>2</sup> de verdure par habitant.

décide de faire établir un nouveau schéma d'aménagement et d'extension de la ville. En 1968, Michel Écochard et l'urbaniste japonais Banshoya, qui sont chargés d'élaborer ce nouveau schéma d'aménagement, appliquent les principes de la charte d'Athènes et envisagent l'aménagement de la ville selon les différentes fonctions de la ville qu'elle définit : habiter, travailler, circuler, se récréer. Ils cherchent à endiguer la croissance « en tache d'huile » de la ville sur les vergers de la Ghouta et à la protéger en détournant l'extension urbaine vers les zones arides et les flancs du mont Qâssiûn. Ils élaborent un zonage fonctionnel délimitant des quartiers spécialisés dans certaines activités (quartier des ministères, quartier de l'université, quartiers industriels en périphérie...). Ils prévoient la construction d'une rocade qui doit dissuader les véhicules en transit (entre Alep et Beyrouth par exemple) de traverser la ville. Cette rocade doit également jouer le rôle d'une limite au développement de la ville dans la Ghouta<sup>38</sup>.

Ils prévoient deux grands parcs urbains afin de compenser la pauvreté qu'ils constatent en matière d'espace de verdure. L'un est prévu à l'est de la ville, sur des terrains agricoles dans la Ghouta, l'autre à l'ouest sur la route de Beyrouth. Le premier n'est pas réalisé aujourd'hui, et se heurte à la résistance des Damascènes qui considèrent que ce parc public de taille nationale serait synonyme de la destruction de ce qui reste de la Ghouta. L'autre a été réalisé et son inauguration a eu lieu en 1986. Il s'agit du parc Tishreen, dessiné par le célèbre architecte japonais Kenzo Tange, qui, grâce à sa surface de 27 hectares, fait monter à 0,47<sup>39</sup> le ratio mètres carrés de verdure par habitant à Damas. Le parc Tishreen a été aménagé dans une zone de l'agglomération utilisée depuis des décennies par les Damascènes pour la promenade et les pique-niques. De ce fait il s'est intégré à la pratique des habitants et n'a pas connu d'opposition majeure. Mais ce parc, même vaste, est la seule réalisation récente de jardins publics à Damas. Ceux-ci ont été considérés comme des équipements secondaires, peu nécessaires comparativement aux logements, au réseau routier, et aux équipements en eau...

<sup>38</sup> D'après Écochard et Banshoya, *Plan Directeur de Damas, Rapport justificatif*, Damas, 1968.

<sup>39</sup> Il avait été estimé à 0,35 m<sup>2</sup> par habitant en 1985.





Figure 109 : Parc Tishreen à Damas. L'allée principale.



Figure 110 : Parc Tishreen à Damas, vue sur la ville.

Le schéma directeur prévoyait cependant que sur chaque terrain loti, une surface devait être réservée à des espaces de verdure, cela, en vertu de la Charte d'Athènes, fil directeur d'Écochard et Banshoya. C'est ainsi qu'ils ont fait réaliser des bâtiments sur pilotis de six à douze étages destinés à des habitations dont le sol, dégagé des fondations des immeubles devait être aménagé en jardins. Cet espace du rez-de-chaussée devait être collectif et constituer un jardin commun. Mais bien souvent, il a été transformé en parking ou en dépôt collectif. Le code de construction de la ville de Damas prévoit également que des bâtiments de

trois à cinq étages (qui comportent un seul appartement par étage) devaient être entourés d'un jardin dont l'entretien et l'usage, collectifs, incomberaient aux habitants de l'immeuble. Or ces jardins sont souvent devenus privés, ils ont été appropriés par les habitants du rez-de-chaussée du bâtiment. Des espaces interstitiels prévus pour des jardinets de quartier n'ont pas été aménagés et sont rapidement devenus des décharges. De nombreux petits espaces de verdure ont par contre été aménagés donnant à Damas un aspect non minéral. Mais ces espaces de verdure, souvent très petits ne sont pas accessibles aux habitants<sup>40</sup> et ne remplissent en aucun cas une fonction de lieu de loisirs. Il s'agit essentiellement de terre-pleins herbeux dans les rues, de ronds-points « paysagés », de carrés plantés, de gazons d'accompagnement et d'embellissement pour des bâtiments publics.



Figure 111 : Damas, espace vert fermé au public.

<sup>40</sup> Ils sont en effet entourés de grilles sans porte.





Figure 112 : Rond-point paysagé rue Ibn Khaldoun, Damas.

Les opérations de rénovation de quartiers ou d'îlots ne donnent pas lieu à la création d'espaces de verdure, car la spéculation est telle que la pression foncière a raison des projets d'aménagement. Non seulement des jardins publics ne sont pas aménagés mais les jardins privés disparaissent peu à peu avec la vente de terrains sur lesquels se trouvait une maison individuelle avec jardin, remplacée par des immeubles sans espace de verdure, ou par les routes élargies. Si la politique actuelle cherche à verdir la ville, celle-ci ne donne pas lieu (sauf exception) à la création de jardins publics, mais, notamment à des plantations d'arbres d'alignement. Un jardin est en projet sur un terrain vierge situé à côté du jardin municipal (en face de la Tekiyyeh Suleymaniyyeh), mais est dit en concurrence avec le projet d'un hôtel de rang international. Il semblerait que, pour le moment, le projet du parc public sur les terres agricoles de la Ghouta à l'est de la ville soit abandonné. La société d'étude syrienne à laquelle a été confié l'élaboration d'un nouveau schéma directeur a fait le projet de transformer une partie de la place Merjé en un jardin, afin de transformer cet espace central de la ville en un lieu de convivialité<sup>41</sup>.

Les jardins publics ne paraissent donc pas remplir un rôle prééminent en matière d'image de la ville, qui, en tant que capitale, est perçue par les dirigeants comme devant être un modèle de modernité et de prestige. L'image grandiose de la ville est abordée à travers

<sup>41</sup> Voir Anne-Marie Bianquis dans « Transports en commun et aménagements dans l'agglomération de Damas au XXe siècle ». Je n'ai pas eu l'occasion de vérifier si ce projet a été réalisé. On peut cependant noter qu'il s'agit d'un projet intéressant, puisque relativement rare, notamment dans la façon d'aborder les fonctions du jardin, puisque l'idée est ici de créer un lieu de rencontres.

l'architecture et la présence de bâtiments modernes et luxueux<sup>42</sup>, la pénétration de la voiture et l'accessibilité, plus que par l'aménagement d'espaces de verdure.

Ainsi, les aménagements d'espaces de verdure à Damas sont très peu nombreux et concernent essentiellement de très petites surfaces qui sont davantage destinées à embellir la ville qu'à fournir des espaces de loisirs aux habitants. Les jardins publics qui existent déjà sont préservés et pour certains probablement parce qu'ils cachent dans leur sous-sol des abris anti-aériens<sup>43</sup> destinés à résister à une éventuelle attaque israélienne. Les jardins sont pourtant des lieux qui permettent d'installer des citernes d'eau en toute « légitimité ». Malgré ces avantages défensifs, ils sont rares et les aménageurs, de même que les habitants considèrent que le plus beau et le plus grand jardin de Damas reste la Ghouta.

À Rabat et à Damas, contrairement au Caire, les réalisations récentes en matière d'urbanisme n'ont pas donné lieu à l'aménagement de nouveaux jardins publics. La priorité est donnée au logement, à la voirie, à l'assainissement et à des équipements qui semblent plus urgents. Conçus à partir des principes de la Charte d'Athènes, les derniers plans d'aménagement de Rabat et de Damas abordent les espaces de verdure de manière fonctionnelle : ils doivent servir à l'aération du tissu urbain. Le loisir est considéré comme un droit auquel la ville doit subvenir à travers des espaces suffisants et adéquats, qui, par la surface requise, n'ont souvent que la possibilité d'être prévus à la périphérie de la ville. Le trente-septième point de la Charte d'Athènes énonce : « Les surfaces vertes que l'on aura intimement amalgamées aux volumes bâtis et insérées dans les secteurs d'habitation n'auront pas pour unique fonction l'embellissement de la cité. Elles devront, avant tout, jouer un rôle utile »<sup>44</sup>. Ici, l'embellissement ne passe pas par la quantité de verdure présente dans la ville mais par l'organisation rationnelle et fonctionnelle de cette dernière.

Aujourd'hui, les propos des responsables interrogés dans les agences publiques d'urbanisme au cours de ce travail semblent montrer que les jardins publics sont jugés comme des équipements de luxe qu'une ville qui connaît une situation difficile ne peut s'offrir. Classés dans la catégorie des équipements d'embellissement, les jardins publics sont envisagés comme des aménagements à réaliser une fois que tous les problèmes majeurs des

<sup>42</sup> Grands hôtels de rang international, ambassades, bâtiments administratifs, mais également aéroport, bâtiment de la foire internationale etc... (Voir Jean-Claude David « Alep - Damas. La fonction de capitale comme facteur de transformation de la ville »).

<sup>43</sup> Ce qui a rendu un peu difficile la prise de photographies et le dessin de plans sur place...

<sup>44</sup> *La Charte d'Athènes*, p.61-62.

viles sont résolus et non alors que la ville traverse une période difficile. Au Caire cependant, les aménagements récents montrent un certain intérêt des responsables des projets urbains pour les jardins publics y compris dans des quartiers qui connaissent une pénurie d'infrastructures très importante. Les réhabilitations de quartier donnent toutes lieu à des aménagements de jardins. Ils sont considérés comme des éléments indispensables de la modernité, de la beauté et du rayonnement d'une ville. À ce titre, bien que leur nombre et leur importance relative soient très faibles rapportés à la population, des efforts assez importants sont entrepris en vue de hâter leur réalisation.

Il s'agit toutefois de ne pas confondre dans ces plans d'aménagement les jardins publics et les espaces de verdure que les urbanistes nomment « espaces verts ». Ceux-ci recouvrent une définition beaucoup plus large que les jardins publics, et leur surface rapportée au nombre d'habitants ne donne pas toujours une idée de la réalité des espaces que les habitants peuvent effectivement percevoir et utiliser. L'espace vert est une notion récente, d'origine occidentale, qui s'est imposée avec force dans tous les aménagements concernant Rabat, Le Caire et Damas, d'autant plus vite que leurs concepteurs étaient souvent d'origine occidentale. Le jardin public est devenu une catégorie dans la catégorie plus large et générale des « espaces verts ». Cette mutation dans les termes et la classification des espaces urbains utilisés dans le langage des urbanistes et aménageurs est peut-être à l'origine, ou bien la manifestation, d'un changement de perception de ce types d'espaces. On a vu que le jardin public en lui-même ne tenait pas une place importante dans les plans d'aménagements ; ceci est peut-être lié à une modification des manières de l'appréhender. D'un espace de création paysagère, le jardin public est devenu espace vert et par là-même, s'est intégré à une gestion comptable de la ville. On peut se demander si cela a eu des répercussion en termes d'aménagement et d'approche de ces lieux.

## **B- La naissance de « l'espace vert »**

Si c'est à partir de la ville que s'est principalement développé l'art des jardins, c'est également dans le contexte urbain que l'on a introduit une nouvelle notion, celle « d'espace vert » qui traduit une modification de la façon dont les espaces de « nature » sont envisagés dans les villes, désormais perçues comme un ensemble de services<sup>45</sup>.

### 1) *Vers la fin de l'art des jardins publics*

Un jardin ou un parc public est un espace de verdure, préservé au sein du tissu urbain, ouvert au public. Il est caractérisé par un certain nombre de traits paysagers. Il dépend d'une administration spécialisée, dispose d'un mobilier particulier et est doté d'un règlement intérieur. Il s'insère dans des moments particuliers de l'histoire de la ville où il est aménagé et possède une qualité esthétique particulière ; il est revêtu d'un contenu symbolique et d'un ancrage territorial particulier qui lui donnent son identité. Le jardin public, même s'il a toujours été conçu dans le but d'aménager la ville, représente davantage qu'un équipement urbain banal car il possède un sens et un contenu à travers la qualité de son aménagement paysager. Son intérêt réside dans le fait qu'un jardin est unique, non reproductible, car conçu spécialement pour l'espace qu'il occupe dans le tissu urbain.

La création des jardins publics découle d'une élaboration culturelle récente<sup>46</sup> et d'un apprentissage de la perception de la nature et du paysage. Cette dernière, qui a varié et évolué au cours du temps, est à l'origine de la définition de la notion du beau, à la fois dans la nature considérée comme non modifiée par l'homme (la nature « sauvage ») et dans les villes<sup>47</sup>. La conception des jardins a longtemps été définie comme « l'art de disposer et de cultiver un site plus ou moins étendu, dans différents buts d'utilité et de récréation ou d'ornement, ou bien, l'art d'utiliser les éléments que la nature a mis à votre disposition en vous l'appropriant ou en les modifiant selon les besoins »<sup>48</sup>. Cet art consiste également à bien insérer l'objet créé dans le paysage environnant.

La notion « d'art des jardins » n'est pas reconnue au même titre que la peinture, la musique ou la sculpture. Ses créations sont fragiles, vivantes, toujours mouvantes et changeantes, impossibles à conserver en l'état au fil des années et qui ne subsistent dans le temps souvent qu'écrites ou dessinées. Pour être un « art », celui des jardins doit répondre à certains critères qui sont parfois difficiles à établir. L'art est défini par les traités qui lui sont consacrés, qui ne doivent pas être l'œuvre de simples amateurs de jardins, mais de concepteurs dont l'écrit (à la première personne) se présente sous la forme d'une totalité organisée, n'étant subordonné à aucune discipline ou tradition, cherchant à transmettre une méthode de conception, des principes universels et des règles génératives permettant la

---

<sup>45</sup> Voir à ce propos Henry Raymond, *Espace urbain et équipements sociaux-culturels*, p. 103-104.

<sup>46</sup> Voir partie I.

<sup>47</sup> Voir Augustin Berque, « Douter du paysage », p.15.

<sup>48</sup> M. Noyant, « Lois et principes fondamentaux des jardins », p.63.

création<sup>49</sup>. C'est ce que souligne John Dixon Hunt en écrivant que « l'art des jardins, aujourd'hui encore, manque d'un corpus de textes théoriques qui soit comparable à celui de l'architecture par exemple »<sup>50</sup> afin d'être élevé au rang incontestable d'art. En effet, il n'existe pas vraiment de traités qui permettent et soutiennent la création, et l'on n'assiste pas réellement à un renouvellement de l'art de jardins. On constate plutôt la multiplication des connaissances techniques à acquérir en matière d'aménagement de jardins publics. Ils relèvent davantage de la gestion, de la science, des calculs et de la spéculation, au même titre que le sol sur lequel ils sont aménagés, par le biais des règles d'urbanisme auxquelles ils doivent obéir, que de la création artistique<sup>51</sup>. Les jardins publics sont devenus des espaces verts, d'abord en France puis dans nos trois pays.

## 2) *L'invention des espaces verts*

En France, il semble que ce soit en 1903 qu'apparaît pour la première fois la notion d'espace vert<sup>52</sup>, utilisée par l'urbaniste Eugène Hénard à l'occasion de la défense du Champ de Mars, reste de l'Exposition universelle de Paris de 1900. Il inaugure alors un mode de calcul qui sera ensuite repris : il totalise les superficies de tous les parcs, jardins, squares, cimetières, forêts qui sont représentés sur la carte de Paris et calcule le rapport des espaces de verdure aux espaces bâtis et à la population. Il compare alors la situation de Paris et de Londres à la même époque pour prouver à quel point la capitale française est pauvre en espaces verts par rapport à celle d'outre-Manche afin de servir sa plaidoirie en faveur de la conservation du Champ de Mars. Dès 1903 son travail à ce propos définit les termes urbanistiques du concept d'espace vert : les espaces verts constituent des équipements<sup>53</sup>

<sup>49</sup> Ces principes pour valider ou non le fait qu'un livre traitant de l'art des jardins soit un traité sont inspirés de ceux que Françoise Choay définit dans *La règle et le modèle* pour les traités d'architecture et détournés par Jean-Pierre Le Dantec. (Voir Jean-Pierre Le Dantec, « Traités et non traités », Monique Mosser et Philippe Nys, *Le Jardin, art et lieu de mémoire*, p.168-169).

<sup>50</sup> *L'art du jardin et son histoire*, p.14.

<sup>51</sup> Voir Elisabeth Sire, *La nature des jardins*, p. 68.

<sup>52</sup> Pierre Merlin et Françoise Choay attribuent l'invention de la notion à J-C-N Forestier aux environs de 1925. Leurs « ancêtres » seraient les « espaces verdoyants » du Baron Haussmann qui ne sont dès lors plus l'œuvre d'un architecte ni d'un artiste paysagiste, mais celle d'un gestionnaire de service public. (*Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*).

<sup>53</sup> Roger Brunet dans *Les mots de la géographie* définit l'équipement au singulier : « Installation qui sert à produire, à échanger, à assurer des fonctions de la vie sociale ». Il souligne que « les équipements se traduisent par des constructions ou des aménagements matériels ; ils impliquent des investissements souvent importants, d'origine publique ou privée. La localisation des équipements est l'objet de luttes intenses, compte-tenu de leurs avantages comparatifs, et des nuisances qu'ils peuvent également induire ». Il ajoute dans une parenthèse une caractéristique essentielle de l'équipement : « Il s'inaugure, il porte même parfois le nom du décideur ou du

essentiels au bon fonctionnement de la ville ; ils doivent être répartis équitablement dans les divers quartiers de la ville ; le caractère paysager dans les jardins ne joue qu'un rôle secondaire qu'on pourra simplifier pour des raisons d'économie.

Le calcul du rapport entre l'espace vert et l'espace bâti donnera l'occasion de se faire une idée de l'aération des quartiers et de corriger la densité du tissu urbain ; celui de l'espace vert à la population, de déterminer les besoins et de planifier les aménagements. Reste à déterminer un ratio acceptable. Celui que l'architecte britannique Abercrombie utilise en 1943 lorsqu'il élabore son « plan vert » pour Londres est de 17 m<sup>2</sup> par habitant, les quartiers ne l'atteignant pas étant alors considérés comme déficitaires et devant être dotés d'un projet de parc qui engendre la destruction d'un nombre important de bâtiments. Depuis, les ratios sont moins ambitieux afin d'éviter les destructions massives d'îlots bâtis. C'est sur la base du travail de Hénard (la démographie et la surface bâtie) que se fondent aujourd'hui les urbanistes et architectes du monde entier pour définir et planifier les besoins en espaces verts. Les planificateurs ont défini des fourchettes démographiques auxquelles correspondent les divers types d'équipements en espaces verts : un parc métropolitain pour 500 000 personnes, un parc pour 100 000 personnes et un square pour 10 000 personnes par exemple en France. On peut, avec Augustin Berque penser que, « c'est bien une sorte de compulsion, une motivation époquale irraisonnée, qui a imposé au XXe siècle l'idée que la ville ne peut être belle et bonne à vivre qu'au-delà d'une certaine proportion d'espaces verts »<sup>54</sup>.

La notion d'espace vert est très commode à utiliser dans le cadre du zonage recommandé par la charte d'Athènes dans laquelle on peut lire : « Plus la ville s'accroît, moins les "conditions de nature" y sont respectées. Par "conditions de nature" on entend la présence, dans une proportion suffisante, de certains éléments indispensables aux être vivants : soleil, espace, verdure »<sup>55</sup>. Ainsi, tout est question de proportions et la notion d'espace vert répond à un besoin de l'urbanisme, « conséquence d'une manière de penser portée dans la vie publique par une technique de l'action »<sup>56</sup>.

Si la notion d'espace vert est opérationnelle depuis de longues années dans l'urbanisme français, elle fait son apparition dans les textes officiels seulement en 1961<sup>57</sup> au

---

financier, il est durable, il est l'objet de marchés lucratifs (...) ». Cette définition illustre clairement ce que l'on attend d'un jardin public dès lors qu'il est classé parmi les équipements.

<sup>54</sup> « Jardins et urbanité : regards croisés Europe-Asie », dans Mercier Guy et Bethemont Jacques, *La ville en quête de nature*, p.39.

<sup>55</sup> P.36.

<sup>56</sup> *La Charte d'Athènes*, p.100.

<sup>57</sup> Décret n°1298 du 30 novembre 1961.

sein du règlement national d'urbanisme qui souligne l'aménagement nécessaire d'espaces verts lors d'une construction<sup>58</sup>. Cela a son importance puisque ces textes sont ceux sur lesquels la notion d'espace vert sera bâtie à Rabat puis à Damas.

Avec la notion d'espace vert se développe l'amalgame dans une même catégorie d'espaces de verdure très différents : les cimetières, les avenues plantées, les terre-pleins herbeux de même que les ronds-points aménagés côtoient les jardins et leurs surfaces sont comptabilisées ensemble comme l'illustre la définition donnée par Roger Brunet dans son dictionnaire critique *Les mots de la géographie* : « Espace vert : tout ce qui en ville ou autour des villes, introduit des arbres, pelouses et autres formations végétales »<sup>59</sup>. Tous ces éléments relèvent de la même catégorie et par conséquent finissent par être assimilés à des espaces similaires. Le terme générique sous lequel se cachent des réalités diverses finit par aplanir les différences, donner lieu à une image mentale d'un équipement collectif standard, surtout appréhendé à travers sa bonne ou mauvaise répartition dans le tissu urbain.

Concept opérationnel de l'urbanisme, par analogie de raisonnement avec les autres types d'équipement, l'espace vert tend en effet à correspondre à une certaine homogénéité des réalisations, à l'usage d'un même modèle partout, répondant aux mêmes normes et exigences et visant les mêmes objectifs dont, notamment, le contrôle de l'extension et des densités urbaines. C'est ainsi que les jardins conçus dans l'esprit de l'espace vert paraissent à de nombreux auteurs dépourvus de sens et d'âme, vides de signification sociale et historique<sup>60</sup>, bien qu'ils contribuent sans doute à l'amélioration du cadre de vie. Mais l'espace vert conçu comme un équipement comme les autres, fonctionnel seulement, ne cherchant à répondre qu'aux besoins les plus élémentaires, fait sortir le jardin de l'espace public, placé au centre des préoccupations et des villes, qui traduit une logique de participation collective à la cité, d'échanges et de contacts des citoyens entre eux.

<sup>58</sup> Article 7 : « Le permis de construire peut être subordonné au maintien ou à la création d'espaces verts correspondant à l'importance de l'immeuble à construire ».

<sup>59</sup> On peut également se reporter à l'article « Espace vert » du *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, (Merlin et Choay), qui signale à quel point cette notion est « évocatrice mais imprécise ».

<sup>60</sup> Voir par exemple Elisabeth Sire, Monique Mosser, Gilles Clément, Pierre Sansot, Hervé Brunon... Merlin et Choay parlent aussi de l'échec évident pour eux des espaces verts purement et étroitement fonctionnels, ce qui

### 3) L'exportation de la notion d'espace vert

L'espace vert, fils de l'urbanisme occidental s'est exporté avec lui. Les architectes et urbanistes qui ont travaillé dans l'administration coloniale et ensuite ceux qui ont collaboré à l'élaboration de planifications urbaines dans les pays indépendants ont appliqué les théories qu'ils connaissaient et qu'ils utilisaient. C'est le cas de Michel Écochard par exemple. Avant même d'être défini dans les textes, le concept d'espace vert était utilisé par les planificateurs qui appliquaient les principes de la charte d'Athènes et ceux du mouvement moderne (Gropius). L'application du zonage, de la standardisation, et de la répartition équitable des équipements collectifs dans la ville ont été un terreau fertile pour le développement de la notion d'espace vert comme équipement économique urbain. Inséré depuis de longues années (depuis la période coloniale<sup>61</sup>) dans une logique comptable de la ville, l'espace vert n'est apparu officiellement au Maroc qu'en 1978<sup>62</sup>. Il se définit comme « un espace dont la terre est recouverte en majeure partie d'un tapis végétal et comporte des plantations d'arbres et arbustes »<sup>63</sup>. L'adoption de la notion d'espace vert entraîne la définition d'un ratio à atteindre dans les villes. À Rabat, le ratio espace vert par habitant a été fixé idéalement et théoriquement à dix mètres carrés par habitant, qui est le ratio en vigueur en France, et recommandé par l'O.M.C.

Sur le plan du vocabulaire, on peut noter que le terme même d'espace vert a également été exporté. Utilisé en français au Maroc, il peut être utilisé en anglais au Caire (*green area*), ou est directement traduit du français ou de l'anglais en arabe. On parle en effet depuis une vingtaine d'années en Égypte ou en Syrie de *messahat khadra* qui signifie mot à mot espace (*messaha*) vert (*khadra*). On peut également utiliser le terme de *khodra*, qui veut dire « ce qui est vert » et désigne également les espaces de verdure en ville, quels qu'ils soient. *Hadiqa*, ou *guenena*<sup>64</sup>, jardin, sont des termes utilisés, comme en français ou en anglais, uniquement pour

---

expliquerait à l'opposé le succès des jardins publics anciens, qui laissent une part à l'esprit, à l'imaginaire, au symbolique et à la sensibilité esthétique (*Dictionnaire de l'urbanisme...*).

<sup>61</sup> Qui avait fait passer le jardin, de presque exclusivement privé, autrefois, à un espace public dont la nécessité dans la ville n'est plus remise en cause (Voir par exemple M. Ameer, « Fès ou l'obsession du foncier »).

<sup>62</sup> Circulaire ministérielle n°1640 MHAT/3, 13 août 1978 relative aux effets du plan d'aménagement.

<sup>63</sup> Voir Biada Sadik, op. cit. p. 48.

<sup>64</sup> En égyptien, le mot d'arabe classique *Djanna* (qui signifie paradis et désigne aussi le jardin, voir partie 1), se dit *guenena* et est très fréquemment utilisé pour désigner un jardin public, sans d'ailleurs ajouter un terme particulier qui en soulignerait le caractère public.



désigner le jardin au sens strict, et ne désigne jamais les ronds-points paysagés par exemple, qui sont eux répertoriés dans la catégorie *messahat khadra*.

L'adoption de la notion (et du vocabulaire) d'espace vert et d'un ratio à atteindre représentent la traduction, en matière d'urbanisme, de l'adoption d'un modèle occidental de référence de la ville et des équipements dont elle doit être dotée afin d'être reconnue sur le plan international comme une ville moderne. Ainsi Rabat, Damas et Le Caire qui ont, pour leurs derniers schémas directeurs, toutes trois fait appel à des urbanistes d'origine française notamment, ont été évaluées à l'aune de ce ratio appliqué en France et planifiées afin de corriger leurs déficits en espaces verts. La nature urbaine, en devenant espace vert, est passée sous un mode de gestion comptable, confiée à des techniciens peu investis dans les significations des jardins publics adaptés à chaque topographie urbaine sur lesquels on les aménageait, qui sont tenus par contre de répondre à un certain nombre de fonctions assignées aux jardins pour des usagers classés en catégories (les enfants, les mères qui cherchent des lieux sécurisés, les hommes qui veulent se reposer...). Le passé et le futur en matière de jardins publics est devenu un ensemble homogène d'espaces verts confié à des structures administratives publiques destinées à gérer les budgets alloués à ces espaces pour leur création et leur entretien.

### **C- Créer un jardin public : les processus et administrations au Caire, à Rabat et à Damas**

Pour être réalisé, tout aménagement urbain d'envergure dépend de décisions des collectivités locales, de leur financement et de la législation. Il relève ainsi avant tout d'une décision politique. La création des jardins publics entre donc dans le cadre des politiques sectorielles du cadre de vie, qui posent la question des objectifs et des enjeux. Définir un objectif dans ce domaine amène à mettre sur pied un programme d'actions, à prévoir des priorités et un calendrier qui sont révélateurs de l'importance que revêtent les objectifs définis dans la politique publique mise en œuvre<sup>65</sup>. De même, les moyens mis en action pour réaliser le programme, qu'ils soient administratifs ou budgétaires, sont les manifestations de la priorité accordée au projet à réaliser, elle-même définie par l'évaluation qui a précédé la décision d'agir dans ce domaine. Or cette évaluation est réalisée en fonction d'un « référentiel

<sup>65</sup> Voir Madeleine Grawitz, Jean Leca, *Traité de science politique : t. 4, Les politiques publiques*, PUF, 1985.

normatif »<sup>66</sup>, qui donne à voir la ville, et est donc en réalité la représentation que se font les évaluateurs, de ce que devrait être la situation des espaces verts et jardins publics dans la ville<sup>67</sup>. La planification urbaine qui a été adoptée aussi bien à Rabat, à Damas qu'au Caire afin de tenter de réduire les incertitudes concernant la forme de croissance des villes a amené la création d'administrations chargées d'exécuter les schémas directeurs. On assiste aussi à une multiplication de pôles d'initiatives (par le « développement local ») rendant souvent difficile la réalisation des projets.

### *1) Créer un jardin au Caire : un processus long et compliqué*

Toute décision concernant l'urbanisme au Caire doit être prévue dans le schéma d'aménagement et d'urbanisme, adopté par le Président de la République, mais élaboré par le Ministère de l'urbanisme, représenté entre autres par un organisme de planification urbaine créé en 1973 par décret présidentiel (n°1093/1973), le GOPP (General Organisation for Physical Planning), traduction de *el-Hey'at el-'amma liltakhtit el-'onrani* (l'Organisation générale pour la planification urbaine). Cette administration est chargée de la politique générale de planification des villes, dont le Grand Caire, et a une compétence nationale. Le Grand Caire est divisé en trois gouvernorats (Le Caire, Giza, Qaliubiah), chacun administré par un gouverneur, nommé par le Président de la République égyptienne. Les gouvernorats sont chargés des projets urbains de détail. Le gouverneur décide par exemple de la manière dont doit être restructuré un quartier en s'appuyant sur les services techniques du gouvernorat. Il est maître des projets de détail dans la mesure où ils ne s'opposent pas au schéma directeur. Il n'existe pas de plan d'occupation des sols. Ainsi, la décision de créer un jardin au Caire est prise au niveau du gouvernorat.

Après des études, les projets sont évalués et s'ils sont adoptés, leur réalisation est confiée à une autre administration : l'Autorité pour la propreté et l'embellissement du Caire (Cairo Cleaning and Beautifying Authority), créée en 1983. En réalité, il semble que le gouvernorat lui signale les terrains dédiés à l'aménagement d'un jardin public ou d'une plantation et que la CCBA mène à la fois les études de faisabilité, la conception, la réalisation

<sup>66</sup> Muller, Pierre, « Un schéma d'analyse des politiques sectorielles », *RFSP*, n°2, avril 1985, p. 170.

<sup>67</sup> Ce référentiel normatif est le ratio idéal défini et utilisé dans les pays occidentaux, tels que la France ou les États-Unis, pays auxquels les personnes qui ont des responsabilités (à l'Agence urbaine de Rabat, au gouvernorat du Caire par exemple) font sans cesse référence. Dans son article « Politiques urbaines. Le Caire : à la recherche d'un modèle », dans Métral (coord.), *Politiques urbaines dans le Monde Arabe*, Robert Ilbert soulève la question

et l'entretien des jardins, fournissant les plantes (issues d'une pépinière du gouvernorat qu'elle gère) et le personnel (jardiniers, gardiens, et même responsables des jardins). Cette autorité dépend entièrement du gouvernorat<sup>68</sup> tant au niveau budgétaire que des décisions, et est chargée en outre de l'éclairage des rues, de la collecte des ordures ménagères et de leur traitement. Chaque tâche possède un département administratif particulier ayant lui-même son responsable et ses employés, ce qui reflète de façon nette la pression administrative couramment observée en Égypte. Occupant un bâtiment indépendant, très imposant, situé dans le quartier de Ghamra (dans le nord du Caire), l'Autorité pour l'embellissement et la propreté du Caire se flatte de ses réalisations en mettant en avant le nombre de mètres carrés de verdure gagné chaque année, et le nombre d'arbres plantés<sup>69</sup>.

Les employés du service de conception des jardins publics au Caire sont à la fois dans les bâtiments du gouvernorat (à Abdin) et dans ceux de la CCAB. Ce sont généralement de jeunes diplômés (équivalent du baccalauréat) de sections techniques (dessin industriel), très rarement des architectes, jamais des paysagistes<sup>70</sup>, sauf en cas d'appel d'offres à l'extérieur des services techniques du gouvernorat<sup>71</sup>. Ils dessinent les jardins en fonction d'un cahier des charges qui leur indique par exemple le nombre de bancs à prévoir pour un nombre donné de mètres carrés<sup>72</sup>, les équipements minimum à y implanter, ainsi que le budget dont ils disposent par feddan<sup>73</sup> à réaliser.

L'ambition du gouvernorat, relayée par l'Autorité pour l'embellissement et la propreté du Caire, est décrite par son directeur général, Mohamed Abou Sokka : « Nous voulons augmenter le ratio de jardin par personne à 4 mètres carrés, cela veut dire que notre espoir est que chaque personne au Caire dispose de 4 mètres de verdure. Notre but est celui-là, et que cela devienne le standard national »<sup>74</sup>.

---

de l'absence d'un modèle « local » d'urbanisme et l'application mimétique des modèles urbains des anciennes métropoles coloniales.

<sup>68</sup> D'après Pierre-Marie Tricaud, elle dépendrait également du Ministère de l'équipement.

<sup>69</sup> Elle établit notamment des listes annuelles sous le titre de « Ce qui a été fait comme travaux pour l'embellissement du Grand Caire » présentées sous trois rubriques : les jardins, le nombre d'arbres plantés et également les espaces sous les ponts.

<sup>70</sup> La formation de paysagiste n'existe pas en Égypte. Des cours de « paysagisme » sont dispensés dans les cursus d'horticulture et d'architecture, mais ceux-ci ne débouchent pas sur un diplôme spécifique.

<sup>71</sup> Comme c'était le cas pour le jardin culturel pour les enfants à Sayyeda Zeinab. Il faut noter que dans certains cas, comme le parc Al-Azhar en cours d'aménagement actuellement, l'architecture du jardin est confiée à l'organisme qui finance le jardin, la fondation Aga Khan dans ce cas, qui elle, a fait appel à un paysagiste choisi sur appel d'offres.

<sup>72</sup> D'après les entretiens avec les ingénieurs Khaled et Magdi au gouvernorat du Caire le 24/05/1995.

<sup>73</sup> 1 feddan = 4200 m<sup>2</sup>. À titre d'exemple, en 1995, l'Autorité pour l'embellissement et la propreté du Caire disposait d'un budget moyen de 21 000 £E (environ 40 000 FF) par feddan pour réaliser les jardins, tout compris.

<sup>74</sup> Entretien du 21/02/2000.

## 2) *Le processus de création d'un jardin à Rabat : une multiplicité d'intervenants*

A Rabat, plusieurs ministères partagent des responsabilités en matière de création et de gestion des espaces verts : le Ministère de l'intérieur (par l'intermédiaire de la *Wilaya*, préfecture, et de sa division des espaces verts et plantations), le Ministère de l'agriculture, le Ministère de la culture, le Ministère de la jeunesse et des sports, le Ministère de l'équipement. Deux administrations principales s'occupent des jardins publics : l'Agence urbaine de Rabat et la *Wilaya*, qui délègue aux municipalités.

Le premier acte de planification d'un espace vert est le fait du Ministère de l'habitat et de l'Aménagement du Territoire par l'intermédiaire de l'Agence urbaine qui possède un rôle général de planification de la ville à l'échelle de la communauté urbaine et établit les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme. Elle réserve et acquiert notamment les terrains destinés à la création de jardins publics. Les communes entretiennent les jardins publics existants<sup>1</sup> et réalisent les nouveaux projets, en utilisant notamment une pépinière municipale. Une différence est établie entre les jardins publics à l'échelle de la ville (les jardins de taille moyenne et petite), confiés à la gestion directe de la municipalité sur laquelle ils sont situés, et les parcs de surface plus grande (par exemple les parcs récréatifs de Témara et Mamora) dont l'entretien revient à la Communauté urbaine et à la Direction des Eaux et Forêts du Ministère de l'agriculture. La conception des jardins est confiée aux services techniques de la municipalité, qui faute de moyens budgétaires, ne réalisent que rarement les jardins prévus dans le schéma directeur. Les jardins et espaces verts à Rabat, relèvent d'une multiplicité d'administrations, dont les responsabilités sont diffuses et imprécises. On peut néanmoins considérer que c'est la *Wilaya* qui joue le rôle principal dans leur création, leur financement et leur entretien.

---

<sup>1</sup> Il y a des exceptions à cela puisque (par exemple), le jardin d'essais (depuis le 6/03/1992) et le jardin des Oudaïas (depuis le 10/04/1944) qui sont classés « patrimoine national » sont directement placés sous la responsabilité du Ministère de la culture (Direction du patrimoine).

### 3) *La création d'un jardin à Damas : remplir le cahier des charges*

En règle générale en Syrie, les jardins publics relèvent des municipalités : les terrains sont municipaux et l'entretien est assuré par la municipalité, même s'il arrive, comme à Alep par exemple, que celui-ci soit confié à une société publique dont le rôle est d'assurer principalement le nettoyage des allées et l'arrosage<sup>2</sup>. La création d'un jardin est décidée par les pouvoirs municipaux - le conseil municipal élu - lorsque ceux-ci révisent le plan d'occupation des sols de la ville, sur le budget d'investissement de la ville qui dépend de dotations de l'État. La conception des jardins est alors confiée au bureau d'études du service des jardins publics de la municipalité dans lequel exercent des techniciens et des ingénieurs. Par manque de moyens budgétaires, la municipalité laisse le soin aux techniciens du service des jardins publics de concevoir les jardins en fonction d'un cahier des charges destiné à fixer et remplir les fonctions que l'on assigne au jardin. Les fonctionnaires du bureau d'étude, essentiellement de jeunes diplômés, délimitent le jardin et le dessinent sans posséder de formation de paysagiste. À Damas également, le recours à des paysagistes professionnels privés est exceptionnel<sup>3</sup> car jugé trop onéreux.

D'après Fawaz Baqer<sup>4</sup>, architecte à Alep, il existe une certaine confusion dans les attributions des diverses administrations chargées des jardins publics. Il explique qu'en effet à Damas, non seulement la municipalité possède des services des parcs et jardins, mais le Ministère du tourisme et le Ministère de l'équipement également. La fourniture des plantes, de l'eau d'arrosage ou l'entretien ne dépendent pas des mêmes services, entretenant une multiplication d'interlocuteurs, une indétermination des tâches de chaque administration tant sur le plan de la conception que pour l'entretien des jardins ainsi que sur le montant des budgets à allouer à ces espaces.

Concernant la conception des jardins publics dans ces trois villes, ce qui ressort avec le plus de force (au delà d'une indétermination et d'une multiplication générale des services dont relèvent les jardins publics et espaces verts) semble bien être le manque de moyens

---

<sup>2</sup> Société Rotqo.

<sup>3</sup> Seulement pour une réalisation ayant une valeur de représentation nationale, comme le parc Tishreen, par exemple. Dans ce cas, on fait appel à des professionnels étrangers car la formation propre de paysagiste n'existe pas en Syrie. En général, les professionnels syriens qui se disent paysagistes sont diplômés d'architecture ou d'horticulture, ou ont étudié à l'étranger.

<sup>4</sup> Entretien du 20/10/1998.

financiers qui empêchent la mobilisation de moyens « artistiques »<sup>5</sup> à l'occasion de la création ou de la rénovation des jardins publics. Comme tendent à le confirmer les propos de Mohamed Abou Sokka, ce qui est principalement attendu de la création d'un nouveau jardin est l'augmentation du nombre de mètres carrés de verdure par habitant. Nous ne sommes plus dans le concept de jardin public paysager, ayant un sens, une signification urbaine particulière, mais dans une gestion presque uniquement comptable de verdure. Il ne s'agit plus en effet de jardins publics, mais bien d'espaces verts, vécus comme des équipements fonctionnels, instruments urbanistiques, standardisés pour une conception rapide et aisée par des personnels techniques non formés à ce type d'exercice, sinon dans le sens du respect du cahier des charges. Les jardins sont vus comme une superposition de fonctions, et ces fonctions qu'on souhaite leur voir remplir, dictent leur aménagement. Les techniciens disposent à leur gré des équipements, les mêmes pour tous les jardins. « Dans ces conditions, explique Fawaz Baqer, plus besoin d'imagination, il suffit de disposer les divers équipements et le tour est joué ! ». Le passage du jardin public à l'espace vert traduit une réelle mutation dans le sens attribué à ce type d'espaces. La notion d'espace public, absente de la locution « espaces verts », traduit le retrait des jardins de la réflexion sur les espaces publics, leur richesse, leur complexité, leur rôle fédérateur dans la ville, et peut-être leur caractéristique d'espace collectif, commun. Aménagés et gérés comme des équipements répondant uniquement à des fonctions élémentaires, les espaces verts sont devenus aisément transposables et utilisables partout. Dotés d'une image positive, d'une connotation de salubrité, de beauté, etc. (la verdure est largement consensuelle), ils sont devenus des équipements permettant à moindre frais de répondre à tous les déficits, à tous les problèmes des villes. Délaissés dans les années soixante et soixante-dix, le développement de nouvelles tendances visant à améliorer le cadre de vie, de lutter contre la pollution dans les années quatre-vingt-dix, les ont remis au « goût du jour ». Même pauvres, même dépouillés, même mal entretenus, les espaces verts sont partout. La présence de la nature est désormais vue comme un remède à tous les maux de la ville, quelle qu'en soit sa forme ; compte avant tout le fait que l'on puisse voir « du vert ». C'est ce que Françoise Dubost appelle « l'idéologie verte des aménageurs »<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> L'absence d'une formation spécifique de « paysagiste » n'est pas en soi un frein à la mise en œuvre des moyens artistiques. L'art des jardins (exercé par des jardiniers, des architectes, des horticulteurs) existait bien avant la création du métier de paysagiste. C'est avant tout le manque de budget qui rend impossible le recours à des professionnels (quels qu'ils soient) de l'aménagement des jardins.

<sup>6</sup> Conférence à l'École d'architecture de Belleville « L'ailleurs de la ville », 13/02/2002.

## II) DES ESPACES VERTS SOUVENT PAUVRES MAIS INCONTOURNABLES DANS LES PLANS D'AMÉNAGEMENT

L'aménagement d'espaces verts au Caire, à Rabat et Damas est aujourd'hui considéré par les responsables des services d'aménagement urbain, par les architectes ainsi que par les responsables municipaux comme une pratique acquise qui ne souffre aucune remise en question à tel point que des dispositions législatives ont été prises afin de rendre leur prévision obligatoire dans chaque projet. La ville, écrit Augustin Berque ne peut être belle et bonne à vivre que pourvue d'espaces végétaux qui peuvent rappeler ses attaches terriennes et « naturelles »<sup>81</sup>. Au-delà de ces références largement adoptées et partagées par le sens commun, si les espaces verts sont si unanimement plébiscités, c'est en raison de leur caractère profondément utile dans la ville. Les espaces verts bien avant d'être aménagés dans un but d'embellissement de la ville, se sont vu assigner des rôles multiples et parés de toutes les vertus pour la ville : assainir, aérer, apporter une plus-value au marché foncier, contrôler les terrains non bâtis, reconverter et rénover des lieux détériorés à bon marché, aménager des réserves foncières, donner une image de ville moderne, sont entre autres ce qu'on attend de ces espaces, pourvu qu'ils soient verts. Ils sont des équipements économiques. Le XIXe siècle et la révolution industrielle en Europe avaient fait naître la planification de la ville selon un ordre économique ainsi que, comme réaction secondaire, la spéculation foncière, et les avait exportés dans les villes qui nous intéressent ici. Les XXe et XXIe siècles ne les ont pas reniées.

---

<sup>81</sup> Voir « Jardins et urbanité : regards croisés Europe-Asie » dans Mercier et Bethemont, *La ville en quête de nature*.

## **A- Les espaces verts permettent une gestion facilitée du foncier et de l'expansion urbaine**

### *1) Contrôler les terrains*

On l'a vu, dans les schémas d'aménagement récents au Maroc et à Damas, les espaces verts prévus sont souvent sur des terrains difficilement aménageables à cause de leur forme (triangle ou rectangle trop étroit...), de leur taille (espace résiduel très petit) ou de leur localisation (entre des voies de circulation...). L'espace vert est une manière efficace et peu coûteuse pour éviter que ces espaces non attribués ne soient transformés en décharge publique ou au profit de citadins sans logis ou de vendeurs ambulants qui s'y installeraient dans des baraques illégales, la pression étant forte au Caire, à Damas et à Rabat concernant ce dernier point, en raison des graves problèmes concernant l'habitat dans ces trois villes.

Aménager un espace vert marque la propriété de ces terrains par la municipalité et marque sa volonté de ne pas les laisser sans affectation précise. Un espace vert n'est difficile ni à aménager, ni à entretenir : il suffit d'une clôture en grillage, de quelques plantes et d'un arrosage régulier, et l'espace en question se voit reconnu comme un aménagement urbain de la municipalité. Cela le protège ainsi d'un développement anarchique et illégal de constructions ou d'occupation. Lorsqu'un terrain est devenu un espace vert, il est alors généralement soumis aux règlements, à une certaine surveillance ainsi qu'à un entretien régulier de la part de la municipalité, ce qui permet la plupart du temps de le préserver.

Ainsi, à Damas dans le quartier de Masaken Barzeh, les jardins publics (ceinturés d'un grillage en principe hermétique) sont pour la plupart de forme triangulaire et ont majoritairement été conçus afin de rattraper le décalage des parcelles rectangulaires, créé par les intersections des autoroutes qui bordent le quartier. Transformés en jardins, ces espaces résiduels possèdent l'avantage de n'être pas laissés à l'abandon dans un espace rigoureusement contrôlé et planifié, et développent la vertu de verdir le quartier sans mettre en œuvre une mécanique trop lourde de création de jardin : quelques arbres, deux allées et l'espace vert est jugé aménagé.

Créer un jardin public ou un espace vert est un moyen de récupérer légalement un terrain occupé par des habitations illégales ou jugées insalubres. Si le terrain est privé,



explique Adel, ingénieur agronome à Alep<sup>82</sup>, la municipalité peut modifier le plan d'occupation des sols et planifier l'aménagement d'un jardin ou d'un espace vert dans le but officiel de dédensifier le quartier, de l'embellir ou l'aérer. Dans ce cas, une expropriation du terrain est possible puisque l'aménagement prévu à sa place est d'utilité publique, ce qui est l'occasion de « nettoyer » la parcelle en plantant quelques arbres à la place des bidonvilles.

Au Caire un des exemples les plus parlants est sans doute le jardin de Mohammedia, dans le nord de l'agglomération. Vaste bidonville dans les années 1970-1980, cet espace est devenu un jardin public par la volonté d'un décret présidentiel de 1984. Le but de l'opération ainsi menée de façon très volontariste (il a fallu déplacer 548 familles), était en premier lieu de reprendre le contrôle d'un espace qui échappait aux lois, aux impôts et à la volonté des responsables du gouvernorat du Caire de donner de la capitale une image de ville développée. Rasé en 1984<sup>83</sup> (le mois suivant le décret), le bidonville et ses habitants sont rentrés dans la légalité urbaine par la voie du fleurissement.

## 2) *Constituer des réserves foncières*

Dans le cadre d'une planification urbaine, comme celle qui est pratiquée au Caire, toujours tentant de rattraper les évolutions de la ville qu'elle n'avait pas su ou pu prévoir, les urbanistes se servent régulièrement des espaces verts pour constituer des réserves foncières qui pourraient être utilisées ultérieurement pour des projets de développement de la voirie ou des transports en commun. Bertrand Reymondon, architecte à l'IAURIF en poste au Caire en 1995, décrit<sup>84</sup> l'avenue de la Ligue Arabe, à Mohandessine comme faisant partie de ce type de réalisations. Il explique que le terre-plein herbeux, planté et aujourd'hui délimité par des grilles, situé au centre de l'avenue et séparant les deux voies de la chaussée, pourra éventuellement être transformé plus tard en une ligne de tramway en site propre.

<sup>82</sup> Entretien du 23/10/1998.

<sup>83</sup> Suivant une pratique très répandue de l'option « bulldozer », des années 1960 jusqu'au milieu des années 1980, dans la plupart des pays connaissant ces phénomènes (cf. Chili, Brésil, Argentine, Côte d'Ivoire, Thaïlande, Inde...) dans le cadre de politiques prétextant l'amélioration du logement pour les populations pauvres, pour remettre ces terrains dans le jeu de la spéculation immobilière privatisée ou pour réaliser des opérations foncières publiques prestigieuses.

<sup>84</sup> Au cours d'un entretien au GOPP le 23/05/1995.



Figure 113 : Terre-plein central de l'Avenue de la Ligue Arabe en 1995, avant que l'on pose des barrières empêchant les habitants de s'y rendre. Le Caire.

Ce type d'aménagements permet ainsi de préserver les chances de mutation et d'amélioration de la circulation sur une avenue où elle est déjà extrêmement dense. Le trafic s'est encore accentué en 2000 avec l'ouverture d'une autoroute suspendue qui traverse le Caire et relie presque directement l'aéroport aux pyramides. Sans ce terre-plein central, l'avenue aurait été moins large et les bâtiments la bordant auraient limité les possibilités d'intervenir sur le trafic routier, grand sujet d'inquiétude chez les planificateurs travaillant au Caire.

### 3) Envisager une plus-value foncière

Aménager des espaces verts dans un quartier est perçu par les habitants comme une marque d'intérêt de la municipalité, ainsi que comme une valorisation de ce quartier<sup>85</sup>. Ils impliquent généralement la rénovation d'un espace libéré par un groupe d'immeubles rasés, ou l'aménagement d'un espace laissé à l'abandon. Ainsi, l'aménagement d'un espace vert, mais plus encore d'un jardin public, est perçu comme un facteur de valorisation du foncier entourant l'espace rénové et permet d'en augmenter le rapport. Il signifie une dédensification du quartier, son aération, un aspect entretenu et modernisé qui ne manquent pas de rejaillir sur les prix de terrains et des logements proposés à la vente ou même à la location. Élisabeth Sire écrit : « Les espaces verts dans la ville entrent directement dans le processus de la spéculation

<sup>85</sup> Voir parties I et II.

foncière qui tend à revaloriser les centres anciens (...). La création d'un espace vert ou la proximité d'un jardin existant permettent soit de réaliser des surprofits dans le cadre d'opérations de construction de haut standing, soit de faire monter encore les prix des terrains voisins du jardin ou "ayant vue sur" celui-ci. L'espace vert urbain, en créant un "environnement" privilégié, un espace différent (en étant un paysage), crée de la valeur.»<sup>86</sup> Leur rareté participe à leur valorisation. Une hiérarchie subtile s'instaure alors dans les valeurs locatives ou de vente des immeubles et appartements en fonction de la vue possédée sur l'espace vert décoratif.

Par ailleurs, les municipalités qui souhaitent réaliser des jardins ou des parcs, voire des squares de quartiers peuvent au nom du bien commun exproprier les propriétaires de terrains destinés à être transformés en jardin public. Au nom de l'utilité publique, les municipalités réalisent des opérations foncières très intéressantes, largement en-dessous du prix de vente du marché, et rentabilisent leurs aménagements par la revente des immeubles construits autour du jardin au cours de la réhabilitation du quartier qui l'entoure. Ainsi, les modifications de tissu urbain autour d'un jardin peuvent s'avérer fructueuses et rentabiliser l'aménagement. Cela est si vrai qu'à Casablanca, en 1997 circulait le bruit que la municipalité avait l'intention de construire des immeubles de prestige sur le périmètre du parc de la Ligue Arabe à l'occasion d'une rénovation. La « nature », perçue par les usagers comme l'antithèse du système, comme un lieu de la non-production échappant aux rapports économiques, transformée en espace vert devient un paysage qui rapporte.

#### 4) *Endiguer l'expansion spatiale des villes par une « ceinture verte »*

L'expansion en tache d'huile du Caire, et de Damas sur les terres cultivables de la vallée du Nil ou sur celles de la Ghouta est un des points majeurs sur lesquels les urbanistes qui ont contribué aux schémas directeurs de ces villes, ont travaillé. Influencés par les théories d'architecture et d'urbanisme européennes, issues de la prolifération des échanges d'expériences au niveau international, l'idée de la « ceinture verte », devenue un standard de l'urbanisme<sup>87</sup>, a largement été exploitée au Caire, à Rabat et à Damas. Le but était de « substituer à un urbanisme continu, englobant progressivement des villes satellisées, un

<sup>86</sup> Op. cit. p. 100.

<sup>87</sup> Liée à l'origine à la destruction des anciennes fortifications des grandes villes telles que Paris dans les années 20. une « ceinture verte » permettrait de délimiter concrètement la ville, anciennement intra-muros, de la banlieue, recréant ainsi des frontières et modifiant considérablement l'image de la ville.

urbanisme ménageant des espaces verts entre des noyaux urbains distincts et disposant d'une large autonomie au plan des équipements et de l'offre de travail »<sup>88</sup>.

Une ceinture verte est d'après Brunet dans son dictionnaire critique *Les mots de la géographie*, « un espace aéré, boisé, tenu à l'écart de la construction et des activités productives autour de certaines villes » ; de nos jours son maintien « suppose la maîtrise du foncier et une capacité de planification ». L'auteur souligne que ce type d'aménagement n'est pas contemporain et que les souverains de jadis l'avaient utilisé pour maintenir un espace de loisir (chasse) autour de la ville dans laquelle ils résidaient comme à Paris ou à Londres.

La ceinture verte est également un héritage des théories d'Ebenezer Howard sur les cités-jardins. Elles devaient être entourées de parcs qui en permettaient la délimitation précise ainsi que la distinction entre la ville et la campagne. Depuis les années 1980, la ceinture verte a été largement utilisée dans le monde par les planificateurs comme outil opérationnel pour tenter d'endiguer et de contenir la croissance de la surface des villes.

#### a- La ceinture verte de Rabat : créer de la distance

Au Maroc, à Rabat comme à Casablanca, les projets de ceinture verte autour des villes sont nés dans les années 1980 afin d'empêcher le développement incontrôlé de la surface de la ville. L'expansion spatiale très importante et très rapide des villes (par exemple la surface de Casablanca a été multipliée par 275 entre 1907 et 1994<sup>89</sup>) pose en effet des problèmes de communication entre les différents quartiers, de connexion et d'allongement des équipements urbains (voirie, réseaux d'adduction d'eau potable et des eaux usées, électricité, transports publics...) qui induisent des coûts très élevés auxquels ne peuvent continuer à faire face les budgets limités des villes et Communautés urbaines. Dans le cas de Rabat, il était également important d'empêcher la fusion de la capitale avec d'autres villes, comme Temara située au sud. La ceinture verte a alors été considérée comme la solution idéale permettant d'instaurer une zone tampon inconstructible, une zone de rupture dans l'urbanisation entre les deux villes, empêchant l'étouffement de l'une par l'autre et favorisant la croissance compacte de la ville (par la densification des quartiers périphériques peu denses).

<sup>88</sup> Franco Migliorini, « L'urbanisme végétal et la ville post-industrielle » dans Mercier et Bethemont, *La ville en quête de nature*, p.205-106.

<sup>89</sup> Jean-François Troin, *Les métropoles des « sud »*, p.37.

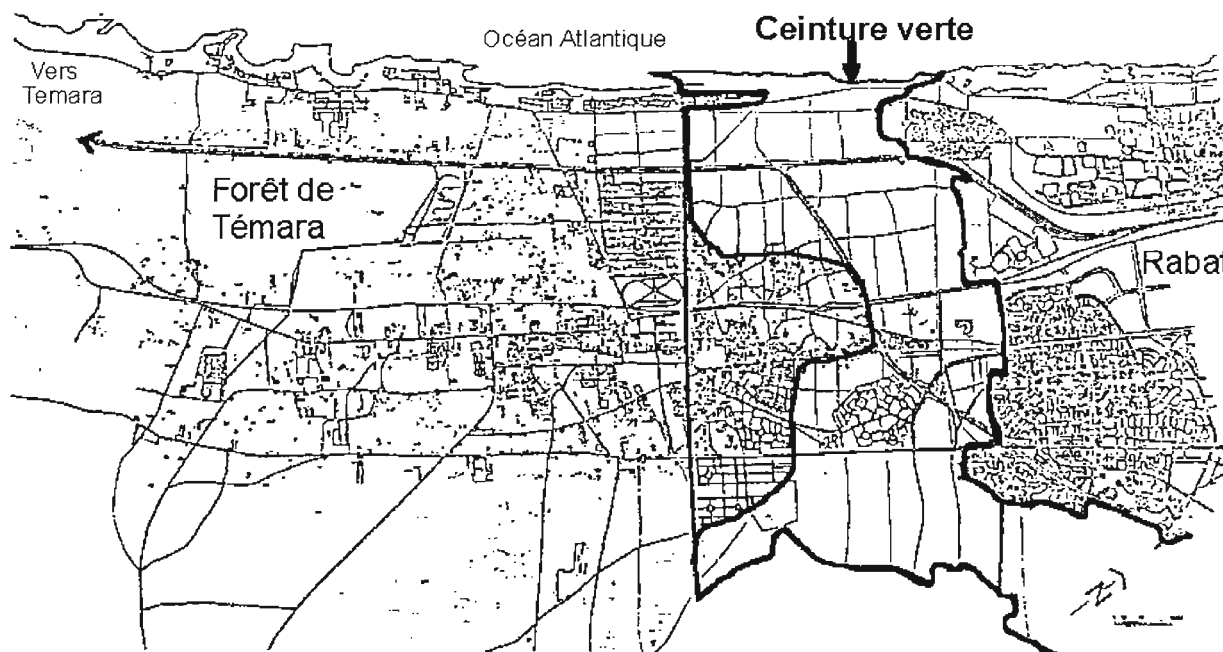


Figure 114 : Plan de la ceinture verte de Rabat

Elle permettait par ailleurs d'envisager l'aménagement de cette zone en espace « naturel » de loisirs pour les habitants de Rabat (et ceux de Temara). Voulu par le Roi Hassan II, cette ceinture verte procurait également l'avantage d'augmenter considérablement, et à un coût relativement peu élevé, le ratio mètres carrés de verdure par habitant (environ 2 m<sup>2</sup>), sans avoir à envisager des aménagements dans la ville même, et de renouer avec les racines de la ville originellement entourée de vergers. Elle a donc été prévue dans le schéma directeur de 1984. Sa réalisation a commencé à partir des années 1987-1988 par l'achat de terrains et essentiellement par la plantation d'arbres afin de créer une continuité entre la forêt de Temara (au sud de Rabat) et celle de la Mamora, située au nord. Couvrant une superficie de 930 hectares (pour un total d'espace de verdure péri-urbain de 17 000 hectares si l'on additionne la ceinture verte, la forêt de Temara et la forêt de la Mamora), elle est divisée en cinq secteurs couvrant 80 à 280 hectares chacun, qui ont été plantés d'arbres d'essences variées<sup>90</sup>.

À Casablanca, la ceinture verte est à l'étude depuis 1993. On attend de sa création qu'elle résolve un très grand nombre de problèmes. Au cours d'un entretien à l'Agence Urbaine de Casablanca, M. Benmoussa, responsable du service des espaces verts, explique que « la ceinture verte n'était pas prévue [dans le schéma d'aménagement antérieur] mais elle

peut être quelque chose d'intermédiaire entre la ville et la campagne : pas une coupure nette et franche. (...) Elle servira à finir la ville par des équipements structurants, c'est-à-dire des équipements en espaces verts agricoles comme des serres... Selon la commune et ses revenus, la ceinture verte sera différente. Mais elle est un des éléments de la dynamique urbaine car elle va offrir des équipements qui manquent, par exemple un golf ou un zoo. (...) Délimiter la ville par une ceinture verte est du ressort de l'approche paysagère. Cela permet de compenser la pollution des industries pétrolières en bord de mer et toute autre industrie. Et cela permet aussi d'offrir aux habitants de Casa des espaces de détente »<sup>91</sup>.

## b- La ceinture verte du Caire : un projet vite abandonné

Le Caire a connu une croissance démographique extrêmement rapide (le taux moyen annuel était entre 1975 et 2000 de 2,2%<sup>92</sup>, l'ONU estimait que sa population augmenterait de près de 44% entre 1995 et 2015). L'étalement de la ville qui en a découlé s'est produit essentiellement au détriment de l'espace agricole<sup>93</sup> qui l'entoure, très précieux, puisque rare en Égypte<sup>94</sup>. La ville s'étend actuellement sur 35 km d'ouest en est, et sur 46 km du nord au sud, le long du Nil. Face à ce développement démesuré, les responsables des plans d'aménagement successifs ont cherché à endiguer le phénomène par différentes solutions, telles que les villes nouvelles, ou les nouveaux quartiers destinés à désengorger la ville, ou encore la « ring road », voie périphérique de 72 kilomètres contournant Le Caire. Son but était d'une part d'améliorer la circulation en évitant que les transferts entre le nord et le sud passent inévitablement par le centre de l'agglomération et, d'autre part, de tracer une limite à l'urbanisation du Caire tout en desservant les nouveaux quartiers et centres urbains créés dans le désert. Le souci d'endiguement, de limite à l'expansion spatiale de l'agglomération était ainsi déjà très présent dans la troisième phase du schéma directeur de 1982 en 1983-1984.

En 1991, à ce même souci d'endiguement de la ville a été ajouté le souci de l'environnement paysager des nouveaux quartiers créés à l'est de la ville, dans le désert. Le GOPP, avec la coopération de l'IAURIF rend public un projet de ceinture verte pour l'est du

---

<sup>90</sup> Royaume du Maroc, Ministère de l'Environnement, Ministère d'État à l'Intérieur, *Monographie locale de l'environnement de la ville de Rabat, Rapport thématique urbanisme, habitat et patrimoine*, octobre 1995, document dactylographié non publié.

<sup>91</sup> Entretien du 3/05/1996.

<sup>92</sup> Jean-François Troin, op. cit., p.36.

<sup>93</sup> Jean-François Troin écrit que « l'urbanisation dite "spontanée" a avalé quelques 74 km<sup>2</sup> de terres arables le long de la vallée du Nil en quelques années ». Op. cit. p. 37.

Caire. Plusieurs arguments sont mis en avant pour appuyer ce projet. Le premier d'entre eux est le déficit en espaces vert du Caire (moins de 1 m<sup>2</sup> par habitant) et la très forte demande dont ils font l'objet. Il est ensuite avancé que l'eau utilisée quotidiennement par les quelques 700 000 à 800 000 nouveaux habitants prévus dans cette aire possible, pourrait être réutilisée après traitement. Le besoin de créer des ruptures dans le tissu urbain des nouveaux quartiers (qui ne manqueraient pas de s'étaler vers Le Caire) et, la nécessité d'offrir à ces nouveaux habitants un cadre de vie agréable pour les y attirer et les y retenir, viennent enfin expliquer pourquoi le Ministère d'aménagement a conçu ce projet de ceinture verte. Divers aménagements y ont été prévus : une pépinière, des aires de pique-nique et de jeu, des aires de sport, un arboretum, un parc d'attraction, des clubs, un golf, un camping, un hippodrome, un parc zoologique, un club hippique<sup>95</sup>..., le tout couvrant 7 000 hectares de désert.

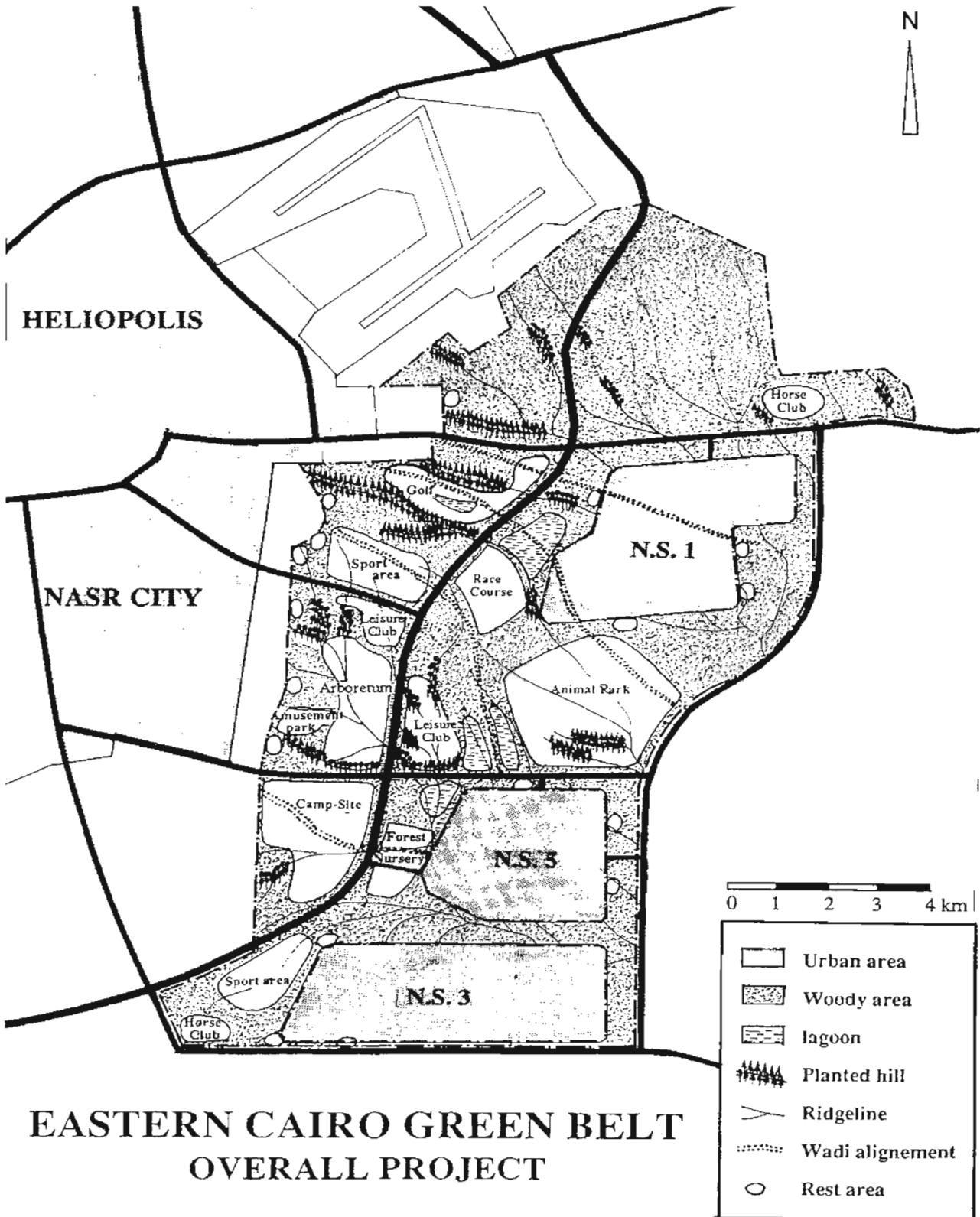
Interrogé en avril 1999, Redwan Aly Redwan, architecte au GOPP, indique que la pression foncière étant tellement forte, le projet a été abandonné, faute de terrain encore libre pour le réaliser<sup>96</sup>. Ainsi, le rêve de la ceinture verte dont avaient été dotées nombre de villes dans le monde au cours de la décennie précédente, réalisation à laquelle les aménageurs prêtaient tant de vertus, ne pourrait pas être réalisé au Caire.

---

<sup>94</sup> 5% du sol national.

<sup>95</sup> D'après, *A key project to improve greater Cairo environment. Eastern Cairo Green Belt. Programme, Physical Organisation and Implementation*, mai 1991 (GOPP-IAURIF).

<sup>96</sup> Entretien du 26/04/1999.



## EASTERN CAIRO GREEN BELT OVERALL PROJECT

Figure 115 : Projet (abandonné) de la ceinture verte du Caire (GOPP, IAURIF, *Eastern Cairo Green Belt. Programme, Physical Organisation and Implementation*, mai 1991).



c- La ceinture verte naturelle de Damas : préserver la Ghouta

À Damas, il ne s'agit pas tant de créer une ceinture verte que de préserver celle qui existe naturellement autour de la ville (l'oasis et les jardins maraîchers), sur laquelle a reposé sa richesse et sa croissance au fil des siècles. Ecochard et Banshoya en prévoyant la création d'une rocade autoroutière périphérique autour de la ville ont tenté d'endiguer son expansion spatiale au détriment de la Ghouta. La création ensuite du parc Tishreen à l'ouest de la ville était une manière de préserver cet espace de l'urbanisation illégale sur les jardins périphériques à la ville et, de le retirer du marché et de la spéculation foncière.

L'idée de la ceinture verte a été tout de même adoptée dans le schéma directeur afin de créer une distance entre l'enceinte de la vieille ville et des faubourgs pour ainsi mettre en valeur les remparts et les protéger de la dégradation d'une urbanisation trop proche. Une petite ceinture verte a ainsi été réalisée autour de la partie est de l'enceinte de la ville entre les portes Bab Thouma et Bab Kissan, lors de sa réhabilitation en 1980. Cette ceinture a une largeur variable, contrainte par le tracé viaire. Elle ne dépasse jamais vingt mètres. Une partie a été aménagée en jardin. Mais cet espace est interdit aux habitants<sup>97</sup>.

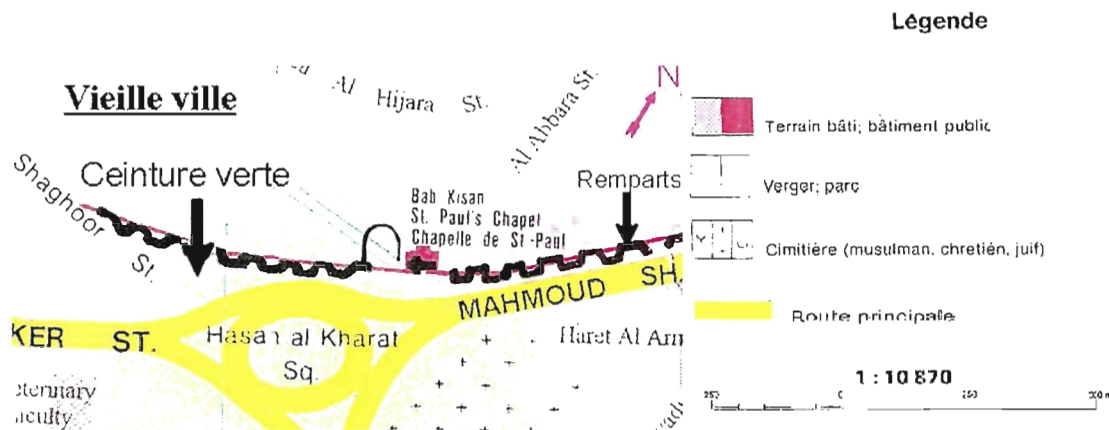


Figure 116 Ceinture verte de Damas

Comme le suggère son nom et son usage, la ceinture verte a pour fonction de « ceinturer » la ville au même titre que les remparts autrefois lorsque la ville en son entier s'y protégeait. Or, l'extension de Damas hors de ses remparts a amorcé un processus de non différenciation de la ville avec l'oasis qui s'est de plus en plus bâtie. Réintroduire une ceinture verte et empêcher que les derniers jardins ne disparaissent avaient une fonction de limitation

<sup>97</sup> D'après Elias Al-Rachid, op. cit., p. 174.

de la ville, de distinction entre la ville et les jardins. Cette même fonction de remplacement des remparts et de limitation de la ville était envisagée de la même manière au Caire et à Rabat. Mais à Damas, ce qu'on a appelé « ceinture verte » était un espace très réduit et ne pouvait pas, en réalité, prétendre à entourer la ville.

On l'a vu, la ceinture verte, très à la mode chez les urbanistes et aménageurs dans les années 1970-1980, a été réalisée à Rabat et à Casablanca. Elle était dans les esprits des planificateurs de la croissance de Damas mais n'a été réalisée que très partiellement, et elle a été abandonnée au Caire. Sorte de remède universel jugé « naturel » aux divers maux de la ville (endiguer la croissance des villes, augmenter à peu de frais la couverture moyenne par habitant en espaces verts, procurer des espaces de loisirs...), la ceinture verte ne semble pas avoir vraiment fait la preuve de son efficacité. Peut-être a-t-elle en revanche permis de modeler une image différente des villes, de donner le sentiment aux urbanistes qu'ils pouvaient peut-être agir sur l'image de la ville (tout au moins sur la porte d'entrée des villes), autre espoir placé dans l'aménagement des espaces verts.

## **B- Les espaces verts permettent de modeler une image de la ville**

Si les espaces verts sont des équipements opérationnels de l'urbanisme assez efficaces sur le plan du contrôle foncier et de l'expansion urbaine, ils jouent aussi sur l'image de la ville, et sont par conséquent utilisés par les administrations municipales des villes. La logique et les arguments développés aujourd'hui par les aménageurs ressemblent d'assez près aux arguments que l'on pouvait trouver dans les logiques de verdissement des villes dès la fin du XIXe siècle. Ainsi, les espaces verts sont vus comme des moyens pour embellir la ville, la moderniser et en reconvertir ses lieux les plus dégradés. On peut remarquer une sorte de boucle, voire de paradoxe dans l'utilisation des espaces verts dans les villes. De facteur d'embellissement, les espaces verts deviennent des équipements fonctionnels, qui redeviennent, avec le temps des outils d'embellissement des villes.

### 1) *Embellir la ville*

On l'a déjà vu par ailleurs, si l'embellissement de la ville passe aujourd'hui essentiellement par l'architecture, cette dernière est à son tour mise en valeur par les espaces verts qui entourent souvent ses réalisations les plus prestigieuses. De façon générale, les techniciens et responsables de l'aménagement urbain, en Europe comme au Caire et à Damas, ceci est moins vrai pour Rabat, envisagent l'embellissement d'une cité par différents moyens dont l'introduction de végétaux. Les espaces verts sont conçus comme des écrans de l'architecture, mais également comme représentation de la beauté dans une ville. Ils participent au décor de la ville qu'ils contribuent à planter. En effet, lorsqu'on interroge les habitants du Caire ou de Damas, nombreux sont ceux qui définissent un bel espace comme étant un espace propre, régulier, ouvert et vert. La présence de la « nature » (assimilée à l'élément végétal) en ville est envisagée comme un facteur d'embellissement car elle renvoie à un imaginaire de pureté, de liberté, une mythologie de l'entente idéale et originelle entre l'homme et la nature que la ville aurait rompu. On le sait, cet imaginaire est largement partagé par les populations urbaines<sup>98</sup>.

Dans cette optique, des textes relatifs à la construction de bâtiments obligent les propriétaires à réserver une partie de leur parcelle à l'aménagement d'un espace de verdure. C'est par exemple le cas à Damas où le *Code de construction de la ville de Damas* (1983) impose à chaque immeuble de plus de deux étages d'en posséder un. Mais au-delà des textes, il s'agit également strictement d'une volonté de politique urbaine. Le postulat est largement acquis qu'une belle ville est une ville verte, et que vouloir améliorer le cadre de vie passe par le verdissement, qui, au passage, permet d'unifier le paysage et les quartiers. L'urbanisme végétal contemporain tend à chercher des solutions pour l'embellissement avec comme seul outil « le vert ».

---

<sup>98</sup> Voir partie II.

## 2) Moderniser la ville

Héritage de l'urbanisme européen du XIXe siècle, notamment, exporté au Maroc, en Syrie et en Égypte, le lien entre la présence de la verdure dans la ville et son accession au rang de ville moderne et civilisée influence toujours les aménageurs. L'image de la modernité, on l'a vu, est liée à la dédensification, à l'aération, au sentiment d'ouverture du tissu urbain<sup>99</sup>. La proximité de la nature est vécue comme un privilège social. Mais « la régulation globale des démocraties modernes a aussi exigé que l'on multiplie les jardins publics, au nom, en particulier, de l'hygiène. La superficie d'espace vert par habitant est ainsi devenue symbole de civilisation, et ce dans un rapport quantifiable »<sup>100</sup>. Structurer la trame urbaine par des espaces verts est devenu un symbole de la contemporanéité de la ville, de son adéquation avec l'évolution mondiale des expériences partagées de l'urbanisme.

La modernité provient également du fait que pour faire pousser des arbres et des végétaux variés dans des climats ou des sols qui ne leur sont pas toujours favorables, il faut faire appel aux techniques et connaissances horticoles les plus avancées et parfois importer des plantes et des matériaux. C'est le cas dans la réalisation du parc Aga Khan situé dans le quartier Al-Azhar au Caire. Il a fallu stabiliser, traiter, enrichir et tester les sols de cette décharge historique du Caire islamique avant de procéder à des essais de plantations sur le site, qui ont eux-mêmes donné lieu à de nouveaux essais. Toutes ces étapes « ont mis en œuvre les techniques les plus récentes et les plus modernes qui existent afin de déterminer quel type de plantation recevrait le parc », explique Ossama I. Hambazaza, chef du bureau exécutif du parc pour la fondation Aga Khan<sup>101</sup>.

---

<sup>99</sup> Les jardins publics, sont également dans certains cas des facteurs de modernisation sociale. Ainsi, Fariba Adelkhah souligne que les jardins publics de Téhéran, réalisations récentes du nouveau maire, grâce à la levée d'impôts municipaux, sont les lieux privilégiés d'expression de nouvelles pratiques sociales. Modes d'appropriation porteurs de nouvelles manières d'être, nouvelles pratiques de consommation des citoyens, terrains d'innovation sociale, de réinvention de la tradition, ils donnent à la ville, du point de vue de l'administration et des usagers, son cachet de grande cité moderne et « européenne ». *Être moderne en Iran*, voir surtout à ce propos les pages 32 à 39.

<sup>100</sup> Augustin Berque, « Jardins et urbanité : regards croisés Europe-Asie », dans Mercier et Bethemont, op. cit., p.39.

<sup>101</sup> Entretien du 9/11/1999.



Figure 117 : Les essais de végétalisation du futur parc Al-Azhar, avril 2000. le Caire.

### 3) Reconvertir des lieux dégradés

Les espaces verts dans le cadre de l'urbanisme végétal sont des remèdes visuels et les moyens de requalifier des espaces dégradés, de camoufler des erreurs architecturales, ou d'éliminer des îlots d'insalubrité. Ceci est particulièrement vrai au Caire et participe à la fois à l'embellissement et la modernisation de la ville. Le parc al-Fustât et le parc Al-Azhar ont ainsi été créés sur d'immenses décharges à ciel ouvert<sup>102</sup> dans des zones du Caire, aujourd'hui largement dépassées par l'urbanisation de la ville. Ils participent à l'amélioration générale du cadre de vie ainsi qu'à l'éviction des squatters qui s'y trouvaient, afin d'en faire des lieux respectables, entretenus, dégagés de leurs miasmes et de leurs fumées. Le jardin de Mohammedia a été le prétexte et le centre du projet d'éradication du bidonville sur l'espace duquel il a été créé. La rénovation du quartier des tanneries déplacées<sup>103</sup>, qui a commencé par le nettoyage, a été l'occasion de planifier la création de nombreux espaces verts. Cette pratique a largement été utilisée dans le monde sans doute parce qu'elle correspond à une vision symbolique de la ville et que les jardins publics gardent peut-être davantage la mémoire des lieux que les blocs de bâtiments.

<sup>102</sup> Comme c'était également le cas à Paris pour le parc des Buttes Chaumont.

<sup>103</sup> On observe des faits similaires ailleurs, c'est le cas à Paris, par exemple : la requalification des anciens abattoirs de Vaugirard a été l'occasion de la création du jardin Georges Brassens.



Des jardins publics on ne parle plus aujourd'hui qu'à travers cette catégorie d'équipements que constituent les espaces verts, implantés en fonction de l'idée d'une bonne répartition des équipements collectifs en ville. En changeant de nom, les jardins publics ont connu une mutation très profonde de leur acception. Ils sont devenus aujourd'hui des équipements comme les autres, gérés de la même manière que les autres, depuis des bureaux d'une administration publique qui ne fait pas appel à des paysagistes pour les imaginer. Ils ne relèvent d'ailleurs plus ni de l'art, ni de l'imagination, et doivent avant tout répondre à une gestion comptable des espaces de la ville, à des fonctions précises, définies à l'avance, et par conséquent sont dotés d'un aménagement et d'un mobilier standards.

Cette standardisation, ou banalisation, est également volontaire de la part des aménageurs. En effet, elle correspond à un but de lisibilité de son espace (les clôtures, partout les mêmes, les bancs et les allées signalent que nous sommes en présence d'un jardin) et d'équité dans le traitement des espaces publics des différents quartiers. Cela permet également de répondre au programme implicite du lieu : une fonction de service, une fonction sociale et une fonction spatiale. Bien que très utiles dans des domaines divers, les espaces verts sont pourtant les parents pauvres de l'aménagement urbain.

Malgré les efforts des municipalités et la confiance accordée en ce type d'aménagement pour résoudre des problèmes souvent très importants<sup>104</sup>, la pression de la croissance de la population urbaine, tire toujours davantage les ratios espaces verts par habitant vers le bas, et ces ratios restent largement inférieurs aux normes internationales<sup>105</sup> auxquelles se réfèrent les aménageurs. L'idéal de la ville verte, de la ville dans un jardin, *urbs in horto*, reste un mythe impossible à réaliser dans les conditions actuelles de croissance. Dans l'expansion et la planification des villes aujourd'hui, l'architecture prime sur l'urbanisme et les espaces verts servent surtout à procéder aux « coutures » de la ville, à donner une certaine cohérence et cohésion entre les différentes zones urbaines, planifiées selon des politiques sectorielles n'ayant qu'une vision limitée de l'ensemble. Pourtant, le verdissement, selon le

<sup>104</sup> Les espaces verts sont dotés de tous les bienfaits. Ainsi, une des réponses aux émeutes de Casablanca en 1981 a été la création d'espaces verts au pied des grands immeubles de la ville où vivait une population économiquement défavorisée. Il s'agit ici clairement de faire de la couture sociale avec les espaces verts.

<sup>105</sup> L'O.M.S. recommande 10 m<sup>2</sup> d'espace vert par habitant.

mot de Pelletier et Delfante<sup>106</sup>, a été « promu panacée universelle » aux différents maux de la ville.

Mais les problèmes se posent à un niveau quantitatif et qualitatif. La quantité d'espace de verdure préoccupe les responsables municipaux en vertu de l'image de la ville : ils comparent aux canons occidentaux les ratios d'espaces verts par habitant dans leur ville. Le problème de la qualité peut s'aborder à travers les processus de création en vigueur depuis quelques décennies. Dans les conditions actuelles, les espaces verts et plus particulièrement les jardins publics, ont tendance à perdre leur originalité au profit de standards reproductibles partout qui, s'ils sont efficaces en terme d'économie de réalisation et de satisfaction des « besoins élémentaires » en termes d'espaces ouverts, ne favorisent ni la créativité, ni l'imaginaire, ni la mise en valeur des spécificités à l'échelle des quartiers, voire à celle des villes dans lesquelles ils sont aménagés. Par manque de moyens financiers pour les créer puis les entretenir, les jardins publics sont cependant incontournables des schémas d'aménagement, et ont tendance à être confiés à des sociétés privées. Les États et les municipalités, qui ont pourtant tendance à être omniprésents, voient leur stratégies d'aménagement urbain détournées ou non réalisées par manque de moyen financiers, et par une prise de pouvoir des techniciens (pas toujours qualifiés). Mais surtout, une série de dysfonctionnements, liés à la multiplicité des administrations responsables des jardins publics à divers niveaux, brouillent les responsabilités et paralysent les initiatives<sup>107</sup>.

On voit néanmoins l'image des jardins publics évoluer et, au-delà de leur rôle prophylactique, ils deviennent depuis quelques dizaines d'années des objets d'intérêt pour l'urbanisme écologiste. La représentation de la nature urbaine tend également à muter. Sa pauvreté actuelle, dans les espaces publics de la ville, engendre une sorte de récupération économique par le regain d'intérêt qu'elle suscite parmi les populations urbaines moyennes et aisées. Ces dernières se montrent de plus en plus souvent tentées par des projets immobiliers privés, vantant la sécurité la beauté et le bonheur d'un cadre de vie sain dans des cités-jardins fermées. Après avoir rempli une fonction éminente dans l'image de la ville en voie de modernisation, la verdure dans la ville avait été envisagée essentiellement sous l'angle de la fonctionnalité. À travers des arguments variables qui vont de la défense de la qualité du cadre de vie, à l'écologie en passant par la salubrité et la modernité, il semble que la verdure urbaine

<sup>106</sup> *Ville et urbanisme dans le monde*, p.157.

<sup>107</sup> On peut par exemple se référer à Robert Ilbert « Politiques urbaines. Le Caire : à la recherche d'un modèle », dans Métral (coord.), *Politiques urbaines dans le Monde Arabe*.

soit en train de devenir à nouveau un facteur d'embellissement et dépasse, sous d'autres formes un simple équipement.



## CHAPITRE 10 : UNE NOUVELLE NATURE URBAINE : PRINCIPES ÉCOLOGIQUES ET JARDINS PRIVATISÉS

Face à un cadre de vie urbain qui se dégrade sous la pression démographique et la faillite des collectivités locales, un sentiment de « besoin de nature », concomitant au développement d'une culpabilité écologique mondiale, pose à nouveau la question du rapport de la nature à la ville et surtout de la place de l'homme au monde. Ces questions enfouies sous l'urgence gestionnaire des villes resurgissent depuis une dizaine d'année. La volonté d'un cadre de vie agréable se développe dans les villes vues plus encore qu'aux XVIIIe et XIXe siècles en Europe comme « engloutissant » les hommes dans leurs rythmes et développements qui semblent infinis et dépassant toujours davantage les prévisions les plus pessimistes. Le développement important des villes fait réapparaître des peurs anciennes liées à la démesure et à l'encombrement et l'entassement qui semblent trouver des antidotes uniquement dans la nature, depuis des siècles vécue comme antithèse de la ville.

Les jardins publics devenus des espaces verts, et ainsi souvent dépourvus de leur sens symbolique de lieux collectifs et communs à toute la société urbaine, ne sont plus fréquentés que par la partie la plus modeste des citoyens qui réclament toujours plus d'équipements destinés à leurs loisirs. Les classes aisées, sauf événement exceptionnel, se sont retiré de l'espace public et ont investi le privé comme espace d'ostentation entre pairs et d'identité. On assiste à une régression du rôle « civique » de l'espace public au profit du privé qui se développe et utilise des valeurs nouvellement adoptées, telles que l'écologie, pour attirer les couches aisées ou même moyennes des sociétés. Une partie de habitants n'hésitent pas dans ces conditions à s'extraire du collectif pour améliorer leur mode de vie individuel, cherchant à leur échelle à créer et vivre dans de nouveaux autres espaces.

La société a évolué et le loisir populaire se développant a suscité une demande en équipements de distraction que les pouvoirs publics ne peuvent ou ne veulent pas fournir aux citoyens, entraînant alors une privatisation des espaces publics, exacerbée dans le cas des parcs d'attractions qui deviennent les seuls modèles de référence des lieux de loisir, et le développement de cités-jardins privées, *gated communities* fondées sur l'hypothèse selon

laquelle un cadre de vie en harmonie avec la nature et socialement était la base élémentaire du bonheur et de la liberté des classes aisées.

## **I) VERS UN URBANISME VÉGÉTAL ÉCOLOGIQUE**

### **A- Le retour du questionnement du rapport homme/nature**

#### *1) La ville désenchantée*

On le sait, Rabat, Damas et le Caire ont toutes trois connu à des degrés divers une explosion de leur population, de leur surface, et de leur densité au cours du XXe siècle, qui s'est encore accélérée dans la seconde moitié du siècle. Cette explosion urbaine, commune à toutes les villes des « sud » dans le cadre de la transition urbaine<sup>1</sup>, a entraîné dans son sillage un imaginaire et une représentation des villes géantes, basés pour une partie importante sur la réalité et pour une autre partie sur une tendance au catastrophisme des représentations des villes du sud, par les pays du nord et une partie des populations qui y vivent. Le Caire en particulier a donné lieu à des descriptions qui la font ressembler à la « monstruopole » de Jérôme Monnet à propos de Mexico dans son ouvrage *La ville et son double, la parabole de Mexico*<sup>2</sup>.

Cité démesurée, surpeuplée, très polluée, sale, très dense, malade, effrayante, exacerbant les inégalités, Le Caire semble concentrer tous les maux urbains composés à la fois du chaos, de la misère, de la corruption et de la pollution. Organisme tentaculaire, la ville est vue comme impossible à arrêter dans sa croissance ressemblant à une course folle. Une description parue dans le journal *Le Monde*, après le tremblement de terre de 1992, donne une illustration de cette tendance des descriptions mettant en avant le sensationnel et la parabole de l'organisme vivant : « Le Caire, ville femelle, trépidante et couturée, vieille reine malade, infirme, essoufflée, bronchiteuse, dégoûtante, fascinante (...) »<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Modèle théorique inspiré de la transition démographique selon lequel tous les pays du monde connaissent à des rythmes décalés la même évolution vers un taux d'urbanisation élevé et une stabilisation de la croissance des villes.

<sup>2</sup> Nathan, 1992. Ouvrage tiré de sa thèse.

<sup>3</sup> Patrice Claude, « Les convulsions du Caire », 23 octobre 1992, *Le Monde*, p. 1.

Perçue de cette manière par des Occidentaux contemporains qui visitent le Caire, la ville l'est également par une bonne partie de la population égyptienne qui n'en voit plus que les nuisances, la pollution, les contraintes, le gigantisme. Si le gigantisme n'est encore qu'une menace agitée par les responsables politiques de Damas et de Rabat, il n'en reste pas moins que ces villes qui ont connu un accroissement de population exponentiel redoutent leur expansion et craignent de rejoindre les conditions de vie des villes les plus grandes des pays du sud. Ainsi, les classes favorisées de Rabat ou Damas cherchent-elles, au même titre que celles du Caire, à se préserver des nuisances de la grande ville.

La pollution de l'air, des eaux et des sols est une réalité dans ces villes qui souffrent de sous-équipement en ce qui concerne les systèmes de drainage des eaux usées et le traitement des déchets. Elles ont vu leur parc automobile gonfler rapidement et dépasser parfois les possibilités d'accueil des voies de circulations urbaines. Le Caire est menacé par dessus tout par la paralysie de son trafic routier alors même que les déplacements en voiture représentent 14 % des déplacements quotidiens dans la métropole et que seuls quarante habitants pour mille possèdent un véhicule individuel<sup>4</sup>. Pour l'éviter, les différents plans d'aménagement et d'urbanisme du Caire ont créé de nouvelles voies de circulation partout où cela était possible : autoroutes suspendues, mais également un tout nouveau tunnel qui relie la route périphérique de Salâh Salem au centre ville (place de l'opéra) qui a été inauguré en octobre 2001. De nombreux nouveaux ponts sont régulièrement construits afin de répondre à une demande de transports routiers en forte augmentation, notamment par le développement des microbus privés, sensés compenser la défaillance des transports en commun publics<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup> Voir Éric Denis, « Le Caire, quand la ville déborde de son enceinte ».

<sup>5</sup> Un métro très performant existe pourtant au Caire qui transporte environ 3 millions de personnes par jour, ce qui représente environ 21 % des déplacements quotidiens dans l'agglomération du Caire. (Voir Éric Denis, op. cit.).

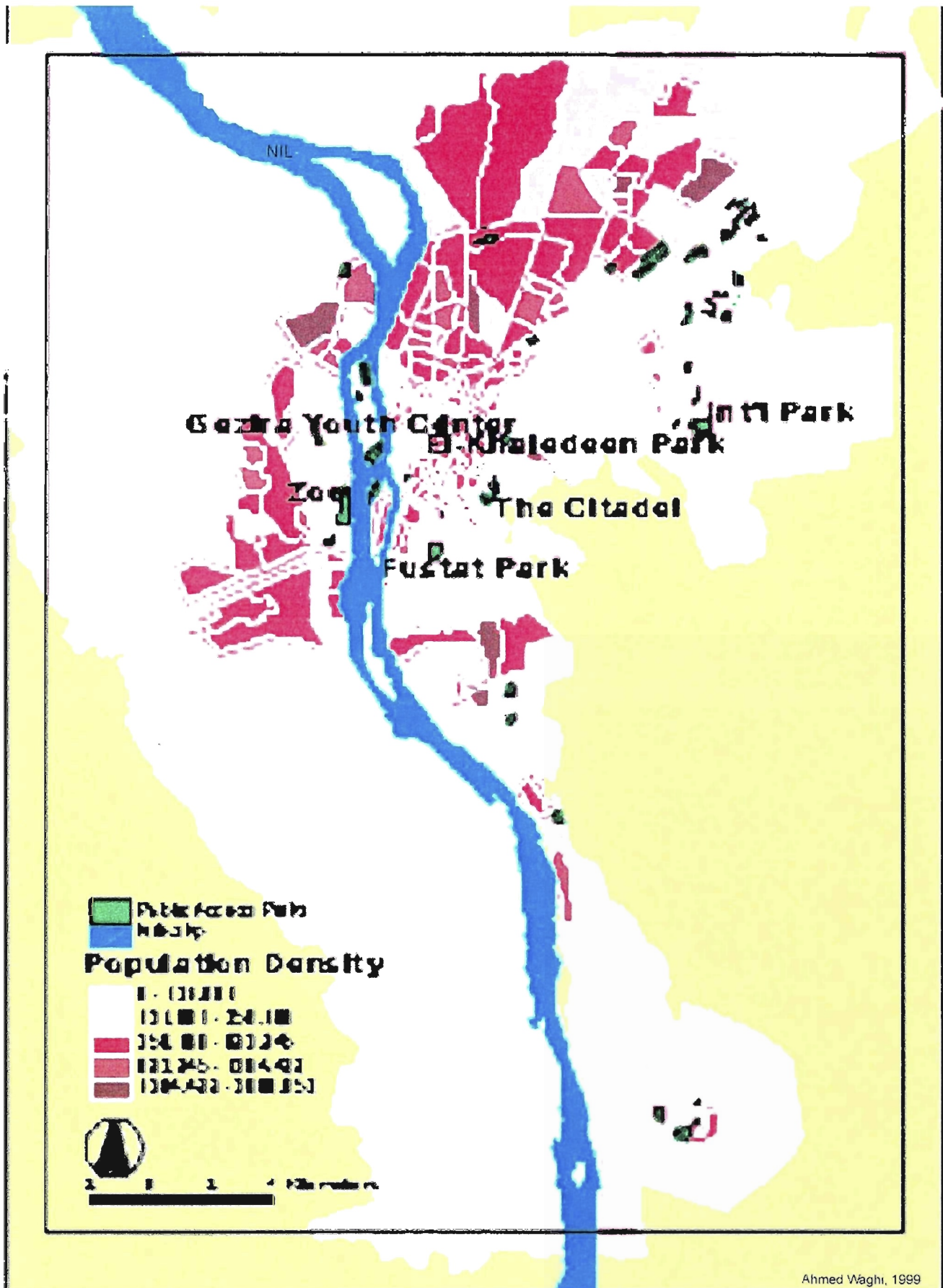


Figure 118 : Densité de population et jardins au Caire (d'après le recensement de 1996).

Si à Damas et à Rabat les phénomènes de nuisance sont moins exacerbés qu'au Caire pour une raison d'échelle évidente, ils existent néanmoins et constituent de véritables points noirs que ces villes partagent avec une grande majorité des grandes villes du sud. Le problème du déplacement quotidien et du transport à Damas a été étudié par Anne-Marie Bianquis<sup>6</sup>, qui montre à quel point, et y compris à une échelle plus fine qu'au Caire, les déplacements quotidiens peuvent engendrer une perception particulièrement négative de la vie urbaine.

Pollution, embouteillages monstres, bruits, saleté, surpopulation, air suffocant, contraintes multiples amplifiées par la pression de la densité de population, manque de temps, rythmes trop rapides, fatigue, croissance qui semble incontrôlée, pauvreté et parfois violence sont les caractéristiques données par les Damascènes, les Rabati et les Caiotes à leur ville. Ahmad, rencontré au jardin zoologique, témoigne ainsi : « Au Caire, il y a trop de gens, trop de voitures, c'est impossible à vivre ! »<sup>7</sup>. De même Mohammed explique : « Dans une ville comme Rabat, ce qui domine c'est la routine, la pollution, les ordures partout, tout le temps du monde partout, un bruit si terrible que parfois on ne peut même pas dormir... »<sup>8</sup>.

Ces arguments sur les villes sont également en partie dûs à l'impression, fondée<sup>9</sup>, que la capitale est énorme, écrasante, décidant tout, aimantant le reste du pays, trop grande peut-être pour lui. Si l'on reprend simplement les termes des discours de ces citoyens rencontrés au cours de l'enquête, on a le sentiment qu'ils perçoivent leur ville comme un espace profondément dégradé, qu'elle est pour eux aujourd'hui<sup>10</sup> déshumanisée, loin de leur offrir des avantages. Ils semblent percevoir leur ville de façon désenchantée. Sont transposées à la ville les caractéristiques que les Anciens, en Occident, appliquaient à la nature : un monstre prêt à tout engloutir ; la ville est vue comme obscure et menaçante. Dans un cadre de vie vécu comme détérioré et entièrement minéral, naît un « besoin de nature », véritable dérivatif à la ville. Et ce besoin de nature ne naît pas d'un effacement de la nature, mais du sentiment d'une dégradation de l'espace urbain.

La séparation entre la ville et la campagne et la complémentarité des fonctions de l'une et de l'autre, fondements de l'urbain, tendent à être remises en cause et les citoyens font resurgir le questionnement du rapport entre les hommes et la nature, leur place au monde.

---

<sup>6</sup> « Transports en commun et aménagement dans l'agglomération de Damas au XXe », *BEO*, XLVII, 1995.

<sup>7</sup> Entretien du 8/7/1997.

<sup>8</sup> Entretien du 8/12/1997 au Jardin du Triangle de Vue à Rabat.

<sup>9</sup> Surtout pour Le Caire et Damas. Le cas est beaucoup moins vrai pour Rabat puisque Casablanca, capitale économique du pays, est plus grande que Rabat et concentre les activités industrielles.

<sup>10</sup> Dans les discours, l'idée revient régulièrement, souvent de façon abusive, qu'auparavant la ville offrait de meilleures conditions de vie. C'est le fameux : « C'était mieux avant... ».

Dans un contexte de gigantisme ou de croissance très rapide des villes, une des questions qui se posent est leur relation avec la nature. Une expansion démesurée ou vécue comme trop rapide, un mode de gestion fondé sur la multiterritorialité, la technique, la rapidité, le virtuel et l'abstrait font renaître des peurs millénaristes d'un impossible développement une fois un seuil atteint<sup>11</sup>, et de la perte des racines. Dans un cadre de vie où sont préservées des traces de « nature » (le passage du temps, la végétation, la terre, les éléments « primaires », médiations entre la ville et la campagne), ces peurs sont souvent oubliées, ou tout au moins occultées. Mais dans un environnement urbain jugé excessif dans ses nuisances, elles renaissent avec force et la nature, vue à travers le modèle de la « campagne », est soudainement revêtue de tous les bénéfices et des marques d'une vie saine, correspondant au sens de la vie des hommes. Ainsi parée de nouveau de multiples bienfaits, la nature est réenchantée.

## 2) *La nature réenchantée*

### a- Le développement d'un sentiment écologiste

Dans les villes étudiées, la pratique des jardins publics est ancienne, mais le lien qui est fait entre eux et la préoccupation du cadre de vie est récente. Il est la manifestation d'une prise de conscience des citoyens quant à la puissance et à la présence écrasante de la ville par rapport à un environnement non urbain. L'équilibre mythique entre la ville et la campagne (assimilée à la nature) paraît aujourd'hui rompu au profit de la ville, dans son processus de croissance sans fin. On s'aperçoit que pour la première fois dans l'histoire des hommes, l'enfant est coupé de la nature et que celle-ci est par ailleurs massacrée pour les besoins de la ville. La prise de conscience de la détérioration de la nature passe par un glissement rhétorique vers « l'environnement » et l'écologie, discipline qui étudie les conditions d'existence des êtres vivants. L'intérêt récent pour l'écologie n'est pas sans rappeler la passion pour les sciences naturelles qui s'était développée très rapidement et massivement à la fin du XVIIIe siècle jusqu'au début du XXe siècle. Elle avait amené aux découvertes qui ont constitué la base scientifique des théories hygiénistes (dont on connaît le rôle dans le développement des jardins publics). Il n'est donc, sans doute, pas superflu de s'intéresser ici brièvement à l'écologie et à sa diffusion (importante) dans le monde depuis les années quatre-vingt-dix.

---

<sup>11</sup> Voir P.H. Chombart de Lawe, *La fin des villes, mythe ou réalité*, Calmann-Lévy, 1981.

L'écologie s'est développée à partir de 1866 à la suite des travaux du biologiste allemand Ernst Haeckel. Les mouvements écologistes, qu'ils soient associatifs ou politiques, ont vu le jour dans un contexte particulier de prise de conscience d'une dégradation de l'environnement dans lequel vivait l'homme, et des mouvements sociaux libertaires des années soixante / soixante dix. Rapidement, ces mouvements qui mélangent un sentiment de culpabilité quant à la dégradation des milieux naturels, une prise de conscience et une volonté d'agir, deviennent mondiaux. Bien que cela soit d'abord médiatisé dans les pays industrialisés (les plus pollueurs), la mise en évidence du mauvais état de la planète se répand rapidement dans le monde entier. En 1972, lors de la première conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) à Stockholm, il est admis que les pays du sud ont bien d'autres priorités avant de penser à la protection de l'environnement, et les pays du sud eux-mêmes estiment que l'environnement n'est pas dans leurs urgences. Or à partir de 1987, lors de la conférence de Montréal, organisée par l'ONU dans le nouveau cadre des conférences sur l'environnement, le rapport Brundtland *Our common Future* établit, pour la première fois de façon indiscutable, la corrélation entre la pauvreté et la dégradation des milieux naturels. Les bases du concept de « développement durable » sont posées, qui devient le fil directeur des conférences suivantes sur la protection de l'environnement.

L'événement du Sommet de la Terre à Rio (juin 1992) réside d'abord dans le fait que cette conférence a réuni les représentants de 178 pays dont 117 chefs d'État ou de gouvernement (en en faisant un véritable événement diplomatique), et ensuite dans la confirmation du nécessaire caractère mondial de la protection de l'environnement. Il est désormais entendu que les démarches spécifiques à certains milieux ou prenant place dans certaines régions ne sont pas efficaces. On réalise de façon très vive qu'il est nécessaire d'adopter une démarche globale<sup>12</sup>.

On retient ici de ces conférences qu'un mouvement général, mondial, de prise de conscience est né tant dans les sociétés civiles que parmi les responsables politiques. Ainsi, face à un monde qui se dégrade, à une biodiversité en péril, l'idée simple de retour vers des

---

<sup>12</sup> Ce qui ne signifie pas que des actions globales, concertées et admises par tous sont mises en oeuvre. Par exemple, les États-Unis n'ont toujours pas signé le protocole de Kyoto (conférence de 1997) sur la réduction des gaz à effet de serre, alors qu'ils en sont les plus gros émetteurs mondiaux. À la suite de ces conférences, on observe une réelle mobilisation morale des opinions publiques, même si celles-ci ne se sentent pas toujours concernées par l'adoption de mesures visant à protéger l'environnement. Mais les mentalités changent, de même que la vision de la ville et de la campagne (multiplication des articles dans la presse, courrier des lecteurs, volonté de contact avec la nature, développement de la consommation de produits « bio », en Égypte par exemple avec la marque *Isis...*).

modes de vie plus « naturels », l'envie de « retour à la nature » s'affirment partout dans le monde. Il devient admis par tous qu'il serait plus sain et plus logique d'aller *avec* la nature plutôt que *contre* elle puisque l'homme en est issu. Dans les journaux, les articles notant le déficit de nature dans les villes ou les conditions de dégradation de l'environnement se font nombreux. On peut lire par exemple au Caire des articles intitulés « Aller sous la terre pour respirer ! »<sup>13</sup>, ou à Rabat : « Le mépris de l'homme »<sup>14</sup>. Les images de la terre reçues du ciel par les satellites, la marche de l'homme sur la lune, les déceptions quant à la conquête de l'univers, amènent à se recentrer sur la terre et à réaliser qu'elle n'est qu'une petite planète, finie, fermée, où tout est lié, et aujourd'hui entièrement explorée. Berceau de tous, la terre est devenue dans les consciences un jardin commun. Chaque parcelle de nature n'est qu'une partie du *Jardin planétaire*<sup>15</sup> que l'humanité moderne a tant détérioré et tant négligé. Et la preuve en ville de cette détérioration, est le « déficit enregistré par la gestion municipale en matière de collecte d'ordures et d'aménagement ou/et d'entretien d'espaces verts publics »<sup>16</sup>.

De ce sentiment sont nés de nombreux mouvements sociaux. Et suivant « l'air du temps », des associations (ou ONG en Égypte) ont été montées, par des individus citoyens ou bien par le pouvoir lui-même. La préoccupation écologiste est relayée en Égypte par Suzanne Moubarak, la femme du Président, qui parraine de nombreuses associations de défense de l'environnement et particulièrement « l'Association des amis de l'arbre » avec laquelle le gouverneur a lancé en 1997 l'opération « 1 million d'arbres pour l'an 2000 ». Cette opération

---

<sup>13</sup> *Le Progrès Égyptien*, 31/05/1999. Il est expliqué dans cet article qu'il est maintenant impossible de respirer place Tahrir à cause du trafic automobile devenu intense. La place et le centre ville ont perdu leur calme et leur caractère historique. La seule solution est de faire des garages souterrains, et de dérouter le trafic afin d'améliorer la qualité de l'air. En outre, le projet présenté comporte des jardins publics et des aires de jeux pour les enfants.

<sup>14</sup> Mokhtar G., *L'Opinion*, 31/03/1993. Cet article souligne l'aspect inanimé des paysages urbains et dénonce la civilisation moderne qui, méprisant la nature, méprise les hommes : « Faire sauter une colline, arracher une forêt, combler un ravin pour laisser place au macadam et laisser le béton triompher sur la terre jusqu'au ciel, est-ce là le comble de la civilisation ? Partout sur la terre, du béton et de l'asphalte en forme de grands ensembles cités-dortoirs ont remplacé des champs et des vergers, étouffé des buissons et des herbes folles, assassiné de bonnes terres définitivement stérilisées par le ciment. (...) À vouloir exclure la nature de la cité (...) on en arrive à une dégradation des hommes eux-mêmes. (...) Nos ancêtres vivant dans des grottes ou des chaumières au milieu des forêts, vivaient au sein de la nature, l'avaient à portée des yeux. Aujourd'hui, dans les grandes agglomérations, il faut parcourir souvent bien des kilomètres pour pouvoir réellement la contempler. ».

<sup>15</sup> Du 15 septembre 1999 au 23 janvier 2000 s'est tenue à Paris (Villette) une grande « exposition promenade » intitulée *Le jardin planétaire. Réconcilier l'homme et la nature*, dont le commissaire était le paysagiste Gilles Clément, créateur du parc André-Citroën à Paris. L'objectif était de montrer que « la vie est rare et que le jardin est le lieu qui la concentre, qui l'accueille », de même, que l'on peut « faire coïncider respect de la nature et esthétique de l'espace vert ». « La terre est maintenant devenue un grand jardin » qu'il convient de laisser faire à sa guise en laissant pousser les plantes là où elles s'implantent naturellement. (Extraits de l'entretien avec Gilles Clément dans la plaquette de l'exposition).

<sup>16</sup> Mohamed Ameer, « Les associations de quartier, nouveaux acteurs en milieu urbain marocain », dans Pierre Signoles, Galila el-Kadi, Rachid Sidi Boumedine (dir.), *L'urbain dans le monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, p. 341.



consistait à encourager toute initiative visant à planter des arbres. En 1999, d'après Ayman Hamouda<sup>17</sup>, architecte, cette opération n'avait pas donné les résultats escomptés et à un an de l'échéance, seule une partie très restreinte du programme était réalisée. Les pépinières nationales, parrainées également par Suzanne Moubarak n'avaient pas pu fournir la quantité d'arbres nécessaires au succès de l'opération. De plus, les arbres choisis pour l'occasion étaient des palmiers, visant à donner l'aspect exotique recherché par les touristes, mais n'ayant qu'une action très limitée sur l'environnement.

En Syrie également, la préoccupation écologiste passe par la plantation d'arbres. Une Journée Nationale de l'arbre a été instituée qui se déroule chaque année le second jeudi du mois d'octobre. Son slogan est : « Ne coupons pas les arbres, plantons-les ! ». Une peine a d'ailleurs été prévue pour les personnes prises sur le fait en train de couper un arbre, qui s'élève à 500 £S ou un mois de prison. Au cours de cette journée nationale de l'arbre, les étudiants, les officiels, toute personne exerçant une quelconque responsabilité sont invitées à montrer l'exemple et à planter un arbre<sup>18</sup>.

Une autre expérience en Égypte est celle du quartier « Les Jardins d'Héliopolis », près du Caire, rapportée par Galila el-Kadi et Sarah Ben Néfissa qui expliquent que les espaces verts prévus avaient été livrés aux habitants avec un aménagement sommaire. Peu à peu ces espaces verts ont été utilisés pour toute sortes d'activités dont le stockage d'ordures. « (...) En 1984, le Comité de protection de la nature, Comité dépendant d'une ONG aux préoccupations environnementales créée à Héliopolis au cours de la même année, s'est proposé d'intervenir pour sensibiliser les habitants à la qualité de leur environnement. Un projet d'aménagement des espaces verts fut ainsi simultanément proposé aux habitants et déposé au chef-lieu du district »<sup>19</sup>. Malgré l'absence de consensus parmi les habitants et divers blocages, « douze espaces verts furent aménagés, faisant enfin mériter au quartier son appellation de Jardins d'Héliopolis »<sup>20</sup>.

Les mouvements écologistes associatifs ou humanitaires ont conduit dans les pays du nord à l'élaboration d'une vision particulière de la société et à adopter des causes multiples qui les ont poussés à entrer en politique. Cette entrée en politique au Maroc, en Syrie et en

---

<sup>17</sup> Entretien du 29/04/1999, Le Caire.

<sup>18</sup> D'après un entretien avec Adel, 22/10/2002.

<sup>19</sup> « Les associations : nouveaux acteurs de l'aménagement et de la gestion de l'urbain en Égypte ? », dans Pierre Signoles, Galila el-Kadi, Rachid Sidi Boumedine (dir.), *L'urbain dans le monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, p. 323.

<sup>20</sup> *Idem*, p. 324.

Égypte reste bien entendu soumise à des régimes qui ne sont pas caractérisés par une réelle pluralité des partis, ni par des élections véritablement libres. Néanmoins, des partis politiques « verts » existent<sup>21</sup>. Peu actifs, non représentatifs de la sensibilité au cadre de vie et à l'environnement que les citoyens expriment dans les jardins, ils survivent depuis les années 1990 dans un paysage politique extrêmement stable<sup>22</sup>.

Le sentiment et le souci de la nature, la constitution de la « nature en objet de préoccupation, le questionnement sur les rapports que [les hommes peuvent et doivent] entretenir avec elle sont des effets, en tout cas des corrélats de l'industrialisation »<sup>23</sup>. Face à la ville et ses nuisances, la nature est exaltée et paraît une source de bonheur, alternatif à l'engloutissement urbain. Il semble que plus les hommes en vivent éloignés plus ils la souhaiteraient proche.

## b- La nature, remède aux maux de la ville

Si le sentiment écologiste qui se développe depuis une petite dizaine d'année est nouveau, en revanche les aspirations des urbains envers la nature, les qualités dont ils la dotent semblent directement copiées de l'histoire<sup>24</sup>. Dans la seconde moitié du XIXe siècle en Europe par exemple, on recherchait et préconisait les sorties à la campagne pour respirer un air sain. La nature était vue comme une alternative à la ville, une niche de liberté, de vie simple. Ces arguments se retrouvent aujourd'hui à l'identique, et ne sont pas spécifiques aux villes étudiées. En France, en Europe, aux États-Unis, en Asie, partout la nature est vécue ainsi par les habitants des métropoles.

---

<sup>21</sup> Par exemple, le Parti National des Verts Marocains, présidé par Fatima Alaoui a été créé le 29 juin 1992, à la suite de la conférence de Rio. Un nouveau parti écologiste, « Parti environnement et Développement », a vu le jour le 28 avril 2002 au Maroc. Aucun de ces deux partis n'a une audience importante. L'existence du Parti des Verts Marocains est même inconnue chez beaucoup de Marocains qui s'intéressent à la politique.

<sup>22</sup> Hosni Moubarak est Président de la République Arabe d'Égypte depuis 1981, Bachar el-Assad a succédé en 2000 à son père Afez el-Assad, Président de la république de Syrie depuis 1970, et Mohammed VI a succédé en 1999 à son père Hassan II à la tête du Royaume du Maroc qu'il occupait depuis 1961. On sait par ailleurs que ces régimes ne laissent pas de place à l'émergence de nouveaux courants de pensée politiques. En revanche, les sociétés par leurs réactions dans les journaux, leur participation à des associations, montrent un début d'intérêt pour les thèses écologistes. Il faut également noter que dans la quête de modernité (notamment l'Égypte) exprimée par ces régimes, la présence d'un parti écologiste est un signe de « civilisation » ainsi que le décrivait le général Magdi al-Bassiouni, Président de l'Autorité pour l'embellissement et le nettoyage du Caire (entretien du 31/05/1995).

<sup>23</sup> Frank Burbage, *La nature*, p. 34.

<sup>24</sup> Voir partie I.

« La campagne porte les images de la nature, de l'être, de l'originel »<sup>25</sup>, et permet aux hommes de suivre le rythme de vie qui leur convient, contrairement à la ville qui l'oblige à subir des horaires lourds à supporter. La pénurie ou sa mise en danger renforce un processus de valorisation de la nature. On trouve développée aujourd'hui la mythologie bien connue de la vie simple, facile, libre et heureuse à la campagne, opposée à la vie contrainte de la ville. Elle porte le rêve du repos et des bienfaits, donne un sens à la vie. Elle est le creux, le vide face à une ville jugée trop pleine de tout. Ainsi, Marzak explique en quelques phrases les avantages de la campagne sur la ville : « La campagne, c'est mieux que la ville. Il y a la rivière, la forêt. Il y a tout là-bas. Il n'y a pas besoin de jardin pour compenser. La ville c'est différent, même avec les jardins, ça ne me plaît pas. Il y a trop de voitures, trop de gens. C'est pas agréable. Par exemple ici, tu ne dors pas ! Il y a toujours du bruit, trop de gens qui parlent trop fort, la jeunesse, le passage des voitures. Tu ne dors pas, pas comme à la campagne. À la campagne, tu peux dormir jusqu'à 10 ou 11 heures, tu te réveilles seulement quand tu n'as plus sommeil. C'est plus naturel, non ? »<sup>26</sup>.

La nature est perçue et présentée comme le remède aux contraintes physiques de la ville (pollution, nuisances, stress, rythme, fatigue...) mais également aux contraintes sociales. Elle représente alors le domaine du possible, la faculté de faire des entorses aux règles sociales et canalise par ce fait la plupart des pulsions tendant à rejeter l'ordre du quotidien. Représentation idéale de la vie, elle permet d'occulter pendant un temps la réalité<sup>27</sup> et ainsi de penser qu'un monde meilleur est possible et existe ailleurs que dans la ville dévalorisée.

Le glissement est rapide, et favorisé par la représentation des jardins publics comme des morceaux de nature en ville, entre les jardins publics et la campagne : « Ici, c'est comme à la campagne, il y a de la verdure, de l'eau, des oiseaux, des fleurs, et surtout, c'est tranquille, on peut respirer. », dit Naïma au jardin des Oudaïas à Rabat<sup>28</sup>. Ses propos renvoient la campagne et le jardin au même imaginaire rural, valorisé. La campagne, perçue comme plus saine que la ville est représentée en ville par les jardins publics auxquels on prête les mêmes vertus épuratives. Un rapport préparé pour le Centre de Recherche de Développement International du Caire en 1998<sup>29</sup> explique : « Nous avons demandé de définir "la nature". (...)

<sup>25</sup> Henri Lefebvre, *le droit à la ville*, p. 38.

<sup>26</sup> Entretien au Jardin du Triangle de Vue, 29/04/1996.

<sup>27</sup> D'après Elisabeth Sire, *op. cit.*, p. 95-98.

<sup>28</sup> Entretien du 10/12/1997.

<sup>29</sup> Nicholas S. Hopkins, Sohair R. Mehanna, Salah el-Haggar, American University in Cairo, *Social Response to Environmental Change and Pollution in Egypt*, The International Development Research Center (IDRC), 1998, 249 p.

23 % [des personnes interrogées] ont choisi [parmi les réponses proposées] celles qui se référaient à l'air et à l'eau. (...) 18,9 % se sont référées à la verdure, au paysage, aux champs. (...) ». Les autres réponses étaient par exemple : « Un environnement sain, une belle vie sans pollution » (3,1 %), « la beauté et la tranquillité » (2,7 %) <sup>30</sup>... Ces qualificatifs sont également ceux qui sont donnés aux jardins publics. Ainsi le jardin public renvoie à une représentation de la nature dont l'archétype est la campagne. Ce que voient les usagers des jardins publics n'est pas la nature, mais leur propre image, leur propres représentations de la nature, à laquelle les éléments présents dans le jardin renvoient individuellement. Le lien entre la salubrité, la propreté, la fertilité est établi dans le sens commun et les jardins remplissent ces conditions. Par conséquent, ils se trouvent les meilleurs médiateurs d'une action visible en faveur de l'environnement destinée à satisfaire les populations <sup>31</sup>. Ainsi, en 1995, le Ministère de l'Environnement marocain, par l'intermédiaire de l'Observatoire National de l'Environnement du Maroc, produit un rapport concernant l'environnement à Rabat et constate un déficit d'espaces verts (moins de 3 m<sup>2</sup> par habitant) par rapport aux normes internationales recommandées par l'OMS (10 m<sup>2</sup>), et propose donc, entre autres, la création de nouveaux parcs, de jardins botaniques, etc., afin d'améliorer l'état de l'environnement à Rabat.

La nature à protéger, la nature remède contre les nuisances de la vie à la ville marquent le retour de préoccupations que l'on pouvait observer au début du XIXe siècle en Europe et qui n'ont en réalité jamais cessé. Pourtant, depuis une petite dizaine d'années, avec la prise de conscience du danger dont la ville et l'industrie menacent la nature, une nouvelle image de la nature naît et la volonté d'être en contact avec elle s'exprime. Au XIXe siècle, on pensait la nature capable de « digérer » à l'infini les rejets et les nuisances diverses, on était fasciné par les découvertes incessantes des botanistes, et un engouement pour les sciences naturelles entretenait ce besoin de nature. Aujourd'hui, on sait que celle-ci est vulnérable et que les dégâts causés par le développement sur le mode industriel lui sont néfastes. Une culpabilité s'est développée à son égard <sup>32</sup> qui à son tour a développé un goût et un besoin soudains pour accentuer sa présence, notamment en ville. Les rapports, les conférences internationales, les

---

<sup>30</sup> Dans cette même enquête, plus de 50,4 % des personnes interrogées se disaient « très concernées » par l'environnement et sa protection, et 32,3 % se disaient concernées ou un peu concernées.

<sup>31</sup> *Idem.*

<sup>32</sup> Voir par exemple Edgar Morin, *Le Contrat naturel*.

constats multiples, les catastrophes écologiques et les scandales de la nourriture industrielle<sup>33</sup> ont engendré un processus social collectif de révision de la vision du monde et de la ville. On assiste aujourd'hui à un retour du sens qui avait été refoulé devant l'urgence gestionnaire. Le retour du questionnement sur le rapport homme/nature va sans doute de pair avec la préoccupation écologiste ou environnementale d'une partie de la population. Celle-ci se répandrait paradoxalement à la faveur du développement de l'individualisme<sup>34</sup>, visant l'amélioration du cadre de vie prioritairement pour soi et sa famille. Si l'on cherchait à acquérir un droit à la ville, l'on cherche désormais également à bénéficier d'un droit à la nature, à la campagne, en tout cas à un cadre de vie qui réponde aux canons contemporains d'une vie protégée des nuisances urbaines. La prise de conscience des populations et les pressions internationales ont conduit les pays à prendre des mesures et à créer des administrations pour la prise en charge du souci récent de la protection de l'environnement.

## **B- Le gazon changé en geste écologique**

Face à une préoccupation des populations et à une pression internationale, les pays du sud ne considèrent plus aujourd'hui la lutte contre la pollution et pour la protection de l'environnement comme un luxe réservé aux pays du nord. Cependant, ils continuent à souhaiter que les pays riches soient les principaux acteurs dans l'amélioration des conditions de production puisqu'ils sont les principaux producteurs de nuisances environnementales (conférence de Marrakech, octobre-novembre 2001).

L'Égypte, le Maroc et la Syrie se préoccupent désormais officiellement d'écologie, et prenant acte des nuisances réelles qui existent dans leurs pays, ont tous créé des administrations spécifiques. Des ministères de l'environnement existent dans les trois pays.

---

<sup>33</sup> Ils ne sont pas réservés aux pays industrialisés. Ainsi, en 1997 a eu lieu un scandale en Égypte concernant les poulets. D'autre part, les Marocains ont dénoncé l'exportation depuis l'Europe de viandes bovines suspectées d'être contaminées par l'ESB.

<sup>34</sup> « C'est toujours l'accomplissement de soi qui reste la valeur première mais celle-ci est maintenant conjuguée avec des préoccupations de responsabilité envers les autres, envers la nature et l'environnement. L'individualisme s'associe de plus en plus avec la thématique écologique : les associations écologiques se multiplient, les « éco-produits » font florès, les Verts font partout des percées électorales. Mais cela n'a plus rien à voir avec le moment idéologique antérieur : en fait, la préoccupation écologique va de pair avec l'individualisme, parce que ce qui est central ici, c'est la qualité et la préservation de la vie. Le souci écologique traduit le nouveau visage de l'individualisme, moins idéologique mais plus attentif à la qualité de la vie et de l'environnement. Bien sûr, ce sont les devoirs envers l'environnement planétaire, global, qui sont soulignés, mais en tant que conditions du bonheur et de la santé des personnes individuelles. » Gilles Lipovetsky, « Espace privé, espace public à l'âge postmoderne », dans Jean Baudrillard et alii, *Citoyenneté et urbanité*, p. 120-121.

Ces créations reposent sur le constat qu'une protection de l'environnement est nécessaire et, par conséquent, sur la reconnaissance des faits de pollutions. Ainsi, Hamid Chaqchaq, de la Direction du Plan au Maroc explique dans une communication à un colloque en 1992 que « le Maroc comme tout pays en voie d'industrialisation n'a pas été épargné par des nuisances accompagnant son développement. Parmi les graves problèmes écologiques qu'a connu le pays ces deux dernières décennies on peut citer : la pollution des oueds et rivières par les déversements des eaux usées industrielles (...), l'apparition de maladies contagieuses et de choléra par manque d'assainissements adéquats, pollution des eaux de mer par le mercure (...), (...) progression de la désertification des sols, (...) »<sup>35</sup>. Le roi Hassan II, se montrant sensible à ces questions d'écologie, a décidé la création d'une Direction de l'environnement en 1988, puis un sous-secrétariat d'État à la protection de l'environnement a été établi, et l'environnement a été défini comme objectif prioritaire du Plan Quinquennal 1988-1992. Le souverain ne manquait jamais d'évoquer ce sujet lors de ses discours que l'on pouvait lire dans les recueils « Discours et déclarations de Sa Majesté Hassan II », publiés chaque année par le Ministère de la communication. Parmi les actions à mettre en œuvre par cette Direction de l'environnement qui devient en 1996 un ministère à part entière, se trouve un « programme d'étude et d'aménagement des espaces verts, des parcs récréatifs et des ceintures périurbaines notamment autour des agglomérations »<sup>36</sup>. Dans le cadre urbain, le développement des espaces verts est vu comme un remède aux pollutions de la ville. L'écologie urbaine est entrée en action. Un extrait de la lettre Royale adressée aux Conseils Communaux de Casablanca le 10 juillet 1998 est en cela révélatrice :

« Le développement de l'urbanisme dans le monde a donné lieu à un rétrécissement des espaces naturels et à l'aggravation de la pollution et de ses méfaits au point que la pollution semble apparaître comme une fatalité alors que la prise de conscience vis-à-vis de ce danger se renforce et se développe, et que les responsables s'emploient à la recherche des moyens pour y faire face. Notre Royaume qui vit au diapason du monde moderne, risque de subir comme c'est le cas pour certains pays, les méfaits de la pollution pour peu qu'il néglige son cadre de vie, la création et l'entretien d'espaces verts. »

Ce texte, cité en préambule du livret *Les espaces plantés du grand Casablanca. Vers le rétablissement des équilibres*<sup>37</sup>, cherche à réhabiliter l'image des espaces verts à travers leur rôle écologique supposé. Il y est démontré entre autres que les espaces verts plantés permettent de préserver ou de rétablir les équilibres écologiques. Dans cette optique, une

<sup>35</sup> *Environnement et développement économique*, Actes du Séminaire Maroco-Allemand, Rabat, 1990, p. 16.

<sup>36</sup> *Idem*, p. 19.

<sup>37</sup> Publié en 1989 par l'Agence urbaine de Casablanca.

Division des jardins et espaces verts a été créée à Casablanca dont les attributions recourent celles des wilayas et des municipalités.

En Égypte, également, un Ministère de l'environnement existe. Créée en 1983, une Agence des Affaires environnementales avait été chargée, entre autres, de préparer un programme de lutte pour la protection de l'environnement, d'informer le gouvernement des interventions nécessaires en matière d'environnement, d'étudier un programme législatif dans ce domaine. Dans un document de cette Agence pour l'environnement (non daté et non publié, mais probablement de 1993), il est précisé qu'un bureau pour la protection de la terre, de la plantation des arbres et du développement des jardins est mis en place. Les autres bureaux concernent la protection de l'air, la protection de l'eau et des côtes, etc. Ainsi en Égypte également, les jardins publics sont vus comme des moyens de lutter pour la protection de l'environnement.

Afin de répondre aux problèmes posés par la détérioration du cadre de vie urbain lors de la Conférence des Nations Unies sur les Établissements Humains (Habitat II), tenue à Istanbul en juin 1996, et dans le prolongement des accords signés à Rio en 1992, le gouvernement égyptien s'engage, conformément à « l'Agenda 21 »<sup>38</sup>, à agir dans le sens d'une amélioration du cadre de vie : dédensification, répartition plus équitable des équipements publics dans la ville, lutte contre la pollution de l'air et de l'eau. Le Caire qui appartient à la catégorie des dix plus grandes villes du sud est particulièrement concerné par les recommandations énoncées pendant la conférence. Le pays est cité à plusieurs reprises dans les documents d'information comme un mauvais élève de la lutte contre la pollution. Par exemple, le pays est cité pour ce qui concerne les ressources en eau : « Dans bien des pays, non seulement la qualité de l'eau est mauvaise mais aussi les réserves d'eau douce diminuent. On estime, par exemple, que l'Égypte consomme déjà 95 % de ses ressources en eau et que, de même que plusieurs autres pays, elle devra faire face dans les 30 à 40 années à venir, à une grande pénurie d'eau »<sup>39</sup>. De même la pollution de l'air et son impact sur la chaîne bioécologique est montrée du doigt pour les plus grandes villes du monde. Ville la plus importante du continent africain, Le Caire est particulièrement concerné. Le gouvernement

---

<sup>38</sup> Programme d'actions couvrant 40 secteurs et sujets différents. Une attention particulière est accordée aux lois, mesures, plans, programmes et normes des nations en matière d'environnement. L'Agenda 21 met également en avant l'utilisation d'instruments juridiques et économiques pour la planification et la gestion. Il est probablement aujourd'hui l'instrument non contraignant qui a le plus d'influence et le plus d'importance dans le domaine de l'environnement.

<sup>39</sup> Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, Istanbul (Turquie), 3-14 juin 1996, *Document d'information*, (non paginé).

égyptien en signant les accords qui suivent la conférence s'engage alors à agir pour la préservation de l'environnement.

Le gouvernorat en relation avec le Ministère de l'environnement est chargé de mettre en application les résolutions et de créer des jardins publics (par l'intermédiaire de l'Agence pour l'embellissement et le nettoyage du Caire). Le but est multiple : donner des signes tangibles d'une action en faveur de l'environnement en créant des espaces de végétation destinés à rétablir les équilibres écologiques dans la ville, faire diminuer la pollution grâce aux arbres plantés (atout de la photosynthèse, et leur capacité à arrêter et fixer les poussières), améliorer le cadre de vie en dédensifiant les quartiers par l'introduction d'espaces non bâtis, etc.

Lors de l'arrivée au pouvoir de Bachar el-Assad, la volonté de moderniser l'État et le pays a été affirmée. Un renouvellement partiel des préoccupations nationales a eu lieu et un Ministère de l'environnement, avec à sa tête un Ministre d'État, M. Adnan Kzam (ingénieur), a été créé en 2000. Des chantiers prioritaires ont été définis consistant surtout à lutter contre la pollution : pollution de l'eau et des terres essentiellement. Il s'agit ainsi depuis deux ans de mettre en place des structures de traitement des déchets (industriels, urbains, etc.), de traitement des eaux usées par la construction accélérée de stations d'épuration des eaux urbaines, et du renforcement des réseaux d'égouts. Ce Ministère a également la charge de sensibiliser les habitants au gaspillage de l'eau. Il ne s'agit pas pour le moment de verdir les villes.

Si la multiplication des jardins et des surfaces vertes, notamment des gazons, est réelle au Caire depuis une petite dizaine d'années, cela est moins vrai à Rabat où la principale action en faveur de l'environnement a été la création de la ceinture verte. La pression internationale pour la protection de l'environnement, le constat de sérieux problèmes dans ce domaine, la prise de conscience de l'opinion publique, et la volonté des gouvernements de ne pas rester sur le bord du chemin de la modernité ont abouti à la prise en compte de la protection de l'environnement dans les pays et particulièrement dans les villes. L'Égypte notamment a souhaité se montrer bon élève et les responsables de la section des jardins publics de l'Autorité pour l'embellissement et le nettoyage du Caire expliquent ouvertement que la création de jardins publics répond à une volonté du gouvernement de donner des preuves de sa bonne volonté dans ce domaine. L'augmentation du ratio espace vert/habitant est une preuve, ostentatoire, de l'action efficace des gouvernants en la matière. Ainsi, le verdissement à tout prix répond aujourd'hui également à la préoccupation écologique contemporaine. La pression



internationale, la volonté de s'insérer dans un mouvement mondial mené par les nations riches du nord, le souhait de « rendre la ville plus conforme aux nouvelles valeurs du temps »<sup>40</sup>, ont abouti à changer le gazon en geste écologique.

Mais au total, les créations de jardins publics, ou dans le langage des urbanistes les « interventions végétalisantes », on le sait, restent peu importantes et largement inefficaces pour le rétablissement de l'équilibre biologique des milieux urbains. On assiste surtout à une confusion des genres (cadre de vie et environnement), et l'urbanisme végétal, qui tend à verdir la ville coûte que coûte, exprime le triomphe de l'apparence<sup>41</sup>. Les villes en quête de nature, faute de moyens adéquats et d'une politique publique globale, influencées et soumises à un système libéral dominant, tendent à rentabiliser leurs investissements et à se débarrasser en partie de leurs obligations et de leurs responsabilités. La nouvelle préoccupation du cadre de vie lié à la nature, le besoin de s'évader de la ville et de s'en distraire, couplés à la mise en œuvre par les municipalités d'une méthode économiquement rentable de gestion des espaces publics amènent à des concessions fréquentes des espaces publics au privé, ce qui permet le développement de parcs d'attractions largement équipés, et à utiliser l'argument du cadre de vie en accord avec la nature pour attirer les populations aisées dans des cités-jardins fermées.

## **II) LES JARDINS PUBLICS PRIVÉS ET LES CITÉS JARDINS FERMÉES**

Avec le développement des loisirs s'est affirmée une très forte demande en espaces ouverts, dans ou hors de la ville. Les personnes interrogées au cours de l'enquête expliquent toutes qu'elles ressentent besoin de s'extraire de la ville régulièrement et de passer une journée voire quelques heures de parenthèse avec la vie quotidienne (la routine) et l'environnement, le cadre urbain du quotidien (les nuisances et les contraintes). « S'offrir » du temps libre qui instaure une réelle rupture avec la semaine est devenu une nécessité sociale. La qualité de vie se mesure désormais également à son loisir. Devenu bien de consommation de masse, le loisir a entraîné le développement des parcs de loisirs et l'aménagement d'espaces de manèges privés dans les jardins publics, seuls espaces urbains offrant une surface

---

<sup>40</sup> André Micoud « Les balbutiements du génie écologique. Réflexions à partir de deux exemples-documents », *Annales de la recherche Urbaine*, n°74, p. 21.

suffisante. Mais la volonté de distinction, si elle passe par le loisir, passe également et prioritairement pour certains par le lieu d'habitation. Privés, certains quartiers attirent les classes les plus aisées de la société dans une logique de privatisation et de renonciation des pouvoirs publics à l'espace public qui consiste à concéder des surfaces de jardin public pour l'installation de manèges.

## A- Vers les nouveaux jardins publics : privés et suréquipés

« Dans la décennie 70, (...) émergent dans les sociétés arabes des pratiques vacancières et ludiques, et, en général, des pratiques de consommation, qu'on pourrait dire de transition, car ni totalement « modernes », ni totalement « traditionnelles »<sup>42</sup>. L'offre de lieux de loisir et de détente est en revanche très faible et amène à concentrer les pratiques sur ceux qui existent. On l'a vu<sup>43</sup>, les loisirs sont principalement familiaux et, pour les classes sociales les moins favorisées, se concentrent dans les jardins publics dont l'implantation, urbaine par définition, en facilite théoriquement l'accès. Si les familles cherchent à sortir de la ville, à en éviter les nuisances, elles ne cherchent pas à tout prix à se rendre à la campagne. La détente, notamment pendant la semaine ou lors des fins de semaine, est essentiellement orientée vers la recherche de la distraction, les plaisirs, la fête.

Le loisir contemporain refuse le seul aspect contemplatif de la détente, ou encore la promenade romantique, davantage réservée aux amoureux qu'aux familles. La volonté de se distraire passe par l'action, le fait de « faire quelque chose de différent », la recherche du « loisir ». Ne rien faire agréable pendant quelques heures, mais ensuite, il faut pouvoir « s'occuper », oublier le quotidien dans l'activité. Si dans les jardins publics on observe de très nombreux jeux collectifs de ballon ou sans accessoire, qui rassemblent d'ailleurs à cette occasion les différentes générations et les deux sexes, la demande est également orientée vers des activités ludiques plus sophistiquées telles que les manèges. Les sorties dans les jardins le vendredi ou le dimanche possèdent une large connotation de fête. Or la fête tire son modèle de la fête du printemps, Cham el-Nessim en Égypte, ou de la fête de fin de Ramadan ou celle de l'Aïd, ou encore des *mouled-s* (fêtes des saints) qui sont traditionnellement l'occasion de

---

<sup>41</sup> Voir *Al-Maouil. Les Cahiers de l'ANHI*, dossier spécial « L'environnement urbain », n°7, Rabat, mars 1994.

<sup>42</sup> Jean-Marie Miossec, « Tourisme et loisirs de proximité dans le monde arabe », *Monde arabe Maghreb Machrek*, 1er trimestre 1994, p. 142.

<sup>43</sup> Voir partie II.

déployer des manèges dans l'espace public. Ces fêtes avec leurs manèges (qui perpétuent une tradition ottomane), leurs vendeurs de sucreries spéciales, d'objets religieux, au cours desquelles on revêt des vêtements neufs, on se coiffe de chapeaux brillants, possèdent une ambiance de fête foraine, et sont l'occasion de défoulement, de plaisir partagé, d'euphorie collective. On s'y rend en famille, on y pique-nique, on y écoute de la musique à un niveau sonore très élevé, on y chante on y danse.

Pour la plupart associées à des jours fériés, ces fêtes tendent à transposer leur modèle sur les pratiques de détente des fins de semaine. Les jours hebdomadaires de repos pendant lesquels les citadins actifs cherchent à oublier leur semaine de travail, à consommer une rupture brutale avec le quotidien et la routine, sont perçues comme de petites vacances. C'est sur ce mode que tendent aujourd'hui à être pratiqués les jardins publics. La demande est ainsi très forte pour des équipements plus sophistiqués et plus « modernes » dans les jardins, autrefois créés pour un usage essentiellement contemplatif, ce qui ne répond plus tout à fait à la demande festive des fins de semaine.

### 1) *La concession des espaces publics au privé*

Le Caire, Rabat et Damas ont toutes trois connu l'influence des théories des Congrès Internationaux d'Architecture Moderne et l'application, au moins en partie, dans leurs schémas d'aménagement et d'urbanisme de la Charte d'Athènes. Or celle-ci considère que les espaces de loisirs sont un droit auquel la ville doit subvenir et répondre à travers des espaces suffisants et adéquats. Les nombreuses études publiées à la fois sur Le Caire, Rabat et Damas ont constaté que malgré leurs efforts, les pouvoirs publics restent défaillants pour fournir aux habitants des équipements et des structures de loisirs suffisants, qui répondent aux besoins<sup>44</sup>. Bien étudiée par ailleurs, cette défaillance, amène les collectivités locales à chercher des substituts et des « arrangements économiques » à leur gestion et à leur mission d'aménagement, qui peuvent être des associations d'habitants<sup>45</sup>, mais également, en ce qui concerne les espaces de loisir, des sociétés privées à qui les pouvoirs représentatifs de l'État

---

<sup>44</sup> Elles sont également défaillantes en ce qui concerne le logements, les infrastructures de voirie, de traitement des eaux, de collecte des déchets, de transports...

<sup>45</sup> Voir par exemple Galila el-Kadi et Sarah Ben Nefissa, « Les associations : nouveaux acteurs de l'aménagement et de la gestion de l'urbain en Égypte ? », dans Pierre Signoles, Galila el-Kadi, Rachid Sidi Boumedine (dir.), *L'urbain dans le monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, p. 319-338.

délèguent leurs prérogatives et confient, sous forme de concession, des pans entiers d'espace public.

Ainsi les jardins publics anciens se trouvent découpés en des lieux dont la fonction est différente, à la faveur de concessions à des sociétés privées. Ceci ne paraît pas préjudiciable à l'accessibilité des usagers aux différents ensembles du jardin, à cette exception (importante) près que tout espace concédé et équipé de manèges est payant. Clos, surveillés par des gardiens, les Luna Park des jardins publics retirent à l'usage public et gratuit une partie de la surface du jardin. Les équipements de fête introduisent une discrimination d'accès, en fonction des revenus, sur la surface du jardin public. Enclos dans le jardin, les Luna Park<sup>46</sup> possèdent parfois une entrée indépendante du jardin, accessible de la rue. Dans ce cas, ils se montrent ouvertement autonomes par rapport au jardin. Ils n'en dépendent donc plus que par le biais du terrain sur lequel ils sont installés. Au Maroc, c'est le cas du parc de manèges du jardin Murdoch à Casablanca dont les horaires d'ouverture ne correspondent pas à ceux du jardin public. À Rabat, une concession de ce type avait été faite à une société privée pour exploiter un parc de manèges pour les enfants dans le jardin d'essais à l'Agdal. Mais à la suite de protestations des associations de défense du jardin et surtout à la suite de son inscription à la liste des monuments historiques de Rabat (6 mars 1992), l'exploitation du Luna Park a été abandonnée et les manèges démontés.

Au Caire, la plupart des nouveaux jardins construits depuis les années 1980 ont été couplés avec l'exploitation d'une zone de manèges. Le jardin de Fustât est sans doute un exemple révélateur de ce mélange entre l'exploitation du jardin par la collectivité locale et des sociétés privées. On trouve près de l'entrée principale du jardin une zone de jeux pour les enfants. Surveillé, équipé de balançoires, de cages à poule, de filets à grimper, de tourniquets, de toboggans de couleurs, il ressemble aux aires de jeux enfantines classiques que l'on trouve dans les jardins publics en Europe, mais l'entrée en est ici payante<sup>47</sup>.

---

<sup>46</sup> On note que c'est le nom anglais qui est utilisé pour nommer ces espaces qui se veulent modernes.

<sup>47</sup> Ceci n'est pas l'apanage du jardin de Fustât, un même type d'équipements est installé dans le petit jardin de quartier Dar el-Ulum à Mounira au Caire, où les enfants n'accèdent que contre une participation. On peut noter par ailleurs que le jardin du Luxembourg à Paris possède également des aires de jeux classiques et sophistiqués, regroupées sur une surface close et payante.



**Figure 119 : Aire de jeu du jardin Dar el-Ulum, Mounira, Le Caire, vue de la rue.  
Lorsqu'on ne peut pas payer l'entrée, on observe de l'extérieur...**

On trouve aussi de petits manèges pour enfants sous des kiosques dont l'usage est payant. Plus loin, sur la colline, on trouve un parc d'attraction fermé, équipé de manèges pour adultes recouverts d'ampoules de couleurs et, accompagnés de musique. Ces équipements de fête foraine rencontrent un grand succès auprès des adolescents et des jeunes adultes qui viennent y chercher des sensations de vitesse, de hauteur et d'enivrement. Tous payants individuellement, les manèges attirent une population jeune et nombreuse au jardin de Fustât lui assurant, en plus d'une fréquentation familiale très importante, la certitude d'attirer également la jeunesse cairote des milieux populaires. La pratique des manèges n'est pourtant pas une nouveauté puisqu'ils sont une tradition ancienne très ancrée dans les habitudes de fête des Égyptiens. Associés aux fêtes des Saints musulmans (les *mouled-s*), ils sont depuis l'époque ottomane installés dans les rues à cette occasion.

Devant cette aubaine, l'Agence d'embellissement et de nettoyage du Caire (les propriétaires des manèges payent un loyer au jardin et assurent eux-mêmes l'entretien de leurs machines) n'hésite pas à répondre à la forte pression publique pour introduire ce type d'équipements dans les jardins. Ainsi, à l'aquarium (jardin des poissons), une récente rénovation a tenté de remplacer les antiques balançoires par des manèges de type Luna Park. Mais face à la mobilisation de l'Association pour la promotion des services de Zamâlek, qui a

reçu des échos dans la presse locale<sup>48</sup>, cette solution a été abandonnée. Il faut rappeler à ce propos que Zamâlek est un quartier résidentiel perçu comme un quartier aisé, et de nombreux représentants des classes favorisées y résident. L'implantation de manèges de fête foraine dans le jardin situé au cœur du quartier aurait probablement attiré une foule populaire, plus important encore qu'à l'habitude, ce que les habitants ne souhaitaient sûrement pas.

Un second type de concession privée dans les jardins est l'implantation de parcs d'attraction à part entière au sein du jardin. C'est le cas du jardin international au Caire. *Wonder Land*, dont le nom fait sans ambiguïté référence à « Disney Land », a été créé près de dix ans après l'inauguration du Jardin International<sup>49</sup>. L'objectif était de recevoir un loyer important de la société privée qui a édifié l'ensemble, et d'attirer des adolescents dans le jardin. Abdelaziz el-Dardini, directeur du jardin, explique que la présence de ce parc de loisirs ainsi que les « services » qui y sont associés (un Mac Donald's, six salles de cinéma à grand écran, entre autres) donnent une image de modernité au jardin, et offrent la possibilité aux adolescents qui s'y rendent de copier les modes de vie des jeunes Américains. Il considère que l'apport d'un tel équipement dans le Jardin International est sans contestation possible un succès et un avantage important pour la vie et l'image du jardin<sup>50</sup>. Cela allège les charges d'entretien et crée une dynamique de visites multiples. Il n'évoque pas la possibilité que les personnes se rendant dans un tel complexe négligent le jardin, devenu simple décor autour de l'ensemble.

---

<sup>48</sup> Une lettre de Guzine Aref, Présidente de l'Association pour la promotion des services de Zamâlek, a été publiée dans *Al-Ahram Hebdo* daté du 31/05/2000. On y lisait : « (...) En résumé, la communauté de Zamâlek, représentée par l'Association pour la promotion des services de Zamâlek, demande à maintenir le Jardin des poissons dans toute son originalité historique. On ne veut pas le transformer en jardin pour fête foraine (Luna Park) ».

<sup>49</sup> L'inauguration du *Wonder Land* s'est déroulée en mars 1997. En arabe, *Wonder Land* ne se traduit pas mais se transcrit directement du mot anglais.

<sup>50</sup> Entretien du 7/05/1999.





Figure 120 : Wonder Land au jardin international, Medinat Nasr, Le Caire.  
Au premier plan, le "Jardin de Paris".



Figure 121 : Wonder Land au jardin international, Medinat Nasr, Le Caire.  
On remarque la présence très visible du Mac Donald's.

## 2) La création de parcs de loisirs privés

On trouve enfin une troisième catégorie de parcs de loisirs, créés de toutes pièces en périphérie, ou non, de la ville par des sociétés privées sur des terrains participant au jeu du foncier. En Égypte leur développement est évident depuis les années 1990. Si certains existaient dans des zones peu urbanisées de la ville (Fustât par exemple) dès le milieu des années 1980, comme c'est le cas de Cairo Land, désormais voisin du parc de Fustât, deux

principaux ensembles se sont récemment implantés sur les marges désertiques en voie d'urbanisation du Caire. Aqualand, à l'ouest du Caire sur la route de Suez, et Dream Park près de la ville satellite du Six Octobre à l'est du Caire en direction du Fayoum. Ces deux parcs d'attraction ont en commun leur fonction et leurs types d'équipements, de même que les représentations qui y sont liées.



Figure 122 : Carte postale émise à l'occasion de l'ouverture de Dream Park dans la ville du Six Octobre. Le Caire. (Recto). On peut lire : «Remise spéciale de 5 £E sur mon ticket pour le lieu d'attraction Dream Park » (transcrit en arabe « Drîm Bârk »).





Figure 123 : Carte postale émise à l'occasion de l'ouverture de Dream Park. Six Octobre. Le Caire. Verso : « Comment se rendre à Dream Park ? »

Leur référence à la culture occidentale et plus spécifiquement américaine se lit dans les noms à consonance anglo-saxonne qui leur ont été attribués. Ils rassemblent des manèges « modernes », des jeux d'eau, des équipements permettant de se restaurer, et d'acheter des souvenirs. Le principe d'exploitation, exporté partout dans le monde, est similaire aux parcs d'attractions américains. Les visiteurs s'acquittent d'un droit d'entrée forfaitaire<sup>51</sup> qui leur donne un droit d'usage pour un certain nombre d'équipements quand d'autres ne sont accessibles que contre un supplément.

Ces parcs de loisirs, dont l'appellation de « parc » (en arabe « bârk »<sup>52</sup>) tend à rappeler la « nature », le végétal, l'idée d'un paysage ouvert, mais qui ne sont en réalité aucunement des espaces de nature, sont couverts d'équipements favorisant l'idée de « fête ». Ils sont la manifestation d'une nouvelle conception du loisir et d'une nouvelle conception de la société. Ces lieux sont conçus dans « le but d'induire chez ceux qui les fréquentent un état de permanence euphorique. (...) Fictionnalisés, déréalisés, ces univers sont cependant bien réels dans leur gestion et leur apport économique. Mais tout se passe comme si tout n'était que "fun and fantasy" -le troisième "f-word" pourrait être "food" (...) »<sup>53</sup>.

<sup>51</sup> L'entrée est fixée à 100 £E (environ 200 FF) pour la journée à Dream Park.

<sup>52</sup> Il n'est pas sûr que le mot *Bârk* évoque la notion de parc pour tous les Égyptiens. Il semblerait qu'en arabe ce soit plutôt l'idée de « lieu » qui est utilisée.

<sup>53</sup> Yves Winkin, « Le touriste et son double. Éléments pour une anthropologie de l'enchantement », p. 138.

Au milieu des lumières multicolores des manèges, de la musique, de la foule, de la fête, des ballons Mac Donald's et des milk shakes, le monde paraît facile, le bonheur à portée de la main. La fonction de l'imaginaire se trouve liée à celle de la matérialité<sup>54</sup> qui affirme le refus du vide d'une société de loisir marchandisée. Les parcs de loisirs sont ainsi suréquipés ne laissant que peu de place au végétal et à la nature. On assiste dans ces parcs à un retour de la monumentalité, mais celle-ci s'exprime à travers des équipements de plus en plus impressionnants de technologie et en taille, de plus en plus lumineux et de plus en plus chers<sup>55</sup>. « Les parcs d'attraction rivalisent de gigantisme pour attirer les vacanciers » titrait un article du magazine *Télérama* à propos d'un parc d'attraction *Disney Sea* qui venait d'ouvrir ses portes au Japon<sup>56</sup>. L'eau à profusion est le thème d'Aqualand au Caire. Il offre à ses visiteurs l'occasion de profiter de piscines en plein air, de toboggans d'eau, de jeux d'eau en tout genre, laissant ainsi l'impression que l'eau coule à flot dans le désert où le parc est installé. Le décalage est évident entre le parc et son environnement immédiat.

Le loisir est vécu désormais comme une « nécessité sociale et un stimulant au travail »<sup>57</sup>. La détente, la distraction, la récréation se trouvent attirées vers des loisirs faciles à consommer, des machines à sensations agréables, d'autant plus qu'ils sont concentrés dans les parcs de loisir. Pour éprouver cette rupture tant recherchée avec la routine, le bien-être, l'absence de contraintes, pour rendre le monde, tel qu'il est, supportable et réconcilier les citadins avec lui afin d'y savourer des moments de plaisir, de bonheur (?), il suffit de se rendre dans l'un de ces univers d'artifice, entièrement pensés pour satisfaire ce besoin et faire accéder au rêve. Les parcs d'attractions égyptiens rencontrent un très gros succès : Dream Park a attiré l'année de son ouverture (1999) environ deux millions de visiteurs, un million en 2001 et les exploitants attendent environ 1,2 millions de visiteurs en 2000.

Ouverts au public, ces parcs ne sont pas pour autant publics dans la mesure où leur accès est réservé aux usagers qui possèdent les moyens financiers d'en payer l'entrée. Le directeur des attractions de Dream Park, Hussein Marouf, décrit d'ailleurs très explicitement, dans un entretien au magazine *Business Monthly* (revue de la Chambre de commerce américaine au Caire)<sup>58</sup> que le visiteur idéal est jeune, vivant chez ses parents (donc célibataire, et donc n'ayant pas de grosses charges financières à assumer) et gagnant bien sa vie. Objets de

<sup>54</sup> Voir Jean-François Bayart, *L'illusion identitaire*, p. 231.

<sup>55</sup> La construction de Dream Park aurait coûté 720 millions USD.

<sup>56</sup> n°2694, 29 août 2001, p. 22.

<sup>57</sup> K. Bouzād, *El-Djeich*, n°251, avril 1984.

<sup>58</sup> Numéro de juin 2002, p. 14 (entretien avec Tariq Hassan-Gordon).

consommation lucratifs, de tels lieux d'attraction contribuent à une nouvelle morale : le bonheur, « l'épanouissement est à vendre ; il s'achète »<sup>59</sup>. Les plaisirs sont facilement accessibles grâce à l'industrialisation du temps libre, mais « il suffit que l'on n'ait plus de quoi payer cette logistique pour se faire expulser de ces endroits qui n'ont de naturels que le nom »<sup>60</sup>. Les loisirs sont un reflet de la société. On peut y lire la logique qui se développe au Caire tout particulièrement, qui cherche à se développer au Maroc (davantage à Casablanca, capitale économique, qu'à Rabat) et beaucoup moins en Syrie (les équipements de fête foraine existent également, tels que des auto-tamponneuses, une grande roue par exemple, mais en moins grand nombre qu'au Caire et surtout ils relèvent des collectivités publiques, à quelques exceptions près<sup>61</sup>) selon laquelle la gratuité du temps libre et des lieux de loisirs tend à reculer et semble « destinée » à reculer toujours davantage. S'il y a quelques années, le loisir dans les parcs publics restait très attractif pour les couches populaires, il semble que de plus en plus, face à l'offre de manèges qui se développe, ces populations souhaitent également participer au mouvement de consommation des loisirs et se rendre dans des parcs de loisirs. Or ceux-ci restent encore très coûteux et, souvent éloignés de la ville, ne sont pas accessibles aux plus défavorisés. Alors l'offre se rapproche de la demande et les concessions destinées à aménager des espaces de manèges se multiplient dans les jardins publics.

Les jardins publics tendent, par l'introduction de concessions privées sur leurs terrains, à se privatiser et à transformer la recherche d'un cadre végétal traditionnel en un besoin d'équipements plus sophistiqués et payants. Certains nouveaux parcs publics tendent à ressembler de plus en plus à des parcs d'attraction qui deviennent le nouveau modèle du loisir de proximité. On assiste dans ce cadre à une redéfinition et à une transformation du jardin public traditionnel, fruit d'une histoire, manifestation des changements globaux profonds qui affectent les sociétés urbaines étudiées, qui deviennent plus libérales et davantage confiées aux mains des marchands. Un modèle se dessine, fondé sur le développement des lieux collectifs privés, dégagés des contingences du sentiment d'appartenance collective et ainsi de responsabilité collective de leur préservation. Et l'on peut se demander si la « prédiction » de Marguerite Charageat n'est pas en train de devenir réalité lorsqu'elle écrivait en 1962 : « L'ère des jardins publics est dépassée. Il y aura des jardins de collectivité qui correspondront à des

<sup>59</sup> Daniel Mothé, *Le temps libre contre la société*, p. 57.

<sup>60</sup> *Idem.* p. 63. Rappelons que pour générer et entretenir de la végétation au milieu du désert, il faut faire appel à des technologies qui n'ont plus rien de naturel...

<sup>61</sup> C'est le cas à Alep dans le parc de Bab Allah (quartier très populaire), où les manèges installés, essentiellement des carrousels traditionnels, sont gérés par une société privée (Entretien et visite avec Adel, 22/10/1998).

affinités électives... des jardins du silence, des jardins du bruit, des jardins à grand spectacle de sons et lumières. Il y eut autrefois des jardins de petit, de moyen et de grand état. Tout ceci est en voie de disparition »<sup>62</sup>.

Ces parcs contemporains traduisent également une vision du monde qui consisterait à définir l'urbanité en fonction des capacités de chacun à consommer des loisirs proposés dans le cadre de la ville. L'espace public devenu marchand, concédé à des entreprises à la suite d'une défaillance des pouvoirs publics se découperait en autant de lieux juxtaposés que de manières de consommer. La monumentalité, autrefois reflet de la puissance des États est aujourd'hui récupérée dans les parcs d'attraction par les entreprises qui en font le reflet de leur puissance économique, acteur de la transformation urbaine. Confrontés à des collectivités locales publiques qui renoncent à prendre en charge le loisir dans l'espace public, les citoyens tendent à éprouver le sentiment d'une réelle étrangeté à la collectivité. La dégradation généralisée de l'environnement urbain a provoqué une rupture entre les citoyens et leurs espaces collectifs, et la perte de toute notion de "bien collectif"<sup>63</sup>. Laissant les sociétés privées se substituer à elles, les collectivités locales contribuent de fait à la privatisation effective de l'espace public. Dans ce système libéralisé de gestion de la ville, on observe par conséquent logiquement la volonté de certaines couches sociales favorisées de se retirer totalement de cette collectivité dont elles n'éprouvent plus la réalité, et de s'installer dans des quartiers privés.

## **B- Des cités-jardins fermées**

Lors d'une conférence, Marcel Roncayolo expliquait que concernant les formes urbaines, la représentation précède la réalisation et non le contraire<sup>64</sup>. Dans le cas des cités-jardins qui fleurissent dans les nouvelles banlieues résidentielles du Caire et de Rabat, cela est particulièrement vrai, d'autant plus que cette représentation est graphique puisqu'elle sert de prospectus à la vente. Depuis les années 1990, surtout au Caire, l'immobilier est devenu un terrain de prédilection pour les promoteurs privés. De grosses sociétés égyptiennes, déjà actives dans la construction de lotissements pour les classes moyennes dans la proche

---

<sup>62</sup> *L'art des jardins*, p. 178.

<sup>63</sup> Voir Galila El Kadi et Sarah Ben Néfissa, « Les associations : nouveaux acteurs de l'aménagement et de la gestion de l'urbain en Égypte ? », op. cit., p.321.

<sup>64</sup> EHESS, Marseille, 12/03/1997.

périphérie des villes dans les années soixante-dix, se sont lancées dans l'aventure des cités fermées, destinées aux classes supérieures et moyennes de la société égyptienne. L'extension du Caire, confiée aux entrepreneurs prend en partie une forme que l'on connaît dans de nombreux autres pays, du sud ou du nord. Les quartiers ou les villes privées se développent au Caire, et des formes proches, ou d'inspiration similaires se retrouvent à Rabat et en Syrie.

### *1) S'extraire de la ville*

On le sait, la dégradation du cadre de vie dans la ville pousse les populations à des préoccupations d'ordre écologique pour certains, mais surtout au développement du besoin de nature, du besoin de fuir un étouffement autant visuel qu'auditif. Par ailleurs, la pratique fragmentée de la ville par les classes aisées tend à les rassembler pour leurs loisirs dans des lieux fermés tels que les clubs. Avec la libéralisation du marché de l'immobilier, dans les années 1990, les promoteurs privés du foncier ont choisi de viser une demande de haut standing, en offrant une nouvelle possibilité de distinction, celle de fuir la ville viciée, encombrée et populaire pour des quartiers situés en périphérie des villes, au cadre de vie plus « naturel » et surtout davantage homogènes socialement. Au Caire, même si des quartiers conservent une réputation de quartier « chic », la ségrégation spatiale sur base sociale n'est pas réalisée. Or ces quartiers hors de la ville promettent une homogénéité sociale, qui est quotidiennement à peu près réalisée dans les lieux de loisirs, une occupation extensive des surfaces qui répond à leurs angoisses des « agressions directement ou indirectement liées à des transformations de la densité d'occupation de l'espace »<sup>65</sup>, et de la « contamination par le vulgaire »<sup>66</sup>. La peur de la « souillure sociale qu'engendre le mélange des classes »<sup>67</sup> amène les classes socialement favorisées, en plus de la croyance en ses bienfaits, à croire à l'utopie du « retour » à la nature et des cités-jardins fermées qu'on leur propose sur le marché de l'immobilier. À la faveur d'une préoccupation écologiste montante, d'une volonté de se retirer de la collectivité qu'elles ressentent comme trop encombrée et désormais dénuée d'intérêt car ne permettant pas leur distinction, elles investissent dans ces quartiers concrètement fermés, à l'abri des foules derrière des murs et des portails gardés.

---

<sup>65</sup> Luc Boltanski, « L'encombrement et la maîtrise des “biens sans maître”, p. 103.

<sup>66</sup> *Idem.* p. 104.

<sup>67</sup> *Idem.*, p. 107.

Les promoteurs immobiliers ont parfaitement compris les motivations des consommateurs auxquels ils destinent leurs constructions et exploitent le thème de la cité-jardin. Jean-Claude Chamborédon et Madeleine Lemaire rapportent une analyse de cette ville-jardin de Howard par P.H. Mann qui « note qu'elle est conçue pour être habitée par la bourgeoisie distinguée ("gentle middle class") » et ajoutent que « (...) ces utopies qui, à travers diverses médiations, ont marqué la politique d'urbanisme et survivent<sup>68</sup> dans certains programmes, décrivent une ville saine, propre, harmonieuse, intégrée à la manière d'un village traditionnel et délivrée du prolétariat, absent ou transformé par les vertus du contact évangélisateur avec les classes moyennes. L'équilibre harmonieux des classes assure l'animation et la concorde dans les communautés rêvées par ces planificateurs (...) »<sup>69</sup>. Ainsi la médiation paysagère destinée à créer un cadre de vie heureux, et le rapprochement spatial des individus appartenant à une même classe sociale, se trouve-t-elle au cœur d'une conception de quartiers destinés à garantir la paix et la concorde sociales.

## 2) *Les cités-oasis : un marché*

Les représentations des quartiers fermés destinées à vendre les appartements qui y seront construits « sont gérées comme un produit. L'image doit être positive pour valoriser la ville et lui donner un maximum de chances »<sup>70</sup>. L'espace qui sera réellement créé et l'imaginaire se mêlent, sur le fondement selon lequel le cadre de vie (le paysage) détermine le bonheur. Au-delà des références réelles au modèle pastoral américain sur lequel sont, par exemple, construites les banlieues résidentielles de Los Angeles, on se souvient que dans l'imaginaire arabe, jardin et paradis possèdent un vocabulaire commun. Instrumentalisé, cet imaginaire donne lieu à des appellations qui expriment très clairement les références des concepteurs des projets : Green Land, Dream Land, Mirage City sont les cités et quartiers fermés construits sur les marges désertiques à l'ouest et à l'est du Caire<sup>71</sup>.

---

<sup>68</sup> On pourrait aujourd'hui écrire « renaissent ».

<sup>69</sup> « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », p. 17.

<sup>70</sup> Antoine S. Bailly, « Les représentations urbaines : l'imaginaire au service du marketing urbain », p 864.

<sup>71</sup> Il existe d'autres quartiers au sud du Caire, à Maadi, construits autour de nouveaux clubs et golf dont les villas luxueuses sont regroupées à l'intérieur de terrains destinés à devenir des jardins. C'est le cas du quartier Katameya, aux signes extérieurs de richesse qui, il y a dix ans, auraient été considérés comme provocants. (Voir David Hirst, « Un capitalisme à l'indonésienne. L'Égypte aux pieds d'argile », *Monde Diplomatique*, octobre 1999).

Hay Ryad est un quartier construit à l'ouest de Rabat qui reprend les mêmes références et les mêmes promesses de cadre de vie verdoyant. Sa différence (importante néanmoins) réside dans le fait que ce projet a été inscrit dans le Schéma Directeur de 1972 de Rabat comme un pôle de rééquilibrage urbain. Une société d'aménagement (l'établissement public Société d'Aménagement Ryad, S.A.R.) a été créée en 1983 par l'État afin de mener à bien le projet, désigné sur la plaquette de présentation comme devant être « la traduction d'un rêve ».

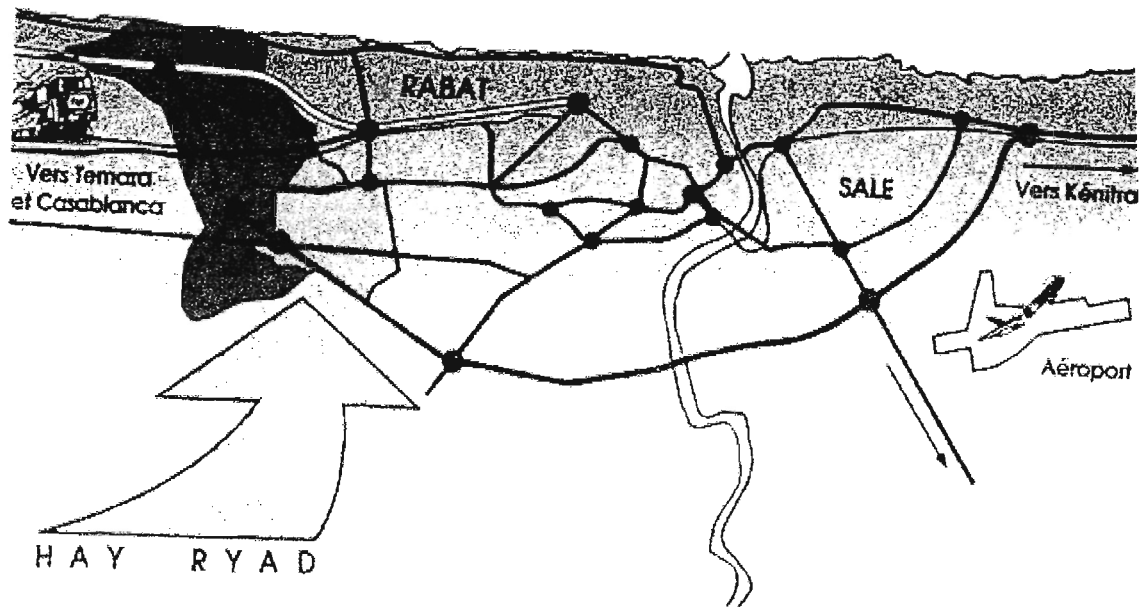


Figure 124 : Plan de situation de Hay Ryad (extrait de la plaquette *Hay Ryad. Les jardins de la capitale*).

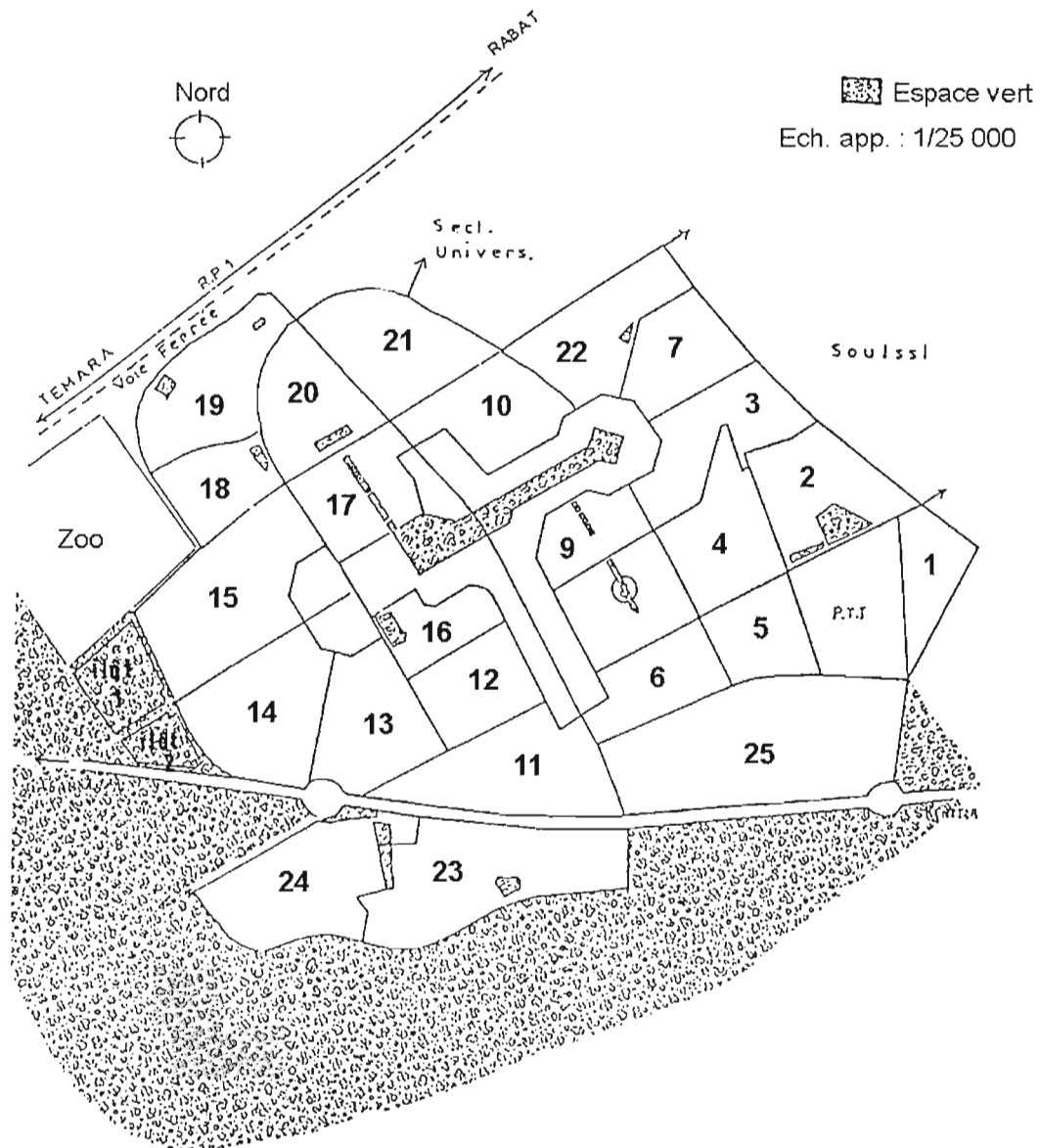
Le quartier est présenté<sup>72</sup> en effet comme « une volonté d'idéal », un « projet prestigieux » qui « avec 15 ans d'avance (...) veut proposer à l'homme moderne des conditions de vie adaptées à l'environnement technologique de demain, en lui permettant d'épanouir sa culture propre au contact retrouvé de la nature ». On lit encore que « Hay Ryad est un jardin, une nature organisée d'abondance, où le bâti s'ordonne dans le respect de son environnement grandiose. Vastes avenues, villas posées dans leur jardin, immeubles dressés au long des plantations, chaque *mode de ville* est un cadre de vie que l'on quitte par une transition douce. ». Les termes « d'écrin », « d'harmonie générale » sont abondamment utilisés et le

message qui est lancé est le suivant : « La ville verte, c'est aujourd'hui l'image forte et la plus valorisante de Ryad : habiter un jardin, quoi de plus naturel ! ». Le jardin, les végétaux sont présentés de façon centrale et si on parle de ville verte ou de ville-jardin, on parle également de « jardin urbanisé » de 570 hectares. De nombreux termes issus du langage jardinier sont utilisés pour parler du bâti, et chaque quartier est baptisé d'un nom d'essence dont les habitants sont invités à faire la plantation principale de leur jardin. La zone centrale est organisée autour d'un espace vert nommé « centre promenade », comme le préconisait Howard pour l'aménagement des cités-jardins.

---

<sup>72</sup> Royaume du Maroc, Société d'Aménagement Ryad, *Hay Ryad, les jardins de la capitale*, (1991 ?). Toutes les citations qui suivent concernant Hay Ryad sont extraites de cette plaquette de 10 pages, non datée et non paginée, rédigée en français. Ce dernier détail donne un indice quant à la population choisie comme cible.





Nom des quartiers :

- |                    |                     |
|--------------------|---------------------|
| 1- Cyprès          | 14- Violettes       |
| 2- Jacarandas      | 15- Oliviers        |
| 3- Roses           | 16- Lilas           |
| 4- Jasmin          | 17- Saules          |
| 5- Citronnier      | 18- Acacias         |
| 6- Myrtes          | 19- Tamaris         |
| 7- Géraniums       | 20- Marguerites     |
| 8- Bougainvilliers | 21- Mimosas         |
| 9- Grenadiers      | 22- Galants de nuit |
| 10- Peupliers      | 23- Aloès           |
| 11- Sapins         | 24- Lantanas        |
| 12- Orangers       | 25- Lavande         |
| 13- Bigaradiers    |                     |

Figure 125 : Plan de Hay Ryad, près de Rabat. (Source : M. Babbah, *Aménagement et utilisation de l'espace dans un lotissement public. Cas de Hay Ryad*, p.81 - modifiée).





Figure 126 : Photo aérienne de Hay Ryad (avril 1996). Échelle approximative : 1/15 000.

Si à Hay Ryad, on ne parle pas explicitement d'homogénéité sociale, elle est sous-jacente dans la présentation de la ville nouvelle par le prestige dont les promoteurs veulent revêtir le projet. Ils le présentent comme une ville autonome et discrète aux portes de la capitale, « Une vie, un cœur, une âme, un corps bien planté : on peut vivre à Hay Ryad sans en sortir jamais, comme il est possible de la contourner sans en rien voir ou presque ». Établissement public théoriquement, la S.A.R. n'en est pas moins un établissement commercial qui s'enorgueillit, dans la plaquette de présentation de la ville nouvelle, de ne



recevoir aucune subvention de l'État et d'équilibrer ses comptes grâce aux ventes des appartements et des villas de luxe devant être construits. Ainsi, Hay Ryad est une ville nouvelle, élitiste, privée, basée sur le concept de la cité-jardin devant rétablir l'harmonie urbaine en rétablissant tous les équilibres : entre le bâti et la nature, en donnant à chacun suffisamment de place pour respirer, en offrant tous les services dont peut bénéficier une ville (écoles, commerces, poste, gare de chemin de fer, etc.) et en privilégiant la vie intime de chaque famille en affirmant que « le logement est un espace infiniment privé ».

Alors que les classes populaires accèdent à l'espace public et en tirent avantage (liberté pour les femmes, espaces de loisirs...) dans leur lutte pour se voir reconnaître un droit à la ville, les classes privilégiées ont tendance à renouer avec « la vie privée comme dominante essentielle des villes de l'Orient islamique »<sup>73</sup> et créent désormais un nouvel idéal : le droit à la nature et à un cadre de vie « naturel » dont les classes les plus défavorisées sont exclues. Et par excès de modernité elles recréent une des caractéristiques les plus marquantes de la tradition<sup>74</sup>.

En Syrie, on ne note pas encore le développement de quartiers fermés, mais une tendance importante de repli des classes aisées dans des quartiers socialement homogènes se développe, de même que celle de l'implantation de « fermes » pour les populations aisées, dans la périphérie proche des villes. Ces maisons de campagne sont construites sur le mode ostentatoire dans des styles architecturaux mêlant les influences grecques, latines, orientales et occidentales les plus voyantes, pourvu que l'on sente que le propriétaire possède une fortune et que l'on puisse voir qu'il a socialement « réussi ». Jean-François Troin note<sup>75</sup> que ce sont de véritables « entreprises palais », associant souvent une villa luxueuse à une exploitation agricole à haut rendement. Ce type de constructions est totalement différent, dans la logique et les représentations, de ce que l'on rencontre au Caire dans les villes fermées et, dans une dimension moindre, à Rabat, dans des quartiers tels que Hay Ryad. Ils sont pourtant fort répandus dans les périphéries des villes du monde arabe (entre autres Damas, Alep et Casablanca) et marquent une volonté d'isolement et de distinction de leurs propriétaires par rapport à la ville. « Ces îlots de palais pour « citadins-fermiers » sont les ultimes manifestations, à la limite extrême des bourgeoissements urbains, de la force d'expansion des

---

<sup>73</sup> Eugen Wirth.

<sup>74</sup> Voir Jeanne Favret, « Le traditionalisme par excès de modernité », *Archives Européennes Sociologiques*, VIII (1967), p. 71-93.

<sup>75</sup> « Urbanisation et villes », *Maghreb Moyen-Orient mutations*, DIEM, SEDES, p.231.

viles qui projette ainsi à plusieurs dizaines de kilomètres du tissu central, par dessus les « ceintures de pauvreté », ces vitrines de luxe pour de rares privilégiés »<sup>76</sup>. Ce qui est remarquable est cette volonté affirmée de s'extraire de la ville pour s'installer de façon ostentatoire dans un cadre « naturel » et donc, pourvu de toutes les qualités. Sans constituer des lotissements, ces demeures ont tendance à se regrouper à l'écart de la ville.

On observe en Égypte depuis les années quatre-vingt dix une tendance à un isolement et à un regroupement résidentiels de luxe, qui renforce le développement dans les années soixante-dix de lotissements pour classes moyennes construits en périphérie des villes, un peu partout dans le monde arabe. Dream Land, près du Caire, est un exemple qui semble représentatif de cette tendance lourde que l'on observe dans nombre de villes (et pas seulement dans le monde arabe ou dans les villes du sud) à la construction de complexes autonomes et privés. Dream Land est un complexe intégré où se trouvent un parc d'attraction (Dream Park), un golf, un quartier fermé, un hôtel de luxe, et un centre commercial. Construit et commercialisé par Bahgat, puissant groupe égyptien, ce complexe est vendu sur des déclarations d'intention des promoteurs puisque ce sont les investissements des futurs propriétaires qui financent les travaux.

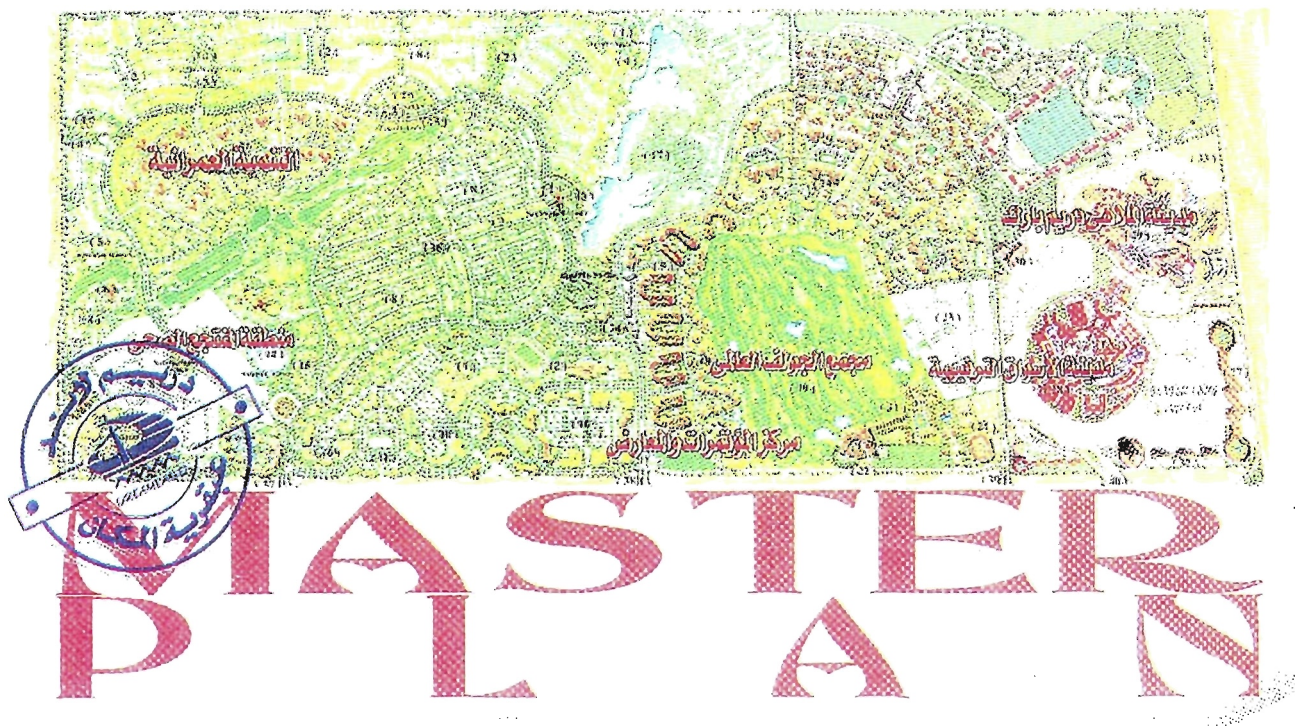


Figure 127 : Plan général de Dream Land.

On remarque la dominance volontaire du vert, alors que la ville est située dans le désert.

<sup>76</sup>.Idem.

Constitué de petites unités d'habitation, de quelques étages (quatre au maximum) abritant un seul appartement par étage, le complexe met certains équipements en usage collectif. Ainsi, les piscines privées sont communes à quatre villas. Les futurs propriétaires achètent dans ce condominium « parce qu'il est situé à proximité du Caire (à vingt minutes de Mohandessin), qu'il se situe à la fois sur la route du Fayoum et d'Alexandrie, permettant une mobilité qui évite les encombrements routiers du Caire, que c'est une ville nouvelle "de bon niveau" et qu'il n'y aura pas de poussière, que ce sera calme, vert, presque la "campagne" », explique Mervat, Égyptienne vivant en France et ayant acheté sur plan un « petit » appartement de 160 m<sup>2</sup> dans un ensemble appelé Caribbean, avec vue sur le golf et les pyramides<sup>77</sup>.

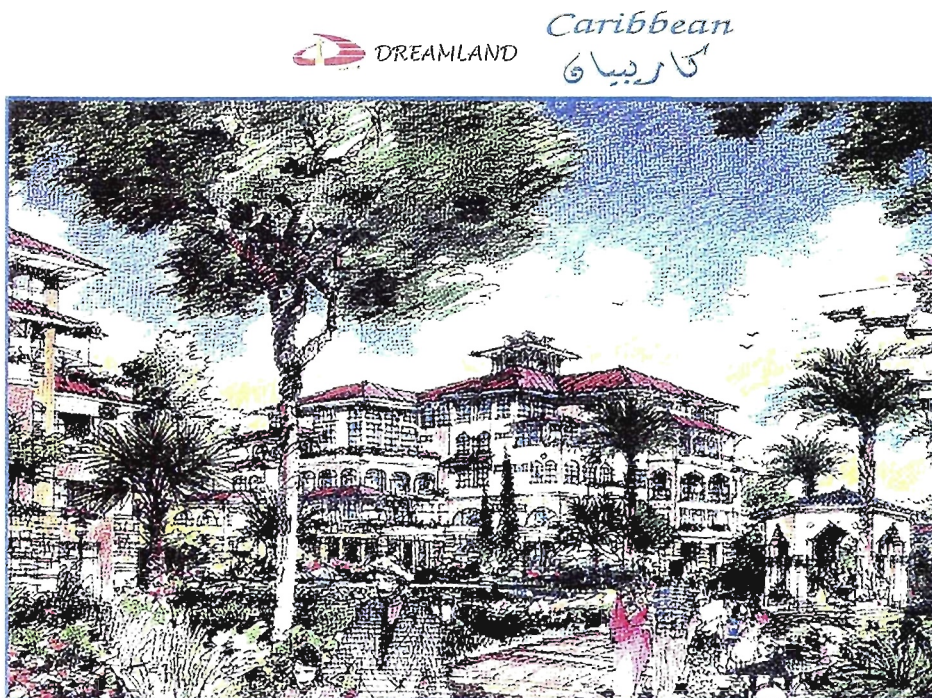
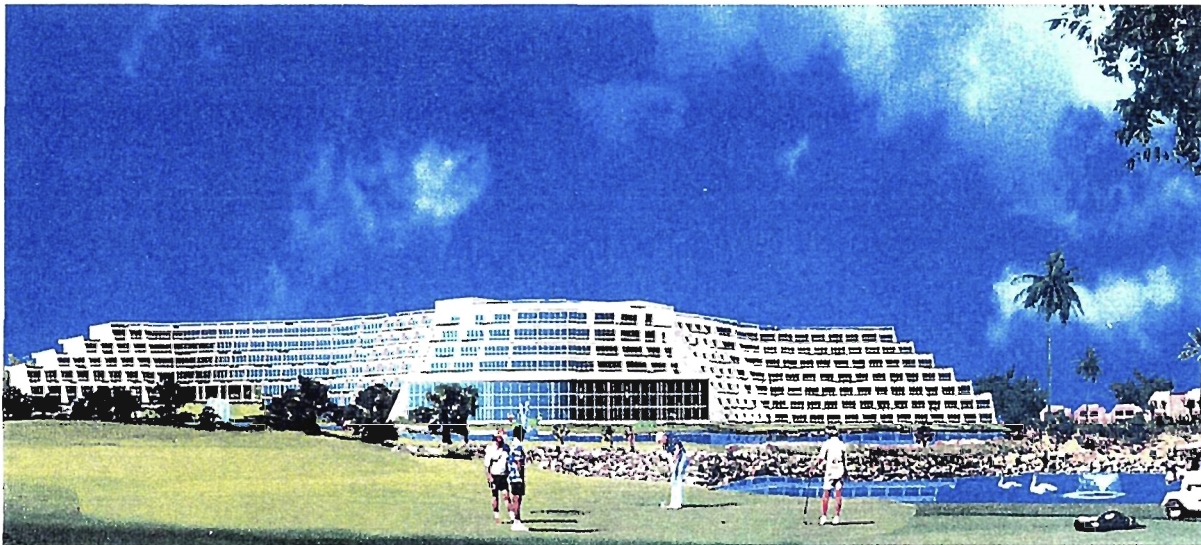


Figure 128 : Une représentation du complexe d'habitation Caribbean à Dream land.  
(Plaquette de présentation pour la vente des appartements).

<sup>77</sup> Un tel appartement est vendu 1 390 £E le m<sup>2</sup> (Environ 2 780 FF, environ 423,80 EUR). Ce prix ne comprend pas l'aménagement intérieur qui doit être réalisé par les propriétaires (peintures intérieures, revêtements de sol, sanitaires, équipement de la cuisine tels que les éviers, etc.). Il est à noter que le chantier n'avance pas aussi vite que les futurs propriétaires le souhaiteraient : il compte plus d'un an de retard et des rumeurs circulent en Égypte qui disent la société Bahgat en cessation de paiement... De plus les villas ayant été vendues avec une vue sur les pyramides et le golf sont aujourd'hui entourées d'autres villas qui les privent de cette même vue.



Un autre complexe, Mirage City, dont le promoteur est une puissante société d'investisseurs égyptienne Ghabbour (qui possède également des cinémas, des centres commerciaux, des agences de voitures, de camions, etc.), est un complexe hôtelier et résidentiel occupant une surface de 160 hectares, dont seulement 7 % seront bâtis. Le reste est destiné à devenir un golf prestigieux, des jardins, des piscines... Une publicité parue dans un magazine français vante ainsi le nouveau « complexe pharaonique aux portes du Caire », utilisant toutes les ressources évocatrices de l'oasis, de la nature, du luxe :



Mirage City, une oasis de luxe entre Le Caire et désert : des villas somptueuses, un parcours de golf de 18 trous et un hôtel J.W. Marriott de grande classe.

Figure 129 : Une représentation de Mirage City. (*Paris Match*, 5 avril 2001)

« D'un coût de plus de deux milliards de francs, il s'agit de la conversion de 160 hectares de désert en une luxuriante oasis - 44 000 arbres !- avec un golf de 18 trous dû au Suisse Peter Harradine, un hôtel cinq étoiles J.W. Marriott, dixième établissement de cette catégorie ouvert par la chaîne hôtelière (425 chambres, plusieurs restaurants, piscines, courts de tennis et parc aquatique de 12 000 m<sup>2</sup>). Cette résidence touristique comprend également 75 villas de luxe, un club équestre, un pôle culturel et commercial entre canaux et lacs, qui a été baptisé petite Venise. L'inauguration a été fixée à septembre 2001. Les trois quarts des villas sont déjà vendues. Et Mounir Ghabbour, président et directeur général d'Atic Holding, s'affirme certain que Mirage City s'imposera très vite comme "l'adresse la plus sophistiquée qui soit en Égypte" (...) »<sup>78</sup>.

Éric Denis explique dans un reportage télévisé sur Le Caire<sup>79</sup> que le succès remporté par ces projets réside probablement aussi dans le fait islamiste. L'État, voulant localiser les activistes, a procédé à des vagues d'arrestations dans certains quartiers populaires du Caire et

<sup>78</sup> *Paris Match*, 5 avril 2001. Le golf au moins a effectivement été inauguré.

<sup>79</sup> Anne Lainé, *L'écume des jours : Le Caire*, 2000.

sur cette base un discours s'est construit visant à démontrer la nécessité pour les classes aisées à sortir de la ville pour échapper à une « enclume morale » pesant sur leur volonté de vivre à l'occidentale ou de vivre à leur façon, plus libre, la culture égyptienne. Les raisons habituelles de retrait de la ville des couches aisées ou favorisées (fuir la densité, la pollution...) se sont doublées d'une raison plus idéologique de coupure culturelle nette entre une vie occidentalisée jugée libre et gaie, et une vie traditionaliste puritaine prônée par les islamistes, jugée morne, pesante, insupportable.

### 3) *L'homogénéité sociale réalisée et ostentatoire*

En Égypte, au Maroc et en Syrie, depuis une dizaine d'années, l'austérité de l'apparence n'est plus d'actualité, si elle l'a vraiment été dans la ville traditionnelle. L'argent se montre, s'exhibe, beaucoup plus librement qu'auparavant. Les demeures sont devenues des moyens de distinction que la possession d'une automobile ou l'accès à l'espace public ne sont plus. Aujourd'hui, ces nouvelles cités fermées, autonomes, prônent un rassemblement des couches aisées des populations pour assurer un bonheur au « naturel », ouvertement débarrassé de la multitude, occidentalisé, extrait de la collectivité qui de toute façon n'assure pas les services minimums qu'on aurait pu attendre d'elle.

Avec ces condominiums naît au Caire et à Rabat une fonction unique de l'espace : la reconnaissance sociale entre les habitants. L'espace public, ou plus exactement commun, devient un simple espace de circulation, sécurisé. On pourrait dire que la première caractéristique que ces *gated communities* développent est que « la ville enferme, (...) [et qu'elle] est d'abord conscience d'un espace clos et d'un "nous" incarné dans cet espace »<sup>80</sup> ; un « nous » qui serait choisi, en fonction des revenus et des intérêts individuels à ne pas participer à la vie collective. Ségrégation choisie, haut de gamme, le retrait des couches aisées de la ville est une manifestation d'un changement de société, et d'une volonté désespérée des couches favorisées de se distinguer et de se retirer d'une ville dans laquelle elles n'auraient d'autre choix que d'être solidaires des populations plus défavorisées qu'elles redoutent. Poussée à l'extrême dans ce type de construction, la privatisation de l'espace public est une manifestation du refus de l'expérience de l'étranger, du refus évident de l'urbain lui-même.

---

<sup>80</sup> Jean Duvignaud, *Lieux et non lieux*, p. 13 et 16.

Ainsi il semble que face à la défaillance des autorités publiques pour fournir des espaces adaptés à une demande de loisirs d'un nouveau type, la solution adoptée au Caire principalement, mais également à Rabat et à Damas, soit l'ouverture de l'espace public aux capitaux privés. Conçus à des entreprises, les espaces publics de loisirs changent à la fois en ce qui concerne les équipements (sophistication des manèges) et dans leur définition propre. Ouverts au public, ces espaces occultent néanmoins leur caractéristique publique en discriminant les visiteurs par leurs revenus. On assiste par ces transformations à un recul « physique » de l'espace public considéré dans ces conditions, de plus en plus inexorablement, comme appartenant au territoire de la pauvreté, ce qu'il était déjà devenu depuis le retrait des couches aisées. Pourtant, si les jardins publics, par leur gratuité, leur proximité et leur appropriation par les citoyens, se voyaient assurés d'une fréquentation régulière, il n'en est pas de même pour les parcs d'attraction. Ces derniers, qui se sont multipliés en Égypte, sont soumis au marché, ce que ne sont pas les jardins publics. Or depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, la dévalorisation de la livre égyptienne, l'intifada, et surtout la crise économique qui touche l'Égypte, ces parcs ont vu leur fréquentation chuter et leurs recettes diminuer. Pour rester attractifs, ils doivent sans cesse investir dans de nombreux manèges, s'agrandir, se renouveler. Les jardins publics, quant à eux, attirent « naturellement » une population qui reste nombreuse, malgré l'attrait des nouvelles attractions, qui vient y chercher une image et un contact avec la nature.

À force d'en concéder des surfaces de plus en plus importantes à des manèges privés, leurs amateurs sans moyens financiers, finiront peut-être par ne plus y trouver de « nature », peu à peu évincée. Convoquée en revanche dans les cités-jardins homogènes socialement, la nature représente plus que jamais une distinction que les classes aisées adoptent, suivant en cela une tendance qui semble mondiale. Privatisée, la nature urbaine tend à ne plus dépendre des autorités locales qui, si elles continuent à créer des espaces verts, voient dans ce système une manière de faire des économies sur son entretien.



Avec le retour du sentiment de nature lié au cadre de vie, dans le contexte de cette fin de XXe siècle et début du XXIe siècle, et la naissance de la préoccupation écologique, on a plus que jamais confirmation que le sens de la nature et du paysage, la notion de ce qui est beau comme nature et comme ville sont issus de l'apprentissage, sont du domaine de



l'élaboration culturelle. « Les sociétés interprètent leur environnement en fonction de l'aménagement qu'elles en font, et, réciproquement, elles l'aménagent en fonction de l'interprétation qu'elles en font »<sup>81</sup>. Le décor imaginé par les hommes comme étant idéal, ce paysage urbain qui, pour être bon, sain et agréable, doit être doté d'une certaine quantité de verdure, leur est par retour proposé à la fois dans les lieux de loisirs et dans les cités privées destinées aux élites (au moins économiques). On y trouve les manifestations des tendances des sociétés, et on observe que les villes semblent à se fragmenter selon des modes de pratiques qui sont liées à un pouvoir d'achat déterminent aussi des formes spatiales. Ainsi, le développement en périphéries des cités-jardins et des parcs de loisirs paraît déplacer les dynamiques urbaines des centres vers les périphéries où se constituent de nouvelles centralités, dégagées de leur dépendance à l'égard du centre-ville traditionnel. Les dynamiques suivent en quelque sorte la territorialisation des classes socio-professionnelles et contribuent à l'étalement urbain en privilégiant les périphéries. Se retirant du centre ville et refusant l'urbain lui-même, les classes privilégiées poussent les sociétés urbaines à une privatisation des espaces publics, recréant en cela, mais avec une logique différente, les conditions de la domination des sphères du privé qui prévalaient dans les villes traditionnelles du monde arabe, et créant les conditions pour que le réenchâtement de la ville passe par sa privatisation. Une ville nouvelle se dessine et son évolution dépend des décisions des collectivités locales, ainsi que de la démocratisation de la vie publique.

---

<sup>81</sup> Augustin Berque, « Douter du paysage », dans Augustin Berque (dir.), *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, p. 17.

## CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

Depuis son introduction sous forme publique dans nos trois villes, la nature urbaine a essentiellement été représentée par les jardins publics. Espaces d'ostentation de la bourgeoisie locale ou coloniale, récupérés par tous les habitants des villes et peu à peu abandonnés par les classes aisées, ils ont doucement été privés de leur symbolique de puissance et de pouvoir. Les jardins publics ont donc évolué et ont été moins bien entretenus. Concurrencés par des équipements qui étaient considérés comme plus urgents à réaliser, la croissance des villes s'est effectuée sans que la densité des quartiers ne soit atténuée de jardins. Avec l'influence de l'urbanisme moderne, le jardin public a été transformé en un nouvel instrument opérationnel de planification et de gestion des villes, les espaces verts. Désormais utilisés dans une logique comptable de la ville, leur caractère d'espace public semble avoir été négligé au profit d'une répartition chiffrée de la verdure dans la ville. Cette dernière qu'on rencontrait essentiellement sous la forme de jardins ou d'arbres d'alignements dans des promenades plantées, s'est diluée dans la ville et occupe désormais le centre des ronds-points, des bandes gazonnées entre deux avenues, de petits terrains reliquats de constructions, et qui ne peuvent être utilisés autrement. Présente partout, mais sur de très petites surfaces, la verdure urbaine a changé de nature. La ville verte se construit dans l'émiettement des espaces de nature.

Dans cette logique, il semble, *a posteriori*, que dans un contexte de croissance exponentielle des villes, les autorités locales débordées par les urgences en matière d'équipement, n'hésiteraient pas à se défaire de ces espaces verdoyants désormais dépourvus de symbole civique. Délaiés, concédés alors car trop chers pour l'importance relative qu'on leur accorde, la logique comptable des espaces verts annonçait, peut-être, leur privatisation.

Et pourtant, les jardins publics qui existent ou ceux qui ont été réalisés depuis quelques années, connaissent un regain d'intérêt qui pourrait peut-être donner un argument en faveur de la création de nouveaux jardins publics. On observe au Caire notamment que le souci écologique commence à se manifester dans la société. La préoccupation des classes aisées pour un cadre de vie plus « naturel » se développe dans les quartiers modernes de la ville. La verdure est vue comme le seul instrument vraiment efficace pour lutter contre la pollution et introduire à nouveau de la vie dans la ville stérilisée par le goudron. Alors des associations

d'habitants se mobilisent pour aménager des jardins ou réclamer que les autorités s'en chargent.

Parmi ces tendances, relativement contradictoires, du souci collectif écologique et de la privatisation des espaces publics, on peut, peut-être, imaginer qu'un système à double vitesse se mette en place qui traduise une mutation de la nature urbaine. D'un côté, bons pour les hommes, ils sont devenus bienfaisants pour la nature elle-même et pour la ville, et doivent donc être aménagés par les autorités publiques. Mais comme ces autorités ne disposent pas de moyens financiers importants, ils seraient conçus, pauvrement, de façon à répondre à un souci écologique plutôt qu'esthétique, dans la ville elle-même. De l'autre, il y aurait une « nature » privée, en périphérie, destinée à répondre à une demande de loisirs et de cadre de vie pour les habitants les plus aisés.

# CONCLUSION

## CONCLUSION

L'une des caractéristiques des jardins est leur spécificité dans l'espace public. Ailleurs et dedans à la fois, vivant à un rythme calqué sur la ville et totalement en décalage, ils réalisent concrètement une part du rêve de « nature » des citoyens et des aménageurs depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en Europe et dans le monde arabe. Dotés de tous les pouvoirs, de toutes les missions, ils ont connu au Caire, à Rabat et à Damas des phases de développement différentes, un inégal intérêt, et un changement de leur définition et des avantages qui leur étaient attribués. Ils se révèlent, au terme de cette recherche, comme étant des espaces qui renvoient aussi bien héritages propres au monde arabe, à l'évolution des villes, qu'aux échanges (voulus ou imposés) de mentalités, de techniques, de représentation et d'usage des espaces urbains. Leur étude apparaît comme une mosaïque constituée de nombreuses petites connaissances sur les sociétés, l'histoire urbaine, celle des pays, des sociétés, des techniques, et aussi des échanges, des personnes, des mœurs et valeurs qui font la spécificité des trois villes qui constituent la base de cette recherche. Les « pièces de céramique », lentement assemblées, semblent figurer un paysage où les jardins publics occupent une place fondamentale. Une place, souvent considérée comme si évidente, qu'elle n'est pas abordée. Pourtant au-delà de leur situation particulière les trois villes étudiées appartiennent à une tendance qui affecte l'ensemble des villes du sud, et pas spécifiquement celles du monde arabe.

Le Caire, Rabat et Damas, en présentant de nombreux points communs, se distinguent en ce qui concerne le traitement des jardins. Redécouverts récemment au Caire, les jardins publics semblent être réalisés plus nombreux chaque année qu'à Rabat et à Damas. Un tel regain d'intérêt ne s'est pas encore manifesté dans l'espace, même si l'on commence à en réaliser à nouveau. Au Caire, l'engouement pour ces espaces « naturels » est réel, très visible et la fréquentation massive est même parfois impressionnante. Rien de tel à Rabat, ni à Damas. Si les promenades dans les vergers, dans la nature, au bord de l'eau, au printemps font partie de traditions longues et vivaces, la pratique quotidienne n'y est pas spectaculaire. Au Caire, et c'est apparemment un trait particulier à cette ville, les jardins sont l'objet d'un désir spécifiquement formulé, notamment dans les entretiens que j'ai menés. Les jardins publics sont investis d'un rôle important pour l'image de la ville, les aménageurs en sont fiers et réclament

des moyens financiers plus importants pour entretenir ceux qui existent et en créer de nouveaux, alors qu'à Damas et à Rabat, ils semblent se résigner. Ils estiment qu'il faudrait pouvoir développer ce type d'espaces, mais savent qu'ils ne font pas partie des priorités.

Il ne faudrait pas, cependant croire qu'au Caire beaucoup de jardins publics somptueux et récents existent. Par rapport au poids de la population, le nombre de jardins publics est dérisoire et ceux qui existent depuis de nombreuses années sont essentiellement situés dans des zones d'habitat relativement aisées. Les nouveaux jardins sont souvent créés dans un but de desserrement urbain, d'embellissement à proximité d'un établissement public important, ou dans des zones qui avaient besoin d'être revalorisées. Afin d'éviter que des terrains vagues, ou nouvellement libérés par un immeuble détruit, ne soient transformés en décharge, des jardins sont aussi aménagés pour occuper les parcelles. Dans le même but, on recourt également à l'aménagement de parkings. À Rabat et à Damas, les jardins publics qui existent sont protégés, mais malgré une prise de conscience récente d'ordre écologique et de cadre de vie, peu de nouveaux jardins sont créés. Il est probable que la rudesse des conditions de vie au Caire (où la pollution, la poussière, la chaleur, les difficultés de circulation et les très fortes densités constituent des réalités quotidiennes) pousse à chercher tous les moyens pour les améliorer. Rabat et Damas connaissent des conditions de vie plus douces, et la présence de l'océan à Rabat et la Ghouta à Damas, atténuent le sentiment d'étouffement qu'expriment les Cairotes.

Héritage d'un passé dans lequel se croisent les influences, les jardins publics ont voyagé avec les idées, les modèles, les plans et les plants. L'exportation du jardin public au Caire correspondait à la volonté, endogène, du souverain Isma'il qui voulait faire du Caire une capitale digne de toutes les capitales européennes, dont Paris en pleine transformation (ou « haussmannisation »). Il cherchait à travers la modernisation et l'éclat de sa ville une indépendance et un bénéfice politiques par rapport à l'empire ottoman.

À Rabat et Damas, le développement des jardins publics se produit à la faveur d'une modification urbaine d'origine exogène, dans le contexte de l'affirmation de la puissance coloniale française. Domestiquer la nature, l'introduire sous une forme nouvelle et ordonnée dans la ville revenait, pour les colonisateurs, à contrôler aussi les habitants de ces espaces. Il s'agissait de marquer physiquement l'espace conquis en introduisant de nouveaux modes d'aménagement, pour affirmer la puissance et la supériorité culturelle des arrivants. La

volonté civilisatrice, *credo* français, justifiait l'aventure coloniale et la soumission des peuples par une « nation des droits de l'homme ».

Vécue comme une marque de civilisation et de salubrité au Caire dès sa mise en œuvre, la ville modernisée et verdie était la marque d'une occupation étrangère à Rabat et à Damas. Elle représentait au Caire, et pour les colonisateurs à Rabat et à Damas, à la fois ordre, hygiène et nouveauté, et la possibilité de réjouir l'œil grâce à une mise en scène de la nature dans un paysage organisé. Pour la première fois dans ces villes, des espaces urbains, relativement nombreux, étaient conçus pour le public et gérés par une administration publique. Ils permettaient la promenade, le calme, la solitude des allées étroites et sinueuses et les rencontres aux carrefours des allées principales. Pourtant ces jardins publics, définis par leur accessibilité, en principe maximum, sans entrave, n'ont jamais été l'espace de tous les publics

Avec un décalage d'une cinquantaine d'année entre Le Caire et Rabat et Damas, ils ont d'abord été conçus par et pour la bourgeoisie locale au Caire et française à Rabat et à Damas, qui les a transformés en un espace commun d'ostentation et de représentation. À mesure qu'ils se sont ouverts plus largement, ils sont devenus l'espace, et le territoire des couches populaires du Caire, de Rabat et de Damas. D'abord bourgeois, aujourd'hui populaire, le jardin public est un espace dont la pratique quotidienne et ordinaire développe le sentiment d'appartenir à une communauté sociale.

Par l'étude des usages quotidiens, ce n'est pas la banalité, ni seulement les gestes répétés qu'on peut lire, car le quotidien ne répète pas que lui-même. Il répète aussi un ordre et un désordre qui en disent long sur les sociétés. Le jardin public est un lieu remarquable dans lequel une société se donne à voir, quasiment sans voile, dans ce qu'elle a de plus intime, son quotidien, ses habitudes. Ainsi, au terme de cette étude, le jardin public se révèle un lieu de l'intimité, de liberté, de polyvalence extrême tout en conservant une face « présentable » aux yeux de tous. Que le jardin soit un « espace autre » donne une place au désordre dans la ville, et permet aux nouvelles tendances (encore mal acceptées) des comportements sociaux de s'exprimer. Ainsi le corps et l'évolution de son image, les relations amoureuses, la musique, la pratique religieuse ou encore les nouveaux loisirs s'y présentent en public, permettant une cohabitation des contradictions culturelles qui y trouvent un lieu d'expression et une place.

La fréquentation des jardins publics, apprentissage ou usage depuis l'enfance, permet de s'ancrer dans la ville, et par-là même permet le mouvement. Elle est l'occasion d'affirmer le sentiment de partage des lieux, de partage d'un bien collectif. Le jardin public, espace

gratuit ou très peu cher, s'est établi en un lieu de convergence des classes les plus nombreuses, leur permettant un accès à la ville centrale, qui leur était contesté par les populations plus aisées, intégrées au système urbain officiel et reconnu. Le jardin public s'est avéré être une scène d'expression du collectif, même si la mixité sociale n'y était pas réalisée. En revanche d'autres types de mixités s'y rencontrent : la mixité des genres puisque hommes et femmes s'y côtoient, mixité des générations, mixité des pratiques religieuses, puisqu'on peut prier dans les jardins, tout comme on peut librement s'en abstenir à l'heure de la prière.

Au-delà du quotidien et de l'ordinaire, l'événementiel et l'exceptionnel permettent également la lecture des usages urbains, et leurs tendances. Lorsqu'un événement, qu'il soit une fête traditionnelle, ou une animation organisée par les autorités publiques ou des associations, rencontre un succès massif, c'est qu'il répond à une demande de la société urbaine. Une volonté de rencontres, de se réjouir, de rompre la routine, exprimée par un événement, scelle et marque un besoin de sentiment de communauté, d'appartenance au collectif. L'étude du quotidien, ou des animations exceptionnelles, d'un jardin public met aussi en évidence les nouvelles demandes et les nouveaux usages. Ainsi, un événement sportif ou culturel qui regroupe de grandes foules dans un jardin exprime un intérêt naissant peut-être pour le sport, ou le jazz. Il peut aussi, pour un soir, ramener dans les jardins une population qui les avait désertés.

Le jardin public met en évidence la fragmentation de la pratique de la ville par les différentes classes sociales. Les classes populaires l'utilisent pour pratiquer toute la ville et prennent prétexte de leur présence pour s'appropriier l'usage de tous les quartiers, y compris ceux dans lesquels ils ne sont pas domiciliés. Les classes aisées au contraire, par peur de l'encombrement, de la promiscuité ou par une volonté de distinction, se replient dans des espaces privés et ne fréquentent plus la ville que de façon très sélective, alors que l'espace public était leur domaine il y a encore cinquante ans. Recentrées désormais au Caire à Rabat et à Damas sur les clubs privés de loisirs, qu'ils soient « généraux » ou corporatistes, les classes aisées sont les seules à pouvoir réellement choisir les lieux qu'elles fréquentent. Les clubs correspondent à une réalité, très ancienne maintenant, de privatisation collective de l'espace urbain, préservé de tout contact avec les couches populaires, qui rendent spatiales les différences sociales.

Abandonnés par les couches aisées des citadins, et parallèlement transformés en espaces verts depuis les années soixante-dix, les jardins publics sont désormais surtout abordés par les aménageurs sous l'angle du fonctionnalisme. Ils sont devenus des équipements



urbains, au cours du XXe siècle afin de satisfaire les fonctions qu'ils devaient désormais remplir : la promenade des enfants, le loisir de proximité, et surtout assurer l'augmentation du nombre de mètres carrés de verdure par habitant pour approcher les normes en vigueur des villes-étalons (toutes occidentales). La mise en scène par des architectes ou des jardiniers spécialisés a été remplacée par la standardisation dictée par la nécessité d'une rationalisation des réalisations. À la fois unification du paysage urbain, lisibilité et égalité d'accès à un paysage identique, cette uniformisation a aussi contribué à une forme de perte de sens symbolique et, à la suite d'un manque d'entretien et de l'arrêt de créations remarquables de jardins publics nouveaux, d'une perte du respect de ces espaces par les aménageurs et par les usagers. La verdure, débarrassée de la nécessité de l'aménager « en grand » sous la forme d'un parc, est devenue des années soixante-dix, au début des années quatre-vingt dix un matériau facilement utilisable, en petites touches, partout, parfois même en dépit du bon sens. Utilisable sur des petites surfaces comme les ronds-points, elle sert également à aménager des terrains résiduels ou inconstructibles. Soumis aux lois de la gestion, la verdure, alors morcelée est devenue un objet de consommation.

À partir de la seconde moitié des années quatre-vingt dix pourtant, on a commencé à redécouvrir le jardin public au Caire surtout, et dans le discours, à Rabat et à Damas. Il a été réalisé, dans un contexte mondial de prise de conscience écologique, que la qualité de la vie passe par un dialogue renoué avec la nature, et qu'il est souhaitable, pour ne pas disparaître sous un trop-plein de ville, de renouer les fils rompus du dialogue de la ville et de la nature. Les aménageurs ont acquis la conviction que les jardins publics et les espaces verts assurent la continuité de la ville (alors que, on l'a vu, il affirme au contraire une discontinuité de la ville), sur laquelle on peut fonder une identité collective. Ainsi, les jardins publics, perçus comme équipements urbains, sont vus à nouveau comme construisant les bases des échanges sociaux, comme mettant en œuvre les charges émotives, les images de la ville, et tendent à contribuer à donner un sens à la ville.

Ainsi, hier comme aujourd'hui, les jardins publics permettent aux classes populaires de se sentir faire partie de la ville, et leur usage représente en quelque sorte une résistance à une assignation spatiale sur base sociale. Le développement de l'intérêt porté au cadre de vie et par conséquent à une présence de verdure, qu'elle soit publique ou privée (sous forme de jardins individuels), semble aujourd'hui redevenue un marqueur de distinction sociale, influençant le choix de l'implantation résidentielle. La renaissance des cités-jardins, l'exploitation de ce thème dans les cités fermées et privées du Caire notamment, les nouveaux

quartiers à Rabat ou la construction des fermes-villas en Syrie, montrent à quel point la verdure a toujours des implications complexes. Les villes du monde arabe, singulièrement Le Caire, mais à des degrés moindres, Rabat et Damas aussi, suivent un courant mondial de fragmentation urbaine<sup>1</sup>, dans lequel on observe la tendance de certaines couches sociales (les plus aisées, les seules à pouvoir réellement bénéficier du choix du lieu de leur résidence) à s'extraire de la ville, et à refuser la communauté urbaine et la mixité sociale.

Ainsi, à travers nos trois villes, on remarque une mutation des jardins publics qui prend la forme d'une évolution vers la privatisation des espaces publics, et donc des jardins publics, dans lesquels on est passé de l'émerveillement par la mise en scène de la nature à un réenchâtement des espaces par la technique, et le rêve prêt à consommer dans les parcs d'attraction, qui poussent les loisirs vers une tendance au cloisonnement et à la spécialisation des espaces, de même qu'au développement plus important encore du souci de la fonctionnalité. Les parcs à thèmes qui se développent, surtout au Caire, sur le modèle de Disney Land (plaçant ainsi ces villes dans la cadre de la mondialisation) reproduisent un modèle de loisirs identique partout où ils sont présents.

Profondément urbains à l'origine, ces types d'espaces de loisirs s'extraient aujourd'hui des cités afin de bénéficier de plus vastes terrains. Ils contribuent ainsi à attirer la ville vers ses périphéries où se développent parallèlement les cités-jardins fermées qui fourniront une partie de leurs visiteurs. Face au développement de ces nouveaux lieux de loisirs, les jardins publics semblent résister en matière de fréquentation, voire d'attirer toujours plus de visiteurs. En effet, souvent inaccessibles (financièrement et en terme de transports) aux couches populaires, les parcs d'attractions restent des lieux qui n'appartiennent pas à leur territoire. Il semble ainsi aujourd'hui que nos villes développent une forte tendance à la spécialisation des espaces, qui se décompose d'une part entre les espaces d'habitation (villes fermées, verdoyantes, riches, privées) et les espaces de loisirs, situés dans les périphéries lointaines eux aussi fermés, privés et surtout payants.

Avec un espace public délaissé par les autorités locales, des jardins publics mal entretenus, surfréquentés, on se trouve face à l'impossibilité de voir une certaine mixité sociale préservée, les rencontres et les mélanges possibles. De gratuits, publics,

---

<sup>1</sup> On peut à ce propos se rapporter à l'ouvrage récent dirigé par Françoise Navez Bouchanine, *La fragmentation en question : Des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale ?*, L'Harmattan, 2002, 411 p.

« généralistes », centraux ou répartis plus ou moins équitablement dans les quartiers, les jardins deviennent privés, périphériques, payants et à thème. La notion de « parc » est conservée dans les noms américanisés, pour prolonger l'évocation, bien perçue, de la nature, mais cette dernière n'est plus forcément ce qui compte dans le jardin public. La verdure lue à travers le filtre de l'utilité économique ne doit plus simplement servir au bol d'air du citadin, ni même être un instrument d'éducation, mais tend à devoir se montrer rentable. Les jardins publics sans équipement spécial appartiennent désormais exclusivement au territoire des économiquement faibles qui s'y rendent nombreux et excluent de plus en plus par leur présence massive toute possibilité que les couches plus aisées des populations n'y reviennent, sauf pour des événements exceptionnels, dont les usagers habituels seront à leur tour exclus. Cependant, la fréquentation des jardins publics par les autres « soi-mêmes » transforme le jardin public en territoire communautaire, la communauté des moins favorisés, qui entraîne un moindre intérêt des pouvoirs publics pour ces espaces. Pourtant, paradoxalement, c'est bien avec de la verdure que l'on cherche à recoudre les fragments des villes, à unifier le paysage, à rétablir le contact entre les partitionnements de la ville. L'idée de la ville verte est toujours présente et représente toujours l'archétype de la ville idéale.

Dans ce contexte, Le Caire, Rabat et Damas sont plus proches des villes du sud qu'elles ne développent de spécificités propres au monde arabe. L'essor de l'intérêt porté au cadre de vie et à l'écologie est peut-être une tendance qu'elles suivront et qui modifiera la logique d'aménagement et le rapport aux jardins publics, comme il semble que ce soit le cas au Caire, pour cette raison, mais pas seulement.

Le tourisme, qui constitue une des sources de revenus les plus importantes de l'Égypte, amène depuis quelques années à rénover des pans entiers de la vieille ville islamique. Reflettant en cela une tendance à la patrimonialisation à des fins touristiques que l'on rencontre dans beaucoup d'autres villes, y compris dans des aires culturelles différentes, ainsi que c'est par exemple le cas à Mexico. Le tourisme a également justifié la création d'un jardin dans le quartier Al-Azhar, situé à quelques pas du plus grand quartier commercial touristique et traditionnel de la ville (le Khan el-Khalîlî), de la mosquée Al-Azhar (très visitée), et étant parfaitement visible depuis la citadelle de Saladin. La redécouverte d'un style architectural jusqu'ici négligé s'est traduit par la constitution de la ville islamique en « patrimoine » méritant désormais une prise en charge nationale et internationale. Si à Rabat deux jardins sont inscrits sur la liste du patrimoine national (le jardin andalou de la casbah des Oudaïas en

1944, et le jardin d'essais en 1992) aucun jardin au Caire ou à Damas n'a encore fait l'objet d'un tel classement. La constitution d'un jardin en patrimoine serait-elle la manifestation de la fragilité de son existence, ou est-est celle de l'appropriation et l'instrumentalisation du passé ? Le développement du tourisme international et la diffusion mondiale des canons de beauté d'une ville « touristique » (au même titre que l'on connaît désormais des hôtels internationaux répondant partout aux mêmes exigences et critères) pourrait, en plus de la nécessité de répondre à des problèmes d'ordre écologique, accentuer la tendance à créer des espaces tranchant avec la densité urbaine, des espaces autres.

# **BIBLIOGRAPHIE**

## BIBLIOGRAPHIE

I)	SOURCES ORALES : ENTRETIENS, CONFÉRENCES .....	475
	1) Entretiens .....	475
	2) Conférences.....	485
II)	SOURCES ÉCRITES :.....	485
	1) Documents d'urbanisme, d'aménagement et de première main .....	485
	2) Articles de presse .....	486
	3) Mémoires, thèses et rapports non publiés.....	487
	4) Ouvrages et revues .....	489
	5) Documentaires.....	505

### **I) SOURCES ORALES : ENTRETIENS, CONFÉRENCES**

#### *1) Entretiens*

*Voir tableaux pages suivantes...*

## DETAIL DES ENTRETIENS

### Le Caire :

Les entretiens au Caire ont été réalisés entre 1995 et 2000, lors de plusieurs séjours. Dans les jardins, dans les administrations ou avec les personnes de qualités diverses, ils ont eu lieu en français, en anglais, ou en arabe avec traduction. La présence d'un traducteur égyptien en général a été très favorable à la tranquillité de l'enquête. Chaque entretien, au Caire comme à Rabat et à Damas, a commencé par une présentation du sujet de recherche, de l'enquêtrice, de l'assurance de l'anonymat de la personne interrogée, et de l'utilisation de l'enquête. Les personnes interrogées, qu'elles soient des usagers des jardins ou des institutionnels, ont pour la plupart répondu aux questions avec plaisir et se sont souvent montrées locasses. Les entretiens ont duré entre un quart d'heure et deux heures. Seuls les entretiens « officiels » ont été répertoriés dans le tableau. De nombreuses conversations ont eu lieu avec des habitants du Caire, qui ne figurent pas dans ce tableau récapitulatif.

Nom/Prénom	Sexe	Age approximatif	Qualité/profession	Lieu de l'entretien	Date	Commentaires
Bertrand Reymondon	M	45 ans environ	Chef de projet à l'IAURIF, GOPP, Le Caire	GOPP	23/05/1995	
Jean-Louis Pagès	M	45-50 ans	Directeur de la mission IAURIF au GOPP, Le Caire	GOPP	23/05/1995	
Khaled	M	40 ans environ	Ingénieurs au service Urbanisme du gouvernorat du Caire	Gouvernorat du Caire	24/05/1995	
Mme Karima	F	40 ans environ	Sous secrétaire aux jardins et à l'embellissement à l'Autorité pour l'embellissement et la propreté du Caire	à l'Autorité pour l'embellissement et la propreté du Caire	25/05/1995	
Alexandre Bucciatti	M	40 ans environ	Journaliste ( <i>Le Monde</i> , RFI)	A son domicile	29/05/1995	
Magdi Mohammad Amin al-Bassiomi	M	56 ans	Président Directeur de l'Autorité pour l'embellissement et la propreté du Caire	Dans son bureau	31/05/1995	Est un général à la retraite.
Fawzi	M	40 ans environ	Opérateur technique dans une entreprise privée	Jardin zoologique	3/06/1995	Etait avec sa femme et ses trois enfants. La femme a rapidement emmené les enfants se promener ailleurs pendant l'entretien.
Farag	M	25 ans	Possède une petite fabrique de contrefaçon de casquettes Reebok	Jardin zoologique	3/06/1995	
Sahara	F	20 ans	Attend le mariage	Jardin zoologique	3/06/1995	Sahara est la fiancée de Farag. Elle a emmené son petit frère (10 ans) pour couvrir sa sortie amoureuse.

Ibtisam	F	35 ans	Institutrice	Jardin zoologique	3/06/1995	Avec ses trois enfants au jardins. Elle est divorcée et justifiait sa présence au jardin par son métier et ses enfants.
Halam	M	25 ans	Employée	Au jardin Azbakiyya	4/06/1995	
Wafa	F	16 ans 1/2	Lycéenne	Au Jardin l'Azbakiyya	4/06/1995	Wafa est la fiancée de Halam
Dalhia	F	18 ans	Lycéenne	Au Jardin l'Azbakiyya	4/06/1995	Dalhia est la sœur de Wafa
Ossama	M	22 ans	Patron d'un petit atelier de meubles, entraîneur de kung-fu	Jardin de l'Azbakiyya	4/06/1995	Installé au jardin avec sa bande d'amis, Ossama est manifestement le chef de la bande.
Romani	M	35 ans	Ouvrier dans la construction automobile	Jardin de l'Azbakiyya	4/06/1995	
Chouki	M	Environ 60 ans	Commerçant	Jardin de l'Azbakiyya	4/06/1995	Très fier de répondre à des questions sur ce jardin, Chouki voulait me faire comprendre l'Egypte.
Sabit	M	Environ 60 ans	Commerçant	Jardin de l'Azbakiyya	4/06/1995	
Hichmat	M	Environ 60 ans	Commerçant	Jardin de l'Azbakiyya	4/06/1995	
Rafiq Ahmed Saleh ed-Din	M	45 ans	Directeur du Jardin de Fustât	Jardin de Fustât	5/06/1995	Après nous avoir arrêtés par ses gardiens et fait un exposé « officiel », il nous a emmenés en voiture voir les nouvelles extensions du jardin.
Tamah	F	17 ans	Lycéenne	Jardin de Fustât	5/06/1995	
Nora	F	17 ans	Lycéenne	Jardin de Fustât	5/06/1995	
Amira	F	18 ans	Lycéenne	Jardin de Fustât	5/06/1995	
N'a pas voulu dire son prénom	F	30 ans environ	Fonctionnaire au gouvernorat de Giza	Jardin de Fustât	5/06/1995	Installée sur la pelouse du jardin, avec ses trois enfants et sa mère, elle a longuement hésité d'accepter de répondre aux questions. Mais la conversation engagée, elle a paru très satisfaite de « témoigner ».
Nadia et sa mère	F	Nadia : 17 ans Sa mère : 45 ans	Nadia est institutrice Sa mère est au foyer	Jardin Dar el-Ulum de Mounira	6/06/1995	
N'a pas voulu dire son prénom	F	Entre 55 et 60 ans	Sans emploi	Jardin Dar el-Ulum de Mounira	6/06/1995	
Fatma	F	23	Etudiante en 4 <sup>e</sup> année de Lettres à l'université du Caire	Zoo, Le Caire	8/07/1997	Fatma était accompagnée de son frère aveugle et de son fiancé. Ils l'ont laissée répondre aux questions.



Aschraf	M	24 ans	Employé	Zoo, Le Caire	8/07/1997	Aschraf était au zoo avec Zeinab, sa fiancée. Ils déjeunaient de sandwiches et seul Aschraf a répondu aux questions. Ils sont venus de Maadi en taxi.
Ossama	M	Environ 45 ans		Zoo, Le Caire	8/07/1997	
Ahmad	M	45 ans environ	Commerçant	Zoo, Le Caire	8/07/1997	Est venu de Louxor au Caire pour « affaires », avec son cousin. Tous deux sont venus au zoo passer leur jour de congé.
Nour	F	35 ans environ	Sans emploi	Zoo, Le Caire	8/07/1997	Est venue au zoo accompagnée de ses deux enfants et de sa belle mère.
'Aadel	M	25 ans	Employé	Jardin des poissons	10/07/1997	Etait attablé à la cafétéria du jardin avec une femme d'environ 40 ans, collègue de travail.
Couple d'amoureux	M F	Environ 30 ans	Travaillent dans des bureaux	Jardin des poissons	10/07/1997	Le couple était assis main dans la main, sur un banc. La jeune-femme voilée a beaucoup hésité avant de refuser de donner son prénom.
Couple d'amoureux	M F	Environ 20 ans	Etudiants à l'université américaine du Caire	Jardin des poissons	10/07/1997	Assis sur un banc, main dans la main et yeux dans les yeux.
2 hommes	M	Environ 40 ans	Techniciens de production pour la télévision	Jardin des poissons	10/07/1997	Assis sur un banc à l'issue de leur tournage dans la grotte, ils répondent avec plaisir et verve aux questions.
Redwan Aly Redwan	M	Environ 40 ans	Architecte au GOPP	Au GOPP	26/04/1999	
Amr	M	37 ans	Chercheur en sciences sociales	Au journal Al-Ahram	26/04/1999	
Ayman Hamouda	M	Environ 40 ans	Architecte	A son étude	29/04/1999	
Wafa	F	26 ans	Commerciale	Chez sa mère	29/04/1999	Entretien à propos de Cham el-Nessim
Nadia	F	45 ans	Sans emploi (vit de ses rentes)	Au Gezira Sporting Club	30/04/1999	Adhérente par héritage au « Gezira », elle était très intéressée par une étude sur ce type de lieux.
Ayman	M	52 ans	avocat	Au Gezira Spoting Club	3/05/1999	
Amr Hamouda et Nadia	M F	Environ 40 ans	Chercheur en sciences sociales	Chez lui	4/05/1999	
Ramzi Rouchdi	M	Environ 55 ans	Président du Gezira Sporting Club	Dans le bureau de la Présidence du « Gezira »	4/05/1999	
Abdelaziz el-Dardîni	M	Environ 50 ans	Directeur du Jardin International	Jardin international	7/05/1999	

Adel Bar	M	Environ 45 ans	Directeur du jardin de Mohammedia	Au jardin de Mohammedia	7/05/1999	
Amal	F	43 ans	Employée d'une banque française au Caire	A son domicile	17/10/1999	
Ossama I Hambazaza	M	Environ 50 ans	Directeur exécutif du projet du parc Al-Azhar	Sur le chantier	9/11/1999	
Kamel Zuhayri	M	Environ 75 ans	Journaliste	A la bibliothèque du Grand Caire	1/12/1999	
Hassan	M	28 ans	Animateur au jardin culturel pour les enfants de Sayyeda Zeinab	Au jardin culturel pour les enfants	2/12/1999	
Mahmoud	M	8 ans	Enfant de Sayyeda Zeinab	Au jardin	2/12/1999	
M. le Directeur du jardin culturel pour les enfants	M	Environ 40 ans	Directeur du Jardin Culturel pour les enfants de Sayyeda Zeinab	Au jardin culturel pour les enfants.	2/12/1999	
Ahmad Mohamed Hakam	M	Environ 55 ans	Directeur du jardin botanique Orman	Dans son bureau du jardin Orman	13/12/1999	
Madame Thérèse	F	Environ 55 ans	Botaniste à Orman	Dans le jardin et à son bureau	13/12/1999	Madame Thérèse a effectué toute sa carrière au jardin botanique. Elle y est très attachée.
Hala	F	24 ans	journaliste	A la terrasse du café de l'hôtel Nile Hilton	13/12/1999	
Abdel Halim Ibrahim	M	Environ 50 ans	Architecte	Dans son étude	15/12/1999	Architecte du jardin culturel pour les enfants
L'Administrateur du jardin japonais	M	Environ 55 ans	Administrateur du jardin japonais	Au bureau de gestion des jardins de Helwan	16/12/1999	Son bureau n'est pas situé dans le jardin contrairement aux autres directions de jardins publics.
Hoda	F	15 ans	Lycéenne	Au jardin japonais	16/12/1999	
Mervat	F	34 ans	Femme au foyer	Jardin de Fustât	26/01/2000	
Zeinab	F	23 ans	Etudiante en sciences économiques à l'université du Caire	A l'université du Caire	12/02/2000	
Mohamed Abou Shokka	M	Environ 50 ans	Directeur Général de l'Autorité pour la propreté et l'embellissement du Caire	A l'organisation.	16/02/2000	
Moustafa Awad Moustafa	M	Environ 55 ans	Directeur du zoo du Caire	A son bureau au zoo	16/02/2000 21/02/2000 24/02/2000	Soucieux de montrer l'hospitalité égyptienne, il m'a fallu avant chaque prise de rendez-vous et entretien, partager son déjeuner.

Maya	F	18 ans	Etudiante	A l'université du Caire	14/03/2000	
Amira	F	25 ans	Etudiante	A l'université du Caire	14/03/2000	
Yasmine	F	19 ans	Etudiante	A l'université du Caire	14/03/2000	
Chérine	F	18 ans	Etudiante	A l'université du Caire	14/03/2000	
Wadad	F	29 ans	Etudiante	A son domicile	25/03/2000	
Chérine	F	18 ans	Etudiante	A l'université du Caire	27/03/2000	
Ahmad	M	45 ans	Employé de banque	Jardin Orman	29/03/2000	
Amira	F	17 ans	Etudiante	A l'université du Caire	29/10/2000	
Hoda	F	19 ans	Etudiante	Au Mac Donald's de Manyal	31/03/2000	
Mervat	F	47 ans	comptable	A son domicile	18/02/2002	
Albert Gabra Faltas	M	46 ans		Par téléphone à Paris	29/05/2002	

### Rabat :

Les entretiens à Rabat ont été réalisés entre 1996 et 1997 lors de deux séjours. Lors du premier séjour, la pluie a considérablement ralenti le rythme des entretiens dans les jardins. La plupart des entretiens ont eu lieu en français, que ce soient les entretiens avec les usagers des jardins et les « institutionnels ». Des entretiens informels ont également été menés qui, par conséquent, ne figurent pas dans le tableau.

Oudia Benabdallah	M	Environ 45 ans	Architecte, chef du service du plan à la commune de Sidi Belyout, Casablanca	A la commune de Sidi Belyout	21/04/1996	Après une visite de la ville « côté » jardin, l'entretien a eu lieu dans son bureau.
M. Karim	M	Environ 45 ans	Architecte urbaniste au département projets, Agence urbaine de Casablanca	A l'Agence urbaine	22/04/1996 2/05/1996 12/12/1997 17/12/1997	Très impliqué par le sujet, Monsieur Karim est la personne qui m'a le plus renseignée sur les jardins de Casablanca. Je l'en remercie chaleureusement.

Mohammed Ameer	M	Environ 45 ans	Député de Fès, géographe	Dans un café à Rabat	23/04/1996	
Latifa	F	22 ans	Etudiante en seconde année de droit à la faculté de droit de l'Université de Rabat	Au jardin d'essais	28/04/1996	Seule sur un banc, elle révisait pour ses examens.
Jamal	M	40 ans environ	Homme d'affaires	Au jardin d'essais	28/04/1996	Au jardin avec sa femme et ses deux enfants.
Mustafa	M	30 ans environ	Chômeur	Au jardin d'essais	28/04/1996	
Mohammed	M	18 ans	Lycéen	Au jardin d'essais	28/04/1996	Il révisait pour son baccalauréat.
Anouar	M	21 ans	Etudiant en première année de droit	Au Triangle de Vue	28/04/1996	Anouar et Rachid sont venus au jardin pour « draguer »
Rachid	M	20 ans	Etudiant en première année de droit	Au Triangle de Vue	28/04/1996	
Marzak	M	35 ans	Imprimeur	Au Triangle de Vue	29/04/1996	Seul au jardin, il prenait le frais pendant que sa famille était partie en promenade.
Jaouli	M	40 ans	Employé	Bois de l'Agdal	29/04/1996	
Ahmed	M	18 ans	Lycéen	Bois de l'Agdal	29/04/1996	
Aadel	M	30 ans environ	Etudiant tunisien depuis 5 ans au Maroc	Bois de l'Agdal	29/04/1996	
Laoufik	M	32 ans	Etudiant tunisien au Maroc depuis 5 ans	Bois de l'Agdal	29/04/1996	
Nadia	F	23 ans	Etudiante en informatique	Jardin Murdoch (Casablanca)	30/04/1996	
Slimane	H	36 ans	Employé	Jardin Murdoch	30/04/1996	
Mme Bennami	F	Environ 50 ans	Architecte urbaniste, département des études, Agence urbaine de Casablanca	A l'Agence urbaine	3/05/1996	
M. Benmoussa	M	Environ 45 ans	Architecte-urbaniste, département des études, Agence urbaine de Casablanca	A l'Agence urbaine	3/05/1996	
Karim	M	22 ans	Etudiant à l'université d'Ain Chock	A l'université	12/12/1996	
M. Ouzaouite	M	Environ 50 ans	Directeur d'une Agence de photos aériennes	A l'ATPE	17/11/1997	
Aziz Iraki	M	Environ 40 ans	Maître assistant	Bibliothèque de l'INAU, Rabat	1/12/1997	
Mohammed Berriane	M		Professeur à l'université de Rabat	A l'université de Rabat	2/12/1997	

Jalila Kadiri	F	35 ans environ	Directrice de la division des jardins à la Division du Patrimoine à Rabat	A son bureau	2/12/1997	Mme Kadiri m'a permis d'obtenir les plans du jardin d'essais, et du jardin des Oudaïas. Elle m'a également fourni les documents concernant l'inscription du jardin d'essais sur la liste du patrimoine national, et de nombreuses informations. Je l'en remercie chaleureusement.
Saïd	M	25 ans	Etudiant	Abords du Bois de l'Agdal	3/12/1997	Pratique la course à pied dans le Bois de l'Agdal
Leïla Benjelloun	F		Directrice de la division de l'urbanisme à la wilaya de Rabat	Wilaya de Rabat	5/12/1997	
Mohammed	H	33 ans	Technicien cartographe à la Division de la cartographie	Jardin du Triangle de Vue	8/12/1997	Un habitué du jardin qui y vient chaque jour lire son journal.
Saïz	H	33 ans	Fait le ménage dans des bureaux	Jardin du Triangle de Vue	8/12/1997	
Rachid	M	26 ans		Jardin d'essais	8/12/1997	Habite avec sa famille dans le quartier des Orangers
Loubna	F	14 ans	Lycéenne	Jardin du Triangle de Vue	9/12/1997	Vient au jardin pour réviser, uniquement.
Abdelkha	H	24 ans	Employé	Jardin du Triangle de Vue	9/12/1997	
Samira	F	19 ans	Esthéticienne	Jardin du Triangle de Vue	9/12/1997	
Rima Fadili	F	45 ans environ	Architecte à la Direction du patrimoine à Rabat	Jardin des Oudaïas	9/12/1997	Rima Fadili m'a fait visiter le jardin des Oudaïas, y compris le chemin de ronde des remparts.
Mme Kadiri	F	40 ans	Inspectrice des monuments historiques	Direction du patrimoine	9/12/1997	
M. Nadir	F	45 ans	Responsable des espaces verts à la wilaya de Rabat	A la wilaya de Rabat	9/12/1997	
Naïma	F	27 ans	journaliste	Jardin des Oudaïas	10/12/1997	A la suite d'une dispute avec son fiancé, Naïma s'est réfugiée au jardin des Oudaïas.
Myriam	F	15 ans	Lycéenne	Jardin des Oudaïas	10/12/1997	
Leïla	F	17 ans	Lycéenne	Jardin des Oudaïas	10/12/1997	
Ilam	F	24 ans	Secrétaire médicale	Jardin d'essais	11/12/1997	
Irène Menjili de Corny	F	50 ans environ	Architecte	A son domicile à Rabat	11/12/1997	
Rachid	M	23 ans	Etudiant à l'université d'Ain Chock	A l'université	12/12/1997	
Abdelkader Kaioua	M	Environ 45 ans	Professeur à l'université d'Ain Chock, géographe.	A l'université Ain Chock	12/12/1997	
N'a pas voulu dire son prénom	F	35 ans	Secrétaire	Jardin du Triangle de Vue	15/12/1997	Elle jeûnait en prévision du Ramadan et passait donc l'heure de midi au jardin.

N'a pas voulu dire son prénom	F	33 ans	Secrétaire	Jardin du Triangle de Vue	15/12/1997	
Malika	F	32 ans	A la recherche d'un emploi	Jardin du Triangle de Vue	15/12/1997	
Mohammed Naciri	M		Professeur de géographie	A son domicile	15/12/1997	
Olivier Toutain	M	Environ 40 ans	Architecte	A son étude à Rabat	16/12/1997	
Béatrice Allain Mansouri	F		Professeur	A l'IRMC à Rabat	17/12/1997	

### Damas :

De nombreux entretiens ont été réalisés de façon informelle, ce qui explique le petit nombre d'entretiens faisant l'objet des détails du tableau. En raison de la situation politique, il était très difficile (parce qu'interdit sans autorisation de recherche –qu'il faut deux mois pour obtenir-) de mener des entretiens dans les jardins. Par conséquent, les observations ont été le principal moyen d'information « direct » sur les pratiques des jardins publics. J'ai pu recouper ces observations grâce à des conversations avec toute personne disposée à me fournir des informations. Les photographies aussi étaient difficiles à prendre. Pour certains jardins, la cause était souterraine (des abris anti-missiles situés sous les jardins), ou dans les jardins eux-mêmes (les citernes d'eau), ou à leur proximité (un bâtiment officiel).

Mohammed	M	23 ans	Étudiant en français à l'université de Damas	Damas	Conversations d'octobre 1998	
Abdel Razzar Moaz	M		Architecte	A l'IFEAD	29/9/1998	
Irène Labeyri	F		Architecte, travaille au Centre Culturel Français de Damas	Au CCF	30/09/1998	
Iyad Kawakibi	M	Environ 70 ans	Ancien directeur des douanes à Alep	A son domicile, à Alep	10/1998	
Souad	F	Environ 60 ans	Retraitée des postes	A son domicile à Alep	10/1998	Souad pratique la marche sportive tous les matins dans le jardin Sabîl d'Alep.
Jacques Picard	M		Historien	A l'IFEAD et dans les jardins d'Abou Jarach	16/10/1998	
Fawaz Baqer	M	Environ 35 ans	Architecte	Dans son étude à Alep	20/10/1998	Ses commentaires et remarques et sa connaissance comparative des villes du monde arabe m'ont apporté beaucoup de réflexions.

Adel Issa	F	Environ 30 ans	Ingénieur agronome, responsable des jardins publics à Alep	Dans les jardins d'Alep	22/10/1998 23/10/1998	Adel m'a fait visiter les jardins d'Alep avec des commentaires précis et précieux.
Wael Abboudi	M	Environ 35 ans	Ingénieur	Dans un café	23/10/1998	
Farouq Hallaq	M	Environ 50 ans	Directeur du jardin central à Alep	Dans son bureau du jardin	24/10/1998	
Soheil Chbât	M	60 ans	Chercheur à l'IFEAD à Damas,	IFEAD	27/10/1998	
Nadia Ghost	F		Cinéaste, journaliste	À son domicile, à Damas	28/10/1998	
Mohammed Roumi	M	Environ 50 ans	Photographe	A son domicile	28/10/1998	

## 2) Conférences

CHALLET, Jean et KADIRI, Jalila, *Les jardins de Rabat*, Conférence à l'Institut Français de Rabat, 17/04/1998

DUBOST, Françoise, *Les jardins publics et la ville*, École d'Architecture de Belleville, 13/02/02

RAJEH, Abu Zeid, *L'Égypte, l'économie et le FMI*, CEDEJ, Le Caire, 16/05/1995

RONCAYOLO, Marcel, *Les grammaires de la ville*, conférence à l'EHESS, Marseille, 12/03/1997

## II) SOURCES ÉCRITES :

### 1) Documents d'urbanisme, d'aménagement et de première main

BIANCA, Stefano, (dir.), THE AGA KHAN TRUST FOR CULTURE, *Historic Cities Support Programme*, Roma, 1996, 46 p.

G.O.P.P. I.A.U.R.I.F., *Fustat plateau project. Development Proposals*, Ministry of development, new communities, housing and public utilities, Greater Cairo region, long range urban development master scheme, October 1991,

G.O.P.P., I.A.U.R.I.F., *Implementation of the homogeneous sector concept. Homogeneous sector n°1, Cairo Center, part A: rehabilitation strategy plan*, Final report, Ministry of development, new communities, housing and utilities, Greater Cairo Region, long range urban development scheme, November 1988, n.p.

I.A.U.R.I.F., G.O.P.P., *A Key project to improve greater Cairo environment. Eastern Cairo green Belt, Programme, Physical Organisation and Implementation*, Ministry of development, new communities, housing and public utilities, Greater Cairo region, long range urban development master scheme, may 1991, 16 p.

OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU MAROC, *Rapport thématique urbanisme, habitat et patrimoine. Monographie locale de l'environnement de la ville de Rabat*, Royaume du Maroc, Ministère de l'Environnement, Direction de l'Observation des Études et de la coordination. Ministère d'État à l'intérieur, Wilaya de Rabat-Salé, octobre 1995, 54 p.

PINSEAU, Michel, *Schéma directeur de Casablanca. Rapport justificatif*, Ministère de l'Intérieur, Maroc, 1984

ROYAUME DU MAROC, MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES, DIRECTION DU PATRIMOINE, DIRECTION DU PATRIMOINE, *Proposition d'inscription du site du jardin d'Essais de la ville de Rabat*, ronéo, 4 p., (1987 ?)

ROYAUME DU MAROC, MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, MINISTERE D'ETAT A L'INTERIEUR, *Monographie locale de l'environnement de la ville de Rabat, Rapport thématique urbanisme, habitat et patrimoine*, octobre 1995, document dactylographié, non paginé.

TRICAUD, Pierre-Marie, *Zones vertes urbaines et périurbaines en Afrique du Nord*, Ministère des



Affaires Étrangères, Direction de la coopération scientifique, technique et éducative, et du développement, Évolution de l'Espace Périurbain dans les Grandes Agglomérations, n°2, mai 1989, 141 p.

ROYAUME DU MAROC, SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT RYAD, *Les jardins de la capitale. Hay Ryad*, 1991 ?, 12 p.

AWAD MOUSTAFA, Awad, *Giza Zoological Gardens Report about the period from August 1995-June 1997*, 35 p. (bilingue arabe-anglais)

ROYAUME DU MAROC, MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, PINSEAU, Michel, *Schéma Directeur de Casablanca. Rapport justificatif*, avril 1984

## 2) Articles de presse

*Al-Ahram Hebdo* : hebdomadaire égyptien en langue française, dépouillé du numéro 1, 1994 au numéro 296, 10-16 mai 2000

ASLOUJY Hassan, « Les espaces verts à Casablanca. Pas même le ratio minima », *Gazette de l'Urbanisme et de l'Immobilier*, n°5, du 1er mai au 15 mai 1995, p. 17-19

BARAKAT, Rafik, « Aller sous la terre pour respirer ! », *Le progrès égyptien*, lundi 31 mai 1999, p. 4

BELCADI, Hassan, « Ne touchez pas au jardin », *Libération*, Rabat, n°2128, 27/28 décembre 1997

BENADADA, Ali, « L'adieu aux arbres », *L'Opinion*, Rabat, vendredi 13 janvier 1995, p.3

BENMNASOUR, Houda, « Récit d'une promenade « végétale » », *Le Journal*, Rabat, 1er au 7 juin 1998, p. 25

BOUZAD, K., « Nécessité sociale et stimulant au travail », *El-Djeich*, Alger, avril 1984, p.36-39

E., E., « Le Caire, la victorieuse. La cité des mille et une nuits », *Aujourd'hui l'Égypte*, vol. 22, 1993, p.48-53

ESSAADIA, Alaoui, « Quel devenir pour le jardin d'essais », *La Gazette du Maroc*, n°65, mercredi 27 mai 1998, p. 49

FAIZ (EL-), « Une cité-jardin en mal de verdure », *La Vie Économique*, Rabat, vendredi 15 décembre 1995

ISMÂ'ÏL. Râniya, « Les Damascènes mènent des « razzias familiales » sur les espaces verts », *El-Hayat*, Damas, 21 juin 1999, p. 23

*Le Matin du Sahara et du Maghreb*, « Vers la création d'une division préfectorale des espaces verts », Rabat, samedi 28 octobre 1995

M., I., « Les espaces verts : l'écho de l'automne », *Le Matin du Sahara et du Maghreb*, Rabat, mardi 6 septembre 1994

M'DAGHRI, Younes, « les espaces verts manquent terriblement dans nos cités ! », *Libération*, Rabat, mardi 21 novembre 1995

NOYANT, M., « Lois et principes fondamentaux des jardins », *BESHAM*, n°25, Rabat, 1926

MOKHTAR, G., « Le mépris de l'homme », *L'Opinion*, Rabat, mercredi 31 mars 1993

- SI AHMED, « Pas de gaspillage... d'eau ! », *L'Opinion*, Rabat, 31 octobre 1993
- VIAUD, Gérard, « Dans le quartier de Faggalah, les maisons ont remplacé les jardins », *Le Progrès égyptien Magazine*, dimanche 3 octobre 1999, p. 5
- VIAUD, Gérard : 40 articles sur les jardins du Caire, *Le Progrès égyptien*, Le Caire, entre 1987 et 1999
- VIAUD, Gérard, « Les traditions populaires de Cham el-Nessim », *Le Progrès égyptien*, 30/04/2000, p. 5
- MASSRALI, Nabila, « Une fête au parfum de printemps », *Al-Ahram Hebdo*, n° 25, 19-25 avril 1995
- EL-HADINI, Said, « Jazz aux Oudayas, c'est parti », *Menara*, Rabat, 5/10/2000
- ISMÂ'ÏL, Râniya, « Les Damascènes mènent des « razzias familiales » sur les espaces verts », (traduit de l'arabe par Salam Kawakibi), *El-Hayat*, Damas, 21/06/1999, p. 23
- La Gazette de l'Urbanisme et de l'immobilier*, bimensuel marocain bilingue français-arabe, dépouillé de 1994 à 1996

### 3) Mémoires, thèses et rapports non publiés

- AMAR, Laure, *L'espace vert parisien ; de l'espace urbain à l'espace public en herbe*, EHESS, Centre d'ethnologie sociale et de psycho-sociologie, Mémoire de diplôme, dir. : Ph Chombart de Lauwe, 1978, 221 p
- BABBAH, Mohammed, *Aménagement et utilisation de l'espace dans un lotissement public, cas de Hay Ryad*, mémoire de fin d'étude, Royaume du Maroc, Ministère de l'Intérieur, Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme, Rabat, septembre 1992, 170 p.
- BARTHE-DELOIZI, Francine, *Parcs et jardins. Étude de pratiques spatiales urbaines (Les Mureaux-Saint-Germain-en Laye)*, sous la direction de P. CLAVAL, UFR Géographie, Paris IV Sorbonne, Décembre 1996, 367 p. + Corpus iconographique
- BEKKAR, Rabia, *Cycle de propreté, espaces et pratiques, Analyse comparative des comportements dans le logement social à Sidi Saïd, Tlemcen (Algérie) et Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime)*, I.P.R.A.U.S. CNRS U.R.A. 1246, Université de Paris X-Nanterre, École d'architecture de Paris Belleville, Direction de la Construction, Ministère du Logement, 146 p.
- BEKKAR, Rabia, *Espaces et pratiques des femmes à Tlemcen. Un cas de développement séparé ?*, Université de Paris X - Nanterre, thèse pour le Doctorat de sociologie, 1991, 296 p.
- BLANC, Nathalie, *La nature dans la cité*, Thèse de doctorat de géographie sous la direction de Mme N. Mathieu, Université de Paris 1, Décembre 1995, 400 p.
- BOISSIÈRE, Thierry, *Jardiniers et société citadine dans la vallée de l'Oronte en Syrie Centrale*, thèse d'ethnologie, sous la direction de M. B. Vernier, Université Lumière Lyon II, janvier 1999
- BOUJARNIJA, Mustapha, *Modèle d'habiter et logiques des acteurs, logiques du concepteur et pratiques des usagers dans l'habitat du grand nombre. (Cas du Programme social Al-Fath à Rabat)*, Mémoire pour l'obtention du diplôme d'études Supérieures en Aménagement et

Urbanisme, INAU, Rabat, janvier 1989

CHIGNARD, Ségolène, *Du jardin de Flore à nos espaces verts contemporains. Leurs formes, leurs rôles, leurs sens...*, Dossier libre de magistère, C.E.S.A., Tours, 1994, 34 p.

GILLOT, Gaëlle, *Espace public, espaces publics. Quelle politique au Caire ? L'exemple des jardins*, Université de Droit, d'Économie et des Sciences d'Aix-Marseille, Faculté de Droit et de Science Politique, Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, Mémoire pour l'obtention du Diplôme d'Études Approfondies de Science Politique Comparative, sous la direction de M. Bernard BOTIVEAU, septembre 1995, 140 p.

GILLOT, Gaëlle, *Le jardin public et la ville : conceptions et enjeux. L'espace du consensus*, Université François Rabelais, Tours, Faculté de Droit d'Économie et des Sciences Sociales, Formation doctorale « Espaces, Sociétés et Villes dans le Monde Arabe », Mémoire de méthodologie, septembre 1996, 89 p.

GILLOT, Gaëlle, *Les jardins publics dans les grandes villes du monde arabe. Ces lieux où l'on s'arrête. A Rabat, Casablanca et au Caire*, Université François Rabelais, Tours, Faculté de Droit d'Économie et des Sciences Sociales, Formation doctorale « Espaces, Sociétés et Villes dans le Monde Arabe », Mémoire de recherche, septembre 1996, 107 p.

GILLOT, Gaëlle, *Miel ou démon, La femme dans les espaces sociaux et urbains du Caire*, Université Pierre Mendès France, Institut d'Études Politiques de Grenoble, Mémoire de fin d'études sous la direction de M. Jean-Paul BURDY, septembre 1994, 178 p.

HAMOUTIE (AL), Hassan, *Espaces verts périurbains de Rabat*, mémoire de troisième cycle, Institut agronomique et vétérinaire Hassan II, Rabat, nov. 1985, 197 p.

HAOUCH, Rachid, *Temara – Ceinture verte de Rabat. Une analogie urbaine*, École Nationale Supérieure du Paysage, Versailles, juin 1987

HENSENS, Stanislava, *Pôles d'animation dans l'espace urbain de Rabat*, thèse de troisième cycle soutenue à Tours (géographie), 1982, 237 p.

LE NEVE, Arnaud, *Les espaces verts en France : concept et conception*, CESA, Magistère 3e année, 1er trimestre 1993, 41 p.

LIAUME, Sylvain, *Les espaces verts. Leur prise en compte à travers les acteurs et les procédures*, C.E.S.A., Tours, Magistère, mars 1992

MANJRA, Houda, *Les ryad d'hier pour une architecture d'aujourd'hui*, mémoire de fin d'études, Royaume du Maroc, Ministère d'État à l'Intérieur, École Nationale d'Architecture, déc. 1995, 165 p.

MALCA-PANERAI, Laure, *Urbanisme et urbanisation au Caire 1982-1992*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Paris IV-Sorbonne, septembre 1993

RACHID (Al-), Elias, *Réflexions sur les espaces ouverts. Analyse spatio-fonctionnelle et sociale pour un meilleur cadre de vie... Cas de Damas*, Thèse « nouveau régime » d'urbanisme et aménagement urbain, dir. Claude CHALINE, Université de Paris XII, Institut d'Urbanisme de Paris, 1989, 3 volumes, 488 p.

RADI, Adel, *Damas et sa région (étude de géographie régionale)*, Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne), Faculté des Lettres et des sciences humaines, thèse de doctorat d'État, sous la direction de J. BEAUJEU-GARNIER, 1976, 741 p. (2 vol)

SADIK, Biada, *Espaces verts et planification urbaine. Le cas de Rabat*, Institut National d'Aménagement et d'urbanisme, Ministère de l'Habitat et de l'aménagement du Territoire

(Maroc), Mémoire de D.E.S.A.U., mai 1984, Rabat, 212 p.

TRICAUD, Pierre-Marie, *Zones vertes urbaines et périurbaines en Afrique du Nord*, Ministère des Affaires Étrangères, Direction de la coopération scientifique, technique et éducative et du développement, « Évolution de l'espace périurbain dans les grandes agglomérations », n°2, mai 1989, 141 p.

#### 4) Ouvrages et revues

ABDELHALIM, I. Abdelhalim, « Culture, environment, and sustainability : theoretical notes and reflexion on a community park project in Cairo », *Sustainable Landscape design in arid climates*, The Aga Khan trust for culture, a symposium, Dumbarton oaks, Washington, D.C., 7/12/1996, 1999, 106 p., p. 49-61

ABDOULAC, Samir, « Damas : les années Écochard (1932-1982). Les rencontres étranges et passionnées d'une capitale orientale et d'un urbanisme international », *Les cahiers de la recherche architecturale*, n°10-11, avril 1982, 149 p., p. 32-42

ABDUL-HAK, Sélim, *Aspects de l'ancienne Damas*, Publication de la Direction Générale des antiquités et des musées de la province syrienne de la République Arabe Unie, non daté, 143 p.

ABOU HANI, A., « Les organismes publics d'intervention en matière d'urbanisme », *Sindbad*, n°62, sept. 1997, p.28-31

ABOU HANI, A., « Les outils d'aménagement du territoire et de la planification urbaine », *Sindbad*, n°62, sept. 1987, p.26-27

ABU-LUGHO, Lila, « Du réalisateur au spectateur : la politique des feuillets égyptiens », *Égypte Monde Arabe*, n°24, 4e trim. 1985, p.43-57

ABU-LUGHOD, Janet, « New York et Le Caire vus de la rue », *Revue internationale des Sciences Sociales*, n°125, vol. 42, août 1990, p. 345-358

ADAM, André, « Histoire de Casablanca (des origines à 1914) », Publication des *Annales de la Faculté des Lettres*, Aix-en-Provence, éd Orphrys, n°66, 1968, 193 p.

ADAM, André, *Casablanca. Essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident*, 2 t, Paris, éditions du CNRS, 1972, 2ème édition, 895 p.

ADELKHAH, Fariba, *Être moderne en Iran*, Karthala, CERI, 1998, 266 p.

AGENCE URBAINE DE CASABLANCA. *Les espaces plantés du Grand Casablanca. Vers le rétablissement des équilibres*, 1989, n.p.

AGIER, Michel, « Les savoirs urbains de l'anthropologie », *Enquête : « La ville des sciences sociales »*, éd. Parenthèses, 2nd semestre 1996, 280 p., p. 35-58

ALAOUI, Moulay Abdelhadi, *Le Maroc du traité de Fès à la libération, 1912-1956*

AMEUR, Mohammed, « Mouvement d'urbanisation et espaces verts à Fès. », *Revue de Géographie du Maroc*, vol 11, n°2, 1987, p. 89-95

AMEUR, Mohammed, *Fès ou l'obsession du foncier*, URBAMA, Tours, Fascicule de recherche n° 25, 1993, 428 p.

AMIN, Ahmad, *Qamûs al-'âdat wal-taqâlid wal-ta'âbîr al-masreyya*, Le Caire, 1953 (Dictionnaire

des mœurs, coutumes et maximes égyptiennes)

ANDRE, Jean-Louis, *Au cœur des villes*, Éditions Odile Jacob, 1994, 186 p.

ARNAUD, Jean-Luc, « Des jardins à la ville ; le Caire au XIXe siècle », *Égypte Monde Arabe*, n°8, 1991, p. 87-105

ARNAUD, Jean-Luc, *Le Caire. Mise en place d'une ville moderne. 1867-1907*, Sindbad, Actes Sud, 1998, 446 p.

ARODAKY, Badr Eddin, « L'expression de l'espace dans la langue arabe », *Maghreb-Machrek*, n°123, janvier-février-mars 1989, p. 37-40

ATIYA, Aziz S., *The Coptic Encyclopedia*, Macmillan Publishing Company, New-York, Collier Macmillan Canada, Toronto, Maxwell Macmillan international, 1991

AUDURIER CROS, Alix, "Jardins méditerranéens", *Revue méditerranéenne*, n° 1-2, 1993, p. 77-80

AZIZ LAHBABI, Mohamed, « Le travail comme dimension de l'homme », *Sindbad*, n°58, 1987, p. 31-39

BABASZUK, Jacques, « Voyageur transporté et voyageur spectateur », *L'espace du public. Les compétences du citoyen*, Colloque d'Arc-et-Senans, 8-9-10 nov. 1990, Plan Urbain, éd Recherches, 151 p., p. 83-85

BAILLY, Antoine, « La perception des paysages urbains », *Le géographe canadien : Geographica*, XVIII, 3, 1974, p.281-288

BAILLY, Antoine, « Les représentations urbaines : l'imaginaire au service du marketing urbain », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n°5, 1993, p. 863-867

BALTRUSAITIS, Jurgis, *Les perspectives dépravées*, vol. 1 : *Aberrations*, Paris, Paris, Flammarion, 1983, 157 p.

BARATAY Eric, HARDOUIN-FUGIER Elisabeth, *Zoos. Histoire des jardins zoologiques en Occident (XVIe-XXe siècle)*, La Découverte, 1998, 295 p.

BARICHON, Guy, « Espaces partagés : variation et variété des cultures », *Espaces et société*, n°62-63, 1991, p.107-134

BARIDON, Michel, *Les jardins. Paysagistes-Jardiniers-Poètes*, Robert Laffont, 1999, 1239 p.

BAROZZI, Jacques, *Guide des 400 jardins publics de Paris*, Paris, Hervas, 1992, 300 p.

BATTEGAY Alain, DAVID Jean-Claude, METRAL Françoise, « Formation et transformation des identités urbaines et de l'organisation des villes en Méditerranée orientale et au Moyen-Orient », *Monde arabe contemporain*, Cahiers de recherche, 1996, GREMMO, n°5, 106 p., p. 7-16

BAURAIN, Paul, *Alep. Autrefois, aujourd'hui*, Librairie Castoum, Alep, 1930. 329 p.

BAYART, Jean-François, *L'illusion identitaire*, Fayard, 1996, 306 p.

BCHIR, Badra, « L'idéologie du loisir et la transformation des groupes sociaux », *Revue tunisienne de Sciences Sociales*, Publication du CERES, Université de Tunis, n°56/57, 1979, p.11-51

BEHRENS-ABOUSEIF, Doris, « Azbakiya and its environs from Azak to Ismail. 1476-1879 », *Supplément aux Annales Islamologiques*, Cahier n°6, Le Caire, IFAO, 1985, 129 p.

BEHRENS-ABOUSEIF, Doris, « Gardens in Islamic Egypt », *Der Islam*, n°69, t. 2, p. 302-312, 1992

BEKKOUCHE, Ammara, « L'espace vert urbain public : entre pratique et conception », *Insaniyat*,

n°2, Automne 1997, p.59-76

BELFQUIH M'Hammed, DADLOULLAH Abdallatef, *Mécanismes et formes de croissance urbaine au Maroc. Cas de l'agglomération de Rabat-Salé*, Rabat, Librairie Maârif, 3t, 759 p., 1986

BELLEFONDS BEY (de), Linant, *Mémoires sur les principaux travaux d'utilité publique exécutés en Égypte depuis la plus haute Antiquité jusqu'à nos jours*, Paris, Arthus Bertrand éditeur, 1872-1873, 620 p.

BENARD, Marie-Claude, « Palaces et cinés-jardins. Les cinémas au Caire, hier et aujourd'hui », *Monde arabe Maghreb Machrek*, vol. 143, 1994, 01-03, p. 100-108

BENCHEIKH, Ahmed, « Politiques d'aménagement, administration territoriale et modernisation politique au Maroc », BENCHEIKH Ahmed, MARIE Michel, (dir.), *Grands appareillages hydrauliques et sociétés locales en Méditerranée*, Actes du séminaire de Marrakech (octobre 1993), Presses de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, p. 153-160

BENGHABRIT-REMAOUN, « L'enfant et la rue-espace jeux », *Insaniyat*, n°2, automne 1997, p. 43-56

BENNANI-CHRAIBI, Mounia, *Soumis et rebelles. Les jeunes au Maroc*, Casablanca, éd. Le Fennec, 1995, 373 p.

BERBICH, Najib, *Mutation de quartier et niveau d'équipement. Le cas de l'Agdal à Rabat*, mémoire de fin d'étude, Royaume du Maroc, Ministère de l'Intérieur, Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme, Rabat, mai 1993, 112 p.

BERISTAIN, Valérie, « La conception du jardin islamique et son aménagement dans l'Inde moghole aux XVIe et XVIIe siècles », dans : « Les jardins : organisation de l'espace et construction du paysage », actes du colloque organisé par la Maison Française du Meuble Créole, St Gilles, 28-29-30 novembre 1994, *Les cahiers de notre histoire*, éd. CNH, 168 p., p.43-46

BERQUE, Augustin, (dir.), *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Paris, Seyssel-Champ Vallon, 1994, 122 p.

BERQUE, Augustin, « Des toits, des étoiles », *Les Annales de la Recherche Urbaine: « Nature en villes »*, n°74, mars 1997, 175 p., p. 5-11

BERRIANE, Mohammed, « Une nouvelle fonction du centre-ville marocain : loisirs et convivialité », *Éléments sur les centres-villes dans le Monde Arabe*, URBAMA, n°19, 1988, p. 205-215

BEYHUM Nabil, DAVID Jean-Claude, Dossier « Espaces publics dans les villes arabes », *Cahiers de l'IRMAC*, n° 2, 1993, 70 p.

BEYUM, Nabil, « Front de mer à Beyrouth », *Prendre place, espace public et espace dramatique*, Colloque de Cerisy, textes réunis par Isaac JOSEPH, éd Recherches, Plan Urbain, 1994, p. 273-281

BIANQUIS, Anne-Marie, « Transports en commun et aménagement dans l'agglomération de Damas au XXe », Damas, *Bulletin d'Études Orientales*, XLVII, 1995, p.37-68

BLONDEL, Édouard, *Deux ans en Syrie et en Palestine (1838-1839)*, Paris, Dufart, 1840

BOLTANSKI, Luc, « L'encombrement et la maîtrise des "biens sans maître" », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°1, février 1976, p. 102-109

BORELY, Jules, *Notes sur Rabat*, Paris, « Au Portique », 1933, 33 p.

BOUCETTA Ahmed Amine, ALAMI IDRISSEI Youssef, « La commune urbaine à Casablanca, outil

de travail au service de l'urbanisme », dans : Université Hassan II, *Actes du 2ème colloque de Casablanca*, Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines I, 1988, 255 p., p. 15-20

BOUDHIBA Abdelwahab, CHEVALLIER Dominique, (dir.), *La ville arabe dans l'histoire : histoire et mutation*, actes du 2e colloque A.T.P. « Espaces socio-culturels et croissance urbaine dans le monde arabe », Carthage, Amilcar, 12-18 mars 1979, 1982

BOUJARNIJA, Mustapha, *Modèles d'habiter et logiques des acteurs, logiques du concepteur et pratiques des usagers dans l'habitat du grand nombre (cas du programme social al-Fath à Rabat)*, mémoire de fin d'études, Royaume du Maroc, Ministère de l'Intérieur, Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme, Rabat, janvier 1989, 205 p.

BOUMAZA, Zoulikha, « La rue dans le vieux Constantine : espace public, marchand ou lieu de sociabilité ? », *Insanyat*, n°2, automne 1997, p.27-42

BOURDIEU, Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Droz, 1972, 269 p.

BOURDIEU, Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, éd de Minuit, 1979, 670 p.

BOURDIEU, Pierre, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Points essais (Seuil), 1994, 250 p.

BOUZAR, Wadi, « Espaces de pause, espaces de mouvance, espaces de souvenance », *Maghreb Machrek*, n° 123, janv-fév-mars 1989, p. 41-48

BRECHET, Jean-Claude, *Le voyage en Orient. Anthologie des voyageurs français dans le Levant au XIXe siècle*, Paris, Robert Laffont, 1985, 1108 p.

BREGEON, Jean-Noël, *L'Égypte de Bonaparte*, Librairie académique Perrin, 1991, 442 p.

BROMBERGER, Christian, (dir.), *Passions ordinaires. Du match de football au concours de dictée*, Bayard Éditions, 1998, 544 p.

BROOKES, John, *Gardens of paradise. The history and design of the great Islamic gardens*, Weidenfeld and Nicolson, London, 1987, 240 p.

BROWN Kenneth, HOURCADE Bernard, JOLE Michèle, LIAUZU Claude, SLUGLETT Peter, ZUBAIDA Sami, *État, ville et mouvements sociaux au Maghreb et au Moyen-Orient*, L'Harmattan, 1989, 346 p.

BROWN Kenneth, JOLE Michèle, SLUGLETT Peter, ZUBAIDA Sami, (dir.), *Middle Eastern Cities in Comparative Perspective. Points de vue sur les villes du Magreb(sic) et du Machrek*, Franco-British Symposium, Londres 10-14 mai 1984, Ithaca Press, London, 1986, 341 p.

BRUNET, Michèle, « Le courtil et le paradis », dans BRUN J-P et JOCKER Ph. (édit.) *Techniques et sociétés*, Paris-Aix-en-Provence, Maisonneuve et Larose/MMSH, 2001, p. 157-168

BRUNON, Hervé, (dir.), « Le jardin, notre double. Sagesse et déraison », *Autrement*, n°184, mars 1999, 295 p.

BURBAGE, Frank, (textes rassemblés par et préface), *La nature*, GF Flammarion, 1998, 247 p.

*Cahiers de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région d'Île de France*, « L'aménagement du Grand Caire », n°75, mars 1985

CAILLÉ, Jacques, *La ville de Rabat jusqu'au protectorat français. Histoire et archéologie*, Publication de l'Institut des Hautes Études Marocaines, t XLIV, Paris, éd. Vanoest, 3 vol., 1949

*Annales de la Recherche Urbaine : « Natures en villes »*, n°74, mars 1997, 175 p.

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES DEMOGRAPHIQUES, ROYAUME DU MAROC, *L'environnement urbain : le cas de la ville de Salé*, 44 p., n.d.

CERTEAU (de), Michel, *L'invention du quotidien, I. Arts de faire*, Folio, 1990, 350 p.

CHAIB, Fadala, « Les femmes algériennes : spectatrices ou actrices dans la ville ? » PREISWER Yvonne, MILBERT Isabelle, *Femmes, villes et environnement*, Commission nationale suisse pour l'UNESCO, Berne, DDACE, IUED, 1995, 229 p., p.80-88

CHAMBOREDON Jean-Claude et LEMAIRE Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue Française de Sociologie*, n°1, 1970, p. 3-33

CHARAGEAT, Marguerite, *L'art des jardins*, Paris, PUF, 1962, 186 p.

CHARLE, Christophe, *Histoire sociale de la France au XIXe siècle*, Point Seuil, 1991, 392 p.

CHARNAY, Jean-Paul, « La musulmane dans la ville moderne », *Politique étrangère*, n°2, 1971, p. 141-146

CLAVAL, Paul, *La logique des villes*, Litec, 1981, 633 p.

CLERGET, Marcel, *Le Caire. Étude de géographie urbaine et d'histoire économique*, Le Caire, Imprimerie E&R Schindler, 1934, 2 t : 355 et 416 p.

COING, Henri, *Rénovation urbaine et changement social*, Les Éditions ouvrières, Paris, 1976, 303 p.

Collectif, *Forestier, Jean-Claude-Nicolas. Du jardin au paysage urbain*, Paris, Picard, 1990, 283 p.

CONAN, Michel, « du maniérisme au baroque. Les débuts de l'art du jardin classique en France », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°18-19, juin 1983, p.19-31

CONWAY, Hazel, *People's Parks. The design and development of Victorian parks in Britain*, Cambridge University Press, 1991, 287 p.

COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, « A propos de la cité-jardin dans les colonies : L'Afrique noire », COQUERY-VIDROVITCH Catherine, GOERG Odile (coord.), *La ville européenne outre-mers : un modèle conquérant ? (XVe-XXe siècles)*, L'Harmattan, 1996, 301 p., p.105-147

CORBIN, Alain, *L'avènement des loisirs. 1850-1960*, Paris, Aubier, 1995, 471 p.

CORBIN, Alain, *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social XVIIIe-XIXe siècles*, Flammarion, 1986, 336 p.

CORM, Georges, *Le Proche-Orient éclaté 1956-2000*, Gallimard, 1999, 1068 p.

*Courrier de l'UNESCO (Le)*, « Les paysages habités. Lorsque la société dialogue avec son environnement », mai 1997, 50 p.

*Courrier du CNRS : « La ville »*, n°81, été 1994, 184 p.

*Critique*, « Jardins et paysages », juin-juillet 1998, n°613-614, éditions de minuit, p.289-414

DAKHLIA, Jocelyne, (textes rassemblés par), *Urbanité arabe. Hommage à Bernard Lepetit*, Actes Sud, 1998, 458 p.

D'ARCY François, PRATZ Yves, « Les politiques du cadre de vie », GRAWITZ, Madeleine, LECA Jean, *Traité de science politique*, tome IV : *Les politiques publiques*, p. 261-272

DANGER, René, « L'urbanisme en Syrie », *Urbanisme*, n° 55, 1937, p.121-164

D'ARVIEUX, Louis, *Mémoires du chevalier D'Arvieux*, Paris, Charles-Jean-Baptiste Delespine,



1735

DARWICH Dina, KHALIFA Doaa, « Le barrage d'Al Qanater Al-Khāiriya. Un doyen de 134 ans », *Al-Ahram Hebdo*, 12-18 avril 1995, p. 25

DAVID, Jean-Claude, « Alep - Damas. La fonction de capitale comme facteur de transformation de la ville », *Bulletin de la Société Languedocienne de géographie*, tome 20, fascicule 2-3, Montpellier, 1986, p. 369-392

DAVID, Jean-Claude, « Bab al-Faraj à Alep : un nouveau centre-ville pour de nouveaux territoires extérieurs, pour une nouvelle société ? », *Monde arabe contemporain*, Cahiers de Recherches, n°5, 1996, GREMMO, 106 p., p.25-41

DAVID, Jean-Claude, « Production et occupation de l'espace dans le centre d'Alep », dans *Éléments sur les Centres-Villes dans le Monde Arabe*, URBAMA, fascicule de recherche n°19, 1988, p. 189-201

DAVID, Jean-Claude, « Rencontre, côtoiement, ségrégation. Un autre type de sociabilité ? », *Monde arabe Maghreb Machrek*, n°143, « Ville, pouvoir, société », 1er trimestre 1994, p.83-86

DAVIS TAIEB Hanna, BEKKAR Rabia, DAVID Jean-Claude, *Espaces publics paroles publiques au Maghreb et au Machrek*, L'Harmattan Maison de l'Orient Méditerranéen, 1997, 253 p.

DAVIS TAÏEB, Hannah, « Là où vont les femmes. Notes sur les femmes, les cafés et les fast food au Maroc », *Cahiers de Recherche du GREMMO monde arabe contemporain*, n°4, 1995, 70 p., p.11-18

DEBIÉ, Frank, *Jardins de capitales. Une géographie des parcs et jardins publics de Paris, Londres, Vienne et Berlin*, Paris, CNRS, 1992, 295 p.

DEBOULET, Agnès, « La diversification des filières de promotion foncière et immobilière au Caire », *Revue Tiers Monde*, t XXXII, n°125, Jan-mars 1991, p.115-133

DEGEORGE, Gérard, *Damas. Des ottomans à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1994, 303 p.

DELICHEVALERIE, G., *Le parc public de l'Ezbekieh au Caire*, Gand, impr. & lithogr C. Annoot-Braeckman, Ad. Hoste, succr, 1897, 16 p.

DELOIZY BARTHE, Francine, « Parcs et jardins. Étude de pratiques spatiales urbaines », *L'information géographique*, n°3, 1998, Sedes, p. 130-132

DELPAL, Christine, « Une promenade au bord de la mer : la Corniche de Beyrouth », *Les Cahiers du CERMOC*, n°23, sous la direction de HUYBRECHT Éric et DOUAYHI Chawqi, « Reconstruction et réconciliation au Liban. Négociations, lieux publics, renouement du lien social », 1999, p. 187-207

DENIS, Éric, « Croissance urbaine et dynamique socio-spatiale. Le Caire de 1950 à 1990 », *L'espace géographique*, n°2, 1998, p.129-142

DENIS, Éric, « Le Caire et l'Égypte à l'orée du XXIe siècle. Une mégalopole stabilisée dans un contexte de redéploiement de la croissance », *Lettre d'Information*, n°48, juin 1998, Observatoire urbain du Caire Contemporain, CEDEJ, p.4-17

DENIS, Éric, « Le Caire, quand la ville déborde son enceinte », *Villes en parallèle*, n°30-31, 2000, p. 89-113.

DENON Vivant, GABARTI (EL-) Abdel Rahman, *Sur l'Expédition de Bonaparte en Égypte*, Témoignages croisés et commentés par Mahmoud HUSSEIN, Babel, Actes Sud, 1998, 344 p.

- DEPAULE, Jean-Charles, « Des territoires en formation. Jeunesse et urbanisation au Caire », *Égypte Monde arabe*, n°1, 1er trimestre 1990, p. 153-160
- DEPAULE, Jean-Charles, « Le Caire : emplois du temps, emplois de l'espace », *Monde arabe Maghreb Machrek*, n°127, 1990, p.121-133
- DEPAULE, Jean-Charles, « Sanaa, des territoires quotidiens », *Sanaa hors les murs*, CFEY-URBAMA, 1995, p.143-164
- DEPAULE, Jean-Charles, « Vie quotidienne et espace habité au Machrek », *Espace des autres. Lectures anthropologiques d'architectures*. Penser l'espace, les éditions de la Villette, mai 1987, 270 p., p. 177-187
- DEPAULE, Jean-Charles, *A travers le mur*, Centre de Création Industrielle, Centre Georges Pompidou, 314 p., 1985
- DESMET-GRÉGOIRE Hélène, GEORGEON, François (dir.), *Cafés d'Orient revisités*, CNRS Ethnologie, CNRS éditions, 1997, 228 p
- DI MÉO, Guy, *Géographie sociale et territoires*, Nathan Université, 1998, 320 p.
- DI MEO, Guy, *L'homme, la Société, l'Espace*, Anthropos, 1991, 319 p.
- DIALMY Abdessamad, « Sexualités de l'espace, espaces de la sexualité », BENCHERIFA A., POPP H. (éd.), *Le Maroc : espace et société*, Passau 1990, vol. spécial 1, 286 p., p.255-261
- DOCUMENTATION FRANCAISE, *Jardins botaniques et arboretum en France*, Paris, La Documentation Française, 1974, 151 p.
- DONADIEU, Pierre, « Entre urbanité et ruralité. La médiation paysagiste », *Annales de la recherche urbaine*, n° 85, décembre 1999
- DOMAS, Jean, « les jardins de Paris », *Paris Vert*, 1988 ?, p.103-108,
- DROSSO, Ferial, « Le Caire. Décalages entre la loi et les pratiques urbaines », *Annales de la recherche urbaine*, n°38, juin-juillet 1988, 127 p., p.80-85
- DUBOST, Françoise, « Le modèle des cités-jardins : La modernité à l'épreuve du temps », *Ethnologie française*, XXVI, 1996, 1, « Culture et modernité », Armand Colin, 213 p., p. 92-99
- DUMAZEDIER, Joffre, *Vers une civilisation du loisir ?*, Points Seuil, 1962, 309 p.
- DUVIGNEAU, Jean, *Lieux et non lieux*, Éditions Galilée, 1977, 153 p.
- E.N.P.C., *Les parcs et jardins de demain*, Actes du colloque organisé par l'École Nationale des Ponts et Chaussées, Paris, 4-7 octobre 1989, Presses de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, 1989, 366 p.
- ECOCHARD Michel, BANSHOYA, G., *Plan Directeur de Damas (rapport justificatif)*, Damas, 1968, 123 p.
- ECOCHARD, Michel, *Casablanca, le roman d'une ville*, éd. de Paris, 1955, 145 p.
- ECOLE D'ARCHITECTURE LANGUEDOC ROUSSILLON, *L'espace public dans la ville méditerranéenne*, colloque des 14-15 mars 1996, Montpellier, mars 1996, 115 p.
- EGYPTIAN ENVIRONMENTAL AFFAIRS AGENCY, *National Report on Environment and Development in Egypt. United Nation Conference on Environmental and Development 1992*, Cairo, 1992, 225 p.
- ÉLIAS, Norbert, *La civilisation des mœurs*, Calmann-Lévy, 1976 [1969], 342 p.

- ÉLIAS, Norbert, *La société de cour*, Paris, Flammarion, 1985, 330 p.
- ELISSEEFF, N, « Dimashk », LEWIS B., PELLAT CH., SCHACHT J., *Encyclopédie de l'islam*, Nouvelle édition, t II, Paris, Maisonneuve et Larose, 1965, p. 286-299
- EL-KADI, Galila, « Trente ans de planification urbaine », *Revue Tiers-Monde* : « Égypte : années 80 », 1990/01-03, vol. 31, n°121, p.185-207
- ELOWE MACLEOD, Arlene, *Accommodating Protest. Working women, the new veiling, and Change in Cairo*, The American University in Cairo Press, 1992, 206 p.
- ENGE Torsten Olaf, SCHROËR Carl Friedrich, *L'architecture des jardins en Europe, 1450-1880. Du jardin de villa de la Renaissance italienne au jardin paysager à l'anglaise*, Cologne, Taschen, 1994, 240 p.
- Environmental Design* : « The city as a garden », Journal of the Islamic environmental design research center, Carucci Editore, 1/1986
- Environmental Design* : « The garden as a city », Journal of the Islamic environmental design research center, Carucci Editore, 2/1986
- EPSTEIN, Judith, « Les paysages : espaces sans nom », *Les Annales de la Recherche urbaine*, n°10-11, printemps 1981, Dunod, p.54-81
- FAVRET, Jeanne, « Le traditionalisme par excès de modernité », *Archives européennes sociologiques*, VIII, 1967, p. 71-93
- FERRIÉ, Jean-Noël, « Anthropologie de l'Égypte » (introduction), *Égypte Monde arabe*, n°24, 4e trim. 1995, p.7-11
- FERRIÉ, Jean-Noël, « Égypte : les paradoxes de la réislamisation en Égypte », *Monde arabe Maghreb Machrek*, n°151, 1996, p. 3-5
- FERRIÉ, Jean-Noël, « Remarques sur l'islamisation des espaces modernes au Caire », *Monde arabe Maghreb Machrek*, n°151, janv-mars 1996, p 6-12
- FLOWER, S.S., *Zoological Gardens, Giza, near Cairo, Egypt. Plan and guide-book*, Al-Mokattam printing office, Cairo, 2nd edition, December 1903, 65 p.
- FOUCAULT, Michel, *Dits et écrits*, t IV, « Des espaces autres », p. 1752-762, 1984
- FOUCHECOUR (de), C-H, *La description de la nature dans la poésie lyrique persane du XIe siècle. Inventaire et analyse des thèmes*, Travaux de l'Institut d'Études Iranienne de l'Université de Paris, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1969, 262 p.
- FRANCESCHI, Émile, *Impressions d'un voyage au Maroc*, Comité de Marseille des conseillers du commerce extérieur, Marseille, Société anonyme du Sémaphore de Marseille, 1930, 22 p.
- FREUD, Sigmund, *Totem et tabou*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 242 p, 1965 (1923)
- FRIES, Frank, « Le règlement ottoman de construction après incendie aux prises avec les Français, à Damas, sous le Mandat français (1925-1926) », *les cahiers du laboratoire Théorie des mutations urbaines T.M.U.*, Institut français d'urbanisme, cahiers n°6 et 7 « La ville en feu », actes de la journée du 4 juin 1993 organisée par le laboratoire T.M.U., sept-déc 1993, 172 p., p. 53-66
- FRIES, Frank, *Processus de production de l'espace et nouvelles formes urbaines, en Syrie, sous le Mandat français (1920-1946)*, DEA, École d'Architecture de Paris-Belleville, 1992, 55 p.
- FRITSCH, Philippe, (dir.), *Le sens de l'ordinaire*, actes du colloque « Quotidienneté et Historicité »

- 13 et 14 mai 1982, CNRS, Centre régional de publication, Lyon, 1983, 238 p.
- GALLOTI, Jean, *Le jardin et la maison arabe au Maroc*, t 2 : *Le jardin*, Paris, Lévy, 1926, 120 p.
- GAMBAR, Marie-Josèphe, « Les jardins de la seconde Guerre Mondiale à 1977 », *Paysage actualité*, août-septembre 1988, p.99-108
- GEERTZ, Clifford, *Observer l'islam. Changements religieux au Maroc et en Indonésie*, éd. La Découverte, coll. textes à l'appui, série islam et société, 1992, 150 p.
- GEERTZ, Clifford, *Savoir local savoir global. Les lieux du savoir*, PUF (sociologie d'aujourd'hui), 1986, 293 p.
- GHITANY, Gamal, *Mahfouz par Mahfouz*, entretiens, Sindbad, 1991, 168 p.
- GHORRA-GOBIN, Cynthia, (dir.), *Penser la ville de demain. Qu'est-ce qui institue la ville ?*, L'Harmattan, 1994, 266 p.
- GHORAYEB, Marlène, « Au croisement des cultures urbaines. L'œuvre de Michel Écochard », *Monde arabe Maghreb Machrek*, Numéro spécial, 1er trimestre 1994, « Héritages, destructions, reconstructions », p.162-173
- GILLON, Jean-Yves, *les anciennes fêtes de printemps à Homs*, Collection Témoignages et documents, n°3, Institut Français de Damas, 1993, 129 p.
- GIRARDET, Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, La Table Ronde, Pluriel, 1972
- GODARD, Charles, *Alep. Essai de géographie urbaine et d'économie politique et sociale*, non publié, Alep, 1938, 103 p.
- GOFFMAN, Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, tome I : *La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit, 1973, 253 p.
- GOFFMAN, Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, tome II : *Les relations en public*, Paris, Éditions de Minuit, 1973, 372 p.
- GRAFMEYER Yves, JOSEPH Isaac, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 3e édition, 1991, 378 p.
- GROUPE DE RECHERCHES ET D'ETUDES SUR CASABLANCA, *Atlas de la wilaya du Grand Casablanca*, planches 12 a et b, Université Hassan II - Aïn Chock, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Casablanca, 1994
- GUILLET, Marianne, « Garden-city, permanence d'un lieu de pouvoir », *Lettre de l'Observatoire urbain du Caire contemporain*, vol. 33, 1993, 07, p.2-6
- GUILLET, Marianne, « Garden-city : réappropriations et transformations d'un lieu de pouvoir », *Les Cahiers d'URBAMA*, n°10, 1995, p. 59-71
- HABERMAS, Jürgen, *L'espace public*, Payot, Paris, 1978, 325 p
- HAHN, Ekhart, « L'aménagement urbain écologique. Une stratégie d'innovation et d'action », *Les Annales de la recherche urbaine « Écologies allemandes »*, n°52, 127 p., p. 6-17
- HAMIDE, Abdul-Rahman, *La ville d'Alep. Étude de géographie urbaine*, Université de Paris, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Imprimeries de l'Université de Damas, Paris 1959, 258 p.
- HANNERZ, Ulf, *Explorer la ville. Éléments d'anthropologie urbaine*, traduction et présentation par Isaac JOSEPH, éd de Minuit, coll. Le sens commun, 1983, 419 p.

- HANNOYER, Jean, (prés.), *Les Cahiers du CERMOC : « Du privé au public. Espace et valeurs du politique au Proche-Orient »*, n°8, Centre d'Étude et de Recherche sur le Moyen-Orient Contemporain, Maison de l'Orient, 1994, 171 p.
- HAROUËL, Jean-Louis, *L'embellissement des villes. L'urbanisme français au XVIIIe siècle*, Paris, Picard, 1993, 335 p.
- HASSAN II, *Discours et interviews de Sa Majesté le Roi Hassan II*, mars 1995-mars 1996, Royaume du Maroc, Ministère de la Communication, 1997, 280 p.
- HASSAN II, *Discours et interviews de Sa Majesté le Roi Hassan II*, mars 1996-mars 1997, Royaume du Maroc, Ministère de la Communication, 1996, 257 p.
- HASSAN, Fayza, « The cultural Garden in Sayyida Zeinab. An expensive toy. Interview with Dr Abdel-Halim Ibrahim Abdel-Halim », *Middle East Report*, winter 1997, p. 13
- HENDON, William S., *Evaluationg urban parks and recreation*, Praeger Special Studies, Praeger Scientific, New-York, 1981, 272 p.
- HENSENS, Stacia, « Équipements urbains, seuils d'émergence dans quelques villes marocaines », *Revue de Géographie du Maroc*, 1986
- HENSENS, Stacia, « Est-ce à l'usager de s'adapter à l'équipement ? », *Bulletin économique et social du Maroc*, 1982, n°147-148, p. 139-148
- HOWARD, Ebenezer, *Garden Cities of to-Morrow*, The M.I.T. Press, Cambridge, Massachusetts, 1965, 168 p.
- HUGUENEY, Jeanne, « Haussmann et les jardins publics », REAU Louis, LAVEDAN Pierre, HUGUENEY Jeanne, AUZELLE Robert, *L'œuvre du Baron Haussmann Préfet de la Seine (1853-1870)*, Paris, PUF, 1954, 159 p., p.91-123
- HUNT, John Dixon, *L'art du jardin et son histoire*, Travaux du Collège de France, Éditions Odile Jacob, 1996, 113 p.
- ILBERT, Robert, « Le miroir des notables », *L'espace du public. Les compétences du citoyen*, Colloque d'Arc-et-Senans, 8-9-10 nov. 1990, Plan Urbain, éd. recherches, 1991, 151 p., p104-107
- ILBERT, Robert, *Héliopolis – Le Caire 1905-1922 : genèse d'une ville*, éd. CNRS, Paris, 1981, 153 p.
- ILBERT, Robert, « Politiques urbaines. Le Caire : à la recherche d'un modèle », *Études sur le Monde Arabe : « Politiques urbaines dans le Monde Arabe »*, n°1, Maison de l'Orient, Lyon, 1984, p. 245-263
- JAILLET, Marie-Christine, « Peut-on parler de sécession urbaine à propos des villes européennes ? », *Esprit*, nov. 1999, p.143-161
- JEUDY, Henri-Pierre, « Le choix public du propre. Une propriété des sociétés modernes », *Les Annales de la recherche Urbaine*, n°53, décembre 1991, 127 p., p. 103-108
- JOLE, Michèle, « Gérer ses résidus en public. R'bati, Slaoui, et habitants de Temara aux prises avec leurs déchets », *Les Annales de la recherche Urbaine*, n°53, décembre 1991, 103 p., p. 33-39
- JOLE, Michèle, « L'hygiène publique et l'espace urbain : exemple de Rabat », *Bulletin économique et social du Maroc*, n°147-148, 1982, p. 101-116
- JOSEPH, Isaac, (textes réunis par), *Prendre place. Espace public et culture dramatique*, Colloque de Cerisy. I. JOSEPH, éd Recherches-Plan Urbain, 1995, 300 p.

- JOSEPH, Isaac, « La gestion des espaces publics (perspectives d'une consultation) », *Espaces et société*, n°63-63, 1991, p.65-73
- JOSEPH, Isaac, « Les compétences de rassemblement. Une ethnographie des lieux publics », *Enquête* : « La ville des sciences sociales », éd. Parenthèses, 2nd semestre 1996, 280 p., p. 107-122
- JOSEPH, Isaac, « Voir, Exposer, Observer », *L'espace du public. Les compétences du citoyen*, Colloque d'Arc-et-Senans, 8-9-10 nov. 1990, Plan Urbain, éd. recherches, 1991, 151 p., p. 23-31
- JOSEPH, Isaac, *Erving Goffman et la micro sociologie*, PUF, 1997, 126 p.
- JOSEPH, Isaac, *La ville sans qualités*, éditions de l'Aube, 1998, 209 p.
- KEIMER, Louis, *Jardins zoologiques d'Égypte*, éditions des Cahiers d'Histoire égyptienne, Le Caire, 1954, p. 81-159
- KEUSSEOGLOU, Anghelos, *Le vieux Damas qui s'en va. 1930 - Images et « cris de la rue*, Dar Tlass, Damas, 1988, 218 p.
- KHOLI (EL-), Mohammed, « Le jardin aux époques omeyyade et abbasside », dans Institut du Monde Arabe, *Syrie, un patrimoine inédit*, éditions de l'Amateur, 1995, 93 p., p. 76-83
- KING, Ronald, *Les paradis terrestres*, Paris, Albin Michel, 1980, 286 p.
- KOROSEC-SERFATY, Perla, « Le public et ses domaines. contribution de l'histoire des mentalités à l'étude de la sociabilité publique et privée », *Espaces et société*, n°63-63, 1991, p.29-63
- KOULOUGHLI, Djamel, « La langue arabe et l'espace », *Maghreb-Machrek*, n°123, janv-fév-mars 1989, p.35-36
- LABIB Albert, BATTAIN Tiziana, « Le Caire - mégalopole perçue par ses habitants », *Égypte Monde arabe*, n°5, 1er trim. 1991, p.19-31
- LABIB, Jamal Eddine, « Perception du paysage casablancais », Groupe de Recherche et d'études sur Casablanca, Goethe Institut, Centre culturel Allemand de Casablanca, *La protection de l'environnement dans le grand Casablanca*, Université Hassan II, Publication de la faculté des Lettres et des sciences Humaines, Aïn-Chock - Casablanca, 1992, 190 p., p.145-149
- LAISSUS, Yves, *L'Égypte, une aventure savante. avec Bonaparte, Kléber, Menou, 1798-1801*, Artème Fayard, 1998, 614 p.
- LAMARTINE (DE), Alphonse, *Souvenirs, Impressions, Pensées et Paysages pendant un voyage en Orient, 1832-1833*, Paris, Pagnerre, L. Hachette et C<sup>ie</sup>, Furme et C<sup>ie</sup>, 1856, t2, p. 50-78
- LANE, Edward William, *The manners and customs of the modern Egyptians*, Everyman's library, Londres, 1963, 630 p.
- LARCHER Jean-Luc, DUBOIS Marie-Noëlle, *Aménagement des espaces verts urbains et du paysage rural*, Paris, Lavoisier, 1991, 305 p.
- LAVERGNE, Marc, « L'islamisme à la conquête de la ville arabo-musulmane : un champ d'étude pour le géographe ? », *Fascicule de recherche*, n°24, URBAMA, 1993, p.35-53
- LAVERGNE, Marc, « Nouvelles territorialités, nouvelles identités dans le monde arabe », *Le Courrier du CNRS*, n°82, juin 1996, p.79-81
- LE CORBUSIER, *La Charte d'Athènes*, (1957), Paris, Points, 1994, 190 p.
- LE TOURNEAU, Roger, *La vie quotidienne à Fès en 1900*, Hachette, 1965, 316 p.
- LEFEBVRE, Henri, *Le droit à la ville*, Points Seuil, 1968, 281 p

- LEMENOREL, Alain, (textes réunis par), *La rue, espace de sociabilité ? Rencontres de la rue*, Publications de l'Université de Rouen, n°214, Actes du colloque de Rouen du 16-19 novembre 1994, 1997, 465 p.
- LEPETIT, Bernard, « La ville : cadre, objet, sujet. Vingt ans de recherches françaises en histoire urbaine », *Enquête* : « La ville des sciences sociales », éd. Parenthèses, 2nd semestre 1996, 280 p., p. 11-34
- LEVY, Bertrand, « Géographie culturelle, géographie humaniste et littéraire, position épistémologique et méthodologique », *Géographie et Culture*, n°21, printemps 1997, l'Harmattan CNRS, p.27-44
- LIPOVETSKY, Gilles, « Espace privé, espace public à l'âge postmoderne », BAUDRILLARD Jean, DAUGE Yves (et alii), « *Citoyenneté et urbanité* », *Esprit*, Paris, 1991, 175 p., p.105-122
- LORTET, Louis-Charles (Dr), *La Syrie d'aujourd'hui, voyages dans la Phénicie, le Liban et la Judée, 1875-1880, par le Dr Lortet*, Paris, Hachette, 1884, 675 p
- LUSSEAULT Michel, SIGNOLES Pierre, (dir.), *Fascicule de Recherches d'URBAMA : « La citadinité en questions »*, n°29, Tours, 1996, 157 p.
- MADDOEUF, Anna, « Activités et pratiques enfantines autour du quartier du Khan el-Khalîlî, *Égypte Monde arabe*, n°14, 2e trim. 1993, p.113-128
- MADDOEUF, Anna, « la fête, l'espace d'un temps. Célébration des grands mawlid-s du Caire », communication au colloque « les pratiques de la ville », PIR-Ville, Centre de Recherche sur l'habitat, École d'architecture de la Défense, sept. 1995, ronéo, 19 p.
- MADDOEUF, Anna, « Quand le temps révèle l'espace, les fêtes de Hussayn et de Zaynab au Caire », *Géographie et culture*, n°21, printemps 1997, p.71-92
- MAESTRACCI, Noël, *La Syrie contemporaine. Tout ce qu'il faut savoir sur les Territoires placés sous mandat français*, Charles-Lavauzelle et Cie éditeurs militaires, 1930, 228 p.
- Maison de l'Orient, *Politiques urbaines dans le monde arabe*, EMA, n°1, Lyon, 1984, 494 p., p. 331-349
- MANTRAN, Robert, *Histoire d'Istanbul*, Fayard, 1996, 382 p.
- MARÇAIS, Georges, « Le jardin de l'islam », *Mélanges d'histoire et d'archéologie dans l'Occident musulman*, 1941, p.233-244
- MARIN, Louis, *Utopiques jeux d'espaces*, éditions de Minuit, collection « critique », 1973, 358 p.
- MARINO, Brigitte, « Damas au XIXe siècle. Impressions de voyage », *Monde arabe Maghreb Machrek*, numéro spécial : « La ville, espace de sociabilité », 1er trim. 1994, p. 87-94
- MARINO, Brigitte, *Le faubourg du Midân à Damas à l'époque ottomane. Espace urbain, société et habitat. (1742-1830)*, Institut Français de Damas, Damas, 1997, 433 p.
- MAROUF, Nadir, (introduction), *Espaces maghrébins pratiques et enjeux*, actes du colloque de Taghit 23-26 novembre 1987, Université d'Oran, URASC-ENAG/EDITIONS, 1989, 322 p.
- MERCIER Guy, BETHEMONT Jacques, (dir.), *La ville en quête de nature*, Septentrion, Centre Jacques Quartier, Québec, 1998, 256 p.
- MERLIN Pierre, CHOAY Françoise, (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, PUF, 2000, 902 p.

- MESSIRI (EL-), Sawsan, *Ibn al-Balad. A concept of Egyptian Identity*, Leiden / E.J. Brill (Netherlands), 1978, 116 p.
- METRAL Jean, MUTIN Georges, (dir.), *Politiques urbaines dans le Monde Arabe*, table ronde CNRS tenue à Lyon du 17 au 20 novembre 1982, Études sur le Monde Arabe (EMA), n°1, Lyon II, 1984
- MIOSSEC, Jean-Marie, « Tourisme et loisirs de proximité dans le monde arabe. La primauté de l'urbain », *Monde arabe Maghreb Machrek*, Numéro spécial, 1er trimestre 1994, « La ville, espace de sociabilité », p. 142-152
- MIOSSEC-KCHIR, Samia, « Damas en projets. Une représentation littéraire », *Monde arabe Maghreb Machrek*, numéro spécial : « La ville, espace de sociabilité », 1er trim 1994, p. 95-99
- Monde arabe Maghreb Machrek*, « Espaces et sociétés du monde arabe », n°123, janv-fév-mars 1989, La Documentation Française, 267 p.
- MORICONI-EBRARD, François, (introduction), *Égypte Monde Arabe : « Géographies de l'Égypte »*, n°22, 2e trim. 1995, CEDEJ, 267 p., et DENIS, Éric, (introduction), *Égypte Monde Arabe : « Géographies de l'Égypte (II) »*, n°23, 3e trim. 1995, CEDEJ, 326 p.,
- MOSSER Monique, NYS Philippe, (dir.), *Le jardin, art et lieu de mémoire*, Vassivière-en-Limousin, Les Éditions de l'Imprimeur, Besançon, 1995, 551 p.
- MOTHÉ, Daniel, *Le temps libre contre la société*, Desclée de Brouwer, Paris, 1999, 110 p.
- MOZERE, Liane, (introduction), *Jardins urbains : « L'ailleurs naturel de la ville »*, MELT - Plan urbanisme, Construction et Architecture, Séminaire de recherche « Du faubourg à la ville », 29.05.97, 6ème séance, 62 p.
- NACIRI Mohamed, RAYMOND André, *Sciences Sociales et Phénomènes Urbains dans le Monde Arabe*, Actes du colloque de l'Association de Liaison entre les Centres de Recherches et de Documentations sur le Monde Arabe (ALMA), Casablanca 30 novembre-2décembre 1994, Fondation du Roi Abdul Aziz Al-Saoud pour les études Islamiques et les sciences humaines, 1997, 299 p.
- NACIRI, Mohamed, « Le Maroc méditerranéen : l'envers du décor », *Les Cahiers d'URBAMA*, n°5, 1991, p.5-18
- NACIRI, Mohamed, « Une nouvelle fonction du centre-ville moderne marocain : loisir et convivialité », *Éléments sur les Centres-Villes dans le Monde Arabe*, URBAMA, Fascicule de recherche n°19, 1988, p. 205-213
- NAVARRE, Albert, *Un voyage au Maroc*, Paris, Librairie Ch. Delagrave, 1913, 215 p.
- NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise, « Autour du territoire urbain, la société civile ? », collectif, *La société civile au Maroc*, SMER éditions, 1992, p.275-283
- NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise, « Espaces publics des villes marocaines », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°57-58, 1993, p. 185-190
- NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise, « L'espace limitrophe : entre le privé et le public, un no man's land ? La pratique urbaine au Maroc », *Espaces et société*, n°62-63, 1991, p. 135-159
- NAVEZ-BOUCHANINE, Françoise, *Habiter, modèles socio-culturels et appropriation de l'espace*, Thèse de doctorat d'État (sociologie), Université Mohamed V, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, 1991



- NOURRY Louis-Michel, GIVRY(de) Jacques, *La France des jardins publics*, éditions Ouest France, 1997, 125 p.
- NOURRY, Louis-Michel, *Les jardins publics en province. Espace et politique au XIXe siècle*, Presses Universitaires de Rennes, 1997, 265 p.
- OSSMAN, Susan, *Picturing Casablanca. Portrait of power in a modern city*, University of California Press, 1994, 246 p.
- PASCAL, Louis, *La Cange. Voyage en Égypte*, Paris, Librairie de L. Hachette et Cie, 1861, 345 p.
- PERROT, Michèle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Flammarion, 1998, 494 p.
- PETONNET, Colette, « Espace, distance et dimension dans une société musulmane. A propos du bidonville marocain de Douar Doum à Rabat », *Revue Française d'Anthropologie*, Pars-La Haye, t XII, n°2, 1972, p.47-84
- PETONNET, Colette, *Espaces habités. Ethnologie des banlieues*, éd. Galilée, 1982, 189 p.
- PIGEAT, Jean-Paul, *Parcs et jardins contemporains*, La maison rustique, 1990, 175 p.
- PIGEON, Patrick, *Ville et environnement*, Paris, Nathan Université, « Géographie aujourd'hui », 1994, 192 p.
- PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique, *Dans les beaux quartiers*, L'épreuve des faits, Seuil, 1989, 257 p.
- POITOU, Eugène, *Un hiver en Égypte*, Tours, 1860, 408 p.
- POSENER Georges, SAUNERON Serge, YOYOTTE Jean, *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, Paris, Fernand Hazan, 1959, 324 p.
- PREISWERK Yvonne, MILBERT Isabelle, introduction, *Femmes, villes et environnement*, Commission nationale suisse pour l'UNESCO, Berne, DDAC, IUDE, 1995, 229 p.
- QUERE Louis, BREZGER Dietrich, « L'étrangeté mutuelle des passants. le mode de coexistence du public urbain », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°57-58, 1993, p.88-99
- QUERRIEN Anne, LASSAVE Pierre, (dir.), *Les Annales de la recherche urbaine : « Politiques de la ville. Recherches de terrains »*, n°68-69, septembre-décembre 1995, 240 p.
- QUERRIEN Anne, LASSAVE Pierre, (dir.), *Les Annales de la recherche urbaine : « Natures en villes »*, Plan Urbain, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme, PIR-Villes – CNRS, n°74, mars 1997, 175 p.
- QUERRIEN Anne, LASSAVE Pierre, (dir.), *Les Annales de la recherche urbaine : « Emplois du temps »*, n°77, décembre 1997, 152 p.
- RABINOW, Paul, *Un ethnologue au Maroc. Réflexions sur une enquête de terrain*, Paris, Hachette, 1988, 144 p.
- RAFFESTIN, Claude, « De la nature aux images de la nature », *Espace et Sociétés : les échelles de l'espace social*, l'Harmattan, n°82-83, 1996, p.37-50
- RAFFESTIN, Claude, *Pour une géographie du pouvoir*, Litec, 1980, 249 p.
- RAYMOND, André (éd), *La Syrie d'aujourd'hui*, éd CNRS, 1980, Paris, 443 p.
- RAYMOND, André, *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, La bibliothèque arabe, Sindbad, 1985, 389 p.

- RAYMOND, André, *Le Caire*, Paris, Fayard, 1993, 426 p.
- RAYMOND André, ALLEAUME Ghislaine, CORTEGGIANI Jean-Pierre, DENOIX Sylvie, GARCIN Jean-Claude, VOLAIR Mercedes, *Le Caire*, Citadelles et Mazenod, 2000, 492 p.
- RAYMOND, Henri, « Analyse de contenu et entretien non directif : application au symbolisme de l'habitat », *Revue Française de sociologie*, IX, 1968, p.167-179
- RAYMOND, Henri, *Espace urbain et équipements socio-culturels*, Institut de Sociologie Urbaine, Paris, 1975, 148 p.
- REID, Donald Malcolm, *Cairo University and the making of modern Egypt*, Cambridge Middle East library, n°23, 1990, p.215-230
- RÉMY Jean et VOYÉ Liliane, *Ville ordre et violence. Formes spatiales et transaction sociale*, PUF, 1981, 238 p.
- Revue Française de Science Politique*, « les politiques publiques », vol. 46, n°1, février 1996
- REYSOO, Fenneke, « L'espace des femmes. Utilisation de métaphores spatiales au Maghreb », HAINARD et KAEHR éd., *Les femmes*, Neuchâtel (Suisse), Musée d'ethnographie, 1992, p. 37-53
- RICHOMME Jean-Emmanuel, DAILLEUX Denis (photos), « Le Caire. Edens verts dans la ville couleur poussière », *Jardins passion*, n°7, mars-avril-mai 1999, p. 62-69
- RIVET, Daniel, *Lyautey et l'institution du Protectorat français au Maroc 1912-1925*, l'Harmattan, coll. Histoire et perspectives méditerranéennes, 1988, 3 t
- ROBIN, Christelle, (dir.), *La ville européenne exportée (fin XIX-début Xxe siècle)*, vol 1 : *Reconnaissance de territoire*, Ed. de la Villette, 1995, 110 p.
- RONCAYOLO, Marcel, *La ville et ses territoires*, Paris, Essais Folio, 1991, 278 p.
- ROUSSILLON, Alain, « L'Égypte dans le regard des sciences sociales. Les avatars d'un modèle », *Peuples Méditerranéens : « Égypte -recompositions »*, n°41-42, octobre 1987 - mars 1988, p.3-26
- SAÏD, Edward W., *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Seuil, (1980) 1997, 423 p.
- SAMMALI, Jacqueline, Être kurde, un délit ? Portrait d'un peuple nié, L'Harmattan, 1995, 303 p.
- SANSOT, Pierre, « Identité et paysage », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°18-19, « Des paysages », 1983, p.65-72
- SANSOT, Pierre, « La gloire des jardins. Du café Riche au jardin de l'esplanade », *Les Annales de la Recherche Urbaine: « les espaces publics en ville »*, n°57-58, 1993
- SANSOT, Pierre, *Jardins publics*, Paris, Payot, 1993, 272 p.
- SARFATI, Alain, « La nature et la ville », *Urbanisme et Architecture : « L'écrit dans la ville »*, n°249, juillet-août 1991, p. 30-31
- SAUVAGET, Jacques, *Damas et la Syrie du sud*, Office de tourisme de la République Syrienne, Damas, 1936, 42 p.
- SÉGALEN, Martine, *Les enfants d'Achille et de Nike. Une ethnologie de la course à pied ordinaire*, Paris, Claude Frère-Michelat, 1994, 246 p.
- SEGAUD, Marion, « Espaces publics », *Lettre d'information, Observatoire urbain d'Istanbul*, n°11, juin 1997, p.4-6
- SEMPRINI, Andréa, « Espaces privés, espaces publics. Privé et public comme catégories

- pratiques », *Espaces et société* : « *Espaces et styles de vie* », n°73, L'Harmattan, février 1993
- SIGNOLES Pierre, EL KADI Galila, SIDI BOUMEDINE Rachid (dir.), *L'urbain dans le monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, CNRS éditions, Paris, 1999, 373 p.
- SINGERMAN, Diane, *Avenues of participation. Family, politics, and networks in urban quarters of Cairo*, Princeton University Press, Princeton, New Jersey, 1995, 335 p.
- SIRE, Elisabeth, *La nature des jardins*, Coll. Aménagement des espaces libres, n°19, éd. Jacques SIMON, s.d. (1985 ?)
- SOLÉ, Robert, *Égypte, passion française*, Points Seuil, 1999, 554 p.
- SOLÉ, Robert, *Le Tarbouche*, Points, 1992, 413 p.
- SOULIER, Louis, *Espaces verts et urbanisme*, Centre de recherche d'urbanisme, 1977, 329 p.
- STEELE, James, « Continuity, relevance and change. The fifth Cycle of the Aga Khan Award for Architecture », STEELE, James, (ed.) *Architecture for a changing world*, The Aga Khan Award for architecture, Academy editions, 1992, 212 p.
- SUE, Roger, *Le Loisir, Que Sais-je ?*, PUF, 1993, 126 p.
- TACKER, Christopher, *Histoire des jardins*, Paris, Denoël, 288 p.
- TANGUY, Yann, « Domaine public, usages privés. La place du Commerce à Nantes », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°57-58, 1993, p.46-54
- TAUVERON, Albert, « Le propre et le sale vu par les habitants de Fès(Maroc) », *Les Cahiers d'URBAMA*, n°4, 1990, p.7-13
- TERRASSE, Anne-Marie, *Description de la Syrie du nord*, Damas, Institut Français de Damas, Maisonneuve, 1985, 381 p.
- THARAUD, Jérôme et Jean, *Le chemin de Damas*, Paris, Plon, 1923, 289 p.
- TROIN, Jean-François (dir.), *Maghreb Moyen-Orient mutations*, Dossiers des Images Économiques du Monde, SEDES, 1995, 348 p.
- TROIN, Jean-François, « Extensions et transformation dans le centre de Casablanca », *Éléments sur les Centres-Villes dans le Monde Arabe*, URBAMA, n°19, 1988, p. 161-175
- TROIN, Jean-François, *Les métropoles des « Sud »*, Ellipses, 2000, 160 p.
- VAN ZUYLEN, Gabrielle, *Tous les jardins du monde*, Gallimard, 1995, 176 p.
- VATIN, Jean-Claude, (prés.), *La fuite en Égypte supplément aux voyages européens en Orient*, actes des journées d'étude du CEDEJ, IFAO, Le Caire 17 et 18 avril 1986, CEDEJ, 1989, 349 p.
- VAUJANY (de), H., *Le Caire et ses environs. Caractères, mœurs, coutumes des Égyptiens modernes*, Paris, Plan, 1883, 440 p.
- VERPRAET, Gilles, *La socialisation urbaine. Transitions sociales et transactions culturelles dans la cité périphérique*, Paris, L'Harmattan, coll. Ville et entreprises, 1994, 255 p.
- VIAUD, Gérard, *Le secret des mystérieuses rues du Caire*, Le Caire, 1992, 99 p.
- VOLAIT, Mercedes, « Composition de la forme urbaine du Caire », *Peuples Méditerranéens* : « *Égypte - Recomposition* », n°41-42, octobre 1987 - mars 1988, p. 105-118
- VOLNEY, C.-F. (De), *Voyage en Egypte et en Syrie pendant les années 1783, 1784 et 1785 suivi de Considérations sur la guerre des Turcs en 1788*, Paris, Bossange Frères, 1823, 3 volumes

- WASSEF, Cérés Wissa, *Pratiques rituelles et alimentaires des coptes*, Le Caire, IFAO, 1971
- WENTWORTH DAY, J., *Sports in Egypt*, London, Country Life limited, 1938, 151 p.
- WHARTON, Edith, *Voyage au Maroc*, traduit de l'américain (*In Morocco, 1919-1920*), Éditions du Rocher, 1996, 243 p.
- WINKIN, Yves, « Le touriste et son double. Éléments pour une anthropologie de l'enchantement », OSSMAN, Susan, *Miroirs Maghrébins*, « Itinéraires de soi et paysages de rencontre », CNRS Éditions, Paris, 1998, 283 p.
- WIRTH, Eugen, « Conservation or revitalization of the old city of Damascus ? Modernization of the « centre-ville » as a means of attracting back residents and businessmen », *Elements sur les centres-villes dans le Monde Arabe*, URBAMA, fascicule de recherche n°19, 1988, p. 179-186
- WRIGHT, Gwendolyn, « Boulevard Mohammed V », dans çelik Zeynep, FAVRO Diane, INGERSOLL Richard, (ed.), *Streets : critical perspectives on public space*, Berkeley : University of California Press, 1994, 294 p., p. 225-234
- ZAKI, Néfert, « Un quartier grandeur nature », *Al-Ahram Hebdo*, n°15, 21-27 décembre 1994, p.27
- ZARE, Samar, « Promenade verte à Guiza », *Al-Ahram Hebdo*, n°270, 10-16 novembre 1999, p 28
- ZENTAR, Amar, « Le temps de vivre », *Révolution africaine*, n°1012, du 1( au 21 juillet 1983, p.13-21
- ZIADE, Khaled, *Vendredi, dimanche*, traduit de l'arabe (Liban) par Yves Gonzalez-Quijano, Sindbad, série « Mémoires de la Méditerranée », Actes Sud, 1996, 95 p.
- ZYANI, Brahim, « Espace urbain et gestion des grandes villes », SEDJARI, Ali, (dir.), *État, espace et pouvoir local. Réflexions sur le Maroc et les pays en développement*, éd. Guessous, Rabat, 1991, 241 p., p. 149-170

### 5) Documentaires

- KILEDJIAN, Élisabeth, *Le Caire*, Série documentaire « L'écume des villes », réalisation Anne LAINÉ, 2000, 50 mn



*Les jardins publics dans le monde arabe sont des équipements récents, inspirés ou imposés par l'Occident. Leur présence modifie le tissu urbain, l'image de la ville, et on leur assigne un rôle prophylactique en raison d'une assimilation largement admise entre la pureté et la salubrité, et la « nature ». La pratique de ces « autres espaces » permet aux valeurs et aux nouvelles tendances des sociétés de prendre place dans les villes. Espaces exutoires, de l'intimité, de la fête, de l'ordinaire et de l'exceptionnel, ils connaissent depuis les années soixante des mutations. Transformés en espaces verts, ils ont souffert des périodes de forte croissance qu'ont connues nos trois villes. La tendance est aujourd'hui double : d'une part privatisés et suréquipés certains semblent perdre leur caractère d'espace public ; d'autres, revalorisés par le récent intérêt au cadre de vie et une sensibilité émergente à l'écologie, semblent pouvoir résoudre tous les maux de la ville, de l'environnement naturel et des sociétés.*

Gaëlle Gillot  
8, rue de la Barrière Blanche  
75018 Paris

[gaelle\\_gillot@yahoo.fr](mailto:gaelle_gillot@yahoo.fr)